This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS NAPOLÉON,

ÉCRITS A SAINTE-HÉLÈNE,

Par les généraux qui ont partagé sa captivité,

ET PUBLIÉS SUR LES MANUSCRITS ENTIÈREMENT CORRIGÉS DE LA MAIN DE NAPOLÉON.

NOTES ET MÉLANGES.

TOME CINQUIÈME,

ÉCRIT PAR LE GÉNÉRAL COMTE DE MONTHOLON.

ÉDITION ORIGINALE.

PARIS, F. DIDOT, PÈRE ET FILS; BOSSANGE, FRÈRES.
BERLIN, G. REIMER.
FRANCFORT S. L. M., DE L'IMPRIMERIE DE J. D. SAUERLÄNDER.

1823.

Table des matières.

PRÉCIS DES GUERRES DU MARÉCHAL DE TURENNE.

Chapitre premier. Campagne de 1644.

I. Le vicomte de Turenne est fait maréchal de France en 1643 . . . . . Page 1
II. Il commande en Alsace l'armée weymarienne; opérations jusqu'au mois d'août, où le prince de Condé prend le commandement . . . — 3
III. Bataille de Freybourg (3 août); siége de Philipsbourg . . . . . — 5
IV. Observations . . . . . — 7

Chapitre II. Campagne de 1645.

I. Opérations de Turenne pendant mars, avril et mai; Bataille de Marienthal (Mergentheim), 2 mai — 9
II. Bataille de Nœrdlingen (4 août) . . . — 12
III. Marches après la bataille de Nœrdlingen, pendant l'arrière-saison . . . . . — 15
IV. Observations . . . . . — 16

Chapitre III. Campagne de 1646.

I. Marche de Turenne, de Mayence à Wesel et Giessen, pour joindre l'armée suédoise; belle manœuvre, pour déposter l'archiduc de son camp, près de Memmingen . . . . — 21
II. Observations . . . . . — 23

Chapitre IV. Campagne de 1647.

I. Convention entre la France et la Bavière; l'armée de Turenne repasse le Rhin; révolte des troupes weymariennes . . . . . — 24
II. Observations . . . . . — 27

Table des matières.

PRÉCIS DES GUERRES DU MARÉCHAL DE TURENNE.

Chapitre premier. Campagne de 1644.

I. Le vicomte de Turenne est fait maréchal de France en 1643 . . . . . Page 1
II. Il commande en Alsace l'armée weymarienne; opérations jusqu'au mois d'août, où le prince de Condé prend le commandement . . . — 3
III. Bataille de Freybourg (3 août); siége de Philipsbourg . . . . . — 5
IV. Observations . . . . . — 7

Chapitre II. Campagne de 1645.

I. Opérations de Turenne pendant mars, avril et mai; Bataille de Marienthal (Mergentheim), 2 mai — 9
II. Bataille de Nœrdlingen (4 août) . . . — 12
III. Marches après la bataille de Nœrdlingen, pendant l'arrière-saison . . . . . — 15
IV. Observations . . . . . — 16

Chapitre III. Campagne de 1646.

I. Marche de Turenne, de Mayence à Wesel et Giessen, pour joindre l'armée suédoise; belle manœuvre, pour déposter l'archiduc de son camp, près de Memmingen . . . . — 21
II. Observations . . . . . — 23

Chapitre IV. Campagne de 1647.

I. Convention entre la France et la Bavière; l'armée de Turenne repasse le Rhin; révolte des troupes weymariennes . . . . . — 24
II. Observations . . . . . — 27

Chapitre IX. Campagne de 1654.

I. Siége d'Arras; Turenne force les lignes (24 août). Page 65
II. Marches et manœuvres pendant l'arrière saison . — 66
III. Observations . . . . . — 67

Chapitre X. Campagne de 1655.

I. Manœuvres de Turenne sur les rives de l'Escaut — 79
II. Observations . . . . . — 81

Chapitre XI. Campagne de 1656.

I. L'armée du roi assiége Valenciennes; le prince de Conde force la circonvallation de Valenciennes — 83
II. Observations . . . . . — 86

Chapitre XII. Campagne de 1657.

I. Turenne prend Saint-Venant, il fait lever le siége d'Ardres; il s'empare de Mardick . . . — 88
II. Observations . . . . . — 89

Chapitre XIII. Campagne de 1658.

I. Siege de Dunkerque. Bataille des Dunes (14 juin) — 91
II. Marches et manœuvres pendant le reste de la campagne . . . . . — 94
III. Observations . . . . . — 95

Chapitre XIV. Campagne de 1667.

I. Le roi recommence la guerre, il entre en Belgique, ayant Turenne sous lui; il prend Lille, Douai, Oudenarde . . . . . — 98
II. Observations . . . . . — 99

Chapitre XV. Campagne de 1672.

I. Campagne de Hollande; passage du Rhin, le roi, Turenne, Condé, Luxembourg, présents . . — 101
II. Marches et manœuvres après le départ du roi, pour protéger ses alliés, les évêques de Münster et de Cologne, et couvrir l'Alsace . . . — 104
III. Observations . . . . . — 106

Chapitre V. Campagne de 1648.

I. Invasion de la Bavière; combat de Zusmershausen (16 mai); traité de paix signé à Münster, dit traité de Westphalie (24 octobre) . . Page 28
II. Observations . . . . . — 30

Chapitre VI. Campagne de 1649, 1650, 1651.

I. 1649. Turenne se déclare contre le roi; il est abandonné par ses troupes; paix de Ruel; il est compris dans le pardon de la régente, et revient à la cour . . . . . — 31
II. 1650. Nouveaux troubles; il lève de nouveau l'étendard de la révolte; il traite avec l'Espagne et commande l'armée espagnole . . . . — 33
III. Bataille de Rethel (15 décembre) . . . — 34
IV. 1651. Élargissement des princes; Mazarin quitte la France; Turenne quitte les rangs ennemis et revient à la cour . . . . . — 36
V. Observations . . . . . — 37

Chapitre VII. Champagne de 1652.

I. Opérations et manœuvres de l'armée du roi, sous les ordres des maréchaux de Turenne et d'Hocquincourt; combat de Bléneau (7 avril) . — 40
II. Opérations de l'armée du roi, commandée par le maréchal de Turenne seul; siége d'Etampes; armistice accordé au duc de Lorraine . . — 44
III. Bataille du faubourg Saint-Antoine (3 juillet) — 45
IV. Camp de Villeneuve-Saint-Georges; la cour rentre à Paris . . . . . — 48
Observations . . . . . — 52

Chapitre VIII. Campagne de 1653.

I. Turenne empêche l'archiduc de passer l'Oise par ses marches et ses campements . . . . — 55
II. Observations . . . . . — 59

Chapitre IX. Campagne de 1654.

I. Siége d'Arras; Turenne force les lignes (24 août). Page 65
II. Marches et manœuvres pendant l'arrière saison . — 66
III. Observations . . . . . — 67

Chapitre X. Campagne de 1655.

I. Manœuvres de Turenne sur les rives de l'Escaut — 79
II. Observations . . . . . — 81

Chapitre XI. Campagne de 1656.

I. L'armée du roi assiége Valenciennes; le prince de Condé force la circonvallation de Valenciennes — 83
II. Observations . . . . . — 86

Chapitre XII. Campagne de 1657.

I. Turenne prend Saint-Venant, il fait lever le siége d'Ardres; il s'empare de Mardick . . . — 88
II. Observations . . . . . — 89

Chapitre XIII. Campagne de 1658.

I. Siege de Dunkerque. Bataille des Dunes (14 juin) — 91
II. Marches et manœuvres pendant le reste de la campagne . . . . . — 94
III. Observations . . . . . — 95

Chapitre XIV. Campagne de 1667.

I. Le roi recommence la guerre, il entre en Belgique, ayant Turenne sous lui; il prend Lille, Douai, Oudenarde . . . . . — 98
II. Observations . . . . . — 99

Chapitre XV. Campagne de 1672.

I. Campagne de Hollande; passage du Rhin, le roi, Turenne, Condé, Luxembourg, présents . . — 101
II. Marches et manœuvres après le départ du roi, pour protéger ses allies, les évêques de Münster et de Cologne, et couvrir l'Alsace . . . — 104
III. Observations . . . . . — 106

Chapitre XVI. Campagne de 1673.

I. Campagne d'hiver; Turenne prend Unna, fait lever le siége de Soest, passe le Weser, oblige le grand électeur à signer la paix en avril Page 109
II. Marches et manœuvres pendant juin, juillet, août, septembre et octobre, etc. Montecuculli trompe Turenne; il se réunit à Bonn avec le prince d'Orange. . . . . — 111
III. Observations . . . . . — 112

Chapitre XVII. Campagne de 1674.

I. Turenne passe sur la rive droite du Rhin; combat de Sintzheim (16 juin) . . . . . — 114
II. Bataille d'Enzheim (4 octobre) . . . . . — 116
III. Turenne évacue l'Alsace et repasse les Vosges — 120
IV. Combat de Dürkheim (5 janvier). Conquête de l'Alsace . . . . . — 121
V. Observations . . . . . — 125

Chapitre XVIII. Campagne de 1675.

I. Le maréchal de Turenne est tué d'un boulet de canon, à Sasbach . . . . . — 128
II. Observations . . . . . — 131

PRÉCIS DES GUERRES DE FRÉDÉRIC II.

Chapitre premier. Campagne de 1756.

I. Invasion de la Saxe; blocus du camp de Pirna (24 septembre) . . . . . Page 137
II. Bataille de Lowositz (1 octobre); capitulation des Saxons (14 octobre): quartiers d'hiver — 140
servations . . . . . — 141

Chapitre II. 1re Campagne de 1757.

I. Situation des armées . . . . . Page 145
II. Bataille de Prague (4 mai) . . . . . — 147
III. Blocus de Prague; bataille de Kollin (18 juin); Evacuation de la Bohême . . . . . — 152
Observations . . . . . — 157

Chapitre III. 2e Campagne de 1757.

I. Seconde époque de la campagne de 1757 . . — 164
II. Opération des armées française et hanovrienne; bataille d'Hastenbeck (26 juillet). Bataille de Rosbach (5 novembre) . . . . . — 165
III. Opérations des Russes; bataille de Jægerndorf (31 août) . . . . . — 170
IV. Opérations en Silésie; bataille de Breslau (22 novembre); bataille de Leuthen (5 décembre); quartiers d'hiver . . . . . — 171
V. Observations . . . . . — 174

Chapitre IV. Campagne de 1758.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; Bataille de Creveldt (23 juin); bataille de Lutternberg (7 octobre) . . . . . — 180
II. Opérations en Moravie et en Bohême; siége d'Olmütz . . . . . — 184
III. Opérations des armées russe et suédoise; bataille de Zorndorf (21 août) . . . . . — 188
IV. Opérations en Saxe; bataille de Hohenkirch (14 octobre) . . . . . — 191
V. Opérations en Silésie; quartiers d'hiver . . — 197
VI. Observations . . . . . — 198

Chapitre V. Campagne de 1759.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Bergen (13 avril); bataille de Minden (1 août) . . . . . — 209
II. Opérations en Silésie et en Saxe pendant avril, *mai, juin et juillet* . . . . . — 213

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

II. Opérations en Silésie; combat de Peile (16 août); prise de Schweidnitz (8 octobre) . . . Page 264
III. Opérations en Saxe; bataille de Freyberg (30 octobre) . . . . . — 267
IV. Observations . . . . . — 270

Chapitre IX. Quelques considérations sur la guerre de sept-ans.

I. La Prusse a-t-elle eu à lutter contre les puissances réunies de la France, de l'Autriche et de la Russie, pendant les sept campagnes de cette guerre? . . . . . — 273
II. Frédéric a-t-il créé un nouvel ordre de bataille? Qu'est-ce que l'ordre oblique? . . . . — 277

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Troisième Section . . . . . — 287
Lettre du général en chef Bonaparte, au ministre des relations extérieures . . . . . — 288
Le ministre des relations extérieures, au général en chef Bonaparte . . . . . — 289
Le Directoire exécutif, au général en chef Bonaparte. — 290
Notes de l'éditeur 291 292
Lettre du général Moreau, au général en chef de l'armée d'Angleterre, Bonaparte . . . — 294
Lettre du général Kléber, au général Moreau, à Paris. — 296
Lettre du premier consul, au ministre de la guerre . — 298
Lettre du ministre de la guerre, au général Ordener. — 301
Copie du rapport fait par le citoyen Charlot, chef du 38e escadron de gendarmerie nationale, au général Moncey, du 24 ventose an XII (13 mars 1804) . . . . . — 304
Copie d'une lettre du général Ordener, au premier consul . . . . . — 308
Lettre du ministre de la guerre, au citoyen Caulaincourt . . . . . — 309

Lettre du ministre des relations extérieures, au général Caulaincourt . . . . . — 310
Le ministre de la guerre, au général commandant la 5e division . . . . . — 311
Avec trois pièces incluses, rapport de la mission dont le général Müller a été chargé, par le conseiller d'état préfet du département du Bas-Rhin près M. Drake, ministre d'Angleterre, à Munich . — 312
Rapport de la mission dont de Rosey a été chargé par le conseiller d'état préfet du département du Bas-Rhin, près M. Francis Drake, ministre d'Angleterre à Munich . . . . . — 321
Lettre du Baron de Montgelas . . . . . — 329
Extrait du Moniteur universel, du mercredi 21 germinal an XII de la république (11 avril 1804) . — 332
Commission militaire spéciale formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventose an XII de la république, une et indivisible . . . — 333
Instructions pour l'amiral Villeneuve . . . . — 339
Notes de l'éditeur . . . . . — 347
Instructions pour le ministre de la marine, relativement à la flotille . . . . . — 350

MÉMOIRES

DE NAPOLÉON.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

PRECIS DES GUERRES DU MARÉCHAL DE TURENNE.

CHAPITRE PREMIER.

CAMPAGNE DE 1644.

Le vicomte de Turenne est fait maréchal de France en 1643. — Il commande en Alsace l'armée weymarienne; opérations jusqu'au mois d'août, où le prince de Condé prend le commandement. — Bataille de Freybourg (3 août); siége de Philippsbourg. — Observations.

§. Ier.

Le vicomte de Turenne est né à Sédan en 1611. Son père, prince souverain de Sédan, le laissa, en bas *âge sous la tutelle de sa mère*, sœur du

prince d'Orange; le duc de Bouillon, l'un des principaux chefs de la Fronde, était son frère aîné. Turenne fit ses premières armes dans l'armée hollandaise sous le prince d'Orange, son oncle; il fut volontaire et porta le mousquet; capitaine en 1626, il servit dans ce grade pendant quatre campagnes contre Spinola, et se distingua au siége de Bois-le-Duc en 1629.

En 1630, sa mère l'envoya à Paris; il entra au service de France en qualité de colonel d'infanterie; il se fit remarquer au siége de Lamotte en Lorraine: le cardinal de Richelieu le nomma maréchal de camp, qu'il n'était encore âgé que de 23 ans. Il fit en cette qualité la campagne d'Allemagne, sous le cardinal de la Valette, en 1636; il y donna des preuves de talent dans la retraite du Palatinat: l'année suivante il assiégea et prit Saverne. En 1637, il servit en Flandre, attaqua et prit le château de Solre-sur-Sambre, ce qui lui valut le grade de lieutenant-général.

Il servit en cette qualité au siége de Brisach sous les ordres du duc de Weymar; ce siége dura huit mois, pendant lesquels on livra trois batailles et trois combats contre l'armée autrichienne et celle du duc de Lorraine: Turenne se distingua à ce siége. En 1639, le cardinal de Richelieu l'envoya en Piémont, où il servit sous le comte d'Harcourt, commanda au combat de la route de Quiers, et fut blessé au siége de Turin en 1640. Ce siége a offert un spectacle extraordinaire: la citadelle qu'occupaient les Français était assiégée par le prince Thomas de Savoie, maître de la ville pendant que lui-même assiégé par l'armée française, qu'assiégeait

à son tour dans ses lignes de circonvallation l'armée espagnole commandée par le marquis de Leganès. Le 2 juillet, le prince Thomas capitula, les Français entrèrent dans la ville: en 1645, Turenne assiégea et prit Trino sur le Pô. La régente Anne d'Autriche lui envoya, à cette occasion, le bâton de maréchal de France; il était alors âgé de trente-deux ans. Il avait été quatre ans capitaine, quatre ans colonel, trois ans maréchal de camp, cinq ans lieutenant-général; il avait servi sous quatre généraux: le prince d'Orange son oncle, auquel il disait *devoir ses préceptes pour bien choisir un camp et bien attaquer une place;* le duc de Weymar: il disait de lui, *qu'il faisait toute chose de rien;* le cardinal de la Valette, de qui il avait appris *à renoncer aux fausses délicatesses de la cour et de la galanterie pour prendre le ton des camps;* enfin le duc d'Harcourt, duquel il apprit *que la diligence et l'activité sont les plus grands moyens de réussite dans les affaires de guerre.*

§. II.

Le maréchal de Guébriant commanda les troupes weymariennes après la mort du duc de Weymar. Il assiégea et prit Rothweil en Souabe, mais y fut tué. M. de Rantzau, qui lui succéda dans le commandement de cette armée, marcha sur Tuttlingen, y fut battu et fait prisonnier. Toute l'infanterie allemande au service de France se dispersa, la cavalerie fit sa retraite *sur le Rhin. Le cardinal* Mazarin

confia à Turenne le commandement sur cette frontière, et le chargea de réorganiser l'armée weymarienne: il arriva en décembre 1643 à Colmar. L'Alsace était ruinée; il établit ses cantonnements derrière les Vosges dans la Lorraine, s'emparant des petites places de Vesoul et de Luxeuil, et parvint à rétablir l'armée weymarienne pendant l'hiver; au printemps, 1644, elle était de 9,000 hommes sous les armes, dont 5,000 de cavalerie. Il marcha alors sur le Rhin, occupa Vieux-Brisach et Freybourg, où il mit 600 hommes de garnison. Instruit que le baron de Merci était avec 2,000 hommes aux sources du Danube, il passa les montagnes Noires, l'attaqua, le battit et lui prit 400 hommes. Le baron se retira dans le camp de son frère, le comte de Merci. Après ce coup de main, Turenne revint sur la rive gauche du Rhin. Merci mit le siége devant Freybourg avec 15,000 hommes. Turenne passa le Rhin à Vieux-Brisach avec 10,000 hommes et vingt canons, pour secourir cette place importante. Depuis huit jours que Merci l'avait investie, il n'avait construit aucune ligne. Le vicomte fit marcher une brigade pour se saisir du sommet de la montagne Noire; mais une grand'garde de vingt grenadiers bavarois s'en étant aperçue, grimpa sur le sommet, en imposa à la brigade française qui abandonna l'attaque en désordre: cet événement honteux et les bonnes dispositions que fit Merci empêchèrent tout secours. La ville capitula, le 18 juillet, en présence du maréchal qui était campé à une lieue et demie.

§. III.

La cour envoya le prince de Condé avec un renfort de 10,000 hommes, dont moitié de cavalerie, dite armée de France, commandée par le maréchal de Grammont. Il passa le Rhin à Vieux-Brisach, joignit le camp de Turenne, et prit le commandement des deux armées fortes de 20,00 hommes. Le comte de Merci occupait une forte position retranchée sur les hauteurs en avant de Freybourg; Condé, que rien ne pouvait arrêter, l'attaqua de front, le 3 août à cinq heures après midi, avec l'armée de France, dans le temps que Turenne, qui s'était mis en marche à la pointe du jour par la vallée, débouchait par un ravin sur le flanc de l'ennemi. Le combat fut chaud sur tous les points, les positions de l'ennemi étaient fortes et bien défendues; le prince de Condé mit pied à terre et s'élança le premier dans les retranchements: à la nuit il était maître des hauteurs, il y établit ses bivouacs. Turenne de son côté se battit toute la nuit: à la pointe du jour les deux armées se réunirent dans la plaine; Merci avait fait sa retraite, et pris une nouvelle position: la droite, appuyée à Freybourg, formée de cavalerie (en plaine), la gauche sur la montagne Noire. Le 4, les troupes françaises se reposèrent; le général bavarois employa cette journée à se retrancher. Le 5, les deux généraux français reconnurent la position de l'ennemi. Espenau, qui commandait l'infanterie de Condé, engagea le combat sans ordres; le résultat en fut fâcheux: l'armée française et weymarienne fut *repoussée* avec perte. Le

prince changea alors l'attaque, se porta dans la plaine pour aborder la droite de l'ennemie; la cavalerie bravaroise mit pied à terre et combattit comme la plus vaillante infanterie, elle repoussa toutes les attaques des Français, qui perdirent 3,000 hommes. Les armées restèrent en présence jusqu'au 9, que le prince de Condé prit le parti de manœuvrer. Il se porta sur Langendenzlingen et le Val-de-Closterthal, menaçant de couper le Val-de-Saint-Pierre. Aussitôt que Merci s'en aperçut, il leva son camp et se porta au-delà des montagnes Noires, dans le pays de Würtemberg. La perte des deux armées fut également considérable: les Bavarois perdirent 8,000 hommes, les Français et Weymariens 9,000 hommes, un homme sur deux.

L'armée bavaroise était hors d'état de rien entreprendre; le prince de Condé, sans consulter le mauvais état de son armée, se porta sur le bas Rhin, négligeant Freybourg, investit Philippsbourg, fit descendre de Brisach un équipage de siége; la ville de Strasbourg lui accorda le passage. Il forma en quatre jours ses lignes de circonvallation autour de Philippsbourg, jeta un pont, s'empara, pendant ce siége, de Germersheim et de Spire. La tranchée fut ouverte par deux attaques, une commandée par Turenne, l'autre par le maréchal de Grammont: Philippsbourg capitula le 12 septembre. Le prince de Condé, menacé par une armée fraîche qu'amenait le comte de Merci, repassa le Rhin, conservant Philippsbourg par une bonne garnison. Il fit prendre Landau ainsi que Worms, *Mayence, Oppenheim*, et occuper tout le pays

entre Rhin et Moselle par Turenne; après quoi, il rentra en France avec l'armée du duc de Grammont, laissant Turenne sur le Rhin, renforcé de quelques régiments; aussitôt que Merci en fut instruit, il marcha sur Manheim et s'en empara en menaçant de passer le Rhin; le duc de Lorraine passa la Moselle et entra dans le Hundsrück, faisant mine de se réunir à l'armée bavaroise. Turenne manœuvra pour s'opposer à leur jonction: il y réussit et s'empara de Kreutznach; les armées entrèrent en quartier d'hiver.

§. IV.

1re *Observation.* — Le maréchal aurait dû camper sous Freybourg, ce qui eût empêché Merci d'en faire le siége; avec une armée aussi considérable, quoique inférieure à celle de Merci, il pouvait faire plus qu'il n'a fait pour la défense de cette place; il devait au moins prendre une position pour intercepter les convois de l'ennemi.

2e *Observation.* — Le prince de Condé a violé un des principes de la guerre de montagnes: *ne jamais attaquer les troupes qui occupent de bonnes positions dans les montagnes, mais les débusquer en occupant des camps sur leurs flancs ou leurs derrières.* S'il eût pris une position dominant le Val-de-Saint-Pierre, Merci eût été dès lors obligé de prendre l'offensive, ce qu'il ne pouvait faire avec une armée inférieure; d'ailleurs cela rentrait dans les principes de la guerre de montagnes. Il eût donc été obligé de passer les *montagnes Noires* pour regagner le

Würtemberg, et d'abandonner la place de Freybourg qui eût été livrée à elle-même. L'armée française a réussi le premier jour par des efforts inouis de courage à forcer les premières positions; mais elle a échoué le surlendemain, parce que dans les montagnes après une position perdue, l'on en trouve une autre tout aussi forte pour arrêter l'ennemi. Le prince de Condé voulant attaquer, devait attaquer le 4, dans l'espérance que Merci n'aurait pas eu le temps d'assurer sa nouvelle position.

3e *Observation.* — La conduite de Turenne, après le départ du prince de Condé, est habile; il est vrai, qu'il fut merveilleusement secondé par les localités. Les armées de Bavière et de Lorraine étaient séparées par le Rhin et des montagnes, leur jonction était difficile.

CHAPITRE II.

CAMPAGNE DE 1645.

Opérations de Turenne pendant mars, avril et mai; Bataille de Marienthal (Mergentheim), 2 mai. — Bataille de Noerdlingen (4 août). — Marches après la bataille de Noerdlingen, pendant l'arrière-saison. — Observations.

§. Ier.

TURENNE hiverna à Spire; au printemps son armée était de 12,000 hommes, dont 5,000 de cavalerie, et quinze pièces de canon. Le comte de Merci s'était affaibli d'un détachement de 4,000 hommes qu'il avait fait en Bavière. Turenne en profita pour passer le Rhin; il entra dans Stuttgard, passa le Necker, se porta sur la Tauber, s'empara de Rothenbourg, et s'établit à Mergentheim, petite ville située sur la rive gauche de *cette rivière.* L'armée bavaroise

ne tint nulle part devant lui, il se trouva maître de toute la Franconie. Ses coureurs levèrent des contributions sous les murs de Würtzbourg et de Nuremberg. L'armée de Merci se trouvant éloignée de deux marches, il jugea convenable de mettre ses troupes en quartier de rafraîchissement; mais ayant conçu quelque inquiétude, il resserra ses quartiers à trois lieues, autour de Mergentheim. Le 2 mai, à la pointe du jour, il apprit que Merci arrivait sur lui avec toutes ses forces. Il fit partir aussitôt le général major suédois Rosen du quartier-général, pour Erbsthausen, qu'il donna pour point de rassemblement à ses quartiers; ce village est situé à deux lieues en avant de Mergentheim sur la route de Feuchtwang, par où venait l'ennemi. Il se porta lui-même au point de rassemblement; il y trouva 3,000 hommes de son infanterie déjà réunis et une partie de sa cavalerie. Au même moment il apperçut l'armée bavaroise qui débouchait d'un bois à un quart de lieue de là. Il n'eut que le temps de ranger sa petite armée en bataille, fit occuper un bois sur sa droite par son infanterie, qu'il plaça sur une seul ligne. Il se mit lui-même à la tête de la gauche qu'il forma de sa cavalerie, également sur une seule ligne. Merci se déploya, mit son infanterie au centre, donna sa gauche à Jean de Vert, garda pour lui sa droite, comme celle française, formée de cavalerie, couvrit le bois qu'occupait l'infanterie française et qui empêchait la cavalerie de la gauche de s'avancer. Merci se mit à la tête de l'infanterie de son centre et attaqua ce bois. Turenne comprit toute la *conséquence* de ce mouvement; il partit, char-

ça la cavalerie de la droite bavaroise, la rompit, s'empara de son canon et de douze étendards; mais son infanterie, effrayée du grand nombre de bataillons qui marchaient à elle, lâcha pied sans presque rendre de combat. La cavalerie de Jean de Vert traversa alors le bois, prit en flanc la cavalerie française qui s'éparpilla, Turenne lui-même eut peine à se sauver; mais après avoir traversé un bois qui se trouvait derière sa ligne de bataille, il rencontra heureusement quelques-uns de ses escadrons qui venaient d'arriver; il rallia sur cette réserve sa petite armée, et fit bonne contenance; il ordonna à son infanterie de faire sa retraite sur Philippsbourg, et avec tout ce qu'il put rallier de sa cavalerie, il se dirigea sur la Hesse. Il perdit, à cette bataille de Marienthal ou Mergentheim, 1,500 hommes de cavalerie, les cinq sixièmes de son infanterie, et tous ses canons.

Arrivé dans la Hesse, la landgrave, pour couvrir ses états, le renforça de son armée, qu'elle mit sous son commandement. Quelques jours après, le comte de Konigsmarck le joignit avec l'armée suédoise. Huit jours après sa défaite, Turenne se trouva ainsi à la tête d'une nouvelle armée de 15,000 hommes, et était en état de rejeter en Franconie Merci, lorsqu'il reçut les ordres de la cour de ne rien entreprendre. Le prince de Condé était en marche avec 8,000 hommes pour prendre le commandement de l'armée.

§. II.

Le prince arriva à Spire sur le Rhin, Turenne repassa le Mein, et le joignit dans cette ville, le 2 juillet. De son côté, Merci avait été renforcé d'une division autrichienne commandée par le général Glein. Mais l'armée française se trouvait encore beaucoup plus forte. Le prince de Condé passa le Necker, s'empara de Heilbronn et de Wimpfen. Merci se retira en toute hâte en Franconie. Après le passage du Necker, le général suédois, croyant avoir à se plaindre de la hauteur du prince, quitta l'armée avec ses troupes. Ce contre-temps ne l'arrêta pas; il passa la Tauber, et marcha sur Nœrdlingen. Le 2 août, les deux armées se cotoyèrent plusieurs heures dans la nuit, à portée de canon, sans s'être aperçues; mais au soleil levant elles se reconnurent et se canonèrent toute la journée sans s'aborder. Dans la nuit du 3 au 4, le prince de Condé se mit en marche pour se porter sur Nœrdlingen, place fortifiée gardée par les bourgeois. Il apprit que Merci, par une marche habile, l'avait prévenu, qu'il occupait une forte position en arrière de cette ville, la protégeant et couvrant Donauwerth. Il reconnut que sa droite, composée d'Autrichiens, occupait le Weinberg et s'appuyait à la Warnitz; que son centre, qui était son corps de bataille, était à cent toises en arrière d'Allerheim qu'il occupait, et dont il avait crénélé le clocher et le cimetière; que sa gauche, commandée par Jean de Vert, occupait la coline et le château d'Allerheim, et s'appuyait à l'Eger, ruisseau encaissé; que déjà Merci, selon l'usage, quoiqu'à peine ar-

rivé, commençait à se retrancher. Le prince plaça son armée en bataille, la gauche à la Warnitz, formée par seize escadrons et six bataillons hessois commandés par Turenne; son centre en face d'Allerheim, sous le comte de Marsin; et sa gauche, composée de dix escadrons et quatre bataillons, sous le maréchal de Grammont, appuyant à l'Éger, et ayant en deuxième ligne une réserve de six escadrons et de quatre bataillons, sous les ordres du chevalier de Chabot. Son armée était forte de 17,000 hommes, l'armée bavaroise de 14,000; le nombre des canons était à peu près le même des deux côtés. A trois heures après midi Condé, malgré la bonne position qu'occupait l'ennemi, ordonna au comte de Marsin, avec l'infanterie, de se porter au village d'Allerheim. L'infanterie bavaroise y soutint un combat terrible; toute l'infanterie du prince de Condé y fut successivement engagée. Il ne réussit pas. En vain se précipita-t-il au fort de la mêlée, son habit fut criblé de balles; le comte de Marsin fut grièvement blessé; toute l'infanterie française fut tuée, blessée ou dispersée, mais Merci fut frappé à mort par un coup de mousquet. Jean de Vert, qui commandait la gauche, se trouvait opposé au duc de Grammont: la cavalerie française se battit mal, elle fut enfoncée; le maréchal fut fait prisonnier. La réserve du chevalier de Chabot ne tint pas davantage: Jean de Vert la culbuta; plusieurs de ses escadrons entrèrent dans le camp des bagages et y mirent le désordre; la bataille paraissait perdue sans ressources. Le prince, désespéré, n'ayant plus ni centre, ni droite, *se porta à* sa gauche où

était Turenne: tous deux marchèrent sur l'aile droite de l'ennemi, où commandait le général autrichien Glein, l'enfoncèrent, firent ce général prisonnier, et s'emparèrent de la batterie de Weinberg et de toute la position. Turenne s'approcha, par un changement de front, la gauche en avant de la batterie du centre, et se trouva toucher par la droite à Allerheim, toujours occupé en force par l'infanterie bavaroise. Jean de Vert, instruit de ce qui se passait, rétrograda pour arrêter Turenne, mais il fit la faute de rétrograder par son même terrain et en reprenant d'abord sa position, puis fit un changement de front, la droite en arrière, et marcha contre Turenne. La victoire était encore aux Bavarois, lorsqu'à la nuit l'infanterie qui occupait le village d'Allerheim ayant eu connaissance de la mort de son général en chef, le comte de Merci, se croyant cernée par Turenne, et ignorant la position qu'avait reprise Jean de Vert, eu la simplicité de capituler. Cette résolution inattendue donna la victoire aux Français. Le vaincu se trouva vainqueur. Jean de Vert, le seul général qui restât à l'armée ennemie, voyant que sa gauche et son centre avaient disparu, fit sa retraite sur Donauwerth, où il passa le Danube, abandonnant toute son artillerie, hormis quatre canons. Turenne le suivit jusqu'au fleuve. A quelques jours de là, le général Glein fut échangé contre le maréchal de Grammont. Le lendemain de la bataille, Nœrdlingen capitula. L'armée prit huit jours de repos pour réparer ses pertes.

§. III.

Le prince étant tombé malade, quitta l'armée et se rendit à Philippsbourg. Turenne et Grammont commandèrent, et la ramenèrent en Souabe camper à Halle. Cependant l'archiduc Léopold était parti de Hongrie avec 5,000 chevaux, avait passé le Danube et joint Jean de Vert. Depuis la bataille de Nœrdlingen, l'armée française n'avait reçu aucun renfort, elle avait perdu beaucoup plus que l'ennemi. Turenne, instruit de la jonction de l'archiduc, repassa le Necker à la nage, chaque cavalier ayant un fantassin en croupe, et se porta sur Philippsbourg; mais il fut vivement suivi par l'archiduc, et comme il n'avait pas de pont pour repasse le Rhin, il se plaça entre cette place et le fleuve, et se retrancha. Lorsque le pont fut fait, les bagages de l'armée du maréchal de Grammont repassèrent sur la rive gauche. Turenne, avec l'armée weymarienne, resta dans son camp. L'archiduc reprit Nœrdlingen et successivement toutes les places qu'avaient prises les Français; il ne leur resta plus en Allemagne un seul pouce de terre. Quelques semaines après, il se porta en Bohême, où l'appelaient les affaires intérieures de ce royaume. Turenne repassa alors le Rhin tranquillement, et quoique ce fût en novembre, il fit une marche de quarante lieues, s'empara de Trèves, et y réinstalla l'électeur qui en était chassé depuis douze ans. Il construisit un réduit sur le pont de Trèves, y laissa 500 hommes, et entra dans ses quartiers d'hiver. Ce ne fut qu'en février qu'il se rendit à la cour.

§. IV.

4e *Observation.* — Turenne ayant resserré ses cantonnements à trois lieues autour de son quartier-général, sa position était sans dangers; ce n'est donc pas à cela qu'il faut attribuer la perte de la bataille de Marienthal. Il n'était pas nécessaire sans doute d'entrer en quartiers de rafraîchissement dans un pays aussi riche et où il était si facile de réunir de grands magasins. Mais sa véritable faute fut le point de ralliement qu'il donna à son armée; ce n'était pas Erbsthausen qu'il devait désigner, puisque ce village était placé aux avant-postes par où l'ennemi venait, mais Mergentheim, derrière la Tauber; là l'armée eût été réunie quatre heures plus tôt, Merci y eût trouvé l'armée française couverte par la rivière et en position. C'est un des principes les plus importants de la guerre que l'on viole rarement impunément, *rassembler ses cantonnements sur le point le plus éloigné et le plus à l'abri de l'ennemi.*

5e *Observation.* — Le prince de Condé a eu tort d'attaquer, à Nördlingen, Merci dans son camp, avec une armée presque en totalité composée de cavalerie et ayant si peu d'artillerie; l'attaque du village d'Allerheim était une grande affaire. Si l'armée de Condé était supérieure en cavalerie, les deux armées étaient égales en infanterie, et les ailes de Merci étaient fortement appuyées. Il n'est pas extraordinaire que sans obusiers et ayant si peu d'artillerie, Condé ait échoué dans toutes ses attaques contre Allerheim, soutenu à cent toises par la ligne de *bataille, et dont* les maisons étaient crénelées,

ainsi

ainsi que l'église et le cimetière, et défendu par une infanterie supérieure, non-seulement en nombre, mais en qualité. Sans la mort de Merci, le champ de bataille serait resté aux Bavarois et la retraite de l'armée du prince de Condé, au travers des Alpes würtenbergeoises, lui eût été bien funeste.

2° Malgré la mort de Merci, la victoire eût encore été aux Bavarois, si Jean de Vert, revenant de la poursuite de l'aile droite française, se fût porté contre Turenne, non en reprenant d'abord sa première position et parcourant ainsi les deux côtés du triangle, mais en traversant diagonalement la pleine, laissant Allerheim à sa droite, et tombant sur les derrières de la cavalerie weymarienne qui, alors, était encore aux prises avec la troupe autrichienne de Glein, il eût réussi; il manqua d'audace. Le crochet qu'il fit ne retarda son mouvement que d'une demi-heure, mais tel est le sort des batailles, qu'elles dépendent souvent du plus petit accident.

3° Malgré la mort du comte de Merci et la circonspection de Jean de Vert, la victoire restait encore aux Bavarois, si l'infanterie, postée et victorieuse au village d'Allerheim, n'eût pas capitulé. La capitulation qu'elle a acceptée ou proposée est une nouvelle preuve qu'un corps de troupes en ligne ne doit jamais capituler pendant les batailles. Le sort de cette bataille a tenu au faux principe qu'ont en général les troupes allemandes, qu'une fois cernées elles peuvent capituler, s'assimilant mal à propos à la garnison d'une forteresse. *Si le code militaire* de Bavière eût

défendu une pareille conduite comme déshonorante, elle n'eût pas eu lieu et la victoire eût été aux Bavarois. Aucun souverain, aucun peuple, aucun général, ne peut avoir de garantie s'il tolère que les officiers capitulent en plaine, et posent les armes par le résultat d'un contract favorable aux individus des corps qui le contractent, mais contraire à l'armée. Cette conduite doit être proscrite, déclarée infâme et passible de la peine de mort. Les généraux, les officiers, doivent être décimés, un sur dix, les sous-officiers, un sur cinquante, les soldats, un sur mille. Celui ou ceux qui commandent de rendre les armes à l'ennemi, ceux qui obéissent sont également traîtres et dignes de la peine capitale.

4° Condé a mérité la victoire par cette opiniâtreté et cette rare intrépidité qui le distinguait; car si elle ne lui a servi de rien dans l'attaque d'Allerheim, c'est elle qui lui a conseillé, après avoir perdu son centre et sa droite, de recommencer le combat avec sa gauche, la seule troupe qui lui restât; car c'est lui qui a dirigé tous les mouvements de cette aile, et c'est à lui que la gloire doit en rester. Des observateurs d'un esprit ordinaire diront qu'il eût dû se servir de l'aile qui était encore intacte pour opérer sa retraite, et ne pas hasarder son reste; mais avec de tels principes, un général est certain de manquer toutes les occasions de succès et d'être constamment battu. C'est ainsi qu'ont raisonné le comte de Clermont à Crevelt, le maréchal de Contades à Minden, le prince de Soubise à Wilhelmsthal. La gloire et l'honneur

les armes est le premier devoir qu'un général qui livre bataille doit considérer, le salut et la conservation des hommes n'est que secondaire; mais c'est aussi dans cette audace, dans cette opiniâtreté que se trouvent le salut et la conservation des hommes; car quand bien même le prince de Condé se fût mis en retraite avec le corps de Turenne, avant d'arriver au Rhin il eût presque tout perdu. C'est ainsi que le maréchal de Contades, après Minden, perdit dans sa retraite, non-seulement l'honneur des armes, mais plus de monde qu'il n'en eût perdu dans deux batailles. La conduite de Condé est donc à imiter. Elle est conforme à l'esprit, aux règles et aux cœurs des guerriers; s'il eut tort de livrer bataille dans la position qu'occupait Merci, il fit bien de ne jamais désespérer tant qu'il lui restait des braves aux drapeaux. Par cette conduite, il obtint et mérita d'obtenir la victoire.

6e *Observation.* — Turenne avec son armée fut acculé sous Philippsbourg par une armée fort nombreuse; il ne trouva pas de pont sur le Rhin, mais il profita du terrain entre le fleuve et la place pour y établir son camp. Ce doit être une leçon pour les ingénieurs, non-seulement pour la construction des places fortes, mais aussi pour la construction des têtes de pont; ils doivent laisser un espace entre la place et la rivière, de manière que sans entrer dans la place, ce qui en compromettrait la sûreté, une armée puisse se ranger et se rallier entre la place et le pont. C'est ce qui existe à Wittemberg sur l'Elbe, ce que les ingénieurs ont *négligé à Torgau*, ce qui n'existe pas

Cassel, vis à vis Mayence; une armée qui se retire sur Mayence, étant poursuivie est nécessairement compromise, puisqu'il lui faut plusieurs jours pour passer le pont, et que l'enceinte de Cassel est trop petite pour qu'elle puisse y rester sans l'encombrer. Il eût fallu laisser deux cents toises entre la place et le Rhin; l'on doit avoir ce soin dans toute construction de tête de pont devant les rivières de cette importance. A Praga, sur la Vistule, dans la guerre de 1806, on n'eut point égard à ce principe; on eut tort quoiqu'on eût établi de fortes redoutes en avant, formant un grand camp retranché. Dans la même campagne, les têtes de pont que les ingénieurs construisirent en avant de Marienwerder étaient continguës à la Vistule, et elles eussent été d'une faible ressource à l'armée, si elle eût été contrainte de repasser ce fleuve dans une retraite. Les têtes de pont, telles qu'elles sont prescrites et enseignées dans les écoles, ne sont bonnes que devant de petites rivières où le défilé n'est pas long.

CHAPITRE III.

CAMPAGNE DE 1646.

Marche de Turenne, de Mayence à Wesel, et Giessen, pour joindre l'armée suédoise; belle manoeuvre, pour déposter l'archiduc de son camp, près Memmingen. — Observations.

§. Ier.

Au mois d'avril, Turenne réunit son armée à Mayence, se disposant à passer le Rhin pour joindre dans la Hesse l'armée suédoise, commandée par le général Wrangel; mais le cardinal Mazarin lui envoya l'ordre de rester sur la rive gauche, parce que le duc de Bavière avait promis de ne point réunir son armée à celle de l'empereur, si les Français ne passaient pas le Rhin; ce prince ne tint pas compte de sa parole: il joignit son armée à celle des impériaux: réunies, elles se portèrent sur l'armée suédoise et celle de Turenne, qui ne put plus

joindre les Suédois par la route directe; indigné de la mauvaise foi du duc de Bavière, il partit de Mayence, descendit le Rhin jusqu'à Wesel où il le passa, et joignit, le 10 août, l'armée de Wrangel à Giessen sur la Lahn. A son approche, l'ennemi se retira au camp de Friedberg; mais sans rien changer à son plan, Turenne marcha par Aschaffenbourg avec 20,000 hommes, dont 10,000 chevaux et soixante canons, sur Donauwerth, où il passa le Danube se porta sur le Lech, le passa le 22 septembre, et cerna Augsbourg: les Suédois investirent Rain. Cependant, ne voulant pas conduire deux siéges à la fois, il joignit ses efforts à ceux du général Wrangel pour accélérer la chûte de Rain, qui capitula après quinze jours de tranchée ouverte. Il revint alors sur Augsbourg, mais pendant ce temps 1,500 Bavarois s'étaient jetés dans cette place. L'archiduc, qui avait quitté son camp de Friedberg, s'était porté, par Fulde, Schweinfurth, Bamberg, Nuremberg et Straubing, sur le Lech. Turenne renonça à l'espoir de prendre cette ville importante et se porta à Lauingen sur le Danube. L'archiduc campa entre Landsberg et Memmingen: on était au commencement de novembre; il résolut de l'attaquer, mais ayant reconnu que son camp était trop fortement posté, il marcha sur Landsberg, se saisit hardiment du pont du Lech, dépôt où étaient les magasins de l'archiduc, ce qui obligea ce prince à évacuer son excellente position, à repasser le Lech en toute hâte et à rentrer en Autriche pour y prendre ses quartiers d'hiver: l'armée bavaroise hiverna en Bavière. »

§. II.

7e *Observation.* — 1° La marche de Turenne le long de la rive gauche du Rhin, pendant quatre-vingts lieues, pour remonter par la rive droite, sans ordre de la cour, et de son propre mouvement, est digne de lui.

2° Sa marche sur le Danube et le Lech, pour porter la guerre en Bavière, profitant ainsi des fausses marches de l'archiduc, est pleine d'audace et de sagesse.

3° *Il* fit une faute en s'amusant à assiéger Rain, au lieu de se saisir de suite d'Augsbourg, qui, alors, n'avait pas de garnison; les bourgeois se préparaient à lui remettre les clefs: il était toujours temps de prendre Rain, et même il pouvait se passer de cette place. Il eut tort de céder aux sollicitations du général Wrangel, ce qui permit à 1,500 Bavarois de se jeter dans Augsbourg, et à l'archiduc d'y arriver avec son armée.

4° Les manœuvres pour déposter l'archiduc de son camp entre Memmingen et Landsberg, sont pleines d'audace, de sagesse et de génie; elles sont fécondes en grands résultats, les militaires les doivent étudier.

CHAPITRE IV.

CAMPAGNE DE 1647.

Convention entre la France et la Bavière; l'armée de Turenne repasse le Rhin; révolte des troupes weymariennes. — Observations.

§. Ier.

Le 14 mars 1647, la régente et le duc de Bavière signèrent une convention, par laquelle le prince s'engagea à rester neutre, à ne fournir aucun secours à l'empereur, à laisser entre les mains des Français les places fortes d'Ulm, Lauingen, Gundelfingen, Hochstett et Donauwerth. Ces places de sûreté parurent nécessaires pour avoir une garantie contre les changements de dispositions de la cour de Munich. Abandonnée par les Bavarois, l'armée impériale ne fut plus que de 11,000 hommes, dont 6,000 chevaux. L'armée française-weymarienne et suédoise était de 34,000 hommes, dont

20,000 de cavalerie. Turenne reçut l'ordre de se porter en Flandre avec son armée. La cour de Saint-Germain avait en cela deux buts: se renforcer en Flandre, où elle s'était affaiblie d'un fort détachement envoyé en Catalogne, où devait, cette campagne, commander le prince de Condé; empêcher que le parti protestant ne dominât outre mesure en Allemagne et n'y détruisît entièrement le parti catholique. Le saint-siége s'était employé avec activité; il avait mis en jeu tous les ressorts secrets de sa politique. Turenne, qui était campé, représenta inutilement tous les inconvénients attachés à un pareil mouvement. 1° Si la France profitait de la supériorité qu'elle avait en Allemagne, elle contraindrait promptement la maison d'Autriche à la paix, et toute l'influence que perdrait le parti catholique, par l'affaiblissement de cette maison, serait gagnée par la France, qui demeurerait toujours maîtresse d'arrêter les progrès des protestants. 2° Les troupes weymariennes, composées d'Allemands et auxquels il était dû six mois de solde, passeraient difficilement le Rhin; on risquait de voir se désorganiser cette petite armée à laquelle on devait les succès de Noerdlingen, et qui était si précieuse par son courage et son inclination militaire. Mais dans les premiers jours de mai, Anne d'Autriche réitéra ses ordres par une lettre de sa main; il fallut obéir. L'armée repassa le Rhin à Philippsbourg et arriva le 6 juin à Saverne; c'était la dernière étape de l'Allemagne. Les officiers des

troupes weymariennes se réunirent, et se présentèrent chez le maréchal pour lui demander leur solde. Il lui était impossible de les satisfaire, cependant ils ne voulurent entendre à aucune promesse, levèrent leur camp et repassèrent le Rhin; il les suivit avec 5,000 hommes, les atteignit au passage du Rhin, et délibéra s'il les chargerait; il préféra les moyens de douceur, leur laissa effectuer leur passage, et passant lui-même sur la rive droite avec peu de monde, il se rendit au logement du comte de Rosen, leur chef, se logea chez lui et continua ses fonctions de général en chef comme si de rien n'était. Les révoltés résolurent de descendre la rive droite; il nommèrent des députés de leur confiance pour diriger leurs mouvements. Arrivés à Ettlingen dans le pays de Bade, Turenne fit venir dans la nuit 100 hommes de Philippsbourg, fit garotter Rosen et l'envoya à Philippsbourg. Les révoltés se divisèrent en deux partis: presque tous les officiers et sous-officiers et deux régiments entiers se déclarèrent pour Turenne; les autres, au nombre de 1,500, élurent des officiers, traversèrent le Necker et se dirigèrent sur la Tauber; il les suivit, les atteignit à Königshoffen, les chargea, en tua 300, en prit 300; leurs débris se retirèrent sur le Mein; un grand nombre s'enrolèrent dans l'armée suédoise. Cette expédition terminée, il repassa le Rhin et se porta en toute hâte dans le pays de Luxembourg, où il arriva au commencement de septembre; il reçut l'ordre de s' , ce qui décida l'archiduc à faire un

détachement de son armée de Flandre pour garder le Luxembourg.

Le duc de Bavière viola sa parole; il joignit son armée à l'armée impériale, qui alors fut supérieure à l'armée suédoise, battit celle-ci, la chassa au-delà du Weser; arriva sur le Rhin et assiégea Worms: Turenne reçut l'ordre de manœuvrer contre lui; dans les premiers jours de décembre, il fit lever le siége de Worms, et écrivit au duc de Bavière que, nonobstant la convention d'Ulm, il allait le traiter en ennemi.

§. II.

8e *Observation.* — Les armées françaises ont toujours été jouées par ces petits princes du corps germanique. Il aurait été plus utile à la France que l'Allemagne, outre l'Autriche et la Prusse, eût été partagée en trois autres monarchies assez puissantes pour défendre leur territoire, faire respecter la neutralité, et contenir l'ambition de l'Autriche, de la Prusse et de la France même; car cette puissance que nous supposons bornée par le Rhin et les Alpes ne peut avoir des intérêts à démêler qu'en Italie. Si la péninsule est monarchique, le bonheur de l'Europe voudrait qu'elle formât une seule monarchie, qui tiendrait l'équilibre entre l'Autriche et la France, et, sur mer, entre la France et l'Angleterre. L'Europe ne sera tranquille que lorsque les choses seront ainsi: *les limites naturelles.*

CHAPITRE V.

CAMPAGNE DE 1648.

Invasion de la Bavière; combat de Zusmershausen (16 mai); traité de paix signé à Münster, dit traité de Westphalie (24 octobre). — Observations.

§. Ier.

Le 23 février 1648, Turenne passa le Rhin à Oppenheim pour se joindre à l'armée suédoise; il avait 8,000 hommes, dont 4000 de cavalerie et 20 canons, indépendamment des garnisons des places fortes du Danube, du Necker et du Rhin. L'armée impériale craignit de se trouver entre deux feux; elle évacua toute la Hesse et se retira sous le canon d'Ingolstadt. Après avoir opéré cette jonction à Gelnhausen, près Hanau, le 23 mars, il se porta sur la Rednitz; les généraux suédois voulaient entrer en Bohême, il s'y refusa; après quelques jours d'incertitude, il les dé-

a à continuer avec lui sa marche sur Lau-

ingen, où il passa, le 15, le Danube avec 5,000 chevaux d'avant-garde; étant couvert par des marais, il observa l'armée ennemie; elle n'était pas sur ses gardes; il fit avancer pendant la nuit son infanterie, et dans la matinée se porta en avant. Le général Melander, qui avait remplacé l'archiduc dans le commandement de l'armée impériale, se mit en retraite. Cependant Turenne atteignit à Zusmershausen son arrière-garde commandée par Montécuculi, le combat fut opiniâtre; Melander rétrograda pour secourir son arrière-garde; il fut tué; ses troupes évacuèrent le champ de bataille et repassèrent en hâte le Lech. Turenne manœuvra sur le bas Lech, le passa à Rain, et sans s'arrêter au siége de cette place, se porta sur l'Iser à Freysing qu'il surprit ainsi que le pont. La cour de Bavière effrayée quitta sa capitale et se retira à Salzbourg. De Freysing, il marcha sur l'Inn, tâta Wasserbourg, le trouva fortement occupé, revint sur Mülhdorf; il échoua dans tous ses efforts pour y jeter un pont, tous les bâteaux avaient été enlevés; cependant il y séjourna trois semaines et mit à contribution la Bavière, qui fut ravagée avec l'animosité qui caractérise les guerres de religion. Cette conduite est reprochée à sa mémoire.

Piccolomini, qui était accouru de Flandre, réunit une armée à Passau; à cette nouvelle, Turenne revint sur l'Iser; les deux armées s'observèrent pendant trente jours sans qu'il se passât rien d'important. Mais pendant ce *temps, le général suédois* Königsmark, qui

après le passage du Lech, s'était porté en Bohème, eut des succès et prit Prague, ce qui obligea Piccolomini à faire un detachement pour la défense de ce royaume.

Turennne ne voulut pas hiverner dans un pays si éloigné, suivant l'usage de ce temps, il se rapprocha de la France, repassa le Lech le 10 octobre à Landsberg, et le 15, le Danube à Donauwerth. Le 24 octobre, la paix fut signée à Münster; c'est le fameux traité de Westphalie qui établit pour un siècle le droit public de l'Europe. Peu après l'armée française se rapprocha du Rhin et les Suédois de l'Elbe.

§. II.

9e *Observation.* — Il n'y a d'autre événement militaire dans cette campagne que le combat de Zusmershausen. Turenne est le premier général français, qui ait planté les couleurs nationales sur les bords de l'Inn. Dans cette campagne et dans celle de 1646, il parcourut l'Allemagne en tous sens, avec une mobilité et une hardiesse qui contrastent avec la manière dont la guerre s'est faite depuis; cela tenait à son habilete et aux bons principes de guerre de cette école, ainsi qu'au grand nombre de partisans et d'alliés qu'il trouvait partout. L'Allemagne était alors divisée en deux partis, les catholiques, et les réformés que la France appuyait pour humilier la maison d'Autriche qui était à la tête des catholiques.

CHAPITRE VI.

CAMPAGNES DE 1649, 1650, 1651.

1649. Turenne se déclare contre le roi; il est abandonné par ses troupes; paix de Ruel; il est compris dans le pardon de la régente, et revient à la cour. — 1650. Nouveaux troubles; il lève de nouveau l'étendard de la révolte; il traite avec l'Espagne, et commande l'armée espagnole. — Bataille de Rethel (15 décembre). — 1651. Élargissement des princes; Mazarin quitte la France; Turenne quitte les rangs des ennemis et revient à la cour. — Observations.

§. Ier.

Le traité de Münster ou de Westphalie avait rétabli la paix en Allemagne, mais la guerre continuait avec l'Espagne: l'on se battait en Flandre, en Catalogne; la guerre civile éclata en France; la *régente quitta Paris* et réunit une

armée, dont elle confia le commandement au prince de Condé, il cerna la capitale; le prince de Conti et les ducs de Longueville et de Beaufort commandaient l'armée parisienne; le coadjuteur, le duc d'Elbœuf, le duc de Bouillon et un grand nombre de seigneurs, tenaient pour la Fronde. Le maréchal de Turenne, influencé par son frère aîné, le duc de Bouillon, trahit la cour et l'obéissance qu'il lui devait, réunit les officiers de son armée, et les harangua pour leur faire prendre part à la rebellion; il en obtint la promesse, et fit un manifeste contre la régente, elle qui l'avait successivement élevé à tous les grades militaires; c'est d'elle qu'il avait le bâton de maréchal de France et le commandement de l'armée à la tête de laquelle il se trouvait en ce moment. Anne d'Autriche le déclara criminel de lèse-majesté, elle écrivit une circulaire à tous les officiers et commandants de place pour leur défendre de lui obéir. Les troupes françaises restèrent fidèles à leur gouvernement, elles abandonnèrent Turenne qui fut contraint de se refugier en Hollande avec quelques amis. Autant la nouvelle de la déclaration de ce maréchal pour la Fronde et de sa marche sur Paris avec son armée, avait causé de joie dans cette capitale, autant l'annonce de sa fuite en Hollande, y causa d'alarme et de consternation; la paix de Ruel, conclue quelques mois après ramena Turenne à la cour. La régente l'avait compris dans le pardon général.

Dans

§. II.

Dans l'hiver de 1650, de nouveaux troubles éclatèrent; le prince de Condé, le duc de Beaufort et le duc de Longueville furent arrêtés par ordre de la régente et renfermés dans le Donjon de Vincennes. Turenne avec la duchesse de Lougueville se retira à Stenay, place qui appartenait à M. le prince, et leva l'étendard de la révolte. Plusieurs princes et princesses de la maison de Condé, le duc de *Bouillon*, le duc de Larochefoucault, se refugièrent à Bordeaux et firent prendre les armes à cette grande ville. Turenne conclut, le 10 avril, un traité avec la cour d'Espagne, qui stipula qu'elle lui fournirait deux cent mille écus pour la levée des troupes, trois cent mille pour leur entretien et soixante mille par an pour être partagés entre lui, la duchesse de Longueville, et leurs principaux adhérents; que de plus elle mettrait sous ses ordres 5,000 Espagnols, dont 3,000 de cavalerie et fournirait les garnisons des places fortes de la frontière qu'on prendrait; mais que les garnisons des places prises, dans l'intérieur du royaume, seraient fournies par l'armée du maréchal de Turenne.

En conséquence de ce traité, vers le milieu de juin 1650, Turenne parut devant le Catelet à la tête de 18,000 hommes; après trois jours de siége, cette place capitula; il mit le siége devant Guise qu'il prit également. L'archiduc vint de Bruxelles se mettre à la tête de l'armée espagnole; Turenne ne

commanda plus qu'en second. Au commencement d'août, l'armée espagnole passa l'Oise, Turenne voulait la conduire à Paris: les généraux espagnols furent plus circonspects. Le maréchal du Plessis-Praslin, commandant l'armée royale, était campé à Marli. L'archiduc s'empara de Rhétel de Château-Porcien et de Neufchâtel; mais, ayant refusé d'aller outre, Turenne à la tête de 4,000 hommes, passa l'Aisne, battit le marquis d'Hocquincourt qui était à Fismes avec dix régiments de cavalerie, couvert par la Vesle, lui fit 500 prisonniers et le jeta sur Soissons; il avait projeté de se porter sur Vincennes pour délivrer les princes; mais ayant appris qu'ils avaient été transférés au château de Marcoussi sur la route d'Orléans, il renonça à cet espoir et rejoignit l'armée espagnole près de Neufchâtel. Sur la fin de septembre, cette armée investit Mouzon qui se rendit au milieu de novembre, d'où elle alla prendre ses quartiers d'hiver en Flandre. Turenne resta sur la frontière de l'Aisne avec 8,000 hommes.

§. III.

La cour s'était portée devant Bordeaux, et le 8 octobre elle en avait reçu les clefs; aussitôt son retour à Paris, la régente donna l'ordre au maréchal du Plessis-Praslin d'entrer en campagne avec 16,000 hommes et de mettre le siége devant Rhétel; il l'investit le 9 décembre. Turenne y avait laissé 1,800 hommes; mais les travaux du siége furent poussés avec une telle vigueur, que la place capi-

tula en peu de jours; cependant Turenne avait quitté les bords de la Meuse pour accourir à son secours; il arriva, en quatre jours de marche, le 13 décembre, une heure avant le coucher du soleil, devant Rhétel, il apprit que la place venait de capituler. Le lendemain il battit en retraite, il fit quatre lieues et gagna la vallée du Bourg. Le maréchal du Plessis marcha toute la nuit du 14 au 15 sur Juni-ville, il y eut connaissance que Turenne était à trois lieues de lui; il se remit aussitôt en marche; les deux armées se trouvèrent en présence le 15 à trois heures du matin. Turenne sortit de la vallée et gagna les hauteurs de gauche; l'armée du roi le suivit parallèlement sur les collines de droite; les deux armées marchèrent ainsi deux heures. Turenne ne voulait pas combattre, le maréchal du Plessis était au contraire impatient d'en venir aux mains; voyant qu'il était midi et que attait ennemi s'on lui échapper, il descendit dans la vallée entre le bourg de Saint-Étienne et celui de Sompy, au lieu nommé le Champ-Blanc. Les deux armées se rangèrent en bataille: le lieutenant-général marquis d'Hocquincourt commandait la gauche de l'armée royale, le général Rosen le centre, et le marquis Villequier la droite. Le lieutenant-général Lafauge commandait la droite de l'armée de Turenne, le comte de Ligneville la gauche, les marquis de Duras, de Beauvau, de Boutteville et de Montausier, le centre. Les forces du maréchal du Plessis étaient doubles, mais Turenne, s'étant aperçu que toute

l'infanterie royale n'était pas arrivée, descendit dans la vallée à la rencontre du maréchal; sa gauche, à la tête de laquelle il marcha, chargea la droite française, les deux ailes se trouvèrent mêlées, le succès était incertain; mais la droite espagnole, commandée par le lieutenant-général Lafauge, fut enfoncée par le marquis d'Hocquincourt, qui, après l'avoir rompu entièrement et fait Lafauge prisonnier, se porta contre l'aile que commandait Turenne, la chargea pendant qu'elle combattait encore avec la droite française, et après un combat long et meurtrier décida la victoire. Les Espagnols entourés de tous côtés, lâchèrent pied; Turenne se trouva seul avec le lieutenant de ses gardes au milieu des escadrons français; cependant il parvint à s'échapper, gagna d'abord Montmédi, puis Bar-le-Duc, où il rallia les débris de son armée; 1,200 hommes étaient restés sur le champ de bataille, il réunit à peine un quart de ses troupes.

§. IV.

Pendant l'hiver de 1651, les négociations eurent lieu pour la paix; les princes sortirent de prison le 13 février. Mazarin quitta le royaume, et le parlement rendit un arrêt, qui le déclarait perturbateur du repos public et le bannissait. Turenne s'entremit auprès des Espagnols pour les engager à la paix, il ne put y réussir. Dans les premiers jours de mai, ayant reçu des lettres qui l'assuraient de son pardon, il revint à la cour. Pendant toute l'année 1651,

de nouvelles intrigues se formèrent à Paris; le prince de Condé quitta la cour, se rendit dans son gouvernement de Guienne, et recommença la guerre; Turenne refusa de prendre parti contre le roi et lui resta fidèle. Mazarin quitta Cologne et les bords du Rhin, et revint à la cour. Le maréchal d'Hocquincourt commanda l'armée royale contre le prince de Condé; ce ne fut que dans le commencement de 1652 que Turenne fut investi par le roi du commandement de l'armée, conjointement avec le maréchal d'Hocquincourt.

§. V.

10e *Observation.* — 1° La conduite de Turenne dans cette circonstance est peu honorable; sujet du roi, il ne devait pas prendre les armes contre son maître; la raison de la minorité ne pouvait en être une, il avait reconnu la régente; depuis nombre d'années il commandait ses armées; il était comblé de ses bienfaits; en prenant parti pour la Fronde, il suivit l'impulsion du chef de sa maison, le duc de Bouillon son frère, et sous ce point de vue, il pourrait être excusable; dans ce cas, il fallait qu'il quittât le commandement de l'armée que lui avait confié la régente, et que ce fût comme particulier qu'il allât se ranger sous les drapeaux de la Fronde. Mais pratiquer son armée, c'est une infidélité qui ne peut être justifiée ni par les principes de la morale, ni par les réglements militaires; il en fut cruellement *puni, puisque ses soldats* l'abandonnèrent

restèrent fidèles à la voix du devoir et à leur serment.

2° Après la paix de Ruel, Turenne prit de nouveau parti contre la cour; alors il n'était pas employé, il suivit les conseils et les impulsions du chef de sa maison et l'influence qu'exerçait sur lui la duchesse de Longueville : il se retira à Stenay et se déclara pour les princes que la cour tenait opprimés et en prison. Il y a cette fois dans la conduite de Turenne quelques circonstances atténuantes; mais quelques mois après, il est obligé de traiter avec les ennemis de la France, de se mettre à la tête des armées espagnoles pour les aider à prendre les places frontières et à ravager le sol de sa patrie. Ce grand crime est réprouvé par les principes de la religion, de la morale et de l'honneur. Rien ne peut excuser un général de profiter des lumières acquises au service de sa patrie pour la combattre et en livrer les boulevards aux nations étrangères.

11e *Observation.* — 1° A la bataille de Rhétel, il engagea mal à propos le combat; aussitôt qu'il eut connaissance de la reddition de Rhétel, son but étant manqué, il devait faire sa retraite, il devait faire au moins sept lieues dans la journée; il n'eût pas alors été atteint par l'armée française, il n'eût pas été contraint de recevoir le combat contre une armée supérieure; il ne fit que quatre lieues.

2° Lorsque le maréchal du Plessis descendit *la plaine* et se rangea en bataille, Turenne

pouvait encore éviter la bataille en accélérant son mouvement.

Il ne forma aucune réserve derrière ses ailes, ce qui causa sa ruine; une fois enfoncée, sa cavalerie ne put pas se rallier; il se fût donné plus de chances de succès en adoptant un ordre moins étendu.

CHAPITRE VII.

CAMPAGNE DE 1652.

Opérations et manoeuvres de l'armée du roi, sous les ordres des maréchaux de Turenne et d'Hocquincourt; combat de Bléneau (7 avril). — Opérations de l'armée du roi, commandée par le maréchal de Turenne seul; siége d'Etampes; armistice accordé au duc de Lorraine. — Bataille du faubourg Saint-Antoine (3 juillet). — Camp de Villeneuve-Saint-Georges; la cour rentre à Paris. — Observations.

§. Ier.

La cour séjourna une partie de l'hiver en Poitou et en Anjou, pour pacifier ces provinces. Le maréchal d'Hocquincourt, commandait son armée: le cardinal en forma une nouvelle avec des troupes venues de Champagne, et en confia le commandement au

maréchal de Turenne, qui dût agir de concert avec l'armée du maréchal d'Hocquincourt. Les deux armées réunies étaient peu considérables; elles avaient à peine 9,000 hommes, la plus grande partie de cavalerie; mais la cour craignait de se mettre à la discrétion d'un seul général. Elle remonta la Loire, pour s'approcher de Paris; toutes les villes riveraines lui ouvrirent leurs portes, la l'exception d'Orléans; elle s'établit à Gien; pour se rendre dans cette ville, elle avait longé la Loire, et couché à *Sully*. L'armée de la Fronde, forte de 14,000 hommes, commandée par le duc de Beaufort, était cantonnée entre Montargis et la Loire; ce général ayant eu connaissance de la marche de la cour, médita de l'enlever, et envoya à Jargeau, le lieutenant-général Sirot, avec quatre régiments, pour s'assurer du pont de la Loire. De son côté, Turenne, inquiet des dangers que pouvait courir la cour aux approches du fleuve, se porta à Jargeau; il s'y rencontra avec les troupes de Sirot, au moment même où elles y entraient: quoiqu'il n'eût que 200 hommes; il paya d'audace une partie de la journée, jusqu'au soir, que son armée arriva. Ce combat, par lui-même insignifiant, fut d'un grand effet sur la régente. Le lieutenant-général Sirot fut tué. Les armées royales passèrent la Loire; elles se cantonnèrent à Briare et à Bléneau. On était en avril, les fourrages étaient rares, la dislocation de l'armée fut opérée.

Le prince de Condé était en Guienne; il laissa le commandement et la direction d
faires de son parti dans c

prince de Conti; il partit à franc étrier, avec un petit nombre de ses officiers, et après avoir couru mille dangers, il arriva au camp de Lorris, près Montargis, marcha le lendemain sur cette ville, s'en empara, retourna sur le champ contre les cantonnements du maréchal d'Hocquincourt, enleva plusieurs quartiers de dragons, qui étaient cantonnés sur le canal, réunit son infanterie dans Bléneau, rallia tout ce qu'il put de sa cavalerie, et fit sa retraite sur Saint-Fargeau. Turenne, à la première nouvelle qu'il en eut, réunit ses cantonnements, se porta avec son infanterie sur Bléneau; pendant cette marche de nuit, son armée et celle de Condé se cotoyèrent en marchant en sens inverse, et sans s'apercevoir; au jour elles se découvrirent au bruit des clairons et des tambours. L'armée de Turenne n'était que de 4,000 hommes; comment tenir en échec une armée triple, et commandée par Condé? Il prit la position de l'étang de la Bousinière; c'était un défilé formé par l'étang, sur la gauche, et par un bois sur la droite; il plaça ses troupes derrière ce défilé, établit une forte batterie pour battre au milieu, ne fit point occuper le bois par son infanterie, pour ne pas s'exposer à être engagé malgré lui, et passa le défilé avec six escadrons. Aussitôt que l'armée de Condé s'approcha, il repassa le défilé; ce prince, fort étonné de rencontrer l'armée royale en position, se déploya et s'empara du bois; cependant il parut indécis; enfin, il entra dans le défilé. Le vicomte, alors fit volte-face avec sa cavalerie, culbuta la tête de la colonne ennemie, avant qu'elle pût se déployer. Au moment même, il démasqua

sa batterie qui porta le désordre dans les rangs de Condé; il repassa le défilé, et prit position; il avait marché toute la nuit. Dans la soirée, le maréchal d'Hocquincourt rejoignit Turenne, avec tout ce qu'il avait sauvé et rallié de son armée. Malgré cette jonction, et l'arrivée de quelques renforts envoyés de Gien, l'armée royale était encore inférieure; mais la disproportion n'était plus la même. Peu de jours après, le prince de Condé retourna à Paris, où l'appelaient les affaires de son parti; il laissa son armée sous les ordres de Tavannes.

La cour se rendit, quelques semaines après, à Saint-Germain, sur la rive droite de la Seine, par Auxerre, Sens, Fontainebleau et Melun; les deux maréchaux firent une marche de quarante lieues pour la couvrir; ils campèrent successivement à la Ferté-Aleps, à Chartres. L'opinion du maréchal était qu'elle osât et entrât dans Paris; mais Mazarin craignit pour sa personne, et s'y opposa. L'armée du prince de Condé était concentrée à Étampes, pendant que ce prince était à Paris. Sur ces entrefaites, Mademoiselle traversa les deux armées pour se rendre d'Orléans à Paris; Turenne voulut profiter de l'occasion pour surprendre l'ennemi: il ne réussit pas entièrement; cependant il défit plusieurs régiments, fit un grand nombre de prisonniers, et obtint un avantage qui eût été plus important, sans les fausses manœuvres d'Hocquincourt; le cardinal le sentit, il envoya en Flandres ce général, sous le prétexte que les Espagnols faisaient des mouvements, et confia toute l'armée à Turenne.

§. II.

Les esprits étaient fort divisés à Paris, et le parti des mécontents avait une grande confiance dans l'armée qui était à Étampes: pour la décréditer et pour lui ôter l'honneur des armes, la régente ordonna le siége de cette ville: Turenne l'investit, n'ayant point d'armée à redouter en campagne; il ne fit pas de lignes de circonvallation, mais il établit des lignes de contrevallation à portée de fusil de la place; il se flattait que le défaut de vivres lui en rendrait promptement raison, lorsqu'il apprit que le duc de Lorraine entrait en Champagne, qu'il marchait sur la capitale, qu'il était d'intelligence avec les Frondeurs, et que son but principal était de faire lever le siége d'Étampes; il résolut alors de brusquer l'attaque, et donna plusieurs assauts qui n'eurent point un succès complet. Il était tellement dépourvu des objets nécessaires, que la cour fut obligée de lui envoyer ses chevaux pour le service de l'armée. Ayant appris que le duc de Lorraine était arrivé à Charenton, et se disposait à passer la Seine; il ne perdit pas un moment, leva le siége, se porta sur Corbeil; les chevaux de la cour furent employés pour traîner l'artillerie des batteries qu'il évacua; il traversa la forêt de Sénars, passa la petite rivière d'Yères, à Brunoy, fit une marche de nuit autour de Gros-Bois, et arriva, à la pointe du jour, sur le camp du duc de Lorraine qui appuyait sa gauche à Villeneuve-Saint-Georges et sa droite aux premiers bois de la Grange, et

s'était couvert de six redoutes qu'il avait élevées et palissadées dans la nuit; son armée était de 10,000 hommes. Turenne établit son camp vis à vis Villeneuve-Saint-Georges.

Le principal engagement qu'avait pris avec les Frondeurs le duc de Loraine, était de faire lever le siége d'Étampes; son but était rempli: ce prince n'avait plus d'états: la Lorraine était toute entière occupée par une armée du roi; il ne possédait plus que son armée qu'il ne voulait pas exposer à sa ruine dans un engagement sérieux. Il avait toujours dans son camp des négociateurs de Mazarin; le prétendant d'Angleterre s'y rendit. Enfin, au moment où l'armée de Turenne n'était plus éloignée que d'une portée de canon; il signa l'*ultimatum*, consentit à cesser sur-le-champ les hostilités, à livrer son pont sur la Seine et à quitter la France, sous quinze jours; il se mit de suite en marche à cet effet; il passa l'Yères. Une heure après, l'armée des princes arriva sur la Seine de l'autre côté de Villeneuve-Saint-Georges, et au lieu de l'armée de Lorraine, aperçut sur l'autre rive l'armée du roi. Si la jonction se fût faite avec le duc de Lorraine, la supériorité numérique des Frondeurs eût été telle, que la cour n'aurait plus eu d'autre parti à prendre, que celui de se retirer sur Lyon, ne pouvant compter sur la Bourgogne.

§. III.

Condé accourut en toute hâte de Paris, se mit à la tête de son armée; il la ramena entre Saint-Cloud et Surenne, gardant le pont de

Saint-Cloud. Le premier juillet. Turenne passa la Marne à Meaux, se porta sur Épinay; le maréchal de la Ferté le joignit: la cour s'établit à Saint-Denis. Il jeta un pont vis à vis Épinay, profitant d'une île formée par la Seine, afin de pouvoir attaquer Condé sur les deux rives; mais ce prince leva son camp, traversa le bois de Boulogne, et se présenta à la barrière de la Conférence. Les Parisiens lui refusèrent l'entrée de leur ville; il tourna les murailles. Turenne, qui suivait son mouvement, marcha sur la Chapelle; il arriva à temps pour charger l'arrière-garde. L'intention de Condé était de se porter sur Charenton; mais, vivement poussé, il se jeta dans le faubourg Saint-Antoine, derrière les retranchements que les bourgeois avaient construits autour de leur faubourg, pour se mettre à l'abri des maraudeurs qui infestaient les environs de la capitale, et qui s'appuyaient d'un côté aux pieds des collines de Charonne, et de l'autre à la Seine; ils avaient dix-huit cents toises de circuit. Ce faubourg formait une patte d'oie; les principales rues aboutissaient à la porte de la ville, sous la Bastille, dont le canon dominait tout le faubourg, et enfilait les trois débouchés; indépendamment de cela, des barricades furent élevées au milieu de ces trois rues, et le prince de Condé fit occuper et créneler les principales maisons, par des détachements d'infanterie. Turenne attaqua ce faubourg; il pénétra par trois points: la droite, sous les ordres du marquis de Saint-Megrin, entra par la rue de Charenton; le centre, où se trouvait le maréchal, s'empara de la barrière

du Trône; et la gauche, sous le marquis de Navailles, longea la rivière, se dirigeant sur la place d'armes. Les retranchements n'opposèrent pas de résistance; on se battit aux barrières: Saint-Megrin s'empara de celle de Charonne, et mit en déroute les troupes qui lui étaient opposées; sa cavalerie se lança imprudemment dans la rue, et arriva jusqu'à la place du marché; elle fut chassée par Condé, qui la battit avec une cinquantaine d'officiers d'élite. A la gauche, les troupes royales parvinrent jusqu'à la barrière, elles s'emparèrent même du jardin de Rambouillet; mais les ducs de Beaufort et de Nemours s'avancèrent à la tête de la jeunesse de Paris, et les repoussèrent. Navailles avait eu la précaution de faire occuper solidement les têtes de rues, ce qui lui donna les moyens de conserver la barrière. Turenne pénétra lui-même dans la principale rue; il arriva à l'abbaye Saint-Antoine, mais il fut repoussé par le prince, qui accourut à la tête de quelques officiers de sa maison, et le ramena jusque au-delà de la barrière. Peu d'instants après, Turenne rentre dans la rue avec des troupes fraîches. Un grand nombre de petits combats singuliers signalaient la bravoure des deux partis, lorsque enfin le maréchal de la Ferté arriva avec l'artillerie: Turenne en plaça aussitôt une batterie près de l'abbaye Saint-Antoine, et en envoya également à l'attaque de droite et à celle de gauche, profitant, d'ailleurs, de la grande supériorité de ses troupes, il enleva plusiers grosses maisons où s'étaient crénelés les Frondeurs, qui, se voyant forcés de tous côtés, perdirent courage et se sou

rent en désordre sur la place d'armes, en avant de la porte Saint-Antoine. Dans ce moment, Mademoiselle apporta aux bourgeois, de service à cette porte, l'ordre de l'Hôtel-de-Ville, de l'ouvrir à l'armée de Condé, qui, ranimée par cette heureuse nouvelle, rentra dans Paris avec assez d'ordre, et alla se camper et se retrancher sur l'autre rive de la Seine, derrière la petite rivière des Gobelins. Au même moment, Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille, ce qui empêcha l'armée du roi de poursuivre, dans la capitale, l'ennmi vaincu qui lui échappait. Ce combat fut fort opiniâtre; l'animosité était grande de part et d'autre; surtout parmi les officiers. La cour en avait été spectatrice des hauteus de Charonne, où elle s'était placée dès le matin. Dans la nuit, elle retourna à Saint-Denis.

§. IV.

Quelques semaines après cette bataille, une armée de 20,000 Espagnols, auxquels s'était joint le duc de Lorraine, entra en Picardie, et marcha sur la capitale au secours de la Fronde. A cette nouvelle l'alarme fut extrême à la cour qui était toujours à Saint-Denis; elle courait le danger de se trouver entre l'armée espagnole et Paris. Rouen et Dijon se refusaient à la recevoir; il ne paraissait plus lui rester de ressource que de se refugier à Lyon; mais Turenne s'opposa fortement à ce parti désespéré qui eût entraîné la perte de toutes les places de Picardie, donné une nou- *activité* à la guerre civile, et accrédité la Fronde,

Fronde, dont les partisans diminuaient à Paris. En effet, après l'entrée du prince dans cette capitale, des massacres avaient eu lieu à l'hôtel-de-ville, ce qui avait accru le désir des habitants de voir se terminer la guerre civile et le roi revenir dans son palais. Turenne conseilla à la régente d'établir sa cour à Pontoise, où avec sa garde elle serait en sûreté; il paraît d'ailleurs que les Frondeurs portaient de grands ménagements au séjour du roi. Le maréchal se porta avec l'armée sur Compiègne, pour s'opposer à la marche de l'armée espagnole qui était double de la sienne, mais qui n'avait aucun intérêt à frapper des coups décisifs. En effet l'archiduc s'approcha de l'Oise, eut quelques succès sur le duc d'Elbeuf, qui se laissa cerner avec 5 à 600 hommes; puis il retourna en Flandre, laissant le duc de Lorraine avec un détachement de l'armée espagnole, pour hiverner en Champagne. Cet orage ainsi conjuré, Turenne se rapprocha de Paris, et campa à Gonesse, où il séjourna un mois. Il ne tarda pas à apprendre que le duc de Lorraine marchait de nouveau sur la capitale; il marcha à sa rencontre, et campa à Brie-Comte-Robert, où, ayant pensé que le projet du duc de Lorraine était de se joindre à Villeneuve-Saint-Georges, à l'armée du prince de Condé, il s'y porta en hâte, et arriva au moment où les fourriers de l'ennemi entraient pour marquer le logement de leur armée; le duc de Lorraine, ayant ainsi manqué sa jonction à Villeneuve Saint-Georges, se porta sur Ablon, où, quelques jours après, il effectua sa jonction avec le prince de Condé. Turenne prit la position de Villeneuve-Saint-

Georges, la gauche appuyée au village, la droite aux bois de la Grange, le front couvert par les six redoutes qu'avait fait construire, quelques mois avant, le duc de Lorraine, et qu'il réunit par des courtines. Il jeta deux ponts sur la Seine et les couvrit par une bonne tête de pont. Condé, sans profiter de l'avantage du nombre qu'il avait acquis par sa jonction avec l'armée de Lorraine, prit position à Limeil et se retrancha à une portée de canon du camp de l'armée royale. Le duc de Lorraine campa à Brie-Comte-Robert, tenant l'armée du roi comme enveloppée; celle-ci ne pouvait pas tirer de vivres de la rive droite de la Seine; mais moyennant la possession de Corbeil et de sa tête de pont, elle fourrageait sur la rive gauche et se maintenait toujours dans l'abondance. Enfin, au bout de six semaines, pendant lesquelles il ne se passa rien d'important, les choses parurent mûres dans Paris. Mazarin céda à l'orage, et se retira à Bouillon, ce qui concilia à la cour les esprits de la capitale: ils n'étaient plus retenus que par la pensée que Turenne était cerné dans son camp. La régente lui envoya en conséquence l'ordre d'en sortir pour l'accompagner dans son entrée dans sa capitale. Condé était tombé malade et s'était fait transporter à Paris. Turenne fit jeter quatorze ponts sur l'Yères, la passa dans la soirée du 5 octobre, marcha sur Corbeil, sur Chaumes, passa la Marne à Meaux, et campa près de Senlis. La cour quitta Meulan où elle s'était rendue, alla à Saint-Germain, y séjourna *quatre jours*, et fit son entrée à Paris, le 21 *bre*, passant par Saint-Cloud et le bois de

Boulogne. Le roi était à cheval; il traversa le faubourg Saint-Honoré. Toutes les villes du royaume suivirent l'exemple de la capitale. Les deux partis du parlement, celui de Pontoise, et celui resté à Paris, se réunirent, la guerre civile fut terminée. Condé, avec l'armée espagnole et celle de Lorraine, se retira en Champagne; il continua à servir contre sa patrie. Louis XIV fut accueilli à Paris avec enthousiasme. Le duc d'Orléans, son oncle, se retira à Blois: le coadjuteur fut arrêté quelques mois après. Aussitôt que Turenne vit le roi rétabli dans sa capitale, il en partit avec l'armée pour se porter en Champagne; il chassa Condé et l'armée ennemie du royaume et assiégea Bar-le-Duc; Mazarin se rendit à son camp. Depuis qu'il avait quitté le royaume, il avait habité Sedan. La basse ville de Bar-le-Duc fut emportée d'assaut, la haute ville soutint douze jours le siége. Le prince de Condé vint avec la cavalerie jusqu'à Vaubecourt; Ligny se rendit dans le même temps au maréchal de la Ferté. Le maréchal voulait qu'on assiégeât Sainte-Menehould et Réthel; mais on était dans le cœur de l'hiver, et autour de ces villes il n'y avait pas de quoi mettre l'armée à couvert. Château-Porcien ouvrit ses portes après sept jours de siége; mais, pendant ce temps, Condé prit Vervins, ce qui décida Turenne à continuer la campagne et à porter le siége devant cette ville qu'il reprit; l'armée entra ensuite en quartier d'hiver en février. Le soldat, pendant cette arrière-campagne, témoigna hautement son mécontentement contre le cardinal: il manquait de vivres, l'hiver était très-froid; il fut

souvent réduit à manger de la chair de cheval et des trognons de choux, qu'il appelait le pain du cardinal.

12e *observation* — 1° Turenne avait prévenu le maréchal d'Hocquincourt que ses quartiers étaient exposés.

2° La manœuvre habile qu'il fit pour en imposer à Condé et qui lui réussit, fut considérée dans le temps, comme le plus grand service qu'il pût rendre à la cour; en effet, s'il s'en fût laissé imposer, elle eût été obligée de quitter Gien, ce qui eût été d'une fâcheuse influence sur les affaires politiques; mais il est évident que le maréchal n'avait pas le projet de tenir sa position; si Condé se fût décidé à l'attaquer, il avait tout préparé pour sa retraite: c'est ce que prouve la précaution qu'il prit de retirer tous les postes placés dans le bois, pour ne pas les exposer et se trouver engagé malgré lui; une fois qu'une affaire est commencée, elle s'engage graduellement. Il tint ses troupes réunies assez à portée du défilé pour en rendre le passage dangereux au prince, assez près pour pouvoir lui faire du mal par le feu d'une batterie postée de manière à battre en plaine, dans la longueur du défilé, mais assez éloignée pour que rien ne se trouvât compromis: cette circonstance ne paraît rien; cependant c'est ce rien qui est un des indices du génie de la guerre.

3° Cette manœuvre si délicate, exécutée avec tant d'habileté et tant de prudence, ne saurait cependant être recommandée. Turenne, aussitôt qu'il eut réuni sa cavalerie, devait se retirer du *côté de Saint*-Fargeau pour revenir ensuite en *t*, mais seulement après sa jonction avec

le maréchal d'Hocquincourt. Les règles de la guerre veulent *qu'une division d'une armée évite de se battre seule contre toute une armée qui a déjà obtenu des succès.* C'est courir le danger de tout perdre sans ressources; le prince de Condé avait plus de 12,000 hommes, Turenne n'en avait que 4,000.

4° Le point de rassemblement des quartiers des deux armées, avait été indiqué trop près de l'armée; c'était une faute: *il faut que le point de réunion d'une armée, en cas de surprise, soit toujours désigné en arrière, de sorte que tous les cantonnements puissent y arriver avant l'ennemi;* dans cette position, il devait être désigné entre Briare et Saint-Fargeau.

13e *Observation.* — La marche de Turenne contre le prince de Lorraine avait toute espèce d'avantages.

1° Il sortait lui-même d'embarras, puisqu'au camp d'Étampes, il se trouvait entre les deux armées et qu'étant arrivé sous Gros-Bois, il les avait dépassées toutes les deux.

2° Il se ménagait la possibilité de battre isolément le duc de Lorraine.

3° Enfin, l'intérêt, le caractère et l'esprit de ce prince l'autorisaient à espérer qu'il lui ferait facilement prendre le parti qui conviendrait au roi, aussitôt qu'il le pourrait atteindre seul.

14e *Observation.* — Le séjour de Turenne au camp de Villeneuve-Saint-Georges, pendant six semaines devant deux armées supérieures en force, est bien hasardeux; quel motif a pu le porter à courir un tel danger? Son camp n'était pas tellement fort qu'il ne pût être forcé, ce qui aurait entraîné la ruine de son armée

et celle du parti de la cour. Sa position paraissait tellement critique qu'elle a retardé la soumission de Paris.

15e *Observation.* — 1° Le prince de Condé dans cette campagne n'a pas montré cette audace dont était animé le général à Friedberg et à Nœrdlingen; il ne devait pas s'en laisser imposer à Bléneau par des démonstrations; même réunies, les deux armées royales étaient inférieures à la sienne; il devait lui être démontré qu'il n'avait pas devant lui des forces considérables; il se contenta d'un avantage insignifiant; il s'en tint aux préliminaires sans mettre son entreprise à fin. Avec un peu de son audace habituelle, il était près d'obtenir les dernières faveurs; il méprisa de cueillir les fruits de sa combinaison et de la faute du maréchal d'Hocquincourt.

2° Après sa jonction avec le duc de Lorraine, ayant des forces si supérieures, on ne voit pas bien pourquoi il se contente de se retrancher sur les hauteurs de Limeil, au lieu d'attaquer l'armée du roi; il pouvait avoir autant de canons qu'il en voudrait étant aussi près de Paris, et un succès décisif dans cette circonstance pouvait seul rétablir ses affaires et soutenir son parti dans la capitale; *Condé manqua ce jour-là d'audace!*

CHAPITRE VIII.

CAMPAGNE DE 1653.

Turenne empêche l'archiduc de passer l'Oise par ses marches et ses campements. — Observations.

§. Ier.

La campagne précédente s'était terminée en février, l'armée avait été envoyée en quartier d'hiver sur la Loire et dans le Poitou; elle ne put entrer en campagne cette année que fort tard; elle débuta par le siége de Rhétel, qui capitula, le 8 juillet, après trois jours de tranchée ouverte.

Cependant une armée de 30,000 hommes était entrée en Picardie; elle menaçait de se porter dans le cœur du royaume, on n'avait à lui opposer que 16,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie. Les esprits étaient fort agit Paris; Bordeaux était en armes, et l'appi du prince de Condé de la capitale pouvait des *conséquences funestes.*

Turenne se porta à la rencontre de l'ennemi, le 18 juillet; il campait à Ribemont, près de la Fère, lorsque le roi et le cardinal se rendirent à son camp pour y tenir conseil sur les graves conjonctures où l'on se trouvait; plusieurs parties furent proposés: les uns voulaient que l'on jetât 5,000 hommes d'infanterie et 1,000 de cavalerie dans les places de la frontière; qu'avec 9,000 cavaliers et 1,000 fantassins d'élite l'on inquiétât la marche de l'armée, enlevât les convois, menaçât ses communications; d'autres rejetaient bien loin l'idée d'affaiblir l'armée et proposaient au contraire de prendre position derrière l'Oise, d'en défendre le passage, et, lorsqu'il serait forcé, de centraliser sur Paris les réserves et les secours que pourraient offrir les dépôts et les provinces. Turenne n'approuva aucun de ces deux partis, l'un et l'autre avaient des inconvénients; il était impossible de défendre le passage d'une rivière comme l'Oise, cependant quand l'ennemi l'aurait forcé; il se vanterait d'un succès, dont l'influence serait grande sur le moral de l'armée et sur l'opinion de la capitale; il proposa, ce qui fut adopté, de rester en corps d'armée, de cotoyer à quatre ou cinq lieues l'armée espagnole dans sa marche, de faire une guerre de marches et de mouvements; le soldat n'aurait aucune raison de se croire inférieur à l'ennemi, on consommerait ainsi la saison et, tant que l'on éviterait toute action, l'on serait en mesure de s'opposer à tout. Le roi retourna à la Fère. L'armée espagnole, campée à Font-Somme, leva son camp le 1er août; elle passa entre l'armée française et la Somme et se porta,

par Saint-Simon près de Ham, à Roye qu'elle assiégea; elle manœuvrait entre l'Oise et la Somme. Turenne quitta son camp de Ribemont, longea l'Oise, campa le 3 août à Fargnier, le 5 à Noyon; il y apprit qu'après deux jours de tranchée ouverte, la petite ville de Roye qui, n'ayant point de garnison, était défendue par les bourgeois, avait ouvert ses portes. Après la prise de cette ville, les Espagnols parurent incertains s'ils devaient se diriger sur leur gauche ou sur leur droite, sur l'Oise ou sur la Somme; la première direction les approchait de Paris, la deuxième les en éloignait. Ils prirent ce second parti; ils remontèrent la Somme et campèrent à Bray. L'armée du roi était à Eppeville, près de Ham, le 10, quand elle apprit par une lettre interceptée qu'un convoi considérable partait de Cambrai pour le camp ennemi. Elle passa aussitôt la Somme à Ham, campa à Manancourt à la tête d'un ruisseau, qui se jette dans la Somme à Mont-Saint-Quentin, près Péronne. La cavalerie marcha au devant du convoi, qui instruit du mouvement des Français, rentra dans Cambrai. Le général ennemi ayant appris que l'infanterie française se trouvait ainsi isolée, marcha à elle pour profiter de cette circonstance, et jeta à cet effet des ponts sur la Somme qu'il passa. Mais Turenne, avec sa cavalerie, revint à son camp de Manancourt, le leva, se rapprocha de Péronne et s'établit près du Mont-Saint-Quentin. Le 13 août, l'armée espagnole fit une marche forcée, dépassa Bapaume dans la nuit, arriva à neuf heures du matin entre Manancourt et Péronne. Toutes les reconnaissances françaises ayant été prises, on n'apprit

à l'armée française des nouvelles de l'ennemi que par ses coureurs. L'alarme fut grande, les maréchaux se hâtèrent de mettre leur armée en bataille. La Ferté occupa la gauche sur une position des plus mauvaises, étant dominé de tous côtés par des hauteurs qu'il était impossible de disputer à l'ennemi; l'inquiétude des généraux passa aux soldats: si on restait sur ce mauvais champ de bataille, on était battu. Cependant l'ennemi approchait. Turenne ordonna de marcher en avant, de gagner la montagne, certain d'y trouver, dans quelque lieu qu'il rencontrât l'ennemi, des positions préférables à celles qu'il occupait. Effectivement il en trouva une bonne à deux mille toises de celle qu'il quittait; sa gauche s'y appuyait à une hauteur presque inaccessible, près du village de Buires, son front était couvert par un ruisseau qui se jette dans la Somme à Péronne. Cette position était très-étroite; il plaça l'armée sur cinq lignes; depuis plusieurs heures elle y était, quand l'armée espagnole se présenta à trois heures après midi. Le prince de Condé voulait attaquer sur l'heure, les généraux espagnols en pensèrent autrement; leurs troupes étaient trop fatiguées, disaient-ils; ils voulurent leur donner la nuit de repos: l'armée du roi en profita pour se couvrir de retranchements, et le lendemain 14, les généraux espagnols ne jugèrent plus devoir courir les dangers de l'attaque. Les deux armées restèrent trois jours en présence; le 18, les Espagnols décampèrent, remontèrent la Somme pour surprendre Guise. Turenne prévit leur dessein et jeta 2,500 hommes dans Guise; ainsi prévenus, *ils renoncèrent* à leur entreprise et se campè-

rent à Caulincourt, village entre Ham et le Catelet. L'armée du roi campa à Golancourt, à une lieue de Ham, sur la gauche de la Somme, se trouvant ainsi à quatre lieues de l'ennemi, la Somme entre deux. Les deux armées s'observèrent une quinzaine de jours, jusqu'au 1er septembre, que l'armée espagnole marcha de nouveau par sa gauche et se porta sur Rocroy, qu'elle investit.

Turenne n'avait que deux partis à prendre, ou se porter sur Rocroy pour inquiéter ou retarder le siége, ou attaquer lui-même une place qui compensât la perte de cette ville. Il prit ce dernier parti; il se porta en toute diligence à Mouzon, place forte sur la Meuse entre Sédan et Stenay, il la cerna le 2 septembre sans faire de lignes: elle ouvrit ses portes après dix-sept jours de tranchée ouverte; il marcha aussitôt après sur Rocroy, mais cette place venait aussi de capituler. Les deux armées ne firent plus rien le reste de la campagne, en décembre elles entrèrent en quartier d'hiver.

§. II.

16e *Observation.* — 1° Cette campagne s'est passée en manœuvres; elle est fort intéressante; le prince de Condé ne commandait pas l'armée espagnole, c'était l'archiduc qui ne voulait pas compromettre son armée; son dessein était de prendre quelques places pour arrondir la frontière de la Flandre, de nourrir la guerre en Picardie et en Champagne, et, si l'occasion *s'en présentait belle, de* battre l'armée fran-

çaise à coup sûr; c'était ce que l'intérêt de l'Espagne lui conseillait. Marcher à Paris, quelque chose qu'il en pût coûter, relever le parti de la Fronde, encourager la révolte de Bordeaux, accroître les mécontents déjà très-nombreux dans le royaume, voilà ce que desirait le prince de Condé.

Dans de pareilles circonstances, le parti que prit Turenne était convenable; mais il eût été bien dangereux dans toute autre conjoncture. Côtoyer une armée double en force, est une opération bien difficile; il est bien peu de positions assez fortes pour pouvoir protéger une armée si inférieure en nombre; il ne paraît pas d'ailleurs qu'il ait eu le soin de prendre tous les soirs un camp choisi: au contraire, il a souvent campé dans de mauvaises positions où son armée était compromise, telle qu'à Mont-Saint-Quentin. Il dut au hasard la bonne position qu'il occupa quelques heures après, et elle n'était pas telle qu'il n'y eût été forcé si le prince de Condé avait été le maître.

2° Surpris à Mont-Saint-Quentin, la première pensée qu'aurait eue un général ordinaire, eût été de se couvrir par la Somme en la repassant à Péronne, dont il n'était éloigné que d'une demi-lieue; mais que fût-il arrivé? L'ennemi eût aussi passé la Somme, il eût fallu rester en position et risquer une affaire pour l'arrêter. Cependant ce mouvement de retraite eût influé sur le moral des troupes et sur celui des ennemis en sens inverse. Passer la Somme, c'eût été ajourner, mais accroître la difficulté, on eût paré au mal du moment en *empirant* l'état des affaires. Turenne paya

d'audace, marcha à la rencontre des ennemis; il était sûr que par ce mouvement il les déconcerterait, qu'il accroîtrait leur irrésolution et gagnerait la journée, parce qu'il faudrait qu'ils changeassent quelque chose à leur marche, qui avait été dirigée dans la supposition qu'il occupait le Mont-Saint-Quentin. Pendant la nuit, il serait à temps, après avoir vu l'ennemi, et observé sa contenance, de prendre un parti: il était probable d'ailleurs que dans ces pays de collines, l'armée trouverait une bonne position, susceptible d'être retranchée en peu d'heures, et alors on aurait maintenu la réputation des armes, cette partie si essentille de la force d'une armée. Turenne se retrancha; ce grand capitaine faisait usage fréquemment des ouvrages de campagne; cependant son armée avait trop de cavalerie et en proportion trop peu d'infanterie pour qu'il tirât tout le parti possible de la science de l'ingénieur. Dans cette guerre de marches, de manœuvres, il eût fallu se retrancher tous les soirs et se placer toujours dans une bonne défensive; les positions naturelles que l'on trouve ordinairement ne peuvent pas mettre une armée à l'abri d'une armée plus forte sans le secours de l'art.

Il est des militaires qui demandent à quoi servent les places fortes, les camps retranchés, l'art de l'ingénieur; nous leur demanderons à notre tour comment il est possible de manœuvrer avec des forces inférieures ou égales sans le secours des positions, des fortifications et de tous les moyens supplémentaires de l'art? *Il est probable que si le prince* de Condé eût

commandé, il eût attaqué le soir même du jour de son arrivée, ce qui eût déconcerté Turenne qui avait une armée inférieure et avait adopté un plan de campagne d'observation, qui voulait qu'il ne se compromît jamais.

Achille était fils d'une déesse et d'un mortel: c'est l'image du génie de la guerre; la partie divine c'est tout ce qui dérive des considérations morales du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat qui est fort et vainqueur, faible et battu selon qu'il croit l'être; la partie terrestre c'est les armes, les retranchements, les positions, les ordres de bataille, tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles.

CHAPITRE IX.

CAMPAGNE DE 1654.

Siége d'Arras; Turenne force les lignes (24 août). — Marches et manoeuvres pendant l'arrière saison. — Observations.

§. Ier.

TURENNE ouvrit la campagne de 1654 par le siége de Stenay, place forte qui appartenait à la maison de Condé, ce qui décida l'archiduc à entreprendre le siége d'Arras. Cette place était forte, mais la garnison très-faible; il l'investit le 5 juillet avec 32,000 hommes. Cependant l'armée française s'approcha de la Somme; elle campa à Péronne et fit entrer quelques secours dans Arras avant que les lignes des Espagnols ne fussent terminées, ce qui n'eut lieu que le 14 juillet. De Péronne elle se porta entre Cambray et Arras, le 17 elle arriva à Mouchy-le-Preux, village à une lieue et demie d'Arras et à une portée de canon des

lignes de circonvallation; elle était de 16,000 hommes: elle y prit position, la droite à la Scarpe, la gauche au Cogeul, ses flancs étant ainsi parfaitement appuyés à ces deux obstacles naturels; Turenne couvrit son front par de fortes lignes et s'établit à Mouchy-le-Preux avec son quartier-général: il aurait pu occuper cette position dès midi, mais craignant d'y être attaqué immédiatement, il s'arrêta plus loin et n'arriva à la position de Mouchy qu'à la chûte du jour afin d'avoir toute la nuit pour se retrancher. Ce camp avait une étendue de deux mille cinq cents toises; il était à cheval sur la route de Bouchain à Valenciennes. La présence de l'armée donna du courage aux assiégés. Les gouverneurs de toutes les places voisines inondèrent la campagne de détachements pour intercepter les convois des Espagnols et gêner leurs communications. Effectivement, ils ne purent plus recevoir de munitions et de vivres qu'en employant les chevaux de leur cavalerie et des mulets de bât. Ce grand soin à intercepter tous les convois donna lieu à bon nombre d'escarmouches et d'affaires de cavalerie. Un des convois fut détruit par un accident fortuit; il traversait la plaine de Lens, il était fort de plusieurs centaines de chevaux, chaque cavalier portant en croupe un sac de poudre: un malheureux cavalier ayant, malgré les défenses, allumé sa pipe, le feu se communiqua; hommes, chevaux, tout périt, hors trois ou quatre cavaliers estropiés qui furent ramassés par le parti français. Cependant comme les Espagnols avaient eu le temps d'approvisionner *abondamment* leur camp, ils n'en continuèrent

rent pas avec moins de vigueur les travaux du siége. Le 14 juillet ils avaient ouvert la tranchée; le gouverneur se défendait avec intrépidité. La cour pressait Turenne d'attaquer les lignes pour dégager la place, mais cette opération n'était pas dans l'opinion de l'armée; les lignes étaient fortes: elles consistaient dans un fossé perdu, large de neuf pieds, bien palissadé, qui était en avant d'une espèce d'esplanade couverte de douze rangs de trous de loup, derrière laquelle étaient le fossé et les lignes d'un profil ordinaire.

Sur ces entrefaites Stenay ayant capitulé, l'armée du maréchal d'Hocquincourt arriva le 17 août sous Arras, ce qui vu les pertes que les assiégeants avaient éprouvées depuis un mois de tranchée ouverte, remit de l'égalité entre les deux armées. Le maréchal d'Hocquincourt s'empara de St.-Pol, campa le 19 à Aubigny, Turenne se porta à sa rencontre avec 1,500 chevaux. En revenant le même jour dans son camp, il côtoya les lignes espagnoles à portée de mitraille, elles tirèrent, lui tuèrent quelques hommes, ce qui excita des observations de la part des personnes qui l'accompagnaient, à quoi il répondit: *Cette marche serait imprudente, il est vrai, si elle était faite devant le quartier de Condé, mais j'ai intérêt à bien reconnaître la position, et je connais assez le service espagnol pour savoir qu'avant que l'archiduc en soit instruit, qu'il en ait fait prévenir le prince de Condé et ait tenu son conseil, je serai rentré dans mon camp.* Voilà qui tient à la partie divine de l'art.

Le 24 août la place était aux abois par dé-

faut de poudre; le maréchal passa la Scarpe après le coucher du soleil avec son armée et celle du maréchal de la Ferté et se réunit au maréchal d'Hocquincourt. Chacune de ces trois armées attaqua un quartier séparé et fit faire en outre une fausse attaque sur les quartiers opposés; l'ennemi fut surpris; il ne tira le canon d'alarme que lorsque l'infanterie française étant à cent pas des lignes, alluma ses mêches de fusil, ce qui produisit une espèce d'illumination sur toute la ligne, et démasqua sa marche. L'attaque du maréchal de la Ferté échoua, celle de Turenne réussit: il perça les lignes sur cinq bataillons de hauteur, fit aussitôt combler avec des fascines les fossés, pratiquer des passages pour sa cavalerie. Le prince de Condé dont le quartier était du côté opposé, accourut avec ses escadrons; à la pointe du jour la position des Français était critique, parce qu'ils s'étaient débandés pour piller les tentes; mais le prince ne fut pas appuyé par l'archiduc qui battit en retraite. Les Espagnols perdirent tous leurs bagages, soixante-trois pièces de canon et 3 à 4,000 hommes tués, blessés, ou prisonniers; la perte de l'armée française se monta à 400 hommes hors de combat. Cette action militaire éleva au plus haut degré dans l'Europe la réputation du maréchal de Turenne. La cour quitta Péronne et séjourna plusieurs semaines à Arras.

§. II.

Le cardinal retint à la cour les maréchaux d'Hocquincourt et de la Ferté, afin que Turenne

restât seul chargé du commandement de l'armée. Celui-ci, le 6 septembre, marcha sur le Quesnoy, s'en empara, et ordonna le rétablissement des fortifications; il occupa un camp en avant de Binch et se porta sur Maubeuge où il faillit être surpris par le prince de Condé; arrivé de nuit au camp qu'il avait désigné, ses bagages s'embarrassèrent dans les colonnes, et l'armée passa la nuit en désordre. Quelques jours après il prit position à Cateau-Cambrésis où il séjourna, prit les deux châteaux d'Anvillers et de Girondelle proche Rocroy, et entra en quartier d'hiver. Pendant ces trois mois il eût divers petits combats à l'occasion des fourrages; il les faisait soutenir par plus de 1,500 chevaux commandés par un lieutenant-général, et dans quelques occasions l'escorte fut même de 4,000 hommes de cavalerie, 1,000 hommes d'infanterie et du canon; malgré toutes ces précautions, il perdait toujours quelques hommes. Ce fut dans ces marches et contre-marches qu'il établit un nouvel ordre de service : il y eut trois lieutenants-généraux de jour, un commandant l'avant-garde, l'autre l'infanterie, et le troisième la cavalerie de l'arrière-garde.

§. III.

17e *Observation.* — 1° Le maréchal a attaqué les lignes des Espagnols de nuit, afin de masquer son mouvement; mais les marches et les opérations de nuit sont si incertaines, que, si elles réussissent quelquefois, elles échouent *le plus souvent. Le prince de* Condé qui était

au quartier le plus éloigné du point d'attaque, arriva cependant à temps pour tenir les Français en échec, et si les Espagnols eussent eu son caractère ou se fussent trouvés sous ses ordres, il est douteux que l'issue de l'attaque eût été la même. La principale défense des lignes consiste dans le feu : l'armée de l'archiduc était en supériorité de cavalerie ; elle était double de celle de Turenne lors de son arrivée et avant la jonction de la Ferté et d'Hocquincourt. Il n'est pas concevable que l'archiduc n'ait pas attaqué et battu l'armée de Turenne ; il espéra prendre la place en sa présence, sans risquer une bataille.

2° Une armée qui assiége une place doit-elle se couvrir par des lignes de circonvallation ? doit-elle attendre dans ses lignes l'attaque d'une armée de secours ? doit-elle se partager en deux armées, une chargée du siége et l'autre de le protéger, appelées armée de siége et armée d'observation ? à quelle distance ces deux corps d'armée doivent-ils se tenir l'un de l'autre ?

Les Romains et les Grecs, les grands capitaines des XV^e^ et XVI^e^ siècles, le duc de Parme, Spinola, le prince d'Orange, le grand Condé, Turenne, Luxembourg, le prince Eugène, couvraient leurs siéges par des lignes de circonvallation. L'exemple des anciens ne peut être une autorité pour nous ; nos armes sont trop différentes des leurs. Celle des grands généraux des XV^e^ et XVI^e^ siècles est plus respectable ; cependant les armées menaient alors en campagne peu de canons, on ne connaissait pas l'usage des obusiers.

Les militaires qui ne veulent aucune ligne,

point ou très-peu d'ouvrages de campagne, conseillent au général qui doit faire un siége de battre d'abord l'armée ennemie, de se rendre maître de la campagne; ce conseil est sans doute excellent, mais le siége peut durer quelques mois et l'ennemi revenir, au moment le plus décisif, au secours de la place; mais un général peut vouloir s'emparer d'une place forte sans vouloir courir les chances d'une bataille; dans ce cas, quelle conduite doit-il tenir?

Une armée qui veut faire un siége devant une armée ennemie, doit être assez forte pour pouvoir contenir l'armée de secours et faire en même temps le siége. Les ingénieurs demandent que le corps d'armée chargé du siége soit sept fois plus nombreux que la garnison: si l'armée de secours est de 80,000 hommes, la garnison de 10,000, il faudrait donc avoir 150,000 hommes pour assiéger une place; mais en réduisant la force de l'armée de siége, au minimum à la force de quatre fois la garnison, il faudrait toujours 120,000 hommes; si cependant on n'en a que 90,000, l'armée d'observation ne pourra être que de 50,000 hommes; elle ne sera pas alors indépendante, devra se tenir à portée d'être secourue en peu d'heures par l'armée de siége; mais si on n'a que 80,000 hommes, il ne restera que 40,000 hommes pour l'armée d'observation; il faudra alors qu'elle se tienne au siége, même dans les lignes, elle s'exposerait trop à s'en éloigner.

Les divisions employées aux travaux du siége sont placées autour de la place, chacune d'elles *gardant une partie de la* circonférence. Vous

les camperez, une ligne faisant face à la place pour contenir les sorties de la garnison, et une autre faisant face à la campagne, pour mieux observer tout ce qui en arrive, intercepter tout ce qui se présenterait pour entrer dans la ville, courriers, convois de vivres ou secours en hommes. Pour remplir ces buts avec plus d'efficacité, il est naturel que les troupes se couvrent par des lignes de contrevallation et de circonvallation, ce qui les occupe peu de jours. Le profil dont se servait Vauban pour les lignes de circonvallation n° 1, est de deux toises et demie cubes, par toise courante, et pour les contrevallations n° 6, seize; six hommes, en huit heures, construisent les premières, et trois hommes les deuxièmes en quatre heures; alors, seulement, toute communication de la campagne avec la place sera impraticable, le blocus sera assuré, toute surprise impossible, l'armée dormira tranquille; si un détachement de 3,000 à 12,000 hommes, si un corps de 25,000 hommes détaché de l'armée de secours, ou venant de tout autre point, dérobait son mouvement à l'armée d'observation, et se présentait à la pointe du jour, il serait arrêté par les lignes qu'il ne saurait forcer qu'après les avoir bien reconnues, avoir réuni des fascines, des outils, et fait toutes les dispositions convenables. Mais l'armée de secours elle-même ne peut-elle pas gagner six, neuf ou douze heures sur l'armée d'observation et se présenter devant la place? Dans tous ces cas, si l'assiégeant n'est pas couvert par des lignes de circonvallation, la place sera secourue, les magasins et le parc d'artillerie

de l'assiégeant seront fort en danger, les travaux comblés, et douze heures après, lorsque l'armée d'observation arrivera, il ne sera plus temps, le mal sera fait sans remède. Pour assiéger une place devant une armée ennemie, il faut donc en couvrir le siége par des lignes de circonvallation. Si l'armée est assez forte pour qu'après avoir laissé devant la place un corps quadruple de la garnison, elle soit aussi nombreuse que celle de secours, elle peut s'éloigner plus d'une marche; si elle reste inférieure après ce détachement, elle doit se placer à cinq ou six lieues du siége, afin de pouvoir recevoir des secours dans une nuit. Si les deux armées de siége et d'observation ensemble ne sont qu'égales à celle de secours, l'armée assiégeante doit tout entière rester dans les lignes ou près des lignes, et s'occuper des travaux du siége pour le pousser avec toute l'activité possible.

Au siége d'Arras, l'armée espagnole était de 32,000 hommes, dont 14,000 d'infanterie, 10,000 fusiliers, 8,000 piquiers. Elle ne pouvait donc employer que le feu de 10,000 fusiliers pour défendre une ligne de quinze mille toises de pourtour. Cependant l'archiduc continua son siége pendant trente-huit jours, en présence de Turenne, qui était campé à une portée de canon de lui; il a donc eu dix-huit jours pour prendre la place; supposé qu'il eût négligé de se couvrir, il n'eût pu continuer son siége vingt-quatre heures. Ces retranchements donnèrent donc à l'archiduc la facilité de pouvoir, pendant ces trente-huit jours, continuer la tranchée et battre la place.

En 1708, le prince Eugène assiégea Lille à

la vue de l'armée du duc de Bourgogne, ce qui lui eût été impossible sans la protection de ses lignes. En 1712, il assiégea Landrecy à la vue de l'armée du maréchal de Villars, qui, sentant toute l'importance de ne pas laisser tomber ce boulevard de la France, se présenta plusieurs fois pour forcer sa circonvallation; il ne le jugea pas possible: Eugène continua tranquillement son siége à la vue de Villars; il avançait lorsque Villars s'empara de Denain et changea le destin de la guerre. Le prince Eugène faisait arriver tous ses approvisionnements par la Scarpe; ils débarquaient à Marchiennes, place forte dont il fit son dépôt; mais au lieu d'approvisionner son camp des dépôts de Marchiennes, par des convois faits une ou deux fois le mois, sous l'escorte d'une partie de l'armée commandée à cet effet, il construisit des lignes depuis Marchiennes jusqu'à son camp; c'était une espèce de caponnière de sept lieues de long, que les soldats appelaient le chemin de Paris. Ces lignes avaient donc quatorze ou quinze lieues de développement: comme elles passaient l'Escaut à Denain, il y plaça une réserve de vingt-quatre bataillons, pour protéger le chemin de Paris et tenir en respect la garnison de Valenciennes; ce corps se trouvait ainsi séparé du reste de l'armée par l'Escaut: il est vrai que cette réserve était couverte par des lignes, mais de peu de conséquence et aussi faibles que celles du chemin de Paris. Les communications avaient lieu entre Marchiennes et le camp, tous les jours et sans escorte. Villars, à la petite pointe du jour, le 24 juillet, jeta deux ponts de pontons sur l'Escaut, à une

lieue de Denain, traversa les lignes du chemin de Paris, qui n'étaient pas défendues et qui étaient sans consistance, il n'éprouva aucune résistance. La réserve autrichienne, presque surprise, mal couverte, attaquée par une armée entière, fut acculée à l'Escaut et posa les armes. Lorsque le prince Eugène arriva à son secours, il s'en trouva séparé par l'Escaut; il fut témoin inutile de la catastrophe de cette partie de son armée: Villars, immédiatement après, fit assiéger Marchiennes par le maréchal de Montesquiou; il protégea ce siége en prenant, avec son armée, position sur la rive gauche de l'Escaut. Le prince Eugène n'avait plus que le parti de marcher sur le corps de Villars, mais pour cela il lui fallait passer l'Escaut: c'était d'ailleurs un grand changement dans l'état des choses, puisque la veille c'était Villars qui devait forcer les lignes de Landrecy, et qu'aujourd'hui c'était au prince Eugène, affaibli de vingt-quatre bataillons par la perte de sa réserve, à attaquer l'armée française postée derrière une rivière et appuyant sa gauche à Vallenciennes. Montesquiou prit Marchiennes en quatre jours; il y trouva tous les magasins de l'armée autrichienne, et fit 4,000 prisonniers. Eugène leva le siége de Landrecy. Villars, quelques semaines après, assiégea Douai. Le prince Eugène se campa à portée de canon de ses lignes, les jugea inattaquables, et s'en éloigna. Si Villars n'en eût pas eu, il eut dû lever le siége. Le prince fit plusieus fautes à Landrecy: 1° de prétendre communiquer avec son dépôt de Marchiennes, tous les jours, sans escorte, mettant, sa confiance dans des lignes si *étendues, aussi faibles et si* mal gardées; 2°

d'avoir placé sa réserve sur la rive gauche de l'Escaut, éloignée de son camp de trois lieues et séparée par cette rivière.

Il eût dû: 1° ne pas faire construire les lignes de Paris, faire sa communication avec Marchiennes par des convois bien escortés, un par mois était suffisant; 2° s'assurer du pont de Denain par un bon ouvrage à l'abri d'un coup de main, camper sa réserve entre cet ouvrage et son camp, sur la droite de l'Escaut, soutenant sa tête de pont; il eût été à portée de la soutenir et Villars n'eût pas pu se placer le long de l'Escaut pour assiéger Marchiennes.

Le roi de Prusse ne fit pas de lignes de circonvallation devant Olmütz; aussi la place fut-elle secourue en vivres et en troupes, elle recevait toutes les semaines plusieurs fois des nouvelles de Daun.

Lorsque Turenne assiégea Dunkerque, il se couvrit par des lignes de circonvallation; mais aussitôt qu'il vit l'armée de secours, commandée par don Juan d'Autriche, en position à portée de son camp, il marcha à elle et la battit.

En 1794, si le duc d'Yorck, lorsqu'il assiégea Dunkerque, se fût couvert par une bonne ligne de circonvallation, son armée d'observation n'eût mis aucune importance à ses communications avec Ypres, il lui eût suffi de les conserver avec le siége, d'autant qu'il était maître de la mer; il eût eu le temps de prendre la place avant que l'armée française ne fût en mesure de forcer ses lignes.

En 1797, lorsque les généraux Provera et Hohenzollern se présentèrent pour faire lever le siége de Mantoue, où était enfermé le maré-

chal Wurmser, ils furent arrêtés par les lignes de circonvallation de Saint-Georges, qui donnèrent le temps à Napoléon d'arriver de Rivoli, de faire échouer leur entreprise et de les obliger à capituler avec leurs troupes,

Doit-on attendre l'attaque de l'armée de secours dans ses lignes de circonvallation? Feuquières dit: *On ne doit jamais attendre son ennemi dans ses lignes de circonvallation, on doit sortir de ses lignes pour l'attaquer.* Il s'appuie sur l'exemple d'Arras et de Turin. Mais l'armée assiégeante à Arras continua pendant trente-huit jours son siége devant l'armée de Turenne; elle a donc eu trente-huite jours pour prendre cette ville; mais le prince Eugène fut obligé de tourner toutes les lignes de circonvallation qui couvraient le siége, pour attaquer la droite où le duc de la Feuillade avait négligé d'en faire construire; ce qui prouve le cas que ce grand général faisait de l'obstacle des lignes.

Mais s'il fallait citer toutes les attaques de lignes qui ont échoué et toutes les places qui ont été prises sous la protection des lignes ou à la vue de leurs secours, ou après que les armées de secours étaient venues les reconnaître, les avaient jugées inattaquables et s'en était éloignées, on verrait que le rôle qu'elles ont joué est très-important; c'est un moyen supplémentaire de forces et de protection qui n'est point à dédaigner. Lorsqu'un général a surpris l'investissement d'une place, a gagné sur son adversaire quelques jours, il doit en profiter pour se couvrir par des lignes de circonvallation; dès ce moment il a amélioré sa position et acquis, dans la masse générale des affaires, un nou-

veau degré de force, un nouvel élément de puissance.

On ne doit pas proscrire le parti d'attendre l'attaque dans les lignes; rien ne peut être absolu à la guerre. Vos lignes ne peuvent-elles pas être couvertes par des fossés pleins d'eau, par des inondations, des forêts, une rivière, en tout ou en partie? Ne pouvez-vous pas être supérieur à l'armée de secours en infanterie et en artillerie, et fort inférieur en cavalerie? Votre armée ne peut-elle pas être composée de braves gens plus nombreux que ceux de l'armée de secours, mais peu exercés et peu en état de manœuvrer en plaine? Dans tous ces cas, croyez-vous qu'il faille ou lever le siége, et abandonner une entreprise sur le point de se terminer à bien, ou courir à votre perte en allant avec des troupes braves mais non manœuvrières, affronter en plaine une nombreuse et bonne cavalerie?

Ceux qui proscrivent les lignes de circonvallation et tous les secours que l'art de l'ingénieur peut donner, se privent gratuitement d'une force et d'un moyen auxiliaires jamais nuisibles, presque toujours utiles et souvent indispensables. Mais, dit-on, 1° une armée derrière des lignes est gênée dans ses mouvements, tandis qu'en plein champ elle est mo-

2° La nuit est tout en faveur de l'ennemi
taque et qui tient la campagne. 3° Cette
peut porter ses principaux efforts et at-
où elle veut. 4° Elle peut se dégarnir
nte. 5° Celle de ses attaques qui pros-
re l'armée assiégeante dans ses lignes,
lle puisse se rejoindre, ce qui la force

à la fuite ou à l'abandon de son camp et des lignes, parce qu'elle n'a pas de terrain pour se reformer entre les lignes et la place. 6° L'armée qui attend l'ennemi dans ses lignes peut être attaquée presque toujours par toute la circonférence, elle ne peut avoir aucun flanc en sureté et ne peut jamais se trouver en état de résister à l'ennemi qui les a une fois forcés.

Mais est-il donc impossible de tracer des camps, des lignes de circonvallation, de faire des fortifications qui protègent sans avoir aucun de ces inconvénients; 1° qui laisse libre l'armée dans ses mouvements; 2° que l'embarras de la nuit n'en soit un que pour l'attaquant; 3° que dans quelque point que l'armée soit attaquée elle se trouve toujours entière; 4° qu'elle puisse prendre l'offensive et donner des craintes à l'ennemi pour les points de son camp où il serait dégarni; 5° que percée par un point, elle ne se trouve pas pour cela désorganisée, ni contrainte à abandonner son camp, son parc et son siége et se puisse former sans s'apercevoir du peu de profondeur de son camp; 6° qu'enfin quel que soit le point de la circonférence qui soit percé, cela ne la prive pas de l'avantage d'appuyer ses ailes, ses flancs, de se former en ordre et de marcher à l'ennemi encore mal établi?

Le problême peut être résolu: les principes de la fortification de campagne ont besoin d'être améliorés, cette partie importante de l'art de la guerre n'a fait aucun progrès depuis les anciens; elle est même aujourd'hui au-dessous de ce qu'elle était il y a deux mille ans. Il faut encourager les ingénieurs à les perfectionner,

à porter cette partie de leur art au niveau des autres. Il est plus facile sans doute de proscrire, de condamner avec un ton dogmatique dans le fond de son cabinet; on est sûr d'ailleurs de flatter l'esprit de paresse des troupes: officiers et soldats ont de la répugnance à manier la pioche et la pelle; ils font donc écho et répètent à l'envie: Les fortifications de campagne sont plus nuisibles qu'utiles, il n'en faut pas construire; la victoire est à celui qui marche, avance, manœuvre: il ne faut pas travailler, la guerre n'impose-t-elle pas assez de fatigues?..... discours flatteurs et cependant méprisables.

CHAPITRE X.

CAMPAGNE DE 1655.

Manoeuvres de Turenne sur les rives de l'Escaut. — Observations.

§. Ier.

L'ARMÉE du roi sortit de ses quartiers d'hiver et se réunit au camp de Guise, le 10 juin; elle investit Landrecy, le 18. L'armée espagnole campa à Vadencourt, près de Guise, pour intercepter les vivres aux assiégeants; mais ils étaient approvisionnés abondamment. Cependant ses partis inquiétant la cour, qui était à la Fère; elle se retira à Laon. Landrecy ouvrit ses portes, après dix-sept jours de tranchée ouverte. L'armée espagnole se retira alors entre Mons et Valenciennes. Le roi se mit à la tête de l'armée de Condé; qui descendit la Sambre jusqu'à Bussière, de là rétrograda, traversa Avesnes et investit la Capelle; enfin, par un

troisième contre-mouvement, elle passa la Sambre et arriva à Bavay, le 11 août; elle projetait de passer l'Haine, mais l'ennemi avait couvert la rive opposée de retranchements depuis St.-Ghislain à Condé. Turenne proposa de passer l'Escaut; au-dessous de Bouchain, et laissant Valenciennes sur la droite, de marcher sur Condé, où l'armée passerait une seconde fois l'Escaut, elle se trouverait alors sur les derrières de l'ennemi et aurait tourné ses retranchements qui tomberaient d'eux-mêmes. Ce projet fut suivi, l'armée rétrograda sur Bouchain, passa l'Escaut, le 13, à Neuville; les Espagnols suivirent son mouvement, se postèrent sur Valenciennes, passèrent l'Escaut sous cette ville et prirent position, la droite au bois de Saint-Amand, la gauche à la place; ils travaillèrent à rétablir les vieilles lignes du mont Auzain. Turenne marcha à eux par la rive gauche de l'Escaut; à son approche, ils manquèrent de résolution, levèrent leur camp et se retirèrent d'abord sur Condé, puis sur Tournay; leur arrière-garde fut talonnée par le lieutenant-général Castelnau. Le roi campa, le 16, à Fresnes près Condé, rétablit les ponts et cerna cette place, qui capitula le 19. Sa garnison, forte de 2,000 hommes, rentra à l'armée espagnole. C'était l'usage, dans cette guerre, que les garnisons ne fussent pas prisonnières de guerre; on leur accordait cette faveur pour accélérer la reddition des places. Ce fut pendant ce siége qu'un fourrage, que commandait le mestre-de-camp Bussy-Rabutin, avec 1,500 chevaux, s'étant engagé imprudemment à la poursuite de deux escadrons qui l'attirèrent dans

dans une ambuscade, aurait été entièrement détruit, si cette cavalerie n'avait pas eu le sang-froid de regagner en bon ordre un défilé sur des derrières; elle en fut quitte pour la perte d'une centaine d'hommes et d'un étendard. Le 20, l'armée investit Saint-Ghislain, petite place entre Condé et Mons. Le roi et le cardinal assistèrent à ce siége. Les lignes de circonvallation furent difficiles à établir à cause des eaux. La place fut investie de nuit, de sorte que les quartiers des généraux se trouvèrent avoir été placés sous le canon des remparts; ils durent déloger au jour; le 25, la place capitula. Pendant ce temps les Espagnols divisèrent leurs armées; l'archiduc campa à Notre-Dame de Ham, à Condé, à Tournay, les Lorrains à Ath, le prince de Ligne à Mons. A la fin de novembre, les troupes entrèrent en quartier d'hiver, après avoir, depuis le 14 septembre, occupé divers camps, dans le seul but de consommer les fourrages qui se trouvaient dans les environs.

§. II.

18e *Observation.* — Turenne fut fidèle aux deux maximes: 1° *n'attaquez pas de front les positions que vous pouvez obtenir en les tournant.* 2° *Ne faites pas ce que veut l'ennemi, par la seule raison qu'il le désire; évitez le champ de bataille qu'il a reconnu, étudié, et encore avec plus de soin celui qu'il a fortifié et où il s'est retranché.*

19e *Observation.* — Pendant cette campagne, le mestre-de-camp Bussy, qui commandait l'es-

corte d'un fourrage de 1,500 hommes de cavalerie d'élite, dépassa un défilé pour fourrager dans une belle plaine, il y fut surpris par un corps de cavalerie triple du sien qui aurait été probablement détruit, si les vieux cavaliers, d'un commun accord, ne se fussent écriés: *Au défilé!* En opérant ce mouvement rapidement et de sang-froid, le général a sauvé sa division. Voilà l'avantage des vieilles bandes: elles prévinrent l'ordre, elles firent la seule chose qui pouvait les sauver.

CHAPITRE XI.

CAMPAGNE DE 1656.

L'armée du roi assiége Valenciennes; le prince de Condé force la circonvallation de Valenciennne. — Observations.

§. Ier.

En 1656, don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, prit le commandement de l'armée espagnole. Au commencement de juin, Turenne réunit son armée et investit Valenciennes; le maréchal de la Ferté campa sur le mont Auzain, la maison du roi et les Lorrains sur le mont Huy, et l'armée de Turenne, du côté du chemin de Mons à Bavay. Le quartier du maréchal de la Ferté était séparé du reste de l'armée, par l'Escaut et par de grandes inondations de mille toises de largeur, ce qui avait décidé Turenne à planter un double rang de palissades aux lignes de ce côté; mais la Ferté à son arrivée, *par simple* esprit de co

tradiction, les fit arracher. L'armée espagnole réunie à Douay, marcha sur Valenciennes à la fin de juin, pour faire lever le siége; elle s'approcha à une demi-portée de canon des lignes de circonvallation, près du quartier des Lorrains, sa gauche appuyée à l'Escaut, sur lequel elle jeta six ponts: sa droite à un ruisseau, sur lequel elle en jeta un pareil nombre; elle resta ainsi huit jours à se retrancher, elle était de 20,000 hommes; l'armée royale était plus nombreuse; malgré la présence de l'ennemi, la tranchée marcha avec activité; les Espagnols renvoyèrent leurs bagages à Bouchain, passèrent, le 16, l'Escaut à l'entrée de la nuit, et attaquèrent les lignes du maréchal de la Ferté. Ils arrivèrent sur les bords du fossé, sans être découverts, les abordèrent sur un front de six bataillons, et les enlevèrent sans grande résistance. Turenne accourut avec deux régiments et quatre qui le suivaient; mais il n'était plus temps; l'ennemi avait comblé les lignes, communiqué avec la ville. L'armée du maréchal de la Ferté était dans le plus grand désordre; lui-même avait été pris avec 4,000 hommes et plus de 400 officiers. Marsin, avec 4,000 hommes, avait fait une fausse attaque sur les quartiers de Turenne; mais il avait été vivement repoussé. La moitié des troupes qui se trouvaient à la tranchée furent perdues; elles ne purent l'évacuer à temps. Le siége fut levé. Turenne fit sa retraite sur le Quesnoy où il prit position; au moment qu'il quittait ses lignes, il reçut un renfort de 1,500 hommes, et, en arrivant *sous le Quesnoy*, il fut rejoint par 2,000 hom-

mes. Les opinions étaient fort partagées dans son armée, mais il en imposa par sa contenance, et attendit l'ennemi dans son camp, quoiqu'il n'eût pas d'outils pour se retrancher.

L'armée aspagnole ne tarda pas à se présenter, elle resta deux jours en position, sans oser attaquer. Pendant ce temps, 3000 hommes des restes de l'armée du maréchal de la Ferté qui s'étaient ralliés sur Landrecy, joignirent l'armée; les Espagnols levèrent alors leur camp et se portèrent sur Condé. Turenne fit partir 1,000 chevaux, ayant chacun un sac de blé en croupe pour ravitailler cette place; cependant elle fut prise.

Après sa reddition, Turenne passa l'Escaut, et se porta dans les plaines de Lens, voulant attirer la guerre dans l'Artois, où le roi avait un grand nombre de places fortes; l'ennemi l'y suivit quinze jours après; à son approche, il se retira sur Houdain, tirant ses vivres d'Arras et de Béthune; de-là, il continua son mouvement sur la Bussière, entre Houdain et Béthune, où il avait reconnu une position avantageuse; mais craignant que l'ennemi, en se portant à Lens, n'interceptât ses communications avec Arras, il revint sur cette ville; l'armée espagnole arriva devant lui et prit position à un quart de lieue. Dans la nuit, Turenne fit élever plusieurs retranchements. La position, l'ordre et la contenance des troupes françaises en imposèrent à l'ennemi, qui décampa le lendemain et se retira sur Lens, inquiété par la cavalerie française; de là, il alla investir Saint-Ghislain; l'armée française se

rapprocha de la Somme, prit la Capelle, fit lever le siége de Saint-Ghislain. Pendant le siége de la Capelle, les Espagnols s'étaient approchés jusqu'à une lieue des lignes de circonvallation, mais n'avaient point osé les attaquer; ils avaient laissé prendre la place à leur vue; l'armée française séjourna dans le Cambrésis jusqu'en novembre qu'elle repassa la Somme et prit ses quartiers-d'hiver.

La bonne contenance du maréchal de Turenne, après les désastres du maréchal de la Ferté aux lignes de Valenciennes, sauva l'honneur des armes françaises; le roi, pour le récompenser de tant de services, le fit colonel-général de la cavalerie, charge qui est restée toujours dans sa maison depuis cette époque.

§. II.

20e *Observation.* — 1° L'armée que commandait Turenne était supérieure en nombre et en qualité à l'armée espagnole; comment l'a-t-il laissée s'approcher de ses quartiers à Valenciennes, et n'est-il pas sorti de ses lignes pour la combattre? Ses lignes étaient bien loin de valoir celles d'Arras, la position du maréchal de la Ferté était évidemment en l'air, séparée du reste de l'armée, par une rivière et une inondation de mille toises; cette seule circonstance devait le décider à donner bataille.

2° Mais sa contenance, après cet échec, doit être admirée; il est vrai, cependant, que le moral de ses troupes, celui des Lorrains et de la maison du roi, n'était en rien affaibli,

puisqu'elles n'avaient pas combattu, que la déroute du maréchal de la Ferté s'était passée de l'autre côté des marais; mais ce qui prouve que les éloges qu'on lui prodigua alors étaient mérités, c'est qu'il fut seul de tous ses officiers de l'opinion d'attendre l'ennemi dans la position du Quesnoy; c'est qu'il avait plus de talent qu'eux; c'est que les hommes ne pensent qu'à éviter un danger présent, sans s'embarrasser de l'influence que leur conduite peut avoir sur les événements ultérieurs; c'est que l'impression d'une défaite ne s'efface de l'esprit du commun, que graduellement et avec le temps. Que fût-il arrivé cependant si l'avis de la majorité eût été suivi? 1° le maréchal n'eût pas été rejoint par les restes de l'armée de la Ferté; 2° une retraite précipitée eût intimidé l'armée française, qui se fût crue très-inférieure à l'ennemi, tandis que celui-ci en serait devenu plus entreprenant.

CHAPITRE XII.

CAMPAGNE DE 1657.

Turenne prend Saint-Venant, il fait lever le siége d'Ardres; il s'empare de Mardick. — Observations.

§. Ier.

PENDANT l'hiver de 1657 la France et l'Angleterre conclurent contre l'Espagne une ligue offensive et défensive. Cromwell s'engagea à envoyer 6,000 hommes d'infanterie en France à la condition qu'on assiégerait Dunkerque et le lui remettrait. Charles II, que la France avait reconnu roi d'Angleterre, et le duc d'York son frère, qui était lieutenant-général au service de France, se retirèrent chez les Espagnols et levèrent quelques régiments irlandais au compte de l'Espagne. Au mois de mai, Turenne se mit en campagne. Voyant que les Espagnols dirigeaient leur attention sur les places maritimes, il se porta brusquement sur Cambray

qu'il investit; mais Condé traversa la Meuse avec toute sa cavalerie, arriva à dix heures du matin à Bauchain, le jour même de l'investissement de Cambray, s'avança à onze heures du soir sous la place, avec trois mille chevaux, culbuta la cavalerie du roi et à la pointe du jour du 31 mai, il entra dans le chemin couvert sous la citadelle, ce qui décida la levée du siége. Le maréchal de la Ferté assiégea et prit Montmédy; les Espagnols firent une inutile tentative sur Calais. Turenne qui s'était rapproché de la mer, cerna, le 6 août, Saint-Venant qu'il assiégea. L'armée espagnole quitta son camp de Marienbourg et arriva le 20 août à Colonne sur la Lys, près Saint-Venant; mais elle ne jugea pas devoir attaquer les lignes françaises, et se porta devant Ardres qu'elle assiégea. Saint-Venant battit la chamade le 27. Turenne courut aussitôt au secours d'Ardres et fit lever le siége; le 3 octobre, il assiégea Mardick qu'il prit en peu de jours et que, conformément au traité, il remit aux Anglais. L'armée espagnole campa sous le canon de Dunkerque. En novembre; les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver; celle de Turenne cantonna dans le Boulonais.

§. II.

21e *Observation.* — La conduite du prince de Condé dans cette occasion fut admirée, et cette journée comptée parmi ses plus belles. Si le maréchal eût eu quarante-huit heures devant lui, et eût été protégé par ses lignes, la manœuvre de son ennemi eût échoué. Dans le chapitre

précédent, nous avons vu que le maréchal de Turenne assiégeant la Capelle, dut la prise de cette place à ses lignes de circonvallation, car don Juan s'en étant approché à une portée de canon, les reconnut et n'osa pas les attaquer. Cet exemple fut répété à Saint-Venant, la place fut prise, grâce à sa circonvallation, en présence de l'armée ennemi; les exemples de cette espèce peuvent se compter par milliers, dans les XV et XVI^e^ siècles, chez toutes les nations européennes, et cependant on demande à quoi servent les lignes de circonvallation; on les a discréditées; il est posé en principe qu'il n'en faut pas élever!

CHAPITRE XIII.

CAMPAGNE DE 1658.

Siége de Dunkerque. — Bataille des Dunes (14 juin). — Marches et manoeuvres pendant le reste de la campagne. — Observations.

§. Ier.

PENDANT l'hiver le maréchal d'Hocquincourt trahit son roi et sa patrie; sur les prétextes les plus frivoles, il passa à l'ennemi. Le siége de Dunkerque avait été résolu par les cours de Paris et de Londres; les bourgeois lâchèrent les écluses, tout le pays jusqu'à Bergues ne fut plus qu'un lac; la garnison était de 3,000 hommes d'élite. Turenne se porta d'abord devant Cassel, passa la Lys à Saint-Venant, s'approcha de la Colme, la passa sans obstacle et s'avança sur Dunkerque, en traversant l'inondation par un grand nombre de fascines, de claies et de planches; l'inondation était peu

profonde. L'infanterie la traversa les armes hautes, n'ayant de l'eau que jusqu'à la ceinture. Ce siége fut d'autant plus dificile qu'il n'y avait aucun bois autour de la ville; mais l'escadre anglaise qui croisait dans la rade, transporta par mer tout ce qui était nécessaire. Turenne n'oublia pas d'établir des lignes de circonvallation et de contrevallation qui, à l'est et à l'ouest, s'appuyaient à la mer. Le plus difficile était de fermer l'Estran, il y établit une estacade derrière laquelle il plaça des chaloupes canonnières. Ces travaux étaient achevés, quand l'amiral anglais débarqua 6,000 Anglais, qui formaient la brigade de Morgan, officier de réputation. L'armée française recevait tous les jours des renforts; la tranchée fut ouverte par deux attaques, l'une faite par les Français, l'autre par les Anglais. Ces nouvelles se succédèrent rapidement à Bruxelles, et remplirent d'étonnement la cour de l'archiduc; Dunkerque était pour l'Espagne d'une haute importance; il se résolut de tout risquer pour sauver cette place. Son armée se réunit le 10 juin à Ypres, et le 13 parut à la vue de Dunkerque. Elle prit position sur les dunes, à une lieue des lignes de l'assiégeant, la droite à la mer, la ganche au canal de Furnes; elle comptait tellement que sa seule présence dégagerait la place, qu'elle se présenta sans artillerie, et sans outils pour se retrancher, son parc ayant éprouvé quelques retards dans sa marche. Le maréchal d'Hocquincourt ayant été reconnaître les lignes françaises, fut tué dans une escarmouche; digne punition de son crime. Le 14 juin à la pointe du jour,

Turenne mit son armée en bataille hors des lignes; la gauche formée par les Anglais s'appuya à la mer, la droite commandée par le marquis de Créqui, s'appuya au canal de Furnes: il rangea l'armée sur trois lignes; la première de dix bataillons et vingt-huit escadrons, dont quatorze à l'aile gauche, et quatorze à la droite, l'artillerie en tête; la deuxième de six bataillons et vingt escadrons, dont dix à la droite, dix à la gauche, et la troisième en reserve, de dix escadrons; l'armée rangée ainsi occupait une lieue; plusieurs frégates et chaloupes armées, anglaises, longèrent la côte et inquiétèrent le flanc droit des Espagnols. L'armée de Turenne était en tout de 15,000 hommes, dont 6,000 de cavalerie; l'armée espagnole était de 14,000 hommes, dont 8,000 chevaux. Don Juan se plaça à la droite, le prince de Condé à la gauche; toute l'infanterie composée de quinze bataillons, se mit sur une seule ligne, la cavalerie de la droite se rangea sur deux lignes derrière l'infanterie; celle de gauche sur six lignes, disposition nécessitée par le terrain. Cette armée n'avait pas d'artillerie, sa droite fut rompue par les Anglais; le prince de Condé fit plus de résistance à la gauche, un moment même il menaça de pénétrer dans la place, et courut personnellement beaucoup de dangers, mais enfin il fut rompu et la victoire des Français complète. Les fuyards furent poursuivis jusque sur les remparts de Furnes; l'armée française fit 4,000 prisonniers, sa perte fut légère; Turenne rentra dans ses lignes, poussa vivement le siége. Le 24 juin la place se rendit, c'était dix jours après la bataille et

après dix-huit jours de tranchée ouverte. Turenne cerna aussitôt Bergues, qui, après quelques jours de siége, demanda à capituler; mais comme il ne voulut point accorder à la garnison de rentrer à son armée elle se débanda et une grande partie se sauva à travers des marais; l'armée française entra dans la place.

§. II.

Les Espagnols tinrent conseil à Nieuport: don Juan proposa de placer l'armée le long du canal entre Nieuport et Dixmude, pour en disputer le passage; d'autres furent d'avis de disloquer l'infanterie dans les places, et de traîner la guerre en longueur. Ce projet fut adopté; le prince de Condé se jeta dans Ostende le comte de Fuensaldes dans Nieuport, don Juan dans Bruges, et le prince de Ligne dans Ypres. Turenne s'empara le 3 juillet de Furnes, qui ne fit pas de résistance, de là il se porta devant Dixmude; les Espagnols travaillaient depuis dix jours à en réparer les fortifications, cependant la place se rendit le 6 juillet. Ces succès furent suspendus pendant quelques jours, par une maladie dangereuse qui menaça les jours du roi, qui alors se trouvait à Calais; ce délai fut très-favorable aux Espagnols. Le 4 août le maréchal de la Ferté assiégea Gravelines; Turenne en couvrit le siége qui dura vingt-six jours; après la chûte de cette place, il prit Oudenarde: à ce siége il ne fit pas de lignes, il est vrai qu'il n'en méritait pas, Oudenarde ne résista que quarante-huit heures. La saison n'était pas encore trop avancée, on croyait que l'armée

marcherait sur Bruxelles, mais Turenne préféra se rapprocher des villes maritimes; il se porta sur Menin, tailla en pièces un détachement de 2,000 hommes, que commandait le prince de Ligne devant Ypres, dont il se saisit, ainsi que d'un bon nombre d'autres petites places, et, après avoir conquis tout le pays entre la Lys et l'Escaut, il laissa 5,000 hommes d'infanterie en garnison dans les places prises, et ramena son armée en France où il prit ses quartiers d'hiver. La paix des Pyrénées ne fut signée que le 7 novembre 1759, mais elle fut précédée d'une trêve entre les deux couronnes, qui fut signée dès le commencement de l'année. Cette paix mit fin à une guerre qui durait depuis vingt-quatre ans. L'Alsace, le Roussillon, l'Artois, furent définitivement cédés à la France.

§. III.

22e *Observation.* — 1° La bataille des Dunes est l'action la plus brillante de Turenne. Il avait trois grands avantages: 1° la supériorité du nombre, 15,000 hommes sur le champ de bataille contre 14,000; 9,000 hommes d'infanterie contre 6,000, et un terrain peu propre à la cavalerie, ce qui rendait inutile la supériorité des Espagnols en cavalerie; 2° il avait de l'artillerie et son ennemi n'en avait pas; 3° Les bâtiments anglais qui mouillaient dans la rade canonnèrent le flanc droit des Espagnols et balayèrent l'Estran, avec d'autant plus d'effet que don Juan n'avait pas de canon pour tenir éloignées les chaloupes anglaises; Turenne fut et devait être vainqueur.

2° Son ordre de bataille était parallèle; il n'a fait ni manœuvre ni rien qui soit hors de la marche ordinaire. Aussitôt qu'il fut instruit que l'ennemi s'approchait des lignes, il prit la résolution de l'attaquer, avant de savoir qu'il arrivait sans artillerie; ce qui lui était arrivé à Valenciennes, lui avait profité. Décidé à attaquer, il ne dut pas retarder d'un seul jour, pour ne pas laisser aux Espagnols le temps de se retrancher.

3° Don Juan a bien mérité sa défaite, pour s'être avancé à la vue de Turenne sans artillerie ni outils pour se retrancher. Ce n'est pas avec cette coupable négligence que Turenne s'était présenté devant les lignes d'Arras. Il eût pu prendre la position de Mouchy dès dix heures du matin; il s'en garda bien; il resta toute la journée derrière un ruisseau, et à la fin du jour il prit sa position, il eut aussi toute la nuit pour se retrancher.

23e *Observation.* — Après la prise de Dunkerque et une victoire aussi éclatante que celle des Dunes, la jonction du maréchal la Ferté qui venait de prendre Montmédy, enfin l'avantage inappréciable d'être maître de la mer, Turenne pouvait faire plus qu'il n'a fait; il devait frapper un grand coup, prendre Bruxelles, ce qui eût donné une toute autre illustration aux armes françaises et accéléré la conclusion de la paix; un événement de cette importance eût fait tomber toutes les petites places. Il a violé cette règle qui dit: *Profitez des faveurs de la fortune, lorsque ses caprices sont pour vous; craignez qu'elle ne change de dépit, elle est femme.*

La

24e *Observation.* — La conduite de la garnison espagnole de Bergues est remarquable. L'assiégeant refuse de la laisser sortir de la place avec ses armes, sans être prisonnière de guerre; elle se disloque, chacun se sauve pour son compte au milieu des marais; les cinq sixièmes rejoignent leur armée. Pourquoi a-t-on perdu de vue ces belles résolutions? Les clefs d'une place valent toujours bien la liberté de sa garnison, lorsqu'elle est résolue de n'en sortir que libre.

CHAPITRE XIV.

CAMPAGNE DE 1667.

Le roi recommence la guerre, il entre en Belgique, ayant Turenne sous lui; il prend Lille, Douai, Oudenarde. — Observations.

§. Ier.

La mort de Philippe IV mit un terme à la paix des Pyrénées; Louis XIV prétendit avoir des droits sur la Belgique; après de longues et infructueuses négociations, il se décida à la guerre et réunit, en avril 1667, une armée de 35,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie; il en donna le commandement à Turenne, et se rendit lui-même à Amiens pour se mettre à la tête de ses troupes, déclarant la reine régente. Il divisa son armée en trois corps: le corps de bataille, composé des principales forces, avec lequel il marcha, se porta sur Charleroi; le corps d'observation de la droite, commandé par le marquis de Créqui, se dirigea sur Luxembourg; et le corps d'observation de la gauche,

sous le maréchal d'Aumont, marcha en longeant la mer. Le roi s'empara sans coup férir de Douai, d'Oudenarde et autres petites places, et mit le siége devant Lille; le maréchal d'Aumont s'empara de Bergues, de Furnes, d'Armentières et de Courtrai. Lille était une place très-forte, elle avait 6,000 hommes d'élite de garnison, les habitants, très-affectionnés à l'Espagne, comptaient 20,000 hommes en état de porter les armes; la place fut investie en août, les lignes de circonvallation furent aussitôt élevées; elles étaient très-étendues, ce qui décida le roi à rappeler le corps du marquis de Créqui. Le 28 août, la garnison capitula après dix jours de tranchée ouverte; elle était réduite à 2,400 hommes; elle fut renvoyée à Ypres. Cependant le prince de Ligne et le comte de Marsin s'étaient avancés pour la secourir; le roi les attaqua, leur fit 1,500 prisonniers, leur prit cinq étendards et cinq paires de timballes. Les plénipotentiaires étaient réunis à Aix-la-Chapelle, ils signèrent la paix, ce qui mit un terme à la guerre.

§. II.

25e *Observation.* — Les armées de ce temps étaient composées au moins, la moitié de cavalerie; elles avaient peu d'artillerie, une pièce et demie par mille hommes; l'infanterie était placée sur quatre rangs, le quatrième était armé de piques.

Aujourd'hui une armée a les quatre cinquièmes en infanterie, un cinquième au plus en cavalerie, *quatre pièces* de canon par mille

hommes, dont un quart obusiers; l'infanterie se place sur trois rangs; les piques, les spontons sont supprimés. Le feu du troisième rang est reconnu très-imparfait et même nuisible à celui des deux premiers; on a prescrit au premier rang de mettre le genou en terre dans les feux de bataillon, et dans les feux à volonté le troisième rang charge les fusils du deuxième; cet ordre est mauvais; l'infanterie ne doit se ranger que sur deux rangs, parce que le fusil ne permet de tirer que sur cet ordre; il faudrait que cette arme eût six pieds de long et pût se charger par la culasse, pour que le troisième rang pût faire un feu avantageux. En rangeant l'infanterie sur deux rangs, il faut lui donner un rang de serre-file d'un neuvième ou un par toise, et en deux lignes; à douze toises derrière les flancs, placer une réserve.

C'est Vauban qui a fait supprimer les piques comme inutiles; toute l'Europe, plus ou moins tard, a imité ce changement avec raison; c'est le feu qui est le moyen principal des modernes.

CHAPITRE XV.

CAMPAGNE DE 1672.

Campagne de Hollande; passage du Rhin, le roi, Turenne, Condé, Luxembourg, présents. — Marches et manoeuvres après le départ du roi, pour protéger ses alliés, les évêques de Münster et de Cologne, et couvrir l'Alsace. — Observations.

§. Ier.

La Hollande était arrivé au plus haut degré de prospérité; maitresse du commerce des Indes, elle avait plus de douze mille navires de haut bord; Amsterdam était le magasin du monde et le centre du commerce. Elle conclut avec l'Angleterre et la Suède le traité de la triple alliance dirigée contre la France, et négocia dans toutes les cours de l'Europe pour étendre cette ligue. Après de longues négociations, la France conjura cet orage, elle parvint à détacher l'Angleterre et la Suède de la triple alliance, et à s'allier avec l'évêque de Münster et l'électeur de Cologne, ennemis de la

Hollande; elle s'assura de la neutralité de l'Autriche et de la Suède, et, de concert avec l'Angleterre, déclara la guerre à la Hollande. Dans le courant d'avril 1672, le roi se rendit à Charleroi; son armée, forte de 110,000 hommes, était réunie sur la Sambre; le duc de Luxembourg fut détaché avec un corps d'armée pour se porter en Westphalie, s'y réunir aux troupes de l'évêque de Münster et attaquer l'Ost-Frise. Trente mille hommes furent mis sous les ordres du prince de Condé; le reste de l'armée fut commandé par Turenne, sous les ordres immédiats du roi.

A l'aspect de cet orage qui menaçait la république, les partis s'agitèrent violemment; les Orangistes l'emportèrent et le prince d'Orange fut proclamé capitaine-général et grand-amiral. Il équipa une flotte de soixante-douze vaisseaux de haut bord qu'il confia à Ruyter; il leva des corps nombreux de milice dont il garnit les places fortes, et réunit une armée active de 25,000 hommes: l'Espagne lui envoya un secours de 6,000 hommes d'infanterie qui débarquèrent à Ostende. Un corps de cavalerie espagnole entra dans Mastrich, ce qui porta la garnison à 12,000 hommes. Turenne ne fut pas d'opinion de perdre son temps au siége de cette place, mais de la négliger et de marcher sur le bas Rhin, en romontant la rive gauche par les états de l'électeur de Cologne. Ce plan adopté, il partit avec 20,000 hommes, cerna tite ville de Maseyck, ce qui coupait les nunications de Mastrich avec la Hollande, laissa 5,000 hommes pour contenir les 0 de la garnison de Mastrich. Le prince

de Condé passa le Rhin; le roi et Turenne le descendirent par la rive gauche; les places de l'électeur de Cologne ouvrirent leurs portes à l'armée française. Au commencement de juin, Wesel, Burich, Rheinbergue, furent investis et se rendirent en peu de jours; le prince de Condé assiégea et prit Emmerich. Le prince d'Orange s'établit sur l'Yssel; la saison était très-sèche, les eaux du Rhin très-basses. Au point où l'Yssel se sépare du Rhin, et après qu'elle s'est appauvrie du Waal, vis à vis le fort de Tolhuys, il y avait un gué praticable; le prince de Condé le passa avec sa cavalerie, culbuta les troupes hollandaises qui défendaient la rive gauche; le lendemain, l'armée passa sur un pont. Condé, blessé d'un coup de fusil à la main, quitta le commandemeut. Le roi, avec le gros de l'armée, se porta sur l'Yssel vis à vis Düsbourg. Turenne, en peu de semaines, s'empara de tout le pays jus'qu'à Nærden et Utrecht; le duc de Luxemboug occupa toute la Frise; Groningue, Deventer, Zwoll tombèrent en son pouvoir. Amsterdam s'entoura d'inondations; elle trouva son salut sous les eaux. Le prince d'Orange couvrit aussi long-temps qu'il le put, la position importante d'Utrecht, mais enfin il fut contraint de la céder; le 5 juillet, le roi y fit son entrée. Cependant ces conquêtes inouïes portèrent l'alarme à la cour de Londres et en Allemagne; le roi d'Angleterre envoya des plénipotentiaires au camp de Louis XIV, et de concert avec des plénipotentiaires français, ils offrirent la paix à la république. Les conditions étaient: le paiement d'un subside à la France et à l'Angleterre, pour le

remboursement des frais de la guerre; la reconnaissance du salut, comme du pavillon anglais, et la cession à la France des places qu'elle avait prises sur la Meuse. La république refusa ces propositions; l'Angleterre continua à faire cause commune avec la France.

§. II.

Le roi quitta l'armée le 12 juillet pour rentrer dans sa capitale, et en laissa le commandement à Turenne. Peu de jours après, une furieuse insurrection éclata à La Haye, le peuple massacra le grand-pensionnaire de Witt et son frère; le prince d'Orange fut déclaré stathouder. Cependant l'empereur, l'électeur de Brandebourg et plusieurs princes d'Allemagne, alarmés des progrès des armées françaises, et des dangers qui menaçaient la Hollande, coururent aux armes. Montecüculli et le duc de Bournonville partirent d'Égra, à la fin d'août, à la tête de 18,000 hommes, dont 6,000 de cavalerie, et campèrent à Erfurt, le 13 septembre: l'électeur de Brandebourg, surnommé le grand-électeur, partit de Potzdam et arriva dans le même temps à Lippstadt; les deux armées se réunirent à Mühlhausen en Thüringe, à neuf lieues du Weser; elles montaient ensemble à 40,000 hommes. Turenne, pénétré de l'importance de soutenir, pour l'honneur des armes du roi, l'évêque de Münster et l'électeur de Cologne, quitta la Hollande avec 12,000 hommes, remonta le Rhin jusqu'à Wésel, mit garnison dans cette place, ainsi qu'à Emmerich, à Rees et à Nuys, et le 10 septem-

bre, entra dans le pays de Münster. Peu de jours après, il reçut un renfort de 4,000 hommes, ce qui joint aux troupes de Münster et de Cologne, lui forma une armée égale à l'armée impériale, qui marchait vers le Rhin, paraissant vouloir porter la guerre sur la rive gauche de ce fleuve. Le prince de Condé, avec 18,000 hommes, était en Alsace, et le duc de Duras sur la Meuse, avec un corps d'observation. Turenne remonta le Rhin, traversa le duché de Berg et se porta sur la Lahn; l'ennemi s'était avancé sur le Mein. Les deux armées restèrent en présence jusqu'au 12 octobre, où les Impériaux prirent position sur la rive gauche de la Lahn; le grand-électeur mit son quartier à Giessen, où il fut joint par le duc de Lorraine. Turenne se décida à repasser le Rhin à Andernach, et étendit son armée dans l'électorat de Trèves, qui, secrètement, était allié de l'empereur, et il le mit à contribution. Montécuculli, étant tombé malade dès le commencement de la campagne, était retourné à Vienne; le grand-électeur commandait l'armée; il parut d'abord vouloir pénétrer sur la rive gauche du Rhin par le pont de Coblentz, que l'électeur de Trèves lui avait livré. Peu après, il changea de démonstration, et se dirigea sur le pont de Mayence, mais le passage lui fut refusé. Le prince avait, ainsi que l'électeur palatin, adopté le systême de neutralité; le grand-électeur se porta alors à marches forcées sur Strasbourg; Condé le prévint, lança quelques barques chargées d'artifices sous le pont et le brûla. Enfin, le 3 novembre, le grand-électeur jeta un pont à une portée de canon au-dessous

de Mayence, passa sur la rive gauche, et pénétra dans le pays de Luxembourg. Turenne manœuvrant sur ses communications, le décida à repasser le Rhin. Tant de marches et de contre-marches n'eurent d'autre résultat que de ruiner les électorats de Mayence, de Trèves et le Palatinat, ce qui excita les plus vives réclamations de ces princes. Ainsi se termina la campagne de 1672. La France protégea ses alliés l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster, défendit l'Alsace et la rive gauche du Rhin.

§. III.

26e *Observation.* — Louis XIV entra en campagne avec 100,000 hommes, les trois quarts en infanterie, ayant un équipage de siége et de campagne; cela forme une nouvelle ère de l'art militaire.

1° La Hollande n'avait pour sa défense que des milices et 25,000 hommes de troupes de ligne; comment eût-elle pu faire tête à 130,000 hommes? l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster faisaient cause commune avec la France.

2° Le passage du Rhin est une opération militaire du quatrième ordre, puisque dans cet endroit le fleuve est guéable, appauvri par le Waal, et n'était d'ailleurs défendu que par une poignée d'hommes.

3° L'armée a pris soixante places en peu de temps; mais à vaincre sans péril on triomphe sans gloire: ces places n'avaient pour garnison que des milices à peine armées.

4° Maître d'Utrecht, de Nærden, on pouvait

s'emparer d'Amsterdam, ce qui eût terminé la guerre; on ne sut pas profiter des circonstances.

5° Louvois a voulu renvoyer 20,000 prisonniers, qui furent aussitôt réarmés et accrurent l'armée du prince d'Orange.

6° Il fit disséminer l'armée dans cinquante places fortes, ce qui l'affaiblit au point qu'elle ne put plus rien faire. Il fallait démolir quarante-cinq de ces places, en transporter toute l'artillerie en France, et en garder quatre ou cinq pour servir aux communications de l'armée.

7° Turenne avait la principale confiance du roi; on doit lui attribuer ses fautes. On ne voit pas qu'il ait insisté avec force et publiquement pour empêcher qu'on les commît. Il eût pu entrer à Amsterdam le jour même où ses troupes entraient à Nærden.

Louis XIV fut un grand roi: c'est lui qui a élevé la France au premier rang des nations de l'Europe; c'est lui qui, le premier, a eu 400,000 hommes sur pied et cent vaisseaux en mer; il a accru la France, de la Franche-Comté, du Roussillon, de la Flandre; il a mis un de ses enfants sur le trône d'Espagne; mais la révocation de l'édit de Nantes, mais les dragonnades, mais la bulle *unigenitus*, mais les deux cents millions de dettes, mais Versailles, mais Marly ce favori sans mérite, mais madame de Maintenon, Villeroi, Tallard, Marsin, etc., etc. Eh! le soleil n'a-t-il pas lui-même des taches!! Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer à Louis XIV sur toutes les faces!

27e *Observation.* La marche de Turenne sur la rive droite du Rhin, pour soutenir les alliés du roi, est à la fois politique et militaire; il fut insensible aux murmures de son armée. Les soldats virent avec peine une campagne d'hiver dans un pays éloigné, dans le temps qu'ils soupiraient pour leurs quartiers d'hiver. Ses marches, des portes d'Amsterdam à celles de Münster, de Cologne de Trèves, sont rapides et dignes d'être remarquées.

CHAPITRE XVI.

CAMPAGNE DE 1673.

Campagne d'hiver; Turenne prend Unna, fait lever le siége de Soest, passa le Weser, oblige le grand-électeur à signer la paix en avril. — Marches et manoeuvres pendant juin, juillet, août, septembre et octobre, etc. — Montecuculli trompe Turenne; il se réunit à Bonn avec le prince d'Orange. — Observations.

§. Ier.

Le grand électeur repassa sur la rive droite du Rhin, marcha sur Wetzlar, y laissa un corps d'observation, et divisa son armée en trois corps, qui, par trois directions différentes, se dirigèrent sur la Westphalie et assiégea Werl; mais le marquis de Rennel, commandant les troupes de l'électeur de Cologne, lui fit lever ce siége, lui tendit une embuscade, le battit et lui prit une division; ce qui le déci

à réunir son armée à Lipstadt. A ces nouvelles, Turenne passa le Rhin vis à vis de Wesel, courut au secours de l'évêque de Münster, se joignit aux deux armées de Cologne et de Münster. Le grand-électeur, dont l'armée était réduite à 20,000 hommes et trente pièces de canon, marcha sur Soest, qu'il investit le 4 février. Turenne, avec les armées de France, de Münster et de Cologne, investit Unna, qui capitula le 5 février; il marcha alors sur le grand-électeur; mais celui-ci leva son camp et abandonna une partie de son artillerie de siége. Turenne entra triomphant dans Soest, le 25 février. Les soldats prussiens et autrichiens étaient fort animés les uns contre les autres et se battaient souvent, ce qui, joint à la rapidité des mouvements de Turenne, décida les généraux allemands à disloquer leur armée. Cependant, malgré les neiges, les glaces, et la rigueur de la saison, Turenne suivit l'armée prussienne, s'empara de toutes les places du grand-électeur en Westphalie, fit investir Lipstadt et Minden par les troupes de Münster, passa la Weser sur le pont de pierre de la ville de Höxter. Les ducs de Brunswick avaient réuni 12,000 hommes pour faire respecter leur neutralité; l'armée impériale s'était retirée en Franconie; celle du grand-électeur, dans la principauté d'Halberstadt; de sa personne, ce prince avait repassé l'Elbe et était rentré dans sa capitale. Turenne revint dans le comté de la Marck et établit son quartier-général à Soest. Il abandonna à ses troupes les pays du grand-électeur situés en Westphalie, elles s'y enrichirent. Tout cela dé-

cida le grand-électeur à demander la paix; elle fut signé le 10 avril.

Ainsi débarrassé des Prussiens, Turenne se porta en Thuringe pour attaquer les Autrichiens qui se réunissaient en Bohême et menaçaient de se porter sur le Rhin. Le 1er juin il campa à Wetzlar et prit position sur la rive droite de la Lahn.

§. II.

Dans ce temps, Louis XIV cernait Mastrich qui capitula le 25 juin. Le prince de Condé voulut assiéger Bois-le-Duc, mais les Hollandais ayant inondé tout le pays jusqu'à Berg-op-Zoom; il fut obligé de lever le siége. L'Angleterre, l'Espagne, l'empereur, signèrent, à la Haye, un traité d'alliance avec la Hollande. Montecuculli partit d'Égra, le 26 août, et entra en Franconie. Turenne, à la tête de 20,000 hommes, se porta sur le Mein à Aschaffenbourg, et s'empara de tous les ponts sur cette rivière jusqu'à celui de Würtzbourg, que le prince évêque se chargea de garder. L'armée de Montecuculli s'était accrue jusqu'à 40,000 hommes, par la jonction des armées saxonnes et lorraines. Turenne, après l'avoir attendu long-temps dans son camp d'Aschaffenbourg, marcha à sa rencontre, passa la Tauber à Mergentheim, et s'approcha de l'armée autrichienne campée à Rothenbourg. Montecuculli feignit d'accepter la bataille pour couvrir sa retraite, et campa derrière des marais entre Würtzbourg et Ochsenfurth. Turenne prit la position de la Chartreuse de Tengelhausen; les deux armées restèrent en

présence pendant quinze jours. Montecuculli gagna le prince évêque, passa le pont de Wurtzbourg. Toutes les manœuvres de Turenne furent déjouées; il descendit alors la rive du Mein. Dans le courant d'octobre, il reçut un renfort de 4,000 hommes.

La déclaration de guerre changea le théâtre de la guerre. qui, de la Hollande, fut porté en Belgique. Le prince d'Orange, avec 25,000 hommes, remonta la rive gauche du Rhin jusqu'a Bonn, qu'il investit. Montecuculli longea la rive droite du Mein, se porta sur Mayence. où il passa le Rhin, faisant mine de vouloir se porter en Alsace par la rive gauche. Turenne prit le change, et se dirigea en toute hâte sur Philippsbourg; mais Montecuculli embarqua sans délai son infanterie sur le Rhin, qu'il descendit jusqu'a Cologne, se réunit au prince

l'évêque de Münster, alliés du roi; 2° bat l'armée prussienne, et contraint le grand-électeur à se détacher de l'empereur et à faire sa paix. C'est bien employer son temps et tirer bon parti de marches forcées et bien fatigantes.

29e *Observation.* Montécuculli a joué Turenne, lui a donné le change; il s'est débarrassé de lui; l'a fait marcher en Alsace pendant qu'il se portait à Cologne et se joignait au prince d'Orange qui assiégeait et prenait Bonn. La conduite de Turenne, dans cette occasion, lui a été reprochée. 1° Il a manœuvré trop loin de son ennemi; 2° il n'a pas agi d'après ce que Montécuculli faisait, mais il a, sans motif, prêté à son ennemi le dessein de se porter en France. Cependant la Hollande était le centre des opérations de la guerre; toutefois Turenne savait, mieux que personne, que la guerre n'était pas un art conjectural; il devait régler ses mouvements sur ceux de son adversaire et non sur son idée; 3° Montécuculli eût été isolé en Alsace, eût eu à combattre les armées de Condé et de Turenne réunies; tandis que sous Bonn il se trouvait arrivé au grand rendez-vous où devait se décider la grande question; réuni à l'armée hollandaise, éloigné de l'armée de Condé, il couvrit la Hollande et la Belgique; c'est cette marche qui a fait la réputation de Montécuculli. Cette faute de Turenne fut un nuage pour sa gloire; c'est la plus grande faute qu'ait commise ce grand capitaine. (Montécuculli était Italien, natif de Modène; les Caprara de Bologne sont de cette famille.)

CHAPITRE XVII.

CAMPAGNE DE 1674.

Turenne passe sur la rive droite du Rhin; combat de Sintzheim (16 juin). — Bataille d'Entzheim (4 octobre). — Turenne évacue l'Alsace et repasse les Vosges. — Combat de Dürkheim (5 janvier). Conquête de l'Alsace. — Observations.

§. Ier.

CETTE année tous les princes de l'empire qui étaient restés neutres firent cause commune avec l'empereur. L'électeur de Cologne et l'évêque de Münster se détachèrent de l'alliance du roi, et joignirent leurs troupes à l'armée impériale. La Bavière et le duc de Hanovre furent les seuls princes allemands qui persistèrent dans le système de neutralité. Le roi entra en Franche-Comté, en avril, et s'en empara; le prince de Condé porta la guerre en *Belgique*; le maréchal de Schomberg com-

manda l'armée sur les Pyrénées, et Turenne l'armée d'Allemagne. Le duc de Lorraine, dont l'armée était réduite à 2,000 chevaux, se porta sur les villes forestières, voulant passer le Rhin, pour pénétrer en Lorraine, mais il échoua; alors il remonta la rive droite, et joignit l'armée du comte Caprara, sur le Necker. Turenne campa à Hochfelden, près de Saverne; il y apprit que le duc de Bournonville réunissait une armée à Egra, pour renforcer le comte Caprara. Il résolut de prévenir leur jonction, passa le Rhin à Philippsbourg, le 12 juin, avec 9,000 hommes et six pièces de canon, arriva le 15 à Wiesloch, le 16, il continua sa marche sur Eppingen; mais, arrivé à Hofheim, il découvrit l'armée impériale sur les hauteurs de Sintzheim, petite ville située sur l'Eltzbach, à mi-marche du Necker à Philippsbourg. Les deux armées étaient égales en nombre: celle de Turenne avait 9,000 hommes, dont 5,000 chevaux; celle du comte Caprara était de 9,000 hommes, dont 7000 chevaux. Turenne fit attaquer Sintzheim par son infanterie; sa grande supériorité en cette arme lui fit enlever ce poste, qui opposa une grande résistance. Il passa le défilé, attaqua la cavalerie ennemi, marchant sur plusieurs lignes, ses escadrons entremêlés de petits bataillons d'infanterie. Caprara fut battu et perdit le champ de bataille; sa perte fut de 2,500 hommes, dont 500 prisonniers. La perte des Français s'éleva à 1,500 hommes hors de combat.

ennemie, commandée par le comte Caprara, était de vingt escadrons; le centre, de vingt bataillons, était sous les ordres directs du duc de Bournonville: le duc de Holstein commandait la gauche, forte de vingt-un escadrons; vingt bataillons au centre, et dix-neuf escadrons à chaque aile formaient la deuxième ligne; la troisième était composée de onze bataillons au centre, vingt escadrons à la droite, et vingt escadrons à la gauche.

Turenne commença l'attaque en faisant aborder le petit bois de la droite de l'ennemi par le marquis de Boufflers, avec huit escadrons de dragons à pied, soutenus par une batterie. De part et d'autre, les deux armées qui sentaient l'importance de cette position, envoyèrent successivement des renforts; les Français enlevèrent cependant la première ligne des retranchements qu'avait fait construire le général ennemi en avant de ce bois; ils y prirent trois pièces de canon; mais ils ne purent forcer la deuxième ligne qui était armée de huit pièces de canon. Turenne fut obligé de faire avancer le corps de réserve, et six bataillons de la deuxième ligne: le carnage devint bientôt effroyable. Le deuxième retranchement fut forcé; les Allemands chassés du bois perdirent leurs canons. Le duc de Bournonville fit alors avancer sept bataillons de Lünebourg pour reprendre le bois; Turenne, de son côté, fit avancer le reste des bataillons de la deuxième ligne, et là se renouvella le combat pour la troisième fois. Les Allemands avaient l'avantage que leur ligne de bataille était plus près du bois, et que dès lors ils étaient appuyés par

leur cavalerie et leur artillerie; Turenne s'en aperçut, il fit avancer la cavalerie de sa seconde ligne pour prendre la position de celle de sa première ligne qu'il porta en avant; enfin l'ennemi échoua, et dut renoncer à la possession du bois.

Le duc de Bournonville voyant que les efforts de Turenne s'étaient portés de ce côté, envoya Caprara avec toute la cavalerie de la droite pour se glisser entre la première et la seconde ligne française, pendant le temps que lui-même, avec sa cavalerie de la droite, la deuxième et la troisième ligne, marchait de front sur la cavalerie de la gauche de Turenne. Foucault, qui commandait le centre de la première ligne, voyant le double mouvement de l'ennemi, forma son infanterie sur deux lignes, et fit marcher six bataillons en avant, soutenus par de l'artillerie, ce qui arrêta court la cavalerie que menait le duc de Bournonville. Cependant Caprara continuait son mouvement; il renversa plusieurs escadrons, tourna sur les derrières de la cavalerie de la gauche et de l'infanterie du centre; le comte de Lorge et le comte d'Auvergne rallièrent la cavalerie de la réserve, enfoncèrent celle de Caprara, et la repoussèrent: le reste se passa en canonnade. Les deux armées battirent en retraite pendant la nuit; Turenne repassa la Bruch, et alla camper à Achenheim, à une lieue du champ de bataille, sur lequel il laissa vingt escadrons. Le duc de Bournonville se retira sous le canon de Strasbourg, abandonnant deux pièces de canon sur ses positions, outre les huit pièces perdues à l'attaque du bois. Les Français perdirent 2,000 hommes;

la perte des Allemands fut double: plusieurs étendards, des timballes, des drapeaux, furent les trophées du vainqueur.

§. III.

Cependant le 7 octobre, Turenne prit une position plus en arrière et s'éloigna de trois lieues, se couvrant par la petite rivière de Massig, couvrant Saverne et Haguenau; il occupa le château de Wasslonne qui appartenait aux Strasbourgeois. Le 14 octobre, le grand-électeur passa le pont de Strasbourg avec 20,000 hommes, ce qui porta l'armée impériale à plus de 50,000 hommes. Aussitôt après cette jonction importante, le duc de Bournonville reprit son camp d'Entzheim; l'alarme fut grande en France; le roi convoqua l'arrière-ban. Les impériaux avaient trois partis à prendre: ou livrer bataille à Turenne, ou lui couper les communications avec Saverne pour faire tomber Haguenau, ou assiéger Philippsbourg; ils ne firent rien et restèrent inactifs dans leur camp jusqu'au 18, qu'ils s'approchèrent de Turenne; il battit en retraite et campa à Dettweillers. Cette marche fut pénible, et l'ennemi aurait remporté quelques succès, si Turenne n'avait fait mettre pied à terre à une brigade de dragons à un défilé, ce qui arrêta court la cavalerie ennemie; 6,000 chevaux de l'arrière-ban, sous les ordres du marquis de Créqui renforcèrent l'armée; Turenne fortifia son camp de Dettweillers, où il était couvert par la Zorn; sa gauche s'étendait à Hochfelden. L'ennemi cerna le petit château de Wasslonne qui avait

150 hommes de garnison; ce siége dura un jour et demie: le grand-électeur voulait faire cette garnison prisionnière de guerre, mais elle s'y refusa et rejoignit son armée, suivant l'usage d'alors. Turenne reçut un nouveau renfort de trente-cinq escadrons et de huit bataillons; le comte de Saulx lui amenait en outre vingt-quatre escadrons et dix bataillons; il les fit s'arrêter en Lorraine. Il méditait dès lors le projet qu'il a exécuté deux mois après.

Aussitôt que le grand-électeur fut instruit des nombreux renforts que recevait l'armée française, il reprit son camp de Saint-Blaise sous Strasbourg. Le 20 novembre, Turenne cantonna sa cavalerie à deux lieues en arrière dè la Moder, et porta son quartier-général à Ingweiller, communiquant avec la Lorraine par le col de la Petit-Pierre dont il occupa le château. Il paraît que son principal but était de couvrir Haguenau, dont il craignait que l'ennemi ne s'emparât; mais celui-ci n'y songeait pas, et s'étendit dans la haute Alsace.

§. IV.

Le 29 novembre, Turenne repassa en Lorraine et évacua entièrement l'Alsace; il porta son quartier-général à Lorquin; les alliés prirent leurs quartiers d'hiver. Le 5 décembre, il fit partir le comte de Saulx, avec 14,000 hommes qu'il avait amenés de Flandre, et se mit en marche avec le reste de l'armée, longeant le pied des Vosges du côté de la Lorraine; il arriva le 27 à Belfort; son quartier-général avait successivement été à Blamont, à Bucarat, à

Domptail, à Padoux, à Éloyes et à Longuet, où il resta huit jours; de là il se rendit à Remiremont, qui était occupé par 400 Lorrains qu'il en chassa: toute cette marche resta inconnue à l'ennemi. Le 29, il porta son quartier-général à Grun, marcha sur Mülhausen, s'y rencontra avec une division de Bournonville, composée d'infanterie, de bagages et de 6,000 chevaux qui ayant eu l'alerte avait levé ses cantonnements et marchait sur Colmar pour rejoindre le grand-électeur; il l'attaqua, la battit et la jeta sur Bâle. Le lendemain, il s'empara de Brunstatt et y fit prisonnnier un régiment d'infanterie de 1,000 hommes. Le grand-électeur dont le quartier-général était à Colmar, avait rallié toute son armée dans cette position, la gauche à Colmar, la droite à Dürkheim; sa ligne était de trois mille toises et son front, couvert par une petite rivière, avait été retranché. Turenne marcha à lui sur deux colonnes, avec plus de 40,000 hommes, les alliés en comptaient plus de 50,000; mais son armée toute française était fort supérieure en moral. Le 5 janvier, le comte de Lorge, commandant la droite, se porta à la hauteur d'une église, vis à vis Colmar, pour attirer toute l'attention des ennemis sur leur gauche, pendant que Turenne marchait avec le lieutenant-général Foucault sur Dürkheim. Le combat commença une heure avant la nuit, Dürkheim fut enlevé; le grand-électeur fit filer ses bagages sur Schelestat, et à minuit fit sa retraite. Le lendemain à la pointe du jour, Turenne entra dans Colmar, où il prit 3,000 hommes malades ou traînards. Le grand-électeur s'arrêta trois jours à Schelestat;

il en repartit le 11, passa le Rhin au pont de Benfelden et rentra en Allemagne. Les Français maitres ainsi de toute l'Alsace, y prirent leurs quartiers d'hiver.

§. V.

30e *Observation.* — 1° Dans cette campagne, Turenne donne, contre son usage, plusieurs combats et une bataille; sa marche contre Caprara, en passant le Rhin à Philippsbourg, pour le surprendre avant sa jonction avec le duc de Bournonville, est fort belle. Caprara le croyait à quarante lieues, lorsqu'il le découvrit en bataille devant son camp; la supériorité numérique de l'infanterie l'assurait de la prise de Sinzheim et du passage du défilé. Caprara fit une faute de recevoir le combat; il devait repasser le Necker, marcher à la rencontre du duc de Bournonville et s'y réunir.

2° Le duc de Bournonville surprit Turenne en regagnant quelques marches sur lui, il s'empara de Strasbourg. Le ministère français avait fait une faute de ne pas ordonner l'occupation de cette place. Qu'avait-il à ménager? Presque tout l'empire était en guerre, et les mauvaises dispositions des bourgeois de Strasbourg étaient connues; la possession de cette ville était indispensable pour la sûreté de la frontière; mais Turenne devait veiller sur ce point important. Il était sur la rive gauche du Rhin et l'ennemi sur la rive droite; il devait tenir une division près Strasbourg, pour qu'elle pût y prévenir l'ennemi, d'autant qu'il n'existait sur toute cette frontière aucun autre point qui

dût au même degré attirer sa sollicitude; le duc de Bournonville ne le devança que de six heures.

3° A la bataille d'Entzheim, Turenne devait refuser sa gauche, ce qui eût rendu impossible la manœuvre habile qu'a faite le duc de Bournonville. Si le maréchal eût réuni à son extrême gauche toute l'infanterie qu'il a disséminée mal à propos entre ses escadrons, s'il l'eût placée dans le bois avec du canon, la couvrant par quelques retranchements et des abattis, la gauche de sa cavalerie eût été appuyée : il n'aurait pas couru la chance de perdre la bataille, cela eût suppléé à son infériorité en cavalerie. La meilleure manière de protéger sa cavalerie est d'en appuyer le flanc. La méthode de mêler des pelotons d'infanterie avec la cavalerie est vicieuse, elle n'a que des inconvénients, la cavalerie cesse d'être mobile, elle est gênée dans tous ses mouvements, elle perd son impulsion et l'infanterie est compromise, et, au premier mouvement de la cavalerie, elle est sans appui.

4° Si après la prise du petit bois que l'ennemi défendait de tous ses moyens, Turenne eût poussé son avantage, la bataille eût été décisive : il pouvait toutefois coucher sur le champ de bataille; il est allé le même jour à une lieue et demie en arrière; il a poussé dans cette occasion la circonspection jusqu'à la timidité, il savait mieux que qui que ce soit l'influence de l'opinon à la guerre.

31e *Observation.* — Dans ce siècle, les garnisons ne tenaient une capitulation comme

honorable, qu'autant qu'elles obtenaient de rejoindre leurs armées avec armes et bagages sans être prisonnières de guerre. La petite garnison du château de Wasslonne, quoique de 150 hommes seulement, a eu raison d'exiger de rentrer à son armée, et le grand-électeur a gagné de le lui accorder, puisque la possession de ce château, qu'elle pouvait tenir encore deux ou trois jours, lui était avantageuse. Cet usage pourra se renouveler lorsque les commandants de place le voudront; il n'est pas un général qui ne préfère laisser sortir une garnison fatiguée, ruinée, pour s'épargner un assaut, une attaque de barricades et de rues; mais il faut que la garnison ait donné une bonne opinion de sa résolution et de son dévouement.

32e *Observation.* — Lorsqu'à la fin de novembre, les ennemis apprirent que Turenne avait reçu de grands renforts, ils reprirent leur camp sous Strasbourg. S'il eût marché à eux après l'arrivée des détachements de Flandre, ils auraient repassé le Rhin: leur armée était composée de contingents commandés par les princes mêmes à qui appartenaient les troupes, qui n'avaient aucun intérêt à les compromettre; ils auraient refusé la bataille. Les hostilités étant cessées en Flandre, dans le Luxembourg, l'opinion des renforts qu'avait reçus Turenne pouvait être aussi forte qu'il eût voulu la répandre; ils l'étaient d'ailleurs beaucoup; le grand-électeur ne se fût donc pas commis, pour garder l'Alsace qui lui importait peu, contre une armée égale à la sienne.

33e *Observation.* — C'est le 27 décembre que

Turenne est arrivé à Belfort, et c'est le 5 janvier qu'il a livré le combat de Dürkheim, ce qui fait neuf jours; c'est six trop tard. Il y a de Belfort à Colmar quatorze lieues; les cantonnements une fois réunis à Belfort, la manœuvre était démasquée, il n'y avait plus une heure à perdre: si Turenne eût marché avec plus de rapidité, il eût obtenu de grands résultats; tous les quartiers de l'ennemi ont eu le temps de se rallier, de sorte qu'au champ de Colmar il a trouvé toute l'armée réunie; il eût dû prévenir leur réunion. Tout le génie de cette opération consistait à arriver sur le pont de Strasbourg avant que l'armée fût ralliée; Turenne la manqua: une pareille manœuvre aurait été féconde en grands résultats et d'un succès certain. Si au lieu de déboucher par Belfort, c'est-à-dire par l'extrémité des Vosges, Turenne eût débouché par le milieu des Vosges, droit sur Colmar et Strasbourg, il fût arrivé avant que les cantonnements ne se fussent ralliés. Il a dans cette occasion montré plus de talent pour la conception de ce beau plan, que dans son exécution.

34e *Observation.* — Le grand-électeur aurait dû livrer bataille à Colmar; il était dans une excellente position, toute son armée était ralliée et sa retraite assurée sur Strasbourg. La possession de l'Alsace valait sans doute bien une bataille, mais non pas pour lui, ni pour les princes du nord de l'Allemagne; les risques qu'ils auraient courus et les pertes qu'ils auraient éprouvées en acceptant la bataille, n'étaient compensés par rien. Les Prus-

siens étaient à la tête du parti protestant, ennemi de l'Autriche qui était fort pauvre. L'année suivante, lorsque Montécuculli vint pour entrer en Alsace avec l'armée impériale, il le dit positivement dans sa proclamation aux Alsaciens, pour établir la différence qui existait entre l'armée qu'il commandait et celle du grand-électeur.

CHAPITRE XVIII.

CAMPAGNE DE 1675.

Le maréchal de Turenne est tué d'un boulet de canon, à Saasbach. — Observations.

§. Ier.

Le roi mit cette année six armées sur pied; le prince de Condé commandait en Flandre, et Turenne en Allemagne: son armée était de 25,000 hommes. Montécuculli commandait l'armée ennemie; il avait ordre de réduire l'Alsace et de réparer la pusillanimité qu'avait montrée le grand-électeur l'année précédente. Il avait des intelligences dans Strasbourg, dont les magistrats lui étaient dévoués. Le 27 mars, Turenne campa sous les murs de cette place, afin d'en imposer à la bourgeoisie. Montécuculli se mit en opération, descendit le Rhin par la rive droite, publia qu'il allait assiéger Philippsbourg, mais jeta un pont à Spire et passa sur

sur la rive gauche. Turenne, négligeant cette initiative du général ennemi, passa lui-même sur la rive droite: il fit à cet effet jeter un pont à Ottenheim, à quatre lieues plus haut que Strasbourg, et se porta sur la Kintzig; il campa à Willstett, la droite à ce village et à la Kintzig, et la gauche à Eckartsweier au ruisseau de Schuller, couvrant ainsi Strasbourg, dont il était à deux lieues, et son pont d'Ottenheim, dont il était à quatre lieues; et où il avait construit une tête de pont qu'il gardait par plusieurs bataillons. Après quelques jours d'hésitation, Montécuculli fut obligé d'obéir au mouvement de Turenne; il repassa sur la rive droite, prolongea sa gauche le long de la Kintzig, son aile gauche étant éloignée d'une lieue et demie du camp français. Montécuculli, dont l'armée était un peu plus nombreuse que l'armée française, menaçait par la position qu'il avait prise, le pont d'Ottenheim; il continua son mouvement, il marcha sur l'abbaye de Schuttern, étendant sa gauche jusqu'à Lahr; il voulait, en menaçant le pont d'Ottenheim, obliger Turenne à repasser le Rhin, ou à découvrir Strasbourg. La position du maréchal était assez compliquée: il avait à la fois à défendre son pont d'Ottenheim et celui de Strasbourg; s'il quittait son camp de Willstett, Montécuculli entrait dans Strasbourg et y passait le Rhin; cependant s'il ne persistait pas à occuper Wilstett, son pont d'Ottenheim et sa retraite étaient compromis. Il détacha le comte de Lorges avec une division pour prendre position a Altenheim, à mi-chemin du camp d'Ottenheim. Ce mouvement dis-

sémina ses forces; il le sentit, et le 22 juin, il leva son pont et le descendit vis à vis Altenheim, où il ne se trouvait plus qu'à deux lieues de Strasbourg, et dès lors était plus facile à défendre. Montécuculli désespéra alors de réussir dans son plan; il changea de batterie, il retourna à son camp d'Offenbourg, et le 28, se porta à Urloffen, menaçant de surprendre Strasbourg. Turenne se porta aussitôt à Bodersweier; Montécuculli renonça de nouveau à surprendre le pont de Turenne ou celui de Strasbourg; il commanda un pont de bâteaux aux magistrats de Strasbourg et des munitions de guerre; il descendit avec son armée le Rhin et campa dans la plaine de Scherzheim, espérant y recevoir le convoi de Strasbourg. Turenne le suivit et campa dans la plaine de Freistett, s'appuyant au Rhin; il se trouvait par cette position, placé entre Strasbourg et l'ennemi; mais le Rhin est fort large en cet endroit et couvert d'une grande quantité d'îles, il était à craindre que Montécuculli reçut son pont et son convoi; ces îles sont effectivement en grand nombre vis-à-vis Vantzenau, mais il n'y a que trois courants propres à la navigation. Turenne fit faire une estacade, occuper les îles et construire plusieurs redoutes armées de grosse artillerie, ce qui ôta toute espérance à Montécuculli de recevoir son pont et son convoi: cependant Turenne était dans une position pénible; la saison était très-pluvieuse et les eaux du Rhin très-hautes, son camp était marécageux et malsain; celui des Allemands, au contraire, était parfaitement placé; ils tiraient une grande partie de leurs vivres d'Offenbourg.

Le 15 juillet, Turenne se mit en marche, passa le Renchen à un gué peu connu, coupa Montécuculli d'Offenbourg et même d'avec Caprara, ce qui obligea Montécuculli à lever son camp et à se porter derrière Sasbach, couvert par un petit ruisseau, pour y faire sa jonction avec Caprara. Turenne suivit son mouvement, campa vis à vis Sasbach et se proposait de l'attaquer, lorsque le 26 juillet, un coup de canon termina la vie de ce grand homme. Après sa mort, les lieutenants de Lorges et de Vaubrun, commandèrent l'armée, et ne furent pas d'accord: l'un voulait se retirer sur le pont d'Altenheim, l'autre sur le camp de Wilstett; mais enfin ils se décidèrent à jeter à l'eau les farines réunies à Wilstett et se retirèrent sur Altenheim. Les impériaux les suivirent et les attaquèrent; le combat fut long et opiniâtre; le champ de bataille resta aux Français qui perdirent 3,000 hommes, l'ennemi en perdit 5,000, mais dès le lendemain, l'armée repassa sur la rive gauche du Rhin.

§. II.

35e *Observation.* — 1° Cette campagne a duré deux mois, tout l'avantage a été pour Turenne. Montécuculli voulait porter la guerre en Alsace par le pont de Strasbourg, dont les habitants lui étaient vendus. Turenne voulait garantir l'Alsace qu'il avait conquise la campagne précédente, et obliger Montécuculli à repasser la forêt Noire. Quand il fut tué, Montécuculli repassait les montagnes. Turenne a donc triomphé.

2° Montécuculli prit l'initiative, passa sur la rive gauche du Rhin pour y porter la guerre. Turenne resta insensible à cette initiative; il la prit lui-même, passa le Rhin et obligea Montécuculli à revenir sur la rive droite. Cette première victoire de la campagne était réelle.

3° Le maréchal se campa à Wilstett, couvrant Strasbourg qui était à deux lieues derrière son camp, et son pont d'Ottenheim qui était à quatre lieues sur la droite. Montécuculli se plaça derrière la Kintzig, à une lieue et demie de l'armée française, appuyé à la place d'Offenbourg, où il avait garnison. La position de Turenne était mauvaise; il devait plutôt livrer bataille que de s'exposer à perdre le pont d'Ottenheim et sa retraite, ou le pont de Strasbourg.

4° Si Montécuculli eût voulu se porter en six heures de nuit tout d'un trait sur Ottenheim, prenant sa ligne d'opérations sur Freybourg, il eût forcé le pont d'Ottenheim avant que toute l'armée de Turenne eût pu le couvrir: cependant il n'en fit rien; il tâtonna, se contenta de se prolonger; il crut que des manœuvres seraient suffisantes pour décider Turenne à abandonner son camp de Wilstett et à découvrir Strasbourg. Turenne le pénétra, il se contenta de prolonger sa droite près d'Ottenheim, ce qui rendit sa position fort mauvaise.

5° Il le comprit enfin; il compromettait son armée, il leva son pont d'Ottenheim qu'il rapprocha de deux lieues de Strasbourg et de son camp de Wilstett; il le plaça à Altenheim; c'*était encore* trop loin de Strasbourg; il fallait le

jeter à une lieue de cette ville. Ce grand capitaine fit dans cette campagne la faute d'établir son pont à quatre lieues de Strasbourg, et plus tard, lorsqu'il le leva, il fit celle de ne le rapprocher que de deux lieues.

6° Cependant Montécuculli change de projet, et, résolu de passer le Rhin au-dessous de Strasbourg, il commande un équipage de pont dans cette ville, et se porte à Scherzheim pour le recevoir. Turenne prit position à Freistett, occupa les îles, fit faire une estacade; les projets de son ennemi furent encore déjoués.

7° Montécuculli devait, lorsqu'il laissa pendant trois jours son adversaire jeter un pont, élever des retranchements sur la Renchen; si près de son camp il se laissa couper d'avec le corps de Caprara et d'avec Offenbourg; Turenne l'avait obligé à quitter la vallée du Rhin, lorsqu'un boulet tua ce grand homme.

8° Turenne se montra dans cette campagne incomparablement supérieur à Montécuculli: 1° en l'obligeant à suivre son initiative; 2° en l'empêchant d'entrer dans Strasbourg; 3° en interceptant le pont de Strasbourg; 4° en coupant sur la Renchen l'armée ennemie; mais il fit une faute qui eût pu entraîner la ruine de son armée, s'il eût eu à faire au prince de Condé: ce fut de jeter son pont à quatre lieues au-dessus de Strasbourg, au lieu de le placer seulement à une lieue de cette ville.

PRÉCIS

DES GUERRES

DE FRÉDÉRIC II.

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

PRÉCIS

DES

GUERRES DE FRÉDÉRIC II.

CHAPITRE PREMIER.

CAMPAGNE DE 1756.

Invasion de la Saxe; blocus du camp de Pirna (24 septembre). — Bataille de Lówosits (1er octobre); capitulation des Saxons (14 octobre); quartiers d'hiver. — Observations.

§. Ier.

L'AUTRICHE, la France et la Russie étaient indisposées contre la Prusse; l'Autriche regrettait la Silésie; la France conservait un ressentiment

de la paix de Dresde, qui avait causé les désastres du maréchal de Belle-Isle, abandonné dans Prague; la czarine s'essayait à intervenir dans les affaires de l'Europe; elle était séduite par Marie-Thérèse. Il est temps, disait-on à Vienne, à Paris, à St.-Petersbourg, de mettre un frein à l'ambition des puissances du second ordre. A la vue de cet orage, Frédéric s'appuya à l'Angleterre, conclut avec elle un traité d'alliance et s'assura de riches subsides. Cela fait, il ne perdit plus de temps, et dès l'été de 1756, voyant que ses ennemis dissimulaient encore, parce qu'ils n'étaient pas prêts à entrer en campagne, il commença les hostilités sans déclaration préalable, et envahit la Saxe en pleine paix. Son état militaire était considérablement augmenté: il avait eu dix ans pour mettre à profit l'expérience qu'il avait acquise dans les quatre campagnes de la guerre de la pragmatique-sanction, et les ressources que lui avaient apportées les riches provinces de Silésie. Il ne comptait pas moins de 120,000 hommes sous les armes, bien organisés, bien disciplinés, très-mobiles, indépendamment des garnisons, des dépôts, et de tous les moyens accessoires pour entretenir une armée aussi considérable en activité, et réparer ses pertes.

L'Autriche avait un état militaire de moins de 40,000 hommes, mal entretenus, mal organisés; ses vieilles troupes avaient été détruites dans la guerre contre les Turcs: Frédéric pouvait impunément tout entreprendre dans cette campagne. Il réunit deux armées, l'une en Saxe, forte de soixante-dix bataillons et quatre-vingts escadrons, formant

64,000 hommes, artillerie et sapeurs compris; l'autre en Silésie, forte de trente-trois bataillons et cinquante-cinq escadrons, environ 30,000 hommes; et il employa 20,000 hommes en divers corps d'observation sur la Vistule, en Poméranie, et sur le bas Elbe. L'armée de Silésie se réunit à Nachod, sous les ordres du maréchal Schwerin; les trois corps de l'armée de Saxe se réunirent à Francfort-sur-l'Oder, à Magdebourg et à Wittemberg; ils se mirent en marche le 30 août, celui de Magdebourg par Leipsick, Chemnitz et Dippodiswalde; celui de Wittemberg par Torgau et Meissen; celui de Francfort par Elsterwarda, Bautzen et Stolpen. L'alarme fut grande à Dresde; l'électeur se refugia dans la forteresse de Kœnigstein; l'électrice et la cour restèrent au palais. L'armée saxonne, forte de 18,000 hommes, prit le camp de Pirna, pour y attendre les résolutions de la cour de Vienne. L'acquisition de Dresde fut une conquête importante pour le roi de Prusse; il y trouva tous les magasins de guerre et l'arsenal de l'électeur. La place était forte; elle lui donna un point d'appui qui lui était nécessaire et compléta la frontière de l'Elbe qui, tout entière depuis Magdebourg, fut dès lors en son pouvoir. Toutes les négociations pour ramener l'électeur et décider la soumission de son armée ayant échoué, le roi marcha en avant et cerna le camp de Pirna avec quarante-deux bataillons et dix escadrons; il forma une armée d'observation de vingt-huit bataillons et soixante-dix escadrons, en prit le commandement, et porta son quartier général à Aussig en Bohême.

Le maréchal Schwerin s'avança à une marche avec l'armée de Silésie, pour observer le débouché de Kœnigsgratz.

§. II.

La cour de Vienne, au premier bruit du rassemblement de l'armée prussienne, avait réuni toutes ses troupes et les avait formées en deux corps; l'un, sous les ordres du prince Piccolomini, campa près de Kœnigsgratz, pour s'opposer aux mouvements de Shwerin; l'autre, sous les ordres du maréchal Broun, se réunit d'abord à Kollin, passa plus tard la Moldau, et campa à Budyn sur l'Éger, pour dégager les Saxons du camp de Pirna.

Le 30 septembre le roi quitta son camp d'Aussig et marcha à la rencontre de Broun; il arriva avec son avant-garde, forte de huit bataillons et quinze escadrons, le 30 au soir, au village de Lowositz, où il rencontra l'armée autrichienne qui avait passé l'Éger et campait derrière des marais à la vue de Lowositz. Il prit position, avec son avant-garde, au village de Tirnitz, et se fit joindre, dans la nuit, par le reste de son armée, forte de 25,000 hommes. A la pointe du jour, Broun fit déboucher dans la plaine un gros corps de cavalerie. L'armée du roi prit les armes: la gauche, sous les ordres du duc de Bevern, occupa la hauteur de Lobosch, et la droite, sous le prince Henri, les hauteurs de Homolka; sa ligne de bataille était de dix-huit cents à deux mille toises. Le front du maréchal Broun était couvert par un ruisseau marécageux; sa droite s'appuyait à l'Elbe; sa

gauche à Tschiskowitz; sa ligne de bataille était de deux mille cinq cents toises. Il sentit la faute qu'il avait faite de ne pas occuper les hauteurs de Lobosch et les fit attaquer par une division de onze bataillons; elle fut repoussée. Les Prussiens s'emparèrent de Lowositz; les Autrichiens reprirent leur position du matin: ils y étaient inattaquables de front; mais manœuvrés par leur gauche, ils l'évacuèrent, repassèrent l'Éger et reprirent leur camp de Budyn, ayant perdu 2,500 à 3,000 hommes, et les Prussiens 3,000 à 3,500. Les deux armées s'attribuèrent la victoire; le maréchal Broun parce qu'il n'avait point été forcé dans son camp; le roi, à plus juste titre, parce qu'il avait enlevé le village de Lowositz et obligé son ennemie de renoncer au projet de secourir les Saxons par la rive gauche de l'Elbe. Mais le 11 octobre Broun fit, par la rive droite, un détachement de 8,000 hommes vis à vis Kœnigstein, et à la vue de l'armée prussienne, pour favoriser le déblocus du camp de Pirna. Les Saxons passèrent l'Elbe; mais, enveloppés de toutes parts par les Prussiens, ils capitulèrent le 14. L'électeur eut la faculté de se retirer dans son royaume de Pologne; les Saxons furent incorporés dans l'armée prussienne, qui évacua la Bohême, et prit ses quartiers d'hiver en Saxe et en Silésie.

§. III.

1re *Observation.* Des écrivains militaires ont avancé que le roi de Prusse devait pénétrer par la Moravie sur Vienne et terminer la guer

beaucoup plus fort que Piccolomini, soit par le nombre, soit par la consistance des troupes. S'il eût été réuni au roi sur le champ de bataille de Lowositz, le renfort que Piccolomini eût, de son côté, amené au maréchal Broun, aurait été bien loin de compenser le degré de force qu'eût acquise l'armée prussienne. Le roi pouvait donc entrer dans Prague en septembre, avec 90,000 hommes, se rendre maître de cette place importante, établir ses quartiers d'hiver en Bohême, rejetant les débris de Broun et de Piccolomini au-delà du Danube, ou du moins, au-delà des montagnes de ce royaume. L'effet de ces deux fautes fut qu'il eut, sur le champ de bataille de Lowositz, des forces moindres que celles de l'ennemi, quoique sur le champ d'opération il en eût de triples. C'est aussi ce qui l'obligea à prendre ses quartiers d'hiver en

CHAPITRE II.

Ire CAMPAGNE DE 1757.

Situation des armées. — Bataille de Prague (4 mai). — Blocus de Prague; bataille de Kollin (18 juin); Évacuation de la Bohême. — Observations.

§. Ier.

La campagne de 1757 commencée le 15 avril, s'est terminée le 15 décembre; elle a duré deux cent quarante jours; elle se divise en deux époques: la première comprend les marches, manœuvres et combats du 15 avril au 15 juillet; la seconde, ceux du 15 juillet au 15 décembre. Dans la première époque, le roi a livré deux grandes batailles; la bataille de Prague qu'il a gagnée le 4 mai, et celle de Kollin qu'il a perdue le 18 juin. C'est l'objet de ce chapitre.

Dans l'année 1756, la France, la Suède, la Russie et l'empire, *ne mirent* aucune armée en

[redacted] tout entière en [redacted]rations. Il en fut de [redacted] époque de la cam- [redacted] n'eut à tenir tête qu'aux [redacted] L'armée prussienne était [redacted] composée de vieilles troupes, [redacted] Au commencement d'avril, [redacted] en quatre corps; le premier, [redacted] du prince Maurice, à Chem- [redacted]me, sous le roi, aux portes de [redacted] au village de Lockwitz; le troisième, [redacted] de Bevern, à Zittau en Lusace; [redacted], sous le maréchal Schwerin, en [redacted] L'armée autrichienne, sous les ordres du maréchal Brown, était en Bohême. Le duc d'Arenberg, avec le premier corps, formait la [redacted] sur Égra. Le maréchal Brown avec le deuxième corps, était au camp de Budyn, devant Prague; le troisième corps, sous les ordres du comte de Königseck, était à Reichenberg; le quatrième corps, sous les ordres du général Daun, était en Moravie. Les quatre corps d'armée du roi de Prusse se montaient à 100,000 hommes sous les armes, dont 65 à 66,000 d'infanterie, 16 à 18,000 de cavalerie; le reste artillerie, sapeurs, mineurs, etc., formant cent huit bataillons et cent soixante escadrons; sans compter vingt-six bataillons et quarante escadrons, qui se réunissaient en Poméranie, pour contenir la Russie. Les quatre armées autrichiennes étaient moins nombreuses, très-inférieures en qualité, et manquaient de beaucoup d'objets. Frédéric résolut de profiter des quatre mois d'avance qu'il avait sur les Russes, pour frapper un coup d'éclat, et se

mettre en situation de faire front aux autres armées, lorsqu'elles arriveraient en ligne. Il envahit la Bohême, et assiégea Prague, exécutant cette campagne, ce qu'il n'avait pu faire la campagne précédente.

§. II.

Le corps du prince Maurice, qui formait la droite de la ligne prussienne, commença à manœuvrer en avril; il menaça Égra, et se porta en deux colonnes par Comotau, sur l'Éger. De son côté, le roi de Prusse passa les montagnes, à Petersvalda, et arriva sur l'Éger à Lowositz, et, le 23 avril, opéra le passage du fleuve à Koschitz, à la tête de ces deux corps d'armée réunis. Le maréchal Brown, qui avait été joint à son camp de Budyn, derrière l'Éger, par le duc d'Aremberg, se retira au camp de Prague aussitôt que le roi eût passé l'Éger. L'armée prussienne le suivit, arriva devant Prague, le 2 mai. Mais déjà le prince Charles de Lorraine, qui avait pris le commandement de l'armée impériale, s'était campé sur la hauteur de Ziska, sur la rive droite de la Moldau.

Le prince de Bevern passa les montagnes, entre Zittau et Reichenberg, où il fut arrêté par l'excellente position qu'occupait le comte de Königseck, qui l'obligea de manœuvrer plusieurs jours pour l'en déposter, et ce qu'il ne put obtenir qu'après un combat opiniâtre. Le comte de Königseck se retira sur Liebenau, il y prit une position également formidable. Pendant ce temps, le maréchal Schwerin parti de

Silésie, n'ayant trouvé personne devant lui, déboucha en Bohême, par Trotenau, et se porta à Iung-Bunzlau, sur les derrières de la position du comte de Königseck, ce qui força celui-ci à l'abandonner, à repasser l'Elbe et à se diriger sur Prague, où il joignit le prince de Lorraine. Schwerin, à la tête de son corps et de celui du duc de Bevern, suivit ce mouvement, et campa, le 4 mai, sur la rive droite de l'Elbe, à Bunzlau, vis à vis Brandeis; et comme l'ennemi n'occupait pas la rive opposée, il y jeta une avant-garde. Le prince de Lorraine attendait, sous quelques jours, le général Daun, qui lui amenait de Moravie un renfort de 30,000 hommes; ce qui eût égalisé les deux armées.

Frédéric sentit toute l'importance de prévenir cette jonction. Le 5 mai, à la pointe du jour, il jeta un pont à une lieue et demie au-dessous de Prague, au village de Podbaba, sans éprouver aucune résistance, quoiqu'à deux mille toises du camp autrichien, et s'établit avec vingt bataillons et trente-huit escadrons à Czimitz, sur la rive droite de la Moldau. Le maréchal Schwerin passa l'Elbe, et se porta à Mischitz. Les deux armées prussiennes, dans cette nuit, n'étaient plus éloignées que de trois lieues. Le 6, à la pointe du jour, elles firent leur jonction au village de Prosick. L'armée du roi prit son ordre de bataille, la droite à Prosick, le centre en avant de Gbell et la gauche au delà de Sattalitz, occupant une série de collines de quatre mille cinq cents toises d'étendue, et étant à cheval, sur le chemin de ndeis, qui était sa ligne d'opérations. Le

prince de Lorraine avait sa gauche sur le Ziska, près de la Moldau, et sa droite sur les hauteurs du village de Kyge, occupant une ligne de quatre mille cinq cents toises. Le roi avait sur le champ de bataille soixante-quatre bataillons et cent-vingt-trois escadrons, environ 60,000 hommes; le maréchal Keith étant resté sur la rive gauche de la Moldau, devant Prague, avec vingt-six bataillons, vingt-six escadrons, et neuf bataillons et onze escadrons étant détachés sur la double ligne d'opérations, pour couvrir les magasins. Le prince de Lorraine avait à peu près 70,000 hommes; mais 10,000 étaient restés dans Prague, pour la défense de la ville, et observer le maréchal Keith. Les deux armées se trouvaient ainsi égales en nombre sur le champ de bataille; l'armée autrichienne avait sa gauche près de la Moldau, l'armée prussienne y avait sa droite: les deux armées étaient éloignées l'une de l'autre de trois mille toises, séparées par un vallon profond, où coulait un ruisseau formé par la décharge de plusieurs étangs, et dont les bords sont encaissés et marécageux; ce ruisseau prend sa source au-delà de l'étang de Sterbaholy, à six ou sept mille toises de Prague, tourne à cette distance, passe par les villages de Sterbaholy, de Potchernitz, d'Hostawitz, d'Hortlerzes et de Hloupetin, et se jette dans la Moldau, à peu près à deux mille toises au-dessous de Prague, près de Lobau.

Le roi jugea que ce ruisseau protégerait efficacement le front de l'armée ennemie; il ordonna de marcher par la gauche pour la déborder. Le prince de Lorraine s'en aperçut à

temps: il fit faire à l'infanterie de sa droite un changement de front en arrière: par ce mouvement, elle se trouva en équerre sur l'extrémité du centre, et s'appuyant aux hauteurs de Sterbaholy, elle forma un coude de quinze cents toises qu'il prolongea de deux mille autres, en y portant la cavalerie de sa gauche, qui prit position dans les plaines de Sterbaholy, et s'étendit jusqu'au petit ruisseau qui passe à Hostiwortz; sa ligne occupait ainsi les deux côtés d'un angle droit, dont l'un était perpendiculaire à Prague et l'autre parallèle, et longs chacun de trois mille à trois mille cinq cents toises. Le roi arrêta sa marche aussitôt que l'extrémité de sa droite fut arrivée à la hauteur de Kyge; le centre vis à vis Potchernitz, et la gauche devant Sterbaholy; Il envoya la cavalerie de sa réserve pour renforcer celle de Schwerin, dans la plaine de Sterbaholy. Ce mouvement découvrit sa ligne d'opérations, le chemin de Brandeis, par Gbell, et son armée se trouva à cheval sur la route de Kollin, par laquelle le général Daun arrivait ce même jour à Böhmisch-Brodt, à huit lieues du champ de bataille. L'infanterie autrichienne occupait, au-delà du ruisseau qui couvrait son front, et à peu près à mille toises de l'angle l'équerre, des positions qui commandaient le village de Gbell. Le roi fit attaquer ces postes détachés et les culbuta, dans le temps que le maréchal Schwerin, avec l'aile gauche, passa le ruisseau de Sterbaholy et à Potchernitz: la cavalerie [illegible] les villages, l'artillerie sur les digues, [illegible]terie dans les marais. Il y éprouva de [illegible]s difficultés; plusieurs régiments enfon-

cèrent jusqu'au genou; la droite autrichienne n'en profita pas; elle resta sur les collines à rectifier son alignement. A une heure après midi, Schwerin l'attaqua à la baïonnette, arriva jusque sur sa position: mais, accablées par la mitraille, ses troupes lâchèrent pied, et abandonnèrent la hauteur. Brown le poursuivit pendant douze à quinze cents toises. La gauche et le centre de l'armée autrichienne continuèrent à rester immobiles. La cavalerie prussienne déboucha dans la plaine de Sterbaholy, fit d'abord une charge malheureuse, mais se rallia, revint au combat, et mit en déroute la cavalerie autrichienne, qui abandonna le champ de bataille. La droite du prince de Lorraine se trouva ainsi entièrement découverte, au moment où le roi entrait lui-même dans le village de Kyge, et attaquait la gauche. Le prince de Bevern, qui marchait au centre, s'aperçut d'un vide à l'angle des deux lignes; il s'y jeta, et engagea un combat des plus opiniâtres. Le maréchal Schwerin ayant rallié son infanterie, la ramena au combat. Il fut frappé à mort à la tête de son régiment; mais ses troupes continuèrent l'attaque contre la droite autrichienne, qui, prise en flanc par le roi, et débordée par la cavalerie, lâcha pied, et se mit en déroute, ce qui décida de la journée. Le prince de Lorraine abandonna toutes ses positions; il soutint sa retraite par les troupes de son centre et de sa gauche qui n'avaient pas donné; mais, constamment débordé par sa droite, 12,000 hommes furent coupés de Prague, et ne parvinrent qu'avec peine à gagner le camp du maréchal Daun. La perte des Autrichiens fut de

16,000 hommes et deux cents pièces de canon; le maréchal Brown fut blessé mortellement. La perte des Prussiens fut de 12,000 hommes.

§. III.

Cette bataille avait affaibli de 30,000 hommes l'armée du prince de Lorraine; cependant il lui restait encore 40,000 hommes; mais le moral du soldat était affecté. Le roi bloqua Prague sur les deux rives de la Moldau: cette place a sept mille toises de circuit. Sa ligne de contrevallation eut un développement de quinze mille toises, ses quartiers étant séparés par une grande rivière. Il espéra vainement que le défaut de vivres obligerait promptement son ennemi à capituler. Le blocus dura six semaines, jusqu'au 18 juin qu'il fut levé par le résultat de la bataille de Kollin.

Le maréchal Daun apprit le 7 mai les désastres du prince de Lorraine. Il resta plusieurs jours à Böhmisch-Brodt pour recueillir ses débris, et après avoir rallié les 12,000 hommes qui n'avaient pu entrer dans Prague, il rétrograda de quatorze lieues et campa sous les murs de Kollin. Le roi l'ayant fait suivre par un corps de 25,000 hommes, sous le commandement du prince de Bevern, il continua sa retraite jusqu'à Goltzjenkau, à une lieue en avant d'Haber et à vingt-quatre de Prague. Le 12 juin, ayant reçu quelques renforts, Daun se reporta à une lieue en avant de Kollin, au village de Krichenau, où il campa, la gauche à Swoyschitz et la droite à Chotzè-

mitz, ayant devant lui la route de Prague à Kollin; le prince de Bevern se retira à son tour. Le roi accourut en toute hâte du camp de Prague avec un renfort; il porta son quartier-général le 14 à la petite ville de Kaurzim, à trois lieues de Krichenau: il y campa, la gauche appuyée au chemin de Prague à Kollin au village de Planian, tirant des vivres de Nimbourg, petite ville sur la gauche de l'Elbe éloignée de cinq lieues. Il séjourna le 15 et une partie du 16 pour donner le temps d'arriver à ses renforts et à ses caissons de vivres. Le 16, comme il allait se mettre en marche pour se porter à la position de Swoyschitz, et contenir le maréchal Daun qu'il croyait à Janovitzi, il apprit que ce maréchal était à Krichenau; dès lors il ne pouvait plus faire ce mouvement qu'en passant sur son corps. Le 17, il marcha par sa gauche et campa à cheval sur la route de Prague, ayant devant lui Planian, et trois lieues plus avant, Kollin. Il se trouvait ainsi campé perpendiculairement sur la gauche de l'armée autrichienne. A la pointe du jour, le 18, il se mit en marche, la gauche en tête; l'avant-garde, commandée par le général Ziethen, forte de cinquante-cinq escadrons et sept bataillons, tenait la tête. L'armée marcha sur trois lignes! la première, toute d'infanterie, suivit le grand chemin de Prague à Kollin; les deux autres, plus à gauche, marchèrent entre la chaussée et l'Elbe. Le général Daun avait fait des mouvements dans la nuit; les Prussiens ne virent au jour que quelques vedettes: mais aussitôt qu'ils eurent dépas[sé] Planian ils aperçurent l'armée autrichie[nne]

en bataille; ils firent halte. L'avant-garde était arrivée à la hauteur de Zlatislunz, à trois mille toises en avant de Planian: le corps de bataille était Nowomiesto et Planian. L'armée autrichienne était formée, la gauche à Brzesan, le centre à Chotzemitz et la droite à Krzeczor: elle occupait ainsi une ligne courbe de trois mille cinq cents toises; la droite du côté de Kollin, la gauche du côté de Prague, enveloppant la route de Prague à Kollin qui était la corde. Elle était sur plusieurs lignes; la deuxième ligne occupait la crête des hauteurs; la première était à demi-pente, ayant devant elle les trois villages retranchés, garnis d'infanterie et couverts d'artillerie. Sa gauche se trouvait à cinq cents toises du grand chemin de Planian à Kollin, sur lequel marchait l'armée prussienne. Le centre, ou le village de Chotzemitz, en était à mille toises; la droite, ou le village de Krésor, en était à cinq cents toises. Ainsi les deux armées étaient près l'une de l'autre et dans une formation bizarre. Le roi se trouvait déborder toute la gauche de l'ennemi, et la ligne ennemie formait une demi-circonférence, dont le diamètre ou corde était une partie du chemin de Planian à Kollin qu'occupait Frédéric qui, à une heure après midi, ordonna de continuer la marche. Le roi se mettait ainsi en marche sur la corde d'une demi-circonférence que couronnait, sur les hauteurs, l'armée autrichienne, ce qu'il ne pouvait faire qu'en défilant sous la mitraille et la fusillade. Le général Nadasty, commandant la cavalerie trichienne, se porta aussitôt à deux mille

toises de Kollin à cheval sur la route, barrant ainsi aux Prussiens le chemin de Kollin, et les obligeant à rester sous le feu de son armée. Daun ordonna à toutes ses troupes d'avancer jusqu'à l'extrémité de la position, et fit tomber, sur leurs colonnes en marche, une grêle de boulets, d'obus et de balles. Les tirailleurs des troupes postées dans les villages se portèrent en avant; la fusillade s'engagea entre les Croates et l'armée prussienne, qui cependant voulait toujours continuer son mouvement. L'avant-garde, ayant de l'avance, parvint à franchir les trois mille toises et à déborder la droite autrichienne; après avoir dépassé Krzeczor, elle prit à droite, marcha sur cette extrême droite et s'empara du village de Krzeczor; mais l'armée prussienne fut tellement engagée, et la fusillade devint si vive, qu'elle dut faire halte, se former à droite en bataille et marcher au pas de charge pour repousser les tirailleurs: ceux-ci étaient soutenus. Les Prussiens firent d'inutiles efforts pour enlever les hauteurs qui, en même temps, étaient attaquées par leur droite; mais tout l'avantage de la position était pour les Autrichiens. L'attaque des Prussiens était une affaire de circonstance non méditée; il leur fallut gravir des montagnes à pic, passer par des sentiers et des ravins impraticables; ils firent des prodiges de valeur: mais forcés de céder, ils perdirent leur artillerie, grand nombre de prisonniers, de morts et de blessés, ils se replièrent sur Planian et opérèrent leur retraite sur Nimbourg. Le maréchal Daun rentra dans

son camp où il resta plusieurs jours à chanter des *te deum*. La perte des Prussiens s'éleva à 15,000 hommes, celle des Autrichiens à 5,000. Ainsi, sur deux hommes de son armée le roi en eût un hors de combat. Le 19, Frédéric leva le siége de Prague et se rendit à Brandeis, où l'artillerie fut transportée pour y être embarquée sur l'Elbe ; comme elle n'avait que quatre lieues à faire elle arriva le soir même du 19. Le maréchal Keith, qui était sur la rive gauche, resta vingt-quatre heures de plus et opéra sa retraite sur Leutmeritz où il passa l'Elbe. Vivement poursuivi il perdit 4 à 500 hommes.

Le roi divisa alors son armée en deux corps, tous les deux sur la rive droite de l'Elbe. Il campa près de Leutmeritz avec la majorité de ses troupes, envoyant le prince royal de Prusse avec le deuxième corps, d'abord derrière l'Iser, à Scheditz, ensuite à Bömisch-Leipa, derrière le Poltz ; se trouvant ainsi éloigné de dix lieues du roi, et de six ou sept de Zittau, où étaient les magasins. Le prince de Lorraine prit enfin son parti le 1er juillet ; il sortit de Prague et passa l'Elbe près Brandeis à Czelakowitz, se porta sur Münchengratz derrière l'Iser, et delà à Hünerwasser, tourna la position du prince royal à Bömisch-Leipa, s'empara de Nimes et de Gabel, et par-là intercepta la communication avec Zittau que le prince royal ne put gagner que par un détour ; et après avoir brûlé ses caissons, il y arriva le 22 un peu avant l'armée autrichienne ; celle-ci bombarda Zittau devant les Prussiens, partie des magasins [illegible]. Le prince de Prusse se retira par

Löbau sur Bautzen. Le 29 juillet, Frédéric quitta son camp de Leutmeritz, et vint se joindre au camp de Bautzen, et quelques jours après, alla camper à Bernstadtel entre Löbau et Görlitz. Le prince de Lorraine était campé en avant de Zittau, tenant une garnison dans Görlitz, interceptant ainsi le chemin de la Silésie. Dans la nuit du 15 août, Frédéric se porta à Hirschfeld entre Zittau et Görlitz; le coupant par cette position de la place de Zittau, il s'empara de Görlitz, reconnut le camp du prince de Lorraine, le jugea inattaquable; et voyant que ce prince refusait le combat, il revint à Hirschfeld, laissa le commandement de l'armée au prince de Bevern; et le 24 août se mit en marche avec un détachement de seize bataillons et trente escadrons pour se porter sur la Saale. Ici finit la première période de cette campagne.

3e *Observation.* — Le projet de Frédéric de s'emparer de Prague et de la Bohême était bon en 1756; il l'était encore au commencement de 1757. Là, comme dans un grand camp retranché, il eût couvert la Saxe et la Silésie, contenu l'Autriche et l'empire. Il devait réussir dans cette entreprise, toutes les chances étaient en sa faveur; il avait l'initiative du mouvement, des troupes supérieures en nombre et en qualité, son audace et ses grands talents. Il échoua cependant.

1° Il marcha à la conquête de la Bohême par deux lignes d'opérations, avec deux armées séparées entre elles par soixante lieues, et q devaient se réunir à quarante lieues de l point de départ sous les murs d'une

en présence des armées ennemies. Il est de principe que les réunions des divers corps d'armée ne doivent jamais se faire près de l'ennemi; cependant tout réussit au roi. Ses deux armées, quoique séparées par des montagnes, des défilés, surmontèrent tous les obstacles sans qu'il leur arrivât aucun mal. Le 4 mai elles n'étaient plus éloignées que de six lieues, mais elles étaient encore séparées par deux rivières, la place de Prague et l'armée du prince de Lorraine forte de 70,000 hommes. Leur réunion paraissait impossible; cependant elle s'opéra le 6 mai, à la pointe du jour, à trois cents toises du camp autrichien. La fortune se plut à combler Frédéric, qui devait être battu en détail avant la réunion des deux armées, et chacune chassée isolément de la Bohême.

2° Puisque le roi abandonnait sa ligne d'opération, par la rive gauche de l'Elbe, et qu'il la prenait sur Brandeis et par la rive droite, il eût dû faire passer sur la rive droite de la Moldau le maréchal Keith, le tenir sur son extrême droite, couvrant, dans tous les cas, sa ligne d'opérations sur Brandeis; il eût obtenu trois avantages: 1° toute son armée eût été réunie et il n'eût eu rien à redouter des entreprises du prince de Lorraine; 2° il eût eu 20,000 hommes de plus sur le champ de bataille de Prague; immense avantage; 3° sa ligne d'opérations sur Brandeis eût été toujours assurée, elle n'aurait pas été compromise comme elle l'a été.

3° Pendant la bataille de Prague, le roi abandonna sa ligne d'opérations et de retraite, le [illegible]in de Brandeis, et se plaça à cheval sur

le chemin de Kollin qu'occupait le maréchal Daun à six lieues en arrière. Si le prince de Lorraine eût fait donner sa gauche et occuper Gbell pendant que le maréchal Daun se fût approché, le roi était cerné.

4e *Observation.* — 1° Le prince de Lorraine a laissé arriver le roi de Prusse devant Prague et le maréchal Schwerin devant Brandeis, à six lieues l'un de l'autre, sans avoir saisi l'occasion de marcher à la rencontre de celui-ci sur la droite de l'Elbe, et joint au comte de Königseck, de l'accabler avec des forces doubles, pendant que le roi aurait toisé les remparts de Prague, ou *vice versâ* d'attaquer et battre le roi, après s'être joint au comte de Königseck, pendant que Schwerin, encore sur la rive droite de l'Elbe, en était séparé par le Moldau et l'Elbe.

2° Il avait besoin de deux jours pour que le maréchal Daun pût arriver au camp de Prague, ce qui eût porté son armée à 100,000 hommes, et ces deux jours il ne conçoit pas la possibilité de les gagner, en défendant la Moldau au roi qui la passe à 2,000 toises de son camp, ou en disputant à Schwerin le passage de l'Elbe, qu'il effectue à quatre lieues de son camp.

3° Quand le roi eut passé, dans la nuit du 5 au 6, la Moldau, le prince de Lorraine devait, à sept heures du soir, rentrer dans Prague en laissant 15,000 hommes sur sa position de Ziska pour se masquer et arriver, à la petite pointe du jour, sur le pont du roi, le brûler, attaquer le maréchal Keith, le mettre en déroute, le poursuivre avec cent escadrons et

rentrer le soir dans Prague. Le maréchal Daun se serait approché, et le 7, ils auraient attaqué de concert si le roi les eût attendus.

4° Il fut battu pour avoir mal rangé son armée en bataille. Il devait placer sa gauche où était son centre, son centre où était sa droite, sa droite où était une partie de sa cavalerie; son infanterie eût été bien appuyée et sa cavalerie eût été plus près de l'étang de Sterbaholy. Il devait garder en réserve le tiers de sa cavalerie et le sixième de son infanterie. Enfin, ayant fait la faute de paralyser sa gauche, il la devait remettre en action en la faisant marcher au secours de la hauteur près de Gbell, ce qui eût arrêté net le mouvement du roi, qui lui-même eût eu sa droite débordée; elle était en l'air.

5e *Observation.*— 1° Le projet du roi de Prusse de cerner une ville comme Prague renfermant une armée de 40,000 hommes, qui, il est vrai, vient de perdre une bataille, est une des idées les plus vastes et les plus hardies qui jamais aient été conçues dans les temps modernes. Il a employé à ce blocus 50,000 hommes; mais il avait à craindre que le blocus ne fût inquiété par l'armée du maréchal Daun; il devait profiter des six semaines qu'il avait devant lui, pour établir de fortes lignes de circonvallation et de contrevallation: former une armée d'observation, la placer à sept ou huit lieues dans des positions convenables, l'y retrancher, et au moment où le maréchal Daun se fût approché pour faire lever le renforcer son armée d'observation e de l'armée de blocus, et battre le

le maréchal Daun, sans que les assiégés s'en aperçussent. Le roi ne fit rien pendant ces six semaines qu'il a eues devant lui avant que Daun n'ait été en mesure de marcher en avant.

2° Son projet de prendre position sous Kollin, à quatorze lieues de Prague, le mettait hors d'état d'être secouru dans sa marche par une partie de l'armée de blocus et *vice versâ*.

3° A la bataille de Kollin, il est difficile de justifier sa prétention de tourner la droite de Daun en faisant une marche de flanc de trois mille toises, à cinq cents toises des hauteurs que couronnait l'armée ennemie. C'est une opération si téméraire, si contraire aux principes de la guerre: *Ne faites pas de marche de flanc devant une armée en position surtout lorsqu'elle occupe les hauteurs au pied desquelles vous devez défiler!* S'il eût attaqué la gauche de l'armée autrichienne, il était parfaitement placé pour cela; mais défiler sous la mitraille et la mousqueterie de toute une armée qui occupe une position fulminante, pour déborder une aile opposée, c'est supposer que cette armée n'a ni canons ni fusils. Des écrivains prussiens ont dit que cette manœuvre n'a manqué que par l'impatience d'un chef de bataillon qui, fatigué du feu des tirailleurs autrichiens, avait commandé à droite en bataille et engagé ainsi toute la colonne; cela est inexact. Le roi était présent; tous les généraux connaissaient ses projets, et de la tête à la queue l
n'avait pas trois mille toises. Le m
qu'a fait l'armée prussienne lui était

par le premier des intérêts, la nécessité de son salut et l'instinct de tout homme de ne pas se laisser tuer sans se défendre.

6e *Observation.* — Que le prince de Lorraine ait été enfermé dans Prague les dix premiers jours, cela doit être considéré comme le résultat de la bataille; mais aussitôt qu'il a su que le roi de Prusse avait fait un fort détachement contre le maréchal Daun, et dès que le moral de son armée a été rétabli, son inaction est coupable. Il devait, à la pointe du jour, attaquer avec toutes ses forces un des quartiers de l'ennemi, le battre et rentrer aussitôt dans la place, recommencer ainsi plusieurs fois sur d'autres points et détruire en détail l'armée prussienne; ou, qui l'empêchait de se porter, à la nuit tombante, à la fois sur la hauteur de Ziska et sur les hauteurs correspondantes de Ziska au saillant du bastion de Prague, d'y construire dans la nuit dix ou douze redoutes, et de se mettre, à la pointe du jour, en bataille sur une ligne de quinze cents toises qu'il eût couverte d'artillerie? Tous les jours suivants il les aurait employés à fortifier son camp, ou à occuper et à fortifier des positions qui eussent augmenté son étendue et l'eussent rendu plus offensif. Par-là, il eût fort embarrassé son ennemi et eût été au fait de tous les mouvements du maréchal Daun, jusqu'au moment où jugeant que son approche devait attirer une partie des forces du roi, il eût fait lever le siége. C'était le cas de se battre tous les jours alternativement sur les deux rives.

7e *Observation.* — La conduite du maréchal Daun, que l'on suppose basée sur les ressources

qu'il savait exister dans Prague, paraît bonne jusque après la bataille de Kollin; mais il est coupable de n'avoir pas profité de sa victoire: autant ne valait-il pas vaincre! Après douze jours de délibérations, il se décide enfin à se porter en Lusace. Il était plus conforme à l'esprit de cette guerre qu'il se fût porté en Saxe; il eût repris Dresde, rallié l'armée du prince de Soubise, peut-être celle du duo de Richelieu, les Suédois et les Russes; il eût réuni 200,000 hommes à Berlin. Les généraux autrichiens dans cette campagne sont extrêmement timides; quoique leurs troupes se soient battues avec courage, leurs chefs n'ont montré aucune confiance en elles. Ils ont pu attaquer le prince de Prusse à Zittau et ils ne l'ont pas fait; le roi leur a constamment offert la bataille après Kollin, et ils l'ont constamment évitée.

CHAPITRE III.

2e CAMPAGNE DE 1757.

Seconde époque de la campagne de 1757. — Opérations des armées française et hanovrienne; bataille d'Hastenbeck (26 juillet). — Bataille de Rosbach (5 novembre). — Opérations des Russes; bataille de Jaegerndorf (31 août). — Opérations en Silésie; bataille de Breslau (22 novembre); bataille de Leuthen (5 décembre); quartiers d'hiver. — Observations.

§. Ier.

CETTE deuxième époque de la campagne de 1757 commence le 15 juillet et se termine au 15 décembre; elle comprend cent cinquante jours; elle est fertile en grands événements. Les Français gagnent la bataille de Hastenbeck le 26 juillet, ils perdent celle de Rosbach, le 5 novembre; les Prussiens perdent celle de Jægerndorf, contre les Russes, le 31 août, et celle de Breslau, le 24 novembre; mais le roi s'immortalise et répare tout, en gagnant celle de

Leuthen, le 5 décembre. Il eut en campagne, dans cette deuxième époque, près de 120,000 hommes, indépendamment des garnisons des places fortes; il eut contre lui 180,000 hommes, de nations différentes, agissant sans concert et isolément. La direction et la qualité des troupes étaient de son côté. On conçoit donc que la campagne se soit terminée à son avantage. Les trois armées ennemies étaient 1° 50,000 hommes manœuvrant sur la Saale, sous les ordres du prince de Soubise et du prince de Hildburgshausen, et composés de 25,000 Français et 25,000 hommes des contingents de l'empire, fort mauvaises troupes; 2° 60,000 Russes, qui arrivèrent en août, livrèrent une bataille et s'en retournèrent chez eux; 3° l'armée du prince de Lorraine, forte de 80,000 hommes, qui agit en Silésie. On ne compte, parmi les masses belligérantes, ni l'armée du maréchal d'Estrées, forte de 80,000 hommes, ni l'armée du duc de Cumberland qui lui était opposée.

§. II.

La cour de Versailles s'était engagée à fournir 24,000 hommes à la reine de Hongrie; le prince de Soubise en prit le commandement, passa le Rhin à Düsseldorf, et se dirigea en Saxe, où il se réunit à l'armée des contingents de l'empire; il entra à Erfurt le 21 août. La France étant en guerre avec l'Angleterre, voulut s'emparer du Hanovre. Une armée de 80,000 hommes, composée de cent douze bataillons et cent dix escadrons, sous les ordres du maréchal d'Estrées, ayant pour lieutenants-géné-

milieu des troupes de Chevert, qui en furent d'abord ébranlées, et abandonnèrent plusieurs pièces de canon. Un parti de quelques centaines de chevaux s'étant laissé voir derrière l'armée française, le maréchal d'Estrées alarmé ordonna la retraite; mais les troupes de Chevert revinrent de leur étonnement, s'aperçurent du peu de monde qu'avait le duc de Brunswick, et reprirent leurs canons; mais, pendant cette incertitude, le duc de Cumberland opéra sa retraite, sauvant son artillerie; il n'éprouva aucune perte sensible. Le champ de bataille et la victoire furent aux Français. La perte, de part et d'autre, fut de 3,000 hommes.

Peu de jours après, le maréchal d'Estrées fut remplacé par le duc de Richelieu, qui, le 9 septembre signa, à Closter-Seven, une convention avec le duc de Cumberland. Tout l'électorat fut occupé par l'armée française. Les troupes de Brunswick et de Hesse se rendirent dans leur pays, sans être ni désarmées ni prisonnières de guerre; les Hanovriens furent cantonnés. Quelques semaines après, le duc de Richelieu porta son quartier-général à Halberstadt.

Cependant Frédéric, alarmé de l'arrivée, sur la Saale, des princes de Soubise et d'Hilburghausen, était parti, comme nous l'avons dit, de son camp de Bernstadel, le 15 août, avec seize bataillons et vingt-trois escadrons, laissant le duc de Bevern avec cinquante-six bataillons et cent escadrons, pour la défense de la Silésie. Il se fit joindre, en route, par le prince Maurice avec douze bataillons et vingt escadrons, jeta quatre bataillons dans Dresde

pour la garnison de cette ville, et se porta, le 12 septembre, sur Erfurt avec trente-deux bataillons et quarante-trois escadrons. A son approche, Soubise se retira à Eisenach; Frédéric le suivit à Gotha où il entra le 15 septembre, de là il rétrograda sur Leipsick, laissant à Gotha Seidlitz avec quinze escadrons en corps d'observation. Le roi ayant dû se rapprocher de l'Elbe pour secourir Berlin, Seidlitz évacua Gotha et prit position à mi-chemin de Gotha à Erfurt. Soubise se porta aussitôt de sa personne sur Gotha, avec tout son quartier-général, 8,000 grenadiers et une division de cavalerie, mais à peine y était-il installé, que Seidlitz plaçant ses quinze escadrons sur un seul rang, marcha hardiment sur le quartier-général qui se sauva en toute hâte sur Eisenach. Les 8,000 grenadiers firent leur retraite après quelques coups de fusil: les bagages du quartier-général, quelques prisonniers, tombèrent au pouvoir des Prussiens. Cet événement honteux était le prélude de Rosbach.

Voyant que l'armée combinée de France et de l'empire refusait tout combat, le roi de Prusse porta son quartier-général à Buttstædt, où il resta jusqu'au 10 octobre. Cependant le quartier-général de Haddick, avec un corps de partisans autrichiens, était entré le 16 octobre à Berlin et l'avait mis à contribution. Cette nouvelle excita l'ardeur de Soubise, il se mit le 27 en marche, passa la Saale, et porta son quartier-général à Weissenfels. Frédéric revint aussitôt qu'il en fut instruit, réunit, différents détac[illegible] et avec 25,000 hommes marcha sur [illegible]s. Le 29, les Français l'évacuè-

rent à son approche et repassèrent la Saale. Le 2 novembre le roi la passa sur trois ponts, de Weissenfels, de Mersebourg et de Halle. A cette nouvelle, les alliés se réunirent en un seul camp.

Le 3 novembre le roi se mit en marche pour l'attaquer; mais arrivé à portée de leur camp, il s'aperçut qu'il avait changé de position. Il rétrograda par sa gauche et campa, la droite à Bedra, le centre à Sehorlau, la gauche à Rosbach. Enhardis par ce mouvement de retraite, les allié résolurent à leur tour d'attaquer, et conçurent le projet de tourner la gauche du roi, sa droite et son centre leur paraissant trop fortement postés. Le 5, il exécutèrent ce mouvement sur trois colonnes et sans avant-garde. Ils débordèrent la gauche de l'armée en passant à douze ou quinze cents toises, coupant la route de Weissenfels et gagnant celle de Mersebourg. Le roi, qui les observait depuis deux heures, avait pris toutes ses dispositions pour tomber sur leur flanc et leur tête, profitant des collines qui masquaient son mouvement. Le général Seidlitz, avec toute la cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie légère, se porta sur l'extrême gauche à la droite de Lundstedt. Le prince Henri, avec une brigade de six bataillons, se mit en bataille sur sa droite, toute l'armée suivit; la queue en était encore à Rosbach qui devint alors l'extrême droite de l'armée prussienne, qui avait fait ainsi un changement de front en arrière, la droite en avant. L'armée alliée n'a[illegible] d'avant-garde, fut enfoncée par les [illegible] la cavalerie prussienne et

nombreuse artillerie. La cavalerie française et alliée se culbuta sur l'infanterie, le désordre se communiqua dans toute l'armée, en peu d'heures la victoire resta aux Prussiens, qui n'eurent que six bataillons d'engagés, trois cents hommes hors de combat; prirent 7,000 hommes, vingt-sept drapeaux et grand nombre de pièces de canon. Cette armée de contingents, dans le plus grand désordre, alla se rallier au-delà des montagnes de la Thuringe.

§. III.

La Russie avait mis en mouvement une armée de 60,000 hommes qui traversa la Pologne sur quatre colonnes: celle de droite, commandée par le général Fermor, investit Mémel, secondée pas une escadre de neuf vaisseaux de guerre, sous les ordres de l'amiral Lewis. Mémel capitula le 5 août. Le maréchal Apraxin commandait en chef: Il passa le Niémen, le Pregel, et prit position. Le maréchal prussien Lehwald était campé à Insterbourg avec 30,000 hommes; il marcha à la rencontre des Russes, et campa, le 30 août, vis à vis de leur position, qui était au village de Jœgendorf. Le lendemain 31, les Prussiens marchèrent à l'ennemi malgré l'infériorité du nombre. Ils manœuvrèrent dans l'ordre oblique pour tourner la gauche russe. Après un combat opiniâtre, ils furent battus. Le maréchal Lehwald se retira à Wehlau. Les Russes cur[illegible]) hommes hors de combat, les *P*[illegible]00. Quelques jours après le 11

septembre, le général russe, quoique vainqueur, repassa le Prégel et le Niémen, et rentra dans son pays, abandonnant ses conquêtes, à l'exception de Mémel. Le général prussien n'ayant plus d'ennemi devant lui, revint sur l'Oder. 15,000 Suédois avaient débarqué en Poméranie et s'étaient emparés d'Anclam, des îles d'Usedom et de Wollin; ils n'étaient observés que par la garnison de Stettin; mais à l'arrivée du maréchal Lehwald, ils furent rejetés dans Stralsund, dans les premiers jours de décembre.

§. IV.

Quelques jour après que le roi eut quitté la Silésie, le duc de Bevern abandonna le camp de Bernstædtel, et prit position sur la montagne de Landseron, près de Görlitz, tenant une division campée à Bautzen. Le prince de Lorraine occupa le camp de Bernstadtel, envoya le général Nadasty sur la Neiss pour s'assurer d'un pont, et délogea la division ennemie de Bautzen, lui coupant toutes ses communications avec la Saxe. Le 7 septembre il fit occuper le Holtzberg. Le duc de Bevern passa la Neiss et marcha par Naumbourg, Buntzlau, Hainau et Liegnitz, sur l'Oder, où il arriva le 9 septembre. Le prince de Lorraine le suivit parallèlement par Lauban, Löwenberg, Golberg, Jauer et Hundorff, où il campa le 26. Le 27, le duc de Bevern se porta sur Glogau, y passa l'Oder, marcha sur Breslau par la rive droite, et, le premier [illegible] sur les bords de la Lohe [illegible] Breslau. [illegible]ince

de Lorraine investit Schweidnitz; il ouvrit la tranchée le 27 octobre; le 11 novembre il prit d'assaut trois des forts: le gouverneur capitula et se rendit prisonnier avec 6,000 hommes. Encouragé par cette conquête, il se résolut à attaquer le duc de Bevern dans son camp retranché, en avant de Breslau, qui avait sa droite appuyée à l'Oder, au village de Kosel; sa gauche à Klein-Mochber, sur un beau plateau fortifié; la Lohe couvrait son front: il occupait les villages de Pilsnitz et de Schmidefeld, comme têtes de pont; de sa droite il communiquait au faubourg de St.-Nicolas de Breslau. Son armée était de 36 à 40,000 hommes. Le prince de Lorraine occupa, sur la rive droite opposée, une position parallèle entre Strachwitz et Masselwitz. Les deux armées s'étaient fortifiées dans ces positions. Après la reddition de Schweidnitz, Nadasty rejoignit son armée et se porta sur la droite, menaçant de marcher sur Breslau, débordant toute la gauche du camp prussien. Le général Ziethen avec sept bataillons et cinquante escadrons, fut détaché sur la gauche pour s'opposer à ce mouvement.

Le 22 novembre, l'armée autrichienne prit les armes à la pointe du jour, et fit trois attaques sur la Lohe en même temps qu'elle débordait la gauche prussienne: à midi, elle avait jeté sept ponts sur cette rivière; l'attaque devint alors très-vive, tous les efforts de Nadasty sur la droite ne purent faire perdre à Ziethen son champ de bataille; mais le prince de Lorraine s'empara de la position de Klein-Mochber. L'armée prussienne perdit son champ *de bataille* et se trouva acculée sous les murs

de Breslau. Sa perte est estimée par elle à 6,000 hommes, indépendamment de 10,000 qui furent pris dans Breslau. La perte des Autrichiens fut de 4,000 hommes.

Le lendemain de la bataille, le duc de Bevern fut fait prisonnier dans une reconnaissance. Ziethen prit le commandement de l'armée, il repassa l'Oder avec ses débris, descendit la rive gauche et se porta par Glogau à la rencontre du roi qui revenait de Saxe, et étant parti de Leipsick le 12 novembre avec dix-huit bataillons et vingt-huit escadrons arriva le 28 à Parchwitz où sa jonction se fit le 3 décembre. La désertion était grande dans l'armée prussienne par le résultat de la bataille de Breslau; le roi ne put réunir que 36,000 hommes au camp de Parchwitz. Les forces autrichiennes étaient évaluées au double.

Le 4 décembre, à la pointe du jour, l'armée prussienne marcha sur Neumarck où l'avant-garde mit en déroute un corps de 4,000 Croates et fit quelques centaines de prisonniers. Le prince de Lorraine avait quitté Breslau pour se porter en avant et s'était campé sur la rive gauche de la Schweidnitz, le centre au village de Leuthen, la droite au bois de Nipern et la gauche dans une forte position appuyée à la rivière.

Le 5, l'avant-garde prussienne se porta sur Borna et fit 600 prisonniers. L'armée suivit en quatre colonnes filant devant le front de l'ennemi par un vallon marécageux; protégée dans son mouvement par des brouillards et des collines, elle déroba sa marche à l'ennemi et se porta sur son extrême gauche qu'elle enfonça.

Tous les efforts des généraux autrichiens furent inutiles pour se reformer la gauche en arrière en bataille: les Prussiens arrivaient partout avant que les troupes ne fussent formées. Le maréchal Daun voyant leurs progrès continuels sur sa gauche, marcha en avant avec la droite qu'il commandait; mais chargées par la cavalerie, ses troupes furent rompues. Les débris de l'armée autrichienne repassèrent la Schweidnitz et cherchèrent à se rallier sur l'autre rive. Elle perdit 6,500 hommes tués ou blessés, 7,000 prisonniers et cent cinquante pièces de canon. L'armée prussienne perdit 2,000 hommes. Le prince de Lorraine évacua Breslau où il laissa 20,000 malades, blessés ou traînards; qui tombèrent au pouvoir du vainqueur, et se retira en toute hâte en Bohême. De part et d'autre, les armées entrèrent en quartier d'hiver.

§. V.

8e *Observation.* — 1° Le maréchal d'Estrées mit trois mois pour se rendre du Rhin au Weser, avec une armée d'un tiers plus nombreuse et composée de Français; il gagna à peine le champ de bataille à Hastenbeck sur une armée formée des troupes de dix princes différents! Cela prouve la mauvaise composition des états-majors français de ce temps.

2° Le mouvement que Chevert a fait la veille de la bataille était dangereux et contraire aux principes; si on n'en éprouva pas de mauvais effets, c'est que le maréchal d'Estrées avait une grande supériorité sur l'ennemi.

Chevert et de d'Armentières, le

jour de la bataille, était bien entendue, elle était suffisante pour donner une victoire décisive si elle avait été appuyée par soixante escadrons de cavalerie, inutiles sans doute pour l'attaque des hauteurs, mais nécessaires pour en descendre, poursuivre l'ennemi, décider la victoire.

4° L'effet moral que produisit le duc de Brunswick avec 1,200 hommes, donna le temps au duc de Cumberland d'assurer sa retraite et faillit décider du sort de la bataille. Il prouve le peu d'expérience des officiers français; cependant Chevert était là.

5° Le maréchal d'Estrées a mal à propos ordonné la retraite. L'attaque du prince héréditaire et le parti de cavalerie qui s'est montré sur la ligne de communication, étaient des faits entièrement isolés, ne pouvant avoir aucune connexion entre eux. Son imagination s'en est emparée, les a coloriés, il y a vu l'indice d'un projet qu'exécutait l'ennemi et qui le mettait en danger; elle lui a fait un *tableau*. L'attaque du prince héréditaire ne faisait que commencer, il fallait patienter, la laisser se décider, se démasquer tout entière; elle a été effectivement bientôt épuisée; et d'ailleurs que pouvait craindre le maréchal? Chevert avait tout autant de troupes qu'il en fallait pour repousser toute l'armée du duc de Cumberland. Les hussards qui se sont montrés sur les derrières ne pouvaient être d'une grande importance que pour les vivandiers. On devait tout au plus se contenter d'envoyer [illegible] de cavalerie légère pour les repo[illegible] mière qualité d'un généra[illegible]

une tête froide, qui reçoive des impressions justes des objets, qui ne s'échauffe jamais, ne se laisse pas ébluoir, ennivrer par les bonnes ou mauvaises nouvelles: que les sensations successives ou simultanées qu'il reçoit dans le cours d'une journée, s'y classent et n'occupent que la place juste qu'elles méritent d'occuper; car le bon sens, la raison, sont le résultat de la comparaison de plusieurs sensations prises en égale considération. Il est des hommes qui, par leur constitution physique et morale, se font de toute chose un tableau: quelque savoir, quelque esprit, quelque courage et quelques bonnes qualités qu'ils aient d'ailleurs, la nature ne les a point appelés au commandement des armées et à la direction des grandes opérations de la guerre.

6° La convention de Closter-Seven est inexplicable. Le duc de Cumberland était perdu; il était obligé de mettre bas les armes et de se rendre prisonnier: il n'était donc possible d'admettre d'autre terme de capitulation que celle-là. Le duc de Richelieu eut le tort de ne pas désarmer et licencier les troupes hanovriennes.

7° L'échauffourée de Gotha, où tout un quartier-général, protégé par une division de 8,000 grenadiers et plusieurs milliers de chevaux se laisse épouvanter et se sauve devant 1,500 hussards, sans retourner la tête, peint assez ce qu'on devait attendre d'un général d'un caractère aussi faible que le prince de Soubise et le duc d'Hildburghausen.

8° Le résultat de la bataille de Rosbach n'est *point* extraordinaire: 22 à 26,000 Prussiens, troupes

troupes d'élite, et bien commandées, devaient battre 45 à 50,000 hommes de troupes de l'empire et françaises de ce temps, si misérablement commandées; mais ce qui a été un sujet d'étonnement et de honte, c'est d'avoir été battu par six bataillons et trente escadrons: ce n'est pas une armée composée de pareilles troupes, commandée par de pareils officiers, dont l'ame et l'esprit étaient si faibles, dont tous les ressorts étaient si mous, qui pouvait entreprendre une marche de flanc devant une armée bien constituée.

9° La manœuvre du roi de Prusse est naturelle et mérite moins d'éloges que l'ennemi ne mérite de blâme, car elle lui a été dictée par cette marche imprudente, faite sans être ni protégée par un corps d'observation en position, ni éclairée par des flanqueurs et une avant-garde, de manière à être à l'abri de toute surprise dans un pays de mamelons et dans une saison brumeuse.

9e *Observation.* — La position du duc de Bevern, à la bataille de Breslau, est fautive en ce qu'elle ne couvrait pas Breslau. Ce général avait fortifié des positions sur la droite de cette ville, et le prince de Lorraine, s'il eût mieux manœuvré, n'eût pas tiré un seul coup de fusil devant ces retranchements: il eût poussé sa droite, que commandait Nadasty, encore plus près de l'Oder et eût tourné entièrement le camp retranché, changeant sa ligne d'opérations, abandonnant celle de Schweidnitz et prenant celle de la haute Silésie. Le général prussien n'avait aucun intérêt à livrer bataille, puisqu'il attendait le roi avec des renforts; il

ne s'agissait donc que de garder un camp qui couvrît Breslau. On conçoit difficilement qu'il n'ait pas résolu ce problème, lorsqu'il a eu près de deux mois pour choisir ce camp et s'y fortifier. Une bonne armée de 35 à 40,000 hommes doit, en peu de jours, surtout lorsqu'elle est appuyée à une grande place et à une grande rivière, rendre son camp inattaquable par une armée double en force.

10e *Observation.* — La bataille de Leuthen est un chef-d'œuvre de mouvements, de manœuvres et de résolution; seule elle suffirait pour immortaliser Frédéric et lui donner rang parmi les plus grands généraux. Il attaque une armée plus forte que la sienne, en position et victorieuse, avec une armée composée en partie des troupes qui viennent d'être battues, et remporte une victoire complète sans l'acheter par une grande perte disproportionnée avec le résultat.

Toutes ses manœuvres, à cette bataille, sont conformes aux principes de la guerre; *il ne fait pas de marche de flanc devant l'ennemi, car les deux armées ne se sont pas vues en bataille.* L'armée autrichienne qui connait l'approche de l'armée du roi par les combats de Neumarck et de Borna, s'attend à la voir prendre position sur les hauteurs qui lui sont opposées, et c'est pendant ce temps que, protégé par un mamelon et des brouillards et masqué par son avant-garde, le roi continue sa marche et va attaquer l'extrême gauche de l'armée autrichienne.

Il ne viole pas non plus un deuxième principe non moins sacré, celui *de ne point aban-*

donner sa ligne d'opérations; mais il en change, ce qui est considéré comme la manœuvre la plus habile qu'enseigne l'art de la guerre. En effet, une armée qui change sa ligne d'opérations trompe l'ennemi, qui ne sait plus où sont ses derrières et les points délicats par où il peut la menacer. Par sa marche, Frédéric abandonna la ligne d'opérations de Neumarck et prit celle de la haute Silésie: l'audace et la rapidité de l'exécution, l'intrépidité des généraux et des soldats, ont répondu à l'habileté de la manœuvre. Car ici Daun a fait, une fois engagé, tout ce qu'il devait faire et n'a pas réussi. Trois fois il a essayé de refuser sa gauche et son centre par un à gauche en arrière en bataille; il a même fait avancer sa droite pour inquiéter la ligne d'opérations de Neumarck qu'il supposait être encore celle du roi. Il a donc fait tout ce qui était prescrit en pareille circonstance: mais la cavalerie et les masses prussiennes arrivèrent constamment sur ses troupes avant qu'elles n'eussent le temps de se former. Il est vrai aussi de dire que le roi fut merveilleusement secondé par les circonstances; toutes les mauvaises troupes, celles de l'empire, étaient sur la gauche de l'armée autrichienne: or la différence de troupe à troupe est immense.

CHAPITRE I

CAMPAGNE DE 17

Opérations des armées française
Bataille de Creveldt (23 juin); b
berg (7 octobre). — Opérations e
Bohême; siége d'Olmütz. — Opér
russe et suédoise; bataille de Zo
Opérations en Saxe; bataille d
octobre); opérations en Silésie;
Observations.

§. Ier.

commencèrent; mais la rigueur de la saison décida les deux armées à entrer dans leurs quartiers d'hiver, le 24 décembre. Le duc de Richelieu fit occuper Bremen, le 16 janvier, par le chevalier de Broglie, pour appuyer sa gauche. Il fut rappelé et remplacé par le comte de Clermont, prince de la maison de Condé, qui prit le commandement le 15 février. Quelques jours après, le duc Ferdinand entra en campagne avec une armée de cinquante bataillons et soixante escadrons, composée d'Hanovriens, Brunswickois, Hessois et autres petits princes. Le prince Henri de Prusse, qui commandait en Saxe, seconda ses opérations avec une division de dix bataillons et quinze escadrons: l'armée du comte de Clermont, toute française, était forte de quatre-vingt bataillons et cent dix escadrons, elle possédait les places fortes de Minden, Hameln, Nienbourg; et sur le Rhin, Wesel et Düsseldorf. Le 22 février, le duc Ferdinand se porta sur Verden, passa le même jour l'Aller et le Weser, quoique ces deux rivières charriassent. L'alarme fut fort vive dans tous les cantonnements français; ils se reployèrent, la gauche sur Osnabrück, le centre sur Minden, la droite sur Hameln. Le 8 mars, l'ennemi investit et prit Minden qui avait une garnison de 5,000 hommes, à la vue du comte de Clermont, qui n'eut de repos qu'après avoir repassé le Rhin à Düsseldorf, le 3 avril, ayant perdu en un mois de campagne la Westphalie, le Hanovre et la Hesse, ses hôpitaux et ses magasins, sans avoir donné ni essayé de donner un combat, quoiqu'il eût des forces supérieures à celles de se

ennemi. Le quartier-général de l'armée française fut placé à Wesel, et les troupes cantonnées sur la rive gauche du bas Rhin. Le duc de Broglie occupa Francfort et Hanau avec le contingent français qui était à la disposition de la reine de Hongrie; le prince de Soubise prit le commandement de l'armée, qui fut renforcée de 6,000 Würtembergeois, ce qui la porta à 30,000 hommes.

Le 29 avril, le duc Ferdinand passa le Rhin sur le pont de Rees entre Emmerich et Wesel; se porta sur Clèves avec la majeure partie de ses troupes, en laissant le prince d'Isembourg avec 5,000 hommes pour observer l'armée du prince de Soubise sur la Lahn. Le 10 juin, le duc Ferdinand se trouva en présence de l'armée française, qui avait sa droite appuyée au Rhin, sa gauche au canal de Gueldres, occupant, en avant-garde sur le centre, Closter-Kampen. Le 12, il attaqua Closter-Kampen et, après une action vive, s'en empara. Le comte de Clermont évacua sur-le-champ toutes ses positions et fit sa retraite sur Nuys. Mais ayant reçu des ordres de la cour, il remarcha en avant et campa, le 19, derrière les vestiges du canal creusé pour joindre la Meuse et le Rhin, la droite à Vicheln, la gauche à Anradt. Cette position était bonne, elle était formidable; ses flancs étaient appuyés par des marais qui, du côté de la droite, s'étendaient au Rhin. Le duc Ferdinand se plaça vis à vis, la gauche à Hulsen, la droite à Kampen: il avait trente-huit bataillons et cinquante-deux escadrons. Si inférieur en nombre, il n'hésita pas à attaquer; il laissa 9 bataillons et vingt escadrons pour obser-

ver la droite française, six bataillons et six escadrons pour observer le centre, et avec seize bataillons et vingt-six escadrons, il tourna au loin toute la gauche, traversant des pays impraticables, et vint engager la bataille sur les derrières de l'ennemi. La cavalerie française se battit avec intrépidité, mais éprouva des pertes considérables; le comte de Clermont ordonna la retraite. Cette déshonorante journée lui coûta 7,000 hommes. Son armée se rallia au camp de Cologne. Le duc Ferdinand s'empara de Düsseldorf et bloqua Wesel. Le comte de Clermont fut rappelé et remplacé par le maréchal de Contades. Le maréchal de Belle-Isle était ministre de la guerre. L'armée fut promptement renforcée et réorganisée ainsi que celle du prince de Soubise qui était toujours sur le Mein.

Le prince de Soubise fit marcher, sur la Lahn, le chevalier de Broglie avec quatorze bataillons et quatorze escadrons, pour chasser le prince d'Isembourg. Ces deux divisions, si inégales en forces, se rencontrèrent à Sanderhausen. Le prince d'Isembourg fut battu et perdit 1,000 hommes. Le 25 juillet, le chevalier de Broglie entra à Cassel; il y fut suivi par le prince de Soubise. Pendant ce temps, le maréchal de Contades faisait passer le Rhin à Chevert avec 8,000 hommes, le dirigeait sur Wesel et sur les ponts de Rees pour les brûler, ce qui eût compromis l'armée alliée; mais Chevert fut battu après un combat fort opiniâtre et obligé de se reployer. Le 10 août, le duc Ferdinand repassa sur la rive droite du Rhin et fut rejoint par une division anglaise. Contades porta son quar

tier-général à Wesel; le 19 août, il marcha par Recklinghausen pour se joindre à Soubise sur Lippstadt : mais ce prince fit un mouvement contraire, il se dirigea sur le Hanovre. Le duc Ferdinand, qui avait son quartier-général à Münster, se plaça entre les deux armées et s'opposa à leur jonction. Il fit marcher son aile gauche pour surprendre Cassel où étaient tous les magasins du prince de Soubise: mais celui-ci se reploya à temps, ce qui donna lieu, le 2 octobre à la bataille de Luternberg; la moitié de l'armée du duc Ferdinand, sous les ordres du général Oberg, y fut battue; le prince de Soubise prit vingt-huit pièces de canon et un millier d'hommes. Le duc Ferdinand passa lui-même sur la rive gauche de la Lippe. Le maréchal de Contades essaya de surprendre Münster: c'était une représaille à la tentative du duc Ferdinand contre Cassel; mais il échoua et prit le parti de repasser le Rhin et de prendre ses quartiers d'hiver sur la rive gauche. Le prince de Soubise voulut se maintenir à Cassel; mais abandonné par le maréchal de Contades, il prit le parti de rétrograder sur le Mein, où il cantonna autour de Francfort et de Hanau.

§. II.

Pendant cette campagne, le roi de Prusse agit avec trois armées, formant ensemble cent vingt-neuf bataillons et deux cent dix-huit escadrons; une, qu'il commanda en personne et avec laquelle il entra en Moravie, forte de soixante-quatre bataillons et cent vingt-huit escadrons: la deuxième, qu'il laissa en Saxe

sous les ordres du prince Henri, forte de trente-huit bataillons et trente-quatre escadrons; enfin une troisième, qu'il forma dans la vieille Prusse pour agir contre les Russes sous les ordres du général Dohna, forte de vingt bataillons et trente-cinq escadrons; trente-un bataillons étaient en outre en garnison dans les places de Silésie et quinze escadrons étaient détachés à l'armée du duc Ferdinand; les subsides considérables qu'il reçut de l'Angleterre, donnèrent une grande activité à son recrutement. Il eut contre lui dans cette campagne l'armée autrichienne du maréchal Daun, forte de quatre-vingt-dix bataillons et cent-vingt escadrons: l'armée des cercles, qui réunie à deux divisions autrichiennes formait l'armée de Bohême, forte de quarante-cinq bataillons et de cinquante escadrons, et enfin les armées russe et suédoise, fortes ensemble de 80,000 hommes. Il dut avec 135 à 140,000 hommes faire face à 230 à 240,000 hommes: mais les troupes ennemies étaient de nations différentes, agissant isolément et sans accord sur des frontières fort éloignées les unes des autres; dans ce calcul ne sont comprises ni les forces françaises, ni l'armée du duc Ferdinand qui agissaient sur le Weser et sur le Rhin. Le duc Ferdinand non-seulement contint les Français, mais aussi les contingents de Würtemberg et d'autres petits princes riverains du Rhin, qui eussent augmenté l'armée des cercles en Bohême.

Au commencement du printemps, le roi de Prusse était encore en Silésie, le prince Henri commandait en Saxe et le général Dohna dans la vieille Prusse. Le roi se résolut à entrer en

Moravie, assiéger et prendre Olmütz. Le maréchal Daun était en Bohême, occupé à en fortifier tous les débouchés; 8,000 Autrichiens tenaient garnison dans Schweidnitz. Le 1er avril, le roi cerna cette forteresse, ouvrit la tranchée, et enleva d'assaut un des ouvrages, ce qui décida la reddition de la place, le 15 avril. Le 1er mai, il partit de Troppau, le 6, il fit cerner Olmütz par le maréchal Keith, avec seize bataillons; l'équipage d'artillerie était réuni à Neiss pour protéger le siége. Il forma trois camps; un à Neustadt de sept bataillons et trois escadrons sous les ordres du margrave Charles; un à Achmeritz de quinze bataillons et dix-sept escadrons, sous les ordres du prince Maurice; un à Prosnitz sur la route de Vienne de vingt-un bataillons et vingt-huit escadrons; il s'établit à ce camp. Le général Fouquet, chargé avec sa division d'escorter l'équipage de siége, arriva à Krenau, à deux lieues d'Olmütz le 20 mai, la tranchée fut alors ouverte.

Daun était enfin accouru en Moravie et s'était campé à Leutomischel, vingt lieues ouest d'Olmütz; il poussa le comte de Laudon sur Könitz et le général Deville en avant de Wischau, barrant la route de Brünn et de Vienne; ayant reçu des renforts qu'il attendait, et pressé par les ordres de sa cour de secourir Olmütz, le 9 mai, il leva son camp, se porta à Zwittau, campa sur la hauteur de Gerviez, dans le temps que le général Janus s'approcha du prince Maurice. Le 16 juin, il prit position en avant de Wischau sur la chaussée de Vienne, à trois lieues de Prosnitz et à 7 d'Olmütz. Le 22, il fit *entrer de vive* force 1,200 hommes dans la

place par la route même de Troppau; cependant le siége continuait, et malgré l'activité du général Marschal qui commandait dans la place, elle était aux abois.

Mais les munitions et les vivres manquaient à l'armée prussienne; un convoi de quatre mille chariots, escorté par huit bataillons, 3,000 recrues et 1,000 chevaux, était préparé à Neiss. Le maréchal Daun conçut le projet de l'intercepter et de faire ainsi échouer le siége d'Olmütz, sans risquer de bataille. Il détacha plusieurs divisions sous les ordres de Laudon, pour occuper tous les défilés des montagnes entre la Silésie et la Moravie. Le convoi, parti de Troppau le 27, marchait sur une seule ligne et occupait un espace de huit ou dix lieues; le lendemain 28, Laudon l'attaqua inutilement avec son avant-garde, fut repoussé et perdit 500 prisonniers: cependant le roi était inquiet, il détacha, ce même jour 28, Ziethen pour marcher à la rencontre du convoi, ce général le joignit le soir même: dès lors il paraissait sauvé. Mais le 30, Laudon étant en position sur les hauteurs de Domstaedtel avec toutes ses forces, attaqua Ziethen, le sépara d'Olmütz, le rejeta sur Troppau, prit et brûla tout le convoi à l'exception de deux cents chariots, parmi lesquels ceux du trésor, qui parvinrent à gagner le camp prussien. Le 1^er^ juillet, le roi leva le siége; il traînait à sa suite cinq mille chariots; tous les débouchés de la Silésie étaient fortement occupés par Laudon: il prit le parti de se retirer sur la Bohême; le 6 juillet, il arriva à Leutomischel, le 9, l'armée y fut réunie, le 14, il *campa à Königsgratz*, couvert par l'Elbe

et en communication avec la Silésie. Le 25, il se mit en marche pour évacuer la Bohême et le 10 août, il arriva à Landshut en Silésie. Il laissa son armée au margrave Charles, et partit avec dix-huit bataillons et trente-cinq escadrons pour se porter contre les Russes qui assiégeaient Cüstrin.

§. III.

La czarine avait été mécontente de la retraite du maréchal Apraxin, après la bataille de Jægerndorf; elle disgracia le ministre qui l'avait commandée, et ordonna à son armée de repasser le Niemen et de prendre ses quartiers d'hiver dans la vieille Prusse sur la droite de la Vistule. Dans le courant de mars, le général Fermor, nouveau général en chef de l'armée russe qui était de 70,000 hommes, occupa Elbing et Thorn; le 27 juin, il passa la Vistule se dirigeant sur Posen. Le général prussien Dohna partit le 18 juin de Stralsund qu'il tenait bloqué, campa, le 6 juillet, à Schwedt avec vingt bataillons et trente-cinq escadrons. Le 1er juillet, les Russes arrivèrent à Posen; le 26 à Meseritz: le 10 août, ils passèrent la Wartha à Landsberg, le 13, il cernèrent la ville de Custrin, sur la rive droite de l'Oder, et la bombardèrent; leur ligne était formée par quarante bataillons et trente-cinq escadrons. Romanzow avec 8,000 hommes occupait Schneidemühl. Braun, avec une division de réserve, arrivait à Landsberg. Dohna campa, le 6 août, près de Francfort-sur-l'Oder; le 16, à Reitwen; le 17, entre Manche*nau* et Gurgast; le 21, le roi arriva à Custrin.

Le 22, la division qu'il amenait avec lui, sous les ordres du prince Maurice, campa vis à vis Custrin, sur la rive gauche de l'Oder; le 23, elle passa sur la rive droite, à plusieurs lieues au-dessous de la place. Le général russe leva, sur-le-champ, le siége, réunit tous ses bagages et tous ses chariots au petit Kamin, village à deux lieues de Custrin, sur la route de Landsberg: il forma des chariots un camp retranché, laissa 4,000 grenadiers et vingt pièces de canon pour sa défense, et se campa avec le reste de l'armée en avant de Zorndorf. Dans la journée du 24, Braun le rejoignit avec la division de réserve.

Dans la nuit du 24 au 25, l'armée russe, forte de 54,000 hommes, ayant une centaine de pièces de canon, se porta à trois mille toises du camp du petit Kamin, près de la bergerie du village de Quartschen et se forma en un seul quarré, dont la forme était celle d'un rectangle. Le roi, avec 35,000 hommes, manœuvra toute la journée du 24; le soir, il passa la petite rivière de Mutzel, et se trouva en présence du quarré russe. Le 25 au matin, il marcha par sa gauche, se porta entre Zorndorf et Cüstrin pour attaquer la droite du quarré manœuvrant dans l'ordre oblique; il s'en trouva mal. Les Russes, provoqués par cette marche de flanc, marchèrent contre les colonnes d'attaque qui marchaient en tête; elles furent culbutées mises en désordre: enfin après diverses fluctuations, beaucoup de faux mouvements et d'échauffourées que réparèrent le coup d'œil de Seidlitz et l'intrépidité de sa cavalerie, la gauche du quarré russe fut entamée, et la victoire

resta aux Prussiens. Les Russes perdirent 18,000 hommes tués, blessés ou pris et soixante pièces de canon; le roi eût 10,000 hommes hors de combat.

Le 26, le général Fermor, acculé au bois de Drewitz, rallia ses troupes; mais il était coupé de ses bagages et des 4,000 grenadiers du camp de Kamin. Dans la nuit du 27 au 28, il passa entre le camp du roi et la forteresse de Cüstrin, et rejoignit le camp de Kamin, où il resta jusqu'au 31, le 1er septembre il se porta sur Landsberg. Le roi resta spectateur de tous ses mouvements; il avait trop souffert pour entreprendre d'inquiéter la retraite des Russes. Le 2 septembre, il partit avec quinze bataillons et trente-cinq escadrons pour manœuvrer en Saxe, laissant le reste de l'armée sous le général Dohna avec ordre de suivre les Russes. Le général Fermor opéra insensiblement sa retraite. Dans les premiers jours de septembre, le général Palmbach cerna et bombarda Colberg; le 11 octobre, il était maître du chemin couvert; mais le 22, le général Dohna s'étant avancé à Stargard, l'armée se retira et le siége de Colberg fut levé le 1er novembre.

Les Suédois firent peu de choses dans cette campagne. Le 6 septembre, ils s'étaient portés sur Prenzlau, ils y furent contenus par le général Wedel avec huit bataillons et cinq escadrons. A la fin d'octobre, ce général ayant été appelé en Saxe, Dohna détacha le général Manteufel avec huit bataillons pour les observer; plus tard, Dohna revint en Poméranie, cerna Demmin et Anklam et fit 2,500 prisonniers aux Suédois qu'il rejeta dans Stralsund; il prit

ses quartiers d'hiver en Poméranie et dans le Mecklenbourg.

§. IV.

Le prince Henri, avec trente-trois bataillons et quarante-trois escadrons, occupait Dresde par une garnison et observait les frontières de la Bohême; son camp et son quartier-général étaient à Grossedlitz, dans le temps que l'armée des cercles, sous les ordres du duc de Deux-Ponts, forte de cinquante bataillons et quatre-vingts escadrons en y comprenant diverses divisions autrichiennes, mais mauvaises troupes, gardait la Bohême, ayant ses principales forces à Saatz. Pendant les mois de février et de mars, il seconda l'armée du duc Ferdinand par une division qu'il rappela en avril. Le 15 avril, il se porta à Plauen, avec dix-huit bataillons et vingt-six escadrons, laissant le général Hulsen sur la position de Friebergsdorf, pour observer les débouchés de la Bohême et maintenir ses communications avec Dresde; mais le duc de Deux-Ponts était sur la défensive et n'avait garde de rien entreprendre. Les choses restèrent ainsi pendant mai, juin et juillet.

Cependant Daun avait suivi l'armée du roi dans sa retraite de Moravie; le 17 août, il campa à Zittau, première place de la Lusace, et détacha Laudon sur Francfort-sur-l'Oder, pour couper les communications du roi avec ses autres armées. Il laissa en Silésie le général Harsch avec 12,000 hommes, et chargea le général Deville, avec 6 à 7,000 hommes, de bloquer Neiss. De son côté, le margrave Charles, que le

roi avait laissé pour commander son armée au camp de Landshut en Silésie, détacha Ziethen avec sept bataillons et vingt-six escadrons pour observer Laudon, il chargea Fouquet, avec onze bataillons et dix escadrons, de protéger la Silésie, et le 20 il quitta Landshut que Fouquet garda jusqu'au 4 novembre. Le 23 il arriva à Löwenberg. Le maréchal Daun de Zittau se porta le 20 à Gœrlitz. Laudon entra le 25 à Peitz, ses coureurs arrivèrent jusqu'à Francfort; mais l'approche de Ziethen, fit échouer tous ses projets. Le 26, Daun quitta Gœrlitz et se porta sur l'Elbe, où il campa le 1er septembre à Nieder-Rœdern. Le duc de Deux-Ponts avait fait investir le fort de Sonnenstein; le colonel Grappe, qui le commandait, le rendit à la fin d'août, la garnison, forte de 1,400 Prussiens, fut faite prisonnière de guerre; l'armée des cercles occupa le camp de Pirna.

Le roi partit, le 3 septembre, de Custrin après la retraite des Russes, et arriva, le 9, sous Dresde au camp de Gros-Debritz, Daun voyant ses plans déjoués se porta à Stolpen, ayant la gauche sur Pirna, la droite à Lobau et derrière lui la Bohême, Laudon prit position à Radeberg pour couper la route de Bautzen à Dresde. Cependant Neiss était assiégé, le roi sentit l'importance de marcher au secours de cette clef de la Silésie. Daun était inattaquable dans son camp de Stolpen. Le 14 septembre, le général prussien Retzow coucha à Rodeberg que Laudon avait évacué. Le 26, le roi entra dans Bischofswerda et Bautzen; et le 1er octobre Retzow campa à Weissenberg: Daun quitta alors Stolpen, et le 6 octobre prit le camp de Kitt-

Kittlitz près de Hohkirch, à cheval sur les routes de Bautzen à Lobau et de Bautzen à Görlitz. Le roi avait établi sa boulangerie à Bautzen, le 10, il marcha en quatre colonnes sur Hohkirch où il campa à la vue de l'armée autrichienne, quoique l'artillerie battit en pleine tout le terrain qu'il occupait. Il plaça sa droite en avant de Hohkirch et sa gauche du côté de la route de Bautzen à Görlitz, sur un rideau qui se prolonge le long du ruisseau qui débouche à Wurschen; sa première ligne formait un Z renversé, dont le premier crochet (six à sept cents toises) couvrait le village de Hohkirch, et faisait face aux montagnes; le deuxième crochet était de treize à quatorze cents toises, et le troisième faisant face, du côté de Weissemberg, de quatre cents toises. Cette première ligne de deux mille deux cents toises, était garnie par vingt-six bataillons et cinquante escadrons; à deux cents toises en arrière était la deuxième ligne, forte de quatre bataillons et de trente-cinq escadrons: trois bataillons étaient placés dans le village de Hohkirch, deux bataillons des gardes étaient cantonnés au village de Waditz, où était le quartier-général, à peu près sur le milieu de la ligne. Le parc général se trouvait placé à la même hauteur; deux grosses batteries de pièces de 12 étaient l'une à droite et l'autre à gauche de la première ligne. Le général Retzow, avec seize bataillons et trente escadrons, était en avant de Weissemberg, à deux mille cinq cents toises de la gauche de l'armée du roi et séparé par la chaussée de Bautzen à Goerlitz et par la Lobau, petite rivière. U

douzaine d'escadrons et trois ou quatre bataillons occupaient des positions intermédiaires sur des hauteurs, maintenant la communication entre les deux camps prussiens; six bataillons et cinq escadrons étaient à Bautzen pour garder la boulangerie.

L'armée du maréchal Daun était campée à mille toises en avant du village de Kittlitz, sa gauche appuyée au mont Hohkirch, sa droite à la petite rivière de Lobau, au village de Nostiz, occupant huit cents toises en avant du Stromberg, où il avait établi des batteries; cette montagne domine fort au loin; sa ligne de bataille était de trois mille six cents toises. Il avait sur sa gauche le corps de Laudon, qui gardait la montagne de Hohkirch et tous les bois jusqu'au village de Mischwitz, faisant un crochet sur les derrières de la droite prussienne. Les sommités du Hohkirch en étaient éloignées de cinq cents toises. Le Stromberg, derrière lequel était appuyée la droite de l'armée autrichienne, était à douze cents toises de la gauche de l'armée prussienne. Sur la rive droite de la Lobau, le prince de Löwenstein était opposé au camp de Weissemberg.

Les nombreuses troupes légères de l'armée autrichienne se maintinrent maîtresses de tous les taillis qui sont au revers du Hohkirchnerberg jusqu'à trois cents toises du camp prussien, le 13 le roi fit deux détachements de sept bataillons pour aller chercher des vivres à Bautzen et à Dresde. Il parut, dans la journée du 14, inquiet de la mauvaise position de son camp, et il n'attendait que l'arrivée de ses vivres pour

faire le mouvement qu'il avait projeté sur Görlitz et la Silésie.

Mais le 14, au coucher du soleil, Daun fit prendre les armes à son armée et manœuvra avec sa droite, marchant par sa gauche par des chemins qu'il avait fait pratiquer dans les bois de la montagne d'Hohkirch, pour se joindre à Laudon, et envelopper toute la droite du roi. Ce mouvement se fit avec un tel ordre et un si grand silence, que le roi n'en eut pas connaissance, quoiqu'il s'exécutât à trois cents toises de ses vedettes. Une division de huit bataillons et cinq escadrons, sous les ordres du général Coloredo, se porta en observation vis à vis le front de l'armée prussienne, du côté de Kolwesa. La droite autrichienne sous les ordres du duc d'Aremberg, marchant par un mouvement contraire à celui de la gauche, appuya sur la droite, jusque près de la rivière de Lobau, au vilage de Weiche, au-dela de la chaussée de Görlitz: la droite et la gauche se trouvèrent ainsi séparées de cinq mille toises. Les troupes passèrent la nuit à exécuter ces mouvements, et à cinq heures du matin, le 15, la gauche commença l'attaque. Laudon se porta sur Steindörfel, ayant tourné toute la droite du roi, et envoya par derrière des tirailleurs sur le village de Hohkirch. Daun s'avança en trois collonnes sur le front du premier crochet; les troupes prussiennes furent surprises dans leur camp; elles en sortirent demi-habillées: trois bataillons de grenadiers accoururent à l'attaque de Laudon, croyant repousser une attaque de troupes légères; mais,

bientôt environnés de tous côtés, ils furent presque entièrement détruits. Le régiment de tête de la deuxième ligne fit un changement de front, et se porta contre Laudon; il fut également cerné et défait. Les Autrichiens s'emparèrent du village de Hohkirch et de la grande batterie de la droite. Le roi fit marcher ses réserves, et marcha lui-même pour reprendre ce village; après diverses vicissitudes il échoua. A la nuit succéda un brouillard fort épais, qui, dès qu'il s'éclaircit, laissa voir l'armée autrichienne, déjà formée en avant de Hohkirch. L'armée prussienne se trouvait cernée de tous côtés; Laudon marchait sur les défilés de Drehsa; mais Mœllendorf y arriva à temps pour conserver cette position importante, et sauver l'armée. De son côté, le duc d'Aremberg n'attaqua qu'à huit heures du matin; il cerna plusieurs bataillons qui étaient isolés, en position pour maintenir les communications avec le camp de Weissemberg; s'empara de la grande batterie de la gauche, mais ne donna pas de suite à son attaque. Le général Retzow, de Weissemberg rejoignit la gauche de l'armée du roi, qui alors opéra sa retraite tranquillement, et s'arrêta sur les mamelons de Spitzbergen. Daun reprit son camp, et les deux armées restèrent ainsi plusieurs jours en présence, éloignées l'une de l'autre de 6,000 toises. Le roi perdit 10,000 hommes; grande partie de ses généraux, parmi lesquels le maréchal Keith, et presque toute son artillerie. Les Autrichiens perdirent 5,000 hommes.

§. V.

La tranchée était ouverte devant Neiss: la chaussée de Bautzen à Görlitz était interceptée par le maréchal Daun. Dix jours après sa défaite, le 24 octobre, le roi déroba une marche à l'ennemi, en remontant la Sprée, et arriva sur Görlitz avant Daun: le 3 novembre, il entra à Schweidnitz; le 5 le siége de Neiss fut levé. Aussitôt que Daun vit qu'il lui était impossible, sans hasarder une bataille, d'empêcher le roi de rentrer en Silésie; il se contenta de le faire poursuivre par Laudon, et d'envoyer par les montagnes une division pour renforcer l'armée assiégeant Neiss; et, avec le gros de l'armée, il se porta sur l'Elbe, la passa le 6 novembre, à Pirna, et campa sur les hauteurs de Lokwitz, dans le temps que l'armée des cercles se portait sur Freiberg; il somma et cerna Dresde. Le prince Henri avait accompagné le roi en Silésie. Les Prussiens du camp de Gamich, menacés d'un côté par l'armée des cercles, et de l'autre par l'approche de Daun, l'évacuèrent, et se couvrirent par la vallée de Plauen: le 2 novembre, ils passèrent l'Elbe, et se placèrent derrière Dresde. Le 10 novembre, Schmettau fit mettre le feu au faubourg; Daun somma la ville. Cependant le roi, après avoir délivré Neiss, partit le 8 novembre pour retourner sur l'Elbe; le 15, il arriva à Laubau, d'où il se porta sur Dresde. A son approche, Laudon se retira à Zittau. Daun fit sauter le château de Sonnenstein, et rentra en Bohême. L'armée des cercles, qui avait marché sur *Leipsick*, eut diverses rencontres

avec les divisions prussiennes que le roi avait envoyées sur Torgau. De part et d'autre, les armées entrèrent en quartier d'hiver. Le 10 décembre, le roi quitta Dresde, et arriva le 14 à Breslau. L'armée prussienne, pendant l'hiver, fut cantonnée, savoir: Fouquet avec vingt-cinq bataillons et trente escadrons, dans la partie de la Silésie aux environs de Ratibor: Ziethen avec trente-six bataillons et trente-cinq escadrons, à Löwenberg; seize bataillons et trente escadrons aux environs de Breslau; quarante-un bataillons aux environs de Dresde; trente escadrons aux environs de Leipsick, trois bataillons et trente escadrons, en divers postes en observation; enfin, le général Dohna, avec vingt-un bataillons et trente-cinq escadrons en Poméranie, ce qui donne un total de cent quarante-deux bataillons et cent-quatre-vingt-dix escadrons. L'armée autrichienne se cantonna dans les cercles de Saatz, Leutmeritz, Buntzlau, Königsgratz, et en Moravie. Le quartier-général s'établit à Prague. L'armée des cercles hiverna en Franconie.

§. VI.

11e *Observation.* — 1° Le comte de Clermont évacue cent lieues de terrain, dans une saison aussi difficile, avec une armée plus nombreuse, sans donner un coup de sabre, laisse prendre, à sa vue, une place comme Minden, sans tenter de la secourir; tout cela est peu honorable, non-seulement pour le général, mais même pour les officiers-généraux de l'armée; car en-

si Broglie, Saint-Germain, Chevert, d'Ar-

mentières, eussent demandé à se battre, si l'opinion des généraux et des chefs de corps eût été hautement manifestée de faire quelque résistance, de sauver au moins l'honneur des armes, le général n'eût pu s'y refuser.

2° Le duc Ferdinand fit sans doute une brillante campagne; mais elle lui fut si peu disputée, que sa gloire serait petite, s'il n'avait d'autres titres plus solides, qui prouvent ses talents et son habileté: 1° son passage du Rhin est contre les règles; il resta plusieurs jours sur la gauche de cette rivière, séparé des deux tiers de son armée; 2° il eût mieux fait d'assiéger et prendre Wesel, ou d'attaquer et battre Soubise, pour l'obliger à repasser sur la rive gauche du Rhin. Il le négligea, de sorte que Soubise marcha en avant: la Hesse toute entière tomba sans combat. Le plan du duc était vicieux: si Chevert avait réussi à s'emparer du pont de Rées, son armée eût été perdue; et Chevert eût réussi, si le maréchal de Contades l'eût détaché, non avec 7 ou 8,000 hommes, mais avec 18 ou 20,000 hommes. Nous en parlons ici en nous modelant sur les principes d'alors; car, si ce maréchal eût été un grand général, c'est avec toute son armée qu'il eût débouché par quelques marches forcées sur les ponts de son ennemi, et l'eût ainsi coupé de sa retraite; 3° le plan du duc Ferdinand, à la bataille de Creveldt, est contre la règle qui dit: *Ne séparez jamais les ailes de votre armée les unes des autres, de manière que votre ennemi puisse se placer dans les intervalles.* Il a divisé sa ligne de bataille en trois parties, séparées entre elles par des vides, des

défilés; il a tourné toute une armée avec un corps en l'air, non appuyé, qui devait être enveloppé et pris.

12e *Observation.* — 1° Le roi de Prusse devait-il, au commencement de la campagne, assiéger Olmütz ? non; s'il l'eût pris, il l'eût évacué deux mois après, ou il eût été obligé d'y laisser une forte garnison; ce qui l'aurait affaibli d'autant. Ce n'était pas à prendre Olmütz qu'il devait employer les mois d'avril, mai et juin, où les Russes étaient éloignés du théâtre de la guerre, et lui laissaient du répit, mais à battre Daun, à détruire son armée. Il le pouvait; elle était faible au commencement de la campagne; et cela fait, il devait, de concert avec le prince Henri, détruire l'armée du duc de Deux-Ponts, et s'établir solidement en Bohême.

2° Mais en supposant que le roi de Prusse eût dû assiéger Olmütz, il fallait encore, pour y réussir, battre l'armée de Daun. Il avait l'exemple de la catastrophe qui lui était arrivée à Prague; mais alors il avait été entraîné au siège de Prague, par l'engagement naturel d'un grand succès, et par l'espérance de prendre 40,000 hommes; ce qui eût tout terminé. La possession de Prague elle-même était importante; elle lui assurait la possession de la Bohême; mais à quoi bon Olmütz ?

3° Le roi veut prendre Olmütz : il surprend
[illegible] belles manœuvres le général ennemi,
[illegible] la place le 6 mai, et cependant son
[illegible]e de siége n'arrive que le 20: voilà
[illegible]atorze jours de perdus, et qui donnent
[illegible] à Daun de se reconnaître; il eût fallu

que l'équipage de siége fût arrivé deux jours après, et que le 8 il eût ouvert la tranchée; 4° le roi prétendait donc assiéger Olmütz, et maintenir ses communications avec Neiss, sa place de dépôt, éloignée de six marches du siége, devant une armée de secours, supérieure en nombre à la sienne, et contre une puissance qui avait une immense quantité de troupes légères? En ce cas, il devait faire des lignes de circonvallation et de contrevallation: les premières l'eussent mis à même de contenir la garnison avec peu de monde; les secondes auraient opposé un obstacle considérable à tous les secours partiels qui eussent voulu entrer dans la place. Il eût pu fortifier ses lignes avec des fossés pleins d'eau, abondante devant cette place.

5° Le roi, 1° n'amena pas avec lui son équipage d'artillerie; 2° calcula son opération sur le besoin de recevoir deux ou trois convois de Neiss, sa place de dépôt, et cependant il ne fit rien, parce qu'il ne pouvait rien faire, pour maintenir ses communications avec cette ville: le chemin est un défilé perpétuel au milieu des montagnes; 3° il plaça trois corps d'observation sur la demi-circonférence du côté de la Bohême, de Vienne et du Danube: il ne plaça rien, parce qu'il n'avait rien à placer, sur l'autre moitié de la circonférence; de Neustadt, à son camp près de Littau, il y avait deux grandes lieues; de son camp de Littau, à celui de Prosnitz, il y en avait six; c'était donc une demi-circonférence de huit lieues, gardée par trois camps de sept bataillons, quinze bataillons et vingt-un bataillons, contre une armée de quatre-vingt-dix bataillons, fraîche, disciplinée, qui

n'avait éprouvé aucun échec dans cette campagne, et qui manœuvrait autour de la place; aussi Daun fit-il tout ce qu'il voulut. Il fit entrer des renforts dans la ville; il plaça 20,000 hommes qu'il maintint pendant quinze à vingt jours, sur la ligne de communication du roi, intercepta des convois; et s'il eût voulu attaquer successivement avec toutes ses forces, les camps de Neustadt, de Littau et de Prosnitz le succès ne pouvait être douteux: il pouvait prendre toute cette armée.

6° Il n'y a que deux moyens d'assurer le siége d'une place: l'un, de commencer par battre l'armée ennemie, l'éloigner du champ d'opérations, en jeter les débris au-delà de quelque obstacle naturel, tel que des montagnes ou une grosse rivière, placer l'armée d'observation derrière cet obstacle naturel, et pendant ce temps ouvrir la tranchée et prendre la place. Mais si l'on veut prendre la place devant l'armée de secours, sans risquer une bataille, il faut 1° être pourvu d'un équipage de siége, avoir ses munitions et ses vivres pour le temps présumé de la durée du siége, former les lignes de contrevallation et de circonvallation, en s'aidant des localités, soit hauteurs, bois, marais, inondations. N'ayant plus alors besoin d'entretenir aucune communication avec les places de dépôt, il n'est plus
stion que de contenir l'armée de secours,
m forme, dans ce cas, une armée d'obser-
n qui ne la perd pas de vue, et qui lui
nt le chemin de la place, a toujours le
d'arriver sur ses flancs ou ses derrières,
lui dérobait une marche; ou enfin, pro-

fitant des lignes de contrevallation, employer une partie du corps assiégeant pour livrer bataille à l'armée de secours.

7° Mais faire les trois choses à la fois: 1° le siége d'une forteresse et en contenir la garnison sans contrevallation; 2° garder ses communications avec des places de dépôt situées à six journées de marche; 3° contenir l'armée de secours sans être aidé d'aucun obstacle naturel ni de lignes de circonvallation, c'est une combinaison fausse et qui ne peut conduire qu'à des catastrophes, à moins d'avoir des forces doubles de celles de l'ennemi.

8° La retraite du roi en Bohême a été nécessitée par la position qu'avait prise Daun et celle qu'occupait Laudon. On ne peut qu'admirer l'exactitude, le sang-froid avec lequel s'est opéré ce mouvement; mais si, comme le prétendent les écrivains prussiens, Frédéric ne l'eût fait que pour porter la guerre en Bohême, ce serait une opération fausse. Quand une armée traîne à sa suite un équipage de siége de grands convois de blessés et de malades, elle ne saurait prendre des chemins trop courts pour se rapprocher le plus promptement de ses dépôts; mais ici les événements parlent d'eux-mêmes. Le roi a levé le siége le 1er juillet, il a mis quatorze jours à arriver à Königsgratz, et six jours après il a commencé sa retraite sur la Silésie; il n'est donc pas vrai qu'il ait voulu porter la guerre en Bohême. Il s'est retiré sur Königsgratz, parcequ'il ne pouvait pas faire autrement, et, sous ce point de vue, sa conduite est très-louable; mais *ce serait donner* de fausses notions que

5° Il faut s'étonner que Daun ne l'ait pas attaqué, dans la nuit du dix au onze, et ait attendu quatre jours pour livrer bataille; ne devait-il pas craindre que le roi ne se ravisât? Comment, en effet, pouvoir espérer qu'il resterait plusieurs jours dans une aussi étrange position?

CHAPITRE V.

CAMPAGNE DE 1759.

Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Bergen (13 avril); bataille de Minden (1er août) — Opérations en Silésie et en Saxe, pendant avril, mai, juin et juillet. — Opérations des Russes; combat de Kay (23 juillet); bataille de Kunersdorf (12 août). — Opérations en Saxe et en Silésie, pendant et après la bataille de Kunersdorf; capitulation de Maxen (21 novembre); quartiers d'hiver. — Observations.

§. Ier.

Les deux armées françaises du bas Rhin et du Mein, restèrent cantonnées pendant l'hiver; la première sur la rive gauche, dans le pays de Clèves et de Cologne; la deuxième sur la rive droite, dans la vallée du Mein. Le maréchal de Contades, commandant l'armée du Rhin, avait la direction *superieure* des deux armées;

son quartier-général était à Wesel. Le duc de Broglie succéda au prince de Soubise dans le commandement du Mein. L'ennemi occupait une position centrale sur la rive droite du Rhin. L'armistice conclu par les deux parties belligérantes, pour être tranquilles dans leurs quartiers d'hiver, expira le 16 mars.

Le 24, le duc Ferdinand réunit son armée et se porta sur Cassel, pour manœuvrer contre l'armée du Mein. Il laissa le général Sporken, avec un corps d'observation, sur la droite du bas Rhin, et le 30 il campa à Fulde, où il séjourna jusqu'au 10 avril, ce qui donna le temps au duc de Broglie de se concentrer sur la position de Bergen, que les ingénieurs français avaient fortement retranchée, et qui est située sur la chaussée de la Hesse, à trois lieues en avant de Francfort. Le duc Ferdinand campa le 12 avril à Windecken, à portée de l'armée française, qui était rangée, la droite à un ruisseau, le centre à Bergen, la gauche au village de Vilbel, sur la route de Francfort. Le 30 avril, avant le jour, le duc Ferdinand se mit en marche sur cinq colonnes. Il attaqua le centre au bourg de Bergen avec la plus grande intrépidité, dans le temps que le prince héréditaire de Brunswick longeait avec la gauche le ruisseau, pour tourner la droite française. Ses forces étaient bien supérieures, mais la position de Bergen était inexpugnable: il fut repoussé, perdit 5 à 6,000 hommes, et regagna le soir son camp de Windecken. C'était la première fois de cette guerre que les armées françaises obtenaient enfin un succès de quelque importance. La sensation en fut vive dans toute la

France; on vit dans Broglie un Turenne naissant: il fut fait maréchal de France. Cette bataille est son principal fait d'armes.

Cependant le maréchal de Contades était accouru de Paris à son quartier-général, avait fait lever ses cantonnements; et convaincu, par l'expérience de la campagne précédente, des inconvénients attachés à une double ligne d'opérations, il passa le Rhin et se réunit, à Giessen le 3 juin, à l'armée du Mein, par des mouvements en arrière et sur le terrain occupé par ses troupes. Il avait cent vingt-six bataillons et cent vingt-cinq escadrons. Le 8, il campa à Sachsenberg, le 10 à Corbach, le 13 sur la Dimel qu'il passa le 14. La réserve, sous les ordres du duc de Broglie, campa le 11 à Cassel et le 14 à Dieburg. De sa personne, il campa, le 4 juillet; à Bielefeld; le 6, il fit investir Münster par le lieutenant-général d'Armentières; le 8, il campa à Hervarden; le 10, le duc de Broglie s'empara, par un coup de main vigoureux, de la place forte de Minden et fit 1,200 prisonniers. Le 14, toute l'armée campa sur la rive gauche du Weser, la droite à Minden et la gauche à Hartenhausen. Le lieutenant-général Saint-Germain cerna Hameln. Le duc Ferdinand, qui s'était mis en retraite aussitôt qu'il avait appris le mouvement du maréchal de Contades, campa le 12 juin à Soest, le 14 à Buren, le 30 à Marienfeld, et le 7 juillet à Osnabrück. La grande supériorité de forces de l'armée française lui était démontrée; cependant il se décida à donner une bataille. Il se porta à Stolzenau sur le Weser, y jeta un pont et fit *mine de* vouloir passer ce

fleuve. Il prit pour centre de ses opérations la place forte de Nienbourg, et en arrière fit occuper Bremen. Le 17, il marcha en avant, remontant la rive gauche du Weser. Contades s'empressa de rappeler ses détachements, spécialement la réserve sous le duc de Broglie qu'il avait envoyé en Hanovre. Le 23 Münster ouvrit ses portes. Les 28, 29 et 30, les deux armées restèrent en présence. Le duc Ferdinand, trouvant la position des Français trop forte, détacha le prince héréditaire avec deux divisions, pour en inquiéter les derrières. Le maréchal de Contades résolut d'en profiter pour livrer bataille, et fit ses dispositions dans la nuit du 31 au 1er août. Il chargea le duc de Broglie avec la droite d'attaquer et suivre vivement la gauche de l'ennemi appuyée au Weser : c'était de cette attaque qu'il attendait la victoire. Il plaça sa cavalerie entre sa droite et sa gauche. Ses troupes étaient pleines d'ardeur et de confiance. A la pointe du jour l'armée hanovrienne déboucha sur huit colonnes. A six heures du matin elle était en bataille et parfaitement formée. Dès cinq heures, le duc de Broglie commença l'attaque, mais faible- et la continua de même. La cavalerie du avança mal à propos, elle fut attaquée nombreuse artillerie et par une forte l'infanterie : elle lâcha pied. Les deux trouvant isolées, l'ennemi passa entre s Français se tinrent pour battus; ils ur retraite et reprirent leur camp de maréchal de Contades, rentré dans it rien à redouter ; cependant il l il apprit que le jour même de

la bataille, le prince héréditaire avait battu à Goofeld, à quatre lieues sur ses derrières, le détachement que commandait le duc de Brissac. Dès le lendemain il passa le Weser sur les ponts de Minden, et se retira sur Cassel par la rive droite. Peu de jours après la cour le rappela et confia au maréchal de Broglie le commandement de l'armée.

Le duc Ferdinand occupa tout le pays jusqu'à la Lahn, et fit assiéger Münster qui se rendit le 21 novembre. A cette époque un détachement de treize bataillons qu'il envoya au roi de Prusse, le mit hors d'état de continuer une campagne active et d'entreprendre rien d'important: les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver. La cour de Versailles se divisa entre le parti de Contades et celui de Broglie; le ministère et le public se déclarèrent pour l'un ou l'autre parti. Le détail des fautes des généraux, des officiers et de l'armée, fut exposé à nu aux yeux de l'Europe étonnée, et accrut l'humiliation et le dépit des Français.

§. II.

Frédéric agit dans cette campagne avec cent quarante-un bataillons et deux cents escadrons, 130,000 hommes. Il eût contre lui l'armée autrichienne, cent dix-huit bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons; l'armée des Cercles, 15,000 hommes; et l'armée Russe de 70,000 hommes. Il lutta donc avec 130,000 hommes contre 180,000: mais cette année, comme les précédentes, ces 180,000 hommes

furent de nations différentes, sous des commandants indépendants, agissant isolément sur des points de frontières fort éloignés, et n'ayant aucun accord entre eux. Au commencement des hostilités les armées du roi étaient ainsi disposées: en Silésie, sous ses ordres immédiats, soixante-douze bataillons et cent huit escadrons, dont dix-huit bataillons et vingt escadrons sous le général Fouquet, dans la haute Silésie; en Saxe, le prince Henri, avec quarante trois bataillons et soixante escadrons; en Poméranie, le général Dohna, en observation devant les Suédois et les Russes, avec vingt-six bataillons et trente-cinq escadrons.

Le maréchal Daun, commandant l'armée autrichienne, campait sur la frontière de la Silésie avec ses principales forces. Le duc de Deux-Ponts, avec l'armée des Cercles et deux divisions autrichiennes, était en Bohême et en Saxe. Les Russes se préparaient à faire une campagne active, et paraissaient plus animés que dans les précédentes. D'après le plan concerté entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, leurs armées devaient se réunir sur l'Oder, et opérer en masse; mais l'armée russe ne pouvait y arriver qu'en juillet.

Pendant avril, mai, juin et juillet, les armées du roi occupèrent divers camps, et firent des manœuvres secondaires, sans rien entreprendre de sérieux. Il fit un détachement en Moravie, du côté d'Olmütz, pour enlever un magasin qui fut évacué à temps. Il en fit un autre sur P[illegible]our détruire les approvisionnements [illegible]vait réunis pour les Russes, il réus[illegible]n côté, le prince Henri fit une excur-

sion en Bohême, entama plusieurs colonnes ennemies, fit 1,800 prisonniers et brûla trente mille barils de farine; mais il échoua dans tout ce qu'il tenta pour attirer l'armée des Cercles dans une affaire générale. Il se présenta inutilement devant plusieurs de ses camps, entre autres devant celui de Münchberg; toujours elles les évacua à son approche. Enfin, le 3 juin il détacha le général Hulsen avec dix bataillons et vingt escadrons pour renforcer sur la droite de l'Oder, l'armée de Dohna.

Le 28 juin le maréchal Daun, ayant avis de l'approche des Russes, leva son camp de Schurtz et s'avança sur l'Oder, en suivant la Queiss, dans le but de favoriser le mouvement de Soltikof et de le renforcer du corps de Laudon de 15,000 hommes, la plupart cavalerie, et de celui de Haddick de 19,000 hommes. Le 13 juillet, il campa à Pribus, à mi-chemin de la Bohême à l'Oder. Le prince Henri campait à Bautzen et le roi à Schmottseiffen, près de Greifenberg. Le 24 juillet, le corps d'observation de Poméranie fut battu à Kay, par les Russes. Le roi prit alors le commandement de l'armée de Saxe, et le prince Henri celui de l'armée de Silésie.

§. III.

Le 10 avril le général Dohna avait quitté le blocus de Stralsund, en y laissant le général Kleist avec six bataillons et sept escadrons. Il s'était campé le 26 mai à Stargard; et le 12 juin à Landsberg, sur la Wartha. Dans ce
le général Soltikof, qui commandait
russe, passa la Vistule à Thorn, le 12

riva à Posen dans les premiers jours de juin, et manœuvra pour couper à Dohna le chemin de la Silésie et s'approcher de l'Oder. Plusieurs fois dans sa marche il lui prêta le flanc; mais Dohna refusa d'en profiter. Le roi mécontent le remplaça par le général Wedel. Le 23 juillet Wedel attaqua Soltikof, près de Kay, pour s'opposer à sa jonction avec Laudon; il fut repoussé, perdit 6,000 hommes, repassa l'Oder et campa à Savada. La perte des Russes fut égale, le seul avantage qu'ils retirèrent de leur victoire fut d'occuper Grossen le 25, où ils furent joints le 3 août par Laudon. Le roi, après avoir recueilli à Sorau les débris de Wedel, se porta sur l'armée russe. Il repassa l'Oder dans la nuit du 10 au 11 août près de Reuthwen y laissa neuf bataillons et sept escadrons pour la défense de ses ponts et bagages, et avec cinquante-trois bataillons et quatre-vingt-quinze escadrons, 40 à 45,000 hommes, il prit position, la droite à Leissow, la gauche à Bischofsée. L'armée russe ainsi renforcée du corps de Laudon, était en position sur la rive droite de l'Oder, près de Francfort; sa ligne de bataille parallèle au fleuve. Aussitôt que Soltikof eut connaissance de l'armée prussienne et de la position qu'elle venait de prendre, il changea son ordre de bataille, plaça sa droite à l'Oder, à cent toises de Francfort, et sa gauche à Mühlberg, qu'il couvrit de retranchements. Le 13, à la pointe du jour, le roi se mit en mouvement, marchant par lignes et par le flanc gauche; il fut arrêté par des marais et des chemins impraticables. Ayant reconnu la nouvelle position de l'ennemi, il

fit attaquer la hauteur de Kleistberg par sa gauche et son centre, s'en empara, fit grand nombre de prisonniers et prit soixante-dix pièces de canon. Les Russes se rétirèrent derrière le Kuhgrund et s'y retranchèrent. Laudon y accourut; toute l'artillerie de leur droite fut rassemblée sur ce point, leur dernier rempart. Le roi fit de vains efforts pour forcer le passage du ravin, il y perdit l'élite de ses troupes. Le fameux Seidlitz fit une charge à contre-temps en tournant les étangs; il y fut blessé, sa cavalerie ramenée en désordre, et la bataille perdue. Le roi eut la moitié de ses troupes hors de combat, tués, blessés ou prisonniers; il laissa cent soixante-cinq pièces de canon au pouvoir du vainqueur: la perte des Russes fut égale, il est vrai, mais ils étaient beaucoup plus nombreux, elle fut moins sensible pour eux. Les neuf bataillons laissés à Reuthwen, qui s'étaient emparés de Francfort, l'évacuèrent le soir même, lorsque l'armée repassa l'Oder et rompit ses ponts. Le 16 elle campa à Madlitz; le 18 elle prit position à Fürstenwalde pour couvrir la capitale, et le roi appela à lui le corps de Kleist qui était en Poméranie. L'arsenal de Berlin répara ses pertes en matériel d'artillerie; en peu de jours son armée fut portée à 50,000 hommes. Le général russe passa l'Oder le 16 et fut joint par le corps d'Haddick.

§. IV.

Pendant que la principale armée prussienne marchait contre les Russes, la Saxe était a

donnée aux seules garnisons de Dresde, de Leipsick, de Wittemberg et de Torgau. Elle fut envahie par l'armée des Cercles, commandée par le duc de Deux-Ponts, qui s'empara le 6 août de Leipsick, le 8 de Torgau. Le colonel prussien Wolfersdorf, commandant cette place, l'évacua après une vigoureuse résistance et se retira sur Potsdam. Le 20, Wittemberg ouvrit ses portes; la garnison se retira également sur Potsdam. Le 28, le général Maquire, détaché avec 15,000 hommes de la grande armée de Daun, pour renforcer le duc de Deux-Ponts, attaqua le faubourg de Dresde, au moment même où ce prince entrait à Meissen; il fut repoussé. Le comte Schmettau, gouverneur de cette place, avait les moyens de la défendre et il est probable qu'il l'eût conservée à la Prusse; mais dans les premiers moments de consternation des désastres de Kunersdorf, le

tulation de Dresde était signée, que la place était rendue. Wunsch, au désespoir, se venge sur le corps de Maquire qu'il défit entièrement et retourna à Torgau. Frédéric perdit Dresde pour toujours.

Aussitôt que Daun eut connaissance de la victoire de Kunersdorf, il marcha sur Triebel pour se rapprocher des Russes. La position du roi était critique; mais ceux-ci se plaignirent amèrement d'avoir gagné deux batailles sanglantes, perdu la moitié de leur armée, tandis que les Autrichiens, pour qui on se battait, n'avaient point encore tiré l'épée.

D'un autre côté, le prince Henri se mit en marche le 18 août dès qu'il apprit la perte de la bataille, pour mener au roi les 50,000 hommes qu'il avait en Silésie. Il campa le 29 à Sagan, sur la ligne de communication de Daun, qui se retira aussitôt derrière la Neiss, d'où, après la pris de Dresde, il se porta en Saxe, et le 13 septembre à Bautzen. Soltikof, mécontent de cette marche divergeante, se dirigea de son côté sur l'Oder. Le 17, le roi suivit Daun, se porta à Cotbus, le prince Henri à Görlitz: ses deux armées séparaient ainsi les armées autrichiennes de l'armée russe. Le roi ayant appris à Cotbus que Soltikof voulait faire le siége de Glogau, il marcha pour l'attaquer, fit diverses manœuvres qui l'occupèrent tout septembre et partie d'octobre, et empêcha les Russes d'effectuer leur projet. Le 24 octobre, ils se retirèrent sur la Vistule; mais le roi tomba malade, se fit transporter à Glogau et disloqua son armée. Il envoya le général Hulsen, avec dix-neuf bataillons et trente esca-

drons, au prince Henri; chargea le comte Schmettau, avec neuf bataillons et vingt escadrons, d'observer Laudon, et envoya des renforts à Fouquet en Silésie.

Le prince Henri s'était porté, le 4 octobre, à Strehlen et avait fait sa jonction avec le corps du général Finck, ce qui lui avait complété soixante-neuf bataillons et cent trois escadrons, avec lesquels il contenait l'armée autrichienne, forte de soixante-quatorze bataillons et soixante-seize escadrons, qui était en Saxe appuyée sur Dresde. Le conseil aulique ordonna à Daun de l'attaquer; mais, selon son ordinaire, ce général se perdit en marches, manœuvres et contre-manœuvres: il voulut, par un mouvement combiné avec l'armée des Cercles, investir Torgau où le prince Henri avait pris position. Il échoua et se retira sur Dresde, lorsqu'il apprit le départ de l'armée russe et la marche du détachement considérable qu'amenait à Torgau le général Hulsen. L'armée prussienne suivit son mouvement. Sur ces entrefaites, le roi prit le commandement de son armée sous Dresde. Le 14 au matin, Daun ayant levé son camp de Wilsdruff, il en conjectura qu'il allait prendre ses quartiers-d'hiver en Bohême, et ordonna au général Finck de se porter à Maxen avec dix-huit bataillons et trente-cinq escadrons (18,000 hommes), et de lui couper les défilés de la Bohême. Finck coucha le 16 à Dippoldiswalda, le 17 à Maxen. Le mouvement d'un corps aussi considérable inquiéta le général autrichien; il prit position à Plauen sous Dresde, plaça le corps du général Sincère sur [illegible] eurs de Rainchen et fit prendre posi-

tion à l'armée des Cercles au village de Gieshuhel. Le roi campa, le 18, sur Wilsdruff : ce même jour, Daun porta à 30,000 hommes le corps du général Sincère. Le 19, ce général marcha sur Dippoldiswalda; le 20, il cernait entièrement le général Finck. Après un combat très-vif, il le força à capituler. Le général Wunsch avait réussi dans la nuit du 21 à se faire jour avec sa cavalerie, mais, compris dans la capitulation, il fut obligé de revenir. Les Prussiens eurent 3,000 hommes tués ou blessés, 14,000 hommes posèrent les armes, drapeaux, canons, tout fut pris. Finck fut depuis traduit à un conseil de guerre, cassé de toutes ses dignités militaires et condamné à deux ans de prison. Quelques jours après, l'armée autrichienne surprit trois bataillons près de Meissen. Après ces glorieux exploits, elle prit ses quartiers d'hiver autour de Dresde: l'armée des Cercles eut les siens en Franconie. Le roi se cantonna, à cheval sur l'Elbe, vis à vis de l'armée autrichienne; il fit construire des baraques de planches.

§. V.

16e *Observation.* — 1° Le plan du maréchal de Contades, dans cette campagne, était bon et conforme à tous les principes de la guerre qu'il paraît que cet officier-général avait entrevus. Cependant il échoua avec 100,000 hommes d'excellentes troupes contre 70,000 hommes de contingents; parce qu'il était sans énergie, qu'il n'y avait aucun accord entre les généraux et que son quartier-général étai

comme la cour de Versailles, en proie aux plus petites intrigues.

2° Il offrit la bataille après l'avoir refusée, il en détermina le moment; cependant il combattit sans s'être fait rejoindre par tous ses détachements. Il devait lever tous les siéges et attaquer avec toutes ses forces réunies le duc Ferdinand, qui avait fait la faute de s'affaiblir de deux divisions. Cette simple combinaison lui eût probablement donné la victoire.

3° Il fatigua ses troupes toute la nuit du 31 juillet et une partie de la matinée du premier août, pour prendre sa ligne de bataille, ce que de nos jours des armées doubles et triples font en deux heures avec tant de rapidité.

4° Puisqu'il faisait sa principale attaque avec sa droite, il devait la diriger en personne et y employer le double de troupes et ne pas la confier au duc de Broglie, dont il connaissait le caractère.

5° Il se tint le jour de la bataille aux dispositions qu'il avait faites la veille dans un ordre du jour de cinq à six pages, ce qui est le cachet de la médiocrité. L'armée une fois rangée en bataille, le général en chef doit, à la pointe du jour, reconnaître la position de l'ennemi, ses mouvements de la nuit, et sur ces données, former son plan, expédier ses ordres, diriger ses colonnes.

6° A la pointe du jour, le duc de Broglie, chargé de l'attaque décisive, prétendit que l'ordre qui lui avait été expédié la veille n'était pas exécutable, que l'ennemi s'était renforcé: il engagea une légère canonnade, se rendit auprès du maréchal de Contades, et les

heures s'écoulèrent en vaines discussions, ce qui donna le temps au duc Ferdinand de renforcer réellement sa gauche, qui eût été écrasée si le duc de Broglie avait sincèrement exécuté son ordre. Ce général fut coupable, il était mal disposé et jaloux de son chef.

7° La position de la cavalerie française au centre de la bataille, sans avoir d'artillerie, était vicieuse, puisque la cavalerie ne rend pas de feu et ne peut se battre qu'à l'arme blanche; aussi l'artillerie et l'infanterie ennemie purent-elles la canonner et la fusiller tout à leur aise sans qu'elle pût rien répondre. Depuis la création de l'artillerie à cheval, la cavalerie a aussi ses batteries; l'artillerie est plus nécessaire à la cavalerie qu'à l'infanterie même, soit qu'elle attaque, soit qu'elle reste en position, soit qu'elle se rallie.

8° Ni les succès de l'ennemi, ni les pertes qu'avait éprouvées l'armée française, n'étaient de nature à obliger le maréchal de Contades à évacuer son camp de Minden. Si le duc Ferdinand eût voulu forcer ce camp, il eût été repoussé.

9° L'échec éprouvé par le duc de Brissac n'était pas non plus de nature à influer sur la position de l'armée. Le maréchal de Contades pouvait renforcer ce détachement par les corps employés aux divers siéges. Il perdit la tête, quitta son camp, repassa le Weser et se retira en toute hâte. A force de disserter, de faire de l'esprit, de tenir des conseils, il arrivait aux armées françaises de ce temps ce qui est arrivé dans tous les siècles en suivant une pareille marche; c'est de finir par prendre le plus mau-

vais parti, qui presque toujours à la guerre est le plus pusillanime, ou, si l'on veut, le plus prudent. La vraie sagesse pour un général est dans une détermination énergique.

10° Au commencement d'une campagne, il faut bien méditer si l'on doit ou non s'avancer, mais quand on a effectué l'offensive, il faut la soutenir jusqu'à la dernière extrémité. Car indépendamment de l'honneur des armes et du moral de l'armée, que l'on perd dans une retraite, du courage que l'on donne à son ennemi, les retraites sont plus désastreuses, coûtent plus d'hommes et de matériel que les affaires les plus sanglantes, avec cette différence que, dans une bataille, l'ennemi perd à peu près autant que vous, tandis que dans une retraite vous perdez sans qu'il perde. Avec le nombre d'hommes qu'a coûtés à la France la retraite sur la Lahn, le maréchal de Contades eût pu suffire à une seconde bataille au camp de Minden, à une autre sur la rive droite du Weser, avant d'entrer en retraite; il aurait eu de nouvelles chances de succès et il aurait fait partager ses pertes à l'armée ennemie.

17e *Observation.* — Le duc Ferdinand fit un détachement considérable avant la bataille de Minden; ce fut une faute qui devait la lui faire perdre; mais comme il a été victorieux, malgré cette faute, on ne lui en a pas tenu compte. On a prétendu au contraire qu'il s'était affaibli pour se rendre plus fort. Cette flatterie est ingénieuse; mais elle est fausse et les mêmes flatteurs l'eussent relevée avec amertume, avec raison, s'il eût perdu la bataille.

Règle

Règle générale: *Quand vous voulez livrer une bataille, rassemblez toutes vos forces, n'en négligez aucune; un bataillon quelque fois décide d'une journée.*

18e *Observation.* — 1° Pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet, les Russes étaient à cent lieues du champ d'opérations. Les armées du roi auraient pu entamer le maréchal Daun, le contraindre à une bataille et le mettre hors d'état de rien entreprendre le reste de la campagne. Le roi ne fit rien.

2° Pendant le mois de juillet et partie d'août, Daun a manœuvré en Silésie, dans le temps que les Russes étaient encore loin sur la droite de l'Oder. Les armées prussiennes étaient entre eux; Frédéric n'a pas su profiter de cet avantage et engager Daun, en l'attaquant avec ses deux armées par un mouvement combiné.

3° Il avait trop peu de monde à la bataille de Kunersdorf; qui l'empêchait d'appeler à lui une vingtaine de mille hommes des 50,000 du prince Henri? ils l'eussent joint la veille de la bataille et seraient repartis le lendemain de la victoire.

4° Cependant, quoiqu'il fut fort inférieur à l'armée russe renforcée du corps de Laudon, il laissa neuf bataillons à la garde de son pont et les fit marcher pendant la bataille sur Francfort; ils ne servirent de rien. De pareils détachements sont proscrits par les règles de la guerre.

19e *Observation.* — 1° Le mouvement du corps de Finck sur Maxen, qui a eu une issue si fâcheuse pour le roi, était sans but. Que prétendait-il? Obliger Daun à activer sa

en Bohême, en menaçant ses communications par Peterswald? Mais rien ne devait lui faire penser que Daun voulût aller en Bohême. Il était maître de Dresde; s'il eût évacué la Saxe, il eût exposé cette place importante. Il n'avait d'ailleurs éprouvé aucun échec dans la campagne; son armée était nombreuse: le roi, au contraire, avait été battu par les Russes; il avait perdu Dresde. Qui pouvait donc le porter à penser que Daun voulût évacuer la Saxe? Mais, même dans ce cas, celui-ci n'était-il pas maître de la rive droite de l'Elbe, pour se retirer en Bohême, s'il le jugeait convenable? L'échec de Maxen est le plus considérable qu'ait essuyé ce grand capitaine, et c'est la faute la moins pardonnable qu'il ait faite: plus on connaît les localités, plus on réfléchit sur la situation des deux armées, et plus l'on sent que ce mouvement ne pouvait conduire qu'à une catastrophe: le général Finck a été jeté avec 18,000 hommes au milieu de toute l'armée autrichienne, étant séparé du gros de son armée par plusieurs marches, dans un pays de montagnes et de défilés. Les mémoires du temps disent qu'avant d'exécuter son ordre, il en représenta le danger au roi, mais que ce prince ne voulut pas l'écouter.

2° Ici se présente une question de la plus haute importance. Les lois de la guerre, les principes de la guerre autorisent-ils un général à ordonner à ses soldats de poser les armes, de les rendre à leurs ennemis, et à constituer tout un corps prisonnier de guerre? Cette question ne fait pas un doute pour la garnison d'une *place* de guerre: mais le gouverneur d'une

place est dans une catégorie à part. Les lois de toutes les nations l'autorisent à poser les armes lorsqu'il manque de vivres, que les défenses de sa place sont ruinées et qu'il a soutenu plusieurs assauts. En effet, une place est une machine de guerre qui forme un tout, qui a un rôle, une destination prescrite, déterminée et connue. Un petit nombre d'hommes, protégé par cette fortification, se défend, arrête l'ennemi et conserve le dépôt qui lui est confié contre les attaques d'un grand nombre d'hommes; mais lorsque ces fortifications sont détruites, qu'elles n'offrent plus de protection à la garnison, il est juste, raisonnable d'autoriser le commandant à faire ce qu'il juge le plus propre à l'intérêt de sa troupe. Une conduite contraire serait sans but et aurait en outre l'inconvénient d'exposer la population de toute une cité, vieillards, femmes et enfants. Au moment où une place est investie, le prince et le général en chef, chargés de la défense de cette frontière, savent que cette place ne peut protéger la garnison et arrêter l'ennemi qu'un certain temps, et que, ce temps écoulé, les défenses détruites, la garnison posera les armes. Tous les peuples civilisés ont été d'accord sur cet objet, et il n'y a jamais eu de discussion que sur le plus ou le moins de défense qu'a faite un gouverneur avant de capituler. Il est vrai qu'il est des généraux, Villars est de ce nombre, qui pensent qu'un gouverneur ne doit jamais se rendre, mais à la dernière extrémité faire sauter les fortifications, et se faire jour de nuit au travers de l'armée assiégeante; ou, dans le cas que la première de ces deux choses ne

soit pas faisable, sortir du moins avec sa garnison et sauver ses hommes. Les gouverneurs qui ont adopté ce parti ont rejoint leur armée avec les trois quarts de leur garnison.

3° De ce que les lois et la pratique de toutes les nations ont autorisé spécialement les commandants des places fortes à rendre leurs armes en stipulant leur intérêt, et qu'elles n'ont jamais autorisé aucun général à faire poser les armes à ses soldats dans un autre cas, on peut avancer qu'aucun prince, aucune république, aucune loi militaire ne les y a autorisés. Le souverain ou la patrie commandent à l'officier inférieur et aux soldats l'obéissance envers leur général et leurs supérieurs, pour tout ce qui est conforme au bien ou à l'honneur du service. Les armes sont remises au soldat avec le serment militaire de les défendre jusqu'à la mort. Un général a reçu des ordres et des instructions pour employer ses troupes à la défense de la patrie: comment peut-il avoir l'autorité d'ordonner à ses soldats de livrer leurs armes et de recevoir des chaînes?

4° Il n'est presque pas de batailles où quelques compagnies de voltigeurs ou de grenadiers, souvent quelques bataillons ne soient momentanément cernés dans des maisons, des cimetières, dans des bois. Le capitaine ou le chef de bataillon, qui, une fois le fait constaté qu'il est cerné, ferait sa capitulation, trahirait son prince ou son honneur. Il n'est presque pas de batailles où la conduite tenue dans des circonstances analogues n'ait décidé de la victoire. Or, un lieutenant-général est à une armée, ce qu'un chef de bataillon est à une di-

vision. Les capitulations faites par des corps cernés, soit pendant une bataille, soit pendant une campagne active, sont un contrat, dont toutes les clauses avantageuses sont en faveur des individus qui contractent et dont toutes les clauses onéreuses sont pour le prince et les autres soldats de l'armée. Se soustraire au péril pour rendre la position de ses camarades plus dangereuse, est évidemment une lâcheté. Un soldat qui dirait à un commandant de cavalerie: „Voilà mon fusil, laissez-moi m'en aller dans mon village," serait un déserteur en présence de l'ennemi, les lois le condamneraient à mort. Que fait autre chose le général de division, le chef de bataillon, le capitaine qui dit: „Laissez-moi m'en aller chez moi, ou recevez-moi chez vous et je vous donne mes armes?" Il n'est qu'une manière honorable d'être fait prisonnier de guerre, c'est d'être pris isolément les armes à la main et lorsque l'on ne peut plus s'en servir. C'est ainsi que furent pris François Ier, le roi Jean et tant de braves de toutes les nations. Dans cette manière de rendre les armes, il n'y a pas de condition, il ne saurait y en avoir avec l'honneur; c'est la vie que l'on reçoit, parce que l'on est dans l'impuissance de l'ôter à son ennemi, qui vous la donne à charge de représaille, parce qu'ainsi le veut le droit des gens.

5° Les dangers d'autoriser les officiers et les généraux à poser les armes, en vertu d'une capitulation particulière, dans une autre position que celle où ils forment la garnison d'une place forte, sont incontestables. C'est détruire

l'esprit militaire d'une nation, en affaiblir l'honneur, que d'ouvrir cette porte aux lâches, aux hommes timides, ou même aux braves égarés. Si les lois militaires prononçaient des peines inflictives et infamantes contre les généraux, officiers et soldats qui posent leurs armes en vertu d'une capitulation, cet expédient ne se présenterait jamais à l'esprit des militaires pour sortir d'un pas fâcheux; il ne leur resterait de ressource que dans la valeur ou l'obstination, et que de choses ne leur a-t-on pas vu faire!

6° Si les 28 bataillons, troupes d'élite, qui posèrent les armes à Hochstet, eussent été convaincus qu'ils entachaient leurs noms, flétrissaient leurs familles, encouraient la peine d'être décimés, ils se fussent battus; et si leur obstination n'eût pas fait changer les destins

il faut une résolution extraordinaire; plus la résistance sera opiniâtre et plus on aura de chances d'être secouru ou de percer. Que de choses qui paraissaient impossibles ont été faites par des hommes résolus, n'ayant plus d'autres ressources que la mort!! Plus vous ferez de résistance, plus vous tuerez de monde à l'ennemi, et moins il en aura le jour même ou le lendemain, pour se porter contre les autres corps de l'armée. Cette question ne nous paraît pas susceptible d'une autre solution, sans perdre l'esprit militaire d'une nation et s'exposer aux plus grands malheurs.

8° La législation doit-elle autoriser un général, cerné loin de son armée par des forces très-supérieures, et lorsqu'il a soutenu un combat opiniâtre, à disloquer son armée la nuit en confiant à chaque individu son propre salut, en indiquant le point de ralliement plus ou moins éloigné? Cette question peut être douteuse; mais toutefois il n'est pas douteux qu'un général qui prendrait un tel parti dans une situation désespérée, sauverait les trois quarts de son monde, et ce qui est plus précieux que les hommes, il se sauverait du déshonneur de remettre ses armes et ses drapeaux par le résultat d'un contrat qui stipule des avantages pour les individus, au détriment de l'armée et de la patrie.

9° Dans la capitulation de Mayen, il y a une circonstance fort singulière. Le général Wunch, avec la cavalerie, s'était, à la poin[illegible] ouvert le passage. Une des con[illegible] capitulation fut qu'il revi[illegible] ser ses armes. Ce génér[illegible]

béir à l'ordre que lui donna le général Finck; ce fut un mal-entendu de l'obéissance militaire. Un général au pouvoir de l'ennemi n'a plus d'ordres à donner, celui qui lui obéit est criminel. On ne peut pas s'empêcher de dire ici que, puisque Wunch avec un gros corps de cavalerie avait percé, l'infanterie pouvait percer aussi; car dans un pays de montagnes comme Maxen, elle avait plus de facilité de s'échapper la nuit que la cavalerie.

Les Romains désavouèrent la capitulation faite avec les Samnites; ils refusèrent d'échanger les prisonniers, de les racheter. Ce peuple avait l'instinct de tout ce qui est grand: ce n'est pas sans raison qu'il a conquis le monde.

CHAPITRE VI.

CAMPAGNE DE 1760.

Opérations des armées française et hanovrienne; combat de Corbach (8 juillet); combat d'Amenebourg (16 juillet); combat d'Oldendorf (31 juillet); combat de Clostercamp (15 octobre). — Opérations en Saxe et en Silésie, pendant avril, mai, juin et juillet; capitulation du camp de Landshut (23 juin); prise de Glatz (25 juillet). — Opérations en Saxe et en Silésie, pendant août, septembre et octobre; bataille de Liegnitz (15 août). — Opérations des Russes; occupation de Berlin (3 octobre). Opérations en Saxe pendant l'arrière-saison; bataille de Torgau (4 novembre). — Observations.

§. Ier.

La grande armée française, forte de 90,000 hommes, hiverna sur le Mein, sous les ordres du maréchal duc de Brogli
de Saint-Germain, forte

sur le bas Rhin; l'armée du duc Ferdinand, qui leur était opposée, était de 70,000 hommes. Le 16 juin, le comte de Saint-Germain passa sur la rive droite du Rhin et se porta à Dortmund, le duc de Broglie à Hombourg et à Neustadt. Les deux armées françaises firent leur jonction le 8 juillet, aux environs de Fritzlar. Le prince héréditaire de Brunswick attaqua, près de Corbach, le comte de Saint-Germain qu'il croyait seul; mais ce corps fut soutenu par six brigades de l'armée du maréchal de Broglie; le prince héréditaire fut battu et perdit quinze pièces de canon. Le 16 juillet il prit sa revanche au combat d'Amenebourg. Il surprit la brigade française de Glaubitz, à la laquelle il fit 2,800 prisonniers. Le 30 juillet, le duc de Broglie porta son quartier-général à Cassel. Saint-Germain fut remplacé par le général Dumuy. Le duc Ferdinand profita de ce que le corps de ce général se trouvait à deux marches de Cassel, sur la gauche du Weser et hors de portée d'être soutenu par la grande armée, pour le battre. Au combat d'Oldendorf, Dumuy perdit douze pièces de canon et 4,000 hommes. Le mois d'août se passa en observation. En septembre le comte de Broglie occupa Göttingen qu'il fit fortifier. Le duc Ferdinand campa derrière la Dimel; d'où il envoya sur la rive gauche du Rhin, 15,000 hommes sous le prince héréditaire; ce détachement arriva à Wesel le 3 octobre, passa le Rhin et se porta sur Clèves; le lieutenant-général de Castries, chargé du commandement de ce pays, réunit 20,000 hommes et marcha à sa rencontre. Le 15 octobre il campa derrière le canal d'Eugène à Closter-

camp, où il fut attaqué par le prince héréditaire qu'il battit. La perte de part et d'autre fut de 2,000 hommes. C'est à ce combat que le chevalier d'Assas signala son dévouement: *A moi, Auvergne, voilà les ennemis.* Les ponts de Rées sur le Rhin, furent emportés par les hautes eaux. Si M. de Castries eût poussé sa victoire, le prince héréditaire était perdu; mais il s'en laissa imposer, et le 18 ce prince repassa le fleuve. Les armées prirent leurs quartiers d'hiver. La Hesse, Göttingen et une partie de la Westphalie, servirent aux cantonnements de l'armée française.

§. II.

Les pertes du roi, dans les campagnes précédentes, avaient détruit l'élite de ses troupes. La population de ses états s'épuisait, son armée fut affaiblie. Cette campagne, elle comptait à peine 100,000 hommes; cependant il en forma trois armées; une, sous ses ordres immédiats, hiverna en Saxe, la droite à Freyberg, le centre à Wilsdruff, la gauche à Meissen, ayant un corps détaché sur Görlitz; une qui, commandée par le prince Henri, fut cantonnée en Silésie, sur le Bober, et dans les marches sur l'Oder; et une, la moins forte de toutes, qui, sous les ordres de Fouquet, occupa le camp de Landshut. Il plaça en outre de bonnes garnisons dans les dix places de la Silésie, ainsi que dans Colberg, Cüstrin, Stettin, Spandau et Magdebourg. Les cours de Vienne et de Russie firent des efforts extraordinaires, leurs armées furent plus considérables

que jamais. Laudon, avec 50,000 hommes, commanda en Silésie. Daun, avec 80,000 hommes, compris l'armée des Cercles, campa sous Dresde, et 60,000 Russes, sous les ordres de Soltikof, se portèrent sur l'Oder.

Le 31 mai, Laudon, de Frankenstein, menaça le camp de Landshut que Fouquet évacua pour se porter sur Schweidnitz et Breslau. Le 7 juin il bloqua Glatz; mais Fouquet ayant reçu l'ordre du roi de revenir à Landshut, et s'y étant porté le 17 juin avec seize bataillons et quatorze rscadrons, Laudon le cerna, le 21, avec cinquante-deux bataillons et soixante-quinze escadrons. Le 23, après un combat très-vif, il le rejeta sur le Galgenberg et l'obligea à poser les armes. Le roi perdit ainsi 10,000 officiers et soldats. La perte de Laudon fut de 3,000 hommes tués ou blessés.

En Saxe, le roi fit des marches et des contre-marches pendant une partie de mai et tout juin. Le 12 juillet, après être parvenu à éloigner Daun de Dresde, il cerna cette ville qui avait 15,000 hommes de garnison; le 18, il la bombarda, mais Daun accourut de Görlitz à Bautzen et Bischofswerda, et fit lever le siége sur la rive droite; le 29 le roi le leva également sur la rive gauche, et le 31 il campa à Meissen.

En Silésie, Laudon, après son beau combat de Landshut, assiégea Glatz; il tira son équipage de siége, d'Olmütz; le 25 juillet la place capitula. Cette conquête prématurée fut attribuée aux intelligences qu'il avait dans la ville avec les catholiques. Après ce succès impor-

il cerna Breslau, le 31 juillet.

§. III.

Le roi ayant appris la prise de Glatz, accourut en Silésie avec soixante quatre bataillons et cent neuf escadrons, laissant le général Hulsen en Saxe avec dix-neuf bataillons et vingt escadrons; il marcha par Königsbrück, Sagan et Buntzlau, où il arriva le 7 août. Daun suivit parallèlement son mouvement par Bautzen, Reichembach et Schmotheiffen, et se réunit avec Laudon qui campa à Striegau. Le roi avait fait quarante lieues en cinq jours; il voulait se réunir au prince Henri sous Breslau; il arriva le 9 à Liegnitz. Daun, Laudon et Lascy bordèrent la rive droite de la Katzbach et interceptèrent ses communications avec Breslau et Schweidnitz. Il manœuvra d'abord pour les rouvrir avec Schweidnitz; ayant échoué, il tenta de les rétablir avec Landshut, il échoua également. Sa position devenait critique; il n'avait plus de pain, il était environné par des forces triples des siennes; il renonça à son projet de se porter sur Breslau, et le 14 août, au soir, il partit de Liegnitz, marchant sur Glogau pour faire des vivres et s'appuyer de cette forteresse.

Cependant Daun avait résolu ce même jour de lui livrer bataille et ordonné à Laudon de passer la Katzbach, pendant la nuit du 14 au 15, pour s'emparer des hauteurs de Liegnitz sur la gauche de cette rivière, dans le temps que lui marcherait sur Liegnitz, mettant ainsi l'armée prussienne entre deux feux. A trois heures du matin, le roi, étant arrivé sur les hauteurs

de Pfaffendorf, allait prendre position, lorsque les grand-gardes furent attaquées par Laudon, qui, croyant n'avoir à faire qu'à des parcs et embarras, les aborda vivement. Frédéric n'engagea que sa droite formant sa première ligne ; cependant à cinq heures la victoire était décidée et Laudon avait été jeté dans la Katzbach, ayant perdu 10,000 hommes, dont 6,000 prisonniers et quatre-vingt-six pièces de canon. Daun arriva à Liegnitz, à cinq heures du matin, à deux lieues du champ de bataille: il n'entendit pas de canonnade. Lorsqu'il apprit la défaite de Laudon, il fit une demi-marche en arrière. Cet événement aussi heureux qu'inattendu ouvrit au roi le chemin de Breslau; il passa la Katzbach à Parchwitz, se rendit à Neumark, et opéra sa réunion avec l'armée du prince Henri. Daun occupa le camp

et marcha sur Breslau, dont à son approche Laudon leva le siége et quitta les bords de l'Oder. Le prince Henri repassa alors ce fleuve sur les ponts de Breslau et prit position sur la rive droite, faisant mine d'attaquer Soltikof qui, ayant manqué son coup rétrograda, et après beaucoup d'hésitation, diverses marches et contre-marches, se détermina enfin à se porter sur Berlin, où son avant-garde entra le 3 octobre et son principal corps le 9; il fut joint par le corps léger autrichien du général Lascy; mais il évacua cette capitale dans la crainte d'être tourné par l'armée du roi qui s'en approchait.

§. V.

Le duc de Dèux-Ponts profita du mouvement du roi sur Liegnitz pour s'emparer de Torgau et chasser le général Hulsen de toute la Saxe, où il ne restait plus que Wittemberg aux Prussiens; après quoi, il alla prendre ses quartiers d'hiver dans l'empire. Aussitôt que le roi apprit que la Marche était envahie et que Hulsen était chassé de Saxe, il partit de Silésie après avoir jeté six bataillons dans Breslau. Il campa le 7 octobre sous Schweidnitz, le 11 à Sagan, le 14 à Guben, le 16 à Liberose, le 23 à Wittemberg. Daun le suivit et arriva le 10 à Löwemberg, le 16 à Mikel sur la Sprée, le 22 vis à vis Torgau, le 29, il reprit son camp de Torgau. Tous les efforts qu'il fit pour rappeler à lui l'armée des Cercles furent infructueux. Les Russes étaient toujours sur l'Oder, leur inclination les portait à aller hiverner au-delà de la Vistule; mais ils

promirent de prendre leurs quartiers d'hiver sur l'Oder, si les Autrichiens prenaient les leurs à Torgau. On croit que c'est ce qui décida le roi à attaquer Daun, le 3 novembre, dans les fortes positions qu'il occupait.

L'armée autrichienne était de soixante-quatre bataillons et cent quarante-un escadrons; elle était campée à gauche de Torgau: la droite à Siptitz, ayant devant elle un grand étang et le Rohrgraben, ruisseau marécageux. Le roi s'approcha de Torgau par la chaussée de Leipsick, avec soixante-huit bataillons et cent-vingt escadrons; il trouva la position de l'ennemi formidable; il projeta d'en tourner la droite pour attaquer à revers: il divisa son armée en deux corps, il ordonna à Ziethen, avec vingt-deux bataillons et cinquante-deux escadrons, de se présenter devant la ligne de Daun sur les bords du grand étang, menançant de passer le Rohrgraben, et avec les deux autres tiers de son armée il traversa la forêt de Dommitsch, où il culbuta les grand'gardes autrichiennes qui prévinrent de sa marche. Daun comprit qu'il allait être attaqué à revers; il changea de front par une contre-marche, porta sa droite vers Zima près de Torgau, et sa gauche du côté de Siptitz.

A une heure après midi, le roi déboucha de la forêt; mais seulement avec dix bataillons de grenadiers, quelques escadrons et une batterie de vingt pièces de canon. Au même moment Ziethen se déploya, la droite appuyée à l'étang; il fut accueilli par une vive canonnade de la deuxième ligne autrichienne qui fit face

ière. Le bruit de cette canonnade alarma

le

le roi; il craignit que Ziethen ne fût écrasé; il prit la résolution de ranger ses dix bataillons de grenadiers sur deux lignes, et sous la protection de ses vingt pièces, d'attaquer la ligne ennemie. Les dix bataillons et les vingt pièces disparurent en un instant sous le feu de toute la ligne de Daun et la mitraille de deux cents pièces. Les brigades des deuxième et troisième lignes donnèrent à mesure qu'elles débouchèrent de la forêt, elles éprouvèrent le même sort. Le duc de Holstein avec sa cavalerie rétablit le combat par une charge brillante; mais le roi n'en fut pas moins obligé de battre en retraite, et d'abandonner le champ de bataille. Ziethen entendant le feu s'éloigner en conclut que le roi avait été battu; il marcha par sa gauche pour tâcher de le joindre, il parvint à gagner le village de Siptitz, à passer l'étang et à se mettre en communication avec cinq bataillons de la réserve du duc de Holstein, ce qui lui forma vingt-huit bataillons frais qui n'avaient pas donné. Le soleil était couché, il s'empara de tout le plateau de Siptitz et occupa le champ de bataille. Le roi prévenu de cet heureux événement revint en toute hâte; il réorganisa, pendant la nuit, dix faibles bataillons des débris de quarante qui avaient donné à la bataille.

Cependant Daun qui avait été blessé, recevait à Torgau les compliments sur sa victoire, lorsqu'à neuf heures du soir il apprit le dernier état des choses. Il ordonna aussitôt la retraite qui commença à minuit; à la pointe du jour, il repassa l'Elbe; la victoire fut ainsi aux Prussiens. Le 4, le général Hulsen occupa Torgau,

avec dix bataillons et vingt-cinq escadrons. Les Autrichiens perdirent à cette bataille 20,000 hommes, dont 8,000 prisonniers et quarante-cinq pièces de canon. La perte des Prussiens fut de 16,000 hommes, dont 5,000 prisonniers. Le 11 décembre, les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver en vertu d'une convention, qui donna au roi toute la Saxe, à l'exception d'une petite partie des environs de Dresde.

§. VI.

20e *Observation.* — La distribution des armées françaises pendant l'hiver, le principal corps sur la rive droite du Rhin, le plus petit sur la rive gauche du bas Rhin, est conforme aux principes.

La première marche, ordonnée par le maréchal de Broglie, est contre les règles. Le duc Ferdinand pouvait battre facilement le comte de Saint-Germain et le jeter dans le Rhin, puisqu'il était campé seul, éloigné de cinq ou six marches de la grande armée.

Le détachement du prince héréditaire sur Wesel, était une fausse opération; ses forces étaient trop peu considérables pour maîtriser les opérations de l'armée française, et cependant c'était un affaiblissement important pour l'armée principale, déjà fort inférieure au maréchal de Broglie. Si celui-ci eût marché vivement, le duc Ferdinand eût éprouvé les conséquences d'une pareille faute qui devait assurer aux Français la possession de la Westphalie; ils devaient rejeter l'armée ennemie sur l'Elbe.

21e *Observation.* — Le projet du roi d'assiéger une grande ville comme Dresde, ayant 15,000 hommes de garnison, à la vue d'une armée qui n'avait point encore été battue, et sans profiter des premiers jours de l'investissement pour se couvrir par de fortes et bonnes lignes de circonvallation, a eu l'issue qu'il devait avoir; mais Daun pouvait le lui rendre plus funeste.

L'échec considérable que le roi a reçu à Landshut est semblable à celui de Maxen. Quelque fort que soit le camp de Landshut, il ne l'est pas assez pour protéger un corps d'armée contre des forces triples: c'est ce qu'avait jugé Fouquet; il eût été aussi bien placé sous le canon d'une des places fortes de Silésie qu'à Landshut. Pendant que Laudon enlevait ainsi 12,000 hommes avec une armée de 36,000 hommes, le prince Henri était à trois marches de là avec 40,000 hommes qui ne faisaient rien; si Fouquet eût été sous ses ordres et qu'il eût fait partie de son armée, ce prince en eût été plus fort, et Fouquet n'aurait éprouvé aucun échec; le roi a mérité ce malheur. Cela justifie-t-il la capitulation de Fouquet? non, non, non! jamais de capitulation en pleine campagne, si vous voulez avoir des soldats et une armée. Une capitulation qui vous sauverait 60,000 hommes ne vaudra pas le tort que fait à l'état la violation de ce principe.

22e *Observation.* — Toutes les manœuvres du roi, pendant août, autour de Liegnitz, étaient bien périlleuses pour lui; il n'avait aucune base, aucun point d'appui; il était environné par des

forces triples des siennes: le hasard seul l'a sauvé; il n'a dû la victoire sur Laudon qu'à sa fortune, elle le tira de la fâcheuse position où il se trouvait; il fut ici plus heureux que sage.

Après la bataille de Liegnitz et sa réunion au prince Henri, il eût dû attaquer franchement Daun, le battre, le jeter en Bohême, ce qui lui eût évité la bataille de Torgau et terminé cette campagne.

23e *Observation.* — 1° La conduite de Daun est toujours marquée au même cachet. Il fait lever le siége de Dresde sur la rive droite, et il ne passa pas l'Elbe le même jour pour attaquer vivement le roi et chercher à s'emparer de ses batteries de siége de la rive gauche.

2° A Liegnitz, où il est à la tête de forces si considérables, il isole Laudon sans établir de communications avec lui par un corps intermédiaire, de manière à attaquer de concert et à être instruit toutes les heures de ce qui se passe à sa droite. L'art de la guerre indique qu'il faut tourner et déborder une aile sans séparer l'armée.

24e *Observation.* — Les Russes dans cette campagne ne livrèrent aucune bataille; ils firent des marchés et contre-marches sans résultat. Si leur mouvement sur Berlin eût été combiné avec l'armée suédoise, celle des cercles et l'armée autrichienne, il aurait décidé de la guerre; mais fait comme il a été, il n'était que dangereux. La plus grande animosité existait entre les Russes et les Autrichiens.

25e *Observation.* — 1° La résolution que prit

le roi d'attaquer à revers l'armée de Daun à la bataille de Torgau, paraît d'autant plus convenable que par ce mouvement sa gauche s'appuyait à l'Elbe et ses derrières sur Wittemberg et Magdebourg; mais le détachement qu'il fit du tiers de ses forces sous Ziethen, est contraire à tout ce que ce prince a fait dans les autres batailles et aux principes de la guerre. Ziethen pouvait être battu isolément, et il paraît que Frédéric le sentit tellement, que c'est cette crainte qui le décida aux attaques isolées, précipitées, qui ruinèrent son armée.

2° Mais cette raison même ne paraît pas suffisante pour le justifier de cette deuxième faute; le caractère de Daun lui était bien connu, et Ziethen avait une telle quantité de cavalerie qu'il pouvait toujours opérer sa retraite, s'il était attaqué vivement, et si le roi craignait que Ziethen ne s'engageat trop; il était bien évident que tant que ce général n'entendrait pas sa canonnade, il ne le ferait pas; il devait donc patienter une heure ou deux, attendre l'arrivée de toute son armée avant d'attaquer.

3° Une troisième faute que commit le roi à cette bataille, ce fut de s'obstiner, après la perte de ses divisions de grenadiers, à continuer des attaques partielles et successives contre la ligne ennemie. Il envoyait ainsi ses bataillons à la boucherie, à mesure de leur arrivée, et sans espérance de succès: au lieu que s'il les eût réunis, il pouvait les employer à une deuxième attaque, dont il eût pu se promettre

ins son exécution: c'est de toutes
illes celle où il a fait plus de fautes,
ule où il n'ait montré aucun talent.

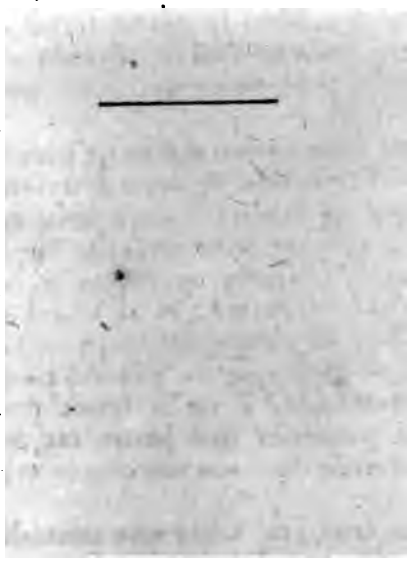

CHAPITRE VII.

CAMPAGNE DE 1761.

Opérations des armées française et hanovrienne; combat de Grünberg (20 mars); bataille de Villinghausen (16 juillet). — Opérations en Saxe. — Opérations en Silésie; prise de Schweidnitz par les Autrichiens (30 septembre). — Capitulation de Colberg (15 décembre). — Observations.

§. Ier.

La France était humiliée du rôle honteux qui avait rendu ses armées si ridicules en Europe. La cour de Versailles fit des efforts plus grands que les campagnes précédentes; elle agit avec deux armées, l'une de 100,000 hommes, l'autre de 60,000, force prodigieuse et suffisante, si elle eût été bien conduite pour conquérir l'Allemagne. A aucune époque de son histoire, elle n'avait eu des armées plus nombreuses sur une seule

le prince de Soubise les commandait; le duc de Broglie commandait, sous ses ordres, l'armée du Mein, qui avait passé l'hiver entre la Fulde et la Weyra, occupant Gœttingen qu'elle avait fortifié.

Le duc Ferdinand commandait toujours l'armée des alliés, forte de 70 à 80,000 hommes. Il leva brusquement ses cantonnements, dirigea le prince héréditaire avec sa droite sur Fritzlar et Marbourg. Ces deux attaques échouèrent. Le lieutenant-général Narbonne, qui repoussa l'attaque de Fritzlar, dans un combat brillant, en conserva le nom; mais le 15 février, il remit la place par une capitulation honorable. Le centre, que commandait le duc Ferdinand en personne, et qui formait le corps de l'armée, passa la Dimel le 11, et se cantonna en avant de cette rivière. Sporken, qui commandait la gauche, arriva le 15 sur les cantonnements de Stainville et du prince Xavier de Saxe qui était à Langensalza; Stainville fut surpris, perdit 2,000 hommes, et regagna, avec peine, les défilés d'Eisenach. Le maréchal de Broglie, tourné ainsi par sa droite et par sa gauche, fit un mouvement en arrière, et campa le 17 à Hirschfeld; de là à Fritzlar et Schmalenberg. Le duc Ferdinand campa bientôt à Fritzlar, et Sporken, à Eisenach. Le 20 février, sans avoir rendu de combat, le maréchal de Broglie brûla ses immenses magasins, et fit sa retraite en toute hâte, le 20 sur Fulde, le 26 sur Bergen, laissant des garnisons à Gœttingen et autres places de la Hesse. Les magas

qu'il perdit étaient très-considérables,

nt été réunis avec grande peine, et coû-

taient plusieurs millions. Le duc Ferdinand cerna toutes les places de la Hesse; la tranchée fut ouverte le 1er mars devant Cassel.

Mais le 9 mars, le duc de Broglie ayant reçu un renfort de 15,000 hommes de l'armée du bas Rhin, remarcha en avant, fit lever le siége de Marbourg, et campa le 14, la droite à Hungen; la gauche à Giessen, ayant le lieutenant-général Stainville détaché à Grünberg. Le 19 le prince héréditaire attaqua Stainville; il fut repoussé, perdit 2,000 hommes, dix-neuf drapeaux et dix canons. Ce combat de Grünberg fit honneur au maréchal de Stainville. Le duc Ferdinand fut obligé de lever le siége de Cassel le 28, et repassa la Dimel le 31 mars. Le duc de Broglie reprit ses positions; mais il avait perdu tous ses magasins. Les deux armées restèrent dans leurs camps respectifs pendant deux mois.

En juin, l'armée du bas Rhin déboucha enfin par Wesel, et campa le 18 à Dortmund. Le duc de Broglie réunit son armée à Cassel. Le duc Ferdinand se mit entre deux; il campa le 23 à Soest; le 29 à une demi-lieue du camp de Soubise: mais, le trouvant fortement posté, il le tourna, et se porta sur sa ligne d'opérations. Il n'en fallut pas davantage pour que Soubise abandonnât sa position, et battit en retraite. Broglie se mit en mouvement le 26 juin, et le 17 juillet opéra sa réunion avec le prince de Soubise. Le duc Ferdinand les attendit au camp de Villinghausen, que couvrait la Saltzbach, la gauche étant appuyée à la Lippe. Les deux armées étaient ainsi en présence, les Français ayant 150,000 hommes, les Hanovriens

60,000. Les généraux français passèrent huit jours à tenir des conseils, et le 16 juillet se mirent enfin d'accord pour attaquer l'ennemi; mais ils manœuvrèrent sans ensemble, sans décision, et comme des hommes certains d'être battus. Ils ne firent rien qui vaille, perdirent 6,000 hommes, et l'honneur des armes. Après ce combat, Soubise, embarrassé d'avoir tant de monde sous sa main, adhéra aux vœux du duc de Broglie, pour s'éparer les deux armées. Le désir de l'indépendance dictait la conduite de ce maréchal. Le 27 juillet il se porta sur Paderborn et Hameln sur le Weser, dans le temps que Soubise se portait sur Münster, manœuvrant ainsi comme le pouvait désirer le général ennemi, qui se plaça aussitôt entre eux, et fit facilement échouer les deux siéges. Broglie passa le Weser, et marcha sur Brunswick, mais il fut promptement rappelé sur le Weser, par la menace que fit le duc Ferdinand de se porter sur Cassel. Après une si glorieuse campagne, les armées françaises prirent leurs quartiers d'hiver. Le 16 novembre Soubise repassa le Rhin, et hiverna sur la rive gauche; le duc de Broglie se cantonna entre le Weser et la Fulde.

§. II.

Le roi de Prusse hiverna de sa personne en Saxe, où il était au commencement de la campagne. Il fut en Silésie pendant tout l'été et revint en Saxe à la fin de l'automne. Il eut quatre armées : celle de Saxe, sous les ordres du prince ait forte de 30,000 hommes; celle de

Silésie, que commandait le roi, était de 50,000 hommes. Un corps d'observation de 15,000 hommes, opposé aux Russes, était devant Glogau, commandé par Goltz. Un autre corps d'observation de même force était campé devant Colberg, sous les ordres du duc de Würtemberg. Indépendamment des garnisons des places fortes, l'armée active était ainsi de 100 à 110,000 hommes; mais les vieilles troupes de Frédéric avaient péri; ses soldats étaient jeunes; les pertes des corps entiers de Fouquet et de Finck se faisaient sentir. Les alliés lui opposèrent trois armées. Daun resta constamment en Saxe, campé devant Dresde, ayant sous ses ordres une armée autrichienne et l'armée des cercles. Dans le courant de la campagne, il envoya et reçut des renforts de Silésie: on peut évaluer ses forces à 60,000 hommes. Laudon commandait en Silésie 80,000 hommes; et l'armée russe, sous les ordres de Butturlin, était de 60,000. Le roi eut donc à combattre dans cette campagne près de 200,000 hommes, formés de troupes plus aguerries, mieux organisées que dans les campagnes précédentes; cependant il triompha.

Les cours de Vienne et de Russie s'étaient promis d'opérer en Silésie avec leurs principales forces, d'y réunir leurs armées, et de porter ainsi des coups décisifs. En conséquence, Daun en Saxe resta sur la défensive; il occupa le camp de Plauen, près de Dresde, ayant des corps campés sur les hauteurs de Dippodiswalde. L'armée des cercles se réunit sur la Saale; Daun envoya un détachement considérab' pour renforcer l'armée de Laudon; mais ce'

tachement parti, il lui restait environ 60,000 hommes. Le prince Henri, avec 36,000 hommes campés à Nossen, le contint toute la campagne, et fit souvent des détachements pour couvrir la province de Magdebourg contre les partisans français du duc de Broglie. Il ne se passa rien d'important en Saxe pendant le courant de cette campagne, qui soit digne d'être observé.

§. III.

Laudon, renforcé du détachement que lui envoya Daun, avait 80,000 hommes; il campa dans les montagnes, sur les frontières de Silésie, attendant l'arrivée des Russes sur l'Oder, pour se mettre en mouvement. L'armée russe, commandée par Butturlin, arriva le 13 juin à Posen. Le général Goltz qui l'observait du camp de Glogau, demanda un renfort au roi pour pouvoir l'attaquer dans sa marche sur la haute Silésie. Ce renfort partit; mais Goltz mourut subitement, et le 31 juin, lorsqu'il fut remplacé par Ziethen, il n'était plus temps. Les Russes avaient effectué leur mouvement, et paraissaient vouloir opérer leur jonction avec Laudon, à Oppeln. Aussitôt que Laudon fut instruit de leur approche, il campa le 19 à Frankenstein. Le roi se porta le 22 à Ziegenhals, Laudon à Gros-Neisse. Il jugea qu'il lui était impossible de se réunir dans la haute Silésie aux Russes, le 22, à Pannsdorf, en faisant adopter aux Russes le projet d'opérer leur réunion dans la basse Silésie, du côté de Liegnitz. Le 9 a[illegible] investit Schweidnitz. Le 11, l'ar-

mée russe passa l'Oder, à Leubus, se porta sur Parchwitz, et le 18 les deux armées se réunirent à Jauer. Par leur marche combinée le roi se trouva cerné par des forces quadruples. Il resta trois jours dans cette position critique; mais l'ennemi n'osa rien entreprendre. Le 20 août il prit le camp de Buntzelwitz, qu'il fortifia et arma de cent-quatre-vingt-dix pièces de canon. Le 24 le général russe campa à Jauer; le 25 à Hohenfriedberg, et Laudon à Grogersdorf. Le 28 les Russes se portèrent à Striegau. Le 1er septembre Laudon soumit au général russe un projet pour attaquer le camp du roi; mais celui-ci s'y refusa entièrement. Attaqué par des forces quadruples, le roi eût été probablement forcé. Le 9 septembre Butturlin se mit en retraite par Jauer, et repassa l'Oder. Le 10 Laudon reprit son camp de Grogersdorf. Des événements aussi inattendus sauvèrent le roi. Il détacha le général Platen avec quatorze bataillons et vingt-cinq escadrons pour suivre les Russes. Platen passa l'Oder à Breslau, le 11 septembre, détruisit un grand nombre de leurs magasins sur la rive droite, arriva le 15 au couvent de Gostyn, y trouva un parc russe, barricadé et défendu par 5,000 hommes d'infanterie, le fit attaquer, le força, prit, tua ou blessa 2,000 hommes, et brûla cinq mille chariots. Le 22 il se porta à Landsberg. Le roi sortit de son camp de Buntzelwitz, le 25 septembre, et se porta le 29 à Gros-Neisse. Laudon prof[illegible] ce faux mouvement, cerna Schweidnit[illegible] septembre, l'attaqua sur cin[illegible] l'emporta par un coup de [illegible]

que 3,500 hommes de garnison, qu'il fit prisonniers. Il perdit dans cette attaque 1,400 hommes, jeta dans la place dix bataillons, et reprit son camp de Grogersdorf. Le roi, fort étonné, revint rapidement sur ses pas, et campa le 6 octobre à Strehlen, pour couvrir Breslau. Le 25 novembre les armées entrèrent en quartiers d'hiver. Ce fut dans ce temps qu'un gentilhomme nommé Warkotsch, ami de Frédéric, trama un complot pour le livrer aux Autrichiens. Il fut découvert le jour même où il allait être exécuté. Après la prise de Schweidnitz, Laudon détacha vingt-quatre bataillons en Saxe, pour renforcer Daun; mais ce général ne sut pas tirer parti de ce grand accroissement de forces; et de ce côté aussi, les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver.

§. IV.

avaient échoué dans les campagnes précédentes. Cette année l'attaque des Russes fut mieux combinée. Romanzoff, avec 18,000 hommes, campa le 5 juillet à Coeslin; et le 30 une flotte russe apparut à la vue de Colberg, débarqua 6,000 hommes et un équipage de siége, et bombarda la place par la mer. Romanzoff, arriva le 15 septembre, près du camp prussien du prince de Würtemberg; mais l'ayant jugé trop fort pour l'enlever d'un coup de main, il en fit le siége en règle. Le 18 octobre il fut repoussé, et perdit 3,000 hommes dans une de ses attaques. Le général Platen, qui suivait l'armée russe, fit divers mouvements pour secourir la place et le camp retranché; il échoua et perdit un de ses corps, fort de 2,000 hommes, qui fut cerné par un détachement de la grande armée russe et posa les armes. Le 2 novembre, Butturlin continua sa marche pour repasser la Vistule, se contentant de renforcer le corps de Romanzoff. Le 14, le prince de Würtemberg sortit de son camp retranché et se réunit en rase campagne au corps de Platen. Le 19 décembre, la garnison de Colberg capitula: Romanzoff hiverna autour de la place. La cour de Russie avait projeté de faire de Colberg le centre de ses opérations pour la campagne prochaine.

§. V.

26e *Observation.* — 1° L'opération du duc Ferdinand, au mois de février, est parfaitement entendue. Il repousse les Français et s'em-

pare de toute la Hesse en paralysant la principale armée française qui était cantonnée sur la rive gauche du Rhin. Depuis cinq ans le ministère français n'avait pas compris qu'il fallait tenir ses forces réunies sur la rive droite.

2° Le maréchal de Broglie, attaqué dans le fort de l'hiver par une armée égale en force, devait-il risquer une bataille pour défendre ses magasins? Le premier principe de la guerre est qu'on ne doit livrer bataille qu'avec toutes les troupes qu'on peut réunir sur le champ d'opération. Mais ce maréchal, convaincu comme il l'était de la faute que commettait la cour en divisant son armée et en tenant la plus grande partie des troupes sur la rive gauche du Rhin, devait s'attendre à ce qui est arrivé, et réunir ses magasins dans des places fortes, telles que Cassel, Marbourg, Bergen, Francfort et Hanau, de sorte qu'il pût évacuer tout le pays sans rien perdre.

3° Le renfort de 15,000 hommes qu'il reçoit de l'armée du Rhin, ne paraît pas être un renfort suffisant pour justifier la retraite du duc Ferdinand, qui évacua à son tour le pays devant le duc de Broglie, leva le siége de Cassel, et se retira derrière la Dimel. En effet, il avait plus de chances de succès de battre ce maréchal renforcé de 15,000 hommes, quoique n'étant pas en forces égales à lui, qu'il n'en avait à attendre que la grande armée française ait passé sur la rive droite du Rhin. Il eut tort de perdre cette occasion de ruiner l'armée du duc de Broglie.

Le

4° Le plan d'opération du mois de juin pour entrer en campagne, est toujours rédigé sur les plus faux principes de l'art de la guerre; et si les Français n'en éprouvèrent pas plus de mal et autant qu'ils le méritaient, il faut l'attribuer à la grande supériorité numérique.

5° La conduite du prince de Soubise, après la réunion des deux armées, est ce qui attestera à jamais l'incapacité absolue de ce général, bien plus encore que le combat de Gotha et la bataille de Rossbach. La résolution qu'il prend, dans l'embarras où il se trouve, de séparer ses forces et d'envoyer le duc de Broglie à droite, pendant que lui se porte à gauche du côté du Rhin, est le maximum de l'ineptie et de l'incapacité. Cependant le soldat français d'alors valait au moins le soldat qui lui était opposé, ce qui est prouvé par les succès qu'il obtenait dans toutes les affaires de postes. La cavalerie était belle, bien montée et bien disciplinée; l'artillerie était excellente; le corps du génie était le plus savant de l'Europe et l'infanterie n'était pas mauvaise. Enfin, tout cela était composé de Français qui étaient fort humiliés de l'issue des campagnes précédentes, et désireux de relever la gloire de leurs drapeaux: mais les généraux en chef, les généraux particuliers, étaient de la plus parfaite incapacité.

6° A la fin de la campagne le prince de Soubise ramena son armée sur la rive gauche du Rhin, laissant le duc de Broglie seul, exposé sur la rive droite à toutes les entreprises du duc Ferdinand pendant l'hiver.

27e *Observation.* — 1° On peut faire au roi de Prusse, dans cette campagne, le même reproche que dans les campagnes précédentes. Il avait tout à gagner à ouvrir la campagne dès le mois d'avril, et à opérer contre Daun avec toutes ses forces réunies, le battre, l'écraser et le jeter en Bohême, assiéger et prendre Dresde. Il a mal à propos diminué ses troupes. Le corps du prince de Würtemberg à Colberg, celui de Goltz à Glogau, étaient inutiles: s'il en eût accru son armée de Saxe, elle eût été supérieure à Daun, il pouvait être maître de Dresde à la fin d'avril, et se porter avec ses principales forces en Silésie, sur l'Oder, pour s'opposer à la jonction des Russes avec Laudon.

2° En Silésie, Frédéric a également pardu le mois de mai et le mois de juin; s'il eût marché alors contre Laudon avec son armée, renforcée de l'armée du prince de Würtemberg et de celle de Goltz, il aurait fait éprouver un échec considérable à Laudon, ce qui eût démoralisé son armée, l'eût rendu plus circonspect, et par la suite eût augmenté les difficultés de sa jonction avec les Russes.

3° Le corps du prince de Würtemberg, placé au camp de Colberg, était une faute; c'était disséminer ses troupes, c'était les paralyser pendant les trois quarts de la campagne sans obtenir aucun but. Ce corps affaiblissait Colberg au lieu d'en accroître la force, puisqu'il exigeait des magasins immenses; et enfin l'ennemi étant maître de la mer et de la terre, ce corps devait finir par être pris par famine. *Si le prince de* Würtemberg eût été à Glogau, il

eût doublé le corps de Goltz et probablement attaqué avec succès l'armée russe dans sa marche sur le haut Oder.

4° Le roi a mal manœuvré pendant tout le mois d'août, puisqu'il a fini par se laisser cerner par les deux armées ennemies. Pendant les journées des 15, 16, 17 août il a dépendu de ses ennemis de consommer sa ruine ; tandis que si ce prince eût marché contre l'armée russe, avant qu'elle s'approchât, ou contre Laudon, il aurait eu deux jours pour l'attaquer isolément.

5° Lorsqu'il eut pris le camp de Buntzelwitz, sa position fut meilleure, mais encore très-mauvaise. Les forces des ennemis étaient quadruples, au moins triples des siennes et leur étaient égales en moral. Pour maintenir ses communications avec Schweidnitz, il aurait été obligé de s'engager dans des affaires partielles qui eussent ruiné son armée. Il est même probable qu'il eût été forcé dans son camp, si le général russe eût adopté le projet de Laudon. Il fut sauvé par la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg; mais, militairement parlant, il s'est laissé cerner.

6° Ces dernières campagnes de Frédéric n'ont plus le même cachet. Il devient craintif, n'ose plus livrer de batailles. Turenne est le seul général dont l'audace se soit accrue avec les années et l'expérience. Il est vrai cependant de dire que le grand avantage qu'avait eu le roi, au commencement de la guerre, l'existence d'une armée de 15 hommes parfaitement disciplinée et ag

lorsque les Autrichiens n'avaient pas d'armée, s'affaiblissait tous les jours ; puisque d'un côté sa vieille armée s'épuisait, et que de l'autre celles des ennemis se formaient et s'aguerrissaient. L'armée française elle-même, quoique si misérablement commandée, était toute autre en 1761 que dans la campagne de 1757.

CHAPITRE VIII.

CAMPAGNE DE 1762.

Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Wilhelmsthal (24 juin); capitulation de Cassel (1er novembre); paix (24 novembre). — Opérations en Silésie; combat de Peile (16 août); prise de Schweidnitz (8 octobre). Opérations en Saxe; bataille de Freyberg (30 octobre). — Observations.

§. Ier.

La France opéra cette campagne, avec deux armées: l'une de 80,000 hommes, sous les ordres des maréchaux de Soubise et d'Estrées, dite armée de Hesse; l'autre de 30,000 hommes, commandée par le prince de Condé, qui cantonna pendant l'hiver sur la rive gauche du bas Rhin. Le duc Ferdinand resserra ses cantonnements dans les premiers jours de mai: sa droite était au camp de Bielefeld, composée de 20,000 Anglais; son quartier-général était à Pyrmont. Luckner était sur la droite

du Weser, à Eimbeck, couvrant le Hanovre. L'armée des deux maréchaux était à Corbach. Le prince Xavier de Saxe était détaché dans la Thuringe; Chevert, avec dix-huit bataillons et vingt-huit escadrons, couvrait Göttingen. Le prince de Condé était toujours sur la rive gauche du Rhin.

Le 23 juin le duc Ferdinand, arriva sur la Dimel. L'armée française se réunit à Cassel le 20, et prit position le 22 à Immenhausen. Le comte de Castries commandait un corps en avant de la droite; le comte de Stainville, avec les grenadiers de France, campait en avant de la gauche à Westuffel. Le 24, le duc Ferdinand attaqua l'armée française; Sporken et Luckner se portèrent sur les derrières du comte de Castries, qui, après un vif engagement, se reploya sur l'armée: en même temps le duc Ferdinand passa la Dimel sur sept colonnes, et arriva en présence de l'armée française qui était disposée à défendre ses positions avec vigueur; mais le corps anglais arriva vers dix heures du matin sur les derrières de la gauche du corps de Stainville, qui fit un changement de front en arrière, soutint l'attaque avec intrépidité, mais ne fut pas secouru par les maréchaux, qui perdirent la tête aussitôt qu'ils eurent connaissance de cette manœuvre, et battirent en retraite. Stainville fut enfoncé, mais il fit sa retraite avec sang-froid. L'armée française perdit 4,000 hommes et se retira sur Cassel. Tel fut le résultat de la bataille de Wilhelmsthal, où les Français devaient obtenir la victoire.

Les maréchaux rappelèrent Chevert et le

prince Xavier, et, pour se maintenir à Cassel, adoptèrent le projet de border la Fulde sur une grande étendue. Le prince Xavier occupa l'extrême droite; il y fut attaqué le 24 juillet par des forces supérieures, il perdit ses positions, 1,200 hommes, cinq drapeaux, treize canons.

Pendant ce temps, le prince de Condé avait passé le Rhin à Wesel et s'était porté à Coesfeld. Le prince héréditaire, qui lui était opposé, ne se trouva pas en force, il se retira sur Münster. La jonction à travers le pays ennemi étant tout-à-fait impossible, le prince de Condé reçut contre-ordre, rétrograda, remonta le Rhin, longeant la rive droite, et arriva sur la Lahn, à Giessen. Les maréchaux évacuèrent Cassel, y laissèrent seize bataillons de garnison, rétrogradèrent sur la Lahn et firent le 30 leur jonction avec le prince de Condé, près Friedberg, sur les hauteurs de la vallée du Mein, malgré le duc Ferdinand qui manœuvra pour s'y opposer. Le prince héréditaire eut un combat au pont d'Assenheim, dans lequel il perdit 1,500 hommes. Après cette jonction, les maréchaux se trouvèrent 90,000 hommes sous leurs ordres: ils remarchèrent en avant pour débloquer Cassel, ils ne purent réussir. Leur irrésolution et l'ascendant qu'avait sur eux le duc Ferdinand, permirent à ce général de barrer le chemin à 90,000 Français, avec moins de 70,000 hommes. Cassel capitula, le premier novembre, et sa nombreuse garnison fut faite prisonnière de guerre, à la vue de la grande armée. Ce honteux événement laisse assez présumer quelle eût été l'issue de la campagne,

lorsque, le 7 novembre, l'armée reçut la nouvelle que la paix avait été signée à Fontainebleau, entre la France et l'Angleterre; ce qui mit fin à la sixième campagne de Hanovre. Le maréchal et le comte de Broglie avaient été disgraciés et ne firent pas cette campagne.

§. II.

La position de Frédéric n'avait jamais été si mauvaise. Le séjour des Russes en Poméranie appuyés à Colberg, celui de Laudon à Schweidnitz, et l'occupation de Dresde par les Autrichiens, rendaient difficile le recrutement. Ses états étaient d'ailleurs épuisés, tandis qu'au contraire la cour de Vienne n'avait jamais eu des armées plus nombreuses, plus aguerries et mieux organisées. Cependant son trésor ne pouvant suffire à un état militaire aussi considérable, elle licencia 20,000 hommes de troupes légères et 500 officiers que Frédéric embaucha et dont il recruta son armée; ce fut une ressource.

L'impératrice de Russie, Elisabeth, mourut le 24 janvier. Pierre III, qui lui succéda, était admirateur de Frédéric; il rappela sans délai ses troupes, conclut en mai la paix avec la Prusse, et, peu de jours après, un traité d'alliance par lequel il s'engagea a fournir au roi une armée auxiliaire. Le général Czernischef, avec 24,000 hommes, se mit en marche pour joindre à l'armée prussienne de Silésie. Dès moment le dénoûment de la guerre fut fa- à prévoir; d'un état de crise le roi passait nent à un état de prospérité. Il agit dans

cette campagne avec deux armées; une en Saxe, sous les ordres du prince Henri, de quarante-huit bataillons et quatre-vingt-treize escadrons; une en Silésie, de quatre-vingt-un bataillons et cent cinquante-six escadrons qu'il commanda en personne. Le duc de Bevern fut, pendant la première partie de la campagne, détaché dans la haute Silésie avec vingt-un bataillons et trente-six escadrons. La force totale de l'armée prussienne fut donc dans cette campagne de cent vingt-neuf bataillons et deux cent quarante-neuf escadrons. La cour de Vienne opposa deux armées: une sous le maréchal Daun, en Silésie, forte de cent six bataillons et cent quarante-neuf escadrons, qui détacha le général Beck avec 9,000 hommes pour couvrir la Moravie et s'opposer au duc de Bevern; l'autre, dite armée de Saxe, composée de cinquante-sept bataillons et de cent huit escadrons, sous les ordres du maréchal de Serbelloni.

Daun sortit des montagnes, au commencement de mai, pour se rapprocher de Schweidnitz qui avait garnison autrichienne; il campa, près de la plaine de Kratzkau, au pied de Zoptemberg. Le roi était contonné sur les deux rives de la Loh, couvrant Breslau et observant Schweidnitz. Le 1er juillet, Czernischef le joignit avec vingt bataillons et seize escadrons, ce qui le décida à manœuvrer pour déposter Daun: ne pouvant l'attaquer de front, il détacha le général Neuwied avec vingt-cinq bataillons et vingt-six escadrons, pour s'emparer de Freibourg, ce qui décida Daun à rentrer dans les défilés et à prendre son camp derrière Freibourg. Pour le chasser de cette seconde

position, le roi manœuvra par sa gauche, occupa le camp de Hohenfriedberg, menaçant Braunau, où étaient les grands magasins de l'armée autrichienne; mais Daun y pourvut en prenant un nouveau camp; le roi espéra l'en déposter encore par une diversion en Bohême. Ses coureurs pénétrèrent jusqu'à Königsgratz: mais Daun resta immobile. Sur ces entrefaites, le 18 juillet, Czernischef reçut l'avis de la catastrophe de Pierre III et de l'avènement de Catherine, avec ordre de quitter sur-le-champ l'armée prussienne. Le roi obtint cependant de ce général qu'il garderait cette fâcheuse nouvelle secrète pendant trois jours, pendant lesquels il manœuvra et réussit à couper Daun de Schweidnitz, et à cerner cette ville avec soixante bataillons et cent dix escadrons. Czernischef partit immédiatement après pour la Pologne.

De son côté, le duc de Bevern fit diverses excursions en Moravie, mais sans résultat important. Le 4 août, Schweidnitz fut investi par le général Tauenzien avec vingt-un bataillons et vingt escadrons. La garnison, forte de 11,000 hommes, était commandée par le général Guasco; Gribeauval, officier français, commandait l'artillerie. Daun, avec une armée beaucoup plus nombreuse que celle du roi, ne bougea pas de son camp de Giesdorf et fut témoin de la prise de cette place importante, qui se défendit soixante jours de tranchée ouverte. Cependant il voulut essayer quelque chose et appela à lui, le 10 août, le général Beck; mais le duc de Bevern suivit parallèlement le mouvement de ce général. Le 14 août, Beck campa

à Schonwald, le duc de Bevern à Ellgott. Daun fit partir secrètement les corps de Lascy et de Brentano pour joindre Beck, attaquer et écraser le même jour le duc de Bevern. Il espérait de l'heureuse issue de cette attaque la levée du siége de Schweidnitz. Le roi s'aperçut tard de ce détachement; il fit partir aussitôt quinze escadrons et Möllendorf avec une division d'infanterie, pour secourir le duc de Bevern; ils ne purent arriver qu'après le coucher du soleil, à la fin du combat, dit combat de Peile, où le duc de Bevern montra beaucoup de talent et annula tous les efforts des Autrichiens.

Le 8 octobre, Schweidnitz capitula; 8,600 hommes posèrent les armes et se rendirent prisonniers de guerre; la garnison avait perdu 2,800 hommes pendant le siége, les Prussiens 3,600; leurs ingénieurs montrèrent peu de talent. Après la prise de cette ville, le roi détacha le général Neuwied avec vingt bataillons, cinquante-cinq escadrons et soixante pièces de canon, pour renforcer son armée de Saxe. Le 24 novembre, il conclut une convention pour assurer les quartiers d'hiver des deux armées.

§. III.

Serbelloni était campé, près de Dresde, dans le val de Plauen. Le général Macquire occupait un camp près de Freyberg, et l'armée des Cercles était sur la Saale. Le prince Henri occupait le pont de Meissen et le camp de Wilsdruff; le 12 mai, il se mit en mouvement, attaqua les

postes avancés de l'armée autrichienne, leur fit 1,800 prisonniers, et marcha le 14 sur Freyberg, que Macquire évacua: le prince l'occupa et laissa le général Hulsen à Wilsdruff; le 16, il se porta sur les hauteurs de Pretschendorf; Macquire, de Freyberg s'était retiré sur Dippodiswalda. Pendant ce temps, l'armée des Cercles quitta les bords de la Saale et se porta à Chemnitz; le prince Henri détacha contre elle Seidlitz avec 8,000 hommes, dont 4,000 de cavalerie; à son approche, elle se retira à Bareith, sur les montagnes de Münchberg; pendant juillet et août, elle fit de vains efforts pour se réunir à l'armée sous Dresde. Elle était si mal commandée et composée de si mauvaises troupes, que la nouvelle du moindre détachement prussien sur ses flancs ou sur ses derrières la déterminait aussitôt à se retirer en toute hâte. Enfin, le 6 septembre, elle arriva au camp de Dresde, mais par l'intérieur de la Bohême. Le 7 septembre, le général Haddick prit le commandement de l'armée autrichienne de Saxe, le maréchal Serbelloni avait été rappellé; elle était alors de quatre-vingt-six bataillons et de cent soixante sept escadrons, y compris l'armée des Cercles, forte de vingt-trois bataillons et quarante-deux escadrons. Avec des forces si supérieures, il se mit en mouvement pour loger le prince Henri, mais sans courir les chances d'une bataille.

Le 29 septembre, le prince de Löwenstein passa la Mulde, s'empara de Tharaud, prit position entre Dresde et Freyberg, vis à vis Wilsdruff. Le 30, le prince Henri repassa la Mulde sur quatre colonnes et campa, la droite

à Brand, la gauche à Freyberg. Le 15, octobre, la brigade prussienne de Sybourg fut battue, elle perdit 1,000 hommes et dix canons. L'armée des Cercles manœuvra pour occuper Freyberg; le prince avait été obligé de l'évacuer et s'était retiré sur Reichenbach. Ainsi le général autrichien avait obtenu par des manœuvres, mais après beaucoup de lenteur et d'hésitation, ce qu'il désirait. Le 15 octobre, le prince Henri remarcha sur Freyberg sur quatre colonnes; le 30, il attaqua l'armée des Cercles, la battit et lui fit 4,500 prisonniers, lui mit hors de combat 3,000 hommes, prit vingt-huit pièces de canon et neuf drapeaux. L'armée, prussienne, sur le champ de bataille de Freyberg, n'était que de vingt-neuf bataillons et soixante escadrons. L'armée des Cercles, renforcée d'une garnison autrichienne, était de quarante-huit bataillons et soixante-huit escadrons; mais les troupes de l'empire étaient sans organisation, sans officiers, sans consistance.

Le jour même de la bataille, le général Neuwied passa l'Elbe, avec le détachement qu'il amenait de Silésie, dans le temps que le duc Albert de Saxe arrivait à Dresde avec un détachement de l'armée de Daun. Le 2 novembre, le prince Henri fit entrer Klein en Bohême pour détruire plusieurs magasins; le 6, Frédéric arriva à l'armée de Saxe. Le 24 novembre, les hostilités cessèrent avec les Autrichiens; mais les princes de l'empire n'étant pas compris dans l'armistice, Kleist les mit à contribution. Le 20 février 1763, la paix fut conclue entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse, au château d'Hubertsbourg, près Dresde, et mit

fin à la guerre de Sept-Ans. Après sept ans de combats, la paix rétablit les choses telles qu'elles étaient avant la guerre, sans qu'un seul village se trouvât avoir changé de maîtres.

§. IV.

28e *Observation.* — 1° Les officiers qui dirigeaient les opérations de la guerre à Versailles, n'avaient aucune connaissance militaire; et les petites intrigues pour ou contre les divers généraux influaient sur la division de l'armée, et dès lors sur le plan de campagne.

2° La marche du prince de Condé, sur la rive droite du Rhin, exposait son petit corps à un échec et ne pouvait être d'aucune utilité pour la grande armée. S'il eût fait, au commencement de la campagne et par la rive gauche, le mouvement qu'il a fait depuis sur la rive droite, pour se joindre sur le Mein, l'armée française eût été constamment réunie et n'eût point éprouvé l'échec de Cassel.

3° Dans cette campagne, les Broglie avaient été disgraciés; mais le prince Soubise y acquit tout autant de honte que dans les campagnes précédentes, ce qui prouva à l'évidence que les défaites des armées françaises, sous ses ordres, tenaient à son manque de connaissances militaires et de caractère; le maréchal d'Estrées qu'on lui adjoignit, y compromit et y devait compromettre sa gloire acquise à Hastenbeck.

4° La bataille de Wilhelmsthal, perdue sans se battre, est d'autant plus déshonorante pour le caractère des deux maréchaux, que M. de *Castries* et le comte de Stainville, qui comman-

daient les deux corps des ailes, montrèrent de l'habileté et de la valeur; l'armée elle-même n'était plus l'armée de Creveldt, il ne lui manquait pour faire de grandes choses qu'un grand général.

5° La honte de laisser seize bataillons poser les armes dans Cassel, assiégée par une armée au plus de 60,000 hommes, devant une armée française de 90,000 hommes, qui perd son temps en vaines manœuvres et en faux mouvements, sans donner aucun combat, ne peut s'expliquer que par la nullité du prince de Soubise. Il est probable que si la paix n'eût pas été signée, ce faible général n'eût pas tardé à évacuer la Hesse et à se retirer précipitamment sur le Mein, justifiant ce dire du général athénien: *Qu'une armée de cerfs commandée par un lion vaut mieux qu'une armée de lions commandée par un cerf.*

6° Les manœuvres du duc Ferdinand sont souvent contraires aux règles de la guerre: il en eût été sévèrement puni, s'il eût eu affaire à des généraux moins pusillanimes; son plan à la bataille de Wilhelmsthal, où il fait tourner la droite et la gauche par des mouvements faits la veille de la bataille, et cela avec une armée inférieure à son ennemi, devait entraîner sa perte.

29e *Observation.* — Le siége de Schweidnitz, que le roi de Prusse osa entreprendre devant une armée plus forte que la sienne et tout entière, est une des plus belles opérations de guerre qu'ait faites ce prince, quoique le siége ait été dirigé sans art par défaut d'ingénieurs.

30 *Observation.* — La campagne du prince

Henri de Saxe a été beaucoup trop vantée. La bataille de Freyberg n'est rien, parce qu'il y a remporté la victoire sur de très-mauvaises troupes: il n'y a pas déployé de vrais talents militaires. Avec une armée inférieure, dans un pays coupé et ayant l'initiative du mouvement, ce général n'a su être en force sur aucun point et a disséminé son armée sur une ligne de plusieurs lieues. S'il eût été possible que des Prussiens fussent battus par des troupes de l'empire, le prince Henri l'eût été.

Ses dispositions pendant toute cette campagne ne doivent pas être imitées; son armée a constamment été morcelée; il eût essuyé de grands échecs, s'il eût eu affaire à un autre homme que Serbelloni: tout général qui agira comme a agi le prince Henri, s'en trouvera mal et verra se renouveler les scènes de Maxen et de Landshut. Dans cette campagne, ce prince a constamment violé le principe, *que les camps d'une même armée doivent être placés de manière à pouvoir se soutenir.* Les Autrichiens, qui occupaient la position centrale de Dresde et les débouchés des montagnes de la Bohême, pouvaient l'en faire cruellement repentir. La bataille de Freyberg est considérée comme le principal titre de gloire du prince Henri: c'est la seule bataille dans laquelle il ait commandé en chef. La campagne de 1761 est celle où ce prince a vraiment montré des talents supérieurs.

CHAPITRE IX.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LA GUERRE DE SEPT-ANS.

La Prusse a-t-elle eu à lutter contre les puissances réunies de la France, de l'Autriche et de la Russie, pendant les sept campagnes de cette guerre? — Frédéric a-t-il créé un nouvel ordre de bataille? Qu'est-ce que l'ordre oblique?

§. Ier.

Le roi de Prusse, pendant la guerre de Sept-Ans, aurait tenu tête à la France, à l'Autriche et à la Russie! ce résultat serait miraculeux. Un prince n'ayant que quatre millions de sujets aurait lutté sept années contre les trois plus grandes puissances de l'Europe qui en avaient quatre-vingts millions! mais en fixant un regard attentif sur les événements de cette guerre, le merveilleux disparaît sans que cela diminue

l'admiration qu'inspirent les talents de ce grand capitaine.

1° La France ne doit pas être comptée parmi les puissances que Frédéric a eues à combattre, puisque pendant toute cette guerre les armées françaises ont été contenues sur le Rhin et le Weser par l'armée des dix princes à la solde de l'Angleterre, composée d'Anglais, Hanovriens, Hessois, Brunswickois. 2° La Russie ne voulait point accabler la Prusse, elle ne fit que ce qu'il fallait faire pour satisfaire à cet instinct ambitieux qui la portait à essayer ses armées contre des armées manœuvrières, pour pouvoir un jour accomplir ses destins, dont déjà elle avait le pressentiment. 3° L'Autriche n'avait qu'un état militaire très-faible, tandis que la Prusse, qui, de longue main, était organisée comme un camp, avait des armées nombreuses et manœuvrières.

Pendant la campagne de 1756, ni la France, ni la Russie, n'ont mis aucune armée en campagne. Pendant celle de 1757, l'armée russe a fait une incursion, au mois d'août, sur la Prégel, a gagné une bataille, et s'en est retournée plus vîte que si elle eût été battue. Pendant les quatre premiers mois de cette année, comme en 1756, le roi n'a eu que l'Autriche à combattre.

En 1758, l'armée russe a fait une seconde incursion pareille à celle de l'année précédente. Le 21 août, elle a perdu une bataille sur l'Oder et s'en est retournée en Pologne. Le roi, pendant les quatre premiers mois de la campagne et pendant l'arrière-saison, n'a eu contre *lui que* l'Autriche, mais il perdit tous ses

avantages par l'opération mal calculée de Moravie et de Hohkirch.

La campagne de 1759 est une répétition de la précédente. L'armée russe fait sa troisième incursion au mois d'août, bat le roi à Kunersdorf, et, fidèle à son système, elle retourne dans ses frimas. Le roi, pendant les quatre premiers mois et pendant l'arrière-saison, put écraser les Autrichiens ; mais ou il ne sut pas mettre à profit un temps si précieux, ou il perdit un corps de 18,000 hommes, officiers et soldats, par l'imprudence de ses manœuvres, qui fut suivie de la capitulation de Maxen.

En 1760, c'est la même répétition. Le roi, pendant les quatre premiers mois, peut tout faire contre les Autrichiens, et cependant, à la vue de l'armée du prince Henri, qui était cantonnée en Silésie, Laudon cerne et prend un corps de 12,000 hommes, officiers et soldats. Les Russes arrivent trop tard sur l'Oder, ils ne livrent point de bataille, mais ils séjournent plus long-temps qu'à l'ordinaire ; cependant ils retournent hiverner dans leurs glaces.

En 1761 et 1762, la population de la Prusse commençait à s'épuiser ; les Autrichiens prirent Schweidnitz, et les Russes Colberg. Dresde avait été pris la campagne précédente. La position du roi devenait critique ; mais Élisabeth mourut ; les Russes abandonnèrent la coalition et s'allièrent avec la Prusse.

Les riches subsides que Frédéric reçut de l'Angleterre, lui donnèrent des moyens de lever des soldats et des officiers dans toute l'Allemegne ; cela seul fit plus pour la cause de la Prusse

que ne firent pour celle de l'Autriche les cinq incursions de l'armée russe.

1° On reproche à ce grand capitaine de n'avoir pas profité comme il le devait de l'initiative qu'il a eue en 1756; 2° de n'avoir pas frappé de grands coups pendant le printemps des cinq années suivantes, où les Russes étaient éloignés du champ d'opération; 3° les fautes qui entraînèrent les désastres de Hohkirch, de Maxen et de Landshut; 4° les mauvaises directions données à ses deux invasions de la Bohême et à celle de la Moravie : mais ces fautes sont éclipsées par les grandes actions, les belles manœuvres, les résolutions hardies, qui lui ont valu de sortir victorieux d'une lutte aussi disproportionnée. Il a été grand surtout dans les moments les plus critiques, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son caractère: mais tout prouve qu'il n'eût pas résisté une campagne à la France, à l'Autriche et à la Russie, si ces puissances eussent agi de bonne foi; qu'il n'eût pas pu faire deux campagnes contre l'Autriche et la Russie, si le cabinet de Saint-Pétersbourg avait permis que ses armées hivernassent sur le champ d'opération. Le merveilleux de la guerre de Sept-Ans disparaît donc. Mais ce qui est réel justifie cette réputation dont a joui l'armée prussienne pendant les cinquante dernières années du siècle passé, et consolide au lieu d'ébranler la grande réputation militaire de Frédéric.

§. II.

On a attribué les succès que le roi avait obtenus pendant cette guerre à un nouvel ordre de tactique, pour les batailles, qu'il aurait inventé et que l'on a appelé l'ordre oblique.

Frédéric a donné, pendant la guerre de Sept-Ans, dix batailles en personne, et six par ses lieutenants, y compris les affaires de Maxen et de Landshut: sur lesquelles il en a gagné sept et perdu trois; et sur celles livrées par ses lieutenants, il en a perdu cinq et gagné une. Sur seize batailles, la Prusse en a gagné huit et perdu huit. Il n'est aucune de ces batailles où le roi ait employé une tactique nouvelle; il n'a rien fait qui n'ait été pratiqué par les généraux anciens et modernes dans tous les siècles.

Mais qu'est-ce donc que l'ordre oblique? Ses partisans varient: les uns disent que toutes les manœuvres que fait une armée, soit la veille, soit le jour d'une bataille, pour renforcer sa ligne sur sa droite, son centre ou sa gauche, soit même pour se porter derrière l'ennemi, appartiennent à l'ordre oblique.....En ce cas, Cyrus a manœuvré dans l'ordre oblique à la bataille de Thymbré, les Gaulois-Belges à la bataille de la Sambre contre César; le maréchal de Luxembourg à Fleurus, il profita d'une hauteur pour déborder la droite de l'ennemi; Marlborough à Hochstet, le prince Eugène à Ramillies et à Turin, Charles XII à Pultava. Il n'est presque aucune bataille, ancienne ou moderne, où le général qui a atta-

qué n'ait renforcé ses colonnes d'attaque, soit par un plus grand nombre de troupes, soit en y plaçant des grenadiers, soit par un grand nombre de canons. Si Frédéric avait imaginé cette manœuvre, il eût imaginé la guerre qui, malheureusement, est aussi ancienne que le monde.

D'autres disent que l'ordre oblique est cette manœuvre que le roi faisait exécuter aux parades de Potsdam, par laquelle deux armées étaient d'abord en bataille parallèlement. Celle qui manœuvre se porte sur une des ailes de son adversaire, soit par un système de colonnes serrées, soit par un système de colonnes ouvertes, et se trouve tout d'un coup, sans que le général ennemi s'en soit aperçu, sur une de ses ailes, l'attaque de tous côtés, sans que l'on ait le temps de la secourir.

1° Il est impossible que deux lignes parallèles de trois mille toises et placées à la distance de neuf cents toises, l'une s'inclinant sur l'autre de manière qu'une des ailes étant à trois cents toises, l'autre soit assez éloignée pour être à l'abri et hors d'atteinte: l'armée, pendant qu'elle marche pour prendre l'ordre oblique, prête le flanc; si elle est attaquée, elle sera battue; l'aile menacée sera facilement mise hors de péril en la renforçant par la seconde ligne de l'armée ou par la réserve.

2° Il faudrait que la ligne d'opération de l'armée qui prendrait l'ordre oblique, fût du côté de l'aile sur laquelle elle appuie, sans quoi perdrait, ce qui exposerait à des con- es fâcheuses. Il est deux principes de

guerre qu'on ne viole point impunément, le premier: *Ne faites pas de marches de flanc devant une armée qui est en position;* le deuxième, *conservez avec soin et n'abandonnez jamais de gaîté de coeur votre ligne d'opération.* Aussi est-il des personnes parmi les partisans de l'ordre oblique, qui veulent que la manœuvre en soit dérobée à l'ennemi, qu'il soit étonné et surpris, qu'elle soit faite de nuit, ou favorisée par des brouillards, ou couverte par des rideaux.

1° Puisque cette manœuvre doit être dérobée à l'ennemi, ce n'est pas un ordre de tactique; sa force n'est pas dans elle-même, mais en ce qu'elle surprend, étonne; elle est de la nature des embuscades, des marches dérobées, des surprises, etc.

2° Les embuscades, les marches dérobées, les surprises ont été pratiquées dans tous les temps, non-seulement par des troupes disciplinées, mais même par des sauvages et des troupes indisciplinées.

Frédéric a livré, dans la guerre de Sept-Ans, dix batailles; il n'a, dans aucune d'elles, fait exécuter les manœuvres des revues de Potsdam, ni n'a mis en usage aucune nouvelle manœuvre; toutes celles qu'il a ordonnées étaient connues et pratiquées de tous les temps. Il a fait deux mouvements à la bataille de Lowositz, en 1756: le premier pour repousser l'attaque de la hauteur; le second, lorsqu'il a, par un mouvement de cavalerie, menacé la gauche de l'armée autrichienne, ce qui l'a décidée à repasser l'Éger. Il n'y a là aucune invention.

En 1757, les armées prussienne et autrichienne étaient égales en force, mais l'armé

prussienne était composée de vieilles troupes, aguerries et disciplinées. La plus grande partie de celles du duc de Lorraine étaient fort médiocres et de nouvelles levées. A la bataille, les deux armées étaient séparées par un ravin. Le roi marcha sur trois lignes par le flanc gauche, jusqu'à ce qu'il trouva un débouché. Le duc de Lorraine devait marcher sur trois lignes par le flanc droit en suivant parallèlement ce mouvement; ou prendre l'initiative, faire passer à sa gauche et à son centre le ravin, et attaquer la droite du roi. Il ne prit ni l'un ni l'autre de ces partis. Il se contenta de faire faire un changement de front en arrière à sa droite. De tout temps, on a vu des armées se cotoyer, plusieurs fois, même plusieurs lieues, pour atteindre un débouché qui permêt à l'une d'elles d'attaquer avec avantage.

Les partisans de l'ordre oblique admirent la manœuvre du roi à la bataille de Kollin; et, quoiqu'elle ait eu les suites les plus fâcheuses, qu'elle lui ait fait perdre la bataille, la moitié de son armée et deux cents pièces de canon, ce qui l'a obligé de lever le siége de Prague et d'évacuer la Bohême, ils n'en persistent pas moins dans leur engouement: rien ne peut leur désiller les yeux. Les uns disent qu'il s'est vu arracher la victoire par la faute d'un chef de bataillon, qui a, mal à propos, ordonné un à droite en bataille, et a arrêté la marche de l'armée. D'autres, plus raisonnables, qui sont frappés des inconvénients attachés à une marche de flanc devant une armée en position, mais qui n'en sont pas moins attachés à l'ordre oblique, disent que la manœuvre du roi eût

dû être faite de nuit; que par-là il eût évité le feu de l'armée autrichienne qui ne l'aurait pas aperçu; qu'au jour il aurait étonné, surpris, battu, rompu et mis en déroute son adversaire. Sans doute que c'est une fort belle chose que de surprendre son ennemi; mais pourquoi s'arrêter à taurner une aile; il vaut mieux prendre l'armée à dos, se saisir de ses parcs, de ses canons sur leurs avant-trains, de leurs munitions, des faisceaux de fusils du camp!!! La perte de la bataille de Kollin doit être attribuée à la violation du premier des principes, dont nous avons parlé plus haut. Si Frédéric avait eu affaire à un autre général que Daun, qui, après la bataille, resta douze jours dans son camp à chanter des *Te Deum*, il eût cruellement senti les conséquences de la violation du principe *d'abandonner sa ligne d'opération.* Les débris n'eussent jamais rejoint ni ses magasins, ni l'armée devant Prague. Il ne s'en fût jamais relevé.

A la bataille de Rosbach, le prince de Soubise imagina de vouloir singer l'ordre oblique. Il fit une marche de flanc devant la position du roi. Les résultats en sont assez connus. Frédéric à Kollin ne perdit que son armée: Soubise à Rosbach perdit son armée et l'honneur.

A la bataille de Zorndorf, le roi renouvela la manœuvre de Kollin. Au lieu d'attaquer la gauche de l'armée russe, qui était à portée des ponts par lesquels il débouchait, il fit une marche de flanc devant elle pour aller attaquer l'aile opposée. Les Russes qui, l'année précédente, avaient déjoué une pareille manœuvre, et battu le maréchal Lehwald à la journée de

Jægerndorf, tombèrent sur le flanc des colonnes d'attaque du roi, les rompirent, les mirent en désordre: tout était perdu si l'intrépide Seidlitz, avec son incomparable cavalerie et ce coup d'œil qui le distinguait, n'y eût porté remède. L'infanterie russe n'était pas assez manœuvrière pour soutenir ses colonnes d'attaque par des échelons; elle fut rejetée dans ses quarrés. La bataille se continua, l'armée prussienne eut la victoire, mais parce qu'elle fut ramenée par la force des événements aux vrais principes, car c'est la gauche de l'armée russe qu'elle rompit en dépit des ordres de Frédéric. L'année suivante, le général prussien Wedel fit encore une marche de flanc à la bataille de Kay; Soltikof l'en fit repentir, et lui donna une bonne leçon.

Mais, dira-t-on, vous ne parlez pas de la bataille de Leuthen; c'est le chef-d'œuvre de l'ordre oblique. Sans doute cette bataille est propre à immortaliser le caractère moral de Frédéric, et met à jour ses grands talents militaires; mais elle ne présente rien qui ressemble à la manœuvre de Potsdam. Il ne dut cette victoire qu'à la surprise; elle tient au chapitre des accidents. Si le prince de Lorraine eût eu une seule védette en avant de son front, une grenouille, il eût été prévenu que le roi marchait par sa droite, passait dans un marais qui était impraticable, pour attaquer son aile gauche; il y eût porté sa réserve, et en même temps fait avancer sa droite et son centre; il eût pris l'armée prussienne en flanc, en flagrant délit, et l'eût défaite. C'est étrangement

s'abuser que de confondre une surprise avec un ordre constant de manœuvres.

A la bataille de Hohkirch, Daun, dira-t-on, a manœuvré dans l'ordre oblique, puisque lorsqu'il a tiré le premier coup de fusil, il avait déjà cerné toute la droite de l'armée prussienne; mais ce serait un étrange abus de mots. Il faut dire tout simplement que Daun a surpris l'armée du roi; ce que celui-ci a rendu possible par le mauvais camp qu'il a pris, et qu'il s'est obstiné à garder plusieurs jours. Une pareille faute ne devait jamais être faite depuis l'invention de la poudre.

La huitième bataille est celle de Kunnersdorf. Le roi, au commencement de la journée s'est trouvé perpendiculairement sur le flanc gauche de l'armée ennemie; il était donc plus que dans l'ordre oblique. Cette position n'était pas le résultat d'une manœuvre de champ de bataille, mais d'une marche qui avait été dérobée à l'ennemi derrière des bois et des marais. Le général russe, qui avait d'abord fait front du côté de Francfort, changea de position, et en prit une par laquelle il se trouva en potence sur l'armée prussienne; pour déboucher, des marais impraticables s'opposèrent au dessein du roi. Il attaqua comme il se trouvait, obtint des succès sur la gauche russe qu'il surprit; mais ceux-ci ayant pris leur ordre de bataille sur leur centre, parallèlement à l'armée prussienne, ils obtinrent une victoire complète qui mit la Prusse à deux doigts de sa perte.

La neuvième bataille de cette guerre, celle de Liegnitz est une rencontre fortuite qui a sau-

vé Frédéric d'un danger où l'avaient engagé les plus fausses manœuvres.

La dixième bataille est celle de Torgau. Toutes les dispositions du roi y sont funestes, aussi mal conçues que mal exécutées. Si l'on jugeait Frédéric par sa conduite à cette bataille, on concevrait une faible idée de son talent. Ni à Liegnitz ni à Torgau, on ne voit rien de nouveau et aucune trace de ce fameux ordre oblique.

Le vieux Frédéric souriait sous cape aux parades de Potsdam, de l'engouement des jeunes officiers français, anglais, autrichiens, pour la manœuvre de l'ordre oblique, qui n'était propre qu'à faire la réputation de quelques adjudants-majors. Un examen approfondi des manœuvres de cette guerre aurait dû éclairer ces officiers, et ce qui devait achever de faire évaporer leurs illusions, c'est que Frédéric n'a jamais manœuvré que par lignes et par le flanc, jamais par des déploiements.

Il n'y a donc aucune de ces dix batailles qui ait un caractère particulier et nouveau. Le roi en a perdu plusieurs, pour avoir, de gaieté de cœur, fait des marches de flanc devant une armée en position. Son expérience à Kollin, à Zorndorf, celle du maréchal Lehwald à Jægerndorf, du général Wedel à Kay, du prince de Soubise à Rosbach, en ont prouvé le danger.

Des militaires français, admirateurs de l'ordre oblique, parmi lesquels Guibert, ont poussé l'illusion jusqu'à prétendre que les détachements du duc Ferdinand à Creveld et à Wilhelmsthal, sur les flancs de l'armée française,

étaient des corollaires brillants de l'ordre oblique, au mépris de ce principe : *Ne mettez entre les divers corps de votre ligne de bataille, aucun intervalle par où l'ennemi puisse pénétrer.* Si la violation de ce principe lui a réussi, c'est que le comte de Clermont commandait les Français.

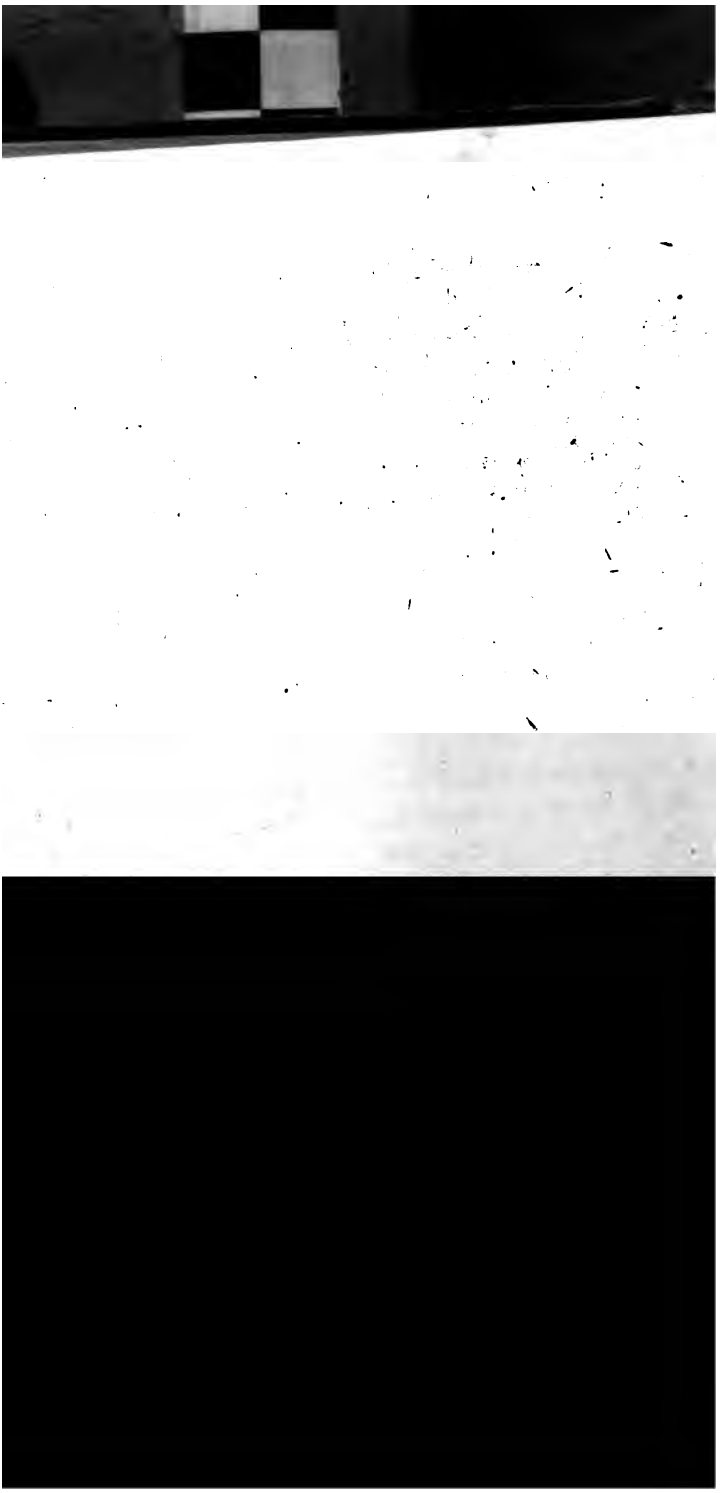

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TROISIÈME SECTION.

„L'expédition d'Égypte avait trois buts: 1° établir „sur le Nil une colonie française qui pût prospérer „sans esclaves, et qui tînt lieu à la république de „Saint-Domingue et de toutes les îles à sucre; 2° ou„vrir un débouché à nos manufactures dans l'Afrique, „l'Arabie et la Syrie, et fournir à notre commerce „toutes les productions de ces vastes contrées; 3° „partir de l'Égypte comme d'une place d'armes, pour „porter une armée de 60,000 hommes sur l'Indus, „soulever les Marattes et les peuples opprimés de ces „vastes contrées . . . . . " (1)

(T. II. p. 214, et t. I, p. 63. *Egypte.*)

(1) La lettre qui suit, sous le n° I, prouve que l'idée de *l'Expédition d'Egypte* venait du général Bonaparte; il en avait déjà parlé au directoire, dans sa dépêche de Milan, du 29 thermidor an V (16 août 1797). Les deux autres, n°s II et III, démontrent également que le gouvernement approuvait ce projet.

(N° I.)

Lettre du général en chef Bonaparte,

Au ministre des relations extérieures.

Passériano, le 27 fructidor an V (13 septembre 1797.)

Vous trouverez ci-joint la lettre que j'écris au citoyen Canclaux, ministre à Naples, en réponse aux ouvertures qui lui ont été faites par M. Acton, et dont il vous aura sûrement rendu compte.

La cour de Naples ne rêve plus qu'accroissement et grandeur; elle voudrait d'un côté, Corfou, Zante, Céphalonie, etc.; de l'autre, la moitié des états du pape, et spécialement Ancône. Ces prétentions sont trop plaisantes; je crois qu'elle veut en échange nous céder l'île d'Elbe. Je pense que désormais la grande

Avec l'île de Saint-Pierre, que nous a cédée le roi de Sardaigne, Malte et Corfou, nous serons maîtres de toute la Méditerranée.

S'il arrivait qu'à notre paix avec l'Angleterre, nous fussions obligés de céder le cap de Bonne-Espérance, il faudrait alors nous emparer de l'Égypte. Ce pays n'a jamais appartenu à une nation européenne ; les Vénitiens seuls y ont eu une prépondérance précaire. On pourrait partir d'ici avec 25,000 hommes, escortés par huit ou dix bâtiments de ligne ou frégates vénitiennes, et s'en emparer.

L'Égypte n'appartient pas au grand-seigneur.

Je désirerais, citoyen ministre, que vous prissiez, à Paris, quelques renseignements, et me fissiez connaître quelle réaction aurait sur la Porte notre expédition d'Égypte.

Signé, BONAPARTE.

(N° II.)

Le ministre des relations extérieures,

Au général en chef Bonaparte.

Paris, le 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797.)

Le directoire approuve vos idées sur Malte, etc.... Quant à l'Égypte, vos idées, à cet égard, sont grandes, et l'utilité doit en être sentie; je vous écrirai sur ce sujet, *at large*. Aujourd'hui je me borne à vous dire que, si l'on en faisait la conquête, ce de-

vrait être pour déjouer les intrigues russes et anglaises qui se renouvellent si souvent dans ce malheureux pays. Un si grand service rendu aux Turcs les engagerait aisément à nous y laisser toute la prépondérance et tous les avantages commerciaux dont nous avons besoin. L'Égypte, comme colonie, remplacerait bientôt les productions des Antilles, et, comme chemin, nous donnerait le commerce de l'Inde; car tout, en matière de commerce, réside dans le temps, et le temps nous donnerait cinq voyages contre trois par la route ordinaire.

Signé, Ch. M. Talleyrand.

(N° III.)

Le Directoire exécutif,

Au général en chef Bonaparte.

Paris, le 5 brumaire an VI (26 octobre 1797.)

L'incertitude dans laquelle se trouvait le gouvernement, par votre silence, depuis le 20 vendémiaire, vient d'être remplacée par une satisfaction bien vive à l'arrivée des citoyens Berthier et Monge . . . . . .

. . . . . .

Vous avez allié à l'impétuosité de la victoire, la modération du véritable courage et la sagesse des négociations. Si vous n'aviez su que gagner des batailles, vous n'auriez été qu'un grand général; mais vous avez aspiré à un plus beau titre; vous avez voulu être un

général citoyen. Que ce nom glorieux soit donc votre première récompense!

Le directoire exécutif vous en ménage une autre, qu'il croit aussi digne de vous; c'est de mettre la dernière main au grand ouvrage que vous avez si fort avancé. Vous verrez d'abord, par les pièces jointes à cette lettre, qu'en quittant, anssitôt que les suites du traité vous le permettront, le commandement de l'armée d'Italie, vous devez prendre celui de l'*armée d'Angleterre.* Cette seule dénomination vous indique assez *la parfaite analogie des vues ultérieures du directoire exécutif avec celles que vous avez annoncées vous-même* . . . . . .

(Le paragraphe suivant lui annonce sa nomination aux fonctions de président des plénipotentiaires de la république française, au congrès de Rastadt, et l'invite à s'y rendre le plutôt possible, *comme général chargé de l'échange des ratifications et des ordres à donner pour les évacuations* (celle de Mayence par les troupes de l'Autriche et de l'empire), *conformément à la convention additionnelle secrète*).

„On avait appris, au camp de Saint-Jean-d'Acre, „le commencement de la guerre de la seconde coali- „tion. . . . . ." (T. II. p. 177.)

Note de l'éditeur.

Le général en chef de l'armée d'Orient avait pris des moyens, pour établir sa correspondance, du moins avec sa famille, par la voie de terre et par Constantinople. Les lettres pas-

saient à Berlin, d'où elles étaient adressées à l'ambassadeur de Hollande auprès de la Porte, le baron van Dedem van Gelder, qui les expédiait par des Tartares. Cette correspondance fut interrompue après l'expédition de Syrie.

„Napoléon retourne en France, 1° parce qu'il y „était autorisé par ses instructions : *il avait carte „blanche sur tout;* 2° . . . . . ." (*ibidem.*)

Note de l'éditeur.

Les instructions du général en chef de l'armée d'Orient étaient-elles par écrit? étaient-elles verbales? on ne peut le dire. Elles ne sont point dans les porte-feuilles rapportés de Sainte-Hélène. Si elles existent, l'original n'en est pas en Europe. Différentes recherches faites, sur les registres du directoire et dans des dépôts publics, pour en retrouver la minute

l'attaque de Malte, et demande, peu de semaines avant le départ, le but réel de l'expédition; et un billet du ministre de la guerre, Schérer, qui prie le général en chef *de le mener avec lui au directoire, pour qu'il connaisse enfin l'objet des immenses préparatifs qu'on fait de toute part.*

Le général Desaix était dans le secret, et annonçait, de Rome, que ce secret n'était pas divulgué; Monge le connaissait et voulait être de l'expédition. Le général Moreau partageait l'erreur universelle. On trouvera, sous le n° I, une de ses lettres au général en chef Bonaparte, qui prouve que, le 6 germinal an VI, il était dans l'ignorance du but principal de l'expédition; et, sous le n° II, une lettre du général Kléber à Moreau, qui démontre que celui-ci a été informé plus tard de ce mystère, mais qu'il est opposé à l'expédition.

On sait d'ailleurs que, depuis le 18 fructidor, après quelques froideurs, et la réconciliation du général en chef Bonaparte avec le directoire, en vendémiaire an VI, les ministres de la guerre et des relations extérieures étaient sous les ordres immédiats du général Bonaparte. De-là, à avoir *carte blanche sur tout*, il y a bien peu de distance. Napoléon le dit ici; nous devons donc l'en croire.

Enfin, avant l'expédition de Syrie, il annonce au directoire, par sa lettre du Caire, du 22 pluviose an VII (*Mémoires de Napoléon*, par le général baron Gourgaudt, T. II. p. 302), qu'il passera en France, si les nouvelles de la guerre entre la France et les rois se confirment; il fallait donc qu'il s'y crût autorisé par ses instructions écrites ou plutôt par les pouvoirs étendus dont il était revêtu.

(N° I.)

Lettre du général Moreau,

Au général en chef de l'armée d'Angleterre, Bonaparte.

Paris, le 5 germinal an VI (27 mars 1798).

Citoyen général,

Il est peu de Français qui, depuis long-temps, ne désirent une descente en Angleterre; il en est peu qui ne soient persuadés de la réussite de cette expédition, depuis que vous vous êtes chargé de la commander.

Il est du devoir de ceux qui aiment leur pays, et à qui la guerre a donné quelque expérience, de vous faire part de tout ce qu'ils jugeront susceptible d'en

Je, crois qu'en faisant fondre actuellement, dans nos arsenaux, les pièces de campagne avec leurs mobiles nécessaires à votre armée, d'un calibre égal à celui des Anglais, on aurait toujours l'espoir, en supposant la communication interceptée avec la flotte, de s'en procurer par les prises qu'on ferait, soit dans les arsenaux, soit dans les combats.

Je ne me rappelle pas quels sont les calibres des Anglais; je les crois de 3, 6 et 9 livres de balles, et leurs obusiers de 5 et de 7 pouces; mais il est facile de les trouver à Douai, où on a envoyé toute l'artillerie qui leur a été prise à l'armée du nord.

Sans chercher à pénétrer quels peuvent être vos projets, je pense que vous profiterez de l'étendue immense de côtes que nous possédons, pour opérer plusieurs débarquements, ou au moins en faire craindre tant sur les côtes d'Irlande, que sur celles d'Angleterre; elles sont menacées depuis l'entrée de l'Océan, à Brest, jusqu'à la mer du Nord, au Texel.

En supposant qu'on parte de différents ports, ou pour se diriger sur le même point et opérer un débarquement unique, ou pour tenter des attaques différentes, il est indispensable d'établir une communication tellement prompte, que l'éloignement des divers lieux de départ ne nuise pas à l'ensemble dont une telle opération a besoin, soit en exposant un débarquement partiel qui ne serait pas soutenu par les autres, soit en n'opérant pas les diversions avantageuses dont une attaque réelle a toujours besoin.

L'invention des télégraphes n'a jamais été plus utile que dans cette occasion, puisque des postes établis avec soin, depuis Brest jusqu'au Texel, le long des

côtes, communiqueraient les ordres avec une promptitude que rien ne peut égaler, assureraient le départ simultané de toutes les flottes, et empêcheraient les départs partiels que les vents ou d'autres obstacles permettraient dans un port, et rendraient impossibles dans un autre.

Je désire, citoyen général, que ces réflexions puissent vous être de quelque utilité. J'ai trop à coeur les succès de mon pays, pour ne pas me faire un devoir de vous communiquer tout ce que je croirai pouvoir contribuer à la réussite d'une expédition, qui, en assurant à la république une paix durable, mettra le comble à votre gloire particulière.

Signé, MOREAU.

répartition des troupes ; tout cela occupe et donne des sollicitudes. Enfin le vent paraît se remettre, et, s'il continue ainsi, dans trois jours nous serons au large. Vous devez être au fait du secret de notre expédition. J'ai ouï dire que vous la désapprouvez ; j'en ai été fâché ; j'aurais désiré que vous missiez, à cet égard, moins de précipitation. Quand on fait la chose unique qui est à faire, l'opération est bonne, par cela même qu'on ne pourrait pas faire mieux. Mais lorsqu'il y a, au bout de tout cela, de grands résultats à espérer, il faut, ce me semble, approuver. Je m'expliquerai mieux dans ma première, et, comme je suis un peu paresseux pour écrire, Baudot sera celui qui vous transmettra mes idées et tout ce que j'aurais à vous dire.

Je renvoie Gaillard à Paris . . . . . (*détails purement domestiques*).

Adieu, mon cher Moreau, j'espère que le gouvernement, plus juste, aura bientôt le bon esprit de vous tirer d'une retraite pour laquelle vous n'êtes pas fait, en utilisant vos talents. Comptez, à jamais, sur mon attachement et ma bien sincère amitié.

Signé, KLÉBER.

„Le duc d'Enghien, jeune prince plein de valeur, „séjournait à 4 lieues de la frontière de France.....“.
(T. II. p. 287.)

(N° I.)

Lettre du premier consul,

Au ministre de la guerre.

Paris, le 19 ventose an XII (10 mars 1804).

Vous voudrez bien, citoyen général, donner ordre au général Ordener, que je mets à cet effet à votre disposition, de se rendre dans la nuit en poste à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le

ou sur les chevaux de l'artillerie légère. Indépendamment du bac, il se sera déjà assuré qu'il y ait là quatre ou cinq grands bateaux, de manière à pouvoir faire passer d'un seul voyage trois cents chevaux.

Les troupes prendront du pain pour quatre jours, et se muniront de cartouches. Le général de la division y joindra un capitaine ou officier et un lieutenant de gendarmerie, et trois ou quatre (trentaine) brigades de gendarmerie.

Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du duc et à celle de Dumouriez; après cette expédition terminée, il fera son retour sur Strasbourg.

En passant à Lunéville, le général Ordener donnera ordre que l'officier de carabiniers qui a commandé le dépôt à Ettenheim, se rende à Strasbourg en poste pour y attendre ses ordres.

Le général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera partir bien secrétement deux agents, soit civils, soit militaires, et s'entendra avec eux pour qu'ils viennent à sa rencontre.

Vous donnerez ordre pour que le même jour et à la même heure, 200 hommes du 26e de dragons, sous les ordres du général Caulaincourt (auquel vous donnerez des ordres en conséquence), se rendent à Offembourg, pour y cerner la ville et arrêter la baronne de Reich, si elle n'a été prise à Strasbourg, et autres agents du gouvernement anglais, dont le préfet et le citoyen Méhée, actuellement à Strasbourg, lui donneront les renseignements.

D'Offenbourg, le général Caulaincourt dirigera des patrouilles sur Ettenheim, jusqu'à ce qu'il ait appris que le général Ordener a réussi. Ils se prêteront des secours mutuels.

Dans le même temps, le général de la division fera passer 300 hommes de cavalerie à Kehl, avec quatre pièces d'artillerie légère, et enverra un poste de cavalerie légère à Willstedt, point intermédiaire entre les deux routes.

Les deux généraux auront soin que la plus grande discipline règne, que les troupes n'exigent rien des habitants; vous leur ferez donner à cet effet douze mille francs.

S'il arrivait qu'ils ne pussent pas remplir leur mission, et qu'ils eussent l'espoir en séjournant trois ou quatre jours, et en faisant des patrouilles, de réus-

S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumouriez, ni le duc d'Enghien, on rendrait compte par un courrier extraordinaire de l'état des choses.

Vous ordonnerez de faire arrêter le maître de poste de Kehl et autres individus qui pourraient donner des renseignements sur cela.

Signé, BONAPARTE.

(N° II.)

Lettre du ministre de la guerre,

Au général Ordener.

Paris, le 20 ventose an XII (11 mars 1804).

En conséquence des dispositions du gouvernement, qui met le général Ordener à celle du ministre de la guerre, il lui est ordonné de partir de Paris, en poste, aussitôt après la réception du présent ordre, pour se rendre le plus rapidement possible, et sans s'arrêter un instant, à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien. Arrivé à Strasbourg, il verra le général de la division. *Le but de la mission est de se porter sur Ettenheim*, de cerner la ville, *d'y enlever le duc d'Enghien*, *Dumouriez*, un colonel anglais, et tout autre individu qui serait à leur suite. Le général commandant la 5 division, le maréchal-de-logis qui a été reconnaître Ettenheim, ainsi que le commissaire de police, lui donneront tous les renseignements nécessaires.

Le général Ordener donnera ordre de faire partir de Schelestadt 300 hommes du 26e de dragons, qui se rendront à Rheinau où ils arriveront à huit heures du soir. Le commandant de la 5e division enverra 15 pontonniers à Rheinau, qui y arriveront également à huit heures du soir, et qui, à cet effet, partiront en poste sur les chevaux d'artillerie légère. Indépendamment du bac, il se sera assuré qu'il y ait là quatre ou cinq grands bateaux, de manière à pouvoir passer, d'un seul voyage, trois cents chevaux. Les troupes prendront du pain pour quatre jours, et se muniront d'une quantité de cartouches suffisante. Le général de la division y joindra un capitaine, un lieutenant de gendarmerie et une trentaine de gendarmes. Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, *il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la*

en séjournant trois ou quatre jours, et en faisant faire des patrouilles, de réussir, il est autorisé à le faire. Il fera connaître au bailli de la ville que s'il continue à donner asile aux ennemis de la France, il s'attirera de grands malheurs. Il donnera l'ordre au commandant de Neubrisac de faire passer cent hommes sur la rive droite du Rhin, avec deux pièces de canon. Les postes de Kehl ainsi que ceux de la rive droite seront évacués aussitôt que les deux détachements auront fait leur retour.

Le général Ordener, le général Caulaincourt, le général commandant la 5e division, tiendront conseil, et feront les changements qu'ils croiront convenables aux présentes dispositions. S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumouriez, ni le duc d'Enghien, le général Ordener me rendra compte, par un courrier extraordinaire, de l'état des choses, et il attendra de nouveaux ordres. Le général Ordener requérra le commandant de la 5e division de faire arrêter le maître de poste de Kehl, et les autres individus qui pourraient donner des renseignements.

Je remets au général Ordener une somme de douze mille francs pour lui et le général Caulaincourt. Vous demanderez au général commandant la 5e division, que dans le temps où vous et le général Caulaincourt ferez votre expédition, il fasse passer 300 hommes de cavalerie à Kehl, avec quatre pièces d'artillerie légère. Il enverra aussi un poste

de cavalerie légère à Wilstedt, point intermédiaire entre les deux routes.

Signé, ALEXANDRE BERTHIER.

(N° III.)

Copie du rapport fait par le citoyen Charlot, chef du 38e escadron de gendarmerie nationale,

Au général Moncey, premier inspecteur-général de la gendarmerie, du 24 ventose an XII (15 *mars* 1804).

Mon général,

bourg, (outre Rhin) et secrétaire de l'abbé Wemborn; ce dernier est français, comme Wemborn;

7° Un nommé Jacques, secrétaire du duc d'Enghien;

8° Feraud (Simon), valet de chambre du duc;

9° Poulain (Pierre), domestique du duc;

10° Joseph Canon, idem;

Le général Dumouriez, qu'on disait être logé avec le colonel Grunstein, n'est autre chose que le marquis de Thumery, désigné ci-dessus, et qui occupait une chambre au rez-de-chaussée, dans la même maison qu'habitait le colonel Grunstein que j'ai arrêté chez le duc, où il avait couché. Si j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire, c'est à ce dernier que je le dois. Le duc ayant été prévenu qu'on cernait son logement, sauta sur un fusil à deux coups et me coucha en joue au moment où je sommais plusieurs personnes, qui étaient aux fenêtres du duc, de me faire ouvrir, ou j'allais de vive force enlever le duc; le colonel Grunstein l'empêcha de faire feu en lui disant: „Monseigneur, vous êtes-vous compromis? Ce der„nier lui ayant répondu négativement. Eh bien! lui „dit Grunstein, toute résistance devient inutile, nous „sommes cernés, et j'aperçois beaucoup de baïon„nettes; il paraît que c'est le commandant. Songez „qu'en le tuant vous vous perdriez et nous aussi." Je me rappelle fort bien d'avoir entendu dire, c'est le commandant; mais j'étais bien loin de penser que j'étais sur le point de finir, ainsi que le duc me l'a déclaré, et me le répéta encore. Au moment de l'arrestation du duc, j'entends crier Au feu (médiocre allemand)! je me porte sur le champ à la maison où je

voir pas tiré sur moi; ce qui aurait décidé de son sort par les armes.

Le chef du 38e escadron de gendarmerie nationale.

Signé, CHARLOT.

(N° IV.)

Copie d'une lettre du général Ordener,

Au premier consul.

Strasbourg, le 24 ventose an XII (15 mars 1804)

J'ai l'honneur de vous adresser, mon général, le procès-verbal et les papiers qui ont été saisis chez le duc d'Enghien. A mesure que ceux des autres individus seront vérifiés, le général Caulaincourt vous les fera passer. Quoique ma mission soit remplie, j'attendrai vos ordres pour mon retour à Paris.

Je vous salue très-respectueusement.

Signé, ORDENER.

Lettre du Ministre de la guerre.

(N° V.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

Paris, le 21 ventose an XII de la république française, une et indivisible (12 mars 1804).

Le ministre de la guerre,

Au citoyen Caulaincourt.

Le premier consul ordonne au citoyen Caulaincourt, son aide-de-camp, de se rendre en poste à Strasbourg. Il y accélérera la construction et la mise à l'eau des bâtiments légers qu'on y construit pour la marine. Il prendra des renseignements près du préfet et du citoyen Méhée, pour faire arrêter les agents du gouvernement anglais qui sont à Fribourg et à Offenbourg, notamment la baronne de Reich, si elle n'est pas déjà arrêtée.

Le capitaine Rosey, en mission près des ministres anglais et qui a toute leur confiance, lui donnera tous les renseignements nécessaires sur les complots formés contre la tranquillité de l'état, et la sûreté du premier consul.

Le citoyen Caulaincourt fera connaître aux baillis des villes de la rive droite, qu'ils peuvent s'attirer de grands malheurs en donnant asile aux personnes qui

[illegible] en France, et il [illegible] le général commandant la 5e division [illegible] employer, au besoin, une force [illegible] l'exécution du présent ordre.

[illegible] premier consul [illegible]

Le ministre de la guerre.

Signé, ALEX. BERTHIER.

(N° VI.)

Lettre du ministre des relations extérieures.

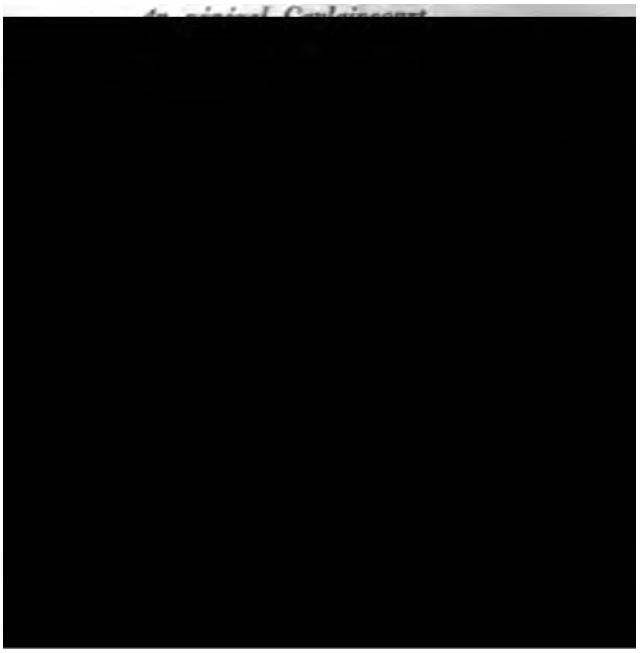

faire prendre et de rapporter avec vous les papiers de madame de Reich.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé, CH.-MAU. TALLEYRAND.

(N° VII.)

Le ministre de la guerre,

Au général commandant la 5e division.

Paris, le 20 ventose an XII de la république française (11 mars 1804).

Je vous previens, citoyen général, que le général Ordener et le général Caulaincourt, se rendent à Strasbourg pour des missions très-importantes; je vous ordonne, sous votre propre responsabilité, d'adhérer à toutes les demandes qui vous seront faites par le général Ordener et le général Caulaincourt, à l'effet de remplir la mission dont ils sont chargés; ils vous feront connaître leurs instructions en ce qui vous concerne. Vous prescrirez à l'ordonnateur d'adhérer également à toutes les demandes qu'ils feront pour les vivres.

Vous donnerez les ordres pour les mouvements des troupes, pour l'artillerie et les bateaux.

Signé, ALEX. BERTHIER.

(N° VIII, avec trois pièces incluses.)

(A)

Extrait du supplément au Moniteur universel, du vendredi 23 germinal an XII de la république (13 *avril* 1804).

Rapport de la mission dont j'ai été chargé, par le conseiller d'état préfet du département du Bas-Rhin, près M. Drake, ministre d'Angleterre, à Munich.

Le 10 ventose, après avoir reçu par les mains du préfet du Bas-Rhin, les instructions de M. Müller, je partis de Strasbourg pour me rendre près de M. Drake, ministre d'Angleterre à Munich.

„tres; je pense que vous ne les avez pas reçues, „puisque je suis sans réponse. Veuillez, monsieur, „me faire savoir l'heure à laquelle je pourrais espérer „de vous remettre moi-même celle dont m'a chargé „M. Müller pour vous.

„J'ai l'honneur d'être, etc."

Aussitôt qu'il eut reçu cette lettre, il me fit dire de me rendre de suite chez lui, qu'il m'attendait.

Je me présentai à M. Drake comme aide-de-camp, chef de bataillon, d'un général républicain, et lui remis ma lettre de créance dont voici la teneur:

Monsieur,

„La personne qui vous remettra ce billet et celle „que la compagnie a eu l'honneur de vous adresser „par mon organe, il y a quelques jours.

„Elle a la confiance entière de ceux qui l'envoient, „et je vous prie de vouloir bien regarder ce qu'elle „vous dira comme l'expression sincère de leurs sen- „timents.

„La commission qui lui sera la plus agréable sans „doute est celle qu'elle a reçue expressément de vous „témoigner le dévouement de la compagnie: permet- „tez-moi, monsieur, d'y joindre l'assurance de la „haute considération avec laquelle j'ai l'honneur „d'être,

„Monsieur,

„Votre très-humble et très-obéissant „serviteur.

Signé, MÜLLER.

Après la lecture de cette lettre, il me demanda ce qu'il y avait de nouveau en France, comment les affaires allaient. Je lui répondis que le moment du triomphe pour les jacobins était arrivé; que tout le monde avait jugé qu'à moins de renoncer à rien tenter contre le gouvernement, etc., etc., on ne pouvait pas trouver d'occasion plus favorable que celle qui se présentait aujourd'hui. „Que puis-je faire pour vous? „parlez; quelles sont vos vues? Qu'espérez-vous faire? „Votre général et votre comité ont-ils des projets?"

Voyant le moment favorable, je lui présentai mon plan (il est le même que celui consigné dans la minute de mes instructions); après l'avoir lu trois fois avec attention, il me dit: „Ce plan est très-bon; „mais je ne vois pas beaucoup de places fortes parmi „celles que vous citez: c'est à quoi pourtant on devrait le plus s'attacher."

Je lui nommai la place d'armes de Besançon et sa citadelle; je lui représentai que cette ville était très-forte, et que nous étions certains d'y trouver beaucoup d'artillerie et des munitions en tout genre. — „Avez-vous des chevaux pour votre artillerie? — „Nous nous en sommes déjà assurés. — „C'est fort „bien; mais gardez-vous de vous presser, ne frappez „qu'à coup sûr; et puis d'ailleurs, en cas de malheur, „vous pourriez vous retirer dans les montagnes du „Jura; vous y trouveriez une retraite assurée, et „pourriez vous y défendre long-temps: pendant ce „temps les autres départements dans lesquels vous „avez déjà formé des noyaux, obligeraient à la diver-„*sion.*" Après avoir rêvé un instant, il courut cher-

cher sa carte pour examiner „quelle est la ville d'Al-„lemagne la plus proche d'une de celles que nous „devons occuper, pour être à même, disait-il, de se „rapprocher de nous, afin de rendre notre communication plus prompte, et d'être plus à portée de nous „aider de tous mes moyens: ce plan mérite, de ma „part, la plus grande attention; je l'approuve très-„fort: demain et après-demain je m'occuperai d'écrire „à votre général, et je ne doute pas que vous lui por-„tiez une réponse satisfaisante."

M Drake me parla ensuite de Pichegru; je lui demandai s'il le croyait encore en France. — Certainement non, dit-il, „je le connais beaucoup, c'est un „homme de mérite, mais il est trop froid et il a trop „d'aplomb pour s'être engagé aussi légèrement dans „une telle démarche. Soyez bien assuré qu'il est dans „ce moment à Londres, et dites-le partout. Quant „à Georges, je sais très-positivement qu'il ne peut „pas être à Paris, puisque j'ai reçu des lettres de per-„sonnes de Londres, qui venaient de le voir au mo-„ment où l'on m'écrivait."

Je lui ai fait part des bruits de guerre continentale qui ont circulé; je lui ai peint cet événement comme le coup le plus terrible et le plus affreux pour les jacobins, puisque cela affermissait à jamais le gouvernement, etc., etc. Il a répondu à cela: „On a de „fortes raisons d'espérer qu'on parviendra à décider „la Russie à se prononcer contre la France."

Il m'entretint longuement des projets de descente en Angleterre, et tout en prodiguant beaucoup d'injures au premier consul, il ne dissimula mal la

crainte que lui inspiraient et la descente et le génie entreprenant de l'armée française.

Il me parla beaucoup de M. Müller. — Je lui répondis, d'après mes instructions, que je ne l'avais jamais vu, etc.; que je savais très-positivement qu'il était parti pour l'armée des côtes avec une mission très-importante; il sourit d'un air satisfait, et me dit:

„Lorsque j'appris l'arrestation de Moreau, j'écrivis „de suite à M. Müller de se rendre près de moi, „avec recommandation de lui faire parvenir ma lettre, „partout où il se trouverait, parce que je jugeai que „cette circonstance serait favorable; je ne conçois pas „ce retard; je suis pourtant certain qu'il est en Alle„magne, car un de mes amis m'écrit qu'il l'a vu, „qu'il lui a parlé, enfin je l'attends tous les jours; „j'espère le voir bientôt.“

„clair dans les projets de votre comité; il y a quel-
„que temps qu'on m'écrivit qu'on pouvait insurger
„quatre départements, que j'aie, moi, à leur envoyer
„un plan, ne connaissant pas leurs moyens, et ce
„qu'ils pouvaient mettre à exécution. Aujourd'hui
„c'est différent, j'y vois clair; aussi, je m'emploierai
„bien volontiers à vous donner tous les secours pé-
„cuniaires qui sont à ma disposition, vous pouvez
„compter sur moi; ainsi vendredi, à quatre heures,
„venez dîner avec moi, et vous trouverez vos dépê-
„ches toutes prêtes.

Vendredi, je me présentai de nouveau, chez M. Drake; il me reçut avec l'accueil le plus gra-
„cieux. — „Vos affaires sont prêtes, j'ai écrit à votre
„général, je pense qu'il sera très-content de moi;
„l'écriture n'est pas apparente; mais je présume que
„votre général en a la recette; s'il ne la connaît pas,
„M. Müller la lui donnerait; vous lui recommanderez
„encore de ne pas trop se presser, car mon premier
„avis était d'attendre que B..... fût parti pour Bou-
„logne, et sur le point de s'embarquer. Vous ferez
„sentir à votre général la nécessité qu'il y aurait de
„s'emparer de l'Alsace, principalement de Huningue,
„et de la citadelle de Strasbourg. Ah! si vous pouviez
„avoir Huningue et la citadelle de Strasbourg, quel
„coup! Je pourrais me rapprocher de vous, et vous
„donner, de suite, des secours pécuniaires; point de
„retard dans nos opérations, nous agirions de con-
„cert, et cela irait infiniment mieux; il serait aussi
„bien important d'avoir un gros parti à Paris, car,
„sans cela, le reste n'est rien. Il faut vous défaire de

„B..... (j'avoue que je craignais en ce moment de „me trahir par la vive indignation qui m'agitait) il „continua; c'est le moyen le plus sûr d'avoir votre „liberté, et de faire la paix avec l'Angleterre. Une „chose que je recommande encore à votre général, „c'est de remuer tous les partis: tout vous doit être „également bon, royalistes, jacobins, etc., etc., „excepté les amis de B..... auxquels il ne faut pas „vous fier, de crainte d'être trahis; il faut aussi „que votre général se méfie des proclamations que „le premier consul ne manquera pas de faire circu„ler. Lorsque vous aurez commencé votre insur„rection, il dira que tels et tels départements se „sont un peu insurgés: mais que cela est déja dis„sipé; et cela pour effrayer les autres départements, „et les empêcher d'agir; car voilà comme on éteci-

„trois mille louis; c'est, je crois, l'or qui lui con-„viendra le mieux: car je ne pourrais pas lui en-„voyer du papier sur Paris, sans donner lieu au „soupçon. Vous lui remettrez ces quatre lettres de „change, montant à 9,990 francs, ou 10,114 livres „17 sous 6 deniers: c'est tout le papier que j'ai pu „me procurer sur Paris. Je viens d'écrire à M. „Smith, à Stuttgardt, pour qu'il s'occupe à ramas-„ser, de son côté, le plus de fonds qu'il pourra. „Vous remettrez vous-même la lettre à la poste, „à Kanstadt, afin que les opérations ne languissent „pas faute d'argent; si cependant vous voulez at-„tendre jusqu'à mercredi, vous pourrez emporter „une somme plus considérable." Je lui répondis que mon général m'avait expressément ordonné de revenir de suite, et qu'il m'était impossible d'attendre. „Si votre général vous envoie encore une „fois, ou qu'il envoyât quelques autres personnes, „vous lui direz qu'il les adresse chez moi direc-„tement; il y aura toujours un logement de prêt. „Je me suis logé hors la ville, à dessein: car je „suis ici entouré d'espions; on épie toutes mes dé-„marches."

A propos, repris-je, j'oubliais de vous dire que le bruit court ici que vous devez quitter cette ville pour retourner en Angleterre; vous êtes, dit-on, rappelé par le gouvernement. — Il est vrai qu'on „le dit; mais voilà ce qui a donné lieu à ce bruit: „il y a quelques temps que j'ai fait meubler ma „maison; j'ai demandé à mon tapissier l'inventaire „des meubles qu'il m'a fournis, et on a cru que

„j'allais partir: mais rassurez-vous, mon ami, il n'en „est rien; cette nouvelle est fausse.

Il m'a fait sortir par une petite porte dérobée; il est venu m'accompagner jusqu'à la porte de la ville, en me disant qu'il espérait avoir bientôt des nouvelles de mon général.

Telles sont les expressions dont s'est servi M. Drake, dans la conversation que nous avons eue, relativement à ma mission.

Le plan ou lettre de M. Drake écrit en encre sympathique;

La lettre qui m'a été adressée, sous le nom de Lefebvre; le reçu du maître de poste de Kanstadt, de la lettre adressée à M. Smith à Stuttgard, les quatre lettres de change, et le même rapport ont été remis au préfet.

Strasbourg, le 25 ventose an 12.

(B)

Extrait du supplément au Moniteur universel, du vendredi 25 germinal an XII de la république (15 *avril* 1804).

Rapport de la mission dont j'ai été chargé par le conseiller d'état préfet du département du Bas-Rhin, près M. Francis Drake, ministre d'Angleterre, à Munich.

Le 4 germinal, j'arrivai à Munich, à six heures du soir, et fus descendre chez M. Drake, ministre d'Angleterre; il me logea chez lui, dans une chambre au rez-de-chaussée, au dessous de son appartement, comme nous en étions convenus lors de notre première entrevue. Tout jacobin que j'étais censé être, il me reçut avec les démonstrations affectueuses; je lui remis la lettre de mon prétendu général, en l'engageant à y répondre de suite, ce qu'il fit le lendemain. Cette réponse présentant, pour ainsi dire, tous les principaux détails de notre entretien, je me bornerai à donner le résultat succinct de notre communication.

M. Drake me demanda ce qu'il y avait de nouveau en France, comment allaient les affaires; je lui répondis que jamais événements n'avaient été plus favorables pour nous; que les arrestations qu'on avait exercées, sur différents royalistes, avaient jeté un voile impénétrable sur nos projets secrets, et que nous nous étions réjouis de voir qu'aucun jacobin n'avait été arrêté, etc., etc. . . . . .

„Je crois comme vous, me répondit M. Drake, „que vous êtes à l'abri de tout soupçon, et je ne „doute pas que vous dirigiez vos coups avec plus de „sûreté: mais ressouvenez-vous de recommander à „votre général qu'il est essentiel de réunir tous les „partis dans les premières opérations qu'il entrepren„dra; il est nécessaire qu'il ait à opposer au consul „une masse imposante, il pourra se servir avec avan„tage du parti royaliste "

J'observai à M. Drake que mon général était parfaitement de son avis, mais que le comité ne pouvait se résoudre à unir à une aussi belle cause, un parti si contraire à ses principes, etc. . . . .

„Servez-vous-en toujours, me disait-il, en se pro„menant dans son jardin, et, lorsque vous aurez ter-

„nirai pendant plusieurs mois à cette dépense, et „vous pourrez ensuite, moyennant les biens que „vous confisquerez sur ceux qui ne sont pas de votre „parti, y subvenir vous-mêmes.

J'aurais désiré que votre général attendît encore „quelque temps avant de commencer ses premières „opérations; mais puisqu'il croit que le moment est „favorable, il est urgent qu'il s'empare de la place „de Huningue; elle n'est pas éloignée du centre de „vos opérations Je compte m'installer à Fribourg, „pour être à portée de vous donner des secours „prompts et sûrs: quant à la citadelle de Strasbourg, „il n'y faut plus penser, c'est trop loin.

„Je crois que votre général n'aura pas manqué de „se faire un parti puissant dans l'armée, pour faire „opérer une diversion; car sans cela B..... pourrait „vous combattre avec avantage. Il faut bien calculer „d'avance tous les moyens qu'il a à vous opposer, „afin de rendre tous ses efforts inutiles.

„Mais profitez, lorsqu'il en sera temps, du trou„ble où sera plongé le reste de ses partisans. Écra„sez-les sans pitié: la pitié n'est pas de saison en „politique."

M. Drake insista beaucoup sur ce que mon général lui envoyât de suite M. Müller. „Il m'est indispensable„ment nécessaire. J'en ai besoin pour qu'il me mette „au courant, et qu'il me fasse connaître ceux qui „sont de votre parti; car sans cela je ne me trouve„rais pas à même de me justifier auprès de mon „gouvernement, qui voudra connaître le nom des „principaux personnages, lorsqu'il sera question de „sommes aussi considérables que celles qu'il faudra

„vous donner. J'insiste donc pour que votre général „m'envoie M. Müller."

M. Drake me remit une somme de 74,976 livres „en or: „C'est tout ce que je peux faire pour vous „dans ce moment, me dit-il; mais je vous adresse à „M. Spencer-Smith, à Stuttgard, qui vous remettra „une plus forte somme. Je vous donne une lettre „pour lui, et un passe-port comme courrier d'An„gleterre chargé de nos dépêches pour Cassel; comme „cela, vous ne serez pas obligé de vous présenter chez „l'envoyé français, qui épie jusqu'à nos plus petites „démarches: vous ne direz rien du tout à M. Smith „de ce qui se passe entre nous; vous pourrez ce„pendant satisfaire sa curiosité sur les nouvelles de „France."

Je pris donc congé de M. Drake, le lundi 5 cou-

„roses, tant s'en faut; je me regarde comme un „avant-poste, et vous atteste que si B..... deman- „dait à l'électeur de Würtemberg mon arrestation „(malgré que son épouse soit une princesse d'An- „gleterre), il me livrerait sans me faire prévenir; car „déjà il se doute de ce qui m'occupe ici, et il craint „que cela ne le compromette avec le consul."

Il s'informa avec beaucoup d'intérêt des affaires de France, et il me dit que l'arrestation du duc d'Enghien l'avait fortement déconcerté; qu'il prenait une grande part au malheur de Pichegru; que l'Angleterre avait, avec raison, fondé de grandes espérances sur la mission d'un homme aussi populaire qu'habile. „Je „le connaissais beaucoup, me répéta-t-il avec une „très-forte émotion; j'étais au fait, parce que c'est le „lieutenant de mon frère qui l'a débarqué sur la „côte de France. J'avais même espéré qu'il parvien- „drait à s'échapper; il n'y faut plus compter, puis- „qu'il paraît certain qu'il est arrêté."

Il me pria instamment d'écrire une lettre, à mon passage à Strasbourg, à madame Franck, banquier, pour l'inviter à lui faire parvenir de suite toutes les lettres qu'elle aurait reçues à l'adresse du baron d'Herbert, officier allemand: „Elle pourra me les faire „passer sous le couvert factice de monsieur le fils de „Georges-Henri Keller, banquier à Stuttgard. J'at- „tache le plus grand prix à les recevoir; il doit y en „avoir de Pichegru." Il me pria aussi de m'informer de madame Henriette de Tromelin dont il avait connu le mari à Constantinople. Cet émigré devait être en ce moment aux environs de Brest.

Il eut l'extrême bonté de m'apprendre que son nom

de guerre était Leblond; et il parut tirer vanité de la réputation d'intrigue qu'il assurait avoir donnée à ce nom-là.

Ce M. Smith a pour secrétaire M. Péricaud, secrétaire de l'ancien évêque de Séez; cet émigré m'entretint long-temps de ses jérémiades; il me fatigua par toutes les horreurs qu'il débita sur le chef de la nation française; il me parut fortement inquiet et agité. „M. Spencer-Smith, me dit-il, est ministre; et „moi, comme émigré, je n'ai rien à alléguer. La po„lice de France pourrait me faire arrêter comme les „émigrés qu'on a enlevés à Ettenheim, ou comme „l'évêque de Châlons dont on a obtenu l'arrestation „à Munich."

M. Drake, M. Spencer-Smith, et M. Péricaud ne m'ont pas laissé ignorer qu'ils s'ennuieraient beau-

officier du génie ou d'artillerie, qui va, déguisé, faire une reconnaissance dans une place ennemie. Tous les masques lui sont bons; il étouffe sa sensibilité, et il ne voit que l'ordre de son général et le but de sa mission.

Il devait aussi me remettre une somme en or: tout était arrangé pour cela: mais au moment où il allait me la donner, il reçut le journal de Manheim; et, dans ce journal, on lisait un extrait du Moniteur et de la correspondance de M. Drake: M. Smith hésita, et je me gardai bien d'insister.

J'étais encore chez M. Smith, lorsqu'un nommé Lienhard, émigré à la solde de l'Angleterre, vint demander, au nom de ses camarades éplorés, secours et protection: „On ne veut plus nous souffrir dans „l'électorat de Bade; on nous chasse de partout, et „nous ne savons bientôt plus où nous réfugier."

Le ministre anglais crut, pendant quelques instants, que c'était un agent français envoyé par la police, avec des papiers trouvés sur des personnes arrêtées, qui venait pour le confesser et tirer de lui quelques éclaircissements.

Je ne pus m'empêcher de lui dire, en riant, qu'il devait se tenir en garde contre de pareils émissaires, et qu'il était vraisemblable que la police de Strasbourg lui en enverrait dont il ne se défierait pas. „Oh! oh! „dit-il: je n'en suis pas à mes preuves, et je les at„tends de pied ferme."

Ce sont absolument les expressions dont se sont servis les ministres d'Angleterre dans ma conversation avec eux.

Je pris congé de M. Spencer-Smith, le 9 du courant; il m'envoya chercher des chevaux de poste, qui me furent amenés par un de ses domestiques, et attelés à ma chaise à quatre heures après-midi. Je fus rendu à Strasbourg le lendemain 10, et continuai ma route pour Paris, où j'arrivai le 14.

J'essaierais vainement de peindre les sentiments de haine, et la fureur dont ces monstres sont animés contre notre patrie. Ils ne respirent que pour nous voir armés les uns contre les autres. Il n'est pas de métier vil ou atroce dont ils ne soient capables: mais, en même temps, il serait difficile de trouver des gens plus lâches. L'ombre d'un brave homme les ferait rentrer sous terre. Ils passent leur vie à tramer des complots; et par un effet naturel et une juste punition du crime, ils se croient sans cesse environnés d'embûches et de dangers. Soit que dans ces cours,

(B)

Extrait du Moniteur universel, du mercredi 21 germinal an XII de la république (11 *avril* 1804).

Munich, le 3 avril (13 germinal).

M. Drake était insolent et audacieux, et montrait beaucoup d'emportement au sujet de la dernière ordonnance de S. A. E. qui chasse les émigrés de la Bavière; il demandait dans sa note, si les émigrés qui étaient immédiatement sous la protection de l'Angleterre seraient aussi obligés de s'éloigner, et si l'on ne s'en rapporterait pas à la garantie que donneraient les agents de S. M. B. de leur conduite; mais il a bien changé de contenance. S. A. E. ayant reçu des communications de Paris, relatives à la basse et honteuse trame de ce ministre, lui fit passer la note ci-jointe.

On avait le droit de s'attendre que M. Drake contesterait l'authenticité des pièces qui lui étaient opposées; il a pris la chose différemment, il s'est persuadé que seize gendarmes étaient partis en poste de Strasbourg pour venir l'arrêter; il a, en conséquence, fait connaître à M. de Montgelas, ministre de Bavière, qu'habitant une maison isolée, à l'extrémité du faubourg de Munich, il ne se croyait pas en sûreté, et craignait les embûches de la police française; qu'il désirait donc d'être rassuré sur sa position.

(C)

Extrait du Moniteur universel, du mercredi 21 germinal an XII de la république (11 *avril* 1804).

Stuttgard, le 3 avril (13 germinal.)

M. Spencer-Smith, ministre d'Angleterre auprès de l'électeur de Wurtemberg, partit subitement hier mardi; il a passé plusieurs heures à brûler tous ses papiers. L'abbé Péricaud, qui lui avait été donné à Londres par l'abbé Ratel, pour tramer les complots qu'il ourdissait en France, l'a suivi dans cette fuite.

[redacted]

directement par les ministres qui représentent leur souverain !

(N° IX.)

Commission militaire spéciale formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventose an XII de la république, une et indivisible.

JUGEMENT.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Cejourd'hui 30 ventose an 12 de la république, la commission militaire spéciale, formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventose an 12, composée d'après la loi du 19 fructidor an 5, de sept membres; savoir : Les citoyens Hulin, général de brigade, commandant les grenadiers à pied de la garde, président; — Guiton, colonel, commandant le 1er régiment de cuirassiers; — Bazancourt, colonel, commandant le 4e régiment d'infanterie légère; — Ravier, colonel, commandant le 18e régiment d'infanterie de ligne; — Barrois, colonel, commandant le 96e régiment d'infanterie de ligne; — Rabbe, colonel, commandant le 2e régiment de la garde mu-

nicipale de Paris; — Dautancourt, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de capitaine rapporteur; — Molin, capitaine au 18e régiment d'infanterie de ligne, greffier. — Tous nommés par le général en chef Murat, gouverneur de Paris, et commandant la première division militaire. — Lesquels président, membres, rapporteur et greffier, ne sont ni parents ni alliés entre eux, ni du prévenu au degré prévu par la loi. — La commission convoquée par l'ordre du général en chef, gouverneur de Paris, s'est réunie dans le château de Vincennes, dans le logement du commandant de la place, à l'effet de juger le nommé Louis Antoine Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly, le 2 août 1772; taille d'un mètre 705 millimètres, cheveux et sourcils chatains-clair, figure ovale, lon-

ments circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre; 6° d'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre les jours du premier Consul, et devant, en cas du succès de cette conspiration, entrer en France. — La séance ayant été ouverte, le président a ordonné au rapporteur de donner lecture de toutes les pièces; tant celles à charge que celles à décharge. — Cette lecture terminée, le président a ordonné à la garde d'amener l'accusé, lequel a été introduit libre et sans fers devant la commission. — Interrogé de ses noms, prénoms, âge, lieu de naissance et domicile — a répondu se nommer Louis Antoine Henri de Bourbon, duc d'Enghien, âgé de trente-deux ans, né à Chantilly, près Paris, ayant quitté la France depuis le 16 juillet 1789. Après avoir fait prêter interrogatoire à l'accusé par l'organe du président, sur tout le contenu de l'accusation dirigée contre lui; ouï le rapporteur en son rapport et ses conclusions, et l'accusé dans ses moyens de défense; après que celui-ci a eu déclaré n'avoir plus rien a ajouter pour sa justification, le président a demandé aux membres s'ils avaient quelques observations à faire; sur leur réponse négative, et avant d'aller aux opinions, il a ordonné à l'accusé de se retirer. L'accusé a été reconduit à la prison par son escorte; et le rapporteur, le greffier, ainsi que les citoyens assistant dans l'auditoire, se sont retirés sur l'invitation du président. — La commission, délibérant à huis clos, le président a posé les questions ainsi qu'il suit: — Louis Antoine Henr de Bourbon, duc d'Enghien, accusé 1° d'avoir porté les armes contre la république française, est-il cou-

pable ? 2° d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français, est-il coupable ? 3° d'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement anglais, de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'état, est il coupable ? 4° de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres, soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden, est-il coupable ? 5° d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre, est-il coupable ? 6° d'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais, contre la vie du premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France, est-il coupable ? — Les voix recueillies séparément sur chacune des questions ci-dessus, commençant par le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier. — La commission déclare le nommé Louis Antoine Henri de Bourbon, duc d'Enghien 1° à l'unanimité, coupable d'avoir porté les armes contre la république française ; 2° à l'unanimité, coupable d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ; 3° à l'unanimité coupable d'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement anglais ; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la

la sûreté extérieure et intérieure de l'état; 4° à l'unanimité, coupable de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres, soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden; 5° à l'unanimité, coupable d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre; 6° à l'unanimité, coupable d'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais, contre la vie du premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France. — Sur ce, le président a posé la question relative à l'application de la peine; les voix recueillies de nouveau dans la forme ci-dessus indiquée. — La commission militaire spéciale, condamne à l'unanimité à la peine de mort, le nommé Louis Antoine Henri de Bourbon, duc d'Engien, en réparation des crimes d'espionnage, de correspondance avec les ennemis de la république, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de la république. — La dite peine, prononcée en conformité des articles 2, titre 4 du code militaire des délits et des peines, du 21 brumaire an V, 1er et 2e, II section du titre 1er du code pénal ordinaire, du 6 octobre 1791, ainsi conçus; savoir: Article 2 (du 21 brumaire an V). „Tout individu, quel que soit son état, qualité ou „profession, convaincu d'espionnage pour l'ennemi, „sera puni de mort." — Article 1er „Tout complot et „attentat contre la république, sera puni de mort." — Article 2e (du 6 octobre 1791. „Toute conspi-

„ration et complot, tendant à troubler l'état par une „guerre civile, en armant les citoyens les uns contre „les autres, ou contre l'exercice de l'autorité légitime, „seront punis de mort.“ — Enjoint au capitaine rapporteur de lire de suite le présent jugement en présence de la garde assemblée sous les armes, au condamné. — Ordonne qu'il en sera envoyé dans les délais prescrits par la loi, à la diligence du président et du rapporteur, une expédition, tant au ministre de la guerre qu'au grand-juge, ministre de la justice, et au général en chef, gouverneur de Paris. — Fait clos et jugé sans désemparer, les jours, mois et an dits, en séance publique; et les membres de la commission militaire spéciale ont signé, avec le rapporteur et le greffier, la minute du jugement.

Signé: [illegible]

„à la Martinique, et venant de là à toutes „voiles sur Boulogne, que devait s'opérer le „passage; si la combinaison de cette réunion „de l'escadre ne réussissait pas une année, elle „réussirait une autrefois. Cinquante vaisseaux „partant de Toulon, de Brest, de Rochefort, „de l'Orient, de Cadix, réunis à la Martini„que, arriveraient devant Boulogne et assu„reraient le débarquement en Angleterre, dans „le temps que, etc."

(Tome II, pages 187 et 188.)

(I)

Livre d'instructions et d'ordres.

MARINE.

Instructions pour l'amiral Villeneuve. (1)

Pavie, le 8 mai 1805.

(A) *Premières.*

Votre armée, composée de quatorze vaisseaux français et de six vaisseaux espagnols, sera renforcée, au

(1) Le but des armements maritimes de la France, en 1804 et en 1805, est ici clairement énoncé. Napoléon faisait réunir, dans la rade du Fort-Royal de la Martinique, les escadres de Toulon (vingt vaisseaux de ligne), de Rochefort (six vaisseaux), et de l'Orient (deux vaisseaux); elles devaient venir débloquer la flotte de Brest, de vingt-un

Ferrol par cinq autres de nos vaisseaux, et par neuf vaisseaux du roi d'Espagne, ce qui portera votre force à dix-neuf de nos vaisseaux, et à quinze vaisseaux du roi d'Espagne.

Nous avons cinq vaisseaux et trois frégates dans la rade de l'île d'Aix, et un vaisseau et une frégate dans la rade de Lorient, tout prêts à appareiller. Nous vous laissons le maître de vous détourner de votre route pour rallier ces six vaisseaux à votre escadre, consultant à cet effet la nature des vents et des circonstances.

---

vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Gantheaume, et entrer dans la Manche, avec ou sans combat contre l'armée navale anglaise, ne pouvant réunir que soixante-douze vaisseaux de ligne, lesquels étaient alors éparpillés en douze

Si notre escadre du Ferrol était plusieurs jours, sans pouvoir sortir, vous y verriez une raison pour vous présenter devant l'île d'Aix sans perdre de temps, donnant ordre à l'escadre du Ferrol de vous y joindre, ce qu'elle pourrait faire facilement, puisque vous dispersercz la croisière ennemie. Si, au contraire, les escadres du Ferrol avaient le temps favorable pour sortir et pour se ranger sous votre pavillon, sans éprouver aucun retard, et que les vents fussent tels que vous conçussiez l'espérance de vous porter rapidement à votre destination, peut-être serait-il préférable de laisser de coté l'escadre de Rochefort pour ne point vous détourner de votre route, parce que

---

de douze ou quinze. Elle ne fut jointe à Cadix, le 9 avril, que par un vaisseau de ligne français et six vaisseaux espagnols seulement, sous les ordres de l'amiral de Gravina. Elle arriva à la Martinique le 14 mai. Pour augmenter les forces de l'amiral de Villeneuve, et dans la prévoyance de la rentrée de l'escadre de Rochefort, le contre-amiral Magon partit de la rade de l'île d'Aix, le 1er mai, avec quatre vaisseaux neufs, portant de nouvelles instructions à l'amiral de Villeneuve. Il le rallia à temps dans la rade du Fort-Royal de la Martinique.

La flotte de Brest de l'amiral Gantheaume tenta de sortir du mouillage de Bertheaume le 27 mars. La flotte anglaise avait été renforcée; et, dans tout le mois d'avril, elle ne quitta pas sa station.

C'est dans ces circonstances, sur les lettres de l'amiral de Villeneuve et du général Lauriston, reçues à Stupiniz, le 22 avril, et d'après les modifications du plan primitif, qu'ont été rédigées les deux instructions de Pavie, du 8 mai.

Il est superflu d'ajouter que le plus grand secret a été observé, que le Livre d'ordres et la Correspondance sont, en grande partie, de la main ou de la dictée de Napoléon.

tout retard aurait pour résultat de rendre plus considérable la croisière ennemie devant Brest.

Vous manoeuvrerez donc pour opérer votre réunion avec l'escadre de l'amiral Gantheaume, mouillée en avant du goulet sous la protection des batteries considérables que nous avons fait établir entre Bertheaume et Camaret. Depuis un mois, l'ennemi n'a été signalé qu'au nombre de quinze, de dix-huit et jamais de plus de vingt vaisseaux. Notre intention est que vous fassiez votre jonction en évitant le combat, et que si vous êtes contraint à un combat, il ait lieu le plus près possible de Brest, afin que l'amiral Gantheaume puisse y prendre part. Nous estimons que, dans votre marche du Ferrol à Brest, vous devez changer de direction, afin d'éviter de rencontrer la croisière devant Brest, si elle prenait le parti de s'avancer à quinze ou vingt lieues au devant de vous. Dans votre dernière fausse route, vous devrez vous diriger sur

sur l'escadre ennemie de Brest et d'arriver trois ou quatre jours avant elle devant Boulogne, nous vous laissons le maître de ne point vous approcher de Brest et de venir sur Boulogne. Si votre présence nous rend maîtres de la mer pendant trois jours devant Boulogne, nous avons toute faculté de faire notre expédition composée de 160,000 hommes embarqués sur deux mille bâtiments.

Cherbourg est armé, et peut contenir votre escadre et la protéger contre toute espèce de forces. Nous avons des vivres pour votre escadre à Brest, Cherbourg et Boulogne.

Nous nous en rapportons entièrement à votre zèle, à votre expérience, à votre connaissance parfaite de la mer et des localités où vous allez agir, pour faire tout ce qui paraîtra convenable pour remplir le but que nous nous sommes proposé.

Après la connaissance que nous avons de la distribution des forces ennemies, nous avons lieu de croire qu'avec une escadre plus forte que seize vaisseaux de guerre, nous serions devant Boulogne maîtres absolus de la mer, en supposant que l'escadre de Brest eût été dépassée et laissée en arrière.

Notre ministre de la marine est chargé de vous écrire en détail pour vous recommander toutes les précautions possibles pour que l'amiral Gantheaume soit prévenu de tous vos mouvements, soit à votre départ du Ferrol, soit à votre arrivée sur les parages de Brest.

(B) *Secondes.*

La direction que vous devez prendre immédiatement après votre jonction au Ferrol dépend de tant

de circonstances différentes, que je ne puis que m'en rapporter à votre expérience de la mer et à votre zèle pour mon service. En effet, tant d'événements se sont passés depuis votre départ de la Martinique, que la connaissance des forces ennemies que vous avez attirées en Amérique, la force de l'escadre du Ferrol et de la croisière ennemie devant ce port, la situation de votre armée, sont autant d'éléments nécessaires pour ordonner impérieusement de votre destination ultérieure.

Le but principal de toute l'opération est de nous procurer, pendant quelques jours, la supériorité devant Boulogne. Maîtres du détroit pendant quatre jours, cent cinquante mille hommes embarqués sur deux mille bâtiments acheveraient entièrement l'expédition. Pour arriver à ce grand but, immédiatement après votre arrivée au Ferrol vous aurez quatre partis à prendre.

Le premier, de vous porter devant Rochefort, et de vous réunir aux cinq vaisseaux que j'ai dans cette rade; j'ai envoyé des instructions au vaisseau le *Régulus*, qui est à Lorient, de vous joindre: ainsi, au nombre de vingt-cinq vaisseaux français et de quinze vaisseaux espagnols, vous devez faire votre réunion avec l'escadre de Brest, et au nombre de plus de soixante vaisseaux de ligne entrer dans la manche.

Le deuxième parti est de laisser l'escadre de Rochefort qui occupe un pareil nombre de vaisseaux ennemis, et de vous diriger le plus promptement possible sur Brest, pour opérer votre jonction avec l'amiral Gantheaume.

Le troisième parti serait, après votre jonction avec

l'escadre du Ferrol, de doubler l'Irlande, de vous joindre à l'escadre du Texel, forte de sept vaisseaux, et au convoi, et d'arriver devant Boulogne.

Le quatrième parti paraît devoir être celui de se diriger sur le cap Lézard, et à trente lieues au large de profiter d'un vent d'Ouest pour longer la côte d'Angleterre, éviter la rencontre de la flotte qui bloque Brest, et arriver quatre ou cinq jours, avant elle, devant Boulogne. Pour chacune de ces opérations, en calculant les vivres que vous trouverez à bord des vaisseaux français et espagnols, et de ceux que vous trouverez à Rochefort, vous en serez suffisamment pourvu; et prévoyant dès long-temps votre expédition, j'en ai fait réunir une grande quantité à Brest, Cherbourg et Boulogne.

Si vous prenez le parti de faire votre réunion avec l'escadre de Brest, vous devez tenter de le faire sans combat, et, si cela est trop difficile, calculer de manière à vous battre le plus près de Brest qu'il vous sera possible, et à cet effet tromper l'ennemi par de fausses routes, si, sur la nouvelle de votre apparition au Ferrol, il prenait le parti de marcher une vingtaine de lieues à votre rencontre. Si, au contraire, vous prenez le parti de doubler l'Irlande, vous devez passer hors de vue des côtes, et rendre votre navigation la plus inconnue à l'ennemi que possible, qui pendant un temps, vous croira retourné dans la méditerranée, comme on ne manquera pas de le répandre par tous les moyens.

L'amiral Gantheaume, avec vingt-un vaisseaux approvisionnés pour six mois, est mouillé en dehors

du Goulet, entre Bertheaume et Camaret, sous la protection des batteries de plus de cent-cinquante bouches à feu. Du moment de votre arrivée au Ferrol, il mettra à la voile; il se trouve avoir des facilités pour sortir, qu'il n'aurait point dans toute autre position en dedans du goulet.

Dans le cas où vous préféreriez votre réunion avec Brest, vous aurez soin de prévenir par des bricks que vous ferez aborder sur la côte la plus près de Brest, avec un officier qui ne perdrait pas un moment pour se rendre auprès de l'amiral Gantheaume.

Si vous doublez l'Irlande, vous irez au Texel; des instructions positives y ont été envoyées ainsi que sur la situation de l'ennemi dans ces parages.

Si, par les événements survenus en Amérique ou dans le cours de votre navigation, vous vous trouviez dans une situation qui ne vous permit pas de remplir

Carthagène, à Cadix; que vous occupiez le détroit, que vous ravagiez la rade de Gibraltar, et que vous vous approvisionniez là de vivres.

Ce serait avec bien du regret que je verrais que ces dernières circonstances, quelques combats même avec des forces inférieures que vous auriez soutenus, des circonstances de séparation et d'autres événements, ajourneraient l'époque de notre opération importante. J'ai voulu toutes fois pourvoir aux partis que vous auriez à prendre dans des événements que je ne puis calculer, et dont je ne puis avoir connaissance.

Note de l'éditeur.

Ces instructions avaient été modifiées. Ces modifications furent portées à l'amiral de Villeneuve, par la *Topase*, frégate; elles lui donnaient l'ordre de se rendre à Brest, après avoir rallié la flotte du Ferrol et l'escadre du contre-amiral Lallemand, composée de cinq vaisseaux français et du *Regulus*, vaisseau de 74, qu'il trouverait à Vigo, où ce contre-amiral devait terminer sa croisière à l'ouest de l'Irlande. L'amiral de Villeneuve aurait réuni, à sa flotte de vingt vaisseaux, onze vaisseaux français et cinq espagnols du Ferrol, et les six de Vigo; total, 42. Il serait entré dans la Manche, après avoir débloqué la rade de Brest et reçu les vingt-un vaisseaux de la flotte de l'amiral Gantheaume. Soixante-trois vaisseaux de ligne, français et espagnols, se portaient donc sur Boulogne, si des combats ou des événements imprévus n'en avaient pas diminué le nombre. (*Registre d'ordres, etc., Milan, le 9 mai.*)

Ces combinaisons avaient eu, jusque là, des résultats heureux.

L'escadre de Missiessy, sortie le 6 janvier, de Rochefort, ne fut poursuivie ou cherchée, par l'amiral Cochrane, que sur des ordres de l'Amirauté anglaise, du 10 février. Cet amiral était devant Lisbonne le 4 mars, aux îles du cap Verd

le 15, et aux Antilles le 30 avril. L'amiral Missiessy était parti de Santo-Domingo, un mois avant, le 30 mars. Cochrane se réunit, le 10 juin, à lord Nelson, avec trois vaisseaux seulement.

Nelson était chargé du blocus de la rade de Toulon. Lors de la première sortie de l'amiral de Villeneuve, il se persuada que la destination de cette escadre était pour l'Égypte; il avait été l'attendre sur les côtes occidentales de la Sicile; il s'y opiniâtra, et ce ne fut qu'à Naples qu'il apprit la seconde sortie de Villeneuve. Il alla le chercher dans les mers de la Syrie et de l'Égypte, revint reprendre sa station à l'ouest de la Sicile, et ne fut en vue de Gibraltar qu'à la fin d'avril. Le 11 mai, il partit de la baie de Lagos, pour les Antilles, et arriva à la Barbade, le 4 juin, avec dix vaisseaux très-fatigués.

L'amiral Orde, qui observait les ports de Carthagène et de Cadix, quitta sa croisière et le détroit, sans prendre de vivres, et vint se rallier à la flotte du canal.

Les ports du Ferrol et de Rochefort furent successivement débloqués; et les stations anglaises rejoignirent la flotte

la plus audacieuse résolution, corrigea les erreurs de l'impéritie de son ministère. L'amiral de Villeneuve, que déjà Napoléon avait accusé d'irrésolution, lors de la bataille d'Aboukir (*Mémoires de Napoléon par le général baron Gourgaud*, T. II, p. 148), et que le rapport du général Lauriston, de la Corogne, le 3 août, mettait en opposition avec l'amiral Gravina «qui n'est «que génie et décision au combat» (*Livre d'instructions et d'ordres* de Napoléon — *Marine*), gata ou affaiblit, et exécuta mal les instructions et les ordres qui lui avaient été donnés.

Revenu dans les mers de l'Europe, l'amiral de Villeneuve eut, avec l'amiral Calder, les 22 et 23 juillet, à cinquante lieues en avant du Cap-Finistère, une action navale, qu'il aurait pu éviter, et dans laquelle il ne profita pas de ses avantages. Il en fut blâmé par Napoléon, qui ordonna qu'à Brest l'amiral Gantheaume prendrait le commandement (*Livre d'instructions*, etc. Boulogne, 13 août et dito 20 août). Villeneuve entra à la Corogne et ensuite au Ferrol; il en sortit, le 13 août, avec trente-quatre vaisseaux, ne donna point d'ordres à l'escadre de Vigo et au lieu de se rendre à Brest, ainsi que le portaient ses derniers ordres et ses lettres au contre amiral Lallemand, il alla se faire bloquer à Cadix. Napoléon ordonna au ministre de la marine de lui faire un rapport sur la conduite de l'amiral Villeneuve et de le faire passer à un conseil d'enquête (*ibidem. Boulogne*, 28 août). L'amiral Rosily fut nommé pour lui succéder. Il fallait une victoire à l'amiral de Villeneuve. Il alla livrer la désastreuse bataille de Trafalgar.

Nous ne relèverons pas davantage les preuves que nous fourniraient les pièces diverses qui sont en notre possession, de la sagesse des dispositions de Napoléon, pour faire concourir les flottes françaises de haut bord à la descente, en Angleterre, de *l'armée des côtes de Boulogne*.

La réunion des escadres françaises et espagnoles avait occasioné trop de pertes de temps: la descente devait être effectuée, au plus tard, avant la fin d'août. Les préparatifs hostiles de l'Autriche prenaient un caractère de gravité. On ne pouvait pas différer de s'en occuper.

Dès la fin de 1804, un Mémoire du comte de Sta.....

ministre autrichien, avait été reveiller, chez M. Pitt, le genie des coalitions. Sortant de son assoupissement, des ordres étaient donnés par lui, le 10 janvier, à la légation anglaise, en Russie, de tater le cabinet de Saint-Pétersbourg et de réchauffer les froideurs qui, depuis l'affaire des sécularisations de Ratisbonne, existaient entre ce cabinet et celui des Tuileries. Le 11 avril, *le Traité de Concert* était signé à Saint-Pétersbourg. En juin, l'archiduc Charles quittait la direction des affaires de sa monarchie. L'Autriche s'engageait formellement; les conventions et plans de coopération et de mouvements militaires étaient arrêtés. Il fallait lever les camps de Boulogne. La coalition eut la reddition d'Ulm et la bataille d'Austerlitz; mais M. Pitt n'eut pas à craindre pour quelque temps du moins, une descente en Angleterre.

On verra, par la pièce suivante, que les projets de 1805, n'étaient qu'ajournés; et on concevra mieux tout ce que devait être l'opération de l'amiral Villeneuve.

ments de la flotille, et aussitôt le signal de l'arrivée de mon escadre, débarquer en Angleterre, m'emparer de Londres et de la Tamise. Ce projet a manqué de réussir. Si l'amiral Villeneuve, au lieu d'entrer au Ferrol, se fût contenté de rallier l'escadre espagnole, et eût fait voile sur Brest pour s'y reunir avec l'amiral Gantheaume, mon armée débarquait; c'en était fait de l'Angleterre.

II.

Pour faire réussir ce projet, il fallait réunir 150,000 hommes à Boulogne, y avoir quatre mille bâtiments de flotille; un immense matériel, embarquer tout cela, et pourtant empêcher l'ennemi de se douter de mon projet. Si j'y ai réussi, c'est en faisant l'inverse de ce qu'il semblait qu'il fallait faire. Si cinquante vaisseaux de ligne devaient venir protéger le passage de l'armée en Angleterre, il n'y avait besoin d'avoir à Boulogne que des bâtiments de transport; et ce luxe de prames, de chaloupes canonnières, de bateaux plats, de péniches, etc., tous bâtiments armés, était parfaitement inutile. Si j'eusse ainsi réuni quatre mille bâtiments de transport, nul doute que l'ennemi n'eût vu que j'attendais la présence de mon escadre pour tenter le passage; mais en construisant des prames et des bateaux canonniers, en armant tous ces bâtiments, c'étaient des canons opposés à des canons; des bâtiments de guerre opposés à des bâtiments de guerre, et l'ennemi a été dupe. Il a cru que je me proposais de passer de vive force par la seule force militaire de la flotille. L'idée de mon véritable projet ne lui est point

venue; et lorsque les mouvements de mes escadres ayant manqué, il s'est aperçu du danger qu'il avait couru, l'effroi a été dans les conseils de Londres, et tous les gens sensés ont avoué que jamais l'Angleterre n'avait été si près de sa perte.

III.

Le projet a été démasqué: l'ennemi voit que le plan était d'arriver sous la protection de mes escadres. Les travaux faits à Boulogne et aux ports de Vimereux et d'Ambleteuse, qui lui sont parfaitement connus, lui ont prouvé, d'ailleurs, que la flotille ne peut appareiller dans une seule marée, et qu'elle ne saurait passer un coup de vent dans la rade de Boulogne. Dès lors, l'Angleterre n'a plus la crainte que la flotille veuille passer par ses propres forces, puisque les combinaisons de l'amiral Villeneuve ont prouvé que j'attendais son arrivée pour passer, et que la connais-

l'inquiétude de lui voir faire le passage de vive force, il faut reprendre le projet qui a été manqué, avoir sur les hauteurs de Boulogne une armée de 20, à 80,000 hommes; avoir cinq-cents bâtiments pouvant porter 40 à 50,000 hommes et plusieurs milliers de chevaux; n'avoir qu'une partie des matelots nécessaires pour l'armement de ces bâtiments, et au moment où mes escadres commenceraient leurs mouvements, faire une levée de pêcheurs et de matelots sur les côtes; rétablir la ligne d'embossage; embarquer l'artillerie et le matériel; faire enfin toutes les démonstrations nécessaires pour faire voir qu'on n'attend que la présence d'une escadre pour passer.

V.

Les avantages de ce plan sont immenses. D'abord, j'aurai toujours le prétexte d'avoir 80, à 100,000 hommes campés dans une position saine, facile à approvisionner, et d'où ils peuvent se porter promptement en Allemagne; et une aussi grande quantité de troupes qui sera vue de la côte d'Angleterre, avec un nombre de bâtiments qui permettra d'opérer la descente, si je suis quelques jours maître de la mer, aura une double influence en Angleterre: 1°. elle l'obligera à tenir des troupes pour se garder et se précautionner contre la descente qui est devenue possible; 2°. elle l'obligera à tenir en reserve dans les Dunes ou dans la Tamise une portion de ses escadres pour ce cas inattendu.

VI.

Si ma flotte de l'Escaut, de Toulon ou de Brest, débarquait 30,000 hommes en Irlande, quelle c

n'aurait pas l'Angleterre qu'après les avoir débarqués, elle ne continuât son mouvement, se réunît sur un point donné avec mes autres escadres et revînt sur Boulogne pour jeter une expédition sur les côtes d'Angleterre! si mes escadres portaient la guerre aux Grandes Indes ou aux Indes Occidentales, les Anglais auraient également la crainte que, s'ils se dégarnissaient de leurs flottes, elles ne revinssent sur Boulogne, et que se trouvant, à leur arrivée, maîtresses de la mer, comme nous l'avons été après le combat d'Ouessant, elles ne couvrissent le passage d'une expédition dont tous les preparatifs étaient apperçus d'Angleterre.

VII.

Les principaux frais de cette grande diversion con-

armée de 100,000 hommes avec dix-mille chevaux; que pourra-t-elle faire? combien de temps ne lui faudra-t-il pas pour transporter en Angleterre les hommes, les chevaux et le matériel! il lui faudra plus de dix voyages. Supposons à présent quarante vaisseaux de ligne arrivant devant Boulogne, et y trouvant cinq-cents bâtiments, prames, péniches, chaloupes canonnières etc., armés ou sans canon, tous les objets d'artillerie, les hommes et les chevaux embarqués, prenant à son bord une partie des hommes que la flottille ne peut porter; voilà dans peu de jours toute l'expédition débarquée en Angleterre. Cela obligera donc l'Angleterre à avoir une armée de terre, et à tenir en réserve une armée de mer. De tous les moyens qu'on peut proposer pour nuire à l'ennemi dans cette lutte, on n'en peut imaginer un moins dispendieux pour la France et plus désastreux pour l'Angleterre.

IX.

Ayant ainsi fait connaître au ministre de la marine le rôle que je veux faire jouer à la flottille de Boulogne, je désire qu'il me propose les modifications nécessaires pour qu'elle atteigne mon but, en me coûtant le moins possible.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME DES MÉLANGES.

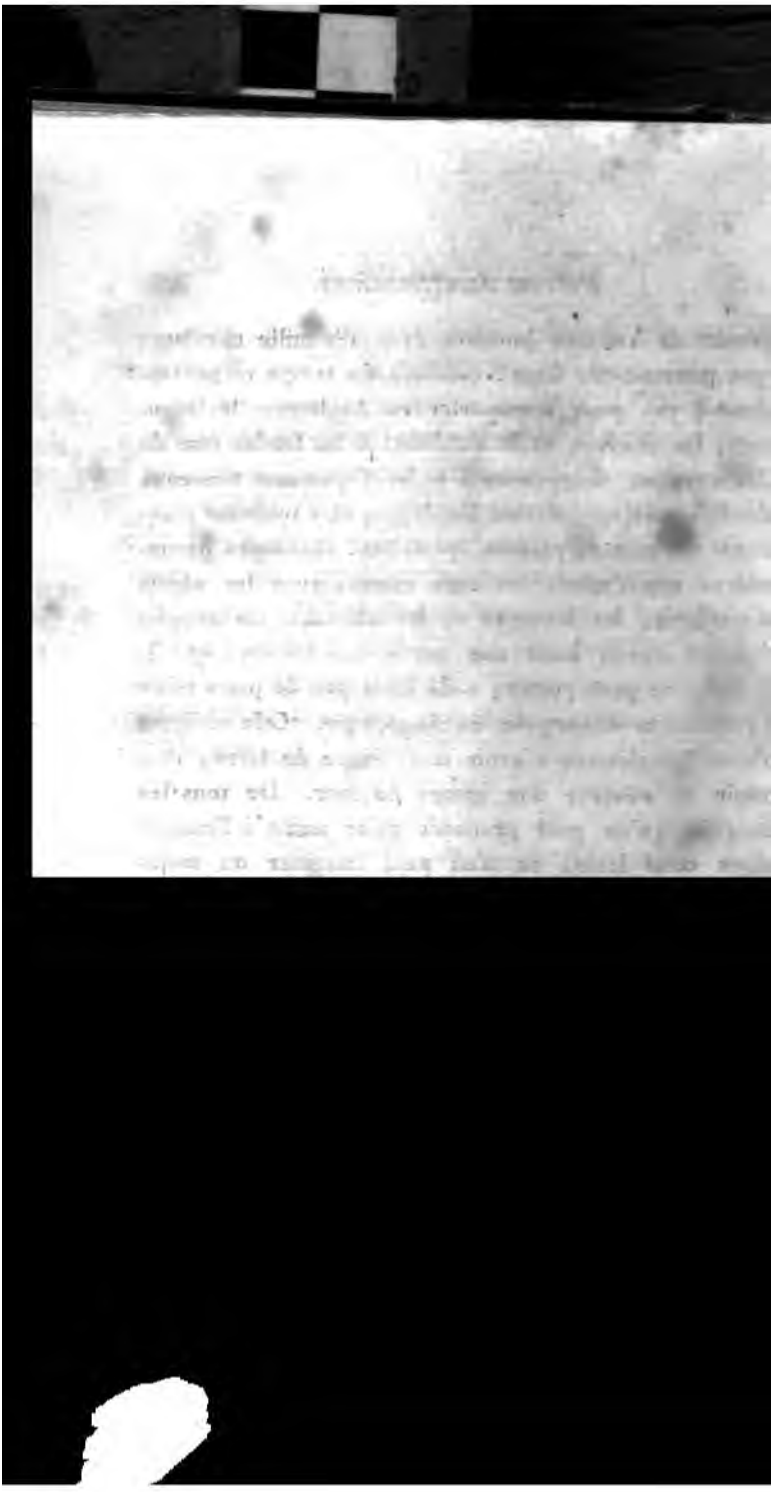

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS NAPOLÉON,

ÉCRIT A SAINTE-HÉLÈNE,

par les généraux qui ont partagé sa captivité,

ET PUBLIÉS SUR LES MANUSCRITS ENTIÈREMENT CORRIGÉS DE LA MAIN DE NAPOLÉON.

MÉMOIRES.

TOME SIXIÈME.

ÉCRIT PAR LE GÉNÉRAL COMTE DE MONTHOLON.

ÉDITION ORIGINALE.

PARIS, F. DIDOT, PÈRE ET FILS; BOSSANGE, FRÈRES.

BERLIN, G. REIMER.

FRANCFORT S. L. M., DE L'IMPRIMERIE DE J. D. SAUERLÄNDER.

1825.

Table des matières.

CHAPITRE PREMIER.

Situation politique de l'Europe en 1798.

Ier. De l'Autriche . . . . . Page 1
II. De la Russie . . . . . — 3
III. De l'Angleterre . . . . . — 5
IV. De l'Italie . . . . . — 15
V. De l'Espagne et du Portugal . . . . — 16
VI. De la Prusse, de la Suède et du Danemark . — 18

CHAPITRE II.

Politique du Directoire.

Ier. Négociations de Rastadt . . . . . — 21
II. Révolution romaine . . . . . — 35
III. Révolution helvétique . . . . . — 40
IV. Révolution de Hollande . . . . . — 58

CHAPITRE III.

Administration intérieure du Directoire.

Ier. Système général . . . . . — 145
II. Violation de la constitution à l'égard des élections — 149

CHAPITRE IV.

Vendée.

Ier. Exposé général . . . . . — 153
II. Première époque . . . . . — 164
III. Deuxième époque . . . . . — 206
IV. Troisième époque . . . . . — 221

CHAPITRE V.

Seconde coalition contre la France.

Ier. Préparatifs des puissances belligérantes . . — 252
II. Premières opérations de l'armée de Naples . — 255
III. Conquête de Naples . . . . . — 260
IV. Observations . . . . . — 264

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

RÉVOLTE DE PAVIE (CHAP. VII).

Lettres du Directoire.

Lettre du 27 prairial an 4 (15 juin 1796) . . Page 266

Lettres de Napoléon.

Lettre au Directoire; de Milan, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796) . . . . . — 268
— au duc d'Aoste; de Roverbello, le 15 prairial an 4 (3 juin 1796) . . . . . — 269

Traités, Conventions, etc.

Suspension d'armes entre les troupes françaises et napolitaines; du 17 prairial an 4 (5 juin 1796) — 270

MARCHE SUR LA RIVE DROITE DU PÔ (CHAP. VIII).

Lettres du Directoire à Napoléon.

Lettre du 2 messidor an 4 (20 juin 1796) . . — 271
— du 3 messidor an 4 (21 juin 1796) . . — 272

Lettres diplomatiques adressées à Napoléon.

Lettre de Victor-Emmanuel; de Turin, le 29 mai 1796 (10 prairial an 4) . . . . . Page 287
— du grand-duc de Toscane; de Florence, le 11 juillet 1796 (23 messidor an 4) . . . — 288

Traités, Conventions, etc.

Suspension d'armes, de Bologne, avec le Saint-Siége; du 5 messidor an 4 (23 juin 1796) . . . — 290
Ordre du jour; de Roverbello, le 16 messidor an 4 (4 juillet 1796) . . . . . — 292

BATAILLE DE CASTIGLIONE (CHAP. IX).

Lettres du Directoire à Napoléon.

Lettre du 12 messidor an 4 (30 juin 1796) . . — 294
— du 7 thermidor an 4 (25 juillet 1796) . . — 297
— du 25 thermidor an 4 (12 août 1796) . . — 300
— du 6 fructidor an 4 (23 août 1796) . . — 303

Lettres de Napoléon.

Lettre au Directoire; de Brescia, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796) . . . . . — 306

MANOEUVRES ET COMBATS ENTRE LE MINCIO ET LA BRENTA (CHAP. X).

Lettres du Directoire à Napoléon.

Lettre du 6 fructidor an 4 (23 août 1796) . . — 308
— du 17 fructidor an 4 (3 septembre 1796) . — 311
— du 23 fructidor an 4 (9 septembre 1796) . — 314
— du 5e complémentaire an 4 (19 septembre 1796) — 316

Lettres de Napoléon.

Lettre au Directoire; de Milan, le 10 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796) . . . . . — 317
— au roi de Sardaigne; de Milan, le 5e complémentaire an 4 (21 septembre 1796) . . — 321

PRÉCIS DES OPÉRATIONS EN ALLEMAGNE. (CHAP. XI.)

Traité entre la Prusse et la République; du 18 thermidor an 4 (5 août 1796) . . . . — 325

BATAILLE D'ARCOLE (CHAP. XII).

Lettres du Directoire à Napoléon.

Lettre du 20 vendémiaire an 5 (11 octobre 1796) Page 326

Lettres de Napoléon.

Lettre au Directoire; de Milan, le 11 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796) . . . . . — 331
— au même; de Milan, le 11 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796) . . . . . — 337
— Lettre au cardinal Mattei; de Ferrare, le 30 vendémiaire an 5 (21 octobre 1796) . . . — 341

NÉGOCIATIONS EN 1796 (CHAP. XIII).

Lettres du Directoire.

Lettre à Napoléon; du 4 brumaire an 5 (14 novembre 1796) . . . . . — 342
— au général Clarke (instruction); du 26 brumaire an 5 (16 novembre 1796) . . . — 347
— au même; du 10 nivôse an 5 (30 décembre 1796) . . . . . — 352
— au même; du 18 nivôse an 5 (7 janvier 1797) — 356
— au même (instructions) . . . — 358

Lettres de Napoléon.

Lettre au Directoire; de Milan, le 8 nivôse an 5 (28 décembre 1796) . . . . . — 390
— au même; de Milan, le 8 nivôse an 5 (28 décembre 1796) . . . . . — 393
— au même; de Milan, le 17 nivôse an 5 (6 janvier 1797) . . . . . — 398
Note du général Clarke . . . . . — 401
Note de Napoléon en réponse à la note du général Clarke . . . . . — 407

TOLENTINO (CHAP. XV).

Lettres du Directoire à Napoléon.

Lettre du 18 nivôse an 5 (7 janvier 1797) . . — 409
— du 15 pluviôse an 5 (3 février 1797) . . — 411

Lettres de Napoléon.

Lettre au Directoire; de Vérone, le 1er pluviôse an 5 (20 janvier 1797) . . . . . — 413
— interceptée de Mr. le cardinal Busca à Mr. Albani, à Vienne. (Rome, 7 janvier 1797) . — 417
— au cardinal Mattei; de Vérone, le 3 pluviôse an 5 (22 janvier 1797) . . . . . — 421
— au même; d'Ancône, le 25 pluviôse an 5 (13 février 1797) . . . . . — 422
— au Pape Pie VI; de Tolentino, le 1er ventôse an 5 (19 février 1797) . . . . . — 424

Lettres diplomatiques adressées à Napoléon.

Lettre du citoyen Cacault, chargé d'affaires en Italie; de Rome, le 8 vendémiaire an 5 (29 septembre 1796) . . . . . — 425
— du même; de Rome, le 26 vendémiaire an 5 (17 octobre 1796) . . . . . — 428
— du même; de Rome, le 29 vendémiaire an 5 (20 octobre 1796) . . . . . — 435
— du même; de Rome, le 8 brumaire an 5 (29 octobre 1796) . . . . . — 437

Lettre du citoyen Cacault, chargé d'affaires en Italie; de Rome, le 2 pluviôse an 5 (21 janvier 1797) — 441
— du même; de Rome, le 4 pluviôse an 5 (23 janvier 1797) . . . . . — 443
—, du même; de Rome, le 20 ventôse an 5 (10 mars 1797) . . . . . — 447
— du Pape; de Rome, le 24 pluviôse an 5 (12 février 1797) . . . . . — 454

Traités, Conventions, etc.

Proclamation du Gouvernement romain . . . — 455
Proclamation du général en chef de l'armée d'Italie; de Macérata, le 27 pluviôse an 5 (15 février 1797) . . . . . — 455
Traité entre la République et le Pape; à Tolentino, le 1er ventôse an 5 (19 février 1797) . . — 457

LÉOBEN (CHAP. XVIII).

Projets transmis au Directoire . . . . . — 465
Instructions du Directoire; du 17 floréal an 5 (6 mai 1797) . . . . . — 467
Convention de Montebello; du 5 prairial an 5 (24 mai

MÉMOIRES DE NAPOLÉON.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION POLITIQUE DE L'EUROPE EN 1798.

De l'Autriche. — De la Russie. — De l'Angleterre. — De l'Italie. — De l'Espagne et du Portugal. — De la Prusse, de la Suède et du Danemarc.

§. Ier.

La politique de la maison d'Autriche a été de tout temps envahissante et temporisante; c'est ainsi que cette puissance a empiété sur la Pologne et sur la Turquie, et qu'elle s'intitulait suzeraine des États d'Allemagne et d'Italie. Le traité de Campo-Formio, en donnant à la France le Rhin pour limite, avait enlevé à l'Empereur une grande partie de sa prépondérance sur le Corps germanique; il lui avait surtout aliéné les princes ecclésiastiques. D'un autre côté, l'acquisition de Venise ne pouvait compenser l'échec porté à la domination autrichienne en Italie par la création des Républiques cisalpine, ligurienne, romaine, et bientôt même de la

parthénopéenne. L'Empereur avait également perdu tout crédit en Piémont, que la Cisalpine séparait de ses états; ce faible royaume semblait n'attendre qu'un ordre du Directoire pour devenir province française.

Napoléon, dans ses importantes relations diplomatiques à Léoben, à Campo-Formio, à Rastadt, avait toujours observé vis-à-vis de l'Autriche les égards dus à une aussi grande puissance. En traitant d'égal à égal, il avait relevé son caractère personnel et celui de sa nation, et il avait pris un soin particulier d'inspirer pour lui une confiance politique entière; mais le cabinet de Vienne n'était pas, avec raison, aussi confiant dans le Directoire, dont la marche révolutionnaire, en France et au-dehors, réveillait perpétuellement ses craintes. Il ne pouvait se dissimuler que c'était Napoléon qui avait fait la paix de Campo-Formio.

Campo-Formio, conquise par soixante-dix-victoires. Les lenteurs de la diète de Rastadt servirent ement ses intentions secrètes. Déja elle prochait d'avoir signé la paix. L'Angleterre à profit tant de causes de mécontentement, former une nouvelle coalition; elle porta regards vers l'empereur Paul Ier, le roi de es, le roi de Sardaigne et le grand-duc de ane, pour replacer toute la péninsule sous ug de la maison d'Autriche, dont la pos-on de Venise compléterait la domination.

§. II.

vant le traité de Pilnitz, l'impératrice erine avait paru témoigner de la répug-e pour la révolution française. Ce traité été fait à son insu. C'était par la Prusse les *Princes* arrivaient à l'Angleterre. La ie était donc peu intervenue dans les affaires Europe; mais, à raison des Polonais et Turcs, elle était liée d'intérêts avec l'Au-e, et elle entretenait avec ce cabinet des ions journalières d'amitié. Catherine avait né à la première coalition l'espérance d'une ération imposante; Gustave III en avait l'engagement en son nom. Cependant n'avait disposé de sa politique qu'avec imonie; elle s'était contentée d'ouvrir ses , et parfois ses trésors, à l'émigration fran-. Elle avait, il est vrai, offert solennelle-t, en 1793, une épée au comte d'Artois, is à sa disposition une frégate pour le luire en Angleterre; elle avait même joint

quelques-uns de ses vaisseaux à la flotte anglaise; mais pas un soldat russe ne s'était montré sur les bords duRhin. L'Autriche seule, depuis la retraite des armées prussiennes, avait lutté contre la révolution française. Catherine pensait en grand Roi à son traité de commerce et aux avantages qui pourraient en résulter pour ses peuples, quand la fièvre révolutionnaire aurait fait place en France aux grands intérêts de l'état. Un autre motif l'empêchait d'envoyer ses troupes au secours de *Coblence;* l'éclat et la puissance que les victoires de Frédéric venaient de donner à la Prusse lui faisaient regarder avec inquiétude de ce côté; elle ne voulait point dégarnir ses frontières, surtout depuis que la Prusse avait saisi la première occasion de reconnaître la République. Les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne considéraient alors avec raison cette puissance

sa conduite en Hollande, en Suisse, en Italie, décidèrent Paul, héritier de la politique de sa mère, à prendre une part active dans la nouvelle lutte que l'Angleterre suscitait. Il s'engagea à envoyer sur les champs de bataille une nombreuse armée dont il confia le commandement à Suwarow, déja célèbre par ses victoires et ses cruautés contre les Turcs et les Polonais. Paul avait un certain besoin de gloire, et surtout de gloire personnelle; il souriait à l'idée de montrer ses drapeaux aux peuples civilisés de l'Europe, et il ne voyait pas d'ennemi plus noble à combattre que celui qui venait d'enlever l'Italie tout entière à son allié d'Autriche. Quand Napoléon partit pour l'Égypte, l'armée russe commençait à se rassembler en Gallicie.

§. III.

L'Angleterre n'avait point pardonné à Louis XVI la perte de ses colonies, de ce vaste empire de l'Amérique du nord, qui, avec celui de l'Inde, l'aurait fait régner paisiblement sur le commerce des deux hémisphères. Ce prince malheureux avait, par cette entreprise d'une haute politique, élevé la marine française au premier rang; il avait donné à la haine nationale la plus belle satisfaction. La France se serait trouvée dotée, aux dépens de l'Angleterre, de tous les avantages du commerce avec le nouvel État indépendant. Louis XVI se rendait ainsi le bienfaiteur de deux grandes nations. Rien jusqu'à présent n'a pu altérer l'amitié que

menta dès lors la reconnaissance des Américains. Sous la Convention, sous le Directoire, ce même lien a subsisté; sous le Consulat et sous l'Empire, il a donné naissance à une alliance puissante et respectable.

La révolution française marcha dans ses débuts sous les auspices de Louis XVI. Les grandes fautes des trois ordres, celles de la cour, les mauvais conseils des étrangers, les conseils si perfides de l'Angleterre, qui savait mieux que personne ce que la France gagnerait à une véritable liberté, gâtèrent ces beaux commencements. Les journées des 5 et 6 octobre ne furent point entièrement de fabrique française. Le Roi fut assiégé dans son palais, outragé par la canaille de Paris avec laquelle il fut réduit à capituler, pour sauver ses jours et ceux de la famille royale. Ramené à Paris,

Convention, de la révolution à la terreur. L'Angleterre vit avec joie ces symptômes de destruction pour la France; mais elle jugea mal son ennemie: elle n'entrevit pas la profondeur de l'abîme où son esprit de vengeance allait entraîner l'Europe et elle-même; elle ne sauva point Louis XVI. La France eut, comme l'Angleterre, son grand crime.

Après cet attentat, le cabinet de Saint-James fut étonné de voir la République debout et terrible. Il compta avec effroi les quatorze armées de la Convention qui avait tué son Roi, et il salaria l'Europe pour tâcher de tuer la France. Les commissaires anglais avaient vu dresser l'échafaud. Leurs rapports avec Danton, Robespierre et les comités directeurs, sont avérés.

Pitt voyait avec douleur l'Angleterre augmenter sa dette par les immenses subsides qu'elle payait à l'Europe, pour balancer l'effet des victoires de la République. La Prusse lui échappait; la Russie était loin: elle observait l'Europe; elle ne donnerait que des vaisseaux. L'Autriche seule avait des armées nombreuses et disponibles; elle avait des injures personnelles à venger. Quant à l'Espagne, elle menaçait de sacrifier de bonne heure ses liens de famille à ce qu'elle croyait être son intérêt. Aussi ce fut vers l'Autriche et le Corps germanique, qu'on appelait l'Empire, que Pitt dirigea les efforts de sa politique; seuls ils soutenaient encore sur le Continent la lutte contre la révolution. La République était assiégée sur le Rhin et sur les Alpes, dans le temps que Toulon tombait au pouvoir de[illegible]és.

De tous côtés la France était bloquée, et l'Angleterre se flattait d'un triomphe prochain, quand Napoléon contribua à la reprise de Toulon.

Deux ans après, Pitt conçut la fatale expédition de Quiberon, qui coûta à la France plusieurs centaines d'officiers de marine, reste des compagnons de Suffren. La flotte anglaise fut spectatrice de la destruction de l'élite de l'émigration, jetée par elle sur les côtes de Bretagne. Douze cents émigrés furent fusillés par les ordres des commissaires de la Convention. Le général Hoche parvint à en sauver un grand nombre. Quand on osa dire dans le Parlement que ces malheureux avaient été sacrifiés par la politique du cabinet, le ministère répondit: *Du moins, le sang anglais n'a pas coulé. — Non, sans doute*, s'écria Shéridan; *mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores.* Toutes les tentatives de l'Angleterre sur le territoire français n'ont pas eu un sort plus heureux pour ses armes; mais celle-ci ne fut réellement fatale qu'à la France. Pitt ne voulut dire autre chose, sinon qu'il n'en avait coûté que de l'argent à sa nation: comme ministre, il ne pouvait pas faire un plus grand aveu.

L'éloignement dans lequel l'Angleterre tint constamment les Princes français des armées de la Vendée, où ils étaient sans cesse annoncés et vainement attendus, prouve suffisamment le but de sa politique, qui était non le rétablissement du trône des Bourbons, mais la destruction des Français par les Français. Pitt fut en réalité le banquier de la guerre civile; il avait à ses gages tous les

fléaux comme toutes les défaites. L'entreprise sur Dunkerque, en 1793, le couvrit de honte. En 1794, il rendit ridicule son Roi, en plaçant momentanément sur sa tête la couronne que lui offrit l'insurrection corse. La scène changea en 1796. Napoléon parut à la tête de l'armée d'Italie; ses victoires attirèrent tous les regards de l'Angleterre; elle ne prévit les résultats, et elle prêta l'oreille aux propositions du Directoire. Les conférences furent ouvertes à Lille; elles étaient utiles à la conservation de son crédit, et facilitaient ses derniers emprunts. Napoléon, en signant les préliminaires de Léoben, le 14 avril 1797, avait imposé la paix autant au Directoire qu'à la maison d'Autriche, veuve de cinq belles armées. La paix pouvait devenir générale, et le grand œuvre de la révolution être sanctionné à Lille; mais le Directoire ne se sentit pas assez fort, vis-à-vis de la nation, pour soutenir cette grande situation. Il avait besoin de détourner les regards de son administration intérieure; et, pour se créer une nouvelle ressource contre l'attention publique, il rompit brusquement, le 18 septembre, les conférences de Lille. La négociation, quelque difficile qu'elle fût par elle-même et à cause du Directoire, en raison de son esprit révolutionnaire et de son instabilité constitutionnelle, avait été habilement conduite par Pleville-le-Pelet, Letourneur de la Manche, et Maret qui avait la direction principale des négociations, bons citoyens qui cherchèrent en conscience à assurer le salut de la révolution française par un traité avec son plus dangereux ennemi.

Un mois après cette rupture, le 18 octobre, Napoléon signa la paix de Campo-Formio. Sans l'esprit de vertige qui aveuglait le Directoire, la France avait à-la-fois la paix de l'Angleterre et celle de l'Autriche. On ne peut calculer ce que seraient devenues ses destinées à cette époque, où elle avait encore tant d'enthousiasme de patrie: la seule attitude de la nation aurait suffi pour subjuguer l'Europe, et changer son système de gouvernement, puisque telle était la religion d'État en France.

L'Angleterre rentra naturellement, par l'effet de la démence du Directoire, dans sa carrière de haine et d'agression contre la République, avec un motif qui devait rendre le Directoire plus odieux à la France et à l'Europe. Le Directoire prit avantage de cette

consulat et à l'empire; plus tard, à Tilsit et à Erfort: mais le cabinet de Saint-James, qui avait été au moment de signer la paix avec le Directoire, gouvernement faible et débonnaire, se refusa constamment à toutes les ouvertures de Napoléon, parce que son gouvernement était fort et héréditaire. Il ne pouvait pas manifester sa haine pour la France d'une manière plus évidente: car, sous Napoléon, il ne s'agissait plus de propagande; l'esprit révolutionnaire avait été comprimé. Le 18 brumaire et l'Empire avaient vengé avec éclat le système monarchique. Que voulait donc l'Angleterre en refusant la paix au vainqueur de Marengo, au premier consul, que la France et l'Europe saluaient du beau nom de libérateur, à l'empereur des Français dont tous les rois recherchaient l'alliance? Elle comprit que rien ne pouvait plus arrêter la prospérité de la France, si elle jouissait du bienfait de la paix générale. Elle s'effraya de l'idée que la marine française, reprenant son ancien éclat, ne lui disputât un jour l'empire des mers. Napoléon ne s'égara point dans une passion aveugle; il savait le bien dont manquait la France; la paix avec l'Angleterre était le but qu'il voulait atteindre; mais elle prodiguait ses trésors pour soudoyer contre lui les armées de l'Europe, et ce n'était que par des victoires qu'il pouvait espérer de dominer la haine anglaise en soumettant ses alliés. C'est ainsi qu'il fut entraîné malgré lui à la conquête de l'Europe et au blocus continental.

La conduite du Directoire, à l'occasion des négociations de Lille, frappa tellement Napo-

léon qu'il résolut alors de s'affranchir, tout puissant qu'il était à la tête de son armée, de la basse politique du Directoire, et de faire présent à la République de l'abaissement de l'orgueilleuse maison d'Autriche et du bienfait d'une paix glorieuse. C'était en même temps faire la guerre à l'Angleterre. Il fallait toute l'ineptie du Directoire pour perdre aussi rapidement et si honteusement les avantages de cette grande situation, tous les triomphes de l'armée d'Italie.

Par une prévoyance remarquable, au moment de s'embarquer pour l'Égypte, Napoléon proposa avec instance au Gouvernement de ne point emmener Desaix et Kléber, si capables tous deux de garder la victoire sous nos drapeaux. Il semblait prévoir qu'on chercherait à l'accuser un jour de tous nos désastres d'alors, en lui reprochant d'avoir enlevé à la France l'élite de ses généraux et de ses soldats. Mais l'histoire dira que la République comptait trois cent mille baïonnettes sous ses drapeaux, que trente-deux mille baïonnettes seulement s'embarquèrent avec lui. Moreau, Masséna, Joubert, Brune, Soult, Macdonald et tant d'autres sauveurs de la République sur les Alpes, dans les champs de Zurich ou de la Nord-Hollande, n'étaient pas de l'expédition d'Égypte. Une destinée singulière établissait déja Napoléon réparateur nécessaire des fautes du Directoire, et ce fut encore lui qui, rappelé des bords du Nil par les maux de sa patrie, dut aller reconquérir sur les Autrichiens la belle Italie, et renouveler à Marengo le traité de Léoben.

Après la rupture des négociations de Lille, le cabinet de Saint-James n'eut qu'à choisir pour trouver des ennemis à la République. De grands préparatifs se faisaient sur les côtes de la Manche. Tous les journaux retentirent du projet d'une descente en Angleterre. Le Directoire ébaucha le système du blocus continental; il ordonna la saisie de toutes les marchandises anglaises qui pouvaient se trouver à Mayence, et dans les autres pays cédés à la France. L'ambassadeur anglais en Suisse, M. Wickam, y occupait un poste d'observation très-important et était depuis long-temps signalé pour être le protecteur de l'émigration française, et le directeur de toutes les intrigues qu'elle entretenait dans l'intérieur de la République à laquelle il faisait une guerre de pirate: le Directoire se crut le droit d'exiger de la Suisse le renvoi du ministre anglais. Bien que par leurs positions respectives l'Angleterre et la Suisse fussent inoffensives l'une vis-à-vis de l'autre, il y avait cependant une pudeur d'état, un honneur de nation qui ne permettait pas à la Suisse de se garantir d'une menace par une infamie; mais M. Wickam fut habile: il sut ce que le Directoire exigeait de la Suisse, et il se retira. Il espéra le désarmer par cette conduite, et éloigner l'orage que les mouvements insurrectionnels du pays de Vaud et les intrigues de Bâle annonçaient à l'Helvétie. Il calcula mal. La demande de son renvoi était par elle-même si monstrueuse, qu'il était prouvé que le Directoire avait pris son parti par rapport à l'inviolabilité du gouvernement des treize cantons. La révolution

qui suivit de près le départ de l'ambassadeur anglais étendit, à tous les marchés et débouchés de la Suisse, les mesures prises contre les marchandises anglaises. Les produits des manufactures nationales étaient loin d'être arrivés au degré de perfection où ils parvinrent depuis, quand Napoléon rendit aux Suisses leur liberté politique, et s'en déclara le protecteur.

Le Directoire, non content d'avoir révolutionné la Suisse, avait aussi révolutionné Rome; mais l'Angleterre se souciait peu de ces aventures du continent; c'étaient de faibles détails pour sa politique. Elle faisait en grand le procès au Directoire. Elle avait sans cesse devant les yeux quatre grands objets: la journée du 18 fructidor qui avait retrempé la révolution, et fait rompre les conférences de

litique de la maison d'Autriche; et ce fut un singulier spectacle que de voir un cabinet protestant se servir d'un Tartare pour rasseoir le Pape sur la chaire de Saint-Pierre. Une escadre anglaise était stationnée dans les mers de Naples, et protégeait les intrigues de l'ambassadeur anglais près de Ferdinand, en même temps qu'elle épiait les mouvements de l'escadre de Toulon. Une fermentation sourde, dont l'explosion pouvait être prochaine, couvait dans tous les grands états; elle était l'ouvrage de l'Angleterre.

§. IV.

L'Italie était plus que conquise: elle était révolutionnée. Pendant tout le temps du commandement de Napoléon, il avait protégé autant qu'il avait pu la liberté et la fortune des Italiens, en chassant de l'armée cette nuée de pirates civils dont le Directoire infectait tous les services, et en imposant la modération aux commissaires du gouvernement. Après son départ, le pillage recommença; et le nom français, purifié en Italie par la victoire et la justice, redevint odieux. Cependant le sentiment de la liberté politique avait gagné tous ces petits états dont l'Italie est couverte; et dorénavant il n'y a point de ville qui n'ait le souvenir d'une ancienne indépendance, la doctrine de l'époque du Directoire, la fortune. Les princes étaient en fuite, une capitulation avec leurs peuples. Le regrès français les souverains disparaissait insensiblement à mesure que s'élevaient les intérêts

Le Port

C.

de la multitude; la guerre était déclarée entre l'aristocratie et la démocratie. Partout la noblesse avait été vaincue; même les patriciens de l'église et quatorze cardinaux chantèrent le *Te Deum* dans la basilique de Saint-Pierre, pour rendre grâce à Dieu de la chute du Pape et du rétablissement de la république romaine.

Le grand-duc de Toscane avait dû sa tranquillité et la conservation de ses états à la sagesse de sa conduite politique pendant la guerre d'Italie, peut-être aussi à l'estime particulière qu'il avait su inspirer à Napoléon. Il se laissa entraîner dans le mouvement que la cour de Naples voulut, à l'instigation anglaise, imprimer à toute l'Italie.

Le roi de Sardaigne ne régnait plus que de nom; la fermentation révolutionnaire avait atteint son plus haut degré dans tous ses états;

avec la République; du roi de Prusse, qui la signa le 5 avril; des Provinces-Unies, qui, par le traité du 16 mai, avaient obtenu un traité d'alliance, au prix d'une partie du territoire batave. Le 22 juillet 1795, elle reconnut la République par le traité de Bâle, en cédant même ses possessions de Saint-Domingue. L'honneur du sang voulait sans doute qu'un Bourbon fût le dernier à poser les armes, ou même ne les quittât jamais; mais la politique prévalut à Madrid, et elle fut bonne en ce qu'elle sauva l'Espagne; la Catalogne et la Biscaye étaient déja conquises par les républicains. Charles IV sacrifia ainsi ses justes ressentiments à la raison d'État. Le besoin que l'Espagne avait de la France, les habitudes d'un commerce dont elle ne pouvait se passer, le partage de la haine nationale contre l'Angleterre, enfin l'affranchissement de deux de ses plus belles provinces, décidèrent la maison de Bourbon à oublier à Madrid les malheurs de sa famille en France. Le ministère espagnol avait fait, en 1793, tous ses efforts pour sauver Louis XVI de la hache révolutionnaire; l'on conçoit difficilement quel motif a pu s'opposer à ce que la cour d'Espagne offrît un asyle à des parents malheureux dont elle cherchait à venger, les armes à la main, les droits et les ressentiments, soit à Toulon, soit sur les Pyrénées. L'Espagne épousa, depuis la paix de Bâle, tous les intérêts politiques du Directoire. En mars 1798, elle proclama une cédule de bannissement contre les émigrés français.

Le Portugal, plus encouragé que jamais

dans sa haine des Espagnols, était retombé sous l'empire du cabinet de Saint-James, et la paix signée avec la reine fut bientôt rompue; c'était une conséquence naturelle de la fausse politique qui avait présidé aux conférences de Lille; et, par une mesure contre laquelle le droit des gens s'élève hautement, l'ambassadeur de Portugal fut arrêté à Paris, et retenu au Temple pendant quatre mois. Le Directoire, par une suite de son imprévoyance, réunit une armée sur les Pyrénées, pour s'opposer aux tentatives imaginaires du Portugal, diminuant ainsi les forces dont il avait besoin pour repousser sur le Rhin et sur les Alpes les efforts de la coalition.

§. VI.

et à l'ouest entre deux grandes masses, la Russie et l'Autriche, et au midi, toujours menacée par la France redevenue royale et plus que jamais soumise à l'alliance de l'Empereur, qui aurait relevé le trône de la maison de Bourbon. Il lui était donc avantageux que la France changeât le gouvernement qui, depuis quarante ans, la tenait sous une espèce d'interdit politique : position à laquelle le génie même du Grand-Frédéric n'avait pu entièrement la soustraire. On pouvait craindre que la Prusse ne devînt pour la politique des cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Paris, une autre Pologne ; et il y avait plus que sûreté pour elle dans le changement du gouvernement français. On peut dire avec raison qu'il y avait péril et mauvaise foi à faire la guerre, qu'il y eut nécessité et sagesse à signer la paix.

Depuis le traité du 5 avril, la France, victorieuse, maîtresse de la rive gauche du Rhin, suzeraine de la Hollande, de la Suisse et de l'Italie, se présenta naturellement à la Prusse comme une protectrice puissante, enrichie des dépouilles de l'Autriche, la plus cruelle ennemie de cette monarchie. Le cabinet de Berlin voyait avec plaisir les grands préparatifs de la République contre l'Angleterre ; il avait tout à gagner aux embarras qui seraient donnés à cette puissance dont il ne pouvait pas être ouvertement l'ennemi, en raison de la grande étendue de côtes que ses acquisitions en Pologne lui avaient données, mais dont il convoitait les dépouilles, soit par la cession du Hanovre, limitrophe de ses frontières orien-

tales, soit par l'affranchissement du joug britannique, comme puissance maritime. Il était de l'intérêt de la France de protéger sur mer le pavillon prussien, et d'en faire, comme de celui de la Hollande et de l'Espagne, un auxiliaire pour la marine française. Il y avait avantages naturels, et surtout intérêt de premier ordre, pour la Prusse, à maintenir l'amitié qui existait entre elle et la République. Aussi Frédéric-Guillaume repoussa-t-il toutes les intrigues, toutes les instances de l'Angleterre: rien ne put le faire dévier du système de neutralité qu'il avait adopté.

Il en fut à peu près de même à l'égard de la Suède et du Danemarc dont l'antique inimitié céda aux intérêts présents. Ces deux souverains, en leur qualité de membres du Corps germanique, sentirent qu'ils devaient

CHAPITRE II.

POLITIQUE DU DIRECTOIRE.

Négociations de Rastadt. — Révolution romaine. — Révolution helvétique. — Révolution de Hollande.

§. Ier.

Les préliminaires de Léoben avaient été signés le 14 avril 1797; le traité de Campo-Formio est du 17 octobre suivant: l'Autriche fut six mois à se décider à la paix. Ce long délai était une tactique de son cabinet. Les lenteurs de la diète de Ratisbonne le servirent utilement. L'Autriche voulait, quand les négociations s'ouvrirent à Rastadt, gagner du temps; système qu'elle a suivi à toutes les époques. Les formes de sa chancellerie, l'esprit naturellement processif des Allemands, se joignirent aux intérêts divers qui partageaient la diète. L'Empereur était d'ailleurs triplement représenté à Rastadt. Cette position, favorable à la première partie des négociations, trancha les difficultés relatives aux

électorats ecclésiastiques, et Mayence, qui était le grand point de la contestation, fut livré aux troupes françaises. Cependant, quand les ministres de l'Empereur cherchaient à prouver aux princes allemands que la cession de la rive gauche du Rhin à la France était la compensation nécessaire des États vénitiens qu'avait acquis la maison d'Autriche en Italie, ils répondaient que l'Empereur n'avait pas eu le droit, comme chef de l'Empire, de disposer d'une partie du territoire allemand; mais leurs vaines remontrances ne servaient qu'à témoigner de leur mécontentement; ce qu'avait voulu Napoléon était obtenu: Mayence, Cassel, Coblence et Kehl étaient à la France.

Treilhard, Bonnier, Jean Debry et Roberjot succédèrent à Napoléon dans la direction de la négociation à Rastadt. Leurs instructions furent dictées par l'esprit qui avait fait rompre les négociations de Lille. Le Directoire voyait avec peine les effets de la paix de Campo-Formio. Il allait jusqu'à dire à ses affidés: Napoléon aurait dû marcher sur Vienne, renverser le trône impérial; nous aurions révolutionné l'Allemagne, et c'est alors seulement que la République serait sortie triomphante de sa lutte. Cette ineptie politique et militaire n'a pas besoin d'être réfutée. Napoléon signa la paix, parce qu'il était pénétré des véritables intérêts de sa patrie et de son armée. Dans les grandes circonstances de la guerre, il n'y a qu'un moment pour faire la paix: ce moment, il le saisit.

Le Directoire, l'Autriche et les princes de [illegible] semblaient s'entendre à Rastadt pour

traîner les négociations en longueur. Le 8 janvier 1798, trois mois après les ratifications, la députation de l'Empire reçut des pouvoirs illimités, et le 1re mars elle reconnut la rive gauche du Rhin pour limites de la République. La dissidence de religion est, en Allemagne, une partie nécessaire de la politique. La Suède était à la tête de la ligue protestante contre les catholiques; le roi de Prusse dirigeait les intérêts de l'Empire contre l'Autriche; le roi d'Angleterre intervenait dans la négociation comme électeur, et il influait sur les déterminations de l'Autriche. On conçoit que, si les négociations qui précédèrent la paix de Campo-Formio durèrent six mois, celles de Rastadt devaient être hérissées de toute espèce de difficultés.

Les plénipotentiaires français proposèrent de prime abord, comme base de la négociation, la cession à la République, du territoire allemand situé sur la rive gauche du Rhin. De longues contestations eurent lieu au nom de la constitution germanique, qui, évidemment, se trouverait ébranlée par la suppression des trois électorats ecclésiastiques, devenant provinces françaises; mais l'esprit de sécularisation s'était insensiblement introduit dans les conseils allemands, et il fut question, de la part de plusieurs princes, d'étendre ce système. L'Autriche pensa à séculariser les évêchés de Saltzbourg, de Passaw et de Trente; la Bavière, ses évêchés de Franconie; la Prusse, ceux de Munster, Paderborn, etc. Des princes laïcs, possessionnés sur la rive gauche du Rhin, avaient des droits à être indemnisés, et

l'on posa les bases d'un grand système d'indemnité.

La misère des provinces occidentales de l'Allemagne et le besoin de la paix se faisaient sentir chaque jour davantage. Les princes de l'Empire cédèrent enfin, et reconnurent définitivement la cession de la rive gauche du Rhin à la France; mais ce n'était pas là le but que le Directoire voulait atteindre. Il ordonna à ses plénipotentiaires de faire des demandes tyranniques et incompatibles avec les bases de la négociation commencée comme avec les pouvoirs des négociateurs allemands. Indépendamment de la cession de toutes les îles du Rhin, il demanda de rendre libres pour les deux nations la navigation des rivières qui tombent dans le Rhin, et celle des grands fleuves d'Allemagne, notamment du Danube. La République, au moyen de cette stipulation, ne conserverait sur la rive droite que le fort de Kehl et sa banlieue, le fort de Cassel et ses approches, comme faisant partie des fortifications de Mayence. La citadelle d'Ehrenbreitstein devant Coblence serait démolie; il serait en outre accordé à la République cinquante arpents en avant d'Huningue, et le pont commercial entre les deux Brisach serait rétabli. L'évacuation de la rive droite, par les armées de la République, n'aurait lieu qu'après l'exécution du traité. Le Directoire, non content d'imposer de telles conditions, demanda en outre que toutes les dettes des états ive gauche fussent portées sur les de la rive droite, ce que repoussa. Enfin ses plénipotentiaires allè-

rent jusqu'à inscrire au protocole qu'*ils attendaient une prompte réponse, le temps des temporisations étant passé:* ce qui équivalait, en cas d'hésitation, à une déclaration de guerre.

La note des plénipotentiaires français fut vivement combattue par les ministres impériaux. Ils se refusèrent à la cession des îles du Rhin; ils repoussèrent avec force les demandes relatives aux forts de Kehl, de Cassel, d'Ehrenbreitstein, ainsi qu'aux ponts de Brisach et d'Huningue, comme menaçantes pour l'indépendance de l'Allemagne, et contraires au principe posé à Campo-Formio de la limite du Rhin. Quant aux péages, ils ne pourraient être abolis sur ce fleuve, que s'ils l'étaient également par la Hollande. L'égalité des douanes était inadmissible sur les deux rives, en raison de la diversité des états situés sur la rive droite. La libre navigation sur tous les fleuves de l'Allemagne était hors du domaine de la négociation et des pouvoirs de la députation de l'Empire. La charge des dettes de la rive gauche était contraire au droit commun. La députation finissait par déclarer qu'elle était prête à renoncer à tous ses droits sur la rive gauche, pourvu que la France abandonnât toute prétention sur la rive droite.

Pendant cette guerre diplomatique, qui mit à nu la mauvaise foi du Directoire, l'Autriche, excitée et soldée par l'Angleterre, réparait ses pertes, réorganisait ses armées, remplissait ses magasins, et se mettait en état de paraître avec éclat dans une seconde coalition.

L'Angleterre avait pris acte des nouvelles demandes du Directoire à Rastadt, pour souffler le feu de la guerre à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Elle ne perdait pas de vue la ruine qui menaçait ses intérêts commerciaux, si la paix se signait entre la République et l'Empire. Elle prévoyait le système de prohibition générale des produits de ses colonies et de ses manufactures, et il n'y avait que le monopole de ce commerce qui pût l'indemniser des sacrifices qu'elle faisait. Elle était d'ailleurs aigrie par la rupture des conférences de Lille. Pitt ne négligea aucun moyen pour réarmer l'Europe contre la France, son ennemie personnelle: il créa l'*income-tax*, qui mit à sa disposition d'immenses ressources. On lui attribue, peut-être à tort, d'avoir tramé les troubles du pays de Vaud et de Rome, dans le but d'attirer sur ces deux

itement; l'Angleterre aurait tremblé pour Inde; la politique de Pitt aussi aurait changé.

La conspiration que l'Angleterre ourdissait ans les deux tiers de l'Europe était périlleuse our le Directoire. Il était loin d'avoir des res- ources à lui opposer: ses finances étaient dans e plus grand désordre, il n'avait aucun crédit; t si les divers services de l'administration se isaient avec exactitude, il le devait aux bien- aits des victoires d'Italie, qui se faisaient encore entir, mais qui nécessairement devaient avoir n terme prochain. Le Directoire croyait avoir esoin de la guerre pour consolider en France on existence politique, comme l'Angleterre our conserver sa prépondérance en Europe.

Pendant que l'on continuait à négocier à astadt, de grands événements avaient lieu: la évolution de Rome, celle de Suisse, le départ e l'expédition d'Égypte, la déclaration de uerre de la Porte à la République, la guerre e Naples, la création de la République Parthé- opéenne, le détrônement du roi de Sardaigne, ui se réfugia dans ses possessions d'outre-mer, omme le roi de Naples en Sicile, enfin la re- rise des hostilités en Allemagne.

Malgré les nouvelles demandes du Directoire u congrès de Rastadt, et l'opposition qu'elles prouvaient de la part du Corps germanique, e système de neutralité, à la tête duquel 'était mis le roi de Prusse, semblait prévaloir ans la députation de l'Empire. L'Autriche 'avait pas prévu à Campo-Formio que ses tipulations secrètes dussent donner lieu à de areilles prétentions de la part de la Républi- ue, elle en fut déconcertée; mais, si d'un

française qu'elle eût à quitter Ratisbonne. La légation refusa ; l'archiduc la fit conduire militairement aux avantpostes français. Le 2 mars, l'armée française passa le Rhin; Saint-Cyr commandant la gauche à Kehl, Jourdan au fort Vauban; Férino, avec la droite, à Huningue et à Bâle; Bernadotte, avec l'armée d'observation, déboucha par Mayence et bloqua Philipsbourg; Masséna marcha sur les Grisons.

D'après la rigueur dont l'archiduc avait usé vis-à-vis de la légation française de Ratisbonne, les ministres impériaux, assemblés à Rastadt, craignant une représaille, partirent presque tous. Le congrès se dissolvait ainsi de lui-même, par la force des choses. Cependant les plénipotentiaires français, séparant la rupture avec l'Autriche de la négociation avec l'Empire, restèrent à Rastadt. Jourdan,

elle était signée *Barbatzy, colonel.* Ils firent à la hâte leurs préparatifs, et se mirent en route entre 9 et 10 heures du soir. On les retint plus d'une heure aux postes de la ville; par une contradiction sans exemple, on les chassait et on ne voulait pas les laisser aller. Ils renouvelèrent vainement la demande d'une escorte au commandant; il leur répondit qu'ils n'avaient rien à craindre. Enfin ils partirent malgré la nuit et leurs inquiétudes.

A cent toises de la ville leurs voitures furent attaquées et arrêtées. La nuit était très obscure, leurs domestiques portaient des flambeaux. Jean Debry, qui était dans la première voiture, en fut arraché; on le fouilla on prit ses papiers, il reçut de légers coups de sabre, tomba dans un fossé, on le crut mort. Bonnier et Roberjot éprouvèrent d'abord le même traitement, ils furent ensuite massacrés; Roberjot reçut le coup mortel dans les bras de sa femme, qui le défendit vainement en le couvrant de son corps. Les assassins parlaient français; c'étaient évidemment des Français déguisés en hussards autrichiens. Ils n'attaquèrent et ne sabrèrent que les ministres, et ne firent aucun mal aux secrétaires ni aux personnes de la suite.

Jean Debry passa la nuit dans le bois, et le lendemain retourna à Rastadt, chez le comte de Goertz, ministre prussien. Boccardi, ministre ligurien, était dans la dernière voiture; il entendit le tumulte, les cris des mourants; se sauva à pied avec son fils, et vint donner à Rastadt la première nouvelle de cet attentat inouï. Le comte de Goertz som-

ma le commandant de la porte d'Ettlingen, au nom de l'honneur allemand, de déclarer quelle précaution il avait prise contre un pareil crime; cet officier lui répondit, ainsi qu'aux autres envoyés réunis à ce plénipotentiaire, qu'il y avait eu un malentendu de la part des patrouilles. On lui objecta la demande et le refus de l'escorte: il renvoya à son chef, qui allégua ne l'avoir pas accordée au comte de Bernstorff, alors conseiller de la légation prussienne. Tout ce qui restait à Rastadt de ministres étrangers se rassembla, et le 1er mai fit publier une déclaration sur les circonstances révoltantes de cette violation du droit des nations. Ce manifeste, qui fait honneur à la loyauté germanique, était signé: *comte de Goertz, baron de Jacobi, de Dohen, de Rosenkrantz, de Rechberg, de Rehden, baron de Gatzera, comte de Solms-Tanbach, Otto de Gemmingen, de Kreneu, comte de Taubé.*

Cet attentat donna lieu à bien des conjectures. La mort imprévue et récente du général Hoche, l'insurrection de Rome, dirigée contre le palais de l'ambassadeur de la République, l'invasion de la Suisse, reparurent comme autant d'accusations contre le Directoire, à qui un crime de plus pouvait être imputé. On disait qu'il avait voulu, par ces horribles moyens, rendre la guerre nationale, et réveiller dans l'armée l'énergie, qui commençait à s'affaiblir. En effet, le message du Directoire du 12 mai, par lequel il annonçait la déclaration de guerre à l'empereur et au grand-duc [illegible] Toscane, n'avait pas été favorablement [illegible]li, et jamais guerre n'avait paru moins natio-

nationale. L'archiduc Charles crut devoir aller au-devant des imprécations du Directoire; il écrivit, le 2 mai, au général en chef Masséna; l'Europe et la France rendirent justice à l'honneur de l'archiduc, mais les conseils retentirent d'une indignation unanime, et dénoncèrent l'assassinat des plénipotentiaires français à toutes les nations, comme étant le crime de la maison d'Autriche. Ils adoptèrent d'enthousiasme trois résolutions: la première, de célébrer dans les chefs-lieux des cantons de la République, et aux armées, une cérémonie funéraire en l'honneur de Bonnier et Roberjot; la seconde, de placer dans tous les tribunaux, écoles ou administrations, une inscription portant: *Le neuf floréal an 7, à 9 heures du soir, le gouvernement autrichien a fait assassiner par ses troupes les ministres français envoyés au congrès pour y négocier la paix;* la troisième, de donner à chacune des armées de terre et de mer, une oriflamme aux trois couleurs, sur laquelle serait inscrit: *Vengeance aux mânes des citoyens Bonnier et Roberjot, plénipotentiaires de la République à Rastadt.*

On réfléchit après s'être indigné, et l'on ne comprit pas de quelle utilité pouvait être aux gouvernements ennemis le meurtre des ministres plénipotentiaires français; ils ne pouvaient avoir avec eux que les papiers relatifs à la négociation, et les détails en étaient connus. Il était évident pour toutes les puissances que la Russie, l'Autriche et l'Angleterre voulaient la guerre; elle était légitime pour l'Angleterre et l'Autriche, depuis que le

Directoire avait révolutionné l'Helvétie, Rome et la Hollande. L'Autriche cherchait et devait chercher à entraîner dans sa cause le Corps germanique; la Prusse devait s'y opposer et s'y opposa en effet de tous ses moyens.

Que contenait et que pouvait contenir de plus important le portefeuille des plénipotentiaires du Directoire? On essaya à Paris de jeter l'odieux de cet assassinat sur le cabinet de Saint-James; mais l'opinion publique l'en justifia: la moindre réflexion lui prouvait qu'il était inutile aux intérêts de l'Angleterre. Quelques hommes, qui voulaient aller au fond de cette affaire, prétendaient que Bonnier et Roberjot, indignés de la duplicité et de l'exigence du Directoire dans les nouvelles instructions qu'ils avaient reçues, se proposaient, à leur retour, de le dénoncer aux conseils. Jean Debry, disaient-ils, à qui ces intentions étaient bien connues, était loin de les partager, et rendait compte au Directoire des dispositions de ses collègues. Ceux-ci avaient été laissés morts sur le terrain, tués par des hommes qui parlaient français; et lui, il en avait été quitte pour quelques meurtrissures, quoiqu'il eût été attaqué le premier. A Rastadt, cette opinion sembla prévaloir; car on eut l'air de reprocher à Jean Debry de n'avoir été que légèrement blessé, et d'avoir passé la nuit sur un arbre. Mais alors l'opinion était en guerre avec le Directoire.

§. II.

Toute l'Italie était dans la fièvre révolutionnaire; c'était à qui se ferait république. Naples était également en fermentation; les prisons n'avaient pu suffire pour contenir les suspects ou les coupables, et le gouvernement y avait suppléé par les couvents. Rome ne pouvait, à une pareille époque, se soustraire à ses grands souvenirs. Tout ce qui savait lire, dans cette patrie des Cicéron et des Brutus, repoussait le joug pontifical, et rappelait l'antique gloire consulaire. Une grande partie du clergé, chose étrange, partageait ces opinions, peu en rapport avec son institution ultramontaine. De la part des ministres protestants, c'eût été tout simple: l'Évangile est pris par eux à la lettre, ou à peu de chose près, et alors sa doctrine est presque toute populaire. Ce ne fut pas un médiocre symptôme de l'entraînement de l'esprit humain que l'homélie de Pie VII; il était déja cardinal: cette homélie, qu'il publia dans son évêché d'Imola, est un sermon de jacobin.

Depuis le traité de Tolentino, la République était en paix avec le Souverain Pontife Pie VI; il avait un nonce auprès du Directoire; et l'on fit dans le temps une chose agréable à la cour de Rome, en y envoyant comme ambassadeur Joseph Bonaparte, frère du général qui avait fait la paix; c'était une garantie de plus donnée au Saint-Siége. Cette protection était tout-à-fait inoffensive par le caractère personnel de l'ambassadeur, et il

en offrit une preuve positive au gouvernement de Rome, en méprisant ses intrigues avec la cour de Naples, et le laissant donner au général autrichien Provera le commandement de l'armée pontificale. Joseph apprit qu'il se tramait dans l'État romain une conspiration dont le but était le rétablissement de la république romaine; le 26 décembre 1797, il en avertit consciencieusement le cardinal Doria, secrétaire d'état; malgré cet avis, un attroupement séditieux eut lieu le 28 près du palais de France; comme celui de tout ambassadeur à Rome, ce palais jouissait de la prérogative d'une juridiction autour de son enceinte. Elle fut violée par une foule d'hommes qui se mirent à crier: Vive la république romaine! Vive la république française!

L'ambassadeur apprit ce désordre comme il rentrait chez lui. Déja les troupes du Pape chargeaient la multitude; elle se réfugia sous le portique du palais de France, et y fut poursuivie à coups de fusil. L'ambassadeur eut le courage de se porter avec ses gens, les élèves de l'école française et quelques officiers, entre les combattants. Après avoir réclamé vainement son inviolabilité, il ordonna de repousser la force par la force. Dans cet horrible tumulte, qui dura plusieurs heures, le jeune général Duphot, promis à une soeur de Napoléon, fut tué de deux coups de fusil; il rentrait blessé, quand le second coup le tua roide sur la place. Le [illegible]s blessés ruisselait dans le palais de l'injure était manifeste. L'ambassa-

deur parvint avec la plus grande peine à repousser les forcenés, et à faire fermer les portes sur eux. Sa dignité venait d'être cruellement outragée par le peuple et par l'armée de Rome. Le Sacré Collége lui fit donner des explications sur lesquelles il ne crut pas pouvoir prononcer; il partit. Le Directoire cria vengeance; mais il était tellement suspect, que, comme à Lausanne et à Rastadt, on mit volontiers encore sur son compte l'injure qu'il voulait punir.

Le Pape envoya à Paris, offrit des réparations, proposa de faire une enquête. Le Directoire se refusa à toutes excuses; il fit arrêter le nonce, et donna ordre au général Berthier de marcher sur Rome. Il avait non-seulement sa vanité, mais encore son intérêt à satisfaire; l'avenir le prouva. Le 10 février, Berthier vint se loger au fort Saint-Ange, s'abstenant, par une modération qui lui était propre, d'entrer dans la ville, et d'inquiéter Pie VI dans son propre palais. Dans sa perplexité, ce prince s'était adressé au roi de Naples; il lui avait offert de lui livrer Rome. Nelson était alors dans la rade de Naples avec sa flotte. Les deux favoris du roi et de la reine, Hamilton et Acton, étaient Anglais. Cependant le roi de Naples répondit au Saint-Père qu'il l'engageait à négocier avec le général de l'armée française, et à traîner l'affaire en longueur. Le 15 février, du pied du Quirinal, le cri de la liberté romaine se fit entendre. Comme aux beaux jours de son histoire, le peuple se rassembla dans le *Forum*, ressuscita la république, rédigea l'acte solen-

nel de son affranchissement, et proclama le gouvernement consulaire, un sénat et des tribuns. Les Romains ne pouvaient, comme les autres Italiens, adopter un gouvernement directorial.

Ils envoyèrent une députation au général français, pour lui annoncer la chute du trône pontifical. Le général se rendit au vœu du peuple; il marcha au Capitole avec les grenadiers, son état-major et des détachements de cavalerie, et déclara que la république française reconnaissait la république romaine. L'assentiment de Berthier au mouvement populaire qui venait de renverser le gouvernement, ne laissa plus au Pape d'autre ressource que d'abdiquer et de fuir. Ce qu'il y eut de cruel, personnellement pour Pie VI, dans cette révolution, c'est qu'elle fut opérée le jour anniversaire de la vingt-cinquième année de son pontificat, le 15 février; et que, trois jours après, en action de graces de l'abolition de sa souveraineté et du rétablissement de la république romaine, un *Te Deum* solennel fut chanté dans l'église de Saint-Pierre, par quatorze cardinaux. Le 20 février, le Pape sortit de Rome pour n'y plus rentrer. Le général Berthier lui donna une escorte. Il se rendit à la Chartreuse de Pise, où il resta jusqu'au 30 avril 1799, qu'il fut transféré en France. Conduit d'abord à Briançon, ensuite à Valence, il y mourut le 19 août de la même année.

L'esprit de rapine et de concussion du Directoire s'établit bientôt à Rome, comme en les lois des émigrés et de la confisca-

tion mirent leurs cachets sur la nouvelle révolution ; on déclara émigrés les cardinaux, les prélats, les princes romains qu'on obligeait de s'expatrier; et on livra leurs palais au pillage, après avoir prononcé la confiscation de leurs biens. Au milieu de ce brigandage, qui enrichissait les agents civils du Directoire, la solde de l'armée restait arriérée. Les habitants furent indignés de tant de déprédations, qui enlevaient à leur pays une foule de monuments des arts, tableaux et statues, sans compter les contributions excessives qu'ils durent payer. Il leur fut aisé de persuader aux Français mécontents de faire cause commune avec eux contre ceux qui les dépouillaient, et qui ne payaient pas la solde. Des soldats, le mécontentement gagna jusqu'aux officiers, qui signèrent un mémoire de griefs et de menaces, et l'envoyèrent au Directoire. Il y eut à Rome, ce qu'on n'avait jamais vu dans l'armée française, même aux époques les plus cruelles de la révolution, sédition, révolte militaire. Ce scandale inouï est dû aux agents provocateurs et dilapidateurs du Directoire; car il fallait toujours que les nouvelles républiques, protégées ou créées par lui, payassent chèrement leur liberté.

Cependant l'honneur de l'armée de Rome était flétri par cette rébellion, ouvrage des partisans nombreux du Gouvernement pontifical. Le général qui remplaça Berthier au commandement échoua ainsi que lui, et ne put faire rentrer dans l'ordre ses soldats; il quitta l'armée, après lui avoir adressé un ordre du jour remarquable par les sentiments honorables

qu'il chercha à réveiller chez des braves qu'il avait si souvent conduits à la victoire. Il laissa le commandement au général Dallemagne; une circonstance imprévue rallia tout-à-coup les soldats à leurs drapeaux. Les habitans du faubourg de Trastevère, qui ont la prétention de descendre exclusivement des anciens Romains, avaient également été exaspérés par les meneurs de l'anarchie; ils ne furent que trop fidèles aux instructions perfides qu'ils en avaient reçues. Ils sortirent de leur faubourg, portant devant eux l'image de la Vierge, et égorgeant tous les Français qu'ils rencontraient. Les troupes coururent aux armes; elles rentrèrent dans le devoir au moment du danger. Aidé de la nouvelle garde nationale, le général Dallemagne parvint facilement à soumettre les fanatiques de Trastevère. Dans quelques cantons de l'État romain, il y eut aussi des insurrections. Le général Murat fut chargé de les dissiper, ce qu'il fit avec vigueur. Les consuls de la nouvelle république romaine déjouèrent les intrigues étrangères de Naples et celles des partisans du gouvernement pontifical.

§. III.

Le pays de Vaud, de tout temps français par ses habitudes, ses mœurs, son caractère, son commerce, ses besoins, son langage, conspirait, à la faveur du voisinage de la révolution, pour s'affranchir de l'oligarchie bernoise. Les Vaudois étaient restés conquis par les [illegible]ins de Berne. Ils étaient leurs serfs

politiques, malgré la supériorité de leur civilisation, la fertilité de leur sol, l'antiquité nobiliaire et la richesse de plusieurs familles. Il y avait donc presque nécessité de leur part, indépendamment du droit naturel, à chercher, dans le contact journalier de leur pays avec la France, les moyens de rompre le joug de cette injuste servitude.

De leur côté, les meneurs de Paris continuaient le prosélytisme des révolutions avec ardeur; et ils couraient au-devant des conversions. Celle du pays de Vaud fut prise de loin. On déterra à Lausanne un vieux traité avec Charles IX, qui rendait à perpétuité le trône de France garant de la liberté du peuple Vaudois. Le Directoire, par respect pour Charles IX, notifia aux cantons son intervention en faveur de cet antique allié et ami du peuple français, son protecteur. Il avait encore deux motifs pour se charger de la querelle du pays de Vaud; mais il n'en avouait qu'un, c'était le mauvais exemple que la tyrannie de Berne et son oligarchie féodale donnaient aux cantons gouvernés par un régime démocratique et aux républiques nouvellement établies. L'autre motif était au moins aussi influent sur ses décisions: c'étaient les millions de Berne qu'il convoitait.

Ainsi il y avait de tout dans cette affaire: intérêt général de la liberté, immoralité, politique, intérêt privé. Il n'y avait point d'ambition; jamais gouvernement ne fut moins ambitieux, et le personnel du Directoire était rassurant à cet égard. C'étaient les trois vainqueurs de fructidor, le stoïcien Rewbell, l'il-

luminé la Réveillère Lépaux, le noble Barras; le poète François de Neufchâteau, et l'avocat Merlin. Celui-ci menait une vie de cabinet; les autres ne cherchaient qu'à vivre de leurs revenus dans le Capitole du Luxembourg.

La révolution d'Helvétie excita contre le Directoire toutes les opinions de l'Europe, en ce qu'elle renversa un vieux gouvernement républicain, respecté même des monarchies; mais bien plus encore parce que, pour soumettre ce pays, il fallut faire la guerre aux chaumières. Il trouva ainsi le moyen de blesser les intérêts populaires, dans une cause entreprise pour briser les fers d'une des plus belles parties de la Suisse. Il aurait eu pour lui la Suisse et l'Europe, s'il avait su respecter son propre drapeau en respectant la démocratie des petits cantons. Un manifeste énergique exprima leur indignation; ils étaient libres comme l'air de leurs montagnes; la démogagie de leur administration était plus convenable à leurs mœurs pastorales, que la civisme métaphysique que les baïonnettes françaises voulaient leur imposer. Le Directoire fut sourd aux voix populaires et sauvages de ces vrais descendants de Guillaume Tell; il ordonna la guerre contre *des insensés* qui osaient vouloir continuer d'être plus libres que *des Jacobins*.

Le Directoire avait renié toute saine politique; il renia toute pudeur d'état; il ne rougit point de faire proclamer, dans ses journaux, par ses idéologues et ses agents, l'intention de détruire en Suisse ce beau droit qui appartient à toute nation indépen-

dante. Il voulait, disait-il, punir les cantons de la protection qu'ils avaient accordée aux émigrés, aux fructidorisés, aux constituants.

Peut-être Napoléon aurait-il fait la révolution de Suisse, mais c'eût été en négociant avec l'avoyer de Berne, de Steiger, vieillard de l'ancienne roche. Il lui eût prouvé la nécessité de former du pays de Vaud un canton indépendant, et il eût probablement obtenu, par le seul effet des négociations, ce que la France avait le droit de demander. Enfin il aurait au besoin montré quelques bataillons sur la frontière; et Berne se fût trouvée heureuse de sauver à ce prix la forme de son gouvernement et son trésor, fruit de sa parcimonieuse administration depuis Charles-le-Téméraire. Cette conduite eût été conforme aux principes que le peuple français professait alors.

Le sénat de Berne fit ce qu'il put pour éviter la guerre; il se soumit à toutes les satisfactions que le Directoire avait demandées: de ce nombre et en première ligne était le renvoi des émigrés. Ces malheureux furent traqués dans toute la Suisse avec une sévérité barbare. Des troupes de femmes et d'enfants, de viellards, de prêtres, furent arrachées violemment des foyers qu'ils embrassaient depuis huit années; et allèrent mendier, sur les chemins d'Allemagne, la haine contre le Directoire, qu'on leur accorda, et la pitié, qu'on leur refusa. L'ambassadeur Wickam trancha noblement la question qui le regardait; il déclara aux cantons qu'il se retirait; c'était, à défaut de

toute protection possible, leur témoigner l'amitié de l'Angleterre. Le Directoire n'avait point prévu cette conduite du ministre anglais; il espérait trouver, dans sa résistance à quitter son poste, un nouveau sujet de plainte: il résolut l'envahissement. Le général Saint-Cyr reçut ordre d'aller prendre position sur la frontière bernoise, avec sa division qui faisait partie de l'armée d'Allemagne. L'aristocratie helvétique se trouva ainsi subitement menacée d'une invasion de la part de la France; les troupes républicaines réunies dans le Jura pouvaient en un jour descendre dans le pays de Vaud. Le canton de Zurich, qui avait un grand poids dans les affaires de la confédération, proposa et fit adopter la convocation d'une diète extraordinaire à Arau. Berne appela à son secours son ancien allié le canton de Schwitz, qui avait donné son nom à la terre helvétique, en même temps qu'elle négociait avec l'ambassadeur français Meingaud. Le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, qui donnait à Paris, aux ministres suisses, l'assurance que le Directoire était calomnié quand on l'accusait de l'intention d'envahir la Suisse, négociait secrètement avec le colonel La Harpe, agent du pays de Vaud, et Och, grand tribun de Bâle, l'indépendance de ces deux pays. Le Directoire fit enfin déclarer aux conseils de Berne et de Fribourg qu'ils lui répondraient individuellement des propriétés des Vaudois et des Bâlois, que la République prenait sous sa protection. C'était l'équivalent d'une déclaration de guerre.

Les magistrats de Berne eurent une grande

pensée; ils rassemblèrent militairement leurs sujets du pays de Vaud, et leur firent renouveler sous les drapeaux le serment de fidélité. Chose étrange! cette population révoltée obéit alors à son souverain. Tous accoururent sous les étendards de Berne, et les quatre cinquièmes des Vaudois renouvelèrent le serment d'obéissance. Mais, comme il arrive presque toujours dans les agitations populaires, la minorité factieuse entraîna la masse inerte, et la révolte de la minorité devint la révolte de tous. Les bourgeois de trois petites villes, ayant à leur tête leurs officiers municipaux, arborèrent les couleurs de l'indépendance. Les Parisiens avaient commencé la révolution en se saisissant de la Bastille: les Vaudois voulurent aussi avoir conquis une Bastille. Le château de Chillon, situé sur le lac de Genève, était destiné à contenir le pays. Les patriotes de Vevay surprirent les douze invalides qui y tenaient garnison, en imposant à leur crédulité par un ordre de leur bailly. Tous les bourgeois conquérants se ressemblent; les vainqueurs de Chillon promenèrent en triomphe leurs prisonniers, et firent de grandes réjouissances. Le sénat de Berne eut tort de s'en laisser imposer par cette pasquinade militaire, et d'envoyer des troupes contre les Vaudois; sa sagesse l'abandonna ou sa fierté l'égara; il ne devait pas oublier l'exemple de Venise, de Gènes, des Valtelins. Il savait que le général Ménard était en mouvement avec des forces imposantes, pour protéger la liberté vaudoise, et que sa seule ressource était de la proclamer lui-même. Il fit marcher l'armée

bernoise contre Lausanne, sous les ordres d'un homme d'esprit, qui ne voulait pas la guerre, le colonel Weiss. Du côté des Vaudois, il n'y eut de militant que les clubs; c'était la guerre des écritures; chacun plaidait: le général bernois pour ne pas attaquer, les Vaudois pour ne pas se soumettre. Dans ce temps, la république Lémanique fut proclamée à Genève, qui, entraîné par le mouvement révolutionnaire, renversa son ancien gouvernement.

Pendant que le pays de Vaud se séparait ainsi de Berne, un meunier faisait à Bâle le nouveau Guillaume Tell, et s'emparait de cette grande ville, à la tête de quelques paysans. Le 20 janvier, il proclama les droits de l'homme, et fit planter l'arbre de la liberté. Les magistrats, les membres du conseil, saisis d'une terreur panique, avaient été au-devant de leurs vainqueurs; ils avaient été étourdis de leur audace, et ils feignirent de les avoir attendus. Le canton de Berne se trouva ainsi pressé au nord et au midi par deux révolutions, œuvres du Directoire, en même temps qu'il était menacé par l'armée française.

Berne, au milieu de ces périls, se montra grande comme une vieille république; elle les accepta tous. Elle avait dû les prévoir, elle avait pu les éviter; ne l'ayant point fait, elle ne consulta que son désespoir. Il s'agissait de sauver l'existence politique de la Suisse, mais la discorde était dans les cantons; les uns étaient démocratiques, les autres aristocratiques. Les premiers, qui ne croyaient pas que le danger les menaçât, voyaient avec plaisir le moment arri-

ver de l'abaissement des oligarques; ils résolurent donc de rester dans leurs précipices, à l'abri de leur antique démagogie; tous se trompèrent également: les uns, dans leur agitation, les autres, dans leur indifférence. La diète d'Arau servit merveilleusement le Directoire. Elle déclara au sénat de Berne que les cantons ne voulaient pas se mêler de ses querelles pour le pays de Vaud, ni se battre contre la France. Le Directoire, dont le but était de renverser la confédération et d'envahir la Suisse, fut mécontent de cette déclaration; il ordonna à son ambassadeur de répandre le bruit d'une invasion des Grisons de la part des Autrichiens, et de menacer hautement la diète de l'entrée immédiate de l'armée française en Suisse, si cette agression se confirmait. A cette nouvelle, la diète reprit spontanément le sentiment de confédération qu'elle venait d'abjurer; elle renouvela l'alliance primitive; le serment de vivre ou de mourir pour la défense de la liberté commune fut solennellement juré, le 25 janvier. Bâle seul s'y refusa, et rappela ses députés. Bâle était, comme le Léman, tout directorial. Le cabinet du Luxembourg triomphait.

Les patriotes de Lausanne, aux approches de la petite armée bernoise, avaient envoyé prier le général Menard d'intervenir pour les préserver de cette invasion. Ce général, qui avait ses instructions dans ce sens, envoya, au nom de la paix publique, sommer le commandant bernois de respecter l'indépendance du pays de Vaud. L'aide-de-camp porteur de cette sommation était suivi de deux ordon-

nances; en approchant des avant-postes bernois, deux coups de fusil partirent et tuèrent les deux soldats; il était dix heures du soir. L'officier prit cela pour un assassinat, et retourna auprès de son général sans accomplir sa mission. Celui-ci entra le lendemain avec ses troupes dans le pays de Vaud. Il ne voulut entendre aucune explication. Elle était bien simple cependant: c'étaient les soldats et son officier qui n'avaient pas répondu au *qui vive* bernois. Le Directoire avait envoyé de Paris une constitution pour les Vaudois; elle fut solennellement proclamée; et cette révolution, commencée le 10 janvier, se trouva ainsi consommée le 27, en présence de l'armée bernoise.

La diète apprit à peu de jours de distance que la République la menaçait d'une armée, et que cette armée était sur son territoire;

l'emporter sur l'aristocratie. Berne se livra enfin elle-même, quand elle croyait tout sauver; elle déclara que, dans un an, sa commission de gouvernement présenterait un nouveau projet de constitution. Elle ne vit pas que, du moment où elle mettait en question l'inviolabilité de sa charte, dont la défense avait été solennellement jurée, il n'y avait plus de question à soutenir. Quand l'ambassadeur français reçut cette déclaration, il parla en vainqueur; et comme ses instructions lui prescrivaient de saisir toute occasion de pousser à bout la patience des Bernois, il demanda que le sénat cessât immédiatement ses fonctions et fût remplacé par un gouvernement provisoire élu par le peuple, en attendant la proclamation de la nouvelle constitution. Dans ce temps, le général Brune était venu prendre le commandement de l'armée d'Helvétie. Le sénat conçut l'espoir de trouver moins de rigueur dans le général que dans le négociateur; il s'adressa à lui. Brune profita de cette circonstance pour donner à ses troupes le temps d'arriver en ligne; il consentit à ne point avancer avant quinze jours. Le sénat reçut cette espèce d'armistice comme une faveur; elle n'était de fait qu'un moyen d'assurer l'invasion. A Berne, les partis profitèrent de ce délai, non pour se créer des moyens de défense, mais pour chercher à se renverser l'un l'autre. Aux camps de Morat et de Guminen, les soldats bernois, qui depuis un mois étaient inactifs, s'imaginèrent qu'on les trahissait et qu'on voulait les livrer sans défense aux Français. Rien n'avait été négligé

pour abuser de leur crédulité et de leur inquiétude. Ces hommes étaient généreux, et, comme ceux qui ont quitté leurs foyers pour les défendre, ils voulaient se battre ou y retourner. Les Suisses sont connus pour leur amour de famille, surtout les montagnards. La division de Morat était commandée par le baron d'Erlach, d'une illustre famille. Ce général partageait l'opinion de ses soldats, blâmait comme eux cette trève impolitique; et, déterminé enfin par leur séditieuse impatience, il se rendit, avec un grand nombre de ses officiers, au Conseil souverain. Il parla en homme d'état et en homme de cœur. Il prouva que les forces nationales étaient supérieures en nombre à celles déployées par la France; il traita de pusillanimité la conduite du Gouvernement; il exposa la violence des vœux dont son camp retentissait chaque jour, et le danger, dans de telles circonstances, de mécontenter tant de citoyens qui avaient les armes à la main. Enfin il parvint à réveiller et à réunir les deux partis, et il obtint l'ordre d'agir pour sauver la patrie. Il partit de Berne avec les acclamations du peuple, il les retrouva dans son camp. L'enthousiasme national était à son comble.

Bientôt ses dispositions sont prises, ses ordres donnés pour attaquer, le 1er mars, les positions de Soleure, de Bienne et d'Yverdun, occupées par les Français.

Mais à peine le général d'Erlach était-il sorti du sénat, qu'un officier du général Brune s'y présentait, annonçant de Paris des pleins-pouvoirs pour traiter. Il demandait, en con-

séquence, et il obtint sans difficulté, de ce même sénat qui venait de voter la guerre par acclamation, d'ouvrir des conférences à Payerne. L'ordre d'attaque fut suspendu; le Grand Conseil envoya une députation au quartier-général français. Pendant ce temps, la minorité, composée de gens vendus au Directoire, devint la majorité; elle décréta la formation d'une régence provisoire, reconnut les droits de l'homme, et envoya de nouveaux députés au général Brune. La députation que le Grand Conseil avait nommée sur la mission de l'officier, revint indignée de l'*ultimatum* du général. Enfin le dénouement approchait. Le général d'Erlach était encore à Berne; mais, plus irrité que jamais, il en repartit désespéré. Pendant ce temps, Brune fut joint par les renforts qu'il attendait, et que lui amena le général Schawembourg. Il demanda impérieusement à la nouvelle députation, improvisée par l'intrigue, l'avilissement de l'Helvétie, et lui accorda pour tout délai une prolongation d'armistice de trente heures; mais douze heures après il fit attaquer Soleure et Fribourg. Les Suisses furent surpris; ces deux villes se rendirent, moitié par trahison, moitié par capitulation: les milices, qui voulaient défendre Fribourg, se vengèrent sur les magistrats, forcèrent l'arsenal, pillèrent les armes, et sortirent emmenant l'artillerie. Le peuple, comme il arrive toujours dans les guerres de patrie, valait mieux que ses chefs; l'instinct de sa conservation ne le trompait point; il fut grand et malheureux.

Le camp de Morat fit des prodiges de valeur

à Guminen et à la Singine. Au moment de se mettre en marche pour aller délivrer Fribourg, il apprit que le général Schawembourg était parti de Soleure, et qu'après avoir soutenu un combat meurtrier à Fraubrunnen, il était entré dans Berne. A cette nouvelle, les troupes crièrent à la trahison et massacrèrent quelques-uns de leurs officiers. A l'affaire de Fraubrunnen, six mille Suisses combattirent avec acharnement: cinq fois chassés de leurs positions, ils les reprirent cinq fois; mais ils ternirent leur gloire. Le respectable avoyer Steiger et le général en chef d'Erlach étaient à ce dernier poste de la patrie; ils furent assassinés dans la retraite par leurs soldats, qui se vengèrent de la manière la plus barbare, sur leur brave général, de ce qu'ils appelaient sa trahison; il périt misérablement d'une mort cruelle, et ils répondirent au tribunal qui les

Mais, ce qu'il y eut de déplorable, quand on parcourut les champs de bataille, ce fut d'y compter des centaines de femmes et des milliers de faux dont ces braves paysans s'étaient armés. Les Suisses traitèrent les Français comme leurs ancêtres avaient traité les Autrichiens; mais que pouvaient-ils faire contre la cavalerie et l'artillerie française? Ils se jetèrent en fanatiques sur les canons; ils ne cédèrent qu'au nombre et à la tactique. Plusieurs de leurs vieillards ne voulurent pas survivre à ce grand désastre, et se donnèrent la mort.

La chute de Berne fut le signal de la décadence helvétique. Lucerne, Zurich, Schaffhausen, suivirent le sort de Soleure, de Fribourg et de Berne, et imitèrent plus ou moins l'exemple de Bâle et de Lausanne. Il résulta de tous ces changements spontanés, que les cantons faisaient dans leurs propres gouvernements, pour en faire hommage au Directoire, plusieurs variations notables dans l'état du pays. On fit d'abord trois républiques fédérées; après, on en fit treize ou quatorze, et enfin Brune en fit deux: ce général fut alors injustement accusé d'avoir abusé de ses pouvoirs. L'histoire lui rendra justice. Quand il fut parti, Lecarlier, commissaire du Directoire, chargé d'organiser la république helvétique, octroya à la Suisse une constitution qu'il avait reçue de Paris, et fit convoquer, selon l'usage, une diète solennelle à Arau, pour reconnaître librement cette dernière condition de la paix. Les agents du Directoire s'étaient emparés de toutes les caisses: dans

celle de Berne, où était le trésor, ils pillèrent une vingtaine de millions; ils envoyèrent des affidés jusque sur les glaciers, pour y déterrer les sommes que l'avoyer de Berne y avait fait cacher. L'occupation coûta à la Suisse quatre-vingts millions, dont une partie fut à la charge des familles patriciennes. Les Français prirent des otages qu'ils envoyèrent dans la citadelle de Strasbourg. Les arbres de la liberté et les clubs couvrirent la Suisse. Les abbés souverains s'empressaient, comme le Valais et autres petits États, d'envoyer leurs abdications au Directoire, qui rendait compte dans le *Moniteur* de ce patriotisme de commande. On vit des prêtres et des moines présider les clubs, et haranguer les assemblées populaires. Mais pendant que les bourgeois des grands cantons raisonnaient dans les cafés, les paysans des petits cantons se groupaient en armes sur leurs montagnes. Ceux-ci étaient les vrais descendants de Guillaume Tell. Ils se confédérèrent contre la grande nation, sur le bord du lac d'Uri, au commencement de février. Ce fut Schwitz qui donna le signal, en appelant à lui ses anciens confédérés. Ce canton fit un grand acte de magnanimité; il accorda la liberté à de petits peuples ses sujets. Comme le but de cette indépendance particulière était toujours celui de la défense générale, Schwitz fut éminemment patriotique et sage. Le danger était pressant; il le fut bien plus quand on apprit dans les petits cantons qui croyaient Berne imprenable, qu'une république une et indivisible venait d'être proclamée. Il fallait alors ou l'accep-

ter ou la combattre. Ce fut à ce dernier parti que se rangèrent unanimement les pâtres des petits cantons. Ils descendirent tous des Alpes avec leurs femmes et leurs enfants pour prêter ce beau serment, à Schwitz, le 1er avril. Ils ne se bornèrent point à cette résolution; ils envoyèrent une députation à Lecarlier, à Berne, avec ordre d'aller de là à Paris exprimer au Directoire le vœu de rester soumis à leurs institutions. Lecarlier traita la députation des montagnards comme Meingaud avait traité les sénateurs de Berne. Il refusa des passe-ports aux députés, leur notifia la volonté du Directoire, et les renvoya désespérés. A leur retour à Schwitz, le cri de vengeance et de guerre retentit dans la ville et sur la montagne: chacun courut aux armes. Réding, ancien colonel au service d'Espagne, d'une famille dont le nom et les services se rattachent à la gloire antique de ce canton libérateur de la Suisse, fut tiré de sa retraite par la vénération de ses concitoyens. De tous côtés les montagnards accoururent prêter sous ses drapeaux le serment du désespoir. Toutes les armes du pays servirent à armer cette population fanatique de son indépendance; toutes, jusqu'aux vieilles lances enfouies dans l'arsenal depuis près de cinq siècles. L'homme de quinze ans à soixante, qui ne prendrait pas les armes, était déclaré infâme. Les bataillons s'organisèrent; les femmes formèrent des compagnies d'ouvriers, et travaillèrent avec ardeur à élever des retranchements dans les défilés de leurs montagnes: c'était Sparte ressuscitée. Réding commença ses opérations militaires par sur-

prendre Lucerne, et s'emparer de son artillerie, moyen de défense qui lui manquait.

Bientôt après, les troupes françaises se portèrent contre le canton de Schwitz. Trois combats sanglants furent livrés sans succès: de simples montagnards, animés par le sentiment de l'indépendance nationale, résistaient aux efforts des vainqueurs de l'Autriche. Les généraux français se décidèrent à tourner des positions si vaillamment défendues, et proposèrent de négocier. Le peuple rejeta avec fureur cette proposition; il fit retentir l'air des cris de vaincre ou mourir. Cependant, chaque jour, il voyait diminuer ses rangs; la lutte était trop inégale; la destruction entière de cette courageuse population était évidente. Un prêtre vénérable harangua les paysans, et les détermina à accepter les propositions des Français; mais ils ne consentirent à leur réu-

par Schwitz, et l'accession paraissait devoir être générale, lorsqu'une insurrection éclata dans le Valais, qui d'abord avait été favorable à la révolution. Il était difficile de penser qu'une révolte semblable pût devenir dangereuse, surtout après la soumission des cantons belliqueux. Cependant ses premiers pas furent alarmants. Six mille insurgés, soulevés au nom de Jésus-Christ par les ministres de la sainte religion, se précipitèrent des montagnes sur la ville de Sion où résidait un agent français nommé Mangourit. Il eut à peine le temps de se sauver, ainsi que les autorités; elles se réfugièrent au camp du général Lorge, qui était à peu de distance. Ce général marcha immédiatement contre les insurgés; d'abord vainqueurs, ils furent promptement contraints à la soumission et désarmés. On a regretté la sévérité avec laquelle les Français ont traité la ville de Sion dans cette occasion.

Mülhausen et Genève furent réunis à la France. L'organisation générale de la république helvétique se fit désormais sans obstacle, mais les dilapidations du commissaire Rapinat et des autres agents de Paris portaient l'exaspération du peuple au plus haut degré, et il n'attendait que l'occasion de soulever le joug que les baïonnettes du Directoire lui imposaient sous le masque de la liberté. A la rupture du congrès de Rastadt, les succès de l'archiduc en Allemagne furent le signal de la révolte. Le tocsin retentit de nouveau dans les Alpes. La guerre d'Helvétie fut glorieuse pour Masséna; elle ajouta à ses lauriers l'honneur si digne d'envie d'avoir sauvé sa patrie de l'in-

vasion étrangère; mais elle coûta bien des braves à la France.

§. IV.

La Hollande était composée de sept provinces, unies par la politique, mais indépendantes pour le gouvernement, et d'une forte annexe dite la *généralité*, et qui comprenait le Brabant hollandais, la Flandre hollandaise, les pays au-delà de la Meuse, Maestricht, Namur, Bréda, Bois-le-Duc. Cette belle province était pour la Hollande ce que le pays de Vaud était pour le canton de Berne; elle n'envoyait point de députés aux États-généraux. Ceux-ci, composés des députés des sept provinces, gouvernaient despotiquement la *généralité* comme leur conquête. Ce fut long-temps le sort des colonies romaines. Chacune des sept provinces unies exerçait, par son député, une portion de la souveraineté générale, et avait sa souveraineté particulière sur elle-même. Cette souveraineté se manifestait dans l'exercice des chambres, appelées États provinciaux, formés des députés de quelques villes privilégiées; toutes n'avaient pas le droit d'en envoyer. Chaque province était maîtresse obsolue de son régime intérieur, votait sa part d'impôt pour les dépenses générales de l'État, mais réglait le mode de sa levée. Les villes s'administraient elles-mêmes par des formes municipales. Elles ne rendaient aucun compte de leur administration aux États provinciaux, pas plus que ceux-ci n'en rendaient aux États-généraux.

Il était difficile de suivre avec plus d'exactitude l'échelle du système fédératif. Toutes ces petites indépendances bourgeoises, réunies en faisceau pour l'intérêt commun, formaient un état indépendant, qui fut longtemps florissant et heureux. Ses commencements avaient été basés sur une belle idée politique: offrir une patrie aux victimes de la politique et de l'intolérance. C'était ainsi que les Grecs s'étaient constitués, et qu'ils étaient parvenus à lutter contre l'Asie et contre les Romains. La Hollande succomba, comme la Grèce, parce-qu'elle était vieille, qu'elle était troublée par des discordes intestines, et que son faisceau était à demi brisé. Elle avait de plus un vice capital dans son organisation d'état; son souverain n'en était pas un, et il avait en main tous les moyens de le devenir. Tant que les princes de Nassau ne furent pas ambitieux pour leur propre compte, ils vécurent honorés et glorieux, et eurent un beau rang dans l'Europe. Ils avaient courageusement résisté à Louis XIV, leur pavillon était respecté; ils avaient de la prépondérance parmi les souverains du second ordre, et ceux du premier ordre recherchaient leur alliance. Ils étaient dans la véritable condition d'un bon gouvernement: égalité dans la souveraineté entre le prince et les États-généraux. Une fois cette égalité rompue par un empiètement de l'un ou de l'autre, il devait y avoir péril pour tous les deux; c'est ce qui arriva.

Une veine aristocratique circulait dans ce corps républicain; l'ordre équestre: il était représenté aux États-généraux par une dépu-

tation particulière de la noblesse de chaque province. La complication de ce gouvernement le rendait vulnérable par sa propre organisation; il n'était ni assez démocratique, ni assez aristocratique; il s'y trouvait des éléments de guerres civiles, si on cessait de s'entendre, et pas assez de moyens pour les faire tourner au profit du parti victorieux, sans écraser l'autre parti par une révolution qui mît en péril l'indépendance nationale. Pour prévenir ce danger, que les Hollandais avaient compris, ils créèrent le Stathoudérat, et choisirent un prince de la maison de Nassau. Ils eurent en cela une vraie sagesse de chercher leur grand magistrat dans une illustre maison, mais dont la situation ne pourrait leur porter aucun ombrage. Ce prince avait été comblé de prérogatives au début de son élection. Capitaine-général de l'armée, grand-amiral, il avait en outre à sa nomination tous les emplois civils et militaires, et disposait d'un trésor considérable. Le système graduel d'élections, sans cesse renouvelées, présentait au Stathouder des chances favorables, par le crédit qu'il pouvait s'y créer; et de temps en temps il dut être maître absolu, quand ses créatures étaient portées aux États-généraux. Par sa nature, le Stathoudérat était immobile; il avait donc toujours la ressource et l'avantage d'attendre, au sein du pouvoir, que ce pouvoir s'accrût.

Cette situation d'intérêt avait mis plusieurs fois le Stathouder et les États-généraux en opposition, l'État en crise. Des révolutions [illegible]; elles avaient été sanglantes;

de grands citoyens, tels que Jean de Witt et Barneweldt, y avaient perdu la vie. Le Stathoudérat avait fini par être aboli; mais les dangers courus par la République, lorsque Louis XIV conquit plusieurs de ses provinces, la força de rétablir ce grand pouvoir en faveur de Guillaume III. Ce prince la vengea et affranchit son territoire; en habile politique, il profita de la reconnaissance nationale pour se saisir d'une autorité presque absolue. Il fit traiter les trois provinces où les armes de Louis XIV avaient pénétré, comme le sénat de Carthage traitait ses généraux quand ils avaient été battus. Il voulut leur infliger un châtiment national; il les fit déclarer incapables de nommer à l'avenir leurs magistrats, et s'en appropria la nomination. Ainsi, comme l'État consistait en sept provinces, il se rendit maître en 1674 des trois septièmes de la souveraineté par cet acte de justice extraordinaire, qu'on appela le *Règlement.*

Guillaume ne se contenta pas de s'être fait reconnaître le conquérant des provinces envahies par Louis XIV; il trouva, dans les embarras résultant de la guerre de la succession d'Espagne, un prétexte de se faire donner le complément de la dictature militaire. En sa qualité de capitaine-général, il commandait l'armée; mais il ne pouvait donner d'ordre de mouvement dans les garnisons, sans l'autorisation des États. Il profita de cette guerre pour leur démontrer les inconvénients de cette dépendance. Les services qu'il venait de rendre à la République lui donnaient le droit de parler haut; il obtint, *pour une campagne*

seulement, le pouvoir discrétionnaire qu'il convoitait; de ce jour, il ne s'en dessaisit plus; et ce pouvoir, réversif pour tout gouvernement républicain, devint un droit héréditaire du Stathoudérat. Cependant la ville d'Amsterdam se refusa toujours à ouvrir ses portes aux gens de guerre: elle persista à regarder ce pouvoir discrétionnaire comme une usurpation sur la liberté nationale; la province de Hollande partagea jusqu'au dernier moment la courageuse résistance de sa capitale.

Après Guillaume III, les États résolurent de se passer du Stathoudérat; mais dans la guerre de 1741, où la Hollande, oubliant ses principes politiques, prit parti contre la France, et fit sortir les Provinces-Unies de l'état de neutralité auquel elles devaient leurs richesses, le besoin d'un chef qui eût en main le pouvoir et le mouvement se fit sentir avec force; la révolution du rétablissement du Stathoudérat se fit en quinze jours. Guillaume IV fut proclamé avec un enthousiasme difficile à décrire; le peuple réunit avec prodigalité sur sa tête toutes les faveurs dont il pouvait disposer. Il ajouta au règlement de 1674, et aux droits de *patente*, l'hérédité du Stathoudérat dans la maison de Nassau-Orange, avec successibilité pour les femmes, en cas d'extinction des mâles: il était difficile à des républicains d'aller plus loin. Par cette dernière révolution, le Stathouder passa subitement de l'état de serviteur des États-généraux à la condition de leur protecteur et de leur maître. Il fut souverain. Les rois de l'Eu-

rope, le traitèrent comme tel; et le grand Frédéric donna sa nièce à Guillaume V.

Cette princesse, d'un caractère altier et vindicatif, joue un grand rôle dans les événements qui vinrent changer encore une fois le gouvernement de la Hollande. Elle se crut tout permis parce qu'elle comptait sur l'appui du Roi son oncle, dont la prépondérance était le résultat de sa gloire et de son génie. De son côté le Stathouder, tout confiant dans l'appui du roi d'Angleterre, crut pouvoir impunément opprimer la nation. La ville d'Amsterdam et la province de Hollande se vouèrent généreusement à la défense de la liberté hollandaise.

La minorité de Guillaume V avait été confiée au duc Louis de Brunswick, qui prolongea la tutelle au-delà de la majorité Il avait reçu des États le titre et les fonctions de lieutenant-général de la république, et, en cette qualité, il était chargé de tout ce qui concernait la guerre et son administration. Le jeune prince s'était accoutumé au gouvernement du duc Louis, qui lui épargnait toutes les charges de la souveraineté, et en exerçait la puissance. Les patriotes furent alarmés de cette autorité prolongée qui dégénérait insensiblement en usurpation; ils étaient mécontents d'ailleurs du caractère de Guillaume V, de son manque de foi, de sa fausseté, de son incapacité, de sa faiblesse; et, dans la résolution qu'ils prirent de sauver à tout prix la chose publique, ils arrêtèrent de se débarrasser du duc Louis. Bientôt ils en trouvèrent l'occasion et le motif dans un écrit signé du Stathouder depuis sa majorité, acte par

lequel le prince s'engageait à ne rien entreprendre sans la sanction du duc de Brunswick. Les partisans du Stathoudérat se trouvèrent, par la communication de cette pièce importante, aussi intéressés que les patriotes à se débarrasser d'une autorité qui asservissait le Stathouder lui-même; et le duc fut obligé de partir. Cette petite révolution se passa dans l'intérieur, et n'eut pas de publicité. Les patriotes s'étaient, en hommes habiles, réservé d'en tirer un plus grand parti pour le dessein qu'ils avaient conçu.

Cet acte dont ils étaient possesseurs était l'ouvrage du grand-pensionnaire Blesswick, et il était écrit de sa main. Le grand-pensionnaire, premier ministre, s'était, par cela seul, constitué en état de trahison; et si cet acte était dénoncé aux États-généraux, ils le livreraient à une condamnation capitale. Blesswick, homme d'un grand talent, jouissait d'un crédit populaire. Les patriotes, au lieu de s'en défaire comme ils avaient fait du duc Louis qui ne pouvait que leur nuire, se décidèrent à en tirer parti, et ils firent sagement. Le caractère de ce peuple réfléchi et prudent se retrouve dans toutes ses révolutions. Ils montrèrent à Blesswick l'acte qu'il avait imprudemment rédigé, et lui proposèrent l'alternative d'être accusé par eux, ou de les servir. Comme ils s'y attendaient bien, Blesswick ne balança point, d'autant que ce titre restait entre les mains des patriotes. Il se dévoua à leur projet, et se montra si fidèle aux engagements, quoique forcés, qu'il avait contractés avec eux, que, lorsqu'il eut terminé

miné les cinq années que durait l'exercice de Grand-Pensionnaire, il eut le crédit de se faire réélire.

Les circonstances devinrent de la plus haute gravité par la guerre que l'Angleterre, au mépris des traités, déclara aux Provinces-Unies, alors alliées avec la France, qui armait contre la Grande-Bretagne. Ce malheureux pays était tiraillé entre ces deux grandes puissances, dont l'une, l'Angleterre, ne voulait pas qu'elle eût une marine, et l'autre, la France, demandait qu'elle n'eût point d'armée de terre, mais une marine. Il y avait encore une autre perplexité. L'Angleterre désirait que le Stathouder devînt monarque absolu, et soutenait son parti; la France était pour les intérêts républicains. Son alliance venait d'attirer sur les sept provinces unies l'orage britannique. Cependant la Hollande avait tout fait pour le conjurer, en protestant de sa neutralité. Elle arguait aussi d'une des dispositions du dernier traité, qui autorisait les parties contractantes à continuer leurs relations de commerce avec les puissances en guerre avec l'une d'elles, pourvu qu'elles s'abstinssent d'importer des armes et des munitions de guerre. Elle citait l'Angleterre elle-même, qui, das une position analogue, avait profité de ces avantages. La Russie offrit un secours à la Hollande, en l'invitant à souscrire au traité de neutralité armée qu'elle venait de signer avec la Suède et le Danemarc. Ce traité renfermait exactement les stipulations et les exceptions consenties, dans le réglement de 1778, relativement à la navigation des neutres, et dont la Hollande, par rapport à ses re-

lations de commerce avec la France, réclamait vainement l'application auprès du gouvernement britannique: tout fut inutile. L'Angleterre, étroitement unie au Stathouder, sur lequel elle comptait, et avec raison, abusa des avantages que lui donnait la trahison, et déclara la guerre le jour même où les ambassadeurs des États adhéraient à Pétersbourg au traité de neutralité.

La conduite du Stathouder devint plus que suspecte aux patriotes, qui eurent les yeux ouverts sur toutes ses opérations en qualité de grand-amiral. La trahison du prince fut bientôt manifeste; la France demanda une flotte à la Hollande, pour coopérer avec la sienne dans cette guerre: elles devaient se réunir à Brest, en marches combinées. Cette flotte partirait du Texel. Le chef de l'amirauté de la Meuse, le fameux Paulus, déploya une telle activité pour son armement, que quarante vaisseaux furent prêts à mettre à la voile dans la rade du Texel. Mais le Stathouder, en sa qualité de grand-amiral, apporta tant de difficultés aux ordres des États-généraux, que la saison de mettre en mer se passa. Il fit plus: les États, instruits qu'une escadre anglaise, aux ordres de l'amiral Parker, croisait dans le Sund, dans l'espoir de s'emparer des navires hollandais chargés pour le commerce de la Baltique, ordonnèrent au grand-amiral de les faire convoyer par une force respectable. Le Stathouder, contraint d'obéir, choisit pour commander la flotte, qui eut ordre d'appareiller, un vieillard nommé Zoutman, qu'il tira de son obscomptait sur la faiblesse de ce vieux

marin, depuis long-temps oublié, pour faire tomber ses vaisseaux entre les mains des Anglais; et son dessein était si positif à cet égard, qu'il n'avait pas même donné à Zoutman assez de bâtiments pour défendre son convoi.

L'amiral se plaignit de l'insuffisance de ses forces. Il lui fut répondu qu'il se rallierait en route avec l'amiral Kinsberg, un des plus grands hommes de mer de l'Europe. Zoutman partit et rencontra Kinsberg, qu'il pria de marcher avec lui; mais quel fut l'étonnement de Zoutman quand Kinsberg lui montra l'ordre qui le rappelait sous vingt-quatre heures. Cependant, quoique cet amiral fût du parti du Stathouder, il ne put se résoudre à laisser le vieux Zoutman courir à la perte inévitable des bâtiments de guerre et de commerce qui étaient sous ses ordres, et il prit sur lui de l'accompagner pendant quelques jours.

L'amiral anglais avait été instruit de la marche de Zoutman, il avait quitté sa station et était venu à sa rencontre, dans la certitude de s'emparer, presque sans coup férir, de tout le convoi. Mais quand il vit la réunion des deux amiraux hollandais, il dut se décider à livrer bataille; il la perdit et se déroba par la fuite. Cette affaire s'appelle la bataille de Doggersbanck, d'un banc de sable sur la côte du Jutland. Le vieux Zoutman se battit comme un héros; Kinsberg fit des prodiges. La Hollande triomphante honora ses deux amiraux. Mais le Stathouder les reçut avec une indifférence marquée, et prouva clairement, par cette conduite, la perfidie de ses engagements avec l'Angleterre. Zoutman rentra dans l'oubli. Cette victoire fut

alors regardée bien justement par les patriotes comme une victoire sur le Stathouder lui-même qui n'avait pu dissimuler son dépit. La disgrace du vainqueur dut aigrir violemment les esprits déja irrités par les obstacles que le Stathouder avait mis à la sortie de la flotte du Texel, et à sa jonction avec celle de Brest. La nation était ouvertement trahie par son chef. Le traité de 1783 termina cette guerre. L'Angleterre y gagna l'établissement de Negapatnam, que les Hollandais lui cédèrent sur la côte de Coromandel.

Après cette paix, la politique des États-généraux se tourna tout entière du côté de la France, et força la main au Stathouder, qui fut obligé de suivre la négociation. Le traité signé à Versailles, le 8 novembre 1783, fut ratifié par les États, le 12 décembre. Les patriotes manifestèrent hautement leur joie; Amsterdam et Rotterdam frappèrent des médailles à l'occasion de l'alliance de la France. Jamais nation n'exprima avec plus de caractère la part qu'elle prenait à la politique de son gouvernement. Cependant le Stathouder affectait de reprocher à la France la perte du comptoir de Negapatnam; de leur côté, les patriotes reprochaient avec bien plus de raison au prince d'avoir empêché la jonction de la flotte du Texel à la flotte française, ce qui eût porté un coup terrible à l'Angleterre, surtout depuis la neutralité armée des cours maritimes du Nord. C'était ce que le Stathouder, d'accord avec le cabinet de Saint-James, s'était attaché soin à prévenir, en dépit des efforts de

l'amiral Paulus, des ordres des États, et de la convention faite avec la France.

La mort du grand Frédéric fut un évènement important pour les affaires de la Hollande. La princesse d'Orange comptait, avec raison, plus encore sur l'appui de son frère qui se trouvait appelé au trône de Prusse, qu'elle n'avait compté sur la protection du vieux roi, qui avait toujours dédaigné de se mêler des querelles de cette république, autrement que par un système modéré de conseil à l'un et l'autre parti. Sa politique l'aurait d'ailleurs porté, s'il eût vécu davantage, à s'entendre avec la France contre le parti anglais, dont son nom était toujours l'instrument, et à ne pas souffrir qu'aucune atteinte fût portée à la république son alliée. Dès la mort de ce grand Roi, le prince et la princesse d'Orange jugèrent devoir profiter de leur crédit sur le nouveau roi pour le faire intervenir comme protecteur de leurs prétentions à usurper entièrement le pouvoir suprême.

Hertzberg, sous le feu roi, n'était qu'un ministre ordinaire; Frédéric gouvernait par lui-même; mais il devint ministre dirigeant sous son successeur, prince faible, inoccupé, étranger aux affaires par sa nature, et dont toute l'ambition se bornait à jouir de l'héritage glorieux que son oncle avait fondé en Europe. Hertzberg n'avait pu faire accorder aux sollicitations de la cour de La Haye le crédit qu'il aurait désiré; il se dédommagea de son impuissance auprès du nouveau roi; il le fit consentir à donner à la princesse sa sœur une protection déclarée. Les affaires de Hollande n'étaient connues à Berlin que par les plaintes des Oran-

gistes. Le comte de Goertz fut envoyé à La Haye en qualité d'ambassadeur, avec instruction de diriger le Stathouder dans sa conduite vis-à-vis des États, et de lui montrer un appui public. La révolution commença, au mois de septembre 1785, par une émeute; elle devait avoir ses succès, ses revers et ses triomphes. Cette sédition, l'ouvrage des Orangistes, était dirigée contre les pensionnaires d'Amsterdam, de Dordrecht et de Harlem, les trois grands magistrats du pays et les chefs du parti républicain. Le dimanche, jour où toutes les affaires étaient suspendues, même l'action des États-généraux et provinciaux, fut choisi de préférence, parce qu'aucune autorité locale n'aurait ce jour de forces répressives; on arrangea les choses de manière que le Stathouder même, sans l'ordre duquel aucune force militaire ne pouvait se mouvoir, serait à la campagne et qu'il ne serait plus temps lorsque ses ordres arriveraient. Les trois pensionnaires eussent été infailliblement massacrés sans une circonstance imprévue qui fit survenir une force suffisante pour dissiper les factieux. La constitution avait pourvu à l'absence du pouvoir souverain dont les États-généraux devaient être investis, par l'établissement d'un *conseil-comité* tiré des États eux-mêmes. Dans le cas d'urgence, il ordonnait souverainement en l'absence du Stathouder. Ce conseil usa de son autorité au premier bruit de l'émeute; il fit marcher la garnison de La Haye contre les assassins des trois pensionnaires.

Le lendemain, les États assemblés déclarèrent vouloir faire cesser le danger résultant, pour la tranquillité publique, de la nécessité

de recourir au Stathouder pour les ordres de mouvement des troupes, et ajoutèrent encore au droit du *conseil-comité*. Guillaume V, à cette nouvelle qui lui enlevait sa plus belle attribution, se rendit aux États, défendit ses droits, et demanda que le commandement général lui fût laissé, en promettant d'en faire usage pour assurer la tranquillité publique. Ces instances furent inutiles; son humiliation fut complète; les États persistèrent dans leurs délibérations.

Il fut violemment irrité du non succès de sa démarche; il quitta l'uniforme, partit pour la Gueldre, et écrivit à Berlin pour solliciter une intervention plus active encore qui lui fît rendre son commandement. Il déclara qu'il ne reparaîtrait plus dans la résidence, si cette prérogative ne lui était rendue; il la regardait comme un droit inhérent à sa dignité. Cela donna lieu à plusieurs mémoires et notes diplomatiques. Les États délibérèrent de nouveau; et quoique le pensionnaire d'Amsterdam eût éprouvé quelques défections dans ses partisans, cependant les patriotes l'emportèrent encore.

Ils ne s'endormirent point sur leur victoire; ils en profitèrent pour aborder des questions d'un intérêt moins élevé sans doute, mais d'un effet plus populaire. Les drapeaux des gardes hollandaises, chargées spécialement du service des États, avaient été insensiblement transformés en drapeaux stathoudériens par la grande dimension de l'écusson du prince et la petitesse de celui des Provinces; c'était un signe public d'envahissement de la puissance militaire. Les

patriotes jugèrent que le moment était venu de désaccoutumer les yeux du peuple de cette usurpation, à laquelle ils s'étaient habitués, comme à celle du droit législatif et de la souveraineté que, depuis l'origine, les Stathouders n'avaient pas perdue de vue un seul instant. Un usage, également le fruit de l'usurpation, blessait journellement les républicains et surtout les membres des États. Le palais dans lequel logeait le Stathouder contenait la salle des États; une cour carrée, commune aux deux ailes de ce bâtiment, avait deux issues sur la ville, une au nord, l'autre au midi; le Stathouder s'était emparé de la porte du nord, et nul autre que lui ne pouvait y passer.

Le 27 février, les patriotes obtinrent que les drapeaux aux armes du Stathouder seraient remplacés immédiatement par des drapeaux aux armes nationales; que les honneurs militaires, qui jusque-là n'étaient rendus qu'au Stathouder, seraient communs aux membres des États; et que la porte réservée serait publique. Ces victoires puériles satisfirent la vanité du peuple; elles lui rappelèrent que la souveraineté résidait dans les États-généraux. Une circonstance pensa donner lieu à un mouvement populaire sérieux; un membre des États, nommé Gislaër, voulut profiter du droit que les patriotes venaient de lui acquérir et franchir la porte stathoudérienne; quelques hommes de la populace, apostés à dessein par les Orangistes, assaillirent sa voiture. Ils l'eussent indubitablement massacré sans le secours des gardes accourus pour le sauver. Une in-
e judiciaire s'entama sur cette affaire;

l'homme qui avait paru diriger le mouvement fut condamné à mort. Au moment de l'exécution de ce misérable, Gislaër lui apporta sa grace qu'il avait généreusement sollicitée des États. Si Gislaër avait été assassiné dans sa tentative ambitieuse, le peuple l'eût traité d'insensé: il avait réussi, il devint son idole. Cet évènement donna de l'assurance aux patriotes, en même temps qu'il diminua le nombre des partisans de la cour. Un décret prononça la dissolution des compagnies de volontaires formées par le parti stathoudérien et organisa des compagnies de volontaires patriotes. C'est toujours dans des temps de trouble, et surtout après une victoire du peuple, que prennent naissance les éléments d'une force nationale qui devient l'armée appelée à défendre et à sauver la patrie. Chaque peuple a eu, comme les Hollandais, sa porte stathoudérienne à reconquérir; les Parisiens ont pris la Bastille; les Vaudois, le château de Chillon.

A Utrecht, il y eut un autre mouvement patriotique. Depuis Guillaume III, les provinces d'Utrecht, de Gueldre et d'Over-Yssel, n'étaient plus représentées par état et par des députés de leur choix; le Stathouder en avait la nomination. Cette incroyable prérogative, malgré l'offense directe qu'elle faisait à l'honneur national et à la constitution, s'était maintenue depuis cent onze ans. Mais le moment d'abolir enfin le réglement de 1674 ayant paru favorable aux trois provinces interdites, la bourgeoisie d'Utrecht nomma des commissaires pour rédiger un nouveau réglement qu'elle approuva; vers la fin de décembre, les bour-

geois, au nombre de cinq mille, et sans armes, se réunirent froidement et sans tumulte sur la vaste place de l'hôtel-de-ville, et demandèrent à leurs magistrats le remplacement de l'ancien réglement par le nouveau qu'ils leur avaient soumis. Ce ne fut qu'à la fin de la journée que cette population, dont le calme ne fut pas un moment interrompu, apprit que ses demandes étaient agréées des magistrats: mais ceux-ci n'ayant pas pouvoir pour la sanctionner, il fallut attendre la convocation des États de la province, qui n'avait lieu que trois mois après. Cette scène singulière où quelques officiers municipaux délibérèrent froidement, pendant douze heures, sur une demande portée par cinq mille hommes, se passa le 20 décembre 1785. Le parti du Stathouder profita des trois mois de répit qu'il avait pour gagner la majorité. L'attitude de la bourgeoisie en imposa; le réglement de 1674 fut aboli, et la nouvelle régence d'Utrecht fut installée. Cette révolution, car c'en était une réelle, fut opérée sans violence et sans que la tranquillité publique fût troublée. Le caractère hollandais fait que ce peuple évite tout excès, calcule tous ses mouvements, et ne se meut que quand il y est forcé par le sentiment de son véritable intérêt. La conduite des habitants d'Utrecht fit naître les mêmes sentiments dans la Gueldre et l'Over-Yssel, qui partageaient l'interdit de 1674.

Tout fut ainsi terminé à Utrecht pour cette province, malgré les efforts et les négociations du Stathouder. Les nobles et le clergé comp-

peine vingt membres; mais ces deux

ordres avaient chacun un représentant aux États provinciaux, tandis que les cinq villes votantes étaient représentées par un député. Ces deux ordres se constituèrent, sous le nom *d'États provinciaux d'Utrecht*, dans la petite ville d'Amersfort, où le Stathouder résidait. D'accord avec eux, il les fit protéger par une garnison. On voit à chaque instant combien la constitution des Provinces-Unies était vicieuse, et par conséquent tombée dans un état de discrédit, qui devait amener nécessairement ou une réforme populaire, ou un envahissement stathoudérien.

La province de Gueldre entreprit de suivre l'exemple de celle d'Utrecht; sa révolution fut loin d'être aussi paisible, parce que le prince, furieux de sa défaite à Utrecht, employa la violence au lieu des négociations, et préféra la guerre civile à la perte de ses prérogatives. En Gueldre, la noblesse, pauvre et nombreuse, était toute dévouée au prince. Mais malgré la tyrannie, qui avait enlevé à cette province jusqu'à l'ombre de sa liberté, un patriotisme d'autant plus ardent qu'il était comprimé était entretenu dans la classe bourgeoise. A cette époque, après un silence de plus d'un siècle, il éclata avec furie; et, comme une étincelle électrique, il embrasa subitement les diverses classes de la bourgeoisie de toutes les villes. De nombreuses adresses, dans les termes les plus énergiques, furent adressées aux États provinciaux pour exprimer le vœu général. Ceux-ci, tout dévoués au Stathouder, sans y avoir égard, y répondirent par deux décrets, dont l'un restreignait la liberté de la presse,

et l'autre défendait au corps de la bourgeoisie d'adresser des requêtes à son souverain.

Cette violation manifeste de la constitution irrita les esprits au plus haut degré; et deux petites villes, Elsbourg et Hattem, refusèrent hautement de publier les résolutions des États. Le Stathouder avait joint l'insulte à la violence envers cette dernière ville, en lui envoyant un soldat pour être son bourguemestre: elle refusa courageusement de recevoir ce magistrat d'une espèce nouvelle. C'était sans doute ce que voulait le prince, qui ordonna un mouvement de troupes contre les deux villes, aussitôt qu'il eut appris leur résistance. En vertu des formes constitutionnelles, il s'était fait ordonner par les États de Gueldre, composés de ses créatures, d'employer la force contre ces séditieux bourgeois. L'exécution suivit de près; des régiments se portèrent sur Elsbourg, mais ils trouvèrent cette ville sans habitants. Toute la population, plutôt que de consentir à subir le joug d'un maître, et trop faible pour résister les armes à la main, avait pris la courageuse résolution d'abandonner ses foyers. A la nouvelle de la marche des troupes, elle s'était embarquée tout entière avec ce qu'elle avait pu emporter, et avait été chercher un asyle à Campen, de l'autre côté de l'Yssel. A Hattem il y eut résistance. L'artillerie stathoudérienne fit sauter les portes, et quelques habitants furent tués en combattant.

Aussitôt qu'on eut appris à La Haye la nouvelle de la résolution des États de Gueldre, de faire marcher des troupes contre Elsbourg et Hattem, les États s'assemblèrent extraordinai-

rement. Conformément à la résolution prise par le grand-pensionnaire de Witt, en 1663, il fut décidé que chaque membre pouvait émettre son opinion, quelle qu'elle fût, sans qu'il pût jamais être inquiété. Cette délibération annonçait et l'état de crise dont la république était menacée, et l'intervention prononcée que les États de Hollande voulaient signaler à l'attention publique. Le pensionnaire de Dort, Gislaër, récapitula éloquemment tous les griefs de la république contre les usurpations du stathoudérat, et notamment contre le prince régnant. Il n'eut pas de peine à démontrer que la Gueldre, dont les membres des États et les magistrats étaient des créatures du Stathouder, n'était ni représentée ni administrée par elle-même, et que les troubles de cette province étaient l'ouvrage de cette pernicieuse influence. En conséquence, il proposa 1° d'engager les États de Gueldre à s'abstenir de toute violence envers les villes d'Elsbourg et de Hattem, afin que la province de Hollande ne se vît pas obligée d'intervenir; 2° d'inviter les quatre autres provinces à s'opposer à ce que leurs troupes fussent mises en mouvement contre les citoyens: enfin il fut d'avis d'écrire au Stathouder, pour le sommer de faire cesser les agitations de la patrie; faute de quoi, il serait reconnu l'auteur de la guerre civile, et serait suspendu par les États de Hollande de ses pouvoirs et de sa dignité. Ces propositions furent agréées à l'unanimité par les dix-huit villes votantes. Mais la résolution, arrêtée le 4 septembre, fut prévenue dans son exécution par les évé
d'Elsbourg et de Hattem, dont on e

velle, le 6, à La Haye. Ainsi, il fallut renoncer aux deux premières mesures; la troisième fut exécutée à la rigueur; et les États généraux donnèrent vingt-quatre heures au Stathouder pour répondre et mettre un terme aux violences qu'il venait d'exercer. Guillaume V se hâta de répondre qu'il était dans le droit constitutionnel, et n'avait agi que par l'ordre des États de Gueldre. Il était facile de prévoir cette réponse, à laquelle il n'y avait aucune objection légale. Cette situation, également fausse pour les deux partis, ne fit qu'entretenir la haine qu'ils se portaient; et les patriotes ne furent que plus irrités de cette duplicité du prince, qui osait alléguer les ordres des États de Gueldre, dont il était lui seul le régulateur. Les États de Hollande résolurent alors de trancher souverainement la difficulté. Ils arrêtèrent, quand ils surent l'exécution qui venait d'avoir lieu sur les deux villes de la Gueldre, d'ordonner au prince de faire rentrer les troupes dans leurs garnisons. Trois provinces, celles de l'Over-Yssel, de Groningue et de Zélande, avaient suivi cet exemple. Les États usaient de leur droit constitutionnel; et le Stathouder ne pouvait éluder leurs demandes.

Une résolution plus importante, plus hostile encore, fut proposée le 20 septembre, et passa à la majorité de seize voix sur dix-huit; ce fut celle par laquelle le prince fut suspendu de ses fonctions de capitaine-général. Il devint évident alors que le message précédemment décrété pour le rappel des troupes n'était qu'une mesure préparatoire. La ville d'Amsterdam, de patriotisme avait été le moins prononcé

dans les derniers temps, émit le vote le plus violent; elle voulait que la résolution des États fût motivée *sur les attentats sans exemple commis par le prince, et sur l'emploi criminel qu'il faisait des troupes;* c'était une véritable déclaration de guerre. La Hollande se hâta de prendre militairement toutes ses sûretés en garnissant sa frontière du côté des provinces de Gueldre et d'Utrecht où le prince dominait. On se prépara des deux côtés à la guerre civile.

Ce fut dans ces circonstances que le comte de Hertzberg fit intervenir, à la demande du prince et de la princesse d'Orange, le nouveau roi de Prusse dans les affaires de la République. Saisissant avec empressement cette occasion de se consoler de la dépendance dans laquelle le Grand Frédéric l'avoit tenu constamment, et de jouer enfin un rôle dans une grande affaire. A cette époque, on appelait rebelles les peuples qui repoussaient l'oppression. Hertzberg ne comprenait point, ou plutôt ne voulut pas comprendre que, dans le gouvernement des sept provinces, c'était le prince qui était le sujet, et les États le souverain. Il s'était voué déja sous le dernier règne, mais sans succès, aux intérêts de la princesse, et n'eut pas de peine à inspirer au roi son frère, dont elle était tendrement aimée, et sur lequel, à son avènement, il avait pris un grand empire, la résolution d'intervenir en arbitre dans les nouveaux différends. Il choisit en conséquence le comte de Goërtz pour être l'instrum des-seins, et le fit nommer ambs dinaire à La Haye. L'arrivée surprit étrangement les Hollan

pouvoirs furent connus, le mécontentement fut général; c'était comme *médiateur* que se portait le roi de Prusse; le Stathouder était présenté comme opprimé par la violence. Une inconvenance aussi grave était un outrage direct à la dignité des États; ils se voyaient, par une décision du cabinet prussien, réduits à la nécessité de traiter d'égal à égal avec le Stathouder, et de se justifier, vis-à-vis d'un gouvernement étranger à leurs débats, de ces mêmes griefs qu'ils se croyaient en droit de reprocher au prince d'Orange.

Les patriotes jugèrent bientôt que la mission du comte de Goërtz, bien qu'il s'annonçât comme conciliateur, était uniquement hostile contre eux. Ils s'en convainquirent par l'étroite liaison qui se forma tout-à-coup entre cet envoyé et le chevalier Harris, ministre d'Angle-

tions de capitaine-général. Les États-généraux et les patriotes se virent exposés à la commune vengeance de l'Angleterre, de la Prusse et du Stathouder. Si Guillaume V avait été réduit à ses propres forces, c'est-à-dire aux quatre à cinq mille hommes qu'il tenait des contingents de la Gueldre, de la Frise et de la Zélande, il n'aurait pas pu résister aux troupes bien plus nombreuses qu'entretenaient les provinces de Hollande, de Groningue et d'Over-Yssel. Cette division de forces de trois provinces contre trois était militairement à l'avantage des républicains; mais, envisagée sous le rapport des votes aux États-généraux, elle présentait une égalité que la représentation d'Utrecht pouvait seule faire disparaître. On a vu que cette province était partagée et par la résistance de sa capitale et par l'opposition stathoudérienne d'Amersfort. La députation d'Utrecht n'existait plus, par la désertion des deux ordres réfugiés à Amersfort, ce qui frappait d'illégalité les États-généraux devenus incomplets. Ainsi l'État, proprement dit, l'État constitutionnel n'existait plus; rien n'était légitime désormais, et la porte était ouverte aux plus grands maux.

La France, attachée par le système d'une saine politique au maintien des libertés hollandaises, ne pouvait rester spectatrice de tels événements; elle ne pouvait voir qu'avec une grande inquiétude la Prusse s'allier avec l'Angleterre, pour établir le pouvoir absolu du Stathouder sur ses alliés. En conséquence, elle prit le parti de charger son ministre à Berlin, le comte d'Esterno, d'une négociation sur cet objet; et, non contente de la part qu'elle

déclarait vouloir prendre à cette affaire, elle envoya un ministre extraordinaire à La Haye, où déja elle avait un ambassadeur. Les communications du comte d'Esterno éclairèrent le Roi de Prusse sur le véritable état des choses, et les instructions de son cabinet au comte de Goërtz prescrivirent à cet agent une conduite plus modérée, dans laquelle il dut se renfermer. L'influence de la France fut manifeste: non-seulement Frédéric adhéra au système de conciliation que le cabinet français avait adopté, mais encore il admit l'examen des prétentions des républicains.

Elles se ressentaient de la modération nationale, qui n'avait et ne déclarait d'autres intentions que de renfermer le stathoudérat dans les limites et priviléges qui étaient déterminés par la constitution. Les républicains alléguaient avec raison que les autres droits, tels

de la paix était si universel, que les patriotes consentirent d'eux-mêmes à des modifications qui n'enlevaient à ces trois prérogatives que ce qu'elles renfermaient de dangereux pour les libertés publiques.

La conduite de ces républicains fut admirable, et ne démentit pas, un seul moment, la juste réputation de raison et de patriotisme, dont ils jouissaient en Europe. D'après les ordres de sa cour, provoqués par l'influence française, le comte de Goërtz reçut avec bienveillance la proposition du parti patriote, en approuva la sagesse et la modération; et ne doutant point de l'honneur qui devait résulter pour lui d'une réconciliation qu'il regardait alors comme infaillible entre les États et le prince, il se rendit à Nimègue auprès du Stathouder. Mais il le trouva plus inflexible que jamais. Au lieu de s'empresser d'adopter les modifications faites aux premières demandes, Guillaume V répondit que c'était aux États de Hollande à reconnaître leur tort envers lui; il l'exigea même, et demanda impérieusement à être réintégré dans sa charge de capitaine-général, ainsi que dans le commandement de La Haye, ajoutant qu'il verrait après ce qu'il aurait à faire pour rétablir la tranquillité. Cette violente réponse ne fut pas l'objet d'une note diplomatique remise au comte de Goërtz, mais seulement d'une lettre que lui écrivit la princesse. Ce ministre adressa au roi la lettre de sa sœur; l'envoyé extraordinaire de France, voyant que toute négociation devenait impossible, se décida à retourner à Versailles. Les espérances du parti républicain pour la paix,

à laquelle ils venaient de faire des concessions si généreuses, furent totalement renversées. Le Stathouder resta convaincu que les républicains ne se soumettraient point à sa volonté, et ceux-ci s'attendirent aux mesures les plus violentes de la part du prince; ils se mirent en état de défense. La guerre civile était devenue une mesure de salut public. Une révolution était nécessaire pour sortir de l'état d'anxiété, où le défaut d'action d'un gouvernement légal avait plongé la population. Les stathoudériens seuls triomphaient, parce qu'ils comptaient encore sur leur influence dans les États-généraux, et que le résultat de leur victoire serait infailliblement l'établissement de la souveraineté de la maison de Nassau.

En effet, les régents des plus fortes villes, telles que Rotterdam et Amsterdam, étaient presque tous de fougueux stathoudériens, et

is. La ville de Harlem avait soumis aux
ts une proposition très-démocratique, par
uelle elle demandait qu'il fût donné au
ple une sorte d'influence dans les affaires;
s comme une faible majorité avait accueilli
e proposition, on nomma une commission
r en faire le rapport, afin de devancer le
ti orangiste que cette démarche avait vive-
nt alarmé; la bourgeoisie d'Amsterdam
sa sa régence de s'assembler et de délibé-

Celle-ci trompa les bourgeois; elle les
ı de la laisser conduire cette affaire, ce
fut accepté avec confiance; et elle nomma
tre partisans du Prince, l'un à la commis-
ı, et les trois autres aux États-généraux,
r fortifier sa députation. Dans une séance
états, les villes de Dort et d'Harlem avaient
posé que la commission ne fût composée
: de sept à neuf membres. Les nobles à
r tour avaient demandé que chaque ville
t un commissaire, ainsi que l'ordre éques-
, ce qui fut accordé. L'aristocratie, qui
posait de neuf villes, l'emporta d'une voix
les deux points par l'accession de la ville
msterdam. De cette manière fut éconduite
proposition de Harlem. Les patriotes se
:nt avec douleur en minorité dans les
ts; il s'agissait pour eux de conserver ou
perdre la patrie. La conduite des régents
msterdam fut livrée à toute la sévérité de
inion; et la bourgeoisie jura de tirer ven-
nce de ceux qui venaient de la trahir avec
t de perfidie. Rotterdam était, vis-à-vis
sa régence, dans les mêmes dispositions
Amsterdam; ces deux grandes villes s'en-

tendirent pour opérer une révolution dans le conseil; il fut convenu entre elles qu'Amsterdam donnerait l'exemple: ses richesses, sa population lui acquéraient un poids considérable dans les affaires générales. La bourgeoisie s'assembla; elle nomma des commissaires pour faire connaître à la régence ses prétentions et défendre ses droits. A l'exemple d'Utrecht, elle en imposa par son attitude. Elle demandait, 1° la révocation immédiate des trois députés qui venaient de trahir aux États le vœu général de leurs commettants; 2° que les deux députés restants désavouassent, au nom d'Amsterdam, la conduite de leurs collègues; 3° que les trois députés, réputés traîtres, fussent exclus à jamais de la députation et mis en jugement. La régence se vit contrainte d'accéder à ses demandes; et la majorité fut de nouveau dévolue aux

mécontentement de la bourgeoisie se déclara avec tant d'effervescence qu'il en fut délibéré de nouveau, et qu'on acoéda par un *mezzo-termine* au vœu général. La joie du peuple fut à son comble; elle se manifesta hautement; et des courriers furent expédiés dans toutes les provinces pour annoncer cette victoire du peuple. Le 23, Rotterdam suivit l'exemple d'Amsterdam.

Aussitôt après son installation, et pour accomplir le mandat qui l'avait régénéré, le conseil nomma une nouvelle députation aux États, et révoqua celle qui existait. Mais s'arrogeant le droit de frapper d'illégalité tout ce qui venait de se passer à Rotterdam, les anciens députés de cette ville, loin d'accepter leur révocation, s'étant rendus aux États avant l'ouverture de l'assemblée, il s'y trouva une double représentation. La députation révoquée se leva et présenta une adresse, dans laquelle elle dénonçait aux États-généraux la conduite illégale de la bourgeoisie de Rotterdam, et demandait le rétablissement de ce qui venait d'être annulé.

Cette adresse fut soutenue par l'ordre équestre; et la discussion la plus vive s'établit pour décider si les États recevraient la nouvelle députation. Après une séance des plus orageuses, la majorité resta aux patriotes; mais seulement dans la proportion de neuf contre huit, une des dixhuit villes votantes s'étant abstenue de voter. La noblesse, furieuse de cet échec, déclara qu'elle mettait *ad referendum* la résolution adoptée, et menaça de prendre désormais de la même manière et in-

distinctement tout ce qui serait proposé aux États. Elle voulut même quitter l'assemblée, ce qui eût dissous les États; on se sépara ainsi. Le lendemain, la députation rejetée osa se présenter à la séance; il lui fut interdit de siéger à côté de la nouvelle; et elle dut rester debout, hors de l'enceinte des députés, mais assistant néanmoins à la délibération. La discussion reprit bientôt toute sa violence, quoiqu'elle eût été décidée, la veille, par la majorité, et que la minorité seulement eût déclaré le *referendum* sur lequel revint encore la noblesse. Cette nouvelle discussion était totalement illégale; aussi dépassa-t-elle toutes les bornes de la décence. Le Grand-Pensionnaire lui-même, qui présidait, et qui était vénéré de tous les partis, fut apostrophé et outragé par un jeune homme de l'ordre équestre: c'était insulter les États. Ce ma-

doutable. L'ambassadeur d'Angleterre, Harris, était de la conspiration, et il se croyait tellement sûr de la victoire, qu'il avait d'avance préparé une grande fête dans son hôtel, pour la célébrer.

Cependant les affaires de la province d'Utrecht, divisée en deux conseils, dont l'un, patriote, résidait à Utrecht, et l'autre, orangiste, à Amersfort, étaient loin d'être pacifiées. Les républicains de Hollande proposèrent la voie de la négociation, dans l'espoir d'éviter des troubles; les stathoudériens d'Amersfort acceptèrent ce moyen, dans la persuasion où ils étaient de faire tourner la négociation à leur avantage: ce qui arriva. La simplicité et la bonne foi républicaine devaient échouer contre l'armée des courtisans aguerris de Guillaume, qui dirigeait toutes les manœuvres de son parti. Ainsi, par de fausses promesses, par ces moyens dilatoires que sait inventer le génie de la domination et de la ruse, un temps précieux fut perdu pour les patriotes, et employé par les stathoudériens; effectivement, la ville d'Utrecht apprit bientôt que les troupes de sa province et de celle de Gueldre étaient mises en mouvement, et avaient ordre de marcher contre elle. Tandis que le conseil d'Amersfort, composé des nobles et du clergé, négociait avec les patriotes de Hollande, il tramait, avec le prince, le plan de l'attaque d'Utrecht à force ouverte. Le 9 mai, Utrecht apprit son investissement. Les troupes ennemies avaient été disposées de manière à couper toute communication entre cette ville et celles d'Amsterd de Leyde et

de La Haye, et à être maîtresses du vieux Rhin, ainsi que de la grande écluse, une des premières ressources défensives d'Utrecht. Dans l'après-midi, on sut qu'un bataillon était en marche pour s'emparer du district de Vresswyck, seigneurie qui appartenait à la ville. Le conseil municipal s'assembla aussitôt, et ordonna qu'un détachement de trois cents bourgeois partirait sous le commandement de d'Averhoult, l'un des nouveaux régents, et s'établirait à Vresswyck. Le détachement rencontra le bataillon à l'entrée de la nuit; l'action s'engagea. Elle fut d'abord soutenue de part et d'autre avec un avantage égal; mais d'Averhoult ayant démasqué trois petites pièces de campagne, les troupes de ligne furent bientôt mises dans une déroute complète: elle fut si entière, qu'elles perdirent leur drapeau, jetèrent leurs fusils,

villes d'Elsbourg et Hattem; ils se déterminèrent à adopter les mesures les plus énergiques pour secourir Utrecht, et à déployer toute la force que leur donnait la constitution et que nécessitaient les circonstances. On a vu que chaque province avait ses États, c'est-à-dire, son souverain territorial; la constitution ne permettait pas qu'une province fît entrer ses troupes sur le territoire d'une autre province, sans l'assentiment du gouvernement local. Les États de Hollande, qui figuraient au premier rang dans les affaires, ne pouvaient pas méconnaître ce principe fondamental de l'union; mais ils eurent bien le droit de déclarer que les hostilités contre le territoire d'Utrecht venaient de rompre l'union. En conséquence, ils ordonnèrent à leur général de suspendre de ses fonctions tout officier qui, malgré les ordres de la province, refuserait de servir pour la défense d'Utrecht. Il était certain qu'il n'y avait plus d'États, c'est-à-dire de souverain territorial dans la province d'Utrecht, parce que cette ville n'avait qu'une fraction des États, dont l'autre partie, composée des nobles et du clergé, s'était retirée à Amersfort. Deux ordres, composés de peu d'individus, ne pouvaient point, par la même raison, se constituer en États de la province. C'était une illégalité bien grave que commettait le Stathouder, en les reconnaissant comme tels; et il violait doublement la constitution, en faisant marcher, au nom de ces États illégitimes, un corps de troupes étrangères à la province contre sa propre capitale. Ces deux griefs furent justement imputés au prince par les

États de Hollande, et décidèrent la déclaration qu'ils firent aux États-généraux. Ils appuyèrent, sans perdre de temps, cette déclaration par l'envoi à Utrecht d'un régiment à leur solde; c'était la légion de Salm. Ce corps, dont les dispositions politiques étaient connues, alla se renfermer dans Utrecht. Le général de Hollande reçut l'ordre de tenir ses troupes prêtes à partir au premier signal. Ainsi, la guerre était déclarée entre le prince et le pays; mais un grand écueil attendait l'emploi des forces républicaines, et même de ces régiments étrangers, quoiqu'ils fussent à la solde directe des provinces, comme la légion de Salm, qui était payée par celle de Hollande. Car il y avait deux serments qui obligeaient ces régiments: l'un envers la province qui les payait; l'autre envers les États-généraux, sans l'ordre desquels il leur était dé-

grand acte de pouvoir: ce fut la destitution et le remplacement de tous les officiers qui refusèrent de marcher, en alléguant la religion du serment aux États-généraux. La province fit plus, elle imposa à ses régiments un nouveau serment qui les faisait dépendre exclusivement de ses États. Les nouveaux officiers furent encouragés par des récompenses extraordinaires; et ceux qui, ayant été éliminés, voulurent reprendre du service, furent irrévocablement refusés. Il était sage aux États de Hollande de se montrer armés d'une grande sévérité envers ceux qui avaient pu balancer à les servir. De cette manière, ils ne devaient plus avoir sous leurs drapeaux que des hommes fidèles et dévoués.

Le parti stathoudérien avait perdu la majorité dans les États-généraux, et avait manqué sa grande affaire, celle de devenir maître de la province de Hollande. Il devait cet échec aux deux révolutions que Rotterdam et Amsterdam venaient d'opérer dans leurs magistratures. Ce déploiement de volontés des provinces de Hollande et de Zélande avait enlevé au Stathouder les moyens d'insurrection partielle, sur lesquels il avait compté; il n'avait pas été plus heureux dans ses opération militaires à Utrecht. Depuis la déroute du bataillon envoyé pour s'emparer de la seigneurie de Vresswyck, il avait formé un camp à Zeist, près d'Utrecht, et le régiment de Salm avait vigoureusement repoussé toutes les attaques. Les États de Hollande n'avaient pas perdu de vue l'usage que le Stathouder pouvait faire, contre leur cause et celle d'Utrecht, des régi-

tions qui s'étaient prononcées dans les villes de Rotterdam, d'Amsterdam, d'Utrecht, et avoir déclaré qu'il allait concourir de tous ses moyens à la destruction des ennemis de l'ordre public, il demandait qu'on lui rendît le commandement de La Haye, les fonctions de capitaine-général; alors il prendrait toutes les mesures convenables pour rétablir la tranquillité. Une pareille déclaration ne pouvait qu'annoncer les plus graves événements. Elle portait ou plutôt elle affectait un ton de supériorité qui devait nécessairement être soutenu de moyens prêts à être mis en œuvre. Effectivement, le 30 mai, jour où elle fut présentée aux États, éclata tout-à-coup à Amsterdam un tumulte violent de la part de la populace orangiste. Elle avait été disposée à un soulèvement, par les meneurs du parti; mais le soulèvement ne devait avoir lieu que le 1er juin, d'après le plan qui avait été concerté à Nimègue où était la cour, entre le Stathouder et le chevalier Harris, ambassadeur d'Angleterre. Cette populace vendue au prince, entraînée au désordre par sa propre nature, se livra, le 30 mai, à des violences publiques contre la bourgeoisie; cette précipitation nuisit au plan de Nimègue. La bourgeoisie avait aussi à ses ordres, à Amsterdam, une populace patriote qui en vint aux mains avec la stathoudérienne, et la refoula dans le quartier des matelots. Le parti du prince leva les ponts pour se défendre dans ce quartier; mais le parti des bourgeois vint à bout de forcer un passage, et s'étant jeté dans des barques, attaqua

qua ses ennemis d'un autre côté, et les mit en déroute. Les vainqueurs usaient de leurs droits, et ils poursuivaient avec acharnement; ils mirent au pillage les maisons des deux anciens régents stathoudériens. La bourgeoisie parvint cependant à arrêter cette vengeance populaire, où toutefois le désordre ne profitait à aucun de ceux qui le causaient; car la haine de ce bas peuple était toute politique, et personne ne chercha à se rien approprier des richesses de toute nature que renfermaient les maisons dévastées; on nuisait à son ennemi pour lui nuire, et non pour s'enrichir à ses dépens. Cette conduite de la part de la dernière classe de la société d'une grande cité, alors qu'elle était victorieuse dans une émeute suscitée contre ses intérêts, prouve à quel point la morale avait été profondément inculquée au peuple batave par ses institutions républicaines.

La populace avait eu son triomphe. La bourgeoisie procéda avec sa prudence ordinaire. Une recherche soigneuse, faite par ses ordres dans les maisons, avait produit la découverte de papiers importants dont la connaissance, jointe aux révélations des prisonniers qui avaient été faits, dévoila tout le plan de la conspiration du pouvoir, à laquelle l'ambassadeur d'Angleterre avait pris une part directe. On s'empara également de quelques envois de munitions de guerre, saisis après l'événement, et dont la précipitation de la populace avait empêché qu'on fit usage: il fut alors bien prouvé que le prince n'avait rien négligé pour opérer le massacre des citoyens, si, comme

il l'avait si bien prévu, il y avait résistance. C'était sur cette organisation criminelle et ténébreuse que s'appuyait le manifeste extraordinaire qu'il avait osé envoyer aux États-généraux. Mais par la faute même de ses agents, le moment de l'attaque ayant été avancé, le plan de la cour de Nimègue fut déjoué; et la province de Hollande, qui eût infailliblement suivi le sort de la capitale, fut soustraite au péril qui la menaçait. Il restait ce qui survit toujours aux succès et aux défaites civils, un sentiment de haine et de vengeance plus profond encore qu'à l'époque de l'entreprise du Stathouder contre les villes d'Elsbourg et de Hattem. La province de Hollande avait établi à Woorden, sous les ordres de son général Van-Ryssel, une commission militaire, qui correspondait avec la commission de défense,

résolution ; on procéda de suite à la nomination des cinq membres de la dictature provisoire. Les villes de Harlem, de Leyde, d'Amsterdam, de Gouda et d'Alkmaer, nommèrent chacune leur commission. Le choix tomba sur les hommes les plus considérés par leurs talents et leurs vertus républicaines. Aussitôt qu'ils furent nommés, ils entrèrent en exercice; mais, malgré la vigueur salutaire de cette institution, il y avait, même pour elle, un péril contre lequel toute sa puissance ne pouvait rien : c'était la suprématie des États-généraux, du souverain. Or, il existait plus que de la rivalité entre les États-généraux et les États de Hollande; et, en preuve de cette animosité, tous les officiers, que les États de Hollande avaient privés de leurs grades pour avoir refusé de marcher au secours d'Utrecht, venaient d'être réintégrés par les États-généraux, et ceux qui s'étaient montrés fidèles avaient été suspendus du service. Il est vrai que le même jour les États de Hollande, qui payaient les régiments, renouvelèrent la résolution relative à ces officiers. Il résultait de ce conflit, de ce combat acharné du souverain contre la province de Hollande, le plus grand de tous les malheurs pour un état, celui de remettre au jugement des troupes la question de leur obéissance. Les patriotes avaient commis une faute capitale dont la conduite des États-généraux offrait la démonstration depuis le retour des troubles, c'était celle de ne pas s'assurer avant tout d'une majorité absolue dans les États-généraux. Ils comptèrent trop sur la prépondérance de la Hollande; ils [illegible]hèrent une

importance tellement puissante sur l'État en général, qu'ils se persuadèrent que les États-généraux n'auraient aucune consistance sans cette province. Ces hommes, aveuglés par leur bonne foi, manquèrent de politique: c'était la guerre des républicains qui jouaient à jeu découvert, contre les ambitieux et les courtisans; ils devaient, malgré leur vertu, leur courage, leur persévérance, succomber devant l'intrigue, l'intérêt et la mauvaise foi combinés. Le parti stathoudérien ne s'endormait pas. Les États d'Amersford proposèrent aux États-généraux de prononcer la suspension du général Van-Ryssel, qui commandait les troupes de la province de Hollande; et, le 10 juin les États, non contents de prononcer cette suspension, interdirent à ce général toute autorité sur les troupes, et défendirent aux officiers de lui obéir. La même résolution attaqua aussi directement l'obéissance des troupes aux ordres de leur province. Un régiment, celui de Stuart, entraîné par un officier, viola son serment et quitta ses quartiers. Les autres officiers, tous les sous-officiers, restèrent fidèles; une partie même des soldats réfractaires rentra dans le devoir. Les vides de cette désertion furent remplis par les corps francs que la province entretenait aussi; mais l'exemple de la désorganisation était donné à l'armée, par l'ordre du souverain lui-même; le lien du soldat était brisé, et à la première occasion on pouvait s'attendre aux scènes les plus déplorables.

Les patriotes reconnurent alors que tous leurs [illegible] tous leurs sacrifices seraient inu-

tiles, s'ils n'avaient pas la majorité dans les États-généraux; ils s'attachèrent sans relâche à la conquérir. En conséquence, ils imaginèrent de ne faire qu'une seule députation de celle d'Amersford, qui leur était contraire, et de celle d'Utrecht, qui leur serait dévouée. Amersford envoyait deux députés; il fut décidé qu'Utrecht en aurait trois: de cette manière le vote de la province d'Utrecht, dont Amersford faisait partie, leur assurait une majorité de trois contre deux. Le 14 juin, les trois députés d'Utrecht parurent à l'assemblée des États. Il y eut discussion pour leur admission; le lendemain, les débats recommencèrent, et, malgré l'opposition stathoudérienne, les trois députés d'Utrecht furent admis, à la majorité de quatre voix contre deux. Cette majorité ne perdit pas un moment pour annuler toutes les résolutions prises le 10; et le même jour, sans désemparer, elle ordonna au conseil-d'état d'informer le général Van-Ryssel et les chefs des régiments du changement qui venait de s'opérer. Malgré cet avantage, le parti patriote était loin d'être assuré d'une victoire durable.

Le combat changea de forme. Les États-généraux étaient devenus le véritable champ de bataille: on se battit à coups de députations. Amersford envoya trois nouveaux députés au secours des deux qu'elle avait, afin de primer la députation d'Utrecht. Cette dernière ville avait prévu cette représaille, et en envoya quatre qui, joints aux trois qu'elle avait envoyés, lui assuraient toujours la majorité de sept contre cinq. Mais la province de Frise,

qui avait son gouvernement à part tout aristocratique, avait blâmé la conduite de ses députés, leur avait donné des instructions contraires; de sorte que la voix de cette province passa du côté des stathoudériens, et que, lorsque les députations, fortifiées des deux villes rivales, se présentèrent, celle d'Utrecht fut rejetée, et celle d'Amersford fut admise. Ainsi les États-généraux donnaient perpétuellement à la nation le scandale d'une mobilité aventurière, et devaient cesser d'être pour elle cette arche sainte, l'honneur des sept-provinces et l'exemple de l'Europe.

Le même désordre avait eu lieu dans le conseil-d'État. Il avait refusé de participer aux résolutions arrêtées, le 10 juin, contre le général Van-Ryssel, et cependant avait donné des ordres en conséquence; et quand ces mêmes résolutions eurent été abrogées, quatre

cependant point découragée par cette désertion: les villes de Rotterdam et Amsterdam levèrent à grands frais des corps francs, armèrent leur bourgeoisie, et remplacèrent les soldats étrangers par des citoyens. Utrecht se joignit habilement à ces nouveaux efforts. Ses états publièrent une proclamation qui rappelait sous les drapeaux de la province, et par conséquent du souverain local, les troupes à sa répartition. Cette proclamation eut son effet dans les troupes stathoudériennes, qui désertèrent et revinrent augmenter les forces d'Utrecht. A Amersford on fut peu inquiet de cette mesure, parce que les régiments déserteurs du cordon, gagnés par l'argent de l'Angleterre, n'inspiraient plus de défiance. La Gueldre n'était pas plus tranquille, elle craignait les régiments hollandais qu'elle avait conservés malgré l'ordre de la province de Hollande. Utrecht avait dans ses murs une armée de sept mille hommes. L'Over-Yssel en avait plus de quatre mille à Deventer. Les forces stathoudériennes étaient loin d'être dans la même proportion; d'un autre côté, la commission dictatoriale de la province de Hollande continuait vigoureusement ses fonctions. Elle avait organisé tous les moyens de défense et d'attaque; elle avait disposé des fonds pour assurer aux officiers et aux soldats une solde extraordinaire. Cependant le pays était divisé par quatre partis bien distincts: le parti stathoudérien, qui voulait le Stathoudérat avec toutes ses usurpations; la Gueldre, Amersford, la noblesse de Hollande aux États-généraux le composaient. Le second était le parti aristo-

cratique; il voulait conserver l'autorité, et même conquérir celle du Stathouder; c'était la cause des familles patriciennes et de l'hérédité des charges. Le troisième était constitutionnellement républicain; il voulait conserver le Stathoudérat sans les abus qui l'avaient rendu usurpateur, et le rappeler à sa première origine; il était ouvertement opposé à l'aristocratie des grandes familles. Le quatrième enfin était le parti démocratique, qui ne voulait ni du Stathoudérat ni d'aucune aristocratie; c'était le parti des niveleurs; il était soutenu par une foule de sociétés populaires. Ces sociétés envoyèrent des députations aux chefs des gouvernements. Telle était la complication d'intérêts sous laquelle gémissait la fortune publique.

Dans de semblables circonstances, il était de première nécessité de recourir à un médiateur, afin de ne pas s'exposer au bouleversement général, que le choc de tant d'éléments divers devait produire. Les patriotes éclairés de la province de Hollande, attirés par l'ambassadeur de France, s'assemblèrent pour aviser aux moyens de faire demander par les États-généraux la médiation de cette puissance. En raison des partis qui pouvaient exister dans la régence, on voulut d'abord s'assurer du vœu de la bourgeoisie: il fut unanime, et porté à la régence, qui accueillit la résolution, et la transmit aux députés de la province pour en faire la proposition aux États-généraux. Cette proposition y fut agréée à la majorité de 12 voix contre 7. Le lendemain, 7, la résolution de la veille fut prise *ad referendum*;

c'était un terme moyen qu'adoptaient et la sagesse des uns et la perfidie des autres. Ce moyen prenait du temps; c'était surtout ce que voulait le parti orangiste.

De toutes parts il avait donné le signal de la destruction du parti constitutionel, surtout là où il s'était trouvé en force; il avait commis les désordres les plus affreux à Zutphen. La garnison s'était inopinément et sans provocation jetée sur la bourgeoisie, sous le prétexte de la désarmer; les maisons des patriotes furent pillées, saccagées; les soldats et officiers avaient repris la cocarde orange, et signalaient ainsi par des excès la cause pour laquelle ils s'y livraient. Les mêmes scènes se renouvelèrent dans les malheureuses villes d'Elsbourg et de Hattem, et dans celles d'Arnheim, de Hochem, de Doësbourg. La plus basse populace faisait cause commune avec les soldats. Il en fut de même à Middelbourg, où le massacre des patriotes suivit le pillage de leurs maisons. Les régents de la ville furent obligés de porter processionnellement l'étendard orange, et de le placer au haut d'une tour. Flessingue, Terwœre, Helvoetsluys, la Brille, furent en proie à des émeutes plus ou moins violentes. Le parti du prince, las de tant de délais, et inquiet des forces que le parti contraire pouvait lui opposer, avait fomenté secrètement ces troubles partiels; et La Haye allait en devenir aussi le théâtre, quand un événement sauva cette ville.

Le 28 juillet, plusieurs voitures marchant ensemble furent arrêtées à un poste gardé par le détachement d'un corps au service de la

province de la Hollande. Ces voitures appartenaient à la princesse d'Orange, qui venait de Nimègue et se dirigeait vers La Haye. La princesse fut obligée d'attendre, pour continuer sa route, l'autorisation du général, qui était à Woorden, où résidait la commission souveraine récemment instituée par la province. Trois membres de cette commission se rendirent auprès de la princesse, et lui représentèrent que, dans les circonstances actuelles, où la tranquillité était généralement troublée au nom du prince, où le massacre et le pillage venaient de désoler plusieurs villes, la présence de la princesse à La Haye ne pouvait manquer de servir de prétexte aux malveillants pour y commettre les mêmes désordres; et qu'en conséquence la commission, ne pouvant prendre sur elle une telle responsabilité, se croyait obligée d'en référer aux États, et qu'en

plus violente sur cet affront fait à sa famille; ce mémoire du prince fut pris également *ad referendum* par les États de Hollande.

Cette plainte était un manifeste violent contre les États, et sa publicité ne pouvait que porter à son comble l'animosité dont le prince était l'objet, et donner lieu peut-être à de justes représailles. Les esprits sages, les hommes amis de l'ordre public, s'attachèrent à un moyen qui conciliait à la fois et la dignité que les États se devaient eux-mêmes et les intérêts du pays. Il était également impossible de répondre, soit au mémoire du Stathouder, soit à la lettre de la princesse, sans descendre à une réfutation violente, et sans appeler hautement sur eux la vengeance publique. Quant au prince, les États n'avaient plus rien à ménager; et il devait leur convenir de lui interdire tout accès dans la province. Ils l'avaient déja dépouillé de toutes ses dignités, ils ne pouvaient point ne pas le déclarer hautement l'ennemi de la patrie hollandaise; mais ils envisagèrent sous d'autres rapports la conduite qu'ils devaient tenir envers la princesses. Ils voulurent ne voir en elle que la sœur du Roi de Prusse, et faire de leur indulgence une mesure de politique. En conséquence, ils décidèrent de faire insinuer à la princesse de séparer sa cause de celle de son mari; d'assurer, par cette démarche, la condition de ses enfants, et de pouvoir ainsi continuer d'habiter le palais de La Haye, où elle jouirait de tous les honneurs attachés à son rang, et assurerait à la dignité stathoudérienne et à la souveraineté des États ce que les lois leur avaient

donné. L'exclusion du prince ne devenait plus qu'une exception personnelle, motivée par des violations de toute espèce, et absolument étrangères à la condition du Stathoudérat, à laquelle on était loin de vouloir porter la moindre atteinte. Les États de Hollande donnaient à la fois un grand exemple de justice et de modération; car leurs villes, les habitants de ces villes, les propriétés de ces habitants avaient été inopinément, et sans provocation, les victimes des plus coupables agressions de la part du prince. Il était juste de l'en punir, et il était de la majesté souveraine de la nation de ne punir que lui. Le plan qu'ils venaient d'arrêter était d'une haute sagesse. Une circonstance des plus graves survint tout à coup, qui empêcha son exécution.

La princesse s'était plainte de la manière la plus violente au Roi son frère d'avoir été arrêtée, dans son voyage à La Haye, par un poste hollandais. Cependant, dans la lettre qu'elle avait écrite aux États à ce sujet, loin d'articuler le moindre reproche contre les membres de la commission de Woorden et l'officier qui s'étaient opposés à son voyage, elle avait rendu justice aux égards dont elle avait été l'objet. Le Roi, trompé par la lettre de la princesse, chargea son ministre de remettre aux États un mémoire en réparation d'injures, d'outrages, de violences qui auraient été commis envers sa sœur; la suspension de son voyage y était qualifiée d'attentat. Les États répondirent à la note royale par l'exposé le plus détaillé des faits, et, donnant des preuves incontestables de la fausseté des informations

qui avaient été transmises, ils ne doutèrent pas un moment d'avoir satisfait le Roi; ils crurent même pouvoir compter sur son influence pour faire accepter par la princesse sa sœur les propositions qu'ils avaient arrêtées.

Dans l'intervalle de la note du cabinet de Berlin au contre-mémoire des États, l'ambassadeur de France, parfaitement instruit des circonstances de l'arrestation des voitures de la cour, des actes de la commission de Woorden, et de tous les désordres que le parti orangiste avait excités dans la province, s'offrit pour contribuer à éclairer M. de Thulemeyer, ministre de Prusse, sur le véritable état des choses. Sa proposition fut agréée des États et du ministre prussien; des conférences furent ouvertes à cet effet à l'hôtel de l'ambassadeur de France. Il résulta, des éclaircissements donnés par les membres des Etats, notamment par le député Ghislaër, une conviction positive pour M. de Thulemeyer; ce ministre se chargea de faire connaître à la princesse le désir des États qu'elle changeât de politique et séparât sa cause de celle du Stathouder; s'engageant également à rendre compte à sa cour et de ce projet et de toutes les informations qu'il venait de recevoir, tant sur la conduite du prince, que sur ce qui était personnel à Son Altesse Royale relativement à son voyage.

Mais ce ministre se flattait à tort de la faire adhérer aux vues des patriotes: elle comptait avec trop de raison sur une intervention diplomatique. En effet, on reçut bientôt à La Haye, de l'agent de la République à Berlin,

la nouvelle du rassemblement de vingt mille Prussiens à Wesel, et M. de Thulemeyer eut ordre de sa cour de déclarer que ces troupes étaient destinées à appuyer la juste satisfaction que le Roi demandait pour les outrages faits à sa sœur, Sa Majesté n'ayant été nullement satisfaite des éclaircissements fournis sur cette affaire par la commission des États. Ce ministre notifia de plus que le camp de Wesel avait été jugé d'ailleurs nécessaire par son maître, en raison du camp de 15,000 hommes que la France annonçait vouloir former à Givet; malheureusement pour les patriotes hollandais, cette autre démonstration de forces n'eut pas lieu.

L'intervention que la France avait proposée, lors des derniers événements, avait été acceptée par les États-généraux *ad referendum*;

britanniques et prussiennes; le cabinet de Versailles, en trompant ainsi la confiance du parti républicain, manqua à sa politique. S'il avait fait camper 15,000 hommes à Givet, la Prusse eût rappelé ses 20,000 hommes de Wesel; cette puissance n'eût pas osé risquer la réciprocité d'une démonstration hostile avec la France. Elle eût préféré sacrifier le Stathouder, et se fût empressée d'accepter, pour la princesse, les propositions des États; mais toute prudence, comme toute justice, fut abandonnée de part et d'autre. La médiation britannique était un outrage fait aux États: il était impossible de faire à la province de Hollande, dont l'or de l'Angleterre avait soldé les troubles et la défection de ses régiments, une proposition plus révoltante. Il y avait, d'un autre côté, grand péril à refuser hautement cette médiation; quant à celle de la Prusse, outre qu'elle ambrassait les différends respectifs des provinces entre elles, elle devait aussi juger spécialement le procès des États-généraux avec le Stathouder, quoique la Hollande fût le souverain, et le prince son délégué. Dans l'état où la France avait laissé se placer la question, il n'était plus possible de songer à décliner la médiation anglaise, sans rejeter également celle de Versailles et celle de Berlin.

Dans une situation aussi compliquée, les États s'avisèrent d'un moyen que leur suggéra leur prudence. Ce fut, au lieu de recourir à la médiation publique des trois puissances, de traiter à l'ombre d'une médiation particulière, à laquelle on donnerait la force

et le caractère d'un arbitre. Ce médiateur était la France. Un citoyen distingué serait envoyé confidentiellement à Versailles, s'aboucherait, à Paris, avec le comte de Goltz, ministre de Prusse; et ils plaideraient leur cause devant le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères. Le plénipotentiaire hollandais garderait le plus strict incognito pour ne pas éveiller les soupçons de l'Angleterre; il ne devait être extérieurement à Paris qu'en simple voyageur. Ses instructions étaient d'abord de proposer un armistice entre les deux parties; ensuite, ce point une fois obtenu, de concéder l'autorité stathoudérienne à la princesse. De cette manière on éludait habilement l'intervention britannique. Paulus, dont il a été déja question, réunit tous les suffrages pour remplir cette mission délicate. Il était impossible de confier de plus chers intérêts à un meilleur citoyen, à un homme plus habile. Le ministère français, consulté sur ce plan, l'avait approuvé.

Mais comme cette négociation devait prendre du temps, et qu'il était important que le Stathouder n'en pût pas profiter pour recommencer avec succès de nouvelles attaques contre Utrecht, on s'adressa à Versailles pour mettre cette ville en état de défense: elle manquait d'ingénieurs et d'artilleurs; la France en envoya. La place fut mise sur un pied respectable, et les troupes stathoudériennes ne tardèrent pas, dès la première attaque, à s'apercevoir que la garnison avait reçu un puissant renfort. En même temps que la cour de Versailles accordait des canonniers et des ingénieurs

nieurs aux patriotes d'Utrecht, elle demanda que les États de Hollande donnassent, par une lettre convenable adressée à la princesse, un motif à la Prusse de suspendre ses opérations militaires. L'idée de cette démarche fut loin d'être accueillie par les patriotes; ils virent une humiliation positive, et un salut douteux. La Prusse s'en contenterait-elle? et, dans le cas contraire, la France armerait-elle pour soutenir ses conseils? Cette proposition fut prise *ad referendum* par les États de Hollande. A Amsterdam elle fut violemment rejetée; remise enfin en délibération dans l'assemblée générale, elle fut admise à la majorité de dix contre quatre. Quatre villes et l'ordre équestre refusèrent de voter. La lettre fut donc écrite à la princesse dans le sens qui avait été indiqué par le ministère de France. Mais tout était devenu fatal aux patriotes: le 8 septembre 1787, cette résolution avait été prise, la lettre écrite, envoyée à la princesse, copie remise à M. Thulemeyer pour être expédiée à sa cour; et, le lendemain 9, ce ministre reçut de Berlin, et transmit au conseil de Hollande une note par laquelle le roi son maître signifiait ses dernières intentions, qui anéantissaient toute espérance d'une conciliation quelconque. Le Roi fixait aux États un terme de quatre jours pour faire des excuses à sa sœur, pour désavouer tout ce qui avait été fait par la commission de Woorden, touchant le voyage de la princesse, et pour punir ceux dont elle déclarerait avoir à se plaindre, faute de quoi les troupes de Wesel entreraient sur le territoire de la République. Cette note

menaçante, par laquelle le Roi de Prusse affectait une domination absolue sur la République, mit au grand jour le motif du voyage de sa sœur, l'intelligence concertée qui n'avait cessé d'avoir lieu entre la cour de Nimègue et celle de Berlin, et donna en même temps la preuve que M. Thulemeyer, au lieu de recevoir des ordres de son maître, ne les recevait que de Nimègue, et à point nommé pour détruire le lendemain tout ce qui aurait été préparé la veille. Les patriotes virent également que les négociations de la France avec la Prusse s'étaient ressenties de la mollesse qui caractérisait alors le cabinet de Versailles, endormi dans l'insouciance des plaisirs sur le bord de l'abîme qui devait bientôt l'engloutir. Qui sait ce qui serait arrivé, si la France, fidèle à son honneur et à sa politique, eût soutenu hautement, par une grande démon-

quand la révolution française éclata, les Hollandais n'oublièrent-ils pas ce grief contre Louis XVI.

Le 12, les États, en réponse au mémoire prussien, déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas délibérer sur la dernière note de M. de Thulemeyer: que deux membres des États seraient envoyés à Berlin, à l'effet de donner au Roi de nouvelles explications sur l'interruption du voyage de la princesse; qu'il serait auparavant écrit une lettre à cette princesse pour prendre son avis sur cette mission; et que les ministres de France et de Prusse seraient invités à transmettre à leurs cours copie de cette résolution. Cependant on ne négligeait rien pour obtenir des secours de la France. La place de Givet, où il y avait une bonne garnison, est si près de la Hollande que, pour peu que la France eût voulu mettre quelque activité à satisfaire à cette demande, les secours fussent arrivés encore à temps pour opérer une jonction utile avec les régiments hollandais. Le comte d'Esterhazi, qui commandait à Givet, était à La Haye; on fit, auprès de lui, une démarche inutile. Les Hollandais n'eurent plus d'autre ressource que d'opposer un désastre à un autre, en ouvrant leurs écluses. Ce moyen funeste était encore loin de suffire: il fallait être assuré de la fidélité des garnisons, et elles étaient en grande partie composées d'étrangers; et lors même que, sous ce rapport, on eût été délivré de toute inquiétude, on n'obtenait que le temps d'attendre de faibles secours, qui seraient loin de pouvoir résister aux troupes prussiennes.

Le 16, les États apprirent la marche des Prussiens, qui s'avançaient en trois colonnes sur la province de Hollande, et que, l'inondation n'ayant pas réussi, en raison de la sécheresse, la place forte de Gorcum ne pourrait tenir; que, sous trois jours, l'ennemi serait infailliblement à La Haye. On sut en même temps que la France se déciderait enfin à intervenir avec des forces imposantes, si le roi en recevait la demande formelle des États de Hollande. A ces nouvelles, deux résolutions furent prises: l'une d'évacuer La Haye, et de transporter le gouvernement à Amsterdam, où on pourrait se défendre; l'autre, d'envoyer en toute hâte à Versailles, pour solliciter le secours des armes françaises: il n'était plus temps. Utrecht, sur laquelle on avait le droit de compter, fut évacuée, de l'avis de son gouverneur, le prince de Salm, et tomba au pouvoir de l'ennemi; il en fut de même de Gorcum, qui se rendit le 17. On attendait les Prussiens le 18, à La Haye; la ville fut bientôt livrée aux plus affreux désordres. La populace, mise en fermentation par le parti stathoudérien, arbora ses couleurs, poursuivit ceux qui ne les portaient pas, s'ameuta contre les patriotes, les maltraita, les précipita dans les canaux, pilla, dévasta leurs maisons; elle eût également ravagé l'hôtel de l'ambassadeur de France, sans une garde qui lui fut envoyée. Cet affreux tumulte, qui se répétait dans les différentes villes de la province, dans celles surtout qui se trouvaient sur le passage du Stathouder, dura quinze jours à La Haye, et n'y fut suspendu que le

20 septembre, jour où le prince y fit son entrée; en changeant les régences sur la route, il donnait ainsi le signal des réactions. Les nouvelles régences se hâtaient de nommer des députés aux États. Amsterdam et deux petites villes maintinrent seules leur députation. Le prince eut, à son arrivée à La Haye, par l'effet de ces élections, une majorité de seize voix contre trois; aussi la révolution, ou plutôt la contre-révolution, fut-elle complète. Le premier acte des États-généraux fut d'abroger ce qui avait été décrété contre les prérogatives du Stathouder, et de le réintégrer dans toutes ses dignités. La commission de Woorden fut dissoute; et pour mieux caractériser l'esprit dans lequel s'opéraient ces grands changements et l'influence qui les dictait, les États prirent une résolution pour inviter la princesse à revenir à La Haye. Ils se croyaient obligés à cette réparation, afin de désavouer, autant qu'il était en eux, la conduite de leurs prédécesseurs, relativement au voyage de Son Altesse Royale. Leur triomphe ne s'arrêta pas à ce qui regardait la réforme du gouvernement. Il fallait aussi humilier le cabinet de Versailles, qui le méritait par son impardonnable indifférence; et, à cette séance, il fut résolu que le roi de France serait invité à ne pas envoyer de troupes en Hollande, afin de ne pas troubler le calme qui était rétabli. Ainsi, la France eut une part publique à la proscription qui frappa la liberté hollandaise, et le déshonneur d'être remercié des secours qu'elle n'avait pas envoyés. Le Stathouder et la princesse se livrèrent au délire d'une vic-

toire criminelle, qu'ils devaient aux baïonnettes étrangères. L'autorité stathoudérienne, depuis ce jour, ne fut qu'une usurpation; et cette usurpation parut d'autant plus pénible aux citoyens, que le prince ingrat était, de plus, un sujet révolté.

Les Prussiens cependant continuaient leur marche de conquérants. Les portes de villes s'ouvraient devant eux; ils étaient entrés à Utrecht, par la trahison du prince de Salm son gouverneur, malgré les efforts des officiers français du génie et de l'artillerie, qui l'avaient mise à l'abri de toute attaque. Les places du cordon, de simples villages aux environs d'Amsterdam, se défendirent avec intrépidité, et ils perdirent beaucoup de monde avant de s'en emparer. Les petites garnisons de ces places se reployèrent sur Amsterdam, où commandait un Français, le chevalier de Ternant, brave et intelligent officier; mais son commandement était soumis nécessairement dans toutes ses parties, et notamment pour les mouvements militaires, à la volonté de la régence, laquelle en référait encore à la bourgeoisie. De là naissaient des obstacles journaliers à l'exécution des ordres que la rapidité des circonstances et la variété des besoins de défense lui prescrivaient de donner. Cet officier se voyant inutile au commandement d'une ville dont les habitants armés délibéraient sur les ordres qu'il leur donnait pour leur salut, se décida à s'en démettre, et quitta furtivement la ville sans être reconnu des Prussiens, qui en avaient complété l'investissement.

Il resta bientôt à cette grande cité, dont

la volonté publique avait été si courageuse depuis les usurpations du prince et le commencement de la guerre civile, que la ressource de capituler. La France, qui arrivait toujours avec des conseils, et jamais avec des secours, fut la première à l'y engager. La capitulation fut signée le 10 octobre. Comme il y avait eu révolution suivie d'une victoire complète, il devait y avoir réaction contre le parti vaincu; il y eut aussi émigration. La ville de Saint-Omer devint l'asile des émigrés. La France se distingua par une généreuse munificence envers les fugitifs, ses alliés. Son armée ne les ayant pas secourus, ce devoir restait à son administration. Elle le remplit avec une noble bienveillance. Ce souvenir ne devait pas être perdu pour la France elle-même, ni pour la Hollande; mais c'était à la France, devenue libre à son tour, à réparer vis-à-vis de la Hollande, l'abandon de la France monarchique. Elle fut éconduite bientôt, même sous le rapport de l'alliance, par l'influence britannique qui s'empara des traités à conclure avec la domination nouvelle. La Prusse figurait et avec raison dans ces traités, et formait, avec l'Angleterre et le Stathouder, un triple lien qui tint la Hollande captive sous le joug du plus absolu despotisme. C'était une dérision cruelle de la part de ces trois puissances, de saluer encore la Hollande du nom de la République. Les deux traités furent signés dans le mois d'avril 1788.

Il n'y a qu'à attendre pour les peuples, quand ils tombent sous le joug d'une grande servitude. Leur instinct les avertit des circon-

stances qui peuvent les en délivrer. La révolution française, qui se déclara l'année suivante, dut éveiller puissamment les patriotes hollandais; ils durent voir dans les Français, leurs anciens amis, de nouveaux alliés qui pouvaient enfin devenir leurs sauveurs. Mais la république de Hollande, opprimée par le Stathouder, par l'Angleterre et par la Prusse, était condamnée à faire partie d'une coalition contre la France libre, avant de l'être à son tour. Sa sagesse, qui avait survécu à son indépendance, protesta vainement au nom de la patrie en danger, du besoin d'une complète neutralité; le Stathouder, qui l'avait asservie, devait la sauver en l'exposant à de nouveaux périls; et lui-même devait périr par les armes qu'il avait employées contre elle, par une révolution. Enfin, il fallait que la Hollande fût conquise par la république française, pour devenir elle-même une véritable république; ce qu'elle n'avait été réellement qu'avant le Stathoudérat; et depuis, avant l'hérédité dans la maison de Nassau-Orange

L'anéantissement de la liberté hollandaise s'était opéré en moins de vingt jours, sous les yeux de la France. L'Europe eut une grande inquiétude et ne douta point que le cabinet de Versailles ne se préparât contre le cabinet de Berlin à une vengeance éclatante, qui pouvait rendre la guerre universelle en Europe. C'était le parti qu'aurait dû prendre Louis XVI, dont le royaume était déja agité: il eût peut-être détourné les esprits des intérêts naissants; il eût forcé, en faisant marcher une armée sur

tière du nord, l'Angleterre et la Prusse

à traiter avec lui de l'indépendance de la république de Hollande. Par cette conduite, à-la-fois juste et politique, il aurait inspiré du respect à ses propres sujets, à ses alliés, à ses ennemis; alors il eût reconquis en Europe cette voix prépondérante que lui assuraient les forces de son royaume, et les glorieuses campagnes de sa marine contre la Grande-Bretagne. Après avoir facilement terminé les affaires de la Hollande par sa puissante intervention, il eût également terminé celles de la France elle-même. Son alliance avec l'Espagne et l'Autriche pouvait s'accroître encore de celle de la Russie: il se serait trouvé le chef, le modérateur de la quadruple alliance. L'effet de cette grande dictature eût été de faire la paix entre la Russie et la Turquie, de protéger la Pologne contre cette première puissance, comme il aurait défendu la Hollande contre la Prusse; et alors l'Angleterre et la Prusse, frappées d'un grand isolément dans la politique générale, n'eussent pas usurpé le rôle de dominatrices qu'elles exercèrent à cette époque. La Prusse, pressée entre ces trois grands empires, eût été contrainte à se trouver heureuse de continuer d'exister. L'Angleterre serait restée seule contre l'Europe; et la France pouvait réaliser déjà contre elle ce que l'empereur Napoléon dut entreprendre depuis dans des circonstances moins favorables. Cette quadruple alliance fut essayée; elle était conclue, et, malgré la faiblesse du ministère français, elle aurait changé l'état de l'Europe; mais le cardinal de Loménie éluda cette gloire avec persévérance. Le secret du traité fut trahi, le ministère de France fut

changé. La Prusse prit, en Europe, la place de la France, ce qui était monstrueux. La Hollande ne fut qu'une province anglaise. L'Autriche se battit contre les Turcs, avec la Russie qui se battait contre les Suédois et les Polonais. Ceux-ci se jetèrent dans les bras du Roi de Prusse, devenu le protecteur de l'empire germanique. Joseph II trembla sur son trône impérial; le Brabant se révolta et se déclara libre. La Prusse, qui venait de détruire la liberté légale de la Hollande, soutint l'insurrection des Belges; la révolution couvrit la France et menaça l'Europe.

L'esprit d'indépendance n'avait point été éteint en Hollande. La haine, qu'inspirait plus fortement, de jour en jour le parti du Stathouder victorieux, était de plus alimentée par la fermentation qui régnait dans le Brabant. De violents républicains, Van-der-Noot et Van-der-Mesch, avaient paru dans les troubles de ce pays; ils étaient parvenus à soulever la population contre les Autrichiens, à les chasser, et à faire proclamer l'indépendance nationale. La conquête ou plutôt l'asservissement de la Hollande n'avait coûté que vingt jours au Stathouder; la soumission du Brabant ne fut pas, pour l'armée que l'Autriche y envoya, une opération plus difficile. Mais, malgré ces succès de la force, les bons habitants des deux nations voisines, et naturellement ennemies, attendaient le moment de reconquérir les avantages qu'ils venaient de perdre. L'envahissement du Brabant par l'armée de la République française vengea bientôt les Belges de la réaction autrichienne. Les Français y furent reçus

en libérateurs. La Hollande aurait échappé à la conquête; et elle eût d'elle-même, plus tard et par la force, accompli sa révolution antistathoudérienne, si le cabinet de Londres, qui venait de s'élever tout-à-coup en ennemi de la liberté des nations, malgré l'exemple sanglant que la Grande-Bretagne elle-même avait donné, n'eût entraîné la Hollande sa vassale dans les périls de la coalition. La Convention était loin de vouloir cette guerre avec l'Angleterre: elle avait à Londres un bon négociateur. L'ambassadeur Chauvelin n'était plus reconnu; mais Maret, alors directeur des affaires étrangères, était chargé de traiter. Il fit des ouvertures de conciliation très-raisonnables; elles furent rejetées. Revenu avec de nouveaux pouvoirs, il fit d'importantes concessions, très-avantageuses à l'Angleterre et à la Hollande. Mais Pitt redouta le degré de puissance où la France pouvait s'élever, si on lui laissait tranquillement établir sa révolution; et il ne songea pas qu'il mettait en péril la destinée de l'Europe entière, s'il parvenait à l'armer contre la liberté française.

La Convention avait tué Louis XVI. Le grand crime était commis. L'Angleterre était la seule puissance de l'Europe qui n'eût pas le droit de l'en punir. Ce fut elle cependant qui entreprit cette vengeance si naturelle aux maisons d'Espagne et d'Autriche. Il était évident qu'après avoir osé commettre un tel attentat, la Convention n'aurait ni la volonté ni la possibilité de reculer devant aucune menace, ni de rétrograder dans sa carrière. L'enthousiasme guerrier, et surtout l'enthousiasme ré-

volutionnaire que la France avait déployé depuis la bataille de Jemmapes, dut faire prévoir qu'au moment d'un danger plus sérieux dont l'armée de Clairfayt et celle des émigrés faisaient la menace, une grande démonstration nationale de défense, une insurrection unanime pour l'attaque se déploiraient dans toute la France. Mais l'Angleterre, qui se mettait en première ligne pour former une coalition, savait bien qu'elle ne serait tout au plus qu'en seconde ligne pour les guerres, et même qu'elle n'y paraîtrait que comme subsidiaire. Il lui importait beaucoup que l'Europe continentale fût exposée à de grands dangers: la suprématie qu'elle voulait usurper n'en serait que plus assurée, elle régnerait sur l'Europe, par les malheurs qu'elle lui aurait causés; elle retarderait la marche de l'industrie française, en tenant la France sur les champs de bataille. Elle se réservait de nourrir au-dedans de la République les factions qui devaient la déchirer; elle refusait de négocier avec la Convention, et elle se promettait d'alimenter la terreur; elle voulait hériter de la mort de Louis XVI, et en disputer les résultats à la République. Chauvelin fut congédié le 24 janvier 1793. Maret resta jusqu'en février; mais on le fit aussi partir, lorsque la guerre fut imminente. Il remporta la conviction que Pitt était l'ennemi irréconciliable de la prospérité de la France. L'Angleterre entraîna toute l'Europe dans sa haine, excepté le Danemarc toujours si fidèle à la France, et la Toscane où régnait le sage Léopold. C'était un arrêt de mort pour la [illegible]ode qui était placée pour recevoir le

premier feu de la République; mais Guillaume V, qui avait détruit ce bel état, où ses ancêtres avaient été appelés à une si glorieuse hospitalité, devait subir, par l'empressement qu'il mit à accéder aux volontés de l'Angleterre, toutes les conséquences de son usurpation et de sa servitude. La Convention déclara la guerre à l'Angleterre, et à la Hollande, dont celle-ci avait fait son satellite.

Ce serait un beau champ à exploiter pour la spéculation que d'estimer ce que fût devenue la destinée de la France et de l'Europe, si l'Angleterre, tout en désavouant le meurtre de Louis XVI, ce qui était d'une morale publique, eût écouté les conseils d'une politique philantropique, en acceptant, comme alliée, la révolution française. Les échafauds n'eussent pas couvert la France; les Rois n'eussent pas été ébranlés sur leurs trônes, ils auraient tous été plus ou moins audevant des révolutions; l'Europe entière fût devenue, sans secousses, constitutionelle et libre sans jalousie, sans ambition; le projet de l'abbé de Saint-Pierre pouvait se trouver réalisé. La République française se serait assise sur elle-même et sur la sécurité environnante, elle n'aurait eu ni la pensée ni le besoin d'envahir. Elle n'aurait pas eu la nécessité de la victoire, et la législation implacable, qui appuyait au-dedans cette nécessité, n'eût pas répandu les flots de sang dont le sol français a été abreuvé. Aucune supériorité que celle de la loi ne se fût élevée dans son sein; il n'y aurait eu de place pour aucune ambition privée. Toute la gloire eût été dans les tribunes, et sur les bancs des

magistrats; tout l'intérêt eût été pour l'industrie. Le commerce, l'agriculture seraient devenus, avec les beaux-arts, le patrimoine de la liberté; une seule campagne aurait eu lieu peut-être dans le commencement; celle-là eût donné à la France les belles limites du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. C'eût été sa seule conquête. La France eût été le plus grand miracle de la civilisation; elle eût ressuscité la Rome des Scipions, et la Grèce de Miltiade et de Léonidas; mais l'Angleterre n'eût été qu'un comptoir, parce que la France eût été la métropole du monde; et la mort de la France fut résolue par l'Angleterre.

La conquête du Brabant était la véritable raison de la guerre pour la Grande-Bretagne, qui espérait faire reprendre cette province par les armées de la coalition, et se délivrer aussi de toute inquiétude, par rapport à la Hollande. Il eût été cependant plus naturel de croire que, du Brabant conquis et heureux de sa conquête, la France s'élancerait tout d'abord et avec avantage à la déclaration de guerre, sur la Hollande où la vengeance et l'oppression avaient conservé tant de partisans aux principes révolutionnaires. Aussi Dumouriez, vainqueur à Jemmapes, ne perdit pas un moment pour entrer en Hollande. Il avait pris Breda et Gertruydenberg, il assiégeait Willemstadt et Berg-op-Zoom; mais le peu d'accord qui régna, entre lui et ses généraux, et ses généraux entre eux, remit bientôt la Belgique sous le pouvoir des Autrichiens par la perte de la bataille de Nerwinde; et la Hollande fut également évacuée par l'armée qui

assiégeait Maestricht. La coalition chanta victoire, elle devait payer cher ce premier succès dû à la mésintelligence des chefs, et peut-être à une intelligence avec le prince Cobourg, ce dont Dumouriez fut accusé. La Convention envoya des commissaires pour l'arrêter dans son camp de Maulde; il les fit prisonniers et les livra aux Autrichiens. C'est une méchante action, plus basse encore que la trahison: il pouvait quitter la France, sans livrer ses concitoyens; il n'eût été qu'un déserteur qui craignait un jugement. Il avait voulu délivrer Louis XVI, et il ne l'avait pas fait. Depuis la mort de ce monarque, il avait eu la vanité bien étrange d'aller, avec son armée, détruire la Convention qui avait condamné son Roi; et il fut bien heureux lui-même de se dérober à la vengeance de cette armée, dont il parlait avec tant d'arrogance, comme si elle lui eût appartenu. Dumouriez ne fut ni un bon général ni un bon Français; il devait garder la Hollande ou au moins la Belgique. Il ne devait, sous aucun rapport, menacer son pays de la guerre civile pour en punir le Gouvernement, c'est-à-dire pour se venger. Il avait trahi, il déserta; il traîna dans l'exil une vie sans considération, il vécut de sa plume à Hambourg aux gages des libraires. L'Angleterre, qui a refusé un asile à Napoléon, en a donné un à Dumouriez! Dumouriez y continua son exil, car aucune France ne voulut de lui. Il n'y eut pas un Français qui le rappelât; il avait trahi; il est le premier qui ait trahi, à la tête d'une armée française; il mourut sans patrie, chez l'étranger et à sa solde.

A la fin de 1794, la République se trouva en mesure de se venger des affronts que Dumouriez avait reçus en Hollande. Ses armées du Nord et de Sambre-et-Meuse étaient cantonnées sur la rive gauche du Rhin et de la Meuse. La Hollande, inquiète de ce voisinage, envoya pour traiter de la paix. Mais il était de la religion politique de la France d'alors, de faire la guerre au nom des principes; et elle résolut de punir le Stathouder de ses usurpations sur les libertés batayes: il y avait encore une raison, celle de chasser les Anglais, qui n'avaient dautres positions militaires sur le continent que la Hollande, et d'anéantir par leur expulsion le parti orangiste, dont ils étaient les soutiens politiques. En conséquence, on renvoya les plénipotentiaires hollandais; et il fut résolu d'aller donner la main aux patriotes de 1787, dont les vœux, comprimés depuis longtemps, n'en étaient pas moins ardents pour le rétablissement de leur liberté et la destruction du Stathoudérat. La République comprit politiquement sa position à leur égard; sa générosité fit à elle seule toute sa politique; car elle déclara qu'elle n'attaquait la Hollande que pour lui rendre son indépendance, et elle tint parole. Le péril devenant plus pressant chaque jour pour le gouvernement stathoudérien, les États espérant encore conjurer l'orage, malgré le renvoi de leurs plénipotentiaires, demandèrent un armistice. La République fut conséquente à ses desseins, elle le refusa. Les frimas couvraient la Hollande; et Pichegru, qui alors était un bon citoyen et un bon général, attendit que les glaces rendissent les fleuves soli-

solides pour commencer ses opérations. Le 27 décembre, la Meuse fut glacée; son attaque commença sur l'île de Bommel, et se combinait en même temps sur toute la frontière. Les brigades Osten et Daendels passèrent le fleuve à pied sec, et marchèrent sur cette île, et, quoique sans canons, elles s'emparèrent des batteries. Ce fut le fait d'armes de Daendels. Osten traversa de même les inondations, enleva trois forts, franchit le Waall de la même manière; et Heusden, ville très-forte, se voyant bloquée, dut capituler. De tous côtés les troupes hollandaises se mirent en retraite sur Willemstadt, abandonnèrent les îles qui défendent l'embouchure de l'Escaut, du Rhin et de la Meuse; toutes les positions, tous les passages, toutes les forteresses; et perdirent dans cette première journée un corps entier dont la retraite fut coupée, près de deux mille prisonniers et beaucoup d'artillerie. Ces operations furent faites simultanément et de concert par la gauche et le centre de l'armée française.

La droite trouva d'abord de la résistance. Un de ses corps établi à Thiel fut obligé de repasser le Waall devant sept mille Autrichiens. L'Angleterre en avait vingt-cinq mille à sa solde, en Hollande, sous les ordres d'Alvinzi. Cette attaque, qui n'eut aucun résultat, avait été résolue par un conseil extraordinaire qui fut convoqué à Nimègue, par les deux fils du Stathouder et les généraux de la coalition. Le Stathouder tenait encore Gorcum, avec la grande armée et celle des États-généraux; et il était soutenu par les Anglais entre Cuilen-

bourg et le canal de Sanderen. L'armée d'Alvinzi défendait le Rhin depuis Wesel jusqu'à Arnheim. Toutes les attaques des Français étaient combinées sur ce fleuve; ils assiégeaient Mayence et Manheim avec succès. Les Prussiens et les Autrichiens avaient inutilement réuni leurs forces pour délivrer ces deux villes. L'armée prussienne reprenait déja de ce côté le système d'inaction qu'elle avait adopté pour la Hollande. La cause du Stathouder devenait de jour en jour plus compromise par ses alliés eux-mêmes, et surtout par ceux dont il avait voulu faire des sujets. La forte ville de Grave après deux mois de siége s'était rendue, et livrait aux Français le cours de la Meuse. La prise de Thiel leur donna également le passage du Waall que Macdonald effectua sous Nimègue. Moreau commandait l'aile droite de l'armée du Nord; il fut couvert par Vandamme. Deux colonnes passèrent le Waall, celle de Reynier et celle de Jardon; alors Macdonald déboucha sous Nimègue, s'empara d'un fort important, et battit les Anglais réunis aux Autrichiens. La ligne d'opération française embrassait une partie de la rive gauche du Rhin, et était protégée par l'occupation des places de la Meuse, telles que Ruremonde, Vanloo, Grave; ce qui assurait les communications sur les derrières. Au centre elle occupait le pays entre la Meuse et le Waall; Bommel, Naardem, Gertruydemberg, Breda, étaient bloquées par la gauche de l'armée, qui s'étendait aussi aux rives du Mordyck et à Willemstadt. Par cette position de l'armée française, tout ce que la Hollande devait appeler ses barrières naturelles était deve-

nu à peu près inutile à sa défense; l'invasion totale de son territoire ne pouvait plus être douteuse, et la province d'Utrecht était celle qui devait au premier moment subir le joug du vainqueur. Une crise de la nature vint un moment au secours du gouvernement assiégé. Le dégel survint, qui plaça tout à coup l'armée française dans une position difficile par la rupture des glaces du Waall, ce qui la sépara. Une partie occupait le territoire nommé *l'île Batave*, située entre le Waall et le Rhin. On se hâta de venir à son secours par des approvisionnements de tout genre; mais on avait l'inquiétude de voir perdre le fruit de cette heureuse invasion due à la solidité du fleuve, et de rentrer dans les lenteurs d'une campagne ordinaire après un hivernage dangereux. Heureusement le froid reprit toute sa rigueur, et les troupes de l'île Batave furent délivrées.

L'armée rentra en opérations le 11 janvier. L'ennemi fut forcé sur la Linge. Après une affaire sanglante, Buren et Cuilenbourg tombèrent. Les alliés se retirèrent sur la rive droite du Rhin. Gertruydemberg perdit quelques forts. Pichegru avait un avantage immense; c'était la conspiration morale du pays en faveur de la République. Les villes qu'il prenait se disaient délivrées; elles l'étaient en effet. Les bourgeois, opprimés par les nobles depuis sept ans, allaient au-devant du vainqueur. Le général français gagnait à chaque succès militaire des auxiliaires, et de plus il détruisait les alliés et les troupes stathoudériennes. Il menait deux affaires qui s'aidaient mutuellement: une révolution pour la nation envahie,

et une guerre contre les oppresseurs de cette nation; ceci ne se passait pas secrètement, la Convention le faisait publier par ses agents.

Le général hollandais Daendels, qui, lors dès premiers troubles, s'était réfugié dans le service de France pour se soustraire à la vengeance stathoudérienne, écrivit aux villes: „Les représentants du peuple français exigent „de la nation hollandaise qu'elle s'affranchisse „elle-même. Ils ne veulent point la soumettre „en vainqueurs; ils ne veulent point la forcer à „accepter les assignats, mais *s'allier avec elle „comme avec un peuple libre.* Que Dordrecht, „Harlem, Leyde, Amsterdam, fassent donc la „révolution, et en informent, par des députés, „les représentants à Bois-le-Duc." Il était impossible d'avoir une meilleure politique. Un pareil langage, soutenu et confirmé par les mouvements et les succès d'une belle armée,

vingt-quatre heures pour délibérer; mais, comme ils délibéraient, arriva un aide-de-camp de Daendels, qui les rendit responsables de la tranquillité publique. Alors, les bourguemestres donnèrent leur démission, et un commandant français remplaça le commandant stathoudérien. Les couleurs nationales furent arborées: comme à Leyde, chacun prit le régime de la république, et le lendemain, Daendels entra dans Amsterdam avec quelques troupes. Utrecht avait également ouvert ses portes à Pichegru. La Convention avait complètement réussi dans son plan. C'était la Hollande elle-même qui avait fait sa révolution, sous la protection française. Les changements s'opérèrent du 15 au 31 janvier. Dès le 17, avant la révolution de Leyde et d'Amsterdam, le Stathouder s'était rendu aux États-généraux, où il avait donné la démission de toutes ses charges, pour lui et ses deux fils. De là, il partit et s'embarqua avec sa famille à Scheveningen pour l'Angleterre.

Le roi de Prusse, qui, sept années auparavant, bravant la France monarchique, avait osé envoyer une armée pour soumettre la Hollande à son beau-frère; qui, par le traité d'Anvers avec l'Angleterre et l'Autriche, s'était engagé à faire marcher 60,000 hommes dans les intérêts de la coalition, resta témoin impassible de la ruine du Stathouder, et du triomphe de la République française sur ses alliés. Cette inconséquence remarquable aux principes qu'il avait soutenus en 1787, et à ceux qu'il avait reconnus par ses traités récents, fut également signalée par l'inaction dans laquelle se tint le

général Mollendorf, dont la coopération eût été si utile au patriotisme allemand, pour faire lever les siéges de Mayence et de Manheim. Une pareille conduite annonçait une métamorphose complète. Frédéric-Guillaume venait de détruire, avec ses alliés, le royaume de Pologne, et de partager les dépouilles de cette conquête où ses armes avaient été peu brillantes. Ce prince n'aimait apparemment que les succès infaillibles et utiles. Dans le fond de l'ame, il aurait bien voulu détruire aussi la république française comme le royaume de Pologne, et entrer dans le partage qui avait été prémédité, convenu et stipulé à Pilnitz, d'une bonne partie du territoire français entre les coalisés. Mais la France était un autre ennemi que la Pologne, quoique alors elle n'eût pas un aussi grand citoyen que Kosciusko.

Le roi de Prusse avait calculé sans doute que, quand même il défendrait la Hollande, il n'en serait pas moins obligé plus tard de se défendre chez lui. Il eut le courage de donner aux monarchies un exemple qui annonçait sans doute plus de politique que de générosité, que de fidélité à ses engagements. Pendant que ses alliés se battaient depuis les côtes de la Hollande jusqu'à Manheim, il faisait négocier sa paix à Bâle avec le Comité de salut public, que tous les rois avaient mis hors de la loi commune. Ce gouvernement a conservé pendant vingt ans le privilége d'être disposé à la paix avec ses ennemis, à la guerre avec ses amis; à faire et à défaire ses traités, à marcher entre deux négociations, afin d'être toujours pour le fort. A cette époque, c'était

la république française qui battait l'Europe. La cour de Berlin rechercha son amitié, parce que cette amitié était une protection.

Cependant, malgré le départ de la famille du Stathouder, la guerre continuait en Hollande de la part des Anglo-Autrichiens, mais dans la position d'une retraite contre une invasion; c'était l'inondation française sur les glacis de l'inondation batave. Vandamme était à Utrecht depuis le 17 janvier. Les Anglais évacuaient devant nos troupes; c'était une poursuite à vue. L'armée de Sambre-et-Meuse se combinait avec l'armée du Nord; et, quand celle-ci se mettait en marche sur l'Yssel, elle prenait sa place dans le pays de Clèves. Le 18 janvier, la ville d'Amersford, où avait été pendant la révolution de 1787 le siége de la domination stathoudérienne sur la province d'Utrecht, tomba au pouvoir de la division Macdonald, et avec elle, tout le pays qu'elle commande jusqu'au Leck, au nord d'Amsterdam. Ce corps était l'avant-garde du centre qui était sous les ordres de Moreau. Ce général remplaça sur le Rhin les divisions qui s'étaient portées en avant. Le 18, jour où ces mouvements avaient eu lieu, Pichegru était entré à Amsterdam; Gertruydemberg capitulait; et, quatre jours après, la gauche de l'armée marchant sur les glaces d'un bras de mer, s'était emparé de Dordrecht et successivement de Rotterdam, de La Haye, etc. La Convention retentit des triomphes miraculeux des armées républicaines.

Deux grands citoyens, Paulus et Schimelpenynck, firent honneur à leur pays, et ne

seront jamais oubliés de la France. Le premier, en sa qualité de président des États-généraux, convoqua une assemblée à La Haie; elle se constitua sous le nom de *Représentation provisoire du peuple de Hollande*. Elle prit pour type le gouvernement et les usages de la France libératrice. La souveraineté du peuple, les droits de l'homme et du citoyen furent proclamés par acclamation. On établit des comités de salut public; on prononça l'abolition du Stathoudérat; on annula le serment à la constitution de 1787. Le général français avait des instructions: il fit une proclamation qui défendait de désarmer les troupes hollandaises: rien ne prouvait mieux la force et les intentions de son gouvernement.

Cette conduite fut très-habile; car ce qui coûte le plus aux vaincus, c'est le désarmement. La France n'avait pas voulu vaincre les Hol-

ésistance, les plus insurmontables, étaient nus des moyens d'attaque naturels qui ıettaient d'aborder les places par les côtés es points de défense étaient confiés aux ıes. La prise de la flotte hollandaise par avalerie française présenta une sorte de veilleux inconnu dans les annales militaires, plus d'impression sur l'Europe, que ne ait fait le gain d'une bataille rangée. Mid- ourg et Flessingue, la Zélande enfin, que défendus par mer, se rendirent aux pes françaises, qui s'y établirent comme une forte position militaire. La terreur para tout-à-fait des Anglais, et leur retraite ipitée devant les moindres mouvements de troupes décida l'armée à marcher sur l'Ys- dont l'attaque paraissait avoir été remise printemps. Du 3 au 11 février, toute la ince d'Over-Yssel fut occupée, et les An- se retirèrent dans les deux provinces les éloignées, celles de Frise et de Grœnnin-

Les divisions de Moreau et Macdonald suivirent. Grœnningue se rendit, mais eut à combattre dans ses environs où les s s'étaient fortifiés. Quelques affaires très- s honorèrent encore leur retraite définitive. n ils évacuèrent le pays. Les Anglais, re- ssés par les habitants et poursuivis par les ıçais, coururent s'embarquer à Brême. La quête de la Hollande compléta le grand ème des frontières de la France. Le Rhin entier lui appartint: il n'y avait plus d'é- orats ni d'évêchés souverains sur ses bords. ıtriche et les princes allemands avaient lu tous leurs États sur ce fleuve. Le fort

du Rhin devant Manheim était au pouvoir des Français. Cette ville et Mayence étaient rigoureusement investies; elles allaient sous peu tomber sous les coups des assiégeants. La prise de la Savoie, du comté de Nice, l'occupation d'une partie de la Biscaye et de la Catalogne avaient mis les Alpes et les Pyrénées dans l'enceinte des limites républicaines. La gloire militaire de la République française était attestée suffisamment par de si beaux résultats, des campagnes de 1794 et de 1795. La prise de cent cinquante villes, cent combats, vingt-neuf grandes batailles portèrent le nom Français au-dessus de celui des autres peuples et au-dessus même de l'honneur de ses plus grands souvenirs. Telle était la gloire française, et la guerre d'Italie n'avait pas eu lieu.

Un traité de paix assura les relations de la France et de la Hollande; il fut l'ouvrage de Sieyes, qui établit une heureuse harmonie entre les intérêts des deux peuples. La convention fut conséquente dans sa négociation, aux principes qui l'avaient animée pendant la guerre. Le premier article du traité reconnaissait *la souveraineté et l'indépendance des Provinces-Unies;* mais le gouvernement français avait besoin de prendre ses sûretés; son armée garda possession des villes fortes et des places dont l'Angleterre pourrait s'emparer par surprise.

Dans une séance solennelle de la Convention, Sieyes ayant présenté les négociateurs hollandais, le traité fut ratifié. Dans cette séance, l'influence conventionnelle avait in-

sensiblement exalté le caractère réfléchi des Hollandais, et ils s'étaient à leur tour laissé échauffer par des clubs et des sociétés populaires, dont l'autorité s'était élevée, comme en France, au-dessus de celle des magistrats. Ces violences étaient de faibles représailles contre les partisans de la maison d'Orange, qui avait, en 1787, fait saccager bien des villes et noyer une foule de patriotes par ses affidés; ces troubles s'apaisèrent bientôt. La modération nationale reprit le dessus; la justice cicatrisa toutes les plaies. Le 28 janvier 1796, une grande solennité célébra, à La Haye, l'heureux anniversaire de la révolution batave. Le 1er mars, eut lieu l'ouverture de l'assemblée nationale, dont le célèbre Peter Paulus fut nommé président; mais ce grand citoyen ne jouit pas long-temps de l'éclatante récompense décernée à son patriotisme; le 17 du même mois, le peuple qu'il avait si énergiquement défendu contre le Stathouder suivait ses funérailles.

Après la Convention, la République batave eut affaire au Directoire, qui lui envoya une constitution. Toute chartre, quelque bonne qu'elle fût, par cela seul qu'elle venait de l'étranger, devait trouver une forte opposition en Hollande, malgré la prépondérance effrayante de la République française. Une circonstance heureuse vint tout-à-coup au secours des Bataves, auxquels leur résistance à l'influence de la France pouvait devenir fatale. Le gouvernement de La Haye apprit qu'une escadre de six vaisseaux français, arrivée à Batavia,

y avait été reçue et protégeait cette grande colonie contre les entreprises de l'Angleterre. En reconnaissance de ce service signalé, auquel il était difficile de s'attendre, la constitution du Directoire fut acceptée; et les forces de terre et de mer de la République batave furent mises à la disposition de la France. Dans les conférences qui avaient eu lieu à Lille, il fut digne de remarque que l'Angleterre ne demandait, pour le Stathouder dépossédé, qu'une légère indemnité, et que le roi de Prusse garda un profond silence sur le sort de son beau-frère, à qui, sept ans plus tôt, il avait donné une armée. Ce fut, de la part de ce prince, pousser à la rigueur le système de sa neutralité. La maison de Nassau avait disparu sans réclamation; et la liberté hollandaise s'était mise à sa place paisiblement, par la seule volonté de la France. Ainsi cette puissance reconstituée, libérée, protégée par la grande République, partageait avec elle la haine française contre l'Angleterre; et, avec elle aussi, elle ne cessa d'être jusqu'au dernier moment un objet de vengeance et de jolousie pour la Grande-Bretagne.

Malgré la défection des cours de Prusse et d'Espagne, qui avaient traité avec le Comité de salut public, la coalition était encore renfermée dans une triple alliance bien redoutable, celle de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre. En Italie, en Suisse, on voyait des armées austro-russes; une d'Anglo-Russes parut inopinément sur les côtes de Hollande, que l'Angleterre voulait à tout prix enlever à son

indépendance et à la République française. Quarante mille hommes des deux nations débarquèrent, sous les ordres d'un fils d'Angleterre, le duc d'York. Une flotte considérable soutenait cette grande entreprise, qui, si elle eût réussi, et dans la situation où le Directoire avait laissé se précipiter les affaires d'Italie et d'Allemagne, anéantissait tous les triomphes de la France sur le Rhin; c'était remettre la République en question. Les Autrichiens étaient aussi en force. Le sol français pouvait être assiégé par ses vieilles frontières. Le général Abercrombie commandait l'avant-garde de l'armée anglo-russe. Daendels lui opposa ce qu'il put ramasser de troupes bataves, et ne put l'empêcher de débarquer. Le passage du Helder avait été forcé; et une horrible trahison de la marine hollandaise, à l'apparition de l'ennemi dans le Zuyderzée, avait livré et réuni la flotte batave au pavillon britannique. Brune réunit vingt-cinq mille hommes et accourut au Nord-Hollande, pour repousser l'invasion du duc d'York. Plusieurs combats sans résultats signalèrent la valeur de ses troupes. Les Anglo-Russes firent des progrès; ils s'établirent solidement: c'en était fait de la république batave si les quarante mille hommes avaient débarqué le même jour. Les Anglais comptaient sur un parti stathoudérien pour les aider à chasser les Français, et remettre la Hollande sous le joug de la maison d'Orange. Ce temps n'était pas encore arrivé; la lâcheté de la flotte qui venait de se joindre à eux sans combat leur était une forte raison d'espérer le succès; cependant la ville d'Amsterdam était

encore appelée à jouer un grand rôle dans les destinées de la patrie hollandaise. A la nouvelle de la prise du Texel par la flotte anglaise, que rien n'empêchait plus d'arriver sous ses murailles, elle arma toutes ses batteries; elle ouvrit ses coffres, fit des levées nationales; établit des défenses à l'aide des canaux; quarante chaloupes canonnières s'armèrent par enchantement; les renforts de France accoururent, cette belle capitale fut sauvée. Malgré l'exemple donné par la marine nationale, et les immenses avantages que le commerce pouvait se flatter de retirer d'un rapprochement avec l'Angleterre, l'amour du pays et la haine du Stathouder prévalurent: c'était cependant une nation de marchands, mais elle eut avant tout la vertu d'une nation libre et digne de l'être. Elle se leva contre les étrangers. Le général Brune profita de l'élan national pour organiser des forces imposantes. Non-seulement il arrêta les progrès de l'ennemi, mais il le battit dans deux batailles rangées, à Castricum et à Alkmaer. Les troupes bataves se distinguèrent; elles se montrèrent dignes de combattre dans les rangs français, et leurs généraux méritèrent des éloges. Brune fut, à juste titre, proclamé le sauveur de la République Batave: les Romains lui eussent décerné les honneurs du triomphe. En sauvant la Hollande, il sauva la France de l'invasion. La journée d'Alkmaer avait été décisive pour l'expédition anglo-russe. Le duc d'York, refoulé dans les Dunes, coupé de sa flottille, encombré de blessés, manquant de tout, et réduit à la moitié de ses forces, se résolut à entrer en négocia-

tion. Le général français ne se dissimulait pas les pertes importantes qu'il avait essuyées, et combien la victoire lui avait coûté de braves; il accepta avec empressement les propositions de son ennemi. Les conférences s'établirent; les négociateurs furent bientôt d'accord et la capitulation signée. Par le traité, le duc d'York dut évacuer toutes les positions qu'il occupait sur le Zuyderzée, se rembarquer, et renvoyer d'Angleterre huit cents prisonniers français, en échange de pareil nombre d'Anglo-Russes qui lui furent remis. On a reproché au général Brune de n'avoir pas exigé la restitution de la flotte du Texel.

L'issue de cette formidable expédition releva le courage patriotique des Bataves, qui avaient si généreusement couru aux armes pour repousser l'invasion étrangère. Dès ce moment, les destinées politiques et militaires des deux républiques furent inséparables; l'Angleterre dut être convaincue alors que son influence était totalement ruinée en Hollande, et qu'elle devait renoncer à toute entreprise contre les provinces des embouchures du Rhin et de l'Escaut. Cependant, quelques années après, quand Napoléon était à Vienne, elle arma une expédition bien autrement formidable contre Anvers; et quoiqu'elle n'eût à combattre alors que les gardes nationales de la Flandre, de la Belgique et de la Hollande, elle éprouva une perte encore plus considérable. L'histoire remarquera qu'aucune expédition maritime de l'Angleterre, quelque puissante qu'elle eût été formée, et quelque protection

qui l'attendît, ne réussit contre le sol de la France, soit republicaine soit impériale. La côte française lui était fatale. Sa politique triompha à Quiberon, d'odieuse mémoire. Ce fut son seul trophée maritime sur notre territoire. Le Comité de salut public triomphait aussi, quand il apprenait les mitraillades, les noyades de ses proconsuls.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE DU DIRECTOIRE.

Système général. — Violation de la constitution à l'égard des élections.

§. Ier.

Le Directoire était maîtrisé par sa propre faiblesse; il avait besoin pour exister de l'état de guerre, comme un autre gouvernement a besoin de l'état de paix. Ses exigences l'avaient fait rompre, à Lille, avec l'Angleterre; elles ne sortaient pas de la négociation. Comme ses conditions demandées à Rome et Léoben et obtenues à Campo-Formio, elles imposaient la loi gratuitement à un ennemi libre que l'on ne pouvait attaquer. A Rastadt, ce fut la même chose; et l'intention ne fut douteuse pour personne, quand on y vit arriver les deux négociateurs qui avaient rompu à Lille. Les révolutions de Rome et de l'Helvétie, par la force des armes, au milieu de la négociation

presque européenne de Rastadt, proclamèrent hautement le penchant du Directoire pour la guerre.

Il craignait le retour des armées; il profitait, et il était jaloux de la gloire des généraux; il cherchait à les désunir entre eux; il ne les laissait point vieillir dans les commandements; il les destituait sous le moindre prétexte, et surtout après de grands succès. Ainsi il avait rappelé Championnet, après la conquête de Naples. Joubert, excellent général, avait trouvé sa destitution à Turin, où il venait de rendre aux républicains le service de détrôner un Roi; et c'est à cette circonstance, plus peut-être qu'à ses talents, que ce général dut qu'un parti, pendant l'expédition d'Égypte, jeta les yeux sur lui, pour qu'il parvint à se faire un grand nom en Italie, et qu'il pût, à son retour, dicter la loi au Luxembourg.

L'expédition d'Égypte fut bien plus la ré-

à tous. Napoléon s'amusait de ces inquiétudes, en portant son habit de savant et vivant avec ses collègues de l'Institut.

Par le même système de jalousie que ce gouvernement entretenait entre les généraux, et qu'il portait à chacun d'eux, il avait profité de la lettre où Moreau avait dénoncé son ami Pichegru, pour le déconsidérer dans l'armée, afin qu'il n'y eût, dans la République, aucune supériorité rivale de la sienne. Il n'avait pris des Grecs que l'ostracisme, et au moindre péril il promenait les destitutions sur l'administration intérieure, comme sur les armées.

Au 18 fructidor, aux élections de l'an 6, et aux éliminations sur lui-même à ces deux époques, aux élections de l'an 6 notamment, le Directoire ne fit preuve que d'une inquiète et aveugle partialité. Il était de bon goût alors et de bonne justice d'être du parti des victimes; car les royalistes ne furent alors frappés qu'en minorité. Quand le Directoire avait eu peur des royalistes, il avait fait ouvrir, à Paris, un grand club de jacobins; il le fit fermer après le 18 fructidor. Mais, afin d'entretenir en France une sorte d'émotion populaire, il laissait former dans les départements des assemblées de même genre: de sorte qu'après avoir alarmé sur les royalistes, il alarmait sur les anarchistes; et pourtant il comblait ceux-ci de biens et d'emplois, et eux seuls profitèrent sous ce gouvernement du Luxembourg, qui était leur ennemi irréconciliable; cette tactique était misérable. Il en était de même pour les armées: à Paris, on caressait, on fêtait les soldats; à l'armée, ils n'avaient ni solde réglée,

ni équipement; et ils étaient toujours sur le qui-vive. Le mécontentement général était l'élément du Directoire. Ce machiavélisme eût été bon pour un gouvernement qui eût voulu n'être que révolutionnaire. Mais le Directoire avait la prétention d'être légal; et il se croyait légitime à tout jamais, parce qu'il avait traité avec plusieurs couronnes.

Dans son intérêt de république, il faisait bien de multiplier autour de lui les gouvernements républicains, et de donner sa constitution à ses voisins. Napoléon lui avait donné un bel exemple, par la fondation de la République Cisalpine. Il en avait fait un bon état, utile ami de la France, par la réunion des républiques Cispadane et Transpadane, par les agrégations de la Valtetine et des provinces de terre ferme de Venise. Mais le Directoire gâtait tout ce qu'il touchait: et la disgrace de

prédations; ce qui est de toute fausseté. Rewbell, qui était le plus détesté peut-être, fut presque flétri comme millionnaire; et il n'était qu'un homme dur et probe; à sa mort il n'a pas laissé cent mille écus.

Le système général du Directoire, fut de dominer, aux dépens de la justice, de la constitution et de la raison; de diviser pour régner, de proscrire, d'enrichir ses créatures et d'inquiéter l'Europe.

§. II.

La journée du 18 fructidor avait renversé les espérances et les complots des royalistes; celle du 19 avait relevé les prétentions et le crédit des jacobins. Le Directoire, malgré l'appui qu'il aurait trouvé dans la majorité des conseils, dans les armées et dans la nation, n'avait pas su tenir position entre ces deux partis et légitimer la révolution. Il n'avait donc gagné qu'une victoire d'un jour; et il lui avait été impossible d'en conserver le fruit, ou même d'en connaître toute l'importance, parce que ses auxiliaires en avaient tout de suite profité pour conquérir l'impunité du passé, l'occupation du présent, et une prime sur l'avenir. Il était donc condamné à se servir de ses propres ennemis, ennemis de révolution, qui regrettaient hautement le 9 thermidor, et lui reprochaient jusqu'au 18 fructidor. Les jacobins avaient gagné à cette journée un faible avantage pour eux, celui d'avoir été débarrassés des royalistes qu'ils ne craignaient guère; mais ils se tu de

l'infraction faite à la constitution par le Directoire, pour accuser le Directoire, resté seul ennemi. Leur haine ne connut plus de frein, ils remettaient librement en question le procès et la mort de Gracchus Babœuf, et en honneur le régime de 1793. Le Directoire s'aperçut dès-lors qu'il n'avait travaillé et triomphé que pour ses ennemis; et il se prépara aux élections, qui allaient remplacer les députés fructidorisés. La législation improvisée, le 19 fructidor, lui parut devoir être appliquée contre ceux même qui l'avaient établie et approuvée. Le moment était critique, et pouvait coûter cher à son imprévoyante politique, s'il ne parvenait pas à repousser des élections les jacobins des départements, qu'attendaient ceux de Paris.

Il s'agissait donc de recruter pour les deux conseils des auxiliaires du pouvoir despotique que le Directoire s'était arrogé. Une pareille opération ne pouvait se faire sans violer la constitution; ce n'était pas ce qui arrêtait le Directoire: mais il fallait en trouver le moyen; il prit le plus mauvais. Comme il n'avait pas d'influence morale sur les esprits, il eut recours à celle du pouvoir. Il chargea ses commissaires d'opérer des scissions dans les assemblées d'électeurs, ce qui eut lieu; et ces scissions ne représentèrent que des minorités qui élurent des candidats indiqués. Ceux-ci seuls furent admis par le Directoire; il osa annuler tous les choix proclamés par les majorités, ou par les assemblées qui s'étaient refusées à la scission. Sa prudence trompa encore son audace dans cette mesure violente et ultra-légale.

Il avait eu affaire à des ennemis plus adroits que lui. En effet, les jacobins, que la lutte annoncée regardait exclusivement, profitèrent habilement de cette circonstance pour reconquérir de la popularité et susciter de nouveaux ennemis au Directoire. Ils s'étaient, en conséquence, attachés à faire tomber le vote des assemblées électorales sur des hommes que leur considération personnelle et leurs service recommandaient à l'estime nationale. Ces choix furent repoussés par le Directoire. L'indignation publique fut portée à son comble; et elle ne garda plus de mystère, quand on vit les deux conseils, ainsi renouvelés, se décréter à eux-mêmes la moitié en sus du traitement que la loi leur accordait. Il y eut toutefois de nobles oppositions dans le conseil des Cinq-Cents; quelques protestations honorèrent cette législature.

Le Directoire avait commencé par accuser les anarchistes d'influencer les élections. Ce reproche lui fut rendu. Sa duplicité fut mise à nu. On vit paraître le décret qui, annulant les élections des assemblées vraiment légales, proclamait le choix de celles où, sans égard à la minorité ou à la majorité, les agents du gouvernement avaient élu les députés.

Les deux conseils ainsi complétés, après avoir réglé leurs intérêts pécuniaires individuels par l'augmentation de leur traitement, eurent l'idée de s'associer au despotisme du Directoire par une autre violation de la constitution, encore plus criante que celle à laquelle ils devaient leur complément. Ils pensèrent à se constituer pendant sept années, et, par

compensation, d'accorder dix années au Directoire. Le parti qui avait eu cette idée se rassemblait au pavillon de Flore. Il y eut des communications à cet égard avec le Directoire, qui refusa. Merlin accusa hautement, après sa sortie du Directoire, le Corps législatif d'avoir voulu se proroger pendant sept ans. C'était une résolution trop forte pour un gouvernement électif et sans consistance. La souveraineté du peuple régnait encore dans les opinions: c'eût été donner gain de cause aux jacobins, qui ne l'eussent pas invoquée en vain avec une accusation aussi grave. Toutes ces intrigues annonçaient une crise qui, à la première occasion, devait tout changer. Mais il fut heureux alors que le Directoire ait pu l'emporter. Car il était plus facile à renverser, un jour ou l'autre, que le parti qu'il nommait *le parti des anarchistes*. Celui-ci eût infailliblement été entraîné au rétablissement de la terreur. Il en serait résulté le plus grand des fléaux, une guerre civile. Les chefs de l'armée, à qui la République devait la paix de Léoben, n'auraient certainement pas souffert le retour de 1793.

CHAPITRE IV.

VENDÉE.

Exposé général. — Première époque. — Deuxième époque. — Troisième époque.

§. Ier.

La première Vendée était-elle anglaise? non. Elle a été dans le principe toute populaire; elle était le mouvement spontané d'une population nombreuse, composée d'hommes simples et ignorants, qui, séparés de toute civilisation et du reste de la France, par le défaut de grandes communications et surtout par les circonstances des localités impénétrables de leur pays, ne connaissaient d'autre loi que le respect à la religion, à la royauté, à la noblesse. Les avantages de la liberté, la suppression de la féodalité, ceux résultant des décrets de l'Assemblée nationale, ne flattèrent point leurs passions; ils ne virent dans les lois nouvelles que des attaques à la religion de leurs pères et à l'ancienne monarchie, à laquelle ils devaient leur affranchissement. Du moment où ils com-

prirent le danger de l'autel et du trône, ils se levèrent en masse. Cette insurrection fut spontanée, comme le mouvement qui porte à défendre son patrimoine.

La conspiration de la Rouarie est l'ouvrage des nobles du Poitou et de la Bretagne; elle avait pour but le rétablissement de l'autel, du trône et de la noblesse. La religion et les paysans seraient ses auxiliaires et ses instruments; son champ de bataille, les cinq provinces de l'Ouest: la Normandie, la Bretagne, le Maine, l'Anjou et le Poitou. Dès 1791, les prêtres non assermentés préparèrent les éléments de la Vendée. En 1792, les mandements des évêques émigrés réfugiés à Londres, ceux de leurs grands vicaires résidant dans les diocèses; les prédications des curés et des missionnaires se refusant au serment de fidélité à la constitution civile du clergé; mais bien plus encore,

l'intérieur, manifestèrent dès le principe des opinions favorables à la révolution; les campagnes, au contraire, livrées aux croyances héréditaires, restèrent, à toutes les époques, dévouées aux idées monarchiques. Un rapport du député Gallois à la Convention, relatif à des pièces enlevées par la garde nationale de Chollet, démontre à l'évidence que l'esprit des paysans vendéens avait été de longue main disposé à l'insurrection; qu'il existait une scission complète entre les campagnes et les villes, et que, dans celles-ci même, la scission était manifeste entre les propriétaires de biens-fonds, les marchands et les ouvriers.

Cet état de choses changea, mais insensiblement et par le seul effet du contact de ces masses ignorantes avec la civilisation nouvelle. Le Consulat pacifia la Vendée, parce qu'il était un premier pas vers une réorganisation monarchique, et que le Premier Consul, protecteur des prêtres réfractaires lorsqu'il n'était encore que le vainqueur d'Italie, donnait à cette population fanatique l'espérance de lui devoir le rétablissement du culte. Le Concordat réalisa cet espoir. L'Empire éteignit les derniers restes de la Vendée; et l'on vit, en 1814, six mille paysans de ces contrées, entourés à la Fère-Champenoise par des forces décuples, se battre en héros pour la cause de Napoléon, et préférer la mort à rendre leurs armes aux alliés de ces mêmes princes pour lesquels ils avaient pendant six ans résisté à tous les efforts de la République. L'héroïsme de ces braves prouve que la grande réconciliation des Français avait été opérée par Napoléon,

et que la France de 1814 n'était plus la France de 1793.

Si l'ouverture des routes dans les campagnes est un grand bienfait de toute administration, indispensable au développement de l'agriculture et du commerce, elle n'est pas d'une moindre importance pour les progrès de la civilisation, de ces connaissances salutaires, de cette communauté d'intérêts qui donnent à une nation l'aspect et l'esprit de famille. Elle est également nécessaire à l'ordre et à la sûreté publics. Aucune révolte, quelle qu'en soit la cause ou les ramifications, ne peut résister à la répression du gouvernement, quand les communications sont faciles avec et entre les points de l'insurrection. La guerre de la Vendée, celle de la chouanerie, n'auraient jamais été sérieuses, si les départements de l'Ouest avaient

pour ordonner ou sanctionner tant de crimes; et l'on pourrait soutenir, avec force, que les moteurs de l'insurrection vendéenne sont coupables d'attentat contre les prêtres et les nobles des autres provinces françaises, en attirant chaque jour sur ces deux classes, non la rage, mais la vengeance révolutionnaire. La Vendée n'a point combattu sous l'étendard royal; son armée s'est proclamée *Armée Catholique;* elle s'est levée sous l'étendard de la Foi.

La guerre de la Vendée se divise en trois époques; elle a été soutenue par deux armées distinctes: l'une, l'armée catholique, l'autre, l'armée des chouans.

Le grand-vicaire de Luçon ordonna à ses curés de s'opposer à l'admission des *intrus*, de conserver ou de tenir des registres doubles des actes de l'état civil, de frapper d'excommunication comme concubines les femmes mariées par les *intrus*, de repousser, comme bâtards, les enfants nés de ces mariages, et de refuser à ces impies les derniers sacrements.

Le fanatisme du paysan de la Vendée, ignorant et superstitieux, était mûr pour une guerre civile. Six semaines après la mort de Louis XVI, et quinze jours seulement après le décret de la Convention, qui ordonnait une levée de trois cent mille hommes, l'insurrection éclata à Chollet; le tocsin sonna dans toute la Vendée.

Au milieu de leurs succès, les Vendéens organisèrent un gouvernement. L'évêque d'Agra, se disant vicaire apostolique, les vicaires-gé-

néraux de Luçon et d'Angers, quelques chefs des premières levées composèrent ce qu'on appela le conseil suprême. Les premiers actes de ce gouvernement annoncèrent ce qu'il était et ce qu'il devait être par la suite: son but, le rétablissement de l'autel et du trône: „Nous n'avons pris les armes que pour sou„tenir la religion de nos pères, que pour „rendre à notre auguste souverain, Louis „XVII, l'éclat et la solidité de son trône et „de sa couronne.... — Le ciel se déclare „pour la plus sainte et la plus juste des cau„ses; le signe sacré de la croix de Jesus„Christ et l'étendard royal l'emportent de „toutes parts sur les drapeaux sanglants de „l'anarchie..... — La France, succombant „sous une affreuse anarchie, reconnaît enfin „la vérité du principe: UNE FOI, UN ROI, „UNE LOI. Nos biens, notre liberté, notre

pieux, non moins braves, mais gentilshommes, qui sont appelés au commandement. Cependant le sacerdoce conserve son influence; ce n'est que dans les revers que les généraux commencent à devenir indépendants. C'est à l'envie de se soustraire à la dictature ecclésiastique que l'on doit attribuer le passage de la Loire à Varades, la plus funeste des opérations militaires. C'est de cette époque que datent les dissensions entre les généraux vendéens.

Toutes les ordonnances du conseil supérieur de la Vendée ont pour premier objet les intérêts du clergé; l'évêque d'Agra intime aux prêtres l'ordre de revenir dans leurs paroisses, et de se mettre en relation directe avec lui. Les ventes des biens du clergé sont annulées dans tous les pays que la victoire soumet momentanément au pouvoir de l'armée catholique. La possession de ces biens est enlevée violemment aux acquéreurs. Les fermages doivent être payés aux fabriques des paroisses. Cependant le conseil supérieur n'ose pas prononcer le rétablissement de la dîme; il en réfère au régent; il se borne à ordonner aux curés d'en constater la valeur, et à inviter les fidèles à la payer en nature. La circulation des assignats occupe la sollicitude du conseil; ceux à l'effigie royale auront seuls cours sans visa ni signature de ses préposés. Les paroisses nourriront les veuves et les enfants des Vendéens tués pour la cause sainte. Les justices seigneuriales reprendront leurs fonctions; les tribunaux républicains cesseront immédiatement les leurs. Les réglements de police imposent un

serment de *fidélité au conseil supérieur*, ils condamnent à une double contribution tout individu qui ne prêterait pas serment dans un délai fixé après lequel ils le bannissent et confisquent ses biens. Enfin, les propriétés, dans l'étendue de sa domination, de tout ce qui remplit en France une fonction publique, depuis le député, l'administrateur, le juge et le général, jusqu'au dernier soldat, lui répondent des actes hostiles à la cause de la Vendée et à ses défenseurs. Le *conseil supérieur* organise ainsi par ses décrets le pillage et la dévastation des propriétés de tous les Français qui ne servent pas dans les rangs de ses armées. Il ne s'en tient pas là: il méprise les lois de la guerre et proclame à l'envi, de concert avec les cannibales de la terreur, cet affreux système de représailles qui a rendu cette guerre célèbre par ses cruautés.

Dans les six premiers mois de la Vendée, du 10 mars au 17 octobre, on n'y voit qu'une domination, celle du sacerdoce: la Vendée n'était point encore anglaise.

Cependant la Vendée a été soumise, dès les premiers moments, à une influence indirecte de l'étranger. Hérault de Sechelles, Basire, Chabot, l'ont favorisée par les mesures qu'ils ont fait décréter; ils étaient vendus aux intrigues des puissances alliées; ils ont payé de leur tête leur trahison à la cause de la liberté.

Depuis le passage de la Loire à Varades, et la bataille de Savenay, la Vendée a-t-elle été anglaise? Oui, directement et indirectement.

Directement, le fait est prouvé. Elle a reçu de l'Angleterre de l'argent, des munitions, des secours de toute espèce, excepté en hommes. Elle a été en communication active avec Londres; d'Elbée lui-même, qui s'y était long-temps refusé, reconnut enfin la direction de l'Angleterre et lui obéit.

Le Comité de salut public, de la fin de 1793, a sans doute contribué par la mission de Carrier et les ordres incendiaires dont il était porteur, à donner une nouvelle activité à l'insurrection; mais cette mission et ces ordres étaient-ils le résultat du système de terreur qui dominait la France, ou l'effet des intrigues étrangères, dont le but premier était la destruction des Français par les Français et l'affaiblissement de la nation? L'Europe a si souvent sacrifié la cause des Bourbons dans les traités qu'elle a signés avec la République ou l'Empire, qu'elle a donné à la postérité le droit de douter de la sincérité de son manifeste, quand elle prit les armes pour soutenir le trône de Saint-Louis. Un fait incontestable, c'est que Courtois, rapporteur du procès de Robespierre, a soustrait la plus grande partie des pièces relatives à la Vendée; c'est que Carrier, rappelé de Nantes après le 9 thermidor, fut dénoncé pour être traduit au tribunal révolutionnaire, qu'il livra aux meneurs sa correspondance, ses instructions secrètes, et qu'il échappa ainsi au danger qui le menaçait; plus tard il fut condamné, mais par l'effet de la réaction.

La seconde Vendée, ou la reprise d'armes de Charette, Stofflet, et autres généraux

Vendéens ou Chouans, en violation des traités de la Jaunais et de la Mabilaye, fut concertée entre Pitt et ses agents et les comités royalistes de l'intérieur.

Charrette a reçu des armes, des munitions de guerre et de l'argent de l'Angleterre; il a été en communication avec le régent plus intimement qu'avec le comte d'Artois. Après le 9 thermidor, trois partis royalistes bien distincts se formèrent à Paris; ils eurent des ramifications étendues et se traversèrent mutuellement dans les départements de l'Ouest.

1° L'agence espagnole: Izquierdo, Tallien et quelques membres de la Convention. Le rétablissement de la Royauté en France avait été présenté au cabinet de Madrid comme le motif de sa pacification avec la France. On avait été plus loin: „la régence ne pouvait „être déférée qu'à un Bourbon d'Espagne, „l'Infant Don Antonio, frère du Roi.“

2° L'agence des comités royalistes de Paris: Lemaitre, des Pommelles, l'abbé Brottier, Lavilleurnois, Duvernes de Presles. Elle correspondait avec le Régent par l'entremise du comte d'Antraigues en Italie. Elle intriguait à Paris; elle déjouait, dans les provinces de l'Ouest, les mesures de Puisaye et de l'agence anglaise; elle opposait Charette à Stofflet, Cormatin à Puisaye. Si les Vendéens et les Chouans du Maine et de Fougères ne firent pas à temps leur mouvement, si l'expédition de Quiberon échoua par le défaut

de coopération de tous les chefs vendéens, c'est à cette agence qu'il faut l'imputer. Le comte d'Antraigues voyait avec douleur l'éloignement où l'Angleterre tenait le Régent de la Vendée, et les refus continuels du cabinet de Saint-James de lui permettre de se mettre à la tête de ses fidèles sujets. Il pensait que cette politique, vainement déguisée sous le masque de la prudence, avait pour but d'écarter le Régent des affaires. Il essaya d'établir des communications plus intimes entre le Régent et Charrette. Les comités royalistes de Paris ont rarement agi sans les ordres précis de d'Entraigues, ou ceux qui leur étaient transmis par le comte d'Avaray. — Lemaître a payé de sa tête, après le 13 vendémiaire, son opposition à la faction espagnole. Des documents curieux à cet égard ont figuré à son jugement et ont été soustraits depuis.

3° Enfin, l'agence anglaise: Puisaye, et ses correspondants à Paris et en Normandie. L'Angleterre fit des efforts à Quiberon; tout ce que pouvait créer la puissance de l'argent fut employé par elle. Pitt était financier, administrateur, homme d'état, mais il n'était pas général. L'expédition de l'Ile-Dieu, entreprise à la fin de la saison, devait échouer.

La guerre de la Vendée se divise en trois, époques. Elle a été soutenue par deux armées, agissant sous des directions différentes, l'une, l'armée Catholique, l'autre, la chouannerie; toutes deux ont fait en réalité la guerre pour les intérêts de l'Angleterre.

§. II.

Enfermés dans leurs bois et dans leurs marais, les paysans de la Vendée n'avaient, comme on l'a déja dit, d'autre religion que le Roi, leurs nobles et leurs curés.

L'ignorance des gentilshommes et des prêtres, presque égale à celle de leurs vassaux, formait de chaque paroisse une seule famille, dont les nobles étaient les chefs et les prêtres les conseils. Aussitôt qu'ils apprirent le jugement du Roi, les massacres de la noblesse et du clergé, se voyant ainsi attaqués dans tous les objets de leur culte, ils s'indignèrent. Le décret du 25 février 1793, par lequel la Convention ordonna une levée de 300,000 hommes, décida de leur révolte. Ils jurèrent tous de mourir plutôt que de servir la République.

Ces mouvements n'éclatèrent d'abord que dans les campagnes, à Bressuire et à Châtillon; les villes partagèrent l'impulsion du reste de la France. Des missionnaires républicains envoyés dans les campagnes furent écoutés du peuple, aussi longtemps qu'ils neurent d'autre but que de lui prouver les avantages qu'il retirerait de la Révolution, qui abolissait les dîmes, les corvées, les droits féodaux, etc.; mais du moment où ils dirent que le Roi était un tyran, les nobles les ennemis de la patrie, les prêtres des imposteurs, la religion un mensonge, l'exaltation du peuple ne connut plus de bornes; et les prédicateurs de l'anarchie purent à peine se dérober à la

fureur populaire. Le scandale fut plus grand encore lorsque le gouvernement voulut remplacer les curés par des prêtres assermentés, et que les prêtres insermentés, poursuivis, traqués pour ainsi dire dans toute la domination républicaine, se réfugièrent dans la Vendée. Ils y furent reçus comme des martyrs. La face de ces provinces devint encore plus théocratique, et la haine des paysans prit le caractère d'une haine sacrée, qui n'était que trop légitimée par les plus cruels excès. L'institution des gardes nationales servit la Vendée; elle donnait au peuple le droit de s'armer, de s'organiser militairement, et de nommer ses officiers. Les Vendéens les choisirent tous parmi leurs anciens seigneurs, auxquels ils étaient accoutumés d'obéir. Malgré les décades et l'abolition des fêtes, ils faisaient célébrer la messe les fêtes et dimanches, et se rendaient en armes à l'église pour défendre, disaient-ils, la maison du Seigneur et leur bon curé.

Jusqu'alors les nobles n'ont fait que suivre et avec peu d'ardeur le mouvement populaire. Ils ne furent pas les premiers à prendre les armes. Un riche artisan nommé Delouche, maire de Bressuire, donna le signal de l'insurrection armée. Il avait eu l'imprudence de publier la loi martiale contre de chauds patriotes qui le voulaient contraindre à prendre des mesures de rigueur; obligé de fuir, il courut les campagnes, ameuta les paysans, et se trouva bientôt à la tête de [illegible] insurgés. La guerre civile con[illegible] de se porter de suite sur

sur Châtillon, qui avait été évacué par les autorités. Le 24 août, il se présenta devant Bressuire, où étaient accourues les gardes nationales des villes environnantes. Le combat ne fut point un instant indécis, les insurgés abandonnés de leurs chefs se mirent en déroute. Le commandant des patriotes voulut haranguer les prisonniers; il leur dit: „Ce „n'est pas à vous qu'en veut la République, „c'est à vos officiers; ils vous ont trompés: „criez, *Vive la Nation!* et vous serez libres. „Non, monsieur, s'écrièrent-ils, on ne nous „a pas trompés, et c'est *Vive le Roi!* que nous voulons crier." Ils périrent courageusement. Une longue guerre devait suivre de l'héroïsme de ces braves paysans.

Dans ce temps, la levée de 300,000 hommes fut proclamée. Les réquisitionnaires s'enfuirent dans les bois. Un perruquier nommé Gaston se mit à la tête de quelques-uns d'entre eux, tua de sa propre main un officier républicain, se décora de ses épaulettes, souleva plusieurs paroisses, et se porta sur l'île de Bouin pour se mettre en communication avec la flotte anglaise. Mais dans sa marche il fut arrêté par deux bataillons républicains; ils les attaqua avec impétuosité, ne consultant que son courage, et il tomba criblé de balles; ses paysans prirent la fuite et se débandèrent. Cet événement, de peu d'importance sous le rapport militaire, est remarquable en ce qu'il prouve la part que, dès cette époque, les Anglais avaient dans les affaires de la Vendée. Gaston agissait certainement en vertu d'instruc-

tions et d'un plan au moins projeté. Son secret est mort avec lui: c'est une lumière importante qui échappe sur les commencements et surtout sur la cause de cette guerre. Cet homme était digne d'un meilleur sort: soit auteur du projet d'occuper l'île Bouin, soit instrument de la politique anglaise, il était homme de cœur. Ainsi jusqu'a présent ce sont deux artisans, Delouche faiseur de poêles à Bressuire, et Gaston perruquier, qui ont formé et commandé les premiers rassemblements. Delouche avait plusieurs gentilshommes sous ses ordres; c'était de la république royale.

La haute Vendée se souleva également contre la levée de 300,000 hommes. Le 10 mars (1793), le mécontentement se manifesta dans le Maine, la Normandie, l'Anjou, la Bretagne. Dix mille hommes se présentèrent en armes devant Nantes; mais, grace à l'imbécillité du chef royaliste et à la vigueur des généraux républicains, cette menace fut sans effet, l'insurrection fut dissipée, et la levée eut lieu. Il n'en fut pas de même à Saint-Florent-le-Vieux, petite ville sur le bord de la Loire, à huit lieues d'Angers. Les jeunes gens appelés au tirage assaillirent les administrateurs; la garde courut aux armes et fit feu sur eux; plusieurs furent tués, mais la masse s'élança sur une pièce de canon et s'en empara; elle assomma les gendarmes à coups de bâton, brûla les papiers du district, et célébra par des orgies cette victoire. Après cet exploit les vainqueurs disparurent. C'était assez pour exalter la jeunesse; aussi va-t-on voir commencer une véritable campagne, celle de 1793: et c'est encore

un paysan qui lève l'armée royale et la rallie sous le drapeau.

La commune du Plessis en Mauge avait eu ses représentants parmi les vainqueurs de Saint-Florent. Quatre jours après, un voiturier de ce village, nommé Jacques Cathelineau, comprit le parti qu'on pouvait tirer de cette victoire; il courut les campagnes, harangua les paysans et les appela aux armes: bon nombre le suivirent. Il sentait le besoin d'un succès, et se porta dans leur première ivresse sur le château de Jallais, dont il se saisit, et marcha sur Chemillé, chef-lieu de canton, où cinq cents républicains avaient pris position avec de l'artillerie. Il les força, les mit en déroute, et forma dès-lors le noyau de l'armée vendéenne avec les paysans dont il venait de couronner les premiers efforts, et les quatre pièces de canon qu'il avait enlevées à Jallais et à Chemillé.

Les homogènes s'attirent en révolution comme en physique. A la nouvelle de la victoire remportée par Cathelineau, Stofflet, garde-chasse, lui amena deux mille paysans de Maulévrier, Stofflet était un ancien soldat d'un régiment suisse. Un nommé Forêt, ancien domestique d'un émigré, qui s'était fait dans son village une réputation pour avoir tué un gendarme, lui amena également sept cents hommes. Tels furent les cadres de trois corps d'armée commandés, l'un par un garde-chasse de M. de Colbert Maulévrier, l'autre par un domestique, et le tout par un voiturier qui devint généralissime. Celui-ci avait reçu de la nature la première qualité d'un homme de

guerre, l'inspiration de ne jamais laisser se reposer ni les vainqueurs ni les vaincus. L'affaire de Saint-Florent est du 4 mars; le 14, il quitta son village, réunit deux cents hommes, et prit Jallais et Chemillé; le 15, il marche sur Chollet avec une armée.

Chollet est une ville de trois mille habitants, à douze lieues de Nantes et d'Angers. Elle est destinée par sa position à jouer dans cette guerre un rôle malheureux; elle est la première ville du Bocage, où tant de combats vont avoir lieu. Elle était défendue par sept à huit cents hommes et une forte artillerie. L'attaque fut intrépide de la part des Vendéens; ce fut un vrai *houra*. Leur succès fut complet. Ils trouvèrent dans Chollet quatre pièces de campagne, six cents fusils et des munitions. Il est à remarquer qu'il n'y eut dans ce combat qu'un gentilhomme de tué, le marquis de Beauveau, qui était dans le rang des patriotes. Le principal trophée de la prise de Chollet fut une superbe pièce de canon que Louis XIII avait donnée au cardinal de Richelieu. Les Vendéens la nommèrent *Marie-Jeanne*, et attachèrent depuis à sa possession une espérance et une confiance superstitieuses. Chaque peuple a sa *Marie-Jeanne*. Le Palladium des anciens, les boucliers de Numa, les reliques des modernes, les épées de la chevalerie, la Durandal, étaient autant de *Marie-Jeanne;* c'est le cachet du véritable fanatisme. La possession ou la défense de ces objets, devenus sacrés, rendaient les soldats invincibles. Les hommes simples, à qui il n'est point donné de concevoir la grandeur et la puissance

de la Divinité, trouvent d'eux-mêmes des intermédiaires qui leur servent de repos entre le ciel et eux. L'idolâtrie n'eut pas d'autre origine, ainsi que les apothéoses et les béatifications. Les Vendéens traitèrent le canon de Louis XIII comme un de leurs patrons; ils le couronnèrent de fleurs et le couvrirent de rubans.

Le 16 mars, Vihiers, petite ville à huit lieues d'Angers, fut évacuée par les républicains et occupée par les royalistes. Là dut s'arrêter l'ardeur de Cathelineau, parce que la semaine de Pâques approchait. Toute l'armée se dispersa pour aller remplir les devoirs de cette grande solennité; et la réunion au drapeau fut arrêtée pour le lundi de la *Quasimodo*. Les républicains profitèrent de la dévotion de la Vendée pour traverser tout le pays insurgé, où personne ne se présenta pour les arrêter. Ils arrivèrent ainsi à Angers, où ils proclamèrent que tout était terminé. Cette présomption leur coûta cher; ils ne connaissaient pas encore leurs ennemis. Cette suspension d'armes générale pendant la quinzaine de Pâques, de la part d'ennemis aussi acharnés, offre pour l'a-

républicaines disséminées dans la Vendée n'allaient pas au-delà de quinze mille hommes. Si les chefs royalistes n'avaient pas eu chacun la fièvre du commandement, et qu'ils eussent réuni leurs forces, il n'est pas douteux que tout l'ouest de la France se détachait de la République. Il aurait fallu alors que la Convention retirât ses armées des pays conquis ou occupés, pour reconquérir plusieurs départements; et il est difficile de prévoir ce qu'une pareille complication d'efforts eût pu amener de funeste pour la cause de la révolution. L'étranger aurait repris ses plans d'agression; il eût été secondé par les Vendéens. L'Angleterre, qui seul alors dominait les conseils de l'Europe, eût été de droit, par sa marine, mise en communication avec les côtes de France depuis Nantes jusqu'à Rochefort, et à la tête de cette grande lutte; et beaucoup de destinées françaises ne seraient pas sorties de l'urne où elles étaient encore enfermées.

Mais il en arriva autrement. Les généraux de la Vendée firent la guerre de partisans; ils n'eurent pas même l'idée de se faire un terrain pour y établir un gouvernement royal. Cependant, en se rendant maîtres du pays par la réunion et la combinaison de leurs forces, et en y donnant le droit d'asile à tous les mécontents, à tous les malheureux, ils auraient acquis bientôt une position respectable qui eût fait trembler le Comité de salut public.

La Roche Saint-André, à la tête de son corps d'armée, s'était présenté, le 10 mars, devant Machecoul, à six lieues de Nantes,

et l'avait pris d'assaut. Ici commença l'affreuse guerre des représailles. Un homme de sang nommé Joucher y fut nommé président du comité royal; il était digne d'être un des proconsuls de la Convention. Machecoul nagea dans le sang de ses habitants de tout sexe, de tout âge; on égorgea aussi les prisonniers: cette journée est connue sous le nom de massacre de Machecoul. Joucher disait que c'était pour venger ceux qui avaient été condamnés par les comités révolutionnaires. Ce caractère de férocité se présenta double dans cette guerre malheureuse; les patriotes et les royalistes y figuraient sous la même accusation.

Après la victoire de Machecoul, l'armée de La Roche Saint-André se porta sur Pornic, petite ville maritime, et s'en empara. Les Vendéens, confiants après de tels succès, s'aban-

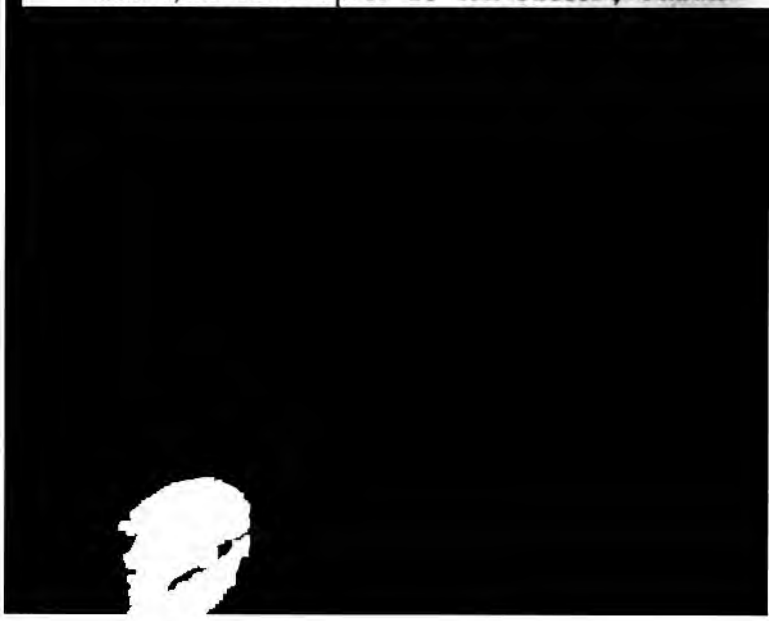

ainsi, des deux côtés, le fanatisme révolutionnaire produisait les mêmes effets, et on voulait tuer les généraux qui s'étaient laissé battre. Rien ne prouve mieux l'insurmontable aversion que se portaient les patriotes et les royalistes. Leurs chefs étaient obligés de vaincre pour ne pas passer pour des traîtres et des lâches. Cette doctrine menait naturellement à l'assassinat des prisonniers, à la destruction des populations contraires.

Les sanguinaires exécutions de Joucher continuaient à Machecoul, et la rage vendéenne s'accrut encore par la défaite de Pornic. Mais la fuite de La Roche Saint-André laissait l'armée de Machecoul sans général; et ce fut alors que les insurgés offrirent le commandement à un lieutenant de vaisseau, nommé Charette, qui habitait à deux lieues de Machecoul. Il refusa d'abord; ses refus irritèrent ces hommes violents, qui le menacèrent de le tuer, s'il n'acceptait pas. „J'ac„cepte, leur dit-il; mais je ferai fusiller „ceux qui ne m'obéiront pas."

Il aurait dû commencer par le féroce Joucher, qui exerçait à Machecoul la dictature de la mort, et qui avait malheureusement beaucoup de partisans parmi les chefs de cette armée. Quoique Charette, qui était homme de cœur, désavouât les exécutions ordonnées par Joucher, tant sur les patriotes que sur les prisonniers, il n'osa jamais en faire justice; et c'est une tache dans sa vie. On a dû croire alors, et écrire ce qu'on a cru et dit [illegible] fois, que Charette était loin d'être [illegible] aux quatre massacres dont Machecoul

le théâtre, puisqu'il commandait en chef tout le pays et l'armée. Il s'en est faiblement justifié, en alléguant que Joucher profitait de l'absence de son général pour se livrer à ses opérations sanguinaires; ainsi on dit, et avec raison, que le premier massacre, qui eut lieu sous le commandement de La Roche Saint-André, ne peut être reproché à Charette. Mais on n'est pas aussi bien fondé à beaucoup près, quand on avance qu'on ne peut lui reprocher le second massacre, qui eut lieu pendant qu'il attaquait Pornic; le troisième, pendant le temps qu'il alla passer dans sa terre à deux lieues de Machecoul; et le quatrième, enfin, pendant qu'il marchait sur Challans. Il est au moins permis de croire qu'il profitait de cette barbarie, s'il ne l'ordonnait pas. Que penser d'un général qui

exécuter la nuit, malgré la défense du général, et qu'il veilla lui-même deux nuits à la porte des prisons. En dépit de ses ordres, on tuait impunément ceux dont il avait spécialement garanti la vie; et il souffrait qu'un de ses aides-de-camp, nommé Legé, présidât à ces exécutions barbares. Un courrier de l'armée osa, un matin, entrer chez Charette qui était au lit, et, lui mettant le pistolet sur la gorge, lui demanda la liste des prisonniers qu'il fallait massacrer. Charette se contenta de lui dire que ce n'était pas lui qui commandait à Machecoul: et il était général en chef dans son quartier-général! On fusillait derrière lui, à la queue de sa colonne, les malheureux à qu'il avait fait grace. Il avait, comme Dumouriez, fait un capitaine d'un de ses gens. Celui-ci eut l'audace de venir enlever de force dans le château de son ancien maître, devenu son général, et sous ses yeux, un citoyen respectable qu'il tenait caché chez lui. Il ne se commettait rien de pire à l'armée révolutionnaire. C'est que tous les partis se ressemblent: quand une fois les torches civiles sont allumées, les chefs militaires ne sont que des moyens de victoire; mais c'est la foule qui gouverne. Le peuple vint enfin au secours de l'incertitude du général en chef, en retirant l'autorité au sanguinaire Joucher, et en la donnant absolue à Charette; mais au moment où ce général allait faire le procès à Joucher, le général républicain Beysser prit Machecoul, et un sapeur coupa la tête à ce misérable. Peu après, forcé à son tour dans cette position, Beysser dut l'évacuer.

Le général La Bourdonnaie commandait en chef les forces de la République dans ces provinces; son quartier-général était à Angers. On lui avait fastueusement annoncé une armée de cinquante mille hommes, dont dix mille de cavalerie, avec une belle artillerie; c'était bien plus qu'il ne fallait: au lieu de cela, il ne put réunir qu'environ dix mille hommes, avec lesquels il devait garder Nantes, mettre de garnisons dans les positions, et battre la campagne. Beysser ne put tenir à Machecoul, parce qu'il avait à peine quatre mille hommes. Les petits corps détachés furent détruits successivement au pont Charron et à Jallais, où les généraux Marcé et Gauvillier furent battus par des forces supérieures. Il n'y avait, pour garder toute la Vendée, que dix mille gardes nationaux, et seulement quelques milliers d'hommes de la ligne.

Charette, nommé généralissime des armées de la Vendée inférieure, vit tous ses égaux devenir ses lieutenants, et leurs troupes, dont ils étaient les premiers organisateurs, obéir à ses ordres. Il y avait des fortunes populaires, et les mêmes éléments de succès et de désastres dans les deux partis, mais avec cette différence, au détriment du parti royaliste, c'est que dans les armées vendéennes la jalousie du commandement était entre les chefs, tandis que dans les armées républicaines c'était la rivalité de la gloire. Le 24 mars, un corps de Vendéens, sous le commandement de Jolly, attaqua ville des Sables avec trois mille hom fut repoussé. Il s'y représenta, du canon; mais comme ce chef avait

avait voulu se donner la gloire d'un emploi particulier, il fut réduit à ses seules forces. Le commandant républicain Boulard fit une sortie et le contraignit à la retraite. Les Vendéens ne surent pas tirer parti des avantages qu'ils pouvaient rendre décisifs à cette époque. L'inaction des corps de la Vendée inférieure, si préjudiciable au parti royaliste, fut l'œuvre de cette basse jalousie des chefs mêmes, qui avaient reconnu et proclamé Charette généralissime. Si les opérations de la basse Vendée eussent été, comme cela devait être, combinées avec celles de la haute Vendée où commandait Cathelineau, la République était infailliblement vaincue; mais il manqua toujours un prince à la tête de la cause vendéenne. Les royalistes le demandèrent sans cesse à l'Angleterre, qui le leur montra une seule fois et ne le leur donna pas; ce qui fut un raffinement nouveau en fait de cruauté politique.

Ainsi il existait une indépendance d'opérations de la part des chefs de la même armée; et il n'y avait aucune intelligence entre les armées de la haute et de la basse Vendée: Cathelineau agissait de son côté, et Charette du sien.

Le 9 avril, l'armée d'Anjou se porta à Chollet, et dans sa route elle recruta d'Elbée et Bonchamp, qui étaient dans leurs châteaux. C'étaient d'anciens officiers. Le dernier avait fait la guerre dans l'Inde sous le fameux Bailli de Suffren. Ces deux hommes, entraînés par le vœu pop joignirent à l'armée avec quelques a

tes les troupes sous Cathelineau ne s'élevaient alors qu'à six mille hommes. Le 10, cette armée marcha sur Chemillé, où elle écrasa une colonne républicaine; mais le défaut de munitions l'arrêta.

Le général Berruyer avait remplacé Labourdonnaye; il avait vingt-cinq mille hommes dans la haute Vendée; ses troupes étaient divisées en quatre corps, et ce fut une grande faute. Quétineau commandait 3,000 hommes à Bressuire; Ligonnier, 4,000 à Vihiers; Gauvilliers, 1,500 au pont de Cé; Dayat, environ 6,000 hommes à Niort. Berruyer, avec le reste des troupes, occupait Saint-Lambert et Angers, où était son quartier-général.

Cathelineau, après l'affaire de Chemillé, avait dû se replier d'abord sur Beaupréau, à quatre lieues au nord de Chollet, de là sur Tissange, petite ville du Poitou. Il se voyait à regret forcé à un système de défensive peu d'accord avec son caractère. Il en prévoyait les effets, et ne se dissimulait pas que le découragement se mettrait nécessairement dans ses troupes; ce qui rendrait impossible l'entreprise qu'il avait conçue. Cependant l'insurrection générale, qui éclata tout à coup dans le Bocage, donna à la cause royale des secours inattendus. Cette contrée, depuis le mouvement de 1792, était restée tranquille, par les conseils de sa noblesse et de son clergé; mais ses habitants n'en étaient pas moins entiers dans leur haine pour les principes républicains. Le Comité de salut public, qui avait d'abord cru devoir sacrifier à la tranquillité de ce pays l'exécution d'une

partie de ses décrets, se fit bientôt illusion sur le calme qui y régnait; il ordonna d'y mettre en vigueur la législation qui régissait le reste de la République. Ses agents commencèrent par l'arrestation de quelques nobles; ils firent des perquisitions, des réquisitions d'armes et de chevaux dans les châteaux. De ce nombre fut le château de Clisson, appartenant à M. de Lescure, qui l'habitait avec sa famille et une vingtaine de gentilshommes, parmi lesquels se trouvaient MM. Henri de Laroche-Jacquelein et de Marigny; Clisson est à une lieue de Bressuire, chef-lieu du district. Les paroisses reçurent l'ordre d'y venir tirer à la milice pour compléter la levée des 300,000 hommes. Cette mesure atteignit Henri de Laroche-Jacquelein. Les paroisses, endormies depuis un an, s'éveillèrent à cet ordre inattendu; elles se soulevèrent et proposèrent à leur seigneur de se mettre à leur tête. Le lendemain, MM. de Lescure et de Marigny furent arrêtés et conduits à Bressuire. Laroche-Jacquelein n'avait ni accepté ni refusé la proposition des paroisses; il s'était rendu dans son château de la Dorbelière; mais, à peine arrivé, cinq cents paysans vinrent le presser de se mettre à leur tête: un de ses amis le décida. Il fit sonner le tocsin; bientôt dix mille hommes, armés de fourches, de bâtons, d'une centaine de fusils de chasse, accoururent à sa voix. Ligonnier fit marcher contre lui le corps de Quétineau, qui se dirigea sur les Aubiers. Laroche-Jacquelein, au moment de se mettre en mouvement, dit à ses soldats:

„Si je recule, tuez-moi; si j'avance, sui-„vez-moi; si je meurs, vengez-moi.“ C'était parler en héros. Il se porta sur les Aubiers, où les patriotes ne se gardaient pas et furent surpris. Quétineau les rallia par un mouvement rétrograde. *Les voyez-vous qui fuient?* s'écria Laroche-Jacquelein, et aussitôt il se précipita avec ses paysans sur les troupes de Quétineau, qui ne put empêcher la déroute, perdit une centaine d'hommes, et se sauva avec le reste sur Thouars, abandonnant deux pièces de canon et deux barils de poudre, dont la Vendée était totalement dépourvue. Cathelineau était dans ce temps à Montrevault; Laroche-Jacquelein manœuvra pour se réunir à lui après la victoire des Aubiers. Les principaux chefs de l'armée d'Anjou aux ordres de Cathelineau étaient d'El-

Le 23 avril, un nouveau combat eut lieu, mais à forces égales, devant Beaupréau; cette affaire fut décisive: l'armée républicaine perdit son champ de bataille, fut mise dans une déroute complète, avec perte de trois mille hommes, de son artillerie, de la moitié de ses fusils, que les soldats jetaient dans la fuite, et de tous ses caissons; elle se retira sur la Loire. Pendant trois mois la haute Vendée fut livrée à toute l'indépendance de la victoire. Les républicains n'avaient plus assez de forces pour y reprendre l'offensive.

Le 26 avril, Cathelineau ordonna une revue générale à Chollet: son armée était de 22,000 hommes d'infanterie, dont 13,000 armés de fusils de munitions, et 750 hommes de cavalerie; l'artillerie était composée de six pièces attelées, parmi lesquelles la fameuse *Marie-Jeanne.* Le lendemain Laroche-Jacquelein fit sa jonction avec cinq mille hommes. Le 1er mai, les Vendéens investirent Argenton-le-Château. Cette ville fut promptement enlevée, elle n'était défendue que par huit cents hommes de la garde nationale, qui, au lieu de parlementer, prirent la courageuse résolution de s'ouvrir un passage: ces braves y restèrent presque tous; ceux qui échappèrent se rendirent à Thouars qu'occupait Quétineau avec 5,000 hommes. Le découragement s'était mis parmi ses soldats. Un bataillon marseillais, qui avait été envoyé à cette armée pour y soutenir les fureurs révolutionnaires, fut le premier à déserter au moment du combat, et ne reparut point: il fit comme les lâches, il cria à la trahison au lieu

de se battre. Quétineau ainsi abandonné des siens fut contraint d'évacuer Bressuire dans le plus grand désordre. La terreur fut telle que de Lescure et Marigny furent oubliés dans leurs prisons. Le lendemain ils se joignirent à leurs amis, et ils prirent une place distinguée dans l'armée.

Le 3 mai, Bressuire fut occupée par la grande armée royale; quatre mille hommes sans armes y joignirent le corps de Lescure; c'était un vrai chevalier pour la Vendée, sa dévotion l'avait rendu vénérable aux paysans; quand il mourut, on le trouva revêtu d'un cilice. Marigny était chevalier de Saint-Louis et officier de marine. L'armée de Cathelineau se recruta de tous les nobles distingués et de tous les braves de la contrée, et marcha sur Thouars, ville très-forte, justement nommée la clef du Poitou; le général Quétineau

de front et celle de flanc faite par les ponts, se défendirent en héros, et se firent tailler en pièces sans abandonner leurs positions. Leur général fit de vains efforts pour rappeler la victoire de son côté: il dut céder au nombre et se renfermer dans les murs de Thouars. Les Vendéens en commencèrent immédiatement l'attaque; ils réussirent à faire brèche, Larochejacquelein s'y élança le premier; ses colonnes se précipitèrent à sa suite, et bientôt la ville fut remplie de Vendéens; au milieu de ce carnage un juge de paix, avec un drapeau blanc, prit sur lui de sortir par une porte et de signer avec le chef d'Elbée, au nom du général Quétineau et de l'administration municipale, une capitulation par laquelle la garnison républicaine se rendait prisonnière. Quoique la ville eût réellement été prise d'assaut, cette capitulation fut observée. Ce qui est remarquable, c'est qu'aucune vengeance ne fut exercée. Les généraux vendéens engagèrent Quétineau, dont ils estimaient la conduite depuis le commencement de la guerre, à prendre rang parmi eux; mais il s'y refusa, conserva sa cocarde en leur présence: il fut en cela bien plus digne encore de leur estime; il n'y avait que l'échafaud révolutionnaire qui pût le punir de cette courageuse fidélité. La prise de Thouars donna aux Vendéens 5000 prisonniers, autant de fusils, une forte artillerie et d'abondantes munitions: l'armée royale acquit ainsi une place assez forte; c'était une grande conquête pour cette époque, aussi exalta-t-elle au plus haut degré le parti catholique. Une foule d'officiers, soit de la ville, soit des environs, accourut sous

les drapeaux de la Vendée ; plusieurs se distinguèrent dans cette lutte si meurtrière pour la France. Les conquêtes faites sur les républicains furent partagées en sept divisions militaires, occupées chacune par un corps d'armée.

Cathelineau eut la division de Saint-Florent, Laroche-Jacquelein celle de Chatillon et des Aubiers, Lescure celle de Bressuire, Bonchamp celle des bords de la Loire, d'Elbée celle de Chollet et de Chemillé, Stofflet celle de Viliers et Maulévrier, Langrenière celle de Thouars et d'Argenton-le-Château. Ce ne fut qu'alors que les chefs de la haute Vendée songèrent à combiner leurs mouvements avec l'armée de la Vendée inférieure que commandait Charette. Cette armée était également composée de plusieurs divisions dont les attaques isolées n'avaient pas eu de grands succès. Deux d'entre elles, celles de Royrand et de la Cathé-

De son côté Jolly, qui détestait les nobles, ne coopérait qu'avec répugnance aux projets du généralissime. Charette avait dû quitter Legé et sa position de Vieille-Vigne; il avait eu le chagrin d'apprendre que les habitants de Legé, livrés à leurs seules forces, avaient défendu vaillamment leurs foyers, après son départ, contre une colonne républicaine. Il s'était dirigé sur Mortagne, où se trouvait la division de Royrand; mais, averti qu'il y serait mal reçu pour avoir quitté Legé et Vieille-Vigne sans combats, il avait rebroussé chemin avec cinq cents hommes seulement, et c'est avec ce faible corps qu'il osa attaquer et qu'il força le poste de Saint-Colombin, défendu par 1,200 hommes, qui furent tous tués ou faits prisonniers. Peu de jours après, une entrevue eut lieu entre Charette et le chef Royrand, pour combiner l'attaque du pont James; l'armée de Charette s'empara de ce poste important, après un combat acharné dans lequel les républicains perdirent beaucoup de monde.

Depuis l'occupation de Saumur par Cathelineau, les républicains n'occupaient plus que deux postes dans cette partie du territoire vendéen, Palluau et Machecoul. Charette fut chargé du soin de les en chasser; il dirigea lui-même l'attaque de Palluau, que défendait le général Boulard; mais ses ordres furent si mal exécutés, que ses colonnes se fusillèrent entre elles, et que Jolly ayant imprudemment coupé le pont qui assurait sa retraite, il fut un instant dans une position désastreuse. La déroute fut générale dans ses rangs, ses soldats se sauvaient de toute part, chacun rentra

dans ses quartiers ; de sa personne il retourna à Legé, où il fut très-étonné d'apprendre le lendemain par une reconnaissance que le poste de Palluau avait été évacué par les républicains; il ordonna aussitôt à Savin d'y établir sa division. Il ne restait donc plus que Machecoul aux patriotes ; cette position était plus importante. Charette rassembla toutes ses forces pour l'attaquer ; le 10 juin il s'y porta ; Machecoul était défendu par dix-neuf pièces de canon, des retranchements et 2500 hommes sous les ordres du général Boisquillon ; le château était également fortifié : l'affaire fut des plus chaudes. Les républicains se défendirent avec la plus grande valeur, mais la plupart des canonniers, selon la tactique des Vendéens, ayant été tués sur leurs pièces par les chasseurs tirailleurs, l'artillerie diminua son feu. Charette profita d'un moment d'incertitude causé par

munitions et d'approvisionnements de toute nature dont ils manquaient absolument: 500 prisonniers et des ambulances restèrent au pouvoir des vainqueurs. Les républicains furent si effrayés de la prise de Machecoul, qu'ils s'enfuirent à Nantes, et abandonnèrent trois pièces de canon au port Saint-Père, que la Cathelinière trouva évacué. L'armée vendéenne après cet exploit reprit ses quartiers. Charette ramena à Legé huit pièces de canon, le reste de l'artillerie fut distribué aux autres corps. A l'affaire de Machecoul, des femmes furent tuées dans les rangs républicains. Une d'elles, qui s'était fait remarquer par son acharnement, chargeait son arme, quand elle fut surprise par un officier vendéen; alors elle prit son fusil par le canon et le frappa, l'officier lui donna un coup de sabre; mais quand il sut qu'il avait blessé une femme, il eut la barbarie de la faire exposer nue sur un fumier. Une telle action n'est pas d'un Français! il est vrai qu'alors tout était sorti de son orbite par la convulsion révolutionnaire.

L'entreprise sur Machecoul avait fait partie du mouvement combiné contre Nantes, dont l'occupation était sans doute d'une grande importance pour la Vendée. Maîtres de cette grande ville, qui leur assurait l'arrivée des convois anglais, les armées royales pouvaient sans danger manœuvrer sur les deux rives de la Loire et menacer Paris. Mais si, profitant de leurs étonnants succès, Charette et Cathelineau eussent réuni toutes leurs forces pour marcher sur la capitale, après l'affaire de Machecoul, c'en était fait de la République, rien

n'eût arrêté la marche triomphante des armées royales; le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre-Dame avant qu'il eût été possible aux armées du Rhin d'acoourir au secours de leur gouvernement.

Le projet de s'emparer de Nantes avait été le résultat naturel des succès des deux armées royales; pendant que Charette conquérait toute la Vendée inférieure, Cathelineau était entré à Parthenay le 10 mai, le 13 il avait occupé la Chataigneraye, après un combat assez chaud: cependant le 16, le général Chalbos avait remporté à Fontenay une victoire éclatante; le général d'Elbée avait été blessé dans cette affaire, et le découragement s'était mis parmi ses troupes, une grande partie de l'artillerie vendéenne et la fameuse Marie-Jeanne étaient restées au pouvoir des bleus. La superstition des paysans en fut frappée, et les chefs profitèrent de leur douleur populaire, pour les ramener au combat et leur inspirer la volonté de reprendre cette idole de leur fanatisme. Il n'y a pas de petits moyens en fait de fanatisme, ce sont ceux qui sont à la portée du peuple qui sont les meilleurs: celui-là devait réussir sur des esprits aussi simples et aussi ardents en même temps.

En effet, le 24, cette armée désespérée la veille se présenta pleine de confiance sous les murs de Fontenay. On assure que les Vendéens n'avaient que quatre cartouches par homme, et que les six pièces qui composaient toute leur artillerie n'avaient que trois coups à tirer; mais ils voulaient reprendre la Marie-Jeanne. Ils avaient à combattre treize mille hommes et

trente-sept pièces de canon. L'ordre d'attaque était Lescure à l'aile gauche, Bonchamp à l'aile droite, Baudry et Royrand au centre, Laroche-Jacquelein commandait la cavalerie qui comptait à peine six cents chevaux. Les républicains étaient commandés à l'aile droite par le général Dayat, à l'aile gauche par le général Chalbos, au centre par le général Nouvion. Les généraux vendéens haranguèrent ainsi leurs soldats: *Mes amis, nous n'avons pas de poudre, allons en courant reprendre Marie-Jeanne.* Mais le feu de l'artillerie républicaine arrête tout-à-coup l'élan des Vendéens, qui tombent à genoux et offrent leur vie à Dieu. Bonchamp avec ses Bretons armés de leurs longs bâtons se précipite sur les pièces, les canonniers républicains tombent assommés sous les terribles bâtons de ces paysans, la cavalerie vendéenne soutient cette étrange attaque. Les pièces sont enlevées par la charge de Bonchamp. Lescure, de son côté, livrait un combat acharné où l'on se battait corps à corps, partout les rangs étaient rompus. Le général Chalbos voulut profiter de ce désordre, et ordonna une charge de flanc à sa gendarmerie, mais cell-ci refusa, s'enfuit et découvrit l'aile gauche qui tout d'abord fut attaquée et renversée par Laroche-Jacquelein. La déroute des républicains devint générale. Le général Chalbos lui-même fut entraîné. Les Vendéens entrèrent dans Fontenay pêle-mêle avec les républicains, mais ceux-ci dans leur retraite emmenaient la fameuse Marie-Jeanne. Un chef [illegible]né Forêt se mit aussitôt à leur pou[illegible] route de Niort avec la cavale[illegible] en

triomphe à Fontenay le palladium de l'armée d'Anjou. Les vainqueurs trouvèrent dans la place trente pièces de canon, sept mille fusils, beaucoup de munitions, et firent quatre mille prisonniers. Après cette victoire, les chefs se réunirent pour établir un gouvernement, qui sous le nom de conseil supérieur et sous la présidence de l'évêque d'Agra, siégea à Châtillon; ils perdirent leur temps à cette organisation prématurée, au lieu de poursuivre leurs avantages et de surprendre la ville de Niort. Ils s'en avisèrent plus tard; mais, suivant l'usage de cette armée, les soldats étaient retournés dans leurs foyers. Il y eut encore un autre obstacle à cette entreprise; ce furent les mauvaises nouvelles que l'on reçut de la Loire supérieure. La division qui l'observait se trouvant attaquée par les troupes sorties d'Orléans, et réduite à environ 200 hommes par la désertion, avait été contrainte à abandonner la Forge Rousse.

La Convention avait enfin ouvert les yeux sur la nature et le danger de l'insurrection de l'Ouest; elle avait réuni 40,000 hommes à Orléans, dont 8,000 de cavalerie, et les dirigea à marches forcées sur la Vendée, avec 80 pièces de canon. C'était en raison de ces renforts que le général Salomon était rentré à Thouars avec 4,000 hommes, avait chassé l'ennemi de la Forge-Rousse, et s'avançait dans le pays. Le quartier général républicain était à Saumur, Vihiers venait d'être repris, Chollet était menacée; telles furent les nouvelles que les Vendéens apprirent à Châtillon où ils avaient donné rendez-vous à leur armée pour le 2 de

juin. Stofflet chassé de Vihiers demanda du secours à Châtillon; Lescure et La Roche-Jacquelein le joignirent, l'aidèrent à reprendre Vihiers, eurent l'avantage dans deux autres affaires et poursuivirent les bleus, jusqu'à Doué. Alors toute l'armée de Cathelineau prit le nom de grande armée à Vihiers, où elle fut réunie au nombre de 40,000 hommes d'infanterie, 1200 chevaux et 24 pièces de canon.

Le 7 juin Ligonnier fut forcé dans Doué; il n'avait que 3600 hommes; il fut poursuivi jusqu'à Saumur, dont les Vendéens entreprirent le siége. La garnison était nombreuse et bien approvisionnée; les généraux Berruyer, Coutard, Santerre la commandaient; ils avaient couvert de redoutes les approches de la place, notamment les hauteurs de Tournan qui dominaient les routes de Doué et de Montreuil; une forte redoute couvrait le faubourg de Fenet. On attendait encore à Saumur le général Salomon qui était parti de Thouars avec une division de 5000 hommes. Les Vendéens, instruits de ce mouvement, avaient occupé tous les défilés des environs de Montreuil. Cette division, assaillie de tous côtés dans sa marche par des tirailleurs cachés dans des haies dont ce pays est entrecoupé, se débanda; le général Salomon voulut rétrograder sur Thouars, mais il était cerné par les embuscades des villages, et ses soldats frappés d'une terreur panique s'enfuirent à plus de vingt lieues. L'armée royale rentra dans Montreuil à la pointe du jour; le 10 juin toutes les divisions étaient réunies devant Saumur. Lescure commença l'attaque sur la gauche; il eut

des succès et enleva une batterie, mais il fut blessé, ses troupes se reployèrent. Les cuirassiers de Westermann firent de belles charges. Cathelineau, dont l'attaque s'était dirigée contre les redoutes de droite, parvint à les enlever: dans ce temps Laroche-Jacquelein, entraîné par son ardeur naturelle, s'élança au galop dans Saumur, suivi seulement de cinq cavaliers. Un bataillon républicain était en bataille sur la place; il osa le sommer de mettre bas les armes; le bataillon interdit obéit d'abord, croyant que ce général était suivi d'une nombreuse colonne; mais le voyant seul, les soldats ramassèrent leurs armes; Laroche-Jacquelein s'élança sur eux un pistolet à la main, il eût infailliblement été victime de sa témérité, si au même instant une colonne de cavalerie et d'infanterie vendéenne n'avait débouché sur la place. Le bataillon républicain se rendit prisonnier. Malgré la prise de Saumur, les redoutes de Bourneau tenaient encore et refusaient de se rendre à discrétion, elles continuaient leur feu. Stofflet et Marigny les attaquèrent sans succès avec deux divisions et vingt pièces de canon; à la nuit le feu cessa, et les Vendéens prirent position. Le lendemain, quand ils s'avancèrent pour recommencer l'attaque, ils trouvèrent les redoutes évacuées; les républicains les avaient abandonnées dans la nuit, après avoir encloué les pièces.

Le château de Saumur, qui était occupé par 500 hommes, se rendit le lendemain; la garnison fut prisonnière de guerre. La prise de Saumur donna aux Vendéens une place très-

très-forte sur la Loire, neuf pièces de canon, 2,000 fusils, 1,100 prisonniers et des magasins de toutes espèces.

Le 12 juin, le conseil royal s'assembla à Saumur, Cathelineau fut nommé généralissime des armées réunies d'Anjou et du Bocage, les siéges d'Angers et de Nantes furent résolus: des officiers furent envoyés à Charette pour l'engager à combiner ses forces, pour ces deux grandes entreprises, avec celles de Cathelineau; ils le trouvèrent dans son camp de Vieille-Vigne, où il s'était établi après la prise de Machecoul; il avait douze mille hommes, six cents chevaux et quinze pièces de canon: il répondit qu'on devait compter sur lui, et il se mit en marche sur Nantes renforcé des troupes de Lyrot et de la Cathelinière.

Dans sa marche il rencontra le général Beysser; qui était sorti de Nantes, et le forçant à rétrograder, le chassa devant lui jusqu'aux portes de cette ville. Chinon se rendit à un détachement de l'armée d'Anjou. Le 16 l'armée de Cathelineau, quoique affaiblie par la désertion accoutumée des Vendéens, se porta sur Angers; les républicains effrayés de l'approche d'une force aussi imposante se reployèrent sur Laval; Angers tomba sans résistance au pouvoir des royalistes. De là ils se dirigèrent sur Nantes, où Charette les attendait et où il avait pris position sur la rive gauche au pont Rousseau avec 25,000 hommes. L'attaque fut fixée au 29 juin à deux heures du matin, par les chefs des armées combinées.

La terreur était dans Nantes, et peut-être les royalistes s'en seraient-ils emparés à la

première approche, s'ils n'avaient pas eu la forfanterie de vouloir que cette grande ville se rendît à une sommation portée aux autorités par deux prisonniers; ils perdirent ainsi trois jours pendant lesquels le général Canclaux avait à peine 11 bataillons et 500 chevaux; il fit venir de Rennes les munitions dont il manquait. Ce manifeste des Vendéens portait: *Sommation au nom du Roi de remettre dans trois jours les clefs de la ville, les armes et les munitions entre les mains des chefs des armées catholiques et royales d'Anjou et du Poitou: qu'il en serait pris possession au nom de S. M. très-chrétienne Louis XVII, roi de France et de Navarre, et au nom de M. le Régent du royaume; que les habitants seraient traités comme leurs frères et fidèles sujets du Roi; et qu'en cas de refus, la ville serait assiégée, la garnison passée au fil de l'épée, et les habitants traités conformément aux lois de la guerre pour les villes prises d'assaut.* Ce manifeste indigna les autorités, qui répondirent simplement, *la nation ne traite pas avec les rebelles.* Toutes les mesures pour une vigoureuse défense furent prises; de larges fossés furent creusés; le pont de la Loire au faubourg Saint-Jacques fut coupé, et de ce côté la ville fut rendue inattaquable; de fortes batteries furent élevées sur les points les plus faibles. L'attitude des autorités civiles et militaires en imposa aux malveillants, annula l'effet des menées sourdes, des intelligences que d'Elbée se vantait d'avoir dans la ville. Nantes passa subitement de la grande frayeur à l'attitude d'une grande cité qui se lève contre la rébellion.

Le général Beysser commandait en second sous Canclaux, Bonvoust dirigeait l'artillerie. Le 29 les Vendéens, d'après la fière réponse des autorités de Nantes, commencèrent leur attaque; un des faubourgs fut pris et repris à la baïonnette; sur un autre point la légion Nantaise qui gardait une porte fut refoulée dans la ville. Le fougueux Cathelineau commandait 20,000 hommes, à la tête de ceux de Saint-Florent et de Jallais, avec lesquels il avait commencé son insurrection; il s'empara au pas de course de la batterie de la porte de Vannes, chassa devant lui la 109e qui la défendait, et la repoussa de rue en rue jusque sur la place d'armes; animés par les succès de leur généralissime, les autres chefs firent de nouveaux efforts, et renversèrent tout ce qui leur était opposé. Mais au moment ou la ville allait être emportée, Cathelineau fut blessé grièvement. A cette nouvelle ses soldats poussèrent des cris de désespoir, et se retirèrent tumultueusement; en vain leurs chefs leur donnèrent-ils l'exemple de la plus grande témérité en s'élançant au milieu des rangs ennemis, rien ne put les arrêter. La blessure de Cathelineau sauva Nantes.

Ce qui nuisit toujours au parti royal, ce ne fut pas les chances malheureuses de la guerre, qui appartiennent à tout le monde; ce fut la jalousie; elle était extrême entre les armées d'Anjou et de Poitou; elle fut constante et se signala par les plus grands désastres. C'est le propre des révoltes: l'égalité des intérêts les commence, l'union des passions les continue, et le plus souvent elles finissent par la guerre

civile, qui s'établit dans les révoltes elles-mêmes. Charette occupait le pont Rousseau sur la rive gauche de la Loire. Le lendemain de la levée du siége, il se battit encore dans ses positions depuis midi jusqu'à six heures, et ne les évacua que dans la nuit, emmenant avec lui son artillerie; il eut l'audace de donner le signal de son départ aux Nantais par quatre coups de canon, et prit tranquillement la route de Legé, sans être poursuivi par les troupes de Canclaux, ce qui serait inexplicable sans la faiblesse de la garnison. Mais ce qui le serait encore davantage, pour quiconque n'aurait pas connu la rivalité des armées et des officiers de la haute et de la basse Vendée, c'est l'ignorance où l'armée d'Anjou laissa Charette de la nécessité où elle se trouvait de lever le siége.

Le même esprit de jalousie se montra quelques jours après au conseil royal qui fut tenu à Châtillon, pour la nomination d'un généralissime au commandement des armées catholiques du Poitou, de la Loire et de l'Anjou. Le choix se trouvait partagé entre d'Elbée et Charette: il paraît que celui-ci y fut, ainsi que ses généraux, convoqué tard, cependant il réunit beaucoup de suffrages; mais d'Elbée fut nommé.

Un jeune colonel nommé Westerman, ancien aide-de-camp de Dumouriez, se distinguait à cette époque à l'armée de Niort, où s'étaient retirés les républicains après la prise de Saumur et de Fontenay. Il conçut le projet de réunir à sa légion, cantonnée à Saint-Maixent, les gardes nationales des environs, d'enlever à l'ennemi Parthenay et Châtillon,

et de secourir Nantes, ce qui porterait un coup funeste à la cause vendéenne. Il débuta par marcher sur Parthenay, qu'il enleva malgré les efforts de Lescure. Le 5 juillet, il fut également heureux dans sa tentative sur Châtillon, dans lequel il entra après un combat assez vif. Mais la grande armée royale, instruite de ce mouvement, accourut à sa rencontre; le 9, Westerman fut attaqué sur les hauteurs de Château-Gaillard; il fit des prodiges de valeur; il succomba accablé par le nombre; tout son corps fut détruit, à peine trois cents hommes purent-ils se rallier de cette déroute. La République perdit dans cette expédition cinq mille hommes et quatorze pièces de canon. Westerman eut le tort de ne point attendre à Bressuire les renforts que son général en chef lui annonçait; il se serait trouvé à la tête de vingt mille hommes; il aurait pu alors se flatter d'un succès important. A leur retour à Niort, Westerman et le général Biron s'accusèrent mutuellement de la mauvaise issue de cette expédition; Westerman reprochait à Biron la lenteur de la marche des renforts qui devaient le joindre à Bressuire; Biron lui reprochait de ne les avoir pas attendus. Les représentants du peuple donnèrent raison à Westerman, et destituèrent Biron. Mais ils devaient bientôt périr l'un et l'autre sous la hache révolutionnaire, qui ne respectait ni vainqueurs ni vaincus.

Enhardis par la victoire qu'ils venaient de remporter, les Vendéens essayèrent d'enlever Luçon. La conduite blâmable du général Sandoz faillit de leur livrer cette ville; mais la vigoureuse résistance d'un bataillon fit échouer

leur tentative, ils se retirèrent avec perte d'un bon nombre d'entre eux. Le général Santerre fut sur ces entrefaites nommé au commandement en chef de l'armée républicaine. Il débuta par quelques succès, mais peu après il éprouva une défaite complète, perdit cinq mille hommes et une grande partie de son matériel. Les Vendéens attachaient un grand prix à la possession de Luçon, ils renouvelèrent à plusieurs reprises leurs efforts pour s'emparer de cette position importante en ce qu'elle domine tout le littoral. Le général Tuncq, qui y commandait, repoussa victorieusement toutes leurs attaques. Les armées d'Anjou et de Poitou furent dispersées, avec perte de toute leur artillerie, à ces différentes affaires. C'était plus qu'une victoire pour la République. Cependant les représentants du peuple ôtèrent au brave général Tuncq son commandement, et le remplacèrent par le général Lecomte. Celui-ci fut moins heureux; attaqué, le 4 septembre, par l'armée de d'Elbée, il fut forcé dans son camp de Châtenay, et put à peine se sauver avec deux mille hommes, débrit des douze mille qu'il commandait. Le fameux bataillon *le vengeur*, si redoutable aux Vendéens, fut détruit. Dans cette affaire, les deux partis faisaient assaut de cruauté, comme dans les guerres des sauvages; les prisonniers étaient impitoyablement immolés. On a peine à croire aux horreurs qui signalent cette crise funeste, et au délire qui pendant trois ans rendit les Français si avides du sang français. Cependant au milieu de tant de crimes, de nobles vertus, de grandes actions se signalèrent, et les fron-

tières de France virent naître d'immortels lauriers.

Les villes de Mayence et de Valenciennes avaient été obligées de capituler et de se rendre, la première aux Prussiens, la seconde aux Autrichiens ; leur capitulation portait que leurs garnisons ne pourraient servir contre les alliés avant d'avoir été échangées. Le comité de salut public profita de ces événements malheureux pour envoyer les garnisons de Mayence et de Valenciennes à l'armée de la Vendée. Ces troupes furent amenées en poste jusqu'à Orléans, où elles reçurent ordre de commencer de suite leurs opérations offensives. Après la victoire de Châtenay, les chefs vendéens s'étaient retirés dans leurs cantonnements. Le bruit avait couru dans l'armée que l'attaque nocturne de Westerman sur Parthenay avait été protégée par les habitants. Lescure était parti de Saint-Sauveur pour venger cette prétendue trahison, et avait livré Parthenay au pillage : ce n'était pas un bon moyen pour en attacher les malheureux habitants à la cause royale. Le général républicain Rey, à la nouvelle de la reprise de Parthenay, quitta son cantonnement, rencontra Lescure à Saint-Loup, le culbuta, et le rejeta dans son camp de Saint-Sauveur.

Les succès de Bonchamp, en Anjou, se trouvaient compensés par les échecs éprouvés par Stofflet et Laroche-Jacquelein, battus à Doué et à Martigné. Lescure marcha sur Thouars, qu'il espérait surprendre ; le général Rey s'y porta avec cinq mille hommes, reçut vigoureusement son ennemi, et l'obligea à la retraite. Sans le désastre de Coron, que la Rép

soit, de Mortagne, de Saint-P
de nouveau au plus haut deg
de la cause royale et le fanatisn

L'arrivée à Nantes des garn
et de Valenciennes sous les ord
Kleber et Aubert du Bayet, p
la République dans les dépa
à 130 ou 140,000 hommes. l
du peuple résolurent de rep
sur tous les points, et de se m
colonnes pour en surveiller
et faire exécuter à la rigueur
Convention.

De ce jour l'incendie de
la marche républicaine. Ce s
grand effroi sur les masses v
rette attaqué de tous côtés f
à Port-Saint-Père, à la Cha
Verton, à Louin, à Mortagne
rassés manquaient surtout
refusaient de se battre: ils
grands cris le secours de l'a

Aizenay, Saint-Fulgent et les Herbiers, positions qu'elles devaient préalablement enlever; que la réserve, après avoir passé la Sèvre sur le pont de Verton, se saisirait de Château de Clisson, et de là ferait sa jonction avec l'armée; que la division des côtes de la Rochelle garderait la défensive, que seulement elle resterait en communication avec l'armée des côtes de Brest par un mouvement de la division de Miekowsky; que la division Chalbos se porterait le 14 à la Châtaigneraye, la division Oré à Bressuire, la division de Saumur à Vihiers. Il était difficile de rien concevoir de plus absurde. Les divisions, opérant ainsi isolément, marchaient à des revers certains. Il fallait opérer en masse sur Chenillé et Saint-Fulgent ou Châtillon. Cet immense déploiement de forces bien dirigé aurait renversé comme un torrent furieux les faibles obstacles opposés à sa marche. Le danger qui menaçait la Vendée au lieu d'abattre ces hommes qu'armait le fanatisme, donna une nouvelle action à leur courage; tous jurèrent de vaincre ou de mourir.

Le 18 septembre, la grande armée royale, forte de trente à quarante mille hommes, quitta Chollet sous les ordres de d'Elbée, à six lieues de cette ville; elle se réunit à l'armée de Charette, qui comptait quinze ou vingt mille hommes, et se retirait devant les Mayençais. Les flammes de Torfou avertirent les deux armées de l'approche des républicains; le lendemain elles marchèrent au combat, la bataille fut terrible; les républicains la perdirent, malgré la valeur des généraux Kléber et Aubert du Bayet; ils furent entourés par les colonnes

ennemies qui, connaissant parfaitement le pays, dérobaient leurs mouvements et fondaient à l'improviste sur leur front, leur flanc et leurs derriéres; leur perte fut de deux mille hommes dont moitié faits prisonniers; leur retraite s'effectua brillamment sur le village de Getigné dont ils défendirent le pont.

Cependant Beysser, conformément à ses instructions, marchait pour rejoindre les Mayençais et s'était rendu maître de Montaigu où il mettait tout à feu et à sang, lorsqu'il y fut surpris par les troupes royalistes qui arrivaient à marches forcées. Ses soldats livrés aux plus grands désordres offrirent peu de résistance; le carnage fut affreux, tous les prisonniers furent passés au fil de l'épée, l'artillerie de Beysser tomba au pouvoir des Vendéens.

La division de Sables, maîtresse de Saint-Fulgent, portait également partout la destruc-

et refit la tête de l'armée. Canclaux fut mandé à Paris et remplacé par l'Échelle, ancien maître d'armes. Aussitôt son arrivée à Nantes, l'Échelle, qui avait reçu des instructions terribles, connaissant d'ailleurs tout le péril qu'il courrait en ne remplissant pas les vues du Gouvernement, forma le projet d'écraser d'un seul coup la haute Vendée, l'armée de d'Elbée, de Lescure, de Bonchamp, de Laroche-Jacquelein, d'attaquer ensuite la Vendée inférieure, où commandait Charette; ce dernier chef s'était séparé de la grande armée, à laquelle il refusait toute coopération. Cette conduite était un grand crime dans une pareille circonstance où il s'agissait du salut de son parti. Les chefs de la haute Vendée, instruits des mouvements ordonnés par le général en chef l'Échelle, concevaient l'étendue de leurs dangers et le besoin qu'ils avaient de réunir toutes leurs forces pour combattre avec quelque chance de succès les forces que la République leur opposait; mais les haines personnelles qui existaient entre les chefs des deux Vendées s'étaient réveillées avec plus d'animosité encore depuis le siége de Nantes et la mort de Cathelineau. Charette fut, dans cette circonstance, un mauvais chevalier, il trahit la cause vendéenne, en refusant de marcher; il quitta brusquement les Herbiers, et se renferma dans la ville de Legé, ce quartier-général favori, qui avait pour lui tant d'attraits; il ne pouvait servir plus efficacement les plans du général l'Échelle.

Le général l'Échelle avait combiné une attaque générale de la part des toutes ses forces

sur deux points principaux. Les corps d'armée de Niort, de Saumur et du pont de Cé, marcheraient par Bressuire sur Châtillon, dans le temps que l'armée de Mayence avec les divisions de Nantes et de Luçon se porterait sur Chollet.

Le 10 octobre, les généraux Chalbos, Chambon, Chabot et Westermann avec les troupes des Niort arrivèrent à Bressuire, culbutèrent l'armée d'Anjou, et entrèrent à Châtillon. Cette ville échappa pour le moment à l'incendie qui éclairait d'ordinaire la marche des colonnes républicaines. Le général l'Échelle dirigea en personne l'attaque sur Mortagne et Chollet avec trente mille hommes. Les chefs vendéens dépêchèrent de nouveau à Charette pour le supplier de se reporter sur les Herbiers afin de s'opposer à la marche des républicains; il fut inexorable, comme s'il n'eût eu dans le moment d'autre intérêt que la destruction de la haute Vendée et le triomphe des patriotes: c'était pousser le ressentiment bien loin, puisqu'en résultat il y allait de la ruine des deux Vendées; cependant il se rapprocha de la mer et s'empara de l'île de Noirmoutier. Dans cette position, les généraux Bonchamps, Lescure et Baurepaire, divisèrent leurs forces en deux corps, en menant une partie au secours de Mortagne, et envoyant l'autre sur Châtillon. Le 12 octobre, la division Westermann y fut vivement attaquée; la victoire a aux Vendéens. Westermann essaya lre position en arrière de Châtillon, lor it contraint de continuer sa re- suire; l'ennemi le fit suivre par

une avant-garde trop faible: il s'arrêta, battit cette avant-garde, et conçut le projet de rentrer la nuit dans Châtillon avec une centaine de hussards, portant chacun un grenadier en croupe. Cette tentative audacieuse lui réussit, il surprit les Vendéens, en fit un grand massacre, brûla Châtillon et vint, sans avoir éprouvé de perte, rejoindre sa division.

Le 15 octobre, l'Échelle, à la tête de vingt mille hommes, entre à Mortagne; il y apprit qu'il n'avait rien à craindre de l'armée de Charette, et qu'elle avait abandonné ses frères d'armes; il marcha alors sans hésiter sur les corps vendéens qui, après la victoire de Châtillon, s'étaient portés sur Chollet. Les deux armées se rencontrèrent sous les mures du château de la Tremblaye; la bataille fut sanglante. D'Elbée, Lescure et Bonchamps, tombèrent blessés mortellement; le bruit de leur mort se répandit, et sema la terreur dans les rangs de leurs armées; la déroute fut complète; le drapeau tricolore flotta sur les clochers de Chollet.

Cependant les chefs vendéens ne se laissèrent pas abattre par ce revers: ils résolurent de risquer de nouveau le sort des armes, avant de livrer à la République cette rive de la Loire.

Le 17, les généraux républicains tinrent conseil; plusieurs plans y furent discutés : celui de Kléber était de manœuvrer sur trois colonnes, celle de droite sur Jallais pour tourner au besoin la position importante de Beaupréau, si l'ennemi y tenait, ou s'opposer au passage de la Loire à Saint-Florent; celle du centre sur Beauprèau par le May; celle de gauche sur

Saint-Gesté, pour couper la retraite sur Nantes. Mais ce même jour (17) 40,000 hommes de l'armée royale passèrent la Loire à Saint-Florent, et attaquèrent à l'improviste l'armée républicaine; Kléber, ainsi surpris, fit d'habiles dispositions: partout il rallia les colonnes rompues par la violence du choc des Vendéens, les ramena au combat, et rappela la victoire prête à lui échapper; douze pièces de canon tombèrent en son pouvoir. Le général en chef l'Échelle ne prit aucune part à cette sanglante affaire; tout l'honneur en appartient à Kléber.

La Convention avait dit à l'armée, par sa proclamation du 1. octobre: „Soldats de la liberté! il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre; le salut de la patrie l'exige, l'honneur du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir." La Convention avait été obéie

détaché de la division Loroux, sous les ordres de Lirot, avait passé la Loire à gué et s'était emparé d'Ancenis. A cette nouvelle, Larochejacquelein se mit en marche, appelant sur sa route la population aux armes pour soutenir la cause sainte de l'autel et du trône: il traînait ainsi à sa suite un peuple tout entier; c'étaient les Hébreux chassés de l'Égypte. Il avait placé les vieillards, les femmes, les enfants, les blessés, les bagages entre deux corps de son armée. Cette colonne couvrait quatre lieues de pays, mais assurée de ses flancs et de ses derrières, elle s'avançait avec confiance sur Laval. Château-Gontier, faiblement défendu, lui ouvrit ses portes; et le 23 octobre, la ville de Laval, qui n'avait à opposer que quelques milliers de gardes nationales, se rendit à l'armée vendéenne.

Le général l'Échelle, de l'avis de son conseil de guerre, partagea son armée en deux colonnes; il marcha avec la première sur Laval par la rive droite de la Mayenne, dans le temps que les généreaux Chambertin et Aubanier s'avançaient par la route de Cossé. Ce plan était vicieux, il eut les plus déplorables résultats. A cette faute, le général en chef ajouta celle de mal diriger ses attaques sur le terrain, il engagea inprudemment la brigade Westermann: l'échec éprouvé par ce général décida du sort de la bataille. L'Échelle n'avait pas assez de jugement pour sentir que des hommes de parti sont plus redoutables, alors qu'ils sont plus désespérés; et d'ailleurs il n'y avait plus de cartel entre les bleus et les blancs: ceux-ci étaient de véritables re-

belles aux yeux de la République; et au défaut des droits d'une pareille guerre, la législation d'alors en eût fait justice: ainsi les Vendéens qui n'avaient à attendre que la mort devaient la faire acheter chèrement à leurs ennemis. L'Échelle aurait dû calculer que son ennemi s'était débarrassé dans les murs de Laval, de ses bagages, de ces chariots, de cette multitude de vieillards, de femmes et d'enfants, qui rendaient sa marche périlleuse en rase campagne, et qu'il aurait dans cette position un grand avantage, dont son désespoir saurait profiter; qu'étant dans une terre étrangère pour lui, il était réduit à s'immoler tout entier en combattant, plutôt que d'être vaincu et détruit isolément après sa défaite. Dans les guerres civiles, il n'est pas donné à tout homme de savoir se conduire; il n'est pas donné à tout homme de savoir se conduire; il faut quelque chose de plus que la prudence militaire, il faut de la sagacité, de la connaissance des hommes: Westermann n'avait que du courage de soldat. Laroche-Jacquelein, qui s'attendait à être attaqué, n'avait pas perdu de temps; il avait profité des premiers moments de repos qu'il avait eus à Laval, pour faire le dénombrement et l'organisation de ses forces: il mit en ligne trente mille fanatissins et douze cents chevaux. Il avait eu le talent de recruter sept mille paysans vêtus de peaux de chèvres. Véritables descendants des anciens Gaulois, les bourgeois de Laval se regardaient comme conquis; aucun d'eux ne voulut s'armer pour les rebelles: bel exemple que donnèrent les citadins de toutes ces petites villes, au milieu

de

de l'intolérante et exclusive domination des nobles, des prêtres et des contre-révolutionnaires. Ceux-ci durent voir que la liberté était aussi une religion, et que ce n'était qu'au-dessous de la population éclairée, propriétaire et industrielle qu'ils trouvaient des auxiliaires. La royauté, comme la république, avait ses sans-culottes, ses terroristes, ses fanatiques, ses idéologues et ses spéculateurs.

L'Échelle ne doutant pas que les Vendéens ne fussent hors d'état de résister à son premier choc, les avait fait attaquer par son avant-garde avec audace; elle fut battue et repoussée avec perte. Laroche-Jacquelein avait choisi son terrain hors de la ville et l'attendait. La mésintelligence se mit entre les troupes de Westermann et celles qu'amenait le général en chef; celles-ci reprochaient aux autres de s'être laissé battre par des paysans. Le général l'Échelle eut le tort de partager cette injuste et injurieuse prévention; mais il eut un tort bien plus grand, celui de mal choisir ses positions, et de paralyser la moitié de ses forces. Les Vendéens avaient eu le temps d'étudier leur terrain; ils profitèrent des mauvaises dispositions du général républicain, et portèrent la majeure partie de leurs forces contre les braves Mayençais, qui, abandonnés dans une mauvaise position, furent écrasés; ils supportaient le choc de tous les corps vendéens. Le général en chef qui s'aperçut trop tard de sa faute voulut la réparer; il envoya une division à leur secours, mais elle fut attaquée et dispersée dans son mouvement par une charge de flanc. Les Mayençais, attaqués simultanément en tête,

en queue et sur les flancs par tous les corp
de l'armée royale, se défendirent comme d
héros contre tant d'ennemis; la mêlée fu
affreuse; ils luttèrent corps à corps, ou plu
tôt chaque soldat lutta contre trois Vendéen
enfin, prêts de succomber, ils se décidèren
à la retraite, et l'opérèrent en bon ordre, e
toujours en combattant, sur Château-Gontie
Beaupui, général républicain, criblé de bles
sures, envoya, dit-on, sa chemise teinte d
sang à ses grenadiers, qui à cette vue redou
blèrent d'efforts pour empêcher l'ennemi d'en
trer dans la ville; mais l'avantage du nombr
et de la victoire força enfin ces faibles débri
à se reployer sur Segré. Château-Gontier fu
occupé par les royalistes, qui bientôt, appre
nant que quatre mille hommes envoyés d
Paris étaient arrivés à Craon, y marchèren
avec des forces supérieures. Ceux-ci accep
tèrent le combat; mais tout à coup enzelon

Vendéens serait rasée, et les propriétés de ses habitants confisquées. Elle fit mieux, elle détacha trente mille hommes de l'armée du Nord, qui se rendirent à Orléans à marches forcées; elle ordonna la réunion à Cherbourg, sous les ordres du général Tilly, des garnisons des villes maritimes de la Normandie; les débris des divisions du général l'Échelle reçurent des instructions pour se reformer, et une force imposante s'organisa de nouveau. La Convention voulait exterminer la Vendée; elle mit en jeu toutes les ressources de sa puissance; les représentants du peuple, dépositaires des volontés du Comité de salut public, imprimèrent à cette nouvelle armée le mouvement nécessaire à l'exécution des mesures vigoureuses prescrites aux généraux. Cependant le décret d'anéantissement des villes rebelles ou prises par les Vendéens devait rester comme un épouvantail et n'être point exécuté.

Ce fut à cette époque que les Anglais entrèrent ostensiblement dans les affaires de la Vendée. Ils avaient déja, dans la campagne précédente, expédié un émigré aux chefs de l'armée d'Anjou: cette mission n'avait abouti à rien. On leur avait demandé des armes, de l'argent; ils n'avaient rien envoyé: mais ils ne purent douter, par le retour de leur envoyé, que la malheureuse Vendée ne fût en proie à toutes les horreurs de la guerre civile, et ils furent satisfaits de pouvoir ajouter aux malheurs de la France, en donnant à la guerre civile de perfides espérances. Leur seconde ambassade fut absolument un simple espionnage, du même intérêt que le premier. Deux émigrés

en furent encore chargés. Cette fois cependant ils étaient porteurs d'une lettre du ministère qui offrait des secours en argent. Le conseil vendéen répondit que l'armée royale opérerait sur Granville, mais il demandait au gouvernement anglais d'appuyer cette entreprise par l'apparition de quelques vaisseaux devant ce port; il demanda aussi six régiments de ligne, six cents artilleurs et trois ingénieurs. Les Vendéens en furent pour leur réponse. Le ministère anglais, dès qu'il connut leurs besoins et leurs projets, se garda bien de satisfaire à aucune de leurs demandes: il n'avait d'autre but que d'entretenir la guerre civile par de fallacieuses espérances; il ne pardonnait pas à la France son intervention dans la guerre d'Amérique; il ne pardonnait pas à la République la conquête de la Belgique.

Le 2 novembre, les Vendéens quittèrent Laval, et se dirigèrent sur Mayenne et Ernée, où ils arrivèrent sans coup férir; de là, ils se portèrent sur Fougères, où une division de trois à quatre mille hommes leur opposa une honorable résistance. Lescure succomba à ses blessures dans la marche et avant l'entrée à Fougères, où Laroche-Jacquelein accorda un repos de trois jours à ses troupes; après ce temps, il marcha sur Dol, s'empara du mont Saint-Michel, et arriva, le 7 novembre, sous les murs de Granville, à la tête de 30,000 hommes. Le Conseil vendéen, en ordonnant l'attaque de Granville, avait eu en vue deux objets importants: l'un, de donner la main à l'Angleterre par l'occupation d'une place forte maritime; et l'autre, de renfermer dans cette place cette multitude de vieillards, de femmes et d'enfants que l'armée traînait à sa suite,

qui gênait ses mouvements, et qui lui rendait ses subsistances difficiles dans les provinces où ses soldats étaient étrangers et par conséquent ennemis: car ce n'est point un des moindres fléaux de l'exécrable guerre civile que d'affamer également amis et ennemis. Les Vendéens, après le passage de la Loire, étaient aux yeux des habitants de véritables ennemis, puisqu'ils exigeaient par la force ce qui leur était nécessaire pour nourrir les quarante à cinquante mille individus qui marchaient sous leurs drapeaux. Les campagnes de la Vendée, du Bocage, de l'Anjou, du littoral breton et normand, étaient impitoyablement ruinées pour long-temps par le passage de ces preux de l'armée catholique.

La discorde était entrée dans le camp de l'armée d'Anjou, comme il arrive toujours dans les longues infortunes; elle éclata vivement dans le conseil où fut décidé le siége de Granville. Il y fut dit que ceux qui voulaient assiéger Granville avaient le projet d'abandonner l'armée et de passer en Angleterre, ou d'être traîtres au parti. On cria hautement à la trahison. Laroche-Jacquelein répugnait aussi à cette expédition; il pensait qu'avec des paysans, que la moindre terreur panique faisait subitement disparaître, on ne pouvait songer à emporter d'assaut une place forte défendue par une bonne garnison et une nombreuse artillerie, non plus qu'à en faire le siége sans équipages de siége. Bien que l'armée royale fût six fois plus forte que la garnison, il était de l'avis de retourner dans la Vendée, ou de marcher sur la basse Normandie, pays riche, neuf, et où l'on serait en mesure d'attendre l'effet des promesses des

Anglais. L'occupation du bas Poitou par Charette faciliterait et protégerait la délivrance de ces secours. L'avis des autres chefs l'emporta. Le 14 novembre, à neuf heures du soir, l'attaque de Granville commença. Les Vendéens avaient apporté une cinquantaine d'échelles, qui se trouvèrent trop courtes: ils perdirent inutilement quelques braves. Le général Lecarpentier, enfermé dans la place avec quatre mille vieux soldats, voulut profiter du désordre de la colonne d'attaque, et fit une sortie; mais de nouvelles colonnes accoururent au secours de la première, refoulèrent la garnison sur ses remparts; les faubourgs furent occupés par les Vendéens, qui, fiers de ce premier succès, sommèrent la ville de se rendre. Bientôt l'attaque recommença. Ces pauvres paysans, trompés par un officier, qui disait connaître les endroits faibles de la place, assiégèrent précisément le côté inexpugnable

et de tous côtés à la fois; une d'elles dirigée sur la plage, côté où la ville était presque sans défense, faillit réussir et allait assurer leur victoire, lorsque des bateaux armés destinés au cabotage s'approchèrent, firent feu sur leurs colonnes, et les contraignirent à la retraite. Cependant la ville n'était pas encore hors de danger, et l'assaut continuait avec quelques succès de la part des Vendéens, quand le cri de *sauve qui peut!* se fit entendre dans leurs rangs et les rompit. Pendant trente-six heures d'un combat où le sang français coula par la plus déplorable valeur, la flotte anglaise, qui était à portée d'entendre le canon de Granville, n'expédia pas même une chaloupe pour savoir si les nouveaux alliés de l'Angleterre, si ceux à qui son ministère avait envoyé deux fois des paroles d'amitié avec offre de secours, étaient vainqueurs ou vaincus.

Ce fut un grand désastre pour les Vendéens, qui, depuis leur passage de la Loire, n'avaient eu que des succès. Dans les guerres de parti, celui qui est vaincu un jour est découragé pour long-temps. C'est surtout dans les guerres civiles que la fortune est nécessaire. Les royalistes se décidèrent à l'aller chercher dans la basse Normandie, et débutèrent par une attaque sur la petite ville de Ville-Dieu, qui n'avait que sa garde nationale pour sa défense. Ces braves bourgeois disputèrent le terrain pied à pied, maison à maison: ni le pillage, ni l'incendie des portions de la ville qui tombaient au pouvoir de l'ennemi, ne ralentirent leur ardeur; vieillards, femmes, enfants, retranchés dans les maisons, défendirent héroïquement leurs foyers avec toutes les armes que la haine, la vengeance

et le désespoir mettaient dans leurs mains. La victoire couronna de si héroïques efforts. Il n'y a que le patriotisme qui puisse repousser l'invasion étrangère, et les Vandéens étaient des étrangers pour les braves Normands de Ville-Dieu. Laroche-Jacquelein se porta sur Pontorson, dont il s'empara après un combat assez opiniâtre; ses soldats criaient qu'ils voulaient retourner dans leurs foyers: comme dans les petites républiques, la voix du peuple l'emporta. L'armée vendéenne était une véritable république d'anarchistes, sur la tête desquels se plaçait à fonds perdu l'ambition de ses chefs. L'armée se mit en mouvement sur Angers, parce que le soldat voulut y retourner. Cependant la témérité revint à ces hommes indisciplinés, pour renverser tous les obstacles qui s'opposeraient à leur retour dans leurs foyers; partout ils battirent et vainquirent le général Rossignol, dont les mauvaises dispositions assuraient, il est vrai, leur succès: il avait cependant 40,000 hommes sous ses ordres; avec une force aussi imposante, dans les rangs de laquelle combattaient Kléber et Marceau, il pouvait anéantir l'armée de Laroche-Jacquelein, surtout après l'échec qu'elle venait d'éprouver à Granville et à Ville-Dieu. La bataille livrée sous Dol, le 21 novembre, coûta à la France plus de trente mille hommes. Rossignol se retira sur Rennes.

Dans le conseil vendéen on opina unanimement pour tuer les prisonniers de cette journée; mais cette férocité trouva un puissant adversaire dans un curé qui avait contribué à la victoire par le fanatisme téméraire avec lequel il s'était précipité à la tête des colonnes d'attaque, et les Français ne furent

point égorgés ce jour-là par des Français, au cri de victoire. L'ange du meurtre s'étendait à cette époque sur la malheureuse France; les prisonniers, les soldats sans défense étaient massacrés au nom de la liberté, et au nom de Dieu et du Roi.

La République n'avait point de raison de se décourager de ses revers, dans cette guerre malheureuse: elle s'en relevait facilement et promptement, par l'impossibilité où se trouvaient les chefs vendéens de profiter de leur victoire, si leurs projets n'étaient pas d'accord avec la volonté de leurs soldats; et c'est ce qui arriva après cette bataille, comme cela avait eu lieu après l'attaque malheureuse de Granville. Dans le conseil on éleva deux avis très-militaires: l'un de marcher sur Rennes, à la poursuite de l'armée républicaine; pour s'emparer de Nantes et s'établir dans cette riche partie de la Bretagne; l'autre de reprendre le projet de Granville, quoique la garnison en eût été augmentée, et de donner la main aux Anglais. Les paysans crièrent de nouveau à la trahison et manifestèrent si hautement la volonté de continuer leur marche sur Angers, qu'il fallut encore cette fois sacrifier à leur vœu les vrais intérêts de la cause vendéenne. La République dut à cette détermination le temps de réorganiser son armée. Les Vendéens traversèrent en conquérants les villes de Fougères, Ernée, Mayence, Laval, des Sables et de la Flèche; et, le 5 décembre, ils se présentèrent devant les murs d'Angers; mais là finit leur enthousiasme. Cette ville n'est fermée que par une vieille enceinte; elle n'avait pour garnison que quelques bataillons des brigades Boucret et Danican. Laroche

Lacquelein entraîné par son élan ordinaire, ordonna l'assaut; la garnison se défendit vaillamment, et donna le temps d'arriver aux secours que lui envoyait le général Rossignol. A la vue des colonnes républicaines, le souvenir de la journée de Granville revint à la pensée des royalistes et sema la terreur dans leurs rangs. Rien ne put arrêter les fuyards; il fallut lever le siége d'Angers; et ce fut même avec peine que cette armée, si fière de ses succès quelques jours avant, put effectuer sa retraite en ordre. Le général en chef comprit tout l'embarras de sa position: il ne pouvait plus passer la Loire à Cé, à Saumur, ou à Tours, dont les républicains s'étaient saisis; il ne lui restait d'autre parti à prendre que de se retirer sur le Mans. Mais déja la division Chalbos venait d'occuper la Flèche; il faudrait donc que l'armée royale courût de nouvelles chances pour forcer ce passage. Le 8 décembre, Laroche-Jacquelein enleva la Flèche par surprise: il eût dû profiter de ce succès inespéré pour hâter sa marche sur le Maine; il fit une faute et séjourna deux jours. Le 10, il se porta sur le Mans; la faible garnison qui l'occupait l'évacua à son approche. Les Vendéens croyaient y trouver le repos dont ils avaient un grand besoin; mais à peine la foule de leurs blessés, de leurs femmes, de leurs vieillards, de leurs enfants était-elle établie dans les maisons que le cri de guerre se fit entendre. Le lendemain de leur arrivée, Marceau, qui venait de prendre le commandement en chef des troupes de la République, les surprit au milieu de la nuit. Laroche-Jacquelein, dans le premier moment, eut de la peine à rassembler deux mille hommes; la mêlée fut affreuse;

de tous côtés les royalistes couraient aux armes et combattaient vaillamment, la ville était en proie au plus horrible carnage; les républicains, forcés de sortir, y rentrèrent aussitôt avec des troupes fraîches. La cause vendéenne perdit plus de 15,000 hommes dans cette affaire, appelée avec raison bataille du Mans; cependant elle fit sa retraite en ordre par la route de Laval, abandonnant toute son artillerie, ses caissons et huit mille blessés; six mille morts furent trouvés dans les rues. La vengeance républicaine fut terrible, elle s'exerça sur ces malheureux prisonniers. Marceau, Kléber et les autres généraux employèrent leur pouvoir, pour arracher ces infortunés à la fureur des soldats. Mais que peuvent les chefs sur les passions de la populace! l'ennemi vendéen était d'autant plus odieux aux républicains, qu'ils l'accusaient d'armer contre la République l'ennemi étranger qui assiégeait les frontières.

L'armée de la haute Vendée touchait à sa destruction; presque tous ses chefs avaient succombé, ainsi que l'élite de ses soldats; sans artillerie, sans moyens de transports, sans munitions, elle continua sa retraite jusqu'à Laval; là il fut décidé de repasser la Loire à quelque prix que ce fût, et de se porter à cet effet sur Ancenis; mais tous les bateaux, à l'exception de deux petites barques, se trouvaient sur l'autre rive; les généraux Laroche-Jacquelein et Stofflet se jetèrent dans ces barques, dans le dessein de s'emparer de gros bateaux qui étaient de l'autre côté de la Loire; un détachement republicain engagea le combat au moment du débarquement. Les Vendéens se sauvèrent avec peine dans un

bois qui bordait le fleuve; Laroche-Jacquelein se trouva ainsi séparé de son armée et sans moyen de la rejoindre. L'armée royale restée à Ancenis, et privée de son chef, fut attaquée le jour même et contrainte à la retraite; vivement poursuivie, atteinte, et battue à Blain, elle gagna Savenay en éprouvant une perte considérable, mais son heure dernière était sonnée. Marceau, qui ne cherchait que l'occasion d'ajouter à sa gloire, déboucha sur Savenay le 21 décembre; et le lendemain à la pointe du jour, les divisions Kléber, Tilly et Beaupuy, en tout 12,000 hommes, attaquèrent les Vendéens commandés par Fleuriot, nouveau général en chef qu'ils avaient élu. Ils comptaient à peine 6000 combattants; en moins de deux heures, ils furent anéantis; leurs débris gagnèrent la forêt de Gâvre, où ils se défendirent vaillamment; ils parvinrent même à rentrer à Ancenis, dans l'espoir de surprendre le passage de la Loire; mais attaqués de nouveau par les troupes républicaines, peu d'entre eux échappèrent à cette dernière défaite. Un de leurs chefs, M. de Saisseaux, resta sur la rive droite, et forma le noyau d'un corps de partisans royalistes qui fit la guerre à l'instar des Arabes et des Cosaques; son exemple fut imité par d'autres chefs, et ce nouveau fléau de la guerre civile fut organisé. Si des hommes tels que Kléber et Marceau eussent, dès le principe de l'insurrection vendéenne, commandé les forces de la République, cette guerre impie eût été étouffée dans son berceau: puisque tous les revers qu'éprouvèrent dans la Vendée les armées républicaines et cette valeureuse armée de Mayence, furent l'ouvrage des représentants du peuple,

de ces proconsuls qui marchaient à la tête des troupes, dirigeaient les généraux, et les vouaient à la mort, quand en vertu de leurs ordres ils avaient été battus. Jamais pays ne fut dévoré par une anarchie plus cruelle que la Vendée: c'était une fièvre de sang qui enivrait les Français; toute gloire s'y corrompait: il n'y a point de lauriers, quand ils sont rougis du sang des concitoyens.

§. IV.

C'est de cette époque que commença la guerre de la chouanerie que l'histoire flétrira à jamais du nom de brigandage, si l'on peut appeler guerre ce qui était crime d'un côté et juste répression de l'autre. La révolte des Gladiateurs, du temps des Romains, a mérité une place dans l'histoire, parce qu'ils eurent un grand homme à leur tête et qu'ils combattaient pour le plus précieux de tous les biens, pour la liberté individuelle. C'est peut-être, dans l'ordre social, le seul privilége où la nation et la loi se rencontrent au même degré.

Réduit à ses seules forces depuis le passage de la Loire par la grande armée vendéenne, Charette ne pouvait plus risquer de tenir la campagne dans la basse Vendée; d'ailleurs la journée de Savenay venait de mettre fin à toute coopération entre les deux armées, et avait donné aux troupes républicaines trop d'avantage pour que la petite armée de Charette pût leur résister. Il dispersa donc ses soldats et ses officiers en partisans, et, par la connaissance qu'ils avaient des localités de ce pays difficile, ils interceptaient les communications, s'embarquaient pour attaquer les convois, surprenaient des détachements; et, n'agissant

presque jamais que la nuit, ils fatiguaient, sans pouvoir être atteints, la marche régulière des colonnes envoyées contre eux. Se trouvait-il pressé par une attaque imprévue, Charette n'avait plus d'autre commandement que le cri de *sauve qui peut!* il disparaissait lui-même, seul ou avec quelques cavaliers, et tous se ralliaient à plusieurs lieues en arrière, à un point convenu. Jamais ils ne perdaient de vue les républicains; ils avaient pour espions tous les paysans, et tombaient à l'improviste, soit sur les détachements, soit, dans la nuit, au milieu des bivouacs. Ils massacraient impitoyablement tout ce qui se trouvait *sous* leurs coups. Charette avait ainsi organisé les moyens de se maintenir dans sa province, malgré la supériorité des forces républicaines.

Les chouans se recrutaient bien plus promptement encore que ne l'avaient fait les armées

dont les subdivisions, inaperçues, avaient des points de ralliement et d'appui. Ainsi les villes de Redon, de Savenay, de Candé, de Segré, d'Angers, de Laval, de Vitré, de Fougères, de Nogent étaient pour eux de véritables quartiers-généraux et des points de ralliement; ils infestaient toutes les routes de communication, détruisaient les moyens de correspondance du gouvernement. Toute circulation de l'agriculture et du commerce était impossible. De cette manière, le gouvernement se trouva saisi dans le centre de l'État, et il lui fut impossible de faire parvenir ses ordres dans cette vaste étendue de territoire que couvrait la chouanerie: l'Anjou, la Bretagne, la basse Normandie.

Laroche-Jacquelein, séparé de son armée par la Loire dans le combat où il s'était imprudemment engagé avec quelques hommes pour saisir des bateaux devant Ancenis, avait erré dans les bois, et était parvenu, après avoir couru les plus grands dangers, à rentrer dans le haut Anjou. Depuis le désastre de Saint-Florent, il s'était formé dans ce pays un noyau de nouveaux insurgés qui tenaient la campagne; Stofflet et Laroche-Jacquelein s'y réunirent.

Le 5 janvier 1794, le général Haxo s'empara de l'île de Noirmoutier, où d'Elbée, qui avait été forcé de quitter son commandement après l'affaire de Chollet, s'était retiré blessé; il y fit, à la tête de la garnison, forte d'un millier d'hommes, une vigoureuse résistance; mais les républicains crièrent, dit-on, aux Vendéens que la paix était faite, et ils se rendirent. Le général Thurre[illegible]mplaçait Marceau, avait ordonné [illegible]ion.

Le représentant Carrier fit fusiller les prisonniers, et donna à l'île de Noirmoutier le nom d'île de la Montagne. La couleur de cette époque est terrible. Eh! qui peut se figurer à présent une campagne dirigée par Carrier? Qui peut croire aussi que de bons soldats aient eu besoin de recourir à un moyen aussi lâche que celui de crier *la paix*, quand ils n'avaient à enlever qu'une position défendue par mille paysans? Si Marceau fût resté général en chef, il n'eût pas souffert qu'on employât un semblable moyen.

Cependant Laroche-Jacquelein était parvenu à reformer une espèce d'armée, à la tête de laquelle il se remit en campagne. Plusieurs fois il échappa au général Thurreau, battit ses divisions isolées, et le 4 mars, auprès du village de Nouaillé, il remporta un avantage assez important; mais en poursuivant

gueil des officiers pouvait-il balancer l'oubli que les soldats venaient de faire de leur haine pour les bleus, en confondant dans la même tombe le chef qu'ils avaient le plus aimé et l'ennemi qui venait de le leur enlever? Laroche-Jacquelein n'avait que vingt-un ans; qui sait ce qu'il fût devenu?

Stofflet fut nommé généralissime; il détestait les nobles par jalousie, et sa grossièreté le faisait détester par eux; mais ils n'avaient pas d'homme plus capable, et sa naissance lui donnait un ascendant sur les paysans ses semblables. La révolution avait touché juste en proclamant l'égalité. Les armées vendéennes étaient elles-mêmes dominées par ce grand principe, qui venait d'envahir la France et contre lequel elles se battaient chaque jour. Ce fut alors que parut sur la scène l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers. Ce prêtre attendait une occasion favorable pour gouverner la guerre civile; il s'empara facilement de l'esprit de Stofflet, et, ainsi que son disciple dont il allait faire son instrument, sans s'engager à partager ses périls, il donna peu de regrets à Laroche-Jacquelein. Il se mit à l'œuvre de suite, en composant une belle proclamation pour Stofflet. Celui-ci, jaloux de gagner par une action d'éclat son grade de généralissime, se porta avec quatre mille hommes sur Chollet, où le général Moulins se trouvait avec cinq mille hommes. L'attaque réussit complètement; le général Moulins, forcé d'évacuer le poste qu'il était chargé de défendre, se brûla la cervelle de désespoir. Le triomphe des Vendéens fut de courte durée; le lendemain la division Cordellier [illegible] Chollet. Stofflet

voulut essayer de surprendre dans sa retraite Beaupréau, mais il échoua. Marigny, qui avait commandé pendant quelque temps en chef, profita de cette occasion pour témoigner son mécontentement. Il quitta l'armée, emmenant avec lui bon nombre d'officiers et de paysans qui prirent le parti de son ambition, et il forma un corps indépendant dans l'arrondissement de Bressuire; peu après il tenta de se saisir du château de Clisson de Laroche-Jacquelein. Les républicains le défendirent avec opiniâtreté; mais ils durent céder au nombre, et perdirent beaucoup de monde dans leur retraite. Ce succès attira sous les drapeaux de Marigny les mécontents des armées de Stofflet, de Sapineau et de Charette; ainsi renforcé, il marcha sur Mortagne, que l'armée républicaine évacua, dans la nuit du 23 mars, après avoir soutenu la veille une attaque assez vive; des magasins importants tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Le général en chef Thurreau, obligé par les ordres du gouvernement de faire plusieurs détachements, abandonna le champ de bataille à son ennemi, et rentra à Chollet, laissant la division Cordellier sur les bords de la Boulogne pour observer Charette; et la Vendée sembla renaître au milieu de ses ruines. De part et d'autre on se disposa à une guerre d'extermination, les uns pour assurer leur victoire, les autres pour venger leur défaite.

Le général Thurreau conçut l'idée de bloquer la Vendée, et de la réduire par ses dissensions intestines. Le comité de salut public donna des ordres plus rigoureux que ceux qui avaient donnés jusqu'alors; il envoya de nouveaux généraux, de nouveaux représen-

tants; il décréta les colonnes infernales et les colonnes incendiaires; il voulut que tout ce que la générosité et la sagesse des généraux et des soldats de l'armée de Mayence avaient respecté fût anéanti, habitations, population, bestiaux, biens de la terre. Ces ordres infames de tout gouvernement, et que le règne de la terreur pouvait seul voir naître, furent exécutés avec une barbarie sauvage; tout un corps municipal qui s'était rendu audevant d'une colonne républicaine pour offrir la soumission de sa commune fut fusillé, et cela sous le vain prétexte qu'on avait trouvé dans le village un devant d'autel blanc, que la soif du sang transforma en drapeau royal. A dater de ce jour, toutes les municipalités s'enfuirent aux approches des républicains, emmenant dans les bois et dans les rangs des Vendéens la population entière de ces contrées.

Plusieurs combats furent livrés par les colonnes mobiles, devant lesquelles semblait marcher la destruction de cette belle portion du territoire de la patrie; de part et d'autre on ne faisait plus de prisonniers. Les ordres du comité de salut public, si fidèlement exécutés par ses généraux, au lieu d'anéantir la Vendée armèrent de nouveaux bras; de toutes parts le cri de vengeance et de mort aux républicains se fit entendre, et les populations échappées aux massacres sortirent de leurs bois pour courir aux armes.

Cependant Charette, poursuivi vivement par le corps que commandait le général Haxo, épiait l'occasion d'attirer son ennemi dans une position qui lui offrirait des chances de victoire; l'imprudence du général républicain

le servit dans les environs de Venenceau. Charette, ne se voyant suivi que par une avant-garde assez éloignée de son corps de bataille, se retourna tout-à-coup, écrasa l'avant-garde, se précipita sur les troupes d'Haxo, et les mit en déroute. Ce général fut tué dans la mêlée en cherchant à rallier les fuyards. Ce succès releva la prépondérance de Charette, mais en même temps irrita la jalousie de Sapineau, de Jolly et des autres chefs, parce qu'il conçut l'ambition de dominer toute la Vendée, de tout réunir sous son commandement, et de livrer une bataille décisive. A cet effet, il se rendit au camp de Jallais, où il conféra avec tous les chefs vendéens. Le relevé des forces que présentaient les cinq corps d'armée donna un présent sous les armes de 38,000 hommes d'infanterie, 2,000 de cavalerie, 10 pièces de canon. L'armée républicaine comptait 70,000 hommes d'infanterie, 6,000 de cavalerie, 30 bouches à feu; mais cette force imposante avait été divisée en seize corps isolés, ce qui donnait un moyen facile de l'abattre en détail. Charette exposa son plan de campagne, mais l'avis du curé Bernier prévalut; il proposait d'attaquer les républicains avec toutes les forces royales réunies, et de les rejeter de l'autre côté de la Loire. Une ancienne jalousie divisant Marigny et Stofflet, en raison de l'élection de celui-ci au commandement suprême, Charette voulut profiter de cette mésintelligence: il se réunit en apparence à Stofflet pour se débarrasser de Marigny, auquel on avait inutilement demandé de se démettre de son commandement; et il fit décréter par le conseil supérieur que tout chef qui s'écarterait des dispositions convenues pour l'exécution du

plan de campagne serait déclaré traître et condamné à mort. Ce fut la perte de Marigny: ses troupes, n'ayant pas été comprises dans une distribution de vivres qui se fit à Jallais, se débandèrent; on l'accusa de trahison. Charette, rapporteur au conseil de guerre, conclut à la mort; et Stofflet, qui présidait le conseil, prononça la peine, et se chargea de l'exécution; il alla lui-même investir le château de Marigny, fit arracher ce brave gentilhomme de son lit, et le fit fusiller dans sa cour. Les assassins de Marigny lui survécurent bien peu, mais leur jalousie fut satisfaite. On accusa l'abbé Bernier d'avoir mené cette trame, dont Charette espérait recueillir tout le fruit; c'était une calomnie. Débarrassé de Marigny, il fit inviter Stofflet à venir le voir à son camp de Beaurepaire; l'abbé Bernier fit prévenir Stofflet, et l'empêcha de s'y rendre. Dès ce jour une haine irréconciliable divisa les deux rivaux: La cause vendéenne reçut un coup mortel de toutes ces dissensions; et la mort injuste de Marigny jeta dans ses rangs une grande défaveur sur ses juges. La Vendée fut de nouveau divisée en trois arrondissements militaires. Charette commanda le littoral depuis le Pertuis breton jusqu'à Bourgneuf. Sapineau fut chargé de la défense de pays de Retz, et Stofflet des bords de la Loire. La haine des chefs alla si loin, que Stofflet refusa de participer à l'attaque de Saint-Florent. Charette organisa ses forces en huit divisions. Sapineau forma quatre divisions, et Stofflet huit; l'abbé Bernier s'attacha au sort de ce chef.

L'attaque de Challans n'ayant pas réussi, Charette accusa Jolly, chef d'une de ses divisions et l'un de ses anciens rivaux, d'avoir fait

échouer cette tentative par sa faute, et le mit en jugement. Le conseil de guerre le condamna à mort; mais ses amis le firent sauver; il se cacha dans un village du haut Poitou: peu après découvert et cerné dans sa retraite par des émissaires, il s'y défendit vaillamment, et trouva une mort honorable dans sa résistance. Cette circonstance et celle de la condamnation de Marigny prouvent que l'influence anglaise s'exerçait dans la Vendée comme à Paris; de tous côtés c'était le sang français qu'il fallait répandre, et la discorde qu'il fallait semer.

Les dernières affaires de l'année 1794 furent toutes à l'avantage des Vendéens: le 9 thermidor avait eu lieu; Robespierre et la terreur avaient cessé d'exister; tous les partis se sentaient également soulagés de la disparition de ce pouvoir colossal qui, pendant deux ans, avait imprimé à ses volontés un empire si redoutable. Le nouveau gouvernement s'occupa des moyens de cicatriser des plaies encore saignantes, et alla au-devant de la possibilité d'entrer en négociation avec la Vendée. Le général Canclaux, qui avait remplacé

avec des rebelles à son autorité, et qu'il fallait, avant tout, leur faire poser les armes: il écouta la question du retour des princes, de la rentrée des émigrés, de la remise immédiate à l'armée vendéenne du Dauphin et de Madame, de la reconnaissance, comme religion dominante, de la religion catholique, apostolique et romaine. Ses plénipotentiaires discutèrent toutes ces prétentions, sans en rejeter aucune de prime-abord; mais ils les ajournèrent toutes, sous le motif, si évident, qu'il fallait du temps pour amener les esprits au passage de la République à la Royauté; enfin ils y mirent tant d'adresse, qu'ils amenèrent Charette à signer, le 15 février, un traité par lequel il déclarait que *les Vendéens se soumettaient aux lois de la République.* Cette seule disposition annulait toutes les autres qu'on avait à dessein stipulées dans des articles secrets. Le Gouvernement eut soin d'accompagner la négociation de témoignages de sa munificence et de sa bonne foi. Les *bons royaux* émis par les généraux vendéens furent acquittés jusqu'à concurrence de 1,500,000 fr.; des indemnités furent allouées aux communes; des instruments aratoires leur furent délivrés avec profusion; le séquestre fut levé sur toutes les propriétés des Vendéens; l'amnistie fut générale et complète. La désertion se mit aussitôt dans les rangs de Stofflet, qui témoignait hautement son indignation de la paix, et s'était refusé à signer l'acte de pacification. Ses principaux officiers le quittèrent et reconnurent le traité. Il alla jusqu'à en arrêter un et le faire fusiller. Il investit le quartier-général de Sapineau, dans l'espoir de lui faire subir le même sort; S

pineau, prévenu à temps, se sauva; mais un château fut livré au pillage.

La proclamation de la Convention, qui apprit à la France la pacification de la Vendée, parla aussi de la rébellion de Stofflet, et le dévoua à la vindicte publique.

Cependant Charette, enivré des honneurs que lui rendaient les représentants, avait donné tête baissée dans le piége de cette pacification, et ne résista pas à la vanité de se montrer aux habitants de Nantes à la tête de son état-major. Le jour fut fixé pour sa réception par les généraux républicains, qui étalèrent dans cette espèce de cérémonie un luxe humiliant pour la pauvreté de l'état-major vendéen. Les représentants donnèrent à Charette un dîner splendide et le comblèrent d'égards. Il était loin de prévoir que cette grande ville, dont les autorités et les habitants l'accueillaient avec tant de faveur, et peut-être aveo cette sorte d'enthousiasme qui appartient au caractère français, verrait, peu de mois après, tomber sa tête avec la plus grande indifférence. La partie était trop forte pour Charette et ses conseils. Les chefs accusés ou convaincus d'avoir reçu de grosses sommes de la République furent méprisés des paysans. Il n'y eut plus qu'intrigues et désunion, défiance et trahisons.

Cependant les représentants pacificateurs voulurent achever leur ouvrage, et tentèrent de décider aussi Stofflet à se soumettre; il resta incorruptible par les conseils de l'abbé Bernier, et déclara qu'il ne reconnaîtrait de pacification que quand Louis XVII serait rétabli sur le trône. Cette condition était difficile à accorder; cependant, avant de l'attaquer à force

ouverte, et de recommencer une guerre désastreuse, on essaya de nouveaux moyens de conciliation, et on parvint à établir des conférences à Vihiers; mais elles n'eurent aucun résultat. Stofflet insistait toujours sur la reconnaissance préalable de Louis XVII. L'ancien garde-chasse montra jusqu'à la fin un noble caractère; toutefois il dut ployer devant les forces que le général Canclaux réunit contre lui; 50,000 hommes lui furent opposés, il en comptait à peine 12,000 sur ses états de situation; encore eut-il la preuve, quand il voulut les rallier sous ses drapeaux, que sa popularité était perdue, et que tout était sourd à sa voix. Le meurtre de Marigny lui avait aliéné beaucoup de partisans: les violences qu'il venait d'exercer sur quelques-uns des chefs signataires du traité avaient porté le dernier coup à sa faveur populaire. Il fut contraint de fuir avec une poignée d'hommes, qu'il appelait sa garde prétorienne. Elle était composée d'anciens gardes-chasses et de déserteurs dévoués. Il se tint long-temps caché dans la forêt de Vezieu. Son habile conseiller, l'abbé Bernier, sentit que si la faiblesse de ce corps vendéen était connue du général Canclaux, il n'y avait plus ni paix ni pardon à espérer; en conséquence, il dépêcha, la nuit, un émissaire à ce général, pour demander une suspension d'armes et proposer une conférence, espérant que la défection de ses troupes ne serait pas encore connue au quartier-général républicain. Canclaux l'accorda sans hésiter. La conférence eut lieu à Varades. Stofflet accéda purement et simplement au traité de la Jaunaye, et re deux millions d'indemnité. La Républ s'engageait, en outre, à lui solder un

de deux mille hommes. Cette dernière clause, qui était aussi commune aux autres chefs vendéens, les faisait passer subitement de la position de généraux royalistes à celle de généraux républicains, puisqu'ils étaient soldés, eux et leurs troupes, par la République, et qu'ils devaient faire, concurremment avec ses troupes, le service des places et la police des routes, qu'infestaient toujours quelques bandes de chouans ou de brigands qui s'en donnaient le nom.

Il en fut de même pour les chouans qui avaient d'abord refusé toute espèce d'accommodement: le général Canclaux, après avoir terminé avec Stofflet, fit passer son armée en Bretagne. A la vue de ses forces, les chouans s'amendèrent et signèrent à la Mabilais, le 21 avril 1795, un traité où fut stipulée *la soumission des chouans aux lois de la République;* on leur donna aussi de l'argent, et une partie des bons royaux qu'ils avaient émis fut acquittée.

Les articles secrets du traité de la Jaunaye donnent une juste idée de l'habileté des négociateurs républicains, et de la crédulité des négociateurs vendéens: les voici: *Les républicains, convaincus qu'après plusieurs années de combats infructueux ils ne peuvent assujettir ni détruire les royalistes du Poitou et de la Bretagne, sont convenus des articles suivants:* 1° *La monarchie sera rétablie.* 2° *La religion catholique sera remise dans toute sa splendeur.* 3° *En attendant l'époque du rétablissement de la monarchie, les royalistes resteront entièrement maîtres de leur pays; ils y auront des troupes soldées aux dépens de l'État, qui seront à l'entière dispo-*

sition de leurs chefs. 4° *Les bons signés au nom du Roi, et qui ne s'élèvent qu'à* 1,500,000 *fr., seront acquittés sur les caisses de l'État; les royalistes garderont en outre tout ce qu'ils ont pris aux républicains.* 5° *Les chefs et les soldats royalistes recevront de grosses sommes pour les indemniser de leurs pertes et de leurs services.* 6° *Non-seulement on ne pourra imputer aux royalistes rien de ce qui s'est passé, mais encore on lèvera le séquestre de leurs biens et de ceux de leurs parents condamnés.* 7° *Les émigrés qui se trouvent en Bretagne ou en Poitou seront censés n'être jamais sortis de France, parce qu'ils s'y sont battus pour le Roi.* 8° *Tous les royalistes resteront armés jusqu'à l'époque du rétablissement du trône, et, jusqu'à cette époque, ils seront exempts d'impôts, de milices et des réquisitions de tout genre.*

Tels furent ces articles secrets, ils n'engageaient que ceux qui les avaient proposés. On voit jusqu'où pouvait aller la confiance ou plutôt la présomption des chefs signataires. Le dernier article surtout était complètement illusoire, parce que l'époque du rétablissement du trône était indéfinie, et parce que dans un pays ruiné et rebelle il y avait impossibilité de lever des impôts, et danger de lever la milice. On comprend difficilement comment Charette et les autres signataires de cet acte ont pu croire un seul instant qu'il serait de bonne foi exécuté par le gouvernement républicain.

§. VII.

Pendant la guerre, les Anglais n'avaient donné aucun des secours qu'ils avaient promis aux Vendéens; mais, aussitôt que la pacifica-

tion fut connue, ils s'occupèrent de ressusciter la Vendée. M. de Puisaye fut l'ame et le conseil de cette tardive entreprise, qu'il sollicitait vainement depuis dix mois; il était chargé par les princes de tous les pouvoirs nécessaires pour traiter cette grande affaire avec le gouvernement anglais, qui alors se décida à ordonner un armement considérable à Portsmouth. On embarqua de l'argent, des munitions, des uniformes pour 60,000 hommes, un matérial considérable d'artillerie et 80,000 fusils, plusieurs compagnies de canonniers, 600 mineurs ou sapeurs, un service complet d'hôpitaux; trois régiments composés d'émigrés ou d'étrangers, d'environ 3000 hommes, firent également partie de cette expédition. Le convoi mit à la voile sous la protection de l'escadre le l'amiral Warren, composée de deux vaisseaux de 74, quatre frégates et huit bâtiments légers dont deux chaloupes canonnières. L'escadre anglaise qui tenait la mer, sous les ordres de l'amiral Bridport, reçut l'avis que l'escadre française guettait le convoi. En effet, les deux escadres se trouvèrent en présence sous Belle-Isle; l'amiral Villaret avait seize vaisseaux, dont un seul à trois ponts; les Anglais en avaient trois de 120 canons et douze de 74. Villaret fut attaqué et perdit trois vaisseaux. Le convoi continua sa route sur Quiberon, lieu de sa destination; la flotte anglaise bloqua Belle-Isle et Lorient. Le 27 juin, les troupes, sous les ordres de M. de Puisaye, débarquèrent à Carnac; le chef de chouans, Georges, l'attendait sur la côte à la tête de 4000 hommes.

Depuis l'accession de Stofflet au traité de la Jaunaye, Charette avait perdu beaucaup de son crédit auprès des représentants et des

généraux républicains, et avait été fréquemment éconduit dans toutes les demandes auxquelles ce traité semblait l'autoriser. Des émissaires qu'il avait à Paris lui donnèrent même avis qu'ennuyé de ses instances le Comité de gouvernement pensait à se saisir de sa personne. Ce ne fut qu'alors qu'il ouvrit les yeux sur la pacification, et qu'il forma tacitement le projet de la rompre aussitôt que l'occasion serait favorable. Instruit de l'armement de Portsmouth, et engagé par des ordres directs du régent à reprendre les armes, il leva de nouveau l'étendard de la guerre civile, le 24 juin, au camp de Belle-Isle, à la tête de 10,000 hommes; le 8 juin, Louis XVII était mort victime des traitements odieux qu'il avait reçus dans sa prison.

Le Gouvernement, effrayé des armements de l'Angleterre que l'on portait à 25,000 hommes de débarquement, craignit avec raison de n'avoir plus en Bretagne et en Poitou de forces suffisantes pour s'opposer à une expédition aussi formidable. Il ne pouvait douter que la Vendée et les chouans ne rompissent tout à coup le traité, et qu'alors la France ne fût de nouveau livrée à tous les malheurs de la guerre civile. La Convention ordonna l'envoi de nouvelles troupes dans les départements de l'Ouest; celles qui avaient formé l'armée du général Canclaux avaient été rappelées aux armées des frontières. Le général Hoche reçut le commandement en chef dans l'Ouest; il justifia par sa conduite dans cette malheureuse circonstance l'estime de tous les partis. Ce fut une des plus belles réputations militaires de la révolution. On a prétendu qu'il avait inspiré de la jalousie

et même de l'inquiétude au Directoire: c'était l'histoire de tous les généraux qui avaient de l'indépendance de caractère, de la popularité, et à qui on pouvait supposer des vues élevées pour le bonheur de la France. Hoche était un véritable homme de guerre. Ami de la discipline avant tout, il sentit que dans une guerre d'opinion il fallait avoir la majorité de son côté. Le misérable commandement de Rossignol et de Thurreau avait désorganisé l'armée, qui luttait de brigandage avec les chouans: Hoche rétablit sous les peines les plus sévères un ordre rigoureux dans son armée. Dès ce jour, les campagnes ne furent plus dévastées, et l'habitant vit un protecteur dans chaque soldat républicain: cette conduite en imposait aux ennemis de la République. Charette était regardé par le roi, avec lequel il correspondait, comme le chef véritable des insurgés de l'ouest; cependant le commandement général fut conféré à M. de Puisaye. Les Anglais, dont les profits ne s'accordaient pas toujours avec les intérêts du trône, contribuèrent par leurs intrigues à jeter ce brandon de discorde dans la Vendée, au moment même où ils semblaient faire un grand effort pour ses triomphes. Ils donnèrent de leur côté des lettres de commandement à M. d'Hervilly; la mésintelligence éclata parmi les trois chefs, le désaccord fut complet dans les opérations, et il n'était pas difficile d'en prévoir les résultats; toutefois la présence d'un Prince français eût dompté toutes ces rivalités, et mis la République dans le plus éminent péril. Ce Prince était demandé depuis long-temps par les chefs de la Vendée ancienne et nouvelle; mais le

cabinet de Saint-James se refusa constamment à satisfaire aux vœux qui lui étaient adressés à ce sujet. Cependant jamais occasion n'avait été plus favorable pour opérer une puissante diversion en faveur de la cause royale. Lors de la dernière campagne, la terreur des chouans avait été jusqu'à Paris, où il y avait toujours un comité royal en permanence, et des hommes fougueux de la Convention en faisaient partie. Les traces de cette étrange association subsistent dans les aveux des contemporains. Un jour les preuves en seront livrées à la curiosité publique.

Les troupes débarquées dans la presqu'île de Quiberon n'avaient que deux choses à faire: profiter du premier moment d'enthousiasme qui avait porté au-devant d'eux une partie de la population des côtes, et conquérir le terrain nécessaire à défendre les approches de Quiberon, où se trouvaient toutes les richesses, tous les moyens, toutes les forces matérielles de cette grande expédition; ou s'établir dans la position inexpugnable de Sainte-Barbe. Les généraux en chef, dont l'un (d'Hervilly) avait le pouvoir, parce qu'il était breveté par le Roi d'Angleterre, et l'autre (Puisaye), la confiance des Vendéens, divisés également de volontés et de plans, conduisirent à leur perte, sous le canon et sous le drapeau anglais, toute cette multitude d'émigrés et de Vendéens qu'ils commandaient. Chaque jour de cette expédition fut pour les royalistes marqué par un désastre: une colonne qui s'était aventurée dans le pays sous les ordres de M. de Tinteniac, le même qui avait été envoyé aux Vendéens par les Anglais avant le passage de la Loire,

ent détruite, et les royalistes de Quiberon ne l'apprirent que lorsque eux-mêmes furent perdus et prisonniers. La désertion commença dans l'armée de d'Hervilly parmi ses régiments soldés; les soldats saisirent l'occasion de rentrer en France, et donnèrent des renseignements importants. Le 16, le général d'Hervilly tenta de s'emparer de la position de Sainte-Barbe, qu'il avait donné le temps à quinze mille républicains d'occuper et de couvrir de batteries; il perdit beaucoup de monde, entre autres une cinquantaine d'officiers de l'ancienne marine; il se sauva avec peine. Les Anglais avaient à dessein compris dans l'expédition trois cents émigrés de cette arme; ce moyen infamant de se venger des triomphes du brave Suffren souriait à leur politique, et ils anéantirent ainsi tous les auteurs, tous les témoins de cette belle campagne de l'Inde qui avaient porté si haut la gloire du pavillon français.

Le général Humbert commandait à Sainte-Barbe, il fit des progrès, et enleva les ouvrages dont l'expédition s'était enfin couverte. Il employa une ruse qui lui réussit: il habilla des détachements avec les uniformes des morts, des blessés et des prisonniers, et ainsi travestis, ses soldats entrèrent avec les royalistes dans leurs retranchements. Ceux-ci s'en aperçurent, mais il était trop tard; d'ailleurs les patriotes appelaient à eux, les assurant de leur pardon, les soldats des régiments émigrés, et ceux-ci se rendaient dans leurs rangs par compagnies. Cette défection aurait dû être prévue: la plupart étaient des soldats ou marins français prisonniers en An-

Angleterre, enfants de la République. Enfin, le 22, le fort Penthièvre, dernière espérance des royalistes, fut enlevé à la baïonnette; toute l'artillerie débarquée tomba au pouvoir des républicains; la mer se couvrit d'embarcations; tous ceux qui avaient échappé au carnage pendant le combat se précipitèrent sur le rivage pour gagner l'escadre; mais la plus grande partie ne put entrer dans les chaloupes. Grand nombre de ces malheureux, que la politique machiavélique du cabinet de Londres sacrifiait ainsi, attendaient sur le rivage qu'on vînt les enlever à une mort certaine; d'autres se jetèrent sur leurs épées ou sur leurs baïonnettes, et se tuèrent sous les yeux de leurs chefs: les Anglais restèrent spectateurs impassibles de ces scènes d'horreur. L'agonie de cette armée de Français fut affreuse; d'Hervilly, auteur involontaire de ce désastre, fut blessé d'un coup de canon, il alla mourir en Angleterre; les émigrés qui ne purent s'embarquer furent pris avec le brave Sombreuil, au nombre de douze cents. Ce chef s'était rendu par une sorte de capitulation verbale faite au milieu de l'action, à laquelle le général en chef, Hoche, était tout à fait étranger. Il le prouva puisqu'il ne voulut point la reconnaître; et de fait il ne le pouvait pas: c'était Tallien, représentant du peuple à Vannes, qui seul avait ce pouvoir. Mais le général Hoche fit ce qu'il pouvait faire, ce fut de ne pas faire garder ses prisonniers, qui eurent toute la nuit pour gagner la forêt et se sauver; la plupart de ces malheureux ne voulurent point en profiter. Tallien fit fusiller impitoyablement Sombreuil et ses compagnons, parmi lesquels il

y avait plus de deux cents officiers de marine expérimentés. Le proconsul remplit en cela les désirs du cabinet de Saint-James, encore plus que celui du Comité de salut public; conduite inexplicable, puisque Tallien était en rapport avec les princes. L'amiral anglais Warren ramena en Angleterre ses vaisseaux, ses équipages, quelques fugitifs, à la honte de son pavillon; il fut bien accueilli par le ministère, mais il fut honni par la nation; et quand en plein parlement le ministre Pitt, poursuivi par l'opinion de ses concitoyens, osa justifier l'expédition de Quiberon, en disant: *Du moins le sang anglais n'y a pas coulé*, Shéridan lui répondit: *Non, sans doute, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores.* La réponse de Shéridan juge suffisamment la conduite du gouvernement anglais, et la foi que l'on doit attacher aux justifications semblables à celle de l'émigré

avait pour autorités et pour juges les lois existantes, et pour justification la qualité de rebelles pris à main armée sur le territoire; tandis que le massacre de deux mille républicains ordonné par Charette, et exécuté sous ses yeux, fut le résultat d'une combinaison et d'un calcul de simple cruauté où manquait même le prétexte de la politique, surtout pour l'avenir.

Le jour même où la République anéantissait les royalistes de Quiberon, elle signait un traité avec un prince de la maison de Bourbon, Charles IV, roi d'Espagne : ce rapprochement est remarquable.

L'armée dont lord Moira avait avec ostentation reçu le commandement, et qui était destinée à une expédition contre la France, n'avait point été embarquée, et Pitt avait eu de bonnes raisons pour ne pas la joindre à l'expédition royaliste. Mais après la catastrophe de Quiberon, ce ministre parla de nouveau de débarquer l'armée de lord Moira sur les côtes du Poitou, et d'y joindre une expédition française, bien plus nombreuse que la première, sous les ordres des Princes. Dans ce même temps, un convoi chargé de munitions de guerre, d'armes, effets d'habillement et d'argent pour la Vendée, mit à la voile; Charette en fut averti, ainsi que du lieu où les transports jetteraient l'ancre; il s'y porta au temps convenu avec 15,000 hommes, battit les républicains, et ramena dans son camp de Belleville les secours que le convoi avait débarqués. Tout semblait être enfin combiné entre les princes, les chefs vendéens et les Anglais pour porter la guerre au cœur de la France. Le 25 août, le lieutenant-général du royaume s'em-

barqua à Portsmouth, à bord du *Jason;* la flotte perdit beaucoup de temps à choisir le lieu de débarquement, fit une mauvaise attaque sur Noirmoutier, et porta le Prince à l'Ile-Dieu. Mais toute cette armée, dont on avait fait tant de bruit, ne se composait que de 4,000 Anglais et quelques centaines d'émigrés. Puisaye, retourné en Bretagne depuis l'affaire de Quiberon, avait reçu de Louis XVIII le titre de général en chef de ses armées de l'Ouest. Le recensement des forces royales existantes dans cette province en portait l'effectif à plus de 100,000 hommes ayant fait la guerre, et dont la moitié étaient armés; 15,000 sous Scepeaux, entre la Villaine et la Loire; 15,000 sous Charette, à Belleville et en Anjou; 20,000 sous Stofflet; 4,000 sous Sapineau. Frotté, qui commençait à insurger la Normandie, avait rassemblé 6 à 7,000 hommes. Ainsi, les forces

Prince écrivit aux chefs vendéens qu'il était contraint de quitter l'Ile-Dieu avec les Anglais, par ordre du gouvernement britannique, mais qu'il reparaîtrait bientôt. A cette nouvelle, le découragement frappa les armées royales; et Charette se vit tout-à-coup en présence de forces trop nombreuses pour pouvoir lutter contre elles. La paix avec l'Espagne avait rendu à la Convention la disposition d'une belle armée. Les Vendéens furent battus sur tous les points. Stofflet, pressé par le général Hoche, eut recours à sa générosité, et invoqua le traité. Hoche lui pardonna; mais, peu de temps après, il osa reprendre les armes; abandonné des paysans, que la conduite du général en chef désarmait chaque jour par milliers, il finit par être livré; il réclama en vain une dernière amnistie, il fut conduit à Angers, jugé et condamné à mort. Bientôt il ne resta plus que Charette, et la désertion gagna ses rangs. *Vous avez fait la paix sans nous*, lui disaient les paysans; *les* bleus *ne nous font pas de mal; nous ne voulons plus faire la guerre pour vous.* Charette, réduit d'abord à deux cents hommes, et peu après à une douzaine de cavaliers d'escorte, échappa miraculeusement. Le 21 février 1796, il avait refusé, soit à Hoche, dit-on, soit aux Vendéens, de partir pour l'Angleterre. Sa haine pour les auteurs des désastres de Quiberon et de l'évacuation de l'Ile-Dieu était restée invincible : il déclara vouloir mourir dans la Vendée. Peu de jours après, il tomba au pouvoir d'un détachement républicain envoyé à sa poursuite, fut conduit à Nantes, où il était entré avec une sorte de triomphe populaire quelque temps avant; livré au conseil de guerre, il fut fu-

sillé: quelques autres officiers, peu importants, périrent successivement de la même manière, ayant été livrés par leurs propres paysans. La haute Vendée fut pacifiée par la mort de Stofflet, et la basse Vendée par celle de Charette. Mais ces provinces ne furent réellement soumises que sous le Consulat, où elles reprirent leur rang parmi les départements de la République. Seulement, en 1796, les paysans, qui avaient enfin compris leurs véritables intérêts, parce que le Directoire avait placé à la tête de ses armées un homme digne de les commander, mirent bas les armes.

Il fallait toute l'impéritie de ce gouvernement pour faire perdre à la République les avantages de la conduite du général Hoche, et replonger dans les horreurs de la guerre civile des provinces qui ne demandaient qu'à être ménagées. Depuis la pacification de 1796, elles étaient sorties de leurs ruines, et les paysans s'étaient livrés avec sécurité aux travaux de l'agriculture abandonnés depuis tant d'années. Mais les plaies étaient récentes: il y avait loin de ne plus se battre contre la République, à se battre pour elle; après une rébellion toujours victorieuse pendant plusieurs années, après une guerre à outrance, dans laquelle les deux tiers de la population de ces provinces avaient soutenu le choc de plus de 200,000 républicains, il était absurde de vouloir appeler sous les drapeaux de la révolution les conscrits de ces peuples encore irrités; la politique voulait qu'on attendît une autre génération pour appeler au service militaire les enfants de la Vendée. Le Directoire ne le comprit pas, il ordonna des levées

ommes dans les départements de l'Ouest;

un mouvement insurrectionnel se manifesta aussitôt dans tous ces départements. Le Bocage, pays coupé et impénétrable, qui, depuis l'origine de la Vendée, avait offert aux bandes royales un asile inexpugnable, devint le refuge des déserteurs et des réfractaires. Les délits des grandes routes recommencèrent: c'est le premier acte d'une population qui se révolte que d'intercepter les communications. Le cri de *Mort aux Bleus!* s'éleva de toutes parts. Ce cri populaire, dans ces contrées inquiètes et à peine désarmées, ne fut obéi qu'avec trop de fidélité; d'un autre côté, les chefs signataires de la pacification, avertis que le Directoire pensait à se saisir de leurs personnes, quittèrent leur domicile et vinrent se réfugier dans le Bocage; leur présence donna confiance aux déserteurs, et de nouvelles bandes royales s'organisèrent.

Cependant les propriétaires, les fermiers, ne voulaient point prendre part dans cette guerre; ils avaient déclaré au chef du Bocage que seulement ils leur donneraient asile au besoin. Ainsi, la partie de la population qui forme la force réelle des pays voulait rester en paix et comme étrangère aux querelles des deux partis. Le Directoire, s'il eût été habile, pouvait facilement profiter de cette heureuse circonstance pour éteindre le foyer des rébellions isolées qui venait de s'allumer dans le Bocage; mais, insensé dans sa politique intérieure comme dans celle extérieure, il provoqua la loi des otages. Cette loi ordonnait d'emprisonner comme otages tous les nobles, à l'exception des fonctionnaires, les aïeux, mères des Chouans et des Vendéens parents jusqu'au quatrième deg

ment. Un otage qui s'évaderait serait considéré comme émigré, et fusillé s'il était repris. Un *bleu* assassiné, quatre otages seraient déportés à Cayenne, et tous payeraient solidairement 6,000 francs au trésor, et 600 fr. à la famille du mort. Le séquestre serait mis sur tous les biens des otages, pour répondre des vols commis par les Chouans. Ces tables de proscriptions réveillèrent tous les souvenirs de la terreur, l'indignation fut générale; elle éclata sur tous les points de la France contre le Directoire qui avait osé proposer cette loi atroce, qui l'avait promulguée et en poursuivait l'exécution. Tout ce qu'il y avait de vrais citoyens en France, d'hommes sages et vertueux, prononcèrent dans leurs pensées et appelèrent de leurs vœux le renversement de l'autorité directoriale.

La guerre civile recommença et menaça bientôt d'envahir de nouveau l'Anjou, le Poitou, la Bretagne et la Normandie. Le Directoire comprit alors sa faute et son danger; mais il suivit la fausse route dans laquelle il s'était lancé avec une imperturbable opiniâtreté; il semblait qu'il fût conseillé par ses ennemis. Sans doute pour montrer à toute la république qu'il était effrayé de l'attitude menaçante de la Vendée et inquiet du civisme des Français, il fit rendre par les conseils une loi qui obligeait les fonctionnaires publics de faire le serment de haine à la royauté. Peu après il ordonna des visites domiciliaires dans les départements de l'Ouest qui n'étaient pas encore révoltés; il adoptait ainsi dans son aveuglement toutes les mesures propres à ranimer et à étendre la guerre civile; les bandes royales enfantées par la loi de la levée de 200,000 hommes et par celle des otages, s'accrurent

tout-à-coup d'une immense multitude de volontaires que leur envoyaient les visites domiciliaires; elles devinrent des armées.

Au milieu de cet étrange système du Directoire, la pénurie du trésor était à son comble; les mandats venaient de remplacer les assignats; discrédités bientôt eux-mêmes, le gouvernement ne savait plus par quelles ressources pourvoir à ses besoins; la dilapidation dans toutes les administrations était révoltante; on imagina l'emprunt forcé, taxe militaire de cent millions imposée sur les riches. Cette taxe, qui pesait également sur ceux du nouveau et de l'ancien régime, ameuta contre le Directoire plus d'ennemis importants que toutes ses autres mesures révolutionnaires. La désapprobation publique ne se borna pas à des invectives, à des écriminations personnelles contre les Directeurs; elle prit dans le Midi la forme d'une véritable insurrection. La Haute-Garonne leva l'étendard de la révolte, et le Directoire eut encore, en cette occasion, l'ineptie de grossir le péril de ce soulèvement, et de lui donner une valeur réelle en déclarant le département de la Haute-Garonne hors de l'empire de la constitution, et réunissant dans une proclamation *les brigands du Midi et les brigands de l'Ouest.* Cependant les troubles du Midi n'eurent point de suite fâcheuse, ils furent facilement réprimés: en général les peuples du Midi ont reçu de la nature cette effervescence qui commence les révolutions; mais ils manquent du courage moral nécessaire pour les continuer. Il n'en est pas ainsi des peuples de l'Ouest, descendants de race celtique et normande. Treize armées levèrent dans la Vendée proprement dite, en Bretagne et en Normandie, sous les or

de Bourmont, Rochecotte, Châtillon, Frotté, Le Chandelier, d'Autichamp, Grignon, Suzannet, Limoëlan et Georges Cadoudal. Si alors encore la politique anglaise avait permis qu'un prince français se mit à la tête de la Vendée, c'en était fait du Directoire, et la restauration eût renversé ce gouvernement débonnaire, aussi facilement que Napoléon le fit deux mois après, à la journée du 18 brumaire. Les armées royales ne se battirent pas dans cette campagne comme elles l'avaient fait sous Charette; cependant en Bretagne, en Normandie et dans le Maine, leurs progrès furent effrayants; elles prirent un grand nombre de villes, occupèrent Saint-Brieux, le Mans et Nantes, et parlaient hautement de marcher sur Paris.

Le Directoire ne savait plus où donner de la tête; il s'en cachait mal par l'éclat qu'il donnait aux petits avantages que de simples officiers avaient eus dans la basse Vendée, où on ne faisait réellement qu'une guerre de partisans. Sa peur était publique comme son incapacité.

Le retour de Napoléon, revenu d'Égypte pour détruire l'anarchie directoriale et donner à la France un gouvernement digne de sa grandeur et de sa puissance, mit fin à la guerre de la Vendée. Il ne se trouva pas en France un seul individu qui donnât des regrets à la chute du Directoire. Jamais révolution ne fut plus complète. Le 18 brumaire rendit à la France le rang qu'elle devait occuper en Europe, et le crédit qu'on acquit tout à coup. La pacification intérieure de la République fut un des premiers soins de Napoléon. Les chouans et les Vendéens refusèrent d'abord de reconnaître la constitution consulaire. Le gouvernement répondit au manifeste de la Vendée par son décret du 28 décembre, qui accordait aux révoltés dix jours pour se soumettre, et fit menacer la Vendée par le général Brune, qui s'y porta avec des forces considérables. Dans ce temps, le général Hédouville reçut des pouvoirs pour négocier; c'était l'homme qui convenait: gentilhomme, il avait une affinité toute naturelle avec les chefs des insurgés; son esprit conciliateur, ses manières persuasives les gagnèrent, et la négociation commença. L'abbé Bernier, qui lors de la dernière pacification s'était retiré en Suisse, fut choisi par Napoléon pour aider Hédouville dans sa négociation. Cet abbé rendit les plus grands services dans cette occasion, tant à son pays qu'à ses anciens amis. D'Autichamp, Laprevalaye, Châtillon,

furent les premiers qui se soumirent. Suzannet, Bourmont, d'Audigné mirent bas les armes peu après; ils jouissaient d'un grand crédit dans leur parti.

Au milieu de ces négociations si heureuses pour la France, l'Angleterre envoya quarante vaisseaux qui jetèrent l'ancre sur les côtes de Bretagne, et y débarquèrent une grande quantité d'armes et de munitions dont Georges se saisit, et qu'il parvint, après un combat dans lequel il eut l'avantage, à faire transporter dans son camp retranché de Grandchamp. L'Angleterre suivait jusqu'au dernier moment, comme elle l'a prouvé en 1814, son système de destruction contre la France: elle envoyait des armes à ces rebelles au moment où un gouvernement fort s'occupait de les amnistier. Si elle eût voulu rétablir la royauté en France, c'est-à-dire lui rendre une existence stable et glorieuse, elle eût envoyé un prince aux Vendéens. Mais en 1800 il était déja trop tard; la place était bien occupée. Elle se contentait donc d'envoyer des aliments à la guerre civile, ce qui fut également inutile. On capitulait partout, dans le Maine, en Anjou, dans les Bretagnes; il n'y eut que Frotté et Georges qui voulurent continuer la révolte. Cette obstination, qui ne tenait plus à un parti, fut bientôt châtiée. Frotté fut battu et livré par Guidal, auquel il s'était confié. Il voulait parlementer après sa défaite, tandis qu'il avait rompu son ban en violant son traité et en refusant l'amnistie: il fut fusillé. Georges échappa et se sauva en Angleterre, d'où il revint en 1804 pour assassiner le premier consul. Il fut jugé, et mis à mort comme assassin et conspirateur. Il avait trouvé moyen d'avoir pour complices deux des plus célèbres généraux de la République, Pichegru et Moreau. La fin de ces deux hommes fut tragique: Pichegru s'étrangla dans sa prison, et Moreau revint de son exil pour être tué par un boulet français au milieu des rangs étrangers qu'il dirigeait contre sa patrie: triste fin pour de si beaux commencements! L'amnistie fut donnée aux Vendéens le 4 mars 1800, et aux chouans le 21 avril. L'ordre fut rétabli; les départements de l'Ouest rentrèrent dans le sein de la grande famille. Les généraux amnistiés purent prendre du service dans les armées nationales: il y avait de la place pour tout le monde sous l'Empire, même pour les ingrats, et par conséquent [illegible] autres; ceux-ci sont à jamais flétris.

CHAPITRE V.

SECONDE COALITION CONTRE LA FRANCE,

ENTRE L'AUTRICHE, L'ANGLETERRE, LA RUSSIE ET NAPLES.

Préparatifs des puissances belligérantes. — Premières opérations de l'armée de Naples. — Conquête de Naples. — Observations.

levées de troupes furent ordonnés dans tous les États dépendants de la monarchie autrichienne. A la voix de l'Angleterre, l'Europe se prépara à de nouveaux combats, et de tous côtés l'on n'attendit que l'occasion de recommencer les hostilités; cependant le prestige des victoires d'Italie arrêtait encore la haine britannique.

La nouvelle des désastres de l'escadre française à Aboukir parvint à Londres dans le mois de septembre: le continent fut embrasé.

La Porte Ottomane déclara la guerre à la République. Le Roi de Naples reçut en triomphe le vainqueur d'Aboukir. Une division autrichienne entra dans le Rhinthal, sous prétexte de protéger les Ligues grises. Le général autrichien Mack prit le commandement en chef des troupes napolitaines. Leur effectif s'élevait à peine à trente mille hommes; il fut porté à cent mille. L'armée active campa sur les frontières, et se tint prête à entrer en campagne. La Russie ordonna des armements considérables; ses agents prêchèrent une croisade contre les républicains. Les champs d'Italie furent choisis par les coalisés pour être le théâtre de la grande lutte qui se préparait.

Le Directoire comprit enfin l'orage qui menaçait la France: il proclama le danger de la patrie. La législature décréta la loi de la conscription, et deux cent mille hommes accoururent à sa voix sous les drapeaux. Le cabinet du Luxembourg leva le joug sous lequel gémissaient les Républiques Cisalpine et Ligurienne; il proclama avec emphase leur indépendance, espérant par cette mesure se rendre favorable l'opinion des Italiens, dont il s'était aliéné l'affection en renversant ou mutilant toutes les institutions que Napoleon avait données à ces peuples. La Belgique était insurgée; le secours de ces belles provinces était important; des mesures furent prises pour les pacifier. Jourdan se rendit à Mayence, et prit le commandement en chef de toutes les forces réunies sur le Rhin; Masséna ne dédaigna point de prendre, sous les ordres du vainqueur de Fleurus, le commandement de l'Helvétie; Joubert se rendit à Milan, comme général en chef de l'armée d'Italie; Championnet fut envoyé à Rome. L'Europe retentit des

total cinquant-cinq lieues. — Une autre chaussée part de Terni, traverse les montagnes à Foligno (dix lieues), et arrive à Ancône (cinq lieues), total cinquante-sept lieues.

La gauche de la ligne des frontières napolitaines s'appuie à Terracine, petite ville sur la Méditerranée, à vingt lieues de Rome; le centre est entre Civita-Ducale et Rieti, à cinq lieues de Terni; la droite est a l'Adriatique. Un corps d'armée peut, en cinq heures, se porter de Rieti à Terni, et se trouver ainsi à quatre journées sur les derrières de Rome, à cheval sur la chaussée de Florence, en même temps que la droite de l'armée napolitaine arriverait à Ascoli sur le Tronto, à deux marches d'Ancône et à dix marches sur les derrières de Rome.

L'armée française, commandée par le général Championnet, comptait quinze mille baïonnettes, dont huit mille environ des légions polonaise et cisalpine. Elle était formée en trois divisions: la droite, sous les ordres du général Macdonald, couvrait la ligne de Terracine aux montagnes près Rovetto; le centre, sous le général Lemoine, avait son quartier-général à Terni, et était chargé de la défense du pays compris entre Rieti et Carsoli; le général Casabianca,

Cependant l'armée napolitaine était entrée en campagne: elle s'avançait avec rapidité, opérant à la fois par trois directions: le long de l'Adriatique, au centre, et sur les bords de la Méditerranée. Douze bataillons et huit escadrons, sous les ordres du lieutenant-général Micheroux, passèrent le Tronto, le 24 novembre, près d'Ascoli, et entrèrent à Porto-Fermo. Le général Rusca n'avait qu'un bataillon italien; il se replia sur Macerata. Le général Casabianca accourut d'Ancône a son secours avec la brigade du général Monnier, attaqua vivement les Napolitains, le 30 novembre, leur fit six mille prisonniers et se saisit de toute leur artillerie. Au centre, le général Lemoine arrêta devant Terni la division San-Filippo qui, après avoir forcé le pont de Rieti, s'avançait sur Terni. Le général Kellermann eut aussi un succès à Vicovaro: il battit la colonne de Giustiniani. Dans ces trois affaires le courage suppléa au nombre; les Napolitains, battus et dispersés avec perte de six pièces de canon et de leurs drapeaux, se retirèrent en désordre sur Cività-Ducale. Le roi, avec le principal corps d'armée, s'était dirigé sur Rome; il y fit le 29 novembre son entrée triomphale. Dès le 27, l'avant-garde avait cerné le château Saint-Ange. Championnet, à la nouvelle de la présence de l'ennemi devant Terni, avait jugé avec raison que la position de Rome n'était plus tenable, et avait établi son quartier-général à Terni. Il appela Macdonald sur sa droite à Cività-Castellana, et la division Lemoine à Rieti. Peu après il se rendit de sa personne à Ancône, pour organiser ses parcs d'artillerie, et en accélérer l'arrivée. L'hésitation de son ennemi et ses premiers succès le lui permettaient; les dispositions qu'il avait ordonnées pour couvrir sa ligne le mettaient d'ailleurs à l'abri de tout danger.

Mack, après quatre ou cinq jours de repos à Rome, résolut de manoeuvrer sur les deux rives du Tibre, ses principales forces sur la rive droite. Son projet était de couper l'armée française, de la priver de toutes ses communications, de la cerner et de l'obliger à poser les armes. La droite napolitaine reçut l'ordre de marcher sur Macerata et Ancône; le centre, de se porter entre le Tibre et la mer, par les routes

d'Arezzo et de Fano, sur Civitâ-Vecchia, Sienne et Florence. La division napolitaine, débarquée à Livourne, viendrait à la rencontre de ce corps, et contribuerait à faciliter son mouvement. Le 2 décembre, le général Mack, à la tête de la réserve forte de quinze mille hommes, établit son quartier-général à Boccano. Le 4 décembre, les avant-postes français furent attaqués sur tous les points. La division du chevalier de Saxe s'avança sur deux colonnes: l'une sur Nepi, l'autre sur Borghetto, par Santa-Maria-di-Fallari. Macdonald campait avec une réserve de trois mille hommes à Civitâ-Castellana; ses avant-gardes observaient les trois routes qui débouchent sur Rome. Le général Kniazewitz, avec deux mille cinq cents hommes et trois pièces de canon, occupait la position de Fallari près Ronziglione sur la chaussée de Sienne; le général Kellermann était à Nepi, sur la chaussée du centre; le colonel Lahure avec neuf cents hommes gardait la chaussée qui longe le Tibre. Les Napolitains furent battus sur ces trois points; ils perdirent le tiers de leur monde et quinze pièces de canon.

Le général Bourcard fut plus heureux, il força le poste de Rignano, et il se disposait à tenter l'attaque de Civitâ-Castellana, lorsque Mack, instruit des

erosi; en tout dix bataillons et huit escadrons. lonald comprit les projets de son ennemi; il ha sans hésiter pour rétablir ses communications le quartier-général, passa sur la rive gauche du e à Borghetto, et dirigea le général Kniazewitz agliano. Les Napolitains ne résistèrent point à épidité française; ils furent enfoncés et jetés en rdre sur Calvi, où ils mirent bas les armes; e mille prisonniers, cinq pièces de canon, plus drapeaux, furent les trophées de cette journée. Dans ce temps, le général Lemoine s'emparait ività-Ducale et d'Aquila, et faisait éprouver à la e napolitaine des revers importants. Une colonne aise s'avança sur le Monte-Rotondo, et jeta l'ae dans Rome. Mack comptait à peine vingt mille nes sous les armes, il en avait perdu douze mille les différents combats qu'il avait livrés. Ses soldétaient découragés. Il était débordé par sa droite, aque jour son ennemi se renforçait des secours ui arrivaient des armées de la haute Italie. L'Aue ne prenait point l'offensive sur l'Adige. La ion des Napolitains était difficile; cependant Mack la pensée de tenter un dernier effort, et il dé- à cet effet le prince de Hesse-Philipsthal sur . Le 11 décembre, il leva son camp et coma sa retraite. Arrivé au pied des montagnes de ati et d'Albano, il envoya ordre aux généraux as et Bourcard de suivre son mouvement par la droite du Tibre. Le général Salandra se retira la route de Terni. Le roi de Naples, effrayé es dispositions, quitta Rome en toute hâte et rea dans sa capitale. Le 13 décembre, les trouapolitaines évacuèrent Rome; le 14, la garnison aise du château Saint-Ange reprit possession de lle.

Macdonald, instruit de la retraite de l'ennemi, se ussitôt en mouvement. Il laissa à Borghetto le ral Kellermann avec quatre bataillons et deux ries, et se porta sur Cantalupo. Le général Rey général Lemoine manoeuvrèrent de Terni et de pour se placer sur les derrières des Napolitains. rince de Hesse et la brigade du général Damas rent de grands dangers. Le général Macdonald

rentra dans Rome; il y soutint un combat avec la brigade Pignatelli qu'il mit en déroute, et à laquelle il fit un bon nombre de prisonniers. Le général Lemoine prit position près de l'hôtellerie de Corrèse. Le général Kellermann fut chargé de la poursuite du corps de Damas. Le général Rey suivit l'ennemi dans sa retraite sur Velletri. Kellermann atteignit et battit le général Damas à Montalto, et le contraignit à signer à Orbitello une capitulation par laquelle les Napolitains s'embarqueraient avec armes et bagages et abandonneraient le champ d'opération. Kellermann, après ce succès, revint sur Viterbe, et éteignit l'insurrection qui venait d'éclater dans ce canton. L'armée napolitaine avait perdu, dans cette courte campagne de dix sept jours, environ vingt mille hommes et quatre-vingts pièces de canon, aux *combats* de Porto-Fermo, de Civitâ-Castellana, d'Otricoli, de Calvi, de Cantalupo, de Stortola et d'Orbitello. *Mack*, ainsi chassé du patrimoine de Saint-Pierre, ne put rallier ses débris que derrière le Volturne; il appela à lui toutes les garnisons, tous les dépôts restés dans le royaume, et s'établit, sa gauche appuyée à la forte position de Capoue, sa droite à Caserte. Cette campagne coûta peu de monde à la France. L'armée, quoique surprise dans ses cantonnements, soutint vaillamment le choc de forces triples; elle n'eut à regretter que les victimes des insurgés de Viterbe.

§. III.

La République romaine vengée de l'invasion napolitaine, il ne restait au général français qu'à poursuivre ses brillants succès, et à marcher sur Naples. Si la victoire l'y conduisait, il y planterait l'arbre de la liberté. Quatre chaussées s'offraient au développement de son plan d'invasion: la première, celle de droite, part de Rome, traverse les marais Pontins, Terracine, Gaëte, le Garigliano près Trajetto, et le Volturne sur le pont de Capoue, et débouche à Naples (soixante lieues); la seconde passe à Frascati, à Isola sur le Garigliano, à San-Germano, Calvi et Capoue, d'où sept lieues jusqu'à Naples (soixante-huit lieues); la troisième part de Terni et mène à Naples par Civitâ-Ducale, Aquila, Popoli, Sulmone, où elle franchit la grande chaîne de l'Apennin, et

tombe sur Venafro et Capoue (soixante-six lieues); la quatrième longe l'Adriatique jusqu'à Pescara (quatorze lieues), remonte jusqu'à Popoli (dix lieues), et se jette dans la troisième chaussée (soixante-deux lieues).

L'armée française fut formée en quatre divisions. Les renforts qu'elle avait reçus l'avaient portée à vingt-huit mille combattants: vingt-quatre mille d'infanterie, deux mille chevaux, le reste artillerie et génie. Championnet conçut mal l'invasion du royaume de Naples; il ne profita point des fautes du général Mack; il divisa ses forces. Le général Rey prit la route de Terracine avec deux bataillons et deux escadrons; le général Macdonald, avec huit bataillons et trois escadrons, marcha sur la seconde chaussée, celle d'Isola, où il passa le Garigliano; la division Lemoine, forte de six bataillons et trois escadrons, partit d'Aquila sur la troisième chaussée, avec ordre de pousser des avant-gardes sur Sulmona; le général Duhesme, avec onze bataillons et trois escadrons, s'avança sur la quatrième chaussée, remonta le Pescara pour se joindre à Popoli à la division Lemoine. Une colonne de huit cents hommes fut chargée de maintenir les communications entre les divisions Lemoine et Duhesme, fort éloignées l'une de l'autre; elle fut dirigée par Tivoli, Vicovaro, Carsoli, Taglia-Corso et les bords du lac de Celano.

Le général Rey, renforcé des troupes que Kellermann lui avait ramenées de Viterbe, se saisit de Gaëte, où il fit quatre mille prisonniers et trouva des magasins considérables. A l'approche de Macdonald, Mack abandonna les têtes de pont qu'il avait fait construire à San-Cipriano et toutes ses pièces de position. Les Français entrèrent le 1^er^ janvier à San-Germano, sans avoir éprouvé aucune résistance. Le général Lemoine, harcelé dans sa marche par l'insurrection des campagnes, gagna avec peine Popoli. Le général Duhesme entra dans la place forte de Pescara, et y fit trois mille prisonniers.

Mack, à la nouvelle de ces nouveaux revers, envoya, le 31 décembre, de son camp de Caserte, l'aide-de-camp Pignatelli au quartier-général français, pour solliciter un armistice. Championnet le refusa, et le 3 janvier il porta son quartier-général à Calvi. Cependant un léger échec, éprouvé par la brigade

Mathieu, qu'il avait imprudemment engagée sur Capoue, et aussi l'ignorance complète dans laquelle il était sur les mouvements des généraux Rey, Lemoine et Duhesme, le décidèrent à un mouvement rétrograde de quelques lieues, pour rectifier sa position et attendre l'arrivée en ligne de ses divisions. Mais à peine ce mouvement était-il achevé, qu'il apprit que le général Rey avait passé le Garigliano et campait sur sa droite, en bordant le bas Volturne; que le général Lemoine était également sur cette rivière, en avant de Venafro, et que Duhesme arrivait en ligne.

Le tocsin sonnait de toute part; il appelait dans les campagnes les paysans à la révolte. Les populations entières des bords du Garigliano et de la chaîne des Apennins couraient aux armes; elles se saisirent des ponts du Garigliano, surprirent le parc de la division Rey, le brûlèrent, massacrèrent tous les détachements isolés, et s'établirent à Sotto. A cette nouvelle, deux bataillons furent envoyés pour soumettre les rebelles; ils furent repoussés, et ce succès faillit compromettre le quartier-général, qui ne dut son salut qu'à l'intrépidité de deux bataillons de la 07e. Toutes les communications de l'armée étaient

de ses États de terre ferme au prince Pignatelli. La population de cette grande capitale était en fermentation; des passions diverses l'agitaient. Le 12 janvier, elle apprit la signature de la suspension d'armes et l'occupation de Capoue par les Français. Le 14, elle éclata à la vue de quelques cocardes tricolores qui se montrèrent dans les promenades: les lazzaroni prirent les armes. Une circonstance inattendue donna de l'importance à ce mouvement populaire: le convoi sur lequel était embarquée la division napolitaine revenant de Livourne, mouilla dans la rade sur ces entrefaites; les troupes furent insultées par le peuple, accusées de lâcheté et désarmées. Trente à trente-cinq mille lazzaroni se levèrent, pour la défense de la capitale. Le 16, ils élurent le prince Moliterno pour leur capitaine-général, et occupèrent le fort Saint-Elme. Tous ces mouvements se faisaient aux cris de *vive saint Janvier! vive Jésus-Christ! vive le Roi Ferdinand!* Quelques Français et beaucoup de patriotes napolitains furent massacrés dans ce désordre; quelques maisons furent pillées. Cependant la noblesse, la riche bourgeoisie, le commerce s'effrayèrent du pillage; ils grossirent par leur mécontentement le parti français. Des correspondances clandestines étaient depuis long-temps entretenues par Championnet. Le 21 et le 22, l'armée s'approcha de Naples; le 23, le prince Moliterno abandonna les lazzaroni, et se mit à la tête des patriotes, auxquels il livra le fort Saint-Elme. Les Français entrèrent dans Naples, après quelques combats insignifiants. Michel le fou, chef des lazzaroni, fut pris; il servit à désarmer les lazzaroni. La promesse de respecter saint Janvier, quelques distributions d'argent suffirent à Championnet pour gagner ce chef et en faire un intermédiaire utile pour changer l'esprit de la populace: bientôt le cri de *vivent les Français!* remplaça celui de *mort aux Français!*

Le 24 janvier, Championnet proclama la République Parthénopéenne, et nomma un gouvernement provisoire, composé des républicains les plus marquants. La création de cette nouvelle République, soixante pièces de canon, six drapeaux et vingt mille prisonniers furent pour le Directoire les trophées de cette courte campagne; mais la France les paya chèrement, par les pertes qu'elle éprouva six mois après,

dans la haute Italie. Si les trente mille hommes dispersés en Toscane, dans les États romains, dans le royaume de Naples, avaient été sur l'Adige, le succès de la campagne de 1798 n'eût pas été douteux pour nos armes.

Le Directoire, mécontent de la convention du 10 janvier, et aussi du peu d'égards que Championnet avait eu pour ses commissaires, rappela ce général et le remplaça par le général Macdonald. Mack, devenu l'objet de la haine des Napolitains, fut fait prisonnier et conduit à Paris.

OBSERVATIONS.

1° L'armée d'Italie, en 1798, était sur le pied de paix. Les places n'étaient pas approvisionnées, l'artillerie n'était pas attelée, les officiers d'état-major n'étaient pas à leur poste, beaucoup d'officiers étaient en semestre; le général en chef n'arriva que huit jours avant le commencement des hostilités.

2° Championnet évacua Rome trop tard; il eût dû le faire quarante-huit heures plus tôt. La position qu'il prit à Civita-Castellana, en avant du pont de Borghetto, était bonne; il y était toujours à même

hommes doit toujours rester réuni; c'est la force d'une armée consulaire: les Romains la campaient toutes les nuits dans un carré de cent cinquante toises de côté. Au lieu de quatre lignes d'opérations, il n'en fallait qu'une, celle de Rome à Isola et Capoue. La division Duhesme eût dû repasser la haute chaîne des Apennins dans l'intérieur des États romains, et déboucher sur leur revers, du côté ouest. Les divisions Lemoine et Rey devaient être près de l'avant-garde, de manière à ne pouvoir jamais en être séparées. Marchant ainsi, Championnet eût été le 6 ou le 7 janvier dans Naples. Maître de cette capitale, il fût facilement emparé de Gaëte, de Peschiera, et eût envoyé des colonnes mobiles pour désarmer la population. Une seule ligne d'opérations n'eût exigé que peu de monde pour garder les points importants; il fût arrivé devant Naples avec vingt-six mille hommes. Ayant, au contraire, marché par quatre lignes, la moitié de son armée a été employée comme garnison dans les places fortes de Gaëte, Peschiera, Château-d'Aquila, et autres situées sur sa route, et pour la garde des hôpitaux. Il lui a fallu d'ailleurs perdre du temps pour attendre ses divisions; celle de Duhesme, qui avait plus de chemin à faire devant un ennemi qui lui disputait le terrain, qui se couvrait de torrents, de rivières et de défilés, ne pouvait arriver aussi vite que le quartier-général, qui n'avait que cinquante lieues à parcourir. C'est ce qui a été la cause du petit échec devant Capoue, qui encouragea les insurrections et donna lieu à beaucoup d'échauffourées; c'est aussi ce qui porta à considérer l'armistice du 10 janvier comme un événement heureux. Le Directoire, qui, de Paris, n'entrait pas dans le détail de ces fautes militaires, s'indigna de voir trente mille hommes s'arrêter devant une capitale ouverte, défendue par des débris d'armée. Il avait raison: il eût été utile que l'armée ne dépassât pas Rome; mais il n'était pas convenable de la laisser aux portes de Naples, exposée à succomber sous toutes sortes d'embûches.

3° La conduite du général Mack aurait été bonne avec des troupes autrichiennes. Que pouvait-il faire de plus que de mettre ses soldats aux mains avec les soldats français, au nombre de deux ou trois contre un? Mais les Napolitains n'étaient pas des troupes exer-

cées; il n'eût jamais dû les employer à des attaques, il devait faire une guerre de position qui obligeât les Français à attaquer. Les militaires sont fort partagés sur la question de savoir s'il y a plus d'avantages à faire ou à recevoir une attaque; mais cette question n'est point douteuse, lorsque d'un côté sont des troupes aguerries manoeuvrières, ayant peu d'artillerie, et que de l'autre est une armée beaucoup plus nombreuse, ayant à sa suite beaucoup d'artillerie, mais dont les officiers et les soldats sont peu aguerris. Si, le jour même du commencement des hostilités, Mack se fût trouvé à Civita-Réale avec 40,000 hommes, que le soir il fût arrivé à Terni, que le lendemain il eût fait une marche sur Rome, occupant le pont de Borghetto et une bonne position, comment les Français auraient-ils pu, avec 9,000 hommes et 12 pièces de canon, y forcer une armée cinq fois plus nombreuse, ayant soixante bouches à feu et déja couverte de retranchements? Cependant ils y auraient été contraints pour s'ouvrir une retraite.

4° La retraite du général Mack, par la rive gauche du Tibre, a été trop prompte; il pouvait sans inconvénient la retarder d'un jour. Il a, par cette ré-

SUITE DES

PIÈCES JUSTIFICATIVES
DE LA GUERRE D'ITALIE.

RÉVOLTE DE PAVIE.
(CHAP. VII).

Lettres du Directoire,
Adressées à Napoléon.

Paris, 27 prairial an 4 (15 juin 1796).

Il se pourrait, citoyen général, que la cour de Naples, satisfaite de l'armistice qui a été conclu entre les armées française et napolitaine, négligeât d'envoyer immédiatement à Paris des plénipotentiaires pour traiter de la paix, et cherchât à se maintenir dans cette espèce d'état de neutralité dont la prolongation nous serait désavantageuse. L'intention formelle du Directoire est que vous fassiez signifier, soit au prince Belmonte-Pignatelli, soit à la cour de Naples elle-même, que, si les négociations pour la paix entre la république française et le roi des Deux-Siciles ne sont pas encore commencées à Paris avant l'expiration d'un mois, à compter de la date de la présente, l'armistice sera regardé comme non avenu.

Il est essentiel, citoyen général, que vous stimuliez fortement la cour de Naples, dont l'intention, en ne nous envoyant pas promptement de ministre plénipotentiaire, pourrait être de nous amuser par des délais justifiés sur de faux prétextes, afin de se mettre en situation de régler sa conduite ultérieure sur les évènements du reste de la campagne ac

Lettres de Napoléon.

Au Directoire exécutif.

Au quartier-général à Milan, le 19 prairial an 4 (7 juin 1796).

Par l'armistice conclu entre les deux armées française et napolitaine, nous obtenons les résultats suivants:

1° Nous ôtons deux mille quatre cents hommes de cavalerie à l'armée autrichienne, et nous les plaçons dans un lieu où ils sont à notre disposition;

2° Nous ôtons aux Anglais cinq vaisseaux de guerre et plusieurs frégates;

3° Nous continuons à mettre les coalitions en déroute.

Si vous faites la paix avec Naples, la suspension aura été utile, en ce qu'elle aura affaibli de suite l'armée allemande. Si, au contraire, vous ne faites pas la paix avec Naples, la suspension aura encore été utile, en ce qu'elle me mettra à même de prendre prisonniers les deux mille quatre cents hommes de cavalerie napolitaine, et que

temps. Moyennant cet armistice avec Naples, nous sommes à même de dicter à Rome toutes les conditions qu'il nous plaira; déja, dans ce moment-ci, la cour de Rome est occupée à faire une bulle contre ceux qui prêchent en France la guerre civile, sous prétexte de religion.

Par la conversation que j'ai eue ce matin avec M. Azara, ministre d'Espagne, envoyé par le pape, il m'a paru qu'il avait ordre de nous offrir des contributions. Je serai bientôt à Bologne. Voulez-vous que j'accepte alors, pour accorder un armistice au pape, vingt-cinq millions de contributions en argent, cinq millions en denrées, trois cents cadres, des statues et des manuscrits en proportion, et que je fasse mettre en liberté tous les patriotes arrêtés pour faits de révolution? J'aurai, au reste, le temps de recevoir vos ordres là-dessus; puisque je ne crois pas être à Bologne avant dix ou quinze jours. Alors, si les six mille hommes que commande le général Chatesuneuf-Randon arrivent, il n'y aura pas d'inconvénient de se porter de Bologne jusqu'à Rome. Au reste, je vous prie de rester persuadé que, lorsqu'une fois vous m'avez fait connaître positivement vos intentions, il faudrait qu'elles fussent bien difficiles pour que je ne puisse pas les exécuter.

BONAPARTE.

A. M. le Duc d'Aoste.

Au quartier-général à Roverbello, le 15 prairial an 4 (3 juin 1796).

J'ai reçu, monsieur, votre courrier; la conduite du roi à l'occasion de M. Bounnafier est digne de lui.

Je vais prendre des mesures pour que, pendant le peu de temps que la police de la ville d'Alba appartiendra à l'armée, il ne se commette aucun trouble; mais j'espère que nous hâterons, le plus que possible, le moment de l'exécution du traité, afin de voir consolidé la paix qui doit désormais unir les deux puissances.

J'ai ordonné au commandant de la place d'Alba de faire relâcher différents particuliers, sujets du roi, qui avaient été arrêtés, je ne sais pas trop par quelle espèce de représailles.

Je me flatte que vous êtes persuadé que je n'oublierai rien de ce qui pourra vous être agréable, me mériter votre estime et vous convaincre des sentiments de considération, etc., etc.

BONAPARTE.

TRAITÉS, CONVENTIONS, etc.

Suspension d'hostilités entre les troupes françaises et les troupes napolitaines, conclue par le général en chef de l'armée française d'Italie d'une part, et de l'autre par le prince Belmonte-Pignatelli, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles à la cour de Madrid,

ART. IV.

Ladite suspension aura lieu, sur mer, entre les escadres des deux puissances; et les vaisseaux de guerre de S. M. le roi des Deux-Siciles se sépareront le plus tôt possible de l'escadre anglaise.

ART. V.

Il sera accordé libre passage, tant sur le territoire français que sur les territoires occupés par les troupes françaises, comme aussi par les états de S. M. le roi des Deux-Siciles, aux courriers expédiés par les deux puissances.

Fait à Brescia, le 17 prairial an IV (5 juin 1796).

Signé BONAPARTE,
et BELMONTE-PIGNATELLI.

MARCHE SUR LA RIVE DROITE DU PÔ.

(CHAP. VIII).

Lettres du Directoire,
Adressées à Napoléon.

Du 2 messidor an 4 (20 juin 1796).

Le Directoire vous transmet, ci-joint, copie d'une lettre que le ministre de la marine vient d'écrire à son président, et dont la connaissance vous est utile pour les transactions diplomatiques qui peuvent avoir lieu en Italie. Il envoie un double de ces copies à son commissaire Salicetti.

CARNOT.

Le ministre de la marine au président du Directoire exécutif.

Je crois devoir vous prier instamment d'écrire au citoyen commissaire du Directoire, Salicetti, ce qu'il

convient d'imposer pour conditions aux gouvernements d'Italie: nous pouvons retirer, par ces impositions bien légitimes de la part du vainqueur, des moyens rapides d'approvisionner notre marine et de lui rendre sa prospérité. Dans la Romagne, dans les états de Naples, on trouvera des bois prêts à être embarqués, en très-grande quantité: dans le Modenais, dans le Bolonais, dans le Ferrarais, la Marche-d'Ancône, la Calabre et la partie de l'est de la Sicile, la guerre a laissé amonceler les chanvres de la plus belle qualité et des toiles à voiles. Ne convient-il pas que chacun de ces états respectifs fournisse et transporte à Toulon, dans le plus bref délai, les quantités qu'ils pourront produire et qu'ils auront déja en magasin? Rendons l'Italie fière d'avoir contribué à l'éclat de notre marine: c'est, il me semble, seconder les vues des nombreux patriotes de ces contrées, qui jouissent de la noble fierté d'avoir concouru aux approvisionnements et aux succès des armes de la République.

pays conquis, continueront à être perçues au profit de la République.

2. Le paiement de ce qui reste dû sur ces impositions est exigible et sera effectué sans retard.

3. Les percepteurs et receveurs actuellement existants seront chargés de cette perception et tenus de donner tous les renseignements qui pourront leur être demandés; dans le cas d'absence de quelques-uns d'entre eux, les commissaires du gouvernement y suppléeront.

4. Les commissaires du gouvernement se feront remettre un état de ce qui reste dû; ils emploieront à cet effet les moyens qui leur paraîtront les plus expéditifs.

5. Ils en enverront le plus promptement possible l'état au ministre des finances.

Impositions extraordinaires.

6. Le général en chef pourra établir telle imposition extraordinaire qu'il jugera convenable; il s'entendra, à cet effet, avec les commissaires du gouvernement, s'il s'en trouve près de l'armée.

7. Lorsque le montant de cette contribution extraordinaire sera déterminé, les commissaires du gouvernement seront chargés de faire toutes les dispositions ultérieures pour l'exécution.

8. Ils régleront, en conséquence, la quantité à supporter par chaque commune; ils feront, s'ils jugent à propos, avancer la somme à payer par les plus hauts cotisés ou par les plus riches, sauf la répartition ultérieure, qui sera faite par les autorités

constituées du pays; ils prendront, en un mot, toutes les mesures les plus promptes et les plus propres à faire effectuer le recouvrement.

9 Ils feront faire la perception par les receveurs du pays, ou par ceux qu'ils établiront à cet effet, suivant ce qu'ils jugeront être le plus avantageux à la célérité du recouvrement, ce qu'ils devront surtout avoir en vue.

10. Ils informeront, sans différer, le ministre des finances de la somme à laquelle montera l'imposition extraordinaire arrêtée, et de toutes les dispositions qu'ils auront faites pour en assurer la rentrée.

Versement du produit des impositions tant ordinaires qu'extraordinaires; emploi de ce produit, et ordre de la comptabilité.

11. Le produit des impositions tant ordinaires

Dispositions générales.

14. Le général en chef et les commandants de la force armée feront, à la requisition des commissaires du gouvernement ou de toute autre personne préposée par eux, prêter main-forte partout où il sera nécessaire pour assurer le recouvrement de ces impositions ordinaires et extraordinaires.

15. Le général en chef et les commandants de la force armée donneront les ordres les plus précis et les plus sévères pour qu'aucuns des deniers provenants de ces impositions ne soient détournés et perdus pour la République.

16. Les commissaires du gouvernement entretiendront la correspondance la plus active avec le ministre des finances, sur tout ce qui serait relatif à ces mêmes contributions; ils lui feront part, courrier par courrier, des dispositions qu'ils auront faites et des progrès successifs de leurs opérations.

17. Lorsqu'il y aura près des armées un commissaire spécial du Directoire pour la partie des finances et contributions, les articles d'exécution relatifs à cet objet le concerneront principalement; cependant les autres commissaires pourront prendre connaissance de toutes les opérations; en ce cas, il délibérera avec eux, il fera tenir procès-verbal des dispositions qui seront arrêtées.

18. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CARNOT.

Lettres de Napoléon.

Au *Directoire.*

Au quartier-général à Milan, le 20 prairial an 4 (8 juin 1796).

Je vous dois des remercîments pour les choses honnêtes que vous me dites. La récompense la plus douce des fatigues, des dangers, des chances de ce métier-ci, se trouve dans l'estime du petit nombre d'hommes qu'on apprécie.

Par ma lettre au Directoire, vous verrez notre position. Si les bataillons annoncés nous joignent à temps, il nous sera facile d'aller jusqu'à Rome. Cependant, comme les opérations d'Allemagne peuvent changer notre position d'un instant à l'autre, je crois qu'il serait bon qu'on me laissât la faculté de con-

contributions. Un million est parti pour Bâle ur l'armée du Rhin.

Vous avez à Gènes 8 millions; vous pouvez npter là-dessus.

Deux millions encore partaient pour Paris; mais commissaire m'a assuré que votre intention est que it aille à Gènes.

Je mériterai votre estime; je vous prie de me ntinuer votre amitié, et de me croire pour la , etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général de Roverbello, 18 messidor an 4 (6 juillet 1796).

Je vous ai fait passer, citoyens directeurs, par n dernier courrier, la demande que j'avais faite au at de Gènes, pour qu'il chasse le ministre de l'em- eur, qui ne cessait de fomenter la rébellion dans fiefs impériaux, et de faire commettre des assas- ts. Vous trouverez, ci-joint, la note que le se- taire d'état a communiquée au citoyen Faipoult et il m'a envoyée. Vous trouverez également, ci- it, une lettre du ministre Faipoult, relativement affaires de Gènes; je vous prie de la prendre en sidération et de me donner vos ordres là-dessus. nt à moi, je pense, comme le ministre Faipoult, l faudrait chasser du gouvernement de Gènes une

vingtaine de familles qui, par la constitution même du pays, n'ont pas le droit d'y être, vu qu'elles sont feudataires de l'empereur ou du roi de Naples; obliger le sénat à rapporter le décret qui bannit de Gènes huit ou dix familles nobles; ce sont celles qui sont attachées à la France et qui ont, il y a trois ans, empêché la république de Gènes de se coaliser. Par ce moyen-là, le gouvernement de Gènes se trouverait composé de nos amis, et nous pourrions d'autant plus y compter, que les nouvelles familles bannies se retireraient chez les coalisés, et dès-lors les nouveaux gouvernants de Gènes les craindraient comme nous craignons le retour des émigrés. Si vous approuvez ce projet-là, vous n'avez qu'à m'en donner l'ordre, et je me charge des moyens pour en assurer l'exécution.

2,800 hommes de garnison de très-bonnes troupes, deux compagnies d'artillerie et un bon officier du génie. Si l'armée était obligée d'abandonner le nord de l'Italie, cette garnison se retirerait par Malla et la rivière de Gènes; le général Vaubois, qui y commande, est un homme sage, ferme, et bon militaire.

Lors de notre entrée à Livourne, j'ai chargé le citoyen Belleville, consul de la République dans cette place, de mettre les scellés sur tous magasins appartenants aux Anglais, Portugais, Russes, et à toutes les autres puissances avec qui nous sommes en guerre, ainsi qu'aux négociants de ces différentes nations. Je préviens le citoyen Belleville qu'il serait personnellement responsable des dilapidations qui pourraient avoir lieu. Cet homme est généralement estimé pour sa probité. Après mon départ, une nuée d'agioteurs génois sont venus pour s'emparer de toutes ces richesses. Toutes les mesures que j'avais prises ont été dérangées, et l'on a substitué à un seul responsable des commissions où tout le monde dilapide en amusant son voisin. Vous trouverez, ci-joint, l'extrait d'une lettre du général Vaubois: on se conduit d'une manière dure envers les négociants Livournois, on les traite avec plus de rigueur que vous n'avez intention que l'on se conduise envers les négociants anglais mêmes: cela alarme le commerce de toute l'Italie, et nous fait passer à ses yeux pour des Vandales, et cela a entièrement indisposé les négociants de la ville de Gènes; et la masse du peuple de cette ville, qui nous a toujours été favorable, est actuellement très-prononcée contre nous.

Si notre conduite administrative à Livourne est détestable, notre conduite politique envers la Toscane n'est pas meilleure. Je me suis toujours gardé de faire aucune espèce de proclamation, et j'ai expressément ordonné qu'on ne fît en apparence aucun acte de gouvernement. Vous verrez, par la proclamation ci-jointe, combien l'on fait peu de cas de ma manière de voir et des ordres que j'ai donnés. La mesure de chasser les émigrés de Livourne et de vingt lieues à la ronde, par une proclamation, est aussi inutile qu'impolitique. Il y a très-peu d'émigrés dans Livourne: le grand-duc même a donné des ordres pour les chasser. Il était bien plus simple d'en faire arrêter trois ou quatre par les autorités mêmes du pays; alors le peu qui reste se serait bientôt sauvé. Cette proclamation, où l'on s'attribue une juridiction sur vingt lieues de pays, est d'un très-mauvais effet, à moins que (ce qui est extrêmement contraire à vos instructions) nous ne voulions prendre le ton et la politique de l'ancienne Rome.

Les Anglais se sont emparés de Porto-Ferrajo. Maîtres de la mer, comme ils le sont, il était difficile de s'opposer à cette entreprise. Quand nous serons maîtres de la Corse, ce qui ne doit pas tarder, il nous deviendra possible de les chasser de cette île. Vous trouverez, ci-joint, copie de la lettre que m'a écrite le grand-duc de Toscane, celle de notre ministre à Florence, et la copie de la réponse.

Dans la position actuelle de l'Italie, il ne faut nous faire aucun ennemi, et attendre la décision de la campagne pour prendre un parti conforme aux

vrais intérêts de la République. Vous sentirez sans doute alors qu'il ne nous convient pas de laisser le duché de Toscane au frère de l'empereur. Je désirerais que jusqu'alors l'on ne se permît aucune menace, et aucun propos à Livourne contre la cour de Toscane. Les moindres de mes paroles et celles de vos commissaires sont épiées et rapprochées avec une grande importance; mais l'on croit toujours être ici dans les couloirs de la Convention.

BONAPARTE.

Au général Moreau.

Au quartier-général de Milan, le 23 prairial an 4 (11 juin 1796).

Je vous fais passer un million que vous tirerez, sur Bâle, des mains du citoyen Barthélemy, ambassadeur de la République à Gênes, à qui je donne ordre de l'adresser.

L'armée d'Italie a demandé au Directoire la permission de vous faire passer cet argent, provenant des contributions de guerre, afin de soulager vos frères d'armes de l'armée du Rhin.

Je suis flatté que cette occasion, etc.

BONAPARTE.

Au Sénat de la République de Gènes.

Au quartier-général de Tortone, 26 prairial an 4 (14 Juin 1796).

La ville de Gènes est le foyer d'où partent les scélérats qui infestent les grandes routes, assassinant les Français et interceptant nos convois, autant qu'il est en eux.

C'est de Gènes que l'on a soufflé l'esprit de rébellion dans les fiefs impériaux. M. Girola, qui demeure dans cette ville, leur a publiquement envoyé des munitions de guerre; il accueille tous les jours les chefs des assassins encore dégouttants du sang français.

C'est sur le territoire de la république de Gènes que se commettent une partie de ces horreurs, sans

Ces satisfactions préalables sont dues aux mânes de mes frères d'armes égorgés dans votre territoire.

Pour l'avenir, je vous demande une explication catégorique. Pouvez-vous ou non purger le territoire de la République des assassins qui le remplissent? Si vous ne prenez pas des mesures, j'en prendrai: je ferai brûler les villes et les villages sur lesquels il sera commis l'assassinat d'un seul Français.

Je ferai brûler les maisons qui donneront refuge aux assassins. Je punirai les magistrats négligents qui auraient transgressé le premier principe de la neutralité, en accordant asyle aux brigands.

L'assassinat d'un Français doit porter malheur aux communes entières qui ne l'auraient pas protégé.

La République française sera inviolablement attachée aux principes de la neutralité; mais que la république de Génes ne soit pas le refuge de tous les brigands.

BONAPARTE.

Au Grand-Duc de Toscane.

Au quartier-général de Pistoja, le 8 messidor an 4 (26 juin 1796).

Altesse Royale,

Le pavillon de la République française est constamment insulté dans le port de Livourne. Les propriétés des négociants français y sont violées; chaque

jour y est marqué par un attentat contre la France, aussi contraire aux intérêts de la république qu'au droit des gens. Le Directoire exécutif a porté, plusieurs fois, ses plaintes au ministre de votre Altesse Royale, à Paris, qui a été obligé d'avouer l'impossibilité où se trouvait votre Altesse Royale de réprimer les Anglais, et de maintenir la neutralité du port de Livourne.

Le Directoire exécutif a senti, dès-lors, qu'il était de son devoir de repousser la force par la force, de faire respecter son commerce, et il m'a ordonné de faire marcher une division de l'armée que je commande, pour prendre possession de Livourne.

J'ai l'honneur de prévenir votre Altesse Royale que, le 10 de ce mois, une division de l'armée entrera à Livourne; elle se conduira, dans cette ville, d'après les principes de neutralité que nous venons maintenir. Le pavillon, la garnison, les propriétés de votre Altesse Royale et de ses peuples seront scrupuleusement respectés.

Je suis en outre chargé d'assurer votre Altesse Royale du désir qu'a le gouvernement français de voir continuer l'amitié qui unit les deux états, et de la conviction où il est que votre Altesse Royale, témoin chaque jour des excès auxquels se portent les vaisseaux anglais, sans pouvoir y porter remède, applaudira aux mesures justes, utiles et nécessaires que prises le Directoire exécutif.

Je suis, avec estime et considération,

De votre Altesse Royale,

Le très, etc., etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général à Livourne, le 11 messidor an 4 (29 juin 1796).

Altesse Royale,

Une heure avant que nous entrions dans Livourne, une frégate anglais a enlevé deux bâtiments français valant 500,000 livres. Le gouverneur les a laissé enlever, sous le feu de ses batteries, ce qui est contraire à l'intention de Votre Altesse et à la neutralité du port de Livourne. Je porte plainte à Votre Altesse Royale contre ce gouverneur qui, par toutes ses démarches, montre une haine prononcée contre les Français; il a cherché hier, au moment de notre arrivée, à ameuter le peuple contre nous; il n'est sorte de mauvais traitements qu'il n'ait fait essuyer à notre avant-garde. J'aurais été autorisé, sans doute, à le faire juger par une commission militaire; mais, par respect pour Votre Altesse Royale, intimement persuadé de l'esprit de justice qui caractérise toutes vos actions, j'ai préféré de l'envoyer à Florence, convaincu qu'elle donnerait des ordres pour le faire punir sévèrement.

Je dois en même temps faire mes remercîments à Votre Altesse Royale, de la bonté qu'elle a eue de proposer le général Strasoldo pour faire procurer à l'armée ce qui lui était nécessaire; il s'est acquitté des ordres de Votre Altesse Royale avec autant de zèle que de succès.

BONAPARTE.

sur moi de lui donner une réponse, nos intentions étant seulement de faire filer des troupes par la vallée d'Aoste et celle de Sture, j'ai pris les ordres du roi là-dessus, qui, en égard au chemin que ces troupes ont déja fait pour venir vers Lanslebourg, et à son désir de vous satisfaire, m'a ordonné de faire tout préparer pour leur marche par la vallée de Suze pour cette fois-ci, se flattant que, par réciprocité, vous voudrez bien prévenir le général Kellermann qu'à l'avenir on donne aux troupes qui pourraient descendre en Lombardie par le Piémont, les directions ordinaires de la vallée d'Aoste et de Sture. Pour ce qui est de l'artillerie, cependant, le chemin du mont Genèvre étant le plus commode, il n'y a nulle difficulté que vous puissiez continuer à le préférer. Je ne doute pas, connaissant les égards que vous avez toujours eus pour moi, que vous ne trouviez juste ma représentation; et je puis vous assurer

le retienne en arrestation; jusqu'à ce que les motifs de cette arrestation (que je présume être justes) me soient connus, afin de vous donner, ainsi qu'à la république française et à toute l'Europe, le plus grand témoignage de cette équité conforme aux lois de mon pays, auxquelles je me suis toujours fait un devoir d'être soumis moi-même.

Je charge de cette lettre le marquis de Monfredini, mon majordôme, à qui je vous prie de dire en quoi le susdit Spanocchi s'est rendu coupable. Vous pouvez, en outre, avoir toute confiance en lui pour tous les objets qui peuvent intéresser le repos de mes sujets.

Je désire vivement recevoir un écrit de votre main, qui, dans les circonstances présentes, puisse me tranquilliser complètement, et assurer en même temps le repos de toute la Toscane.

Je suis, avec une parfaite estime,

FERDINAND.

La somme de vingt-un millions, portée dans le présent article, est indépendante des contributions qui sont ou seront levées dans les légations de Bologne, de Ferrare et de Faenza.

10. Le pape sera tenu de donner le passage aux troupes de la république française, toutes les fois qu'il lui sera demandé. Les vivres qui leur seront fournis seront payés de gré à gré.

Fait et conclu à Bologne le 23 juin 1796, répondant, au 5 messidor an IV de la République.

Signé BONAPARTE, SALICETTI, GARRAU, le chevalier D'AZARRA, le marquis ANT. GNUDÉ.

Ordre du jour

comprendra les députés de tous les pays compris au-delà du Pô.

La troisième se tiendra à Castiglione de Scrivia, et comprendra les députés de tous les pays compris entre le Mincio, le Pô, le Bressan et la Lombardie.

2° Chaque député portera avec lui: 1° son acte de députation par sa municipalité; 2° un cahier des plaintes que les habitants ont à porter contre les différents individus de l'armée; 3° un état des contributions en argent que le pays a fournies, et entre les mains de qui; 4° un état des contributions en nature qui ont été fournies et à qui données; 5° un état de ce qui a été trouvé dans les caisses publiques; 6° un état des impositions directes et indirectes, et ce qui est dû.

3° Chaque assemblée sera présidée par le plus ancien d'âge. Elle s'assemblera dans un local qui sera désigné par les municipalités où elles se réuniront

4° Chaque assemblée nommera trois députés pour se rendre, avec tous les cahiers de plaintes et les états ci-dessus annoncés, auprès du général en chef. Immédiatement après, l'assemblée sera dissoute; elle ne pourra durer plus de douze heures.

5° Le général en chef défend, sous les peines les plus sévères; aux agents de services, aux commissaires des guerres, aux officiers, de faire aucunes réquisitions, à moins qu'elles ne soient signées de l'ordonnateur en chef.

BONAPARTE.

bataillons, et ce renfort éprouvera nécessairement quelques retards avant d'être rendu à Milan. Les 2,000 hommes que fournit l'armée des côtes de l'Océan sont en marche. Aussitôt que les premières troupes arriveront de Lyon, le général Kellermann fera filer vers vous celles que vous réclamez ; il lui est prescrit de vous envoyer deux bataillons ; une demi-brigade de celles commandées par le général Chateauneuf va recevoir l'ordre de se rendre en Italie.

La jonction de ces secours et des troupes que vous ramènerez de la Toscane dans le Milanais, celles que la chute du château de Milan va rendre disponibles, vous donneront des forces imposantes et capables non-seulement de résister à Beaulieu, mais encore de le battre dans ses positions, jusqu'à ce qu'il soit de nouveau défait. L'armée de Rhin-et-Moselle a exécuté, le 6, un passage du Rhin à Stras-

communications, la tranquillité du territoire et la vengeance des actes perfides exécutés ou tentés contre tout ce qui appartient à la République, méritent également l'assentiment du Directoire.

Les observations que vous faites sur les abus du service administratif de la levée et de l'emploi des contributions ont fixé notre attention. Il nous a paru que l'unité des vues et que l'harmonie entre nos agents devaient être la base du bon ordre à établir dans cette partie; nous avons, en conséquence, révoqué les pouvoirs du citoyen Pinsot; nos commissaires Salicetti et Garrau dirigeront toutes les opérations qui lui étaient attribuées. Une copie de nos instructions aux commissaires du gouvernement près les armées est ci-jointe, et les dispositions renfermées dans nos différentes lettres établissent les rapports qui doivent exister entre eux et vous. La confiance entière et légitime dont vous êtes investi, citoyen général, sous tous les rapports; celle que le Directoire a accordée à ses commissaires Salicetti et Garrau, lui donnent la certitude que le même concert régnera toujours entre vous. Que rien n'échappe donc à votre surveillance, de tout ce qui peut ajouter au fruit des conquêtes de la République en Italie, et au sage emploi des ressources qui vous sont offertes. Désignez, avec cette loyauté courageuse qui vous est propre, tous les dilapidateurs et les fripons, et la juste sévérité du Directoire s'empressera d'en faire justice.

Le général Kellermann nous a rendu compte de la réquisition qui lui a été faite, sur votre demande, de deux demi-brigades; mais il ne lui reste que cinq

secret dont vous saurez environner leurs combinaisons profondes, et de la vivacité de leur exécution.

Nos dernières dépêches vous auront instruit de notre adhésion aux propositions que vous nous avez faites relativement à Gênes; et nous pensons, comme vous que cette opération doit être différée, ainsi que celle concernant Venise, jusqu'au moment où la prise de Mantoue aura consolidé votre position de manière à ôter à ces deux états tout espoir d'échapper à la légitimité de nos demandes et à l'empire des armes de la République.

Il est à regretter que l'intéressante île d'Elbe soit au pouvoir des Anglais, qui y trouvent une espèce de dédommagement de la perte de *Livourne*, et d'où ils peuvent gêner nos dispositions en faveur de la Corse; mais cet évènement a l'avantage pour nous de dévoiler les intentions secrètes que le Grand-Duc avait colorées jusqu'ici du désir apparent de conserver sa neutralité. Dans toute autre circonstance, nous n'aurions pas balancé à proposer la guerre à cette puissance perfide; mais lorsque la marche rapide de nos triomphes tend chaque jour à dissoudre les restes de la coalition, et amène nécessairement la paix générale, il ne nous a pas paru prudent d'allumer de nouvelles étincelles de guerre, nous réservant toutefois de réclamer plus tard contre cette violation des traités que nous nous montrions jaloux de respecter.

Des bruits circulent que l'empereur, d'après les probabilités d'une santé toujours chancelante, touche au terme de sa vie. Pour profiter de cet évènement, il est utile que vous en soyez instruit avec la plus

grande célérité lorsqu'il aura lieu. Entretenez à cet effet des intelligences dans Vienne. Le Grand-Duc de Toscane, héritier du trône impérial, n'hésitera pas à se rendre sur-le-champ dans sa capitale, après la mort de son frère. Il s'agit dès-lors de le prévenir et de l'enlever comme ennemi de la République, et d'occuper militairement la Toscane. Ce plan, quoique dressé sur des conjectures peut-être peu certaines, n'en mérite pas moins toute votre attention.

Les mouvements séditieux qui se répètent de la part des Italiens contre les Français annoncent parmi eux une haine profonde de nos succès, puisque le faux bruit d'un revers, même invraisemblable, suffit seul pour la faire éclater d'une manière aussi grave. Conciliez, citoyen général, avec l'activité de vos travaux militaires, les soins que réclame la répression constante et sévère de ces germes alarmants d'insurrection, qui pourraient peut-être étonner les troupes et ralentir leur audace contre les Autrichiens, sur lesquels elle ne doit cesser de se déployer avec le même éclat. L'enlèvement d'un grand nombre d'otages, et les plus considérables dans les différents pays, est un moyen puissant à employer contre la révolte.

La droite de l'armée de Rhin-et-Moselle touche bientôt au lac de Constance, et va inquiéter les derrières de l'armée autrichienne d'Italie. Le prince Charles, réduit à la moitié de ses forces par ses pertes et par les garnisons qu'il a jetées dans les places, prend le chemin du Danube. Les généraux Moreau et Jourdan le pressent avec vivacité sur ses deux flancs.

La campagne la plus décisive paraît déja être à l'abri de tout retour fâcheux, et les nouvelles que le Directoire attend incessamment de vous, citoyen général, ajouteront encore à la glorieuse et étonnante situation militaire de la République.

CARNOT.

Paris, le 25 thermidor an 4 (12 août 1796).

A peine étions-nous instruits, citoyen général, des évènements dont vous nous rendez compte dans votre lettre du 15, que nous avons appris la nouvelle de la bataille de Castiglione. Les circonstances qui ont précédé cette victoire la rendent encore plus mémorable et plus chère à la République, et nous

tat semblait devoir nous être funest et qui est lui-même un avantage signalé. Abandonnons le projet de forcer la place de Mantoue par un siége réglé, et laissons sa garnison s'éteindre par les maladies qui doivent y faire de grands ravages, à en juger par leurs effets sur les troupes assiégeantes. Vous êtes engagé dans une nouvelle campagne où l'armée de la République a pris une offensive aussi imposante que lorsqu'elle chassait l'ennemi de l'Apennin jusqu'au Tyrol. Il s'est accru de quelques renforts; mais ceux que vous recevez successivement et les pertes irréparables qu'il vient de faire vous donnent de grands moyens de le combattre avec les avantages d'une offensive vigoureuse.

Notre intention est sans doute conforme à vos vues; allez, pour la remplir, porter les conquêtes de la République jusqu'à Inspruck, en réduisant l'armée de Wurmser à des débris fugitifs qui n'aient que l'Autriche pour se raillier. Pour favoriser ce projet, nous venons d'ordonner au général Moreau, qui, d'après ses derniers rapports, a poussé le prince Charles jusque dans Donawerth, d'occuper par sa droite la ligne d'Inspruck à Ingolstadt. Ce mouvement tend à couper la communication entre les armées impériales d'Italie et d'Allemagne, et à faciliter votre marche sur l'Inn. Pendant ce temps, le général Kléber, qui commande par intérim l'armée de Sambre-et-Meuse, dont le général en chef est malade, doit se diriger sur Ratisbonne, après avoir dispersé le corps d'armée du général Wartensleben, qui lui est opposé et qui est inférieur en force.

La surprise qui a eu lieu à Salo a sans doute

fixé votre attention pour prévenir les dangers de la négligence et de la mollesse dans le service. Cet événement a été un moment trop grave, pour ne pas commander un exemple sévère des fautes qui peuvent y avoir donné lieu. Nous vous invitons à nous en rendre compte.

Vous penserez sans doute qu'il est utile de profiter de la nouvelle impression de crainte et d'admiration que l'Italie vient d'éprouver des succès de la République, pour entamer les opérations politiques concernant Gênes et Venise. Nous n'en avons point jusqu'ici précisé le moment, et nous vous en laissons encore l'arbitre, persuadés que vous saurez saisir le plus favorable.

La levée des contributions doit aussi acquérir, s'il est possible, une nouvelle activité, ainsi que le versement en France de ce qui n'est pas nécessaire

Paris, le 6 fructidor an 4 (23 août 1796).

Le Directoire a reçu, citoyen général, la lettre que vous lui avez écrite de Brescia, le 26 du mois dernier: il a sur-le-champ donné des ordres au ministre des finances pour faire venir à Paris les bijoux estimés à 400,000 liv. dont vous portez la valeur à 2 ou 3,000,000. Le Directoire est satisfait de votre surveillance dans cette occasion essentielle; il éprouve chaque jour combien il est urgent que tous les amis de la République dénoncent les nombreux abus qui entravent la marche de ses opérations de finances, et qui doublent les inconvénients qu'une administration trop compliquée occasione dans cette partie importante. Les secours que l'armée d'Italie fournit au trésor national sont d'autant plus précieux que la crise est plus forte: ils ont aidé à déjouer les trames de nos ennemis intérieurs.

Nous continuerons à vous recommander, et aux commissaires du gouvernement, de mettre à la disposition du ministre des finances toutes les sommes qui ne sont pas indispensables pour les divers services de l'armée que vous commandez.

Le Directoire a appris avec peine la levée du séquestre sur les biens des Napolitains à Livourne: c'est une mesure sur laquelle les circonstances ne permettent pas de revenir présentement. La conduite future de la cour de Naples à notre égard déterminera les démarches ultérieures que nous aurons à faire. Avant la tentative du général Wurmser sur l'Adige et le Mincio, M. de Belmonte-Pignatelli, qui

est à Paris, a cherché à éviter, par tous les moyens que la diplomatie étrangère sait employer, l'occasion de traiter sérieusement de la paix avec la République française; depuis que l'armée d'Italie et les talents de son chef ont vaincu l'audacieux Autrichien, la conduite de l'envoyé de Naples a changé totalement, et il est devenu aussi ardent pour négocier la paix, qu'il paraissait d'abord très-peu l'être. Il est facile de sentir que le roi des Deux-Siciles désire profiter de votre éloignement, pour conclure, à des termes extrêmement avantageux pour lui, un traité contre lequel s'élève sa partialité pour l'Angleterre et pour l'Autriche. C'est à vous, citoyen général, à nous instruire de notre véritable situation en Italie, et de notre position particulière à l'égard de Naples. Ce que vous nous dites au sujet des dispositions peu favorables des Napolitains qui sont à Brescia, et du danger qu'il aurait à les y laisser, nous a fait consi-

Napolitains qui sont à Brescia et de les éparpiller de manière à les rendre moins dangereux, d'en gagner quelques-uns, même pour connaître toutes leurs démarches, et de vous tenir en mesure de vous saisir de leurs chevaux et de leurs armes, si cela devient nécessaire. Si la cour de Naples, infidèle à l'armistice, se montrait ouvertement notre ennemie, si elle s'avançait à votre rencontre, ou se déclarait de nouveau absolument en faveur de l'Autriche et de l'Angleterre : alors, et dans le cas d'un danger absolument imminent, nous vous autorisons à vous rendre maître des 200 cavaliers Napolitains qui sont sur les derrières de l'armée d'Italie.

Le Directoire approuve ce que vous avez fait au sujet du légat que la cour de Rome avait envoyé à Ferrare. Nous avons congédié l'envoyé du prince de Rome, qui nous avait été adressé sans aucuns pouvoirs pour traiter avec la république française. Ces démarches ne nous mettent pas toutefois en situation hostile à l'égard du pape, mais elles nous avertissent de retirer vivement de Rome, en prenant bien soin de l'intimider, ainsi que vous l'avez fait, les contributions de tout genre que l'armistice nous accorde.

Il est bon, citoyen général, que vous ayez l'oeil sur ce que fait la cour de Turin. Son ambassadeur en France, le chevalier Revel, émigré Français, vient d'être congédié par nous, à raison de cette qualité. Nous attendons son successeur. Cette mesure ne change rien à l'état de paix dans lequel nous nous trouvons à l'égard du Piémont; mais nous savons que

l'on s'est réjoui, dans ce pays, des succès éphémères de Wurmser.

Il vaut mieux se tenir sur ses gardes que de s'exposer à être trompé.

RÉVEILLÈRE-LÉPEAUX.

Lettres de Napoléon.

Au Directoire.

Au quartier-général à Brescia, le 26 thermidor an 4 (13 août 1796).

Je crois utile, citoyens directeurs, de vous donner mon opinion sur les généraux employés à cette armée. Vous verrez qu'il en est fort peu qui peuvent me servir.

Berthier: talents, activité, courage, caractère, tout pour lui.

Augereau: beaucoup de caractère, de courage, de fermeté, d'activité; a l'habitude de la guerre, est aimé du soldat, heureux dans ses opérations.

Masséna: actif, infatigable; a de l'audace, du coup d'oeil et de la promptitude à se décider.

Serrurier: se bat en soldat; ne prend rien sur lui; ferme; n'a pas assez bonne opinion de ses troupes; est malade.

Despinois: mou, sans activité, sans audace, n'a pas l'état de la guerre, n'est pas aimé du soldat, ne

se bat pas à sa tête ; a d'ailleurs de la hauteur, de l'esprit et des principes politiques sains : bon à commander dans l'intérieur.

Sauret : bon, très-bon soldat ; pas assez éclairé pour être général ; peu heureux.

Abattucci (*) : pas bon à commander cinquante hommes.

Garnier, *Meunier*, *Casabianca :* incapables, pas bons à commander un bataillon dans une guerre aussi active et aussi sérieuse que celle-ci.

Macquart : brave homme, pas de talents, vif.

Gauthier : bon pour un bureau, n'a jamais fait la guerre.

Vaubois et *Sahuguet* étaient employés dans les places ; je viens de les faire venir à l'armée. J'apprendrai à les apprécier. Ils se sont très-bien acquittés de ce que je leur ai confié jusqu'ici ; mais l'exemple du général Despinois, qui était très-bien à Milan et très-mal à la tête de sa division, m'ordonne de juger les hommes d'après leurs actions.

BONAPARTE.

(*) Vieux général de division, oncle du brave général Abattucci, mort au siége d'Huningue, en 1797.

MANOEUVRES ET COMBATS

ENTRE LE MINCIO ET LA BRENTA.

(CHAP. X.)

Lettres du Directoire,

Adressées à Napoléon.

Paris, le 6 fructidor an 4 (23 août 1796).

Les derniers comptes que vous nous avez rendus, citoyen général, de vos opérations militaires, nous prouvent que la brave armée que vous commandez cueille chaque jour les fruits de la victoire, en augmentant la détresse de son ennemi: consterné de sa défaite, il n'osera pas, sans doute, se mesurer de long-temps en bataille rangée avec le reste de ses forces; c'est donc à le détruire dans des affaires partielles et fréquentes qu'il faut vous attacher, ainsi que vous l'avez fait depuis les mémorables journées des 16 et 18. Pressé sur ses derrières par la marche rapide de l'aile droite de l'armée de Rhin-et-Moselle, qui s'avance sur l'Inn, il est à présumer qu'il ne fera, dans le Tyrol, qu'une défense faible et incertaine; et dès-lors votre poursuite doit acquérir un nouveau degré de célérité, soit pour atteindre ses arrière-gardes et les tailler en pièces, soit pour les devancer dans des passages importants, selon l'occasion ou la nature des localités où vous avez à dé-

ployer toute la variété des combinaisons et les ressources de l'art, ainsi que vous les avez déja tour à tour développées dans les opérations de montagnes et dans celles de plaines. Nous avons loué la hardiesse de votre projet de vous porter brusquement sur Trieste; mais le moment favorable ne nous semble pas encore arrivé. L'affaiblissement de l'armée, causé par les maladies, les dispositions plus qu'équivoques des différentes puissances de l'Italie, et l'intérêt le plus pressant de tous, celui de dissoudre les forces de l'Autriche en lui faisant essuyer des défaites réitérées, et de porter ainsi les derniers coups à nos ennemis du continent: toutes ces considérations nous déterminent à vous prescrire de ne pas vous écarter, dans les circonstances actuelles, du plan qui a pour but de lier votre gauche à la droite du général Moreau, et de combiner vos mouvements de manière à écraser Wurmser et le prince Charles, pendant que le général Jourdan fera tous ses efforts pour rejeter Wartensleben dans la Bohême, et le réduire à l'impuissance de couvrir ce royaume ou de protéger la rive gauche du Danube, s'il se replie de ce côté.

Après que les trois armées républicaines auront exécuté ces dispositions dans leur ensemble, et que les portes de l'Autriche leur seront ouvertes, nous vous autorisons à jeter une division sur Trieste, pour en ruiner le port et les établissements publics.

Jusque là, la sagesse nous commande d'ajourner cette entreprise. Nous regrettons de ne pouvoir lui donner immédiatement notre assentiment; mais l'essentiel est d'affermir la conquête de l'Italie, et d'ôter

à l'ennemi, qui a osé encore la disputer à l'armée qui est sous vos ordres, tout espoir et tout moyen de la reconnoître. Il est d'ailleurs à observer que le corps que vous dirigeriez sur Trieste pourrait être compromis dans sa retraite en Italie, dans le cas toutefois invraisemblable, d'un événement fâcheux.

Il nous a été rendu compte que les six mille hommes que le général Châteauneuf-Randon a eu ordre de diriger vers l'Italie sont depuis long-temps en mouvement: instruisez-nous de leur arrivée, ainsi que des renforts qui ont été tirés des côtes de l'Océan. Notre intention est de maintenir l'armée d'Italie dans un état de forces qui lui assure constamment la supériorité dans toutes les opérations qui la concernent, soit en la renforçant des troupes de l'intérieur, soit en lui prêtant le secours de l'armée de Rhin-et-Moselle, à laquelle nous ferons passer six mille hommes lorsque la communication sera établie entre elles: car, nous vous le répétons, il faut conserver à tout prix nos avantages en Italie; c'est l'objet auquel la pensée du gouvernement est le plus fortement attachée, et qui doit le plus influer sur la paix continentale.

Lorsque l'Empereur aura été forcé de recevoir les conditions de cette paix nécessaire à l'Europe, nous aurons à décider celle qu'il conviendra à l'intérêt et à l'éclat des victoires de la République d'imposer aux différents États de l'Italie; et c'est alors que nous pourrons, avec une sécurité entière, menacer Rome et Naples pour les faire accéder à nos vues.

Les maladies qui assiégent la garnison de Mantoue doivent bientôt réduire cette place, et nous obligent de ne l'observer que de loin. La santé des troupes occupe vivement notre sollicitude, et attire sans doute vos soins les plus assidus, que réclament le courage et la fidélité républicaine de ces braves défenseurs de la patrie. Il faut faire évacuer, autant que possible, sur des lieux salubres, les malades que leur état permet de transporter.

RÉVEILLÈRE-LÉPEAUX.

Paris, le 17 fructidor an 4 (3 september 1796).

Le Directoire a reçu, citoyen général, vos dépêches du 9 de ce mois. Le tableau des forces de l'armée que vous commandez, rendue en ce moment inactive par les maladies, et le compte que vous lui rendez du retard qu'éprouvent dans leur marche les renforts qui vous sont destinés, l'ont vivement affecté; il écrit de nouveau, et de la manière la plus impérative, relativement à ce dernier objet, aux généraux Kellermann et Châteauneuf-Randon. Il vous observe néanmoins que vos précédentes lettres et celles de ses commissaires annonçaient que des troupes parties des côtes de l'Océan arrivaient successivement à Milan.

Quelque important qu'il soit de marcher sur les traces de l'ennemi après sa défaite, nous reconnaissons toutefois la nécessité du délai que vous avez

cru devoir mettre à vous engager dans le Tyrol. La nature du terrain, la connaissance particulière qu'en ont les Autrichiens, qui, quoique vaincus et considérablement affaiblis, osent encore résister dans de nouvelles positions, et la situation intérieure de l'Italie, sont, à cet égard, autant de motifs que nous savons apprécier. Mais le temps accordé à des précautions nécessaires doit assurer une plus grande activité aux opérations ultérieures, et nous pensons que vous serez incessamment à Trente, et bientôt, soit à Brixen, soit à Inspruck, selon les circonstances qui vous y détermineront.

Le passage de la Leck par l'armée de Rhin-et-Moselle, la direction de sa droite sur les derrières de l'armée autrichienne, et la retraite du prince Charles sur l'Ister, ajoutent une nouvelle confiance à la sécurité que nous partageons avec vous sur la suite de vos mouvements, et qui naît des victoires multipliées, dont l'influence ne peut être que décisive en faveur de la République, puisque la détresse de la cour de Vienne et l'humiliation de ses défaites n'ont pu encore la toucher assez pour lui faire désirer sincèrement la fin de la guerre. Soyons d'autant plus terribles qu'elle est plus opiniâtre et orgueilleuse, et redoublons d'énergie pour arriver au terme de la campagne par de nouveaux succès, sans compromettre surtout ceux que nous avons déja obtenus.

Nous approuvons la rigueur de vos menaces à l'égard de Naples, et nous vous autorisons à les effectuer, si cette cour reprend une attitude hostile envers la France. Nous désirons être exactement instruits de ce qui s'est passé, et quel motif le roi

de Naples prête aujourd'hui à son mouvement sur Rome.

Nous réservons toujours pour le moment le plus favorable l'exécution de nos vues sur les puissances d'Italie avec lesquelles nous avons des intérêts à discuter; l'objet le plus impérieux aujourd'hui est d'assurer nos triomphes.

Quoique éloigné des lieux où les barbets exercent leurs brigandages, ne perdez pas de vue ces obscurs et dangereux ennemis: des ordres émanés de vous auront plus d'effet que ceux qui pourraient être donnés sans votre participation, pour comprimer ce fléau qui se propage dans plusieurs départements.

Bien loin d'autoriser la pusillanimité, les lois sur l'organisation des commissaires des guerres leur prescrivent, au contraire, un courage égal à celui des défenseurs de la patrie. Un de nos arrêtés ordonne, en outre, qu'il en sera toujours attaché aux troupes, même en présence de l'ennemi, et que ceux qui seraient assez lâches pour quitter le poste de l'honneur, du danger, devront être traduits en jugement. Nous vous invitons, citoyen général, à vous faire représenter cet arrêté, et à veiller avec sévérité sur son exécution.

Nous vous invitons également à nous instruire de tout ce qui concerne l'opération qui va s'entamer sur la Corse, et à seconder de tous vos moyens le zèle du citoyen Salicetti et l'audace des réfugiés de cette île.

S. M. Réveillère-Lépeaux.

Paris, le 23 fructidor an 4 (9 septembre 1796).

Il est survenu en Allemagne, citoyen général, quelques évènements qui, sans compromettre jusqu'ici les succès que la République a obtenus, exigent néanmoins un nouveau degré d'énergie pour exécuter les dispositions nouvelles que nous avons ordonnées. L'armée de Sambre-et-Meuse, attaquée tout à coup par le prince Charles, qui a conduit de la Bavière un renfort au général Wartensleben, a été obligée, quoique sans combat sérieux, de se replier sur le Rednitz, et successivement sur la Lahn.

Cette situation, qui pourrait avoir des suites fâcheuses si nous ne rompions le dessein de l'ennemi par une mesure prompte et audacieuse, nous a déterminés à prescrire au général Moreau de marcher sur-le-champ, avec la plus grande partie de ses forces, entre le Rednitz et le haut Necker, pour attaquer le prince Charles, qui le sera de front en même temps par le général Beurnonville, qui amène de l'armée du Nord un renfort à celle de Sambre-et-Meuse, dont il prendra le commandement. Le général Jourdan ayant besoin de repos, passe à celui de l'armée du Nord. Le général Moreau établira dans la Bavière, avant de la quitter, une défensive assez forte pour couvrir le Lech et contenir les ennemis qui se trouvent dans cette partie du théâtre de la guerre. Mais pour remplir le but qui est essentiel, il est nécessaire que vous occupiez vivement dans le Tyrol les Autrichiens, qui pourraient porter des secours en Bavière, ainsi qu'ils l'ont déja fait, d'après des rapports qui

nous sont parvenus, afin de se trouver en force sur la droite de leur ligne d'opérations. Ainsi nous pensons que vous devez agir de manière à vous porter sur Inspruck avec rapidité, et menacer de faire une irruption dans la Bavière. Évitez, autant que la nature du terrain vous le permettra, de disséminer les troupes, afin de ne rien donner au hasard dans le genre difficile d'opérations que vous avez à exécuter. Vous sentirez puissamment que les circonstances actuelles sont du plus grand intérêt, et qu'il est instant de déployer tous nos moyens, et surtout d'en combiner l'emploi sur toute la ligne occupée par nos armées agissantes. Ce concert peut seul nous y rendre l'offensive sur tous les points, et nous espérons que la manoeuvre du prince Charles, heureuse un moment, attirera sur son armée des coups plus terribles, en l'invitant à tenter de nouveau le sort des batailles.

Nous vous faisons passer copie du dernier rapport du général Jourdan.

Nous nous bornons, citoyen général, à vous parler, dans cette dépêche, du mouvement que nous prescrivons dans le Tyrol à la brave armée d'Italie et à son habile général, d'opérer immédiatement.

Nous nous en référons à nos précédentes lettres, pour tout ce qui concerne les autres objets du commandement qui vous est confié.

L. M. Réveillère-Lepeaux.

Paris, 5e jour complémentaire an 4 (19 septembre 1796).

Nous attendions, mon cher général, avec une impatience que vous concevez facilement, le résultat de l'action que vous nous aviez annoncée par votre courrier précédent. Nous venons de recevoir vos dernières nouvelles, et, quoique accoutumés aux choses les plus extraordinaires de votre part, nos espérances ont été surpassées par la victoire de Bassano. Quelle gloire pour vous, immortel Bonaparte! Quel coup terrible porté à l'orgueilleuse Autriche! *Elle* ne s'en relèverait pas, si toutes nos armées eussent eu le même succès que celle d'Italie; mais la misérable reculade de Jourdan déconcerte tous nos projets. L'armée de Rhin-et-Moselle, qui allait vous donner la main, s'est trouvée compromise, presque cernée; obligée de rétrograder avec précipitation pour défendre son flanc, et il faudra toute l'habileté de Moreau pour sortir d'embarras. Cependant Beurnonville, qui remplace Jourdan, vient avec un renfort considérable; il va reprendre l'offensive, et j'espère que la fin de tout ceci sera la déconfiture générale de l'armée du prince Charles.

Il n'en résultera pas moins que nous resterons privés des ressources de Bavière, que notre gauche n'est plus appuyée, que nous aurons beaucoup de peine à vous faire parvenir un secours équivalent à la colonne qui devait se réunir à vous par Inspruck. C'est donc dans votre énergie que nous trouverons de nouveaux moyens. Poussez jusqu'à Trieste, si vous croyez votre gauche assurée, et que vous soyez

tranquille sur vos derrières; levez de fortes contributions dans le Frioul, et menacez l'Empereur de détruire son port unique, s'il ne se hâte d'accepter la paix; mais il faudra bien en venir là, s'il s'obstine. N'oubliez pas qu'aussitôt les quartiers d'hiver pris sur le Rhin, il va avoir beaucoup de forces disponibles qu'il ne manquera pas d'employer contre vous, et que c'est une raison pour ne pas vous enfoncer sans être certain des gorges du Tyrol.

CARNOT.

Lettres de Napoléon.

Au Directoire.

Au quartier-général à Milan, le 10 vendémiaire an 4 (2 octobre 1796).

Après la bataille de Saint-Georges, nous cherchâmes à attirer Wurmser à une seconde action, afin d'affaiblir la garnison dans une affaire *extra muros:* nous nous gardâmes donc bien d'occuper le Sarraglio; j'espérais qu'il s'y rendrait. Nous continuâmes seulement à occuper le pont de Governolo, afin de nous faciliter le passage du Mincio.

Le 4e jour complémentaire, l'ennemi se porta avec quinze cents hommes de cavalerie à Castellucio. Nos grand'gardes se replièrent, comme elles en avaient l'ordre; l'ennemi ne passa pas outre. Le 3 vendémiaire, il se porta sur Governolo, en suivant

la rive droite du Mincio. Après une canonnade très-vive et plusieurs charges de notre infanterie, il fut mis en déroute : il eut cent hommes faits prisonniers et cinq caissons pris, tout attelés.

Le général Kilmaine, auquel j'ai donné le commandement des deux divisions qui assiégent Mantoue, resta dans ses mêmes positions jusqu'au 8, espérant toujours que l'ennemi, porté par l'envie du faire entrer des fourrages, chercherait à sortir ; mais l'ennemi s'était campé à la Chartreuse, à la Pradella et la Chapelle, devant la porte Cérèse. Le général Kilmaine fit ses dispositions d'attaque, se porta par plusieurs points sur ces deux camps, que l'ennemi évacua à son approche, après une légère fusillade d'arrière-garde.

Nous occupons la porte Pradella et celle de Cérèse, et nous bloquons la citadelle.

Il est impossible, dans ce moment-ci, de penser au siége de Mantoue, à cause des pluies : il ne sera faisable qu'en janvier. A cette époque, l'Empereur aura une puissante armée dans le Tyrol et dans le Frioul : déja il a réuni un corps de six mille hommes dans ce dernier pays, et il a fait venir huit mille hommes à Botzen.

Rien n'égale l'activité qu'il y a dans l'empire pour recruter l'armée d'Italie.

Voici la force de notre armée :

J'ai dix-huit mille neuf cents hommes à l'armée d'observation, neuf mille hommes à l'armée de siége.

Je vous laisse à penser, si je ne reçois de se-

cours, s'il est possible que je résiste cet hiver a l'Empereur, qui aura cinquante mille hommes dans six semaines.

J'ai demandé au commissaire du gouvernement de me faire passer la 40e demi-brigade qui est à Lyon; j'ai ordonné que l'on me fasse passer la 83e qui est à Marseille, et le dixième bataillon de l'Ain qui est à Toulon, et qui doit être incorporé dans nos cadres. Ces deux demi-brigades, si elles arrivent, formeront quatre mille cinq cents hommes.

Le général Willot a mal à propos retenu la 11e demi-brigade, forte de quatre cents hommes, et que le général Châteauneuf-Randon envoyait ici. Ajoutez à ce nombre le dixième bataillon de l'Ain, fort de cinq cents hommes, qui est à Nice; cela fait neuf cents hommes des six mille que ce général devait envoyer.

Renouvelez les ordres au général Châteauneuf-Randon; ordonnez le départ de la 40e, qui est à Lyon, et de la 87e, qui est à Marseille; faites-nous passer quinze mille hommes de ceux qui sont à portée; mais calculez que, sur quatre mille hommes que vous envoyez, il n'en arrivera que la moitié.

Songez qu'il faut que vous ayez en Italie, pour pouvoir vous soutenir pendant l'hiver, trente-cinq mille hommes d'infanterie à l'armée d'observation, et dix-huit mille hommes d'infanterie à l'armée de siége, pour faire face à l'Empereur. Ces deux forces réunies font cinquante-trois mille hommes; il en existe dans ce moment vingt-sept mille. Supposez que, la saison étant meilleure, il nous rentre

trois mille malades, quoique les pluies d'automne nous en donnent beaucoup, il resterait vingt-trois mille hommes à nous envoyer.

J'espère avoir avant un mois, si par mes courriers extraordinaires vous confirmez mes ordres et mes réquisitions, huit mille hommes tirés des garnisons du midi.

Il faut donc encore quinze mille hommes de cavalerie légère ou des dragons: par exemple, le 14e régiment de chasseurs. Il faudrait huit cents canonniers pour le siége de Mantoue, dix officiers du génie, et quelques officiers supérieurs d'artillerie pour ce siége.

Il nous faudrait, de plus, quinze cents charretiers organisés en brigades, ayant leurs chefs: je n'ai que des Italiens qui nous volent: deux bataillons de sapeurs et sept compagnies de mineurs.

Si la conservation de l'Italie vous est chère, citoyens Directeurs, envoyez-moi tous ces secours. Il me faudrait également vingt mille fusils; mais il faudrait que ces envois arrivassent, et qu'il n'en soit pas comme de tout ce que l'on annonce à cette armée, où rien n'arrive. Nous avons une grande quantité de fusils, mais ils sont autrichiens; ils pèsent trop, et nos soldats ne peuvent s'en servir.

Nous avons ici des fabriques de poudre dont nous nous servons, et qui nous rendent trente milliers par mois; cela pourra nous suffire.

Je vous recommande de donner des ordres pour que les huit mille hommes que j'attends à la fin d'octobre arrivent: cela seul peut me mettre à même de porter de grands coups aux Impériaux. Pour que les trois

:ois mille hommes du général Châteauneuf-Randon rrivent, il faut qu'ils partent six à sept mille.

J'essaie de faire lever ici une légion armée de usils autrichiens, et habillée avec l'uniforme de la arde nationale du pays: cette légion sera composée e trois mille cinq cents hommes au complet; il est ossible que cela réussisse.

Les avant-postes du général Vaubois ont rencontré la division autrichienne qui défend le Tyrol; a fait à l'ennemi cent dix prisonniers.

Quelles que soient les circonstances qui se présenteront, je vous prie de ne pas douter un seul instant du zèle et du dévouement de l'armée d'Italie à soutenir l'honneur des armes de la République.

BONAPARTE.

Au Roi de Sardaigne.

Au quartier-général à Milan, le 5e jour complémentaire an 4 (21 septembre 1796).

Les officiers préposés par Votre Majesté pour ommander en la partie de ses États qui lui a été stituée par le traité de paix, voient, sinon avec aisir, au moins avec indifférence, les assassinats et s brigandages qui se commettent contre les Français.

Par le traité de paix conclu entre Votre Majesté la République française, la République devait conuer à occuper la partie de ces États qui avait été ssée à l'armée par le traité d'armistice. Croyant

faire quelque chose d'agréable à Votre Majesté, je lui ai rendu non-seulement le gouvernement civil, mais encore le gouvernement militaire, avec la clause spéciale que les routes seraient gardées, et que même nos convois seraient escortés par ses troupes.

Je prie donc Votre Majesté de vouloir bien ordonner que l'on tienne un corps de troupes respectable aux villages de Limon et de Limonais, lesquelles feraient des patrouilles jusqu'à Lacas, escortant les convois, et prenant toutes les mesures nécessaires pour maintenir cette route sûre, ainsi que Vadier, et généralement dans tous les pays voisins de Demont, formant la communication de *Coni à Barcelonnette*.

Je demande également à Votre Majesté que les cinq individus qui ont été arrêtés à Borgo-San-Dalmazzo par les Français, soient remis entre les mains du commandant militaire, à Coni.

Je la prie également de donner les ordres à ses différents gouverneurs, pour qu'ils s'emploient avec loyauté à faire arrêter les brigands, dans quelque endroit qu'ils soient trouvés.

Indépendamment de l'intérêt de l'humanité et de la justice, Votre Majesté donnera, par cette conduite, une preuve de sa loyauté, et contribuera à éteindre ces germes de discorde, qui finiraient par se propager dans l'intérieur des États de Votre Majesté.

BONAPARTE.

Précis des opérations

des armées du Rhin en Allemagne pendant 1796.

(CHAP. XI).

Traité relatif à une nouvelle ligne de démarcation, pour assurer la neutralité du nord de l'Allemagne, entre le roi de Prusse et la République française.

Sa Majesté le Roi de Prusse et la République française ayant jugé convenable de modifier, d'une manière conforme aux circonstances actuelles, les stipulations concernant la neutralité du nord de l'Allemagne, convenue par le traité de Bâle du 5 avril 1795 et par la convention du 17 mai de la même année, elles ont nommé, pour se concerter à ce sujet, savoir: Sa Majesté prussienne, le sieur Chrétien-Henri comte de Haugwitz, son ministre d'état, de guerre et du cabinet, et la République française, le sieur Antoine-Bernard Caillard, son ministre plénipotentiaire à Berlin; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivants:

ART. 1^er^. La République s'abstiendra de pousser les opérations de la guerre, ou de faire entrer ses troupes, soit par terre, soit par mer, dans les pays et États compris dans la ligne de démarcation suivante. Cette ligne commencera depuis la partie du duché de Holstein située sur la mer du Nord, s'étendant le long des bords de cette mer du côté de l'Allemagne, et comprenant l'embouchure de l'Elbe,

du Wéser et de l'Ems, ainsi que les îles situées dans ces passages jusqu'à Borcuim. De là elle suivra les frontières de la Hollande, jusqu'à Anhalt, passant Harenberg, et en comprenant les possessions prussiennes près de Savenaer jusqu'à Baer sur l'Issel; elle ira ensuite le long de cette rivière jusqu'à son confluent avec le Rhin; de là elle remontera ce dernier fleuve jusqu'à Wésel, et plus loin jusqu'à l'endroit où la Roer s'y jette; elle longera ensuite la rive gauche de la Roer jusqu'à sa source; de-là, laissant la ville de Medenbach à sa gauche, elle prendra sa direction avec la Fulde, et remontera enfin cette rivière jusqu'à sa source.

2. La République française regardera comme pays et États neutres tous ceux qui sont situés derrière cette ligne, à condition qu'ils observent, de leur côté, une étroite neutralité, dont le premier point sera de ne plus fournir, pour la continuation

belligérantes puissent la traverser: bien entendu qu'elles ne pourront y établir le théâtre de la guerre, ni y prendre des positions retranchées.

4. Sa Majesté Prussienne nommera des commissaires qui, dans le cas du passage effectif des troupes françaises par la dite partie du comté de la Mark, veilleront au maintien du bon ordre, et auxquels les généraux et agents français s'adresseront. La République promet et s'engage de faire payer, au plus tard dans trois mois, en espèces sonnantes, tout ce qui y sera fourni et consommé pour le compte de l'armée française; de procurer tous les dédommagements justes et raisonnables, et de faire observer une discipline sévère.

5. Les principautés de Sa Majesté Prussienne en Franconie, ainsi que le comté de Sayn-Altenkirchen, sur le Westerwald, y compris le petit district de Bendorf, au-dessous de Coblentz, étant dans la possession de Sa Majesté le Roi de Prusse, ils sont censés compris dans les stipulations exprimées ci-dessus en faveur du comté de la Mark, situé sur la rive gauche de la Roer.

6. Sa Majesté le Roi de Prusse se charge de la garantie qu'aucunes troupes des États compris dans la neutralité du nord de l'Allemagne ne sortent de la ligne indiquée à l'article 1^er^ pour combattre les armées françaises, ni pour exercer aucunes hostilités contre les Provinces-Unies: pour cet effet, elle rassemblera un corps d'observation suffisant, et se concertera, à cet égard, avec les princes et chefs dont les pays sont renfermés dans la ligne de dé
afin qu'ils se joignent à elle pour concourir

L'unique destination de ce rassemblement est de garantir le nord de l'Allemagne contre tout ce qui porterait atteinte à sa sûreté.

7. La présente convention sera ratifiée par les parties contractantes, et les ratifications en seront échangées dans le terme d'un mois au plus tôt, à compter de la signature. En foi de quoi la dite convention a été signée et scellée par les plénipotentiaires sus-mentionnés.

Fait à Berlin, le 5 août 1796 (18 thermidor an 4 de la République française).

Signés CHRÉTIEN, comte de Haugwitz, et Antoine-Bernard CAILLARD.

BATAILLE D'ARCOLE.

(CHAP. XII).

Lettres du Directoire,

Adressées à Napoléon.

Paris, le 20 vendémiaire an 5 (11 octobre 1796).

Le Directoire s'est fait représenter, citoyen général, la lettre dans laquelle vous l'entretenez de la Lombardie et de quelques autres États de l'Italie. Il ne peut pas être désavantageux que le Milanais se prononce jusqu'à un certain point en faveur de la

liberté et du gouvernement républicain; car, si nous sommes repoussés de l'Italie, cette situation des esprits pourrait occuper les ennemis d'une manière qui ne nous serait pas inutile, et, pendant que nous y séjournons, il vaut mieux le voir disposé en notre faveur que prêt à nous combattre au premier revers: mais si nous invitions les habitants de la Lombardie à se rendre libres; si nous leur donnions ainsi une espèce de garantie qui nous engagerait, en quelque sorte, à ne pas séparer leurs intérêts des nôtres au moment de la paix continentale, nous agirions sans contredit impolitiquement, et en accédant à cette mesure, nous préparerions nous-mêmes des obstacles majeurs à cette paix qui fait l'objet des voeux des Français en général, et du Directoire en particulier. La politique et nos intérêts, bien entendus et bien envisagés sainement, nous prescrivent de mettre même des bornes à l'enthousiasme des peuples du Milanais, qu'il convient de maintenir toujours dans des sentiments qui nous soient favorables, sans nous exposer à voir prolonger la guerre actuelle par une protection ouverte, et en les encourageant trop fortement à manifester leur indépendance. N'oublions pas qu'il nous sera demandé des dédommagements en Italie pour les pays que notre sûreté future nous recommande de conserver sur la rive gauche du Rhin, et que nos insuccès en Allemagne ne peuvent que diminuer l'envie que nous aurions pu avoir d'arracher au despotisme une partie de la péninsule dont vos talents et la bravoure de l'armée que nous avons placée sous votre commandement nous ont momentanément

[illegible] la Lombardie, [illegible] paix [illegible] arrêté à ce [illegible] de l'imprudence, [illegible] interdire les [illegible]

[illegible] vous profitez du [illegible] vos succès, [illegible] et les dé- [illegible]. [illegible] la [illegible] que vous [illegible] que cela ne [illegible]. [illegible] digne d'elles, [illegible]. [illegible]

[illegible] dans. [illegible] nombre [illegible] vous [illegible] dans les divers [illegible]; [illegible] que vous vous [illegible] du gouvernement et le [illegible] en chef, pour en [illegible] le nombre.

Le Ministre semble également réclamer vos soins particuliers; et il devient d'autant plus urgent d'en éloigner les voleurs dont vous vous plaignez, que c'est un genre d'excès qu'ils commettent que nous devons attribuer principalement nos désastres en Allemagne, et l'espèce d'insurrection de ce pays contre l'armée de Sambre-et-Meuse et celle de Rhin-et-Moselle.

Nous attendons les renseignements que vous nous promettez sur les surveillants qui sont à Bologne et

à Ferrare. Nous avons été instruits de la fuite et de l'enlèvement de quelques caisses, opéré par des employés de ce genre, par nos commissaires près de l'armée d'Italie, et nous les avons invités à être plus scrupuleux dans les choix qu'ils feront à l'avenir.

Ce que nous vous avons dit sur l'indépendance du Milanais s'applique à Bologne, Ferrare, Reggio et Modène, et à tous les autres petits États de l'Italie, et nous devons redoubler de circonspection et de prudence pour éviter de compromettre par trop de facilité les intérêts futurs de la République. Il convient de presser le duc de Modène d'achever de nous payer les sommes qui nous restent dues en vertu de l'armistice conclu avec ce prince; mais il faut se garder d'armer contre lui les peuples qui lui étaient soumis avant notre arrivée en Italie, et notre désir est que vous les conteniez dans une dépendance réelle, jusqu'à ce que notre horizon politique s'éclaircisse et nous permette de régler définitivement le sort de l'Italie, au moyen de la paix générale.

C'est encore en vertu des mêmes principes que nous croyons devoir ajourner la proposition faite de donner dès à présent le Mantouan au duc de Parme: nous procurerons sans doute à ce prince de grands avantages, si les circonstances nous le permettent; mais les évènements n'en ont point encore amené le moment. Quant au régiment de Parme que vous paraissez désirer de voir réuni à votre armée, nous vous autorisons à traiter avec le Duc, ainsi que pour les huit cents pionniers que vous croyez utiles au siége de Mantoue; mais ces négociations doivent avoir lieu sans nous engager à une cession de territoire et

sans aucune garantie formelle de notre part à cet égard, quoique nous soyons portés à favoriser de tout notre pouvoir les intérêts du duc de Parme en Italie. Il est évident, comme vous le dites très-bien, que si ce prince réunissait quelques troupes aux nôtres, il en résulterait que ses sujets regarderaient notre cause comme la leur, et que l'établissement de ces sentiments à notre égard nous serait très-avantageux.

Nous approuvons la démarche que vous avez indiquée au citoyen Poussi lgue auprès de la cour de Turin. Nous vous autorisons à l'appuyer, ou à la faire renouveler en faisant promettre un dédommagement au Roi de Sardaigne. Ce dédommagement se trouverait, soit dans une petite portion du Milanais qui pourrait lui être cédée, soit dans une portion des fiefs impériaux; mais il est utile de le rendre aussi peu considérable qu'il se pourra, et nous ne

Lettres de Napoléon.

Au Directoire exécutif.

Au quartier-général à Milan, le 11 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796).

Le peuple de la Lombardie se prononce chaque jour davantage; mais il est une classe très-considérable qui désirerait, avant de jeter le gant à l'Empereur, d'y être invité par une proclamation du gouvernement qui fût une espèce de garant de l'intérêt que la France prendra à ce pays-ci à la paix générale.

Cette résolution du gouvernement, et l'arrêté qui établirait un gouvernement régulateur, et qui reconnaîtrait dès aujourd'hui l'indépendance de la Lombardie, avec quelques modifications pour la durée de la guerre, vaudrait à l'armée autant qu'un secours de trois à quatre mille hommes.

Les friponneries qui se commettent sont innombrables: au milieu de la guerre, il ne m'a pas été possible d'y porter un coup d'oeil sévère; mais aujourd'hui, pendant le séjour à Milan que les circonstances me permettent, je vous promets de leur faire une guerre vive: je vous annoncerai bientôt que le conseil en aura fait justice d'une douzaine.

Désormais le peuple de la Lombardie, plus heureux, sentira moins le poids de l'armée, et sera moins sujet aux vexations. Il n'en est pas de même du malheureux Mantouan: la nature frémit en pensant à la nuée de coquins qui désolent ce pays. J'ai fait quelques dispositions pour atténuer le mal.

Bologne et Ferrare n'ayant pas de troupes, sont les plus heureux de tous: on vient d'y établir des surveillants; s'ils font comme les anciens agents militaires de la Lombardie, qui se sont, pour la plupart, sauvés avec une caisse, ils porteront la désolation dans ce beau pays. Je vais avoir soin de m'en faire rendre compte.

Reggio a fait sa révolution et a secoué *le joug* du duc de Modène. C'est peut-être le pays d'Italie qui est le plus prononcé pour la liberté.

Modène avait essayé d'en faire autant; mais les quinze cents hommes de troupes que le *Duc y tient* en garnison ont fait feu sur le peuple et *dissipé l'attroupement*. Je crois que le plus court de tout ceci serait de déclarer l'armistice rompu, vu qu'il est encore dû 5 à 600,000 liv., et de mettre cette place à l'instar de Bologne et Reggio. Ce serait des ennemis de moins que nous aurions; car la régence ne dissimule pas la crainte que nous lui inspirons, et la joie qu'elle ressent des succès des ennemis. Je vous prie de vouloir bien me prescrire vos ordres là-dessus.

Je crois qu'il ne faut pas laisser cet État dans la situation de déchirement où il se trouve, mais déclarer au plénipotentiaire que vous avez à Paris les négociations rompues. Au lieu d'avoir un nouvel ennemi, nous aurions, au contraire, des secours et des alliés, les peuples de Modène et de Reggio réunis. Cependant, comme la face des affaires change tous les quinze jours dans ce pays, puisque cela suit les opérations militaires, et qu'il ne faudrait pas que votre rupture arrivât dans un instant où je ne pourrais pas

disposer de quinze cents hommes, pendant quelques jours, pour établir un nouvel ordre de choses dans ce pays, vous pourriez déclarer à l'envoyé de Modène que vous m'avez fait connaître vos intentions, et que vous me chargez de la conclusion de la paix avec son prince. Il viendrait alors au quartier-général, ayant soin de lui signifier qu'il y soit rendu avant douze jours. Je lui déclarerais alors que toutes negociations sont rompues, dans le même instant que nos troupes entreront dans Modène, feront poser les armes à la garnison, prendront pour otages les plus enragés aristocrates, et mettront en place les amis de la liberté de Modène.

Vous aurez alors Modène, Bologne, Reggio et Ferrare, où la masse du peuple se forme tous les jours pour la liberté, et où la majorité nous regarde comme libérateurs et notre cause comme la leur.

Les États de Modène arrivent jusqu'au Mantouan; vous sentez combien il nous est intéressant d'y avoir, au lieu d'un gouvernement ennemi, un gouvernement dans le genre de celui de Bologne, qui nous serait entièrement dévoué. Nous pourrions, à la paix générale, donner le Mantouan au duc de Parme, ce qui serait politique sous tous les rapports; mais il serait utile que vous fissiez connaître cela à l'ambassadeur d'Espagne, pour que cela revienne au duc de Parme, ce qui l'engagerait à nous rendre beaucoup de services. Puisque nous sommes alliés avec l'Espagne, il ne serait point indifférent que le duc de Parme réunît à notre armée un de ses régiments de sept à huit cents hommes: cela me rendrait disponible un pareil nombre de nos troupes, et

ferait que tous les habitants du duché de Parme regarderaient notre cause comme la leur; ce qui est toujours beaucoup. J'emploierai ce corps devant Mantoue, et pour l'escorte des prisonniers et des convois, ce que nos gens font très-mal: sur quatre mille prisonniers, il s'en sauve ordinairement mille; ce qui est produit par le petit nombre d'escortes que je puis y mettre. J'ai essayé, pour les escortes, de quatre hommes milanais, ce qui m'a parfaitement réussi; il faudrait aussi que le Duc fût obligé de nous fournir un bataillon de pionniers fort de huit cents hommes, avec les outils.

Éloignés comme nous sommes de la France, ce sera pour nous un bon secours que l'alliance de ce prince, puisque ses États sont sur le théâtre de la guerre.

Les barbets désolent nos communications. Ce ne sont plus des voleurs isolés, ce sont des corps organisés de quatre à cinq cents hommes. Le général Garnier, à la tête d'une colonne mobile que j'ai organisée, occupe dans ce moment-ci Tende; il en a arrêté et fait fusiller une douzaine.

L'administration du département du Var s'est refusée à fournir deux cents hommes que j'ai mis en réquisition pour la formation de cette colonne mobile. Le général Willot non-seulement a refusé d'obéir à un ordre que j'ai donné pour le départ du 10e bataillon de l'Ain, mais encore il a retenu la 11e demi-brigade que le général Châteauneuf-Randon envoyait à l'armée, et un escadron du 18e régiment de dragons. Ce général a cependant huit mille hommes dans

sa division, troupes suffisantes pour conquérir le midi de la France, s'il était en révolte.

Je tiens en respect et je fais la police dans un pays ennemi plus étendu que toute sa division, avec huit ou neuf cents hommes. Ce général a des opinions trop exagérées, et embrasse trop les différentes opinions des partis qui déchirent la France, pour pouvoir maintenir l'ordre dans le midi sans une armée puissante.

Le général Willot a servi, au commencement de la révolution, à l'armée d'Italie; il jouit de la réputation d'un brave homme et d'un bon militaire, mais d'un royaliste enragé. Ne le connaissant pas, et n'ayant pas eu le temps de peser ses opérations, je suis bien loin de confirmer ce jugement: mais, ce qui me paraît bien avoué, c'est qu'il agit dans le midi comme dans la Vendée, ce qui est un bon moyen pour la faire naître.

Quand on n'a égard à aucune autorité constituée, que l'on déclare en masse tous les habitants de plusieurs départements indignes du nom de citoyens on veut ou se former une armée considérable, ou faire naître la guerre civile. Je ne vois pas parti mitoyen: si vous laissez le général Willot à Marseille, il faut lui donner une armée de vingt mille hommes, ou vous attendre aux scènes les plus affligeantes.

Quand une ville est en état de siége, il me semble qu'un militaire devient une espèce de magistrat, et doit se conduire avec la modération et la décence qu'exigent les circonstances, et il [illegible] être un instrument de factions, un ef[illegible] Je

vous soumets toutes ces réflexions, spécialement par la nécessité que j'ai d'avoir des troupes.

Je vous prie aussi d'ôter de dessous mes ordres la 8e division, parce que les principes et la conduite du général Willot ne sont pas ceux qu'il doit avoir dans sa place, et que je me croirais déshonoré de voir dans un endroit où je commande se former un ferment de trouble, et de souffrir qu'un général sous mes ordres ne soit qu'un instrument de factions.

Par sa désobéissance et par son insubordination, il est cause des horreurs qui se commettent en ce moment dans le département des Alpes-Maritimes. Le convoi des tableaux chefs-d'oeuvre d'*Italie a été* obligé de rentrer à Coni; il eût été pris par les barbets. Si le général Willot n'obéit pas sur-le-champ à l'ordre que je lui ai donné de faire partir la 83e demi-brigade, mon projet est de le suspendre de ses fonctions. Nice même, dans ce moment-ci, n'est pas en sûreté.

Les barbets tirent leurs forces du régiment provincial de Nice, que le Roi de Sardaigne a licencié; peut-être serait-il utile de faire un corps particulier de tous les habitants des Alpes-Maritimes qui se sont trouvés engagés dans le régiment provincial et le corps franc au moment de la guerre. On pourrait, dans ce cas, déclarer qu'ils ne reprendront leurs droits de citoyens qu'après avoir servi deux ans sous les drapeaux de la République.

J'ai écrit au ministre des affaires étrangères et au Roi de Sardaigne lui-même des lettres très-fortes. J'espère que tous les jours le nombre de ces brigands sera moins redoutable.

J'ai

J'ai envoyé à Turin le citoyen Poussielgue, secrétaire de la légation à Gènes, sonder les dispositions de ce cabinet pour un traité d'alliance; il nous faut ce prince ou la république de Gènes. J'avais même désiré une entrevue avec le ministre des affaires étrangères du Roi de Sardaigne; mais cela n'a pas pu s'arranger.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général à Milan, le 11 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796).

La République de Venise a peur: elle trame avec le Roi de Naples et le Pape; elle se fortifie et se retranche dans Venise. De tous les peuples de l'Italie, le Vénitien est celui qui nous hait le plus: ils sont tous armés, et il est des cantons dont les habitants sont braves. Leur ministre à Paris leur écrit que l'on s'arme, sans quoi tout est perdu: on ne fera rien de tous ces gens-là, si Mantoue n'est pas pris.

Le Roi de Naples a soixante mille hommes sur pied; il ne peut être attaqué et détrôné que par dix-huit mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie. Il serait possible que, de concert avec l'Autriche et Rome, il portât un corps sur Rome et ensuite sur Bologne et Livourne: ce corps pourrait être de quinze mille hommes, et inquiéterait beaucoup l'armée française.

Le grand-duc de Toscane est absolument nul sous tous les rapports.

Le duc de Parme se conduit assez bien; il est nul aussi sous tous les rapports.

Rome est forte par son fanatisme; si elle se montre contre nous, elle peut accroître de beaucoup la force du Roi de Naples, m'obliger à tenir trois mille hommes de plus sur mes derrières, par l'inquiétude qu'elle mettrait dans l'esprit de ces peuples: seule, sans Naples, il faudrait deux mille hommes d'infanterie et quinze cents de cavalerie pour la soumettre.

Si elle arme, le fanatisme lui *donne quelque* force; il y aurait du sang de répandu: réunie avec Naples, on ne peut marcher à Rome avec moins de vingt mille hommes d'infanterie et deux mille hommes de cavalerie; et si l'on voulait aller à Naples, après avoir été à Rome, il faudrait une armée de vingt-quatre mille hommes d'infanterie et de trois mille cinq cents de cavalerie. Je pense que six mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie suffiraient pour tenir les États du Pape en respect, en s'y conduisant avec adresse et caractère une fois qu'on s'y serait rendu maître.

Le Roi de Sardaigne fomente la rébellion des barbets. Si Naples et Rome agissent contre nous, il faudra trois mille hommes de plus dans les places du Piémont

Si vous persistez à faire la guerre à Rome et à Naples, il faut vingt-cinq mille hommes de renfort, qui, joints aux vingt mille nécessaires pour

tenir tête à l'Empereur, font un renfort de quarante-cinq mille hommes qu'il faudrait. Si vous faites la paix avec Naples, et qu'il n'y ait que Rome, il serait possible, avec les seules forces destinées à tenir tête à l'Empereur, de profiter d'un moment favorable pour l'écraser; il faudrait compter cependant sur un surcroît de trois mille hommes.

Je crois que vous ne pouvez faire à la fois, dans la position actuelle de la République, la guerre à Naples et à l'Empereur. La paix avec Naples est de toute nécessité: restez avec Rome en état de négociations ou d'armistice, jusqu'au moment de marcher sur cette ville superbe.

Rome deviendrait très-forte de sa réunion avec Naples. Si nous sommes battus sur le Rhin, il nous convient de faire la paix avec Rome et Naples.

Il est une autre négociation qui devient indispensable: c'est un traité d'alliance avec le Piémont et Gènes. Je voudrais donner Massa et Carrara, les fiefs impériaux, à Gènes, et la faire déclarer contre la coalition.

Si vous continuez la guerre avec Naples, il me paraît nécessaire de prendre Lucques, et d'y mettre garnison: cette place est forte et bien armée; elle couvre les États de Gènes, et offre une retraite à la garnison de Livourne.

Par cette lettre et celle ci-jointe vous connaîtrez parfaitement notre position. Je n'avais jamais compté qu'après avoir détruit, en une campagne, deux armées à l'Empereur, il en aurait une plus puissante, et que les deux armées de la République hiverne-

raient bien loin du Danube : le projet de Trieste et de Naples était fondé sur des suppositions.

J'ai écrit à Vienne, et ce soir le courrier part dans le même temps que l'armée se porte sur la Brenta.

Je fais fortifier l'Adda; mais c'est une faible barrière. Je vous le répète : des secours prompts! car l'Empereur fait déja filer ses troupes.

La négociation avec Rome a été mal conduite; il fallait, avant de l'entamer, qu'elle eût rempli les conditions de l'armistice; l'on pouvait, au moins, attendre quelques jours, et l'on aurait facilement eu les 5 millions du second paiement, dont *une partie* était déja arrivée à Rimini. On a montré au Pape tous les traités à la fois : il fallait, au contraire, préalablement l'obliger à se prononcer sur le premier article; mais surtout on ne devait pas choisir l'instant où l'armée était dans le Tyrol, et l'on devait avoir à l'appui un corps de troupes à Bologne, qui se serait accru par la renommée. Cela nous coûte 10 millions, cinq de denrées, et tous les chefs-d'oeuvre d'Italie qu'un retard de quelques jours nous aurait donnés.

Tous ces pays-ci sont si peuplés, et la situation de nos forces est si connue; tout cela est tellement travaillé par l'Empereur et par l'Angleterre, que la scène change tous les quinze jours. Si nous ne réussissions pas dans tout ce que nous entreprendrons, je vous prie de croire que ce ne sera pas faute de zèle et d'assiduité.

BONAPARTE.

Au cardinal Mattei.

Au quartier-général à Ferrare, le 30 vendémiaire an 5 (21 octobre 1796).

La cour de Rome a refusé d'adopter les conditions de paix que lui a offertes le Directoire; elle a rompu l'armistice, et, en suspendant l'exécution des conditions, elle arme: elle veut la guerre, elle l'aura; mais, avant de pouvoir de sang-froid prévoir la ruine et la mort des insensés qui voudront faire obstacle aux phalanges républicaines, je dois à ma nation, à l'humanité, à moi-même, de tenter un dernier effort pour ramener le Pape à des sentiments plus modérés, conformes à ses vrais intérêts, à son caractère et à la raison. Vous connaissez, M. le cardinal, les forces et la puissance de l'armée que je commande: pour détruire la puissance temporelle du Pape, il ne me faudrait que le vouloir. Allez à Rome; voyez le Saint-Père; éclairez-le sur ses vrais intérêts; arrachez-le aux intrigants qui l'environnent, qui veulent sa perte et celle de la cour de Rome. Le gouvernement français permet encore que j'écoute des négociations de paix; tout pourrait s'arranger. La guerre, si cruelle pour les peuples, a des résultats terribles pour les vaincus; évitez de grands malheurs au Pape: vous savez combien je désire finir, par la paix, une lutte que la guerre terminerait pour moi sans gloire comme sans périls.

Je vous souhaite, M. le cardinal, dans votre mission, le succès que la pureté de vos intentions mérite.

BONAPARTE.

NÉGOCIATIONS EN 1796.

(CHAP. XIII.)

Lettres du Directoire.

Paris, le 4 brumaire an 5 (14 novembre 1796).

Le Ministre des relations extérieures au général Clarke.

Le peu de temps qui reste jusqu'à votre départ, la multitude des objets que nous avons à traiter, ne me permettent pas, citoyen général, de les discuter avec les détails qu'exigerait leur importance. Je me bornerai donc à indiquer ce qui concerne les relations extérieures, et sur lesquelles il importe beaucoup que le Directoire reçoive des renseignements

d'examiner, autant qu'il sera possible, quelles sont les dispositions à notre égard du Roi et du gouvernement; s'il est possible, sans en venir à une alliance difficile à conclure, et qui peut-être nous serait plus nuisible qu'utile, de les entretenir dans des dispositions de neutralité qui nous suffisent.

Quant à Milan, Modene, Reggio, Bologne et Ferrare, il serait bien précieux pour le Directoire et pour moi d'avoir le résultat des opérations sages que vous seriez à portée de faire.

Ces peuples sont-ils vraiment mûrs pour la liberté? sont-ils en état de la défendre seuls, ou avec notre appui? Dans ce dernier cas, quel serait le nombre de nos troupes qu'ils seraient en état de solder? Quelles sont leurs dispositions à l'égard de la maison d'Autriche? Rentreraient-ils sans secousse sous son joug, dans le cas où la paix serait à ce prix?

Vous connaissez les torts réels et graves de Venise à notre égard. Des personnes qui connaissent le pays prétendent que tous les états de terre-ferme, principalement les Bressans, les Bergamasques et les Véronais, sont révoltés de l'orgueil des nobles vénitiens, et disposés à s'armer pour la liberté. Admis dans la République Lombarde ou devenus ses alliés, ils lui donneraient une force nouvelle. Je vous demande vos observations sur les obstacles ou les facilités que peut présenter l'exécution de ce projet.

Je vous en demanderai également sur notre position à l'égard du Pape et des autres puissances de l'Italie. Vous ne parcourrez pas leurs États; mais vos conférences avec le général en chef et ses dignes

coopérateurs vous mettront à portée de vous en former une idée nette, et j'attends de votre zèle pour le bien public que vous voudrez bien me la communiquer.

Je vous suppose maintenant arrivé à Venise, observant tous les grands personnages qui figurent sur ce théâtre, et traçant leurs portraits d'une touche aussi ferme que facile. Votre voyage serait suffisamment utile quand il n'aboutirait qu'à nous faire connaître les passions qui les animent, et les moyens de les faire tourner au profit de la République et de l'humanité.

Sans être spécialement chargé de négocier la paix, vous pourrez la préparer dans les entretiens que vous aurez avec les personnages influents. Nous y arriverions, sans contredit, beaucoup plus aisément, si nous pouvions offrir à l'Autriche des compensations convenables. Ce système des compensations admet

tages que nous devons attendre de cette belle contrée, si nous parvenons à la soustraire à l'influence autrichienne.

2° Modifier le premier projet, en substituant aux états de Milan partie des états du Pape, la Romagne, la Marche-d'Ancône, le duché d'Urbain; transférer le grand-duc de Toscane à Rome, lui donner le surplus des états du Pape, lui réserver le Siennois, consentir à le nommer Roi de Rome; donner Florence au duc de Parme, ménager un échange de partie de ses états avec la Sardaigne, nous réserver l'île d'Elbe, dont le Roi de Naples serait dédommagé par Bénévent, Ponte-Corvo et la Marche de Fermo; nous faire payer en Amérique de ce que nous laisserions prendre en Italie.

3° Céder à l'Autriche la Bavière, le haut Palatinat et Saltzbourg, Passau et autres souverainetés ecclésiastiques qui y sont enclavées, à la charge, par la maison d'Autriche, de renoncer à tout ce qu'elle possède au midi de la chaîne des Alpes et dans le cercle de Souabe, de dédommager le duc de Modène et d'apanager le grand-duc de Toscane; donner à l'électeur palatin les états du Pape, à l'exception de la Marche de Fermo, de Bénévent, de Ponte Corvo, de Bologne et de Ferrare; y ajouter le Siennois, et lui donner le titre de Roi des Romains. Ce projet serait très-agréable à l'Italie, y mettrait nos intérêts à couvert; mais il pourrait déplaire à l'Allemagne. Le moyen de le faire adopter serait de fournir au Roi de Prusse un ample dédommagement: lui satisfait, tout le reste serait réduit au silence.

4° Avoir la maison d'Autriche ce qui lui est donné au numéro précédent; traiter le grand-duc et les états d'Italie comme au numéro 2; faire céder à l'électeur palatin la part de la maison d'Autriche dans la Pologne, et la faire servir de point de ralliement pour la restauration de cet état; conserver au Roi de Prusse la plus grande partie de ce qu'il en a acquis. Il est bien douteux que la maison d'Autriche voulût se prêter à ce projet: son alliance avec la Russie, son antipathie pour la Prusse, paraissent des obstacles insurmontables.

Il est une multitude d'autres combinaisons que vous formerez beaucoup mieux que moi; celles-ci pourraient suffire pour sonder le terrain, mettre les ministres et ceux qui les entourent dans le cas de s'expliquer et de développer leurs sentiments à cet égard.

Le point capital que vous chercherez à atteindre, c'est de persuader à l'Autriche que, malgré l'avantage prétendu que lui offre l'Angleterre pour des compensations, cette dernière puissance, qui a des intérêts opposés aux siens, ne peut qu'entraver la marche des négociations; que la maison d'Autriche obtiendra davantage, et plus promptement, en traitant avec la République seule.

A votre retour de Vienne, vous serez à portée de voir plusieurs princes d'Allemagne et leurs ministres. Ils sont épouvantés de l'ambition de la maison d'Autriche, de l'acharnement qu'elle montre contre tous ceux qui ont cherché à se rapprocher de la République. Ils seront peut-être inquiets sur les

nités de la proposition d'armistice; il sera facile de eur faire sentir que leur intérêt même le commandait; qu'il leur donne le temps de se réunir et de ombiner les moyens de briser le joug odieux qu'on eut leur imposer; qu'il donne le temps à la République de rétablir une discipline sévère dans ses arnées et de préparer les moyens d'une attaque plus igoureuse que les précédentes, et qui sera la dernière, s'ils veulent le seconder.

Je recommande, citoyen général, à votre zèle t à votre sagacité les objets que je viens d'indiquer, eux même que la brièveté du temps ne m'a pas permis de toucher, bien sûr que rien de ce qui peut téresser notre commune patrie ne vous échappera.

Je vous remets un chiffre, pour servir à la correspondance intéressante que j'attends de vous.

C. Delacroix.

---

nstructions données par le Directoire exécutif de la République française au général de division Henri Clarke, envoyé extraordinaire de la République française près la cour de Vienne.

Paris, le 26 brumaire an 5 (16 novembre 1796).

Le Directoire de la République française, voulant répondre au voeu général de l'Europe, et contribuer, autant qu'il est en lui, à arrêter l'effusion du sang de[illegible]une guerre lon-

gue et ruineuse entraîne après elle, s'est déterminé, citoyen général, à vous envoyer près de Sa Majesté l'Empereur et Roi de Hongrie et de Bohême, à l'effet d'y négocier, au nom de la République française, un armistice entre les troupes impériales et françaises, tant en Allemagne qu'en Italie, et à faire à ce prince la proposition d'une réunion de ministres plénipotentiaires, pour traiter de la paix générale. En conséquence, le Directoire croit devoir vous tracer, par la présente, les bases d'après lesquelles il veut que la négociation soit conduite, et sur lesquelles devront s'appuyer essentiellement les démarches que vous aurez à faire près de la cour impériale, pour parvenir à un résultat heureux pour la République française.

Le premier objet de la mission importante que le Directoire vous confie étant la conclusion de l'armistice, son intention est que, de concert avec les

Quant aux autres conditions de cet armistice, elles devront se borner à assurer le *statu quo* dans lequel se trouvent les choses au moment actuel; et le désir du Directoire est qu'aucune cession d'avantages remportés par la valeur républicaine, soit en Allemagne, soit en Italie, ne puisse avoir lieu. Vous êtes, en conséquence, autorisé, citoyen général, à résister le plus long-temps possible à toute proposition qui pourrait vous être faite, tendant à obtenir une cession de cette espèce. Vous refuserez absolument toutes conditions qui pourraient consentir l'évacuation des têtes de pont de Düsseldorf et de Kehl, et vous ne stipulerez celle des têtes de pont de Neuwied et de Huningue que dans le cas d'une absolue nécessité, et en obtenant que les troupes autrichiennes ne pourront point sortir de Mayence, et l'évacuation de la tête de pont de Mannheim, sur la rive gauche du Rhin.

Si la place de Mantoue n'était pas tombée en notre pouvoir avant votre arrivée à Vienne, son blocus et la situation actuelle de sa garnison pourraient élever quelques obstacles que le Directoire croit facile d'écarter, en ramenant encore les choses, à cet égard, au *statu quo* demandé. Il vous autorise, en conséquence, à stipuler que l'Empereur pourra faire approvisionner de subsistances, jour par jour, les hommes composant la garnison de Mantoue et les habitants de cette ville, au moyen des quantités de vivres qui seront déterminées et proportionnées au nombre et à l'âge des individus que cette place renfermera; et, à cet effet, il devra être préposé deux

commissaires français, l'un au-dedans, l'autre au-dehors de la place, pour constater le nombre des hommes à nourrir et la quantité de provisions restantes; mais il ne pourra sortir de la place ni y entrer aucun individu ni effets quelconques, et les commissaires français devront avoir le droit de surveiller l'exécution de cette disposition. Il pourra être conclu entre vous et les chargés de pouvoirs de l'Empereur un arrangement particulier, concernant ce qui est *relatif* à Mantoue; mais la stipulation principale du maintien des choses, pour ce qui a rapport à cette place, dans l'état où elles se trouveront au moment de la conclusion de l'armistice, devra faire *partie des conditions* de cet armistice.

Les circonstances, ainsi que la conduite de la négociation, pouvant faire admettre quelques modifications à ce qui vient d'être dit au sujet de la garnison de Mantoue, nous vous donnons pouvoir de les discuter, de les arrêter définitivement, en les faisant concourir, autant que possible, avec les bases que le Directoire a établies plus haut, et avec les renseignements que vous aura fournis le général en chef de l'armée républicaine en Italie. Nous vous invitons à vous concerter avec lui, tant pour ce qui pourra être spécifié de relatif à la place de Mantoue, que pour la détermination des limites à établir entre les armées française et autrichienne en Italie. Le général en chef sera tenu de vous remettre des notes qui feront en quelque sorte partie de vos instructions, et le Directoire vous engage à les consulter: il fixera le moment de votre départ d'Italie pour Vienne, d'après la

situation politique et militaire des choses dans le pays où il commande.

Dans le cas où la cour de Vienne voudrait intervenir pour garantir le Pape contre les efforts que notre situation à son égard pourrait nous mettre en état de tenter contre lui, le Directoire vous autorise, citoyen général, à assurer l'Empereur que les conditions de l'armistice conclu avec le Pape seront observées de notre part aussi long-temps qu'elles le seront par le Pape lui-même. Cette assurance pourra même, si l'Empereur le désire, fournir le texte de l'un des articles de l'armistice général que vous êtes appelé à arrêter avec la cour de Vienne.

Le Directoire exécutif a déja manifesté de la manière la plus authentique le désir de contribuer, par tous les moyens qui sont en son pouvoir; à amener une paix générale qui fixe d'une manière invariable les intérêts politiques de l'Europe, et assure sa tranquillité et son bonheur futurs, en rétablissant entre les puissances un équilibre convenable et salutaire. La voix de l'humanité s'est fait entendre; partout elle réclame fortement que l'on s'occupe généralement de ce grand objet: c'est pour y parvenir plus sûrement que le Directoire exécutif s'est déterminé à demander l'armistice entre l'Autriche et la République française; mais comme il lui importe de seconder efficacement le voeu général pour la paix, et de donner les preuves les plus convaincantes de la loyauté et de la réalité de ses intentions, il vous charge de demander en son nom, à Sa Majesté l'Empereur, Roi de Hongrie et de Bohême, qu'il soit envoyé sur-le-champ,

soit à Bâle, soit à Paris, de la part de l'Empereur, un ou plusieurs plénipotentiaires, pour traiter de la paix définitive; de son côté, la République française nommera également des plénipotentiaires pour le même objet; et si Sa Majesté, mue par les mêmes sentiments, consentait à cette mesure, il conviendrait d'arrêter, avec les personnes qu'elle nommera pour négocier avec nous à ce sujet, que les alliés respectifs seront invités à envoyer aussi leurs plénipotentiaires à Bâle, ou à charger de leurs lettres de créance ceux des plénipotentiaires appelés à cette réunion auxquels ils jugeront à propos de remettre le soin de leurs intérêts.

Telles sont, général, les instructions que le Directoire vous donne en vous confiant une mission honorable, et dont le résultat sera sans doute profitable aux intérêts généraux de l'Europe et à ceux de la République en particulier.

BARRAS, *président.*

Le Ministre des relations extérieures au général Clarke.

Paris, 10 nivôse an 5 (30 décembre 1796).

J'ai reçu, citoyen général, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je me ferai un devoir et un plaisir de mettre sous les yeux du Directoire les excellentes réflexions qu'elles contiennent. Je pense, comme vous, que notre intérêt et une saine poli-

politique demandent que le gouvernement français attende encore pour se prononcer sur le sort du nord de l'Italie; qu'une décision prématurée pourrait former un grand obstacle à la paix; qu'un peuple aussi dépourvu d'énergie, esclave des préjugés les plus dégradants, soutiendrait assez mal le rôle de peuple libre; qu'il sera toujours temps de l'affranchir absolument, ou de lui assurer une constitution plus heureuse et plus libre au moment où nous traiterons de la paix de l'Italie. Dans mes relations avec les députés de Milan, je ne leur ai jamais rien dit qui contrariât ces principes, et ce que vous me marquez me confirme plus que jamais dans la résolution d'être toujours aussi circonspect. Si ma lettre vous trouve encore à Milan, vous pouvez démentir hautement Savador. Il est vrai que, l'hiver dernier, je l'avais envoyé dans le Milanais pour connaître la disposition des esprits, les forces de nos ennemis, etc.; mais cette mission a cessé aussitôt que Bonaparte eut franchi l'Apennin; et, dès auparavant, je m'étais bien aperçu que je ne pouvais tirer presque aucun parti de cet homme, sur lequel on me donna, à peu près à cette époque, des renseignements très-peu favorables. Lors même qu'il était chargé d'aller à la découverte, ma correspondance avec lui était à peu près nulle; depuis que nous sommes maîtres de Milan, elle l'a été entièrement.

Je ne serais point étonné que la cour de Vienne vous refusât, ou tout au moins tardât beaucoup à vous expédier les passe-ports nécessaires, tant sont serrés et forts les noeuds qui la lient à la cour de Londres; cependant bien des circonstances pourront

se réunir pour ébranler son orgueil et la fidélité qu'elle étale pour ses engagements : la descente en Irlande, dont tout jusqu'ici pronostique le succès; la mort de l'impératrice de Russie, les dispositions pacifiques de son successeur, son penchant pour la Prusse, son attachement pour le duc de Wurtemberg, dont l'agrandissement dépend de nous; le mécontentement de tous les princes séculiers d'Allemagne, et le désir qu'ils ont de s'agrandir aux dépens des princes des prêtres; les menaces de la Porte Ottomane, qui réclame pour nous la limite du Rhin, et qui, comme me le marque Aubert-Dubayet, fait *marcher* des troupes sur le Danube pour soutenir la *médiation* qu'elle veut interposer entre son voisin qu'elle n'aime guère, et ses anciens amis. On parle aussi d'une coalition qui doit se former en Allemagne pour forcer l'Empereur à faire la paix d'après nos principes. Le général Dubayet, par sa lettre du 19 brumaire, me marque que la Porte a intimé d'un ton ferme et décidé à l'internonce que son intention, en intervenant dans le traité entre l'Empereur et la République, est que, pour préliminaires, il cède entièrement et sans restrictions toute la rive gauche du Rhin conquise ou non, en évacuant de suite Mayence, Cassel et dépendances; que, sur sa demande, la Porte a ordonné aux pachas de Romélie et de Bosnie d'envoyer des troupes sur différents points des frontières d'Allemagne, en même temps qu'elle ferait une nouvelle levée d'hommes près de Belgrade, pour en accroître la garnison; que ce service est fait très-ponctuellement; qu'il ne doute pas que, joint à la déclaration de la Porte, il ne produise une puissante diversion.

Je vous devais ces détails pour votre gouverne, dans la mission importante dont vous êtes chargé.

Je réponds à votre lettre du 28 frimaire. Je sens, comme vous, combien il importe aux intérêts politiques de la République de ne pas abandonner aux sentiments personnels d'un homme, ou à un ennemi plus entreprenant, un secret qui peut influer sur la destinée d'un de nos alliés naturels; mais il me semble que vous avez sous la main un moyen plus sûr et plus facile d'atteindre ce but. En supposant qu'il fût possible de déterminer le comte de M..... à venir en France, son arrestation, exécutée ici, ferait un éclat inévitable, et pourrait entraîner des inconvénients graves. Il pourrait concevoir des soupçons, et trouver les moyens de nous dérober ses papiers. Aujourd'hui il se trouve dans un pays soumis au gouvernement militaire: à peine arrivé de Toscane, il doit être dans la plus entière sécurité; ses papiers doivent être sous sa main; il est facile de s'en emparer en le faisant arrêter sous le moindre prétexte. Dès que nous serions nantis de ses papiers, la liberté lui serait rendue. Le gouvernement serait en possession d'un grand moyen d'influence sur la puissance que ces papiers intéressent; la détention momentanée du comte de M..... ne nous compromettrait en rien, et pourrait n'être regardée que comme une méprise. Voila, général, comme je crois que cette affaire devrait être prise. Au surplus, je mettrai votre lettre sous les yeux du Directoire, qui transmettra, s'il le juge nécessaire, ses ordres au général Barâguay-d'Hilliers.

CH. DELACROIX.

Le Directoire exécutif au général Clarke.

Paris, le 18 nivôse an 5 (7 janvier 1797).

Nous avons reçu, citoyen général, vos dépêches des 7 et 8 nivôse. Le parti qu'a pris la cour de Vienne d'établir loin de cette capitale le lieu des négociations, indique peut-être que l'on a craint de vous donner accès près de l'Empereur, et que le parti ennemi de la paix prévaut encore dans son cabinet. Nous attendons néanmoins les lumières qui doivent rejaillir de vos premières entrevues avec son envoyé, pour nous fixer une opinion que nous n'admettrions qu'à regret, si la maison d'Autriche joignait en ce moment, aux vues ambitieuses qui l'ont toujours caractérisée, une connaissance exacte de la tendance générale de l'Europe vers des innovations politiques plus ou moins

rir, nous offrent des chances favorables pour attendre sa reddition.

Il est vrai que le fort de Kehl est dans une situation fâcheuse, et à la veille de nous être enlevé; mais le prince Charles ayant refusé d'accepter un armistice sur le Rhin, basé sur le *statu quo*, il est à croire qu'il poursuivra son siége avec opiniâtreté. Toutes ces considérations ajoutent un nouveau poids à l'opinion du général en chef contre une suspension d'armes qui ne nous serait d'aucun avantage sur le Rhin, puisque le sort de Kehl sera décidé vraisemblablement avant qu'on y puisse profiter de ses conditions, et qui nous serait funeste en Italie si Mantoue n'était pas en notre pouvoir.

A l'égard du Pape, il ne peut être compris dans l'armistice qu'autant qu'il exécutera sur-le-champ les conditions de celui qui a été conclu particulièrement avec lui, avec des dédommagements convenables; mais son obstination, si elle se prolonge encore, nous offrira l'occasion de nous dédommager nous-mêmes, par la force des armes, dans l'État de l'Église, des effets de sa mauvaise foi.

Les secours puissants que nous faisons passer en Italie doivent être aussi pris en considération dans la balance de nos droits et de nos intérêts avec ceux de l'Empereur.

Nous comptons apprendre incessamment le résultat des ouvertures respectives qui doivent avoir lieu le 13 à Vicence.

P. Barras, *président.*

Instructions pour le général de division Clarke, envoyé extraordinaire de la République près la cour de Vienne.

Le Directoire exécutif a pris communication des dépêches que vous lui avez adressées, ainsi qu'au ministre des relations extérieures. Il approuve ce que vous avez fait pour tenir une porte encore ouverte aux négociations; et, dans l'espoir que la cour de Vienne se déterminera à les entamer, il s'empresse de vous envoyer les pouvoirs et instructions nécessaires pour les conduire promptement à un heureux résultat.

Le Directoire approuve le refus que vous avez fait de consentir à un armistice partiel, qui n'eût servi qu'à nous priver des avantages de notre position actuelle en Italie. Si l'Autriche désire sincèrement la paix, le règlement des bases sur lesquelles elle doit s'asseoir, et la signature des préliminaires, ne présenteront ni plus de longueurs, ni plus de difficultés que n'en eût entraîné la conclusion de l'armistice.

Pour vous mettre en état d'aller en avant, soit avec M. Gherardini, soit avec tout autre ministre ou agent de l'Empereur, le Directoire va vous indiquer les conditions que vous êtes autorisé à consentir, et dont il croit ne pouvoir pas se départir.

La première et la plus essentielle, à laquelle le Directoire est lié par les lois existantes, est la cession et abandon à faire à la République, par l'Empereur et la maison d'Autriche, des Pays-Bas autrichiens, du duché de Luxembourg, et de tout ce qu'elle possède sur la rive gauche du Rhin. Vous

n'ignorez pas quels sont les motifs qui doivent lui rendre ce sacrifice moins pénible. Ces pays sont, depuis deux siècles, une source de guerres sans cesse renaissantes entre la France et la maison d'Autriche, et le plus grand obstacle qui se soit opposé à la sincérité de leurs communications amicales; la restitution de ses états en Italie lui offrira une compensation très-avantageuse. Elle en trouve une seconde dans les provinces les plus riches de la Pologne, qui, touchant immédiatement au corps de ses anciens états, ont ajouté à sa force, tandis que les provinces lointaines dont on lui demande le sacrifice ne servaient qu'à les épuiser, par les guerres fréquentes qu'elles entraînaient.

La seconde condition, à laquelle le Directoire tient également, c'est que l'Empereur, tant en cette qualité que comme chef de la maison d'Autriche, ne s'oppose pas à ce que la République française conserve la propriété et souveraineté des pays désignés ci-dessus, et de tous ceux qui ont été cédés par les traités actuellement existants, ou réunis par les lois et la constitution, ainsi que de tous les biens territoriaux dont les princes de l'Empire germanique y jouissaient.

Vous n'ignorez pas, citoyen, l'influence irrésistible qu'exerce l'Empereur sur les résolutions de la diète: le consentement de l'un et de l'autre est regardé en Allemagne comme nécessaire pour l'aliénation des pays qui font partie de l'Empire germanique. Indépendamment des possessions autrichiennes, les lois et les traités ont réuni au territoire de la République

plusieurs territoires qui faisaient partie de l'Empire, tels que le Porentruy, le Montbelliard, l'évêché de Liége, les abbayes de Stavelot et Malmedy, etc., etc. Il est donc nécessaire, pour faciliter la paix à conclure avec l'Empire germanique, que l'Empereur, en cette qualité, consente à leur réunion.

Vous demanderez que l'Empereur ne s'oppose pas à ce que la République conserve la propriété et souveraineté des portions de territoire dépendantes de l'Empire germanique qui se trouvent enveloppées de plusieurs côtés ou totalement enclavées, soit dans les anciennes frontières de France, soit dans les départements nouvellement réunis, soit dans les cessions qui ont été faites à la République par des traités. Cette clause est nécessaire pour régulariser la ligne des frontières, faciliter la perception des droits de douanes, éviter les disputes sanglantes qu'entraîne le mélange des pays soumis à différentes dominations.

Si les déclarations de non-opposition, qui font l'objet des articles précédents, pouvaient faire quelques difficultés pour le traité patent, elles pourraient être l'objet d'un article secret, ainsi que celles que l'Empereur pourrait nous demander relativement aux indemnités qu'il prétendrait obtenir.

Le Directoire joint aux présentes instructions une ligne de frontières conforme à ce qui vient de vous être prescrit; vous demanderez fortement qu'elle soit insérée dans les articles préliminaires que vous êtes autorisé à conclure. Si cependant cela entraînait des longueurs et des difficultés, ce qui n'est pas

à présumer, vous pourrez vous borner à la clause ci-dessus exprimée, sauf à revenir à cette démarcation dans le traité définitif.

Par divers traités conclus avec la maison palatine, le bailliage de Guermesheim doit être réuni à la France ; mais sa jouissance avait été différée jusques après le décès de l'électeur palatin.

Vous demanderez que l'Empereur ne s'oppose pas à ce que la République jouisse dès à présent de la totalité du bailliage de Guermesheim.

Si la personne avec laquelle vous traiterez demandait pour la maison d'Autriche quelque dédommagement sur la rive droite du Rhin, vous éviterez de traiter cet objet autant qu'il vous sera possible ; cependant vous pourrez déclarer, si on l'exige, que la République ne s'opposera pas aux arrengements que cette maison pourrait prendre avec les princes de l'Empire, dans les pays situés sur la droite du Rhin ; mais vous ne ferez cette déclaration qu'autant que vous ne pourrez l'éviter, que l'on en fera dépendre la conclusion des préliminaires, et que l'Empereur consentirait également à ce que les autres princes qui se trouvent éprouver quelques pertes reçussent des dédommagements convenables. S'il est possible, vous vous en tiendrez à une déclaration verbale.

Vous n'ignorez pas que, par le traité de La Haye, nous sommes obligés de comprendre la République batave dans tous les traités que nous concluons : il est donc indispensable de la comprendre dans notre traité avec l'Empereur, comme elle a été comprise dans nos précédents traités de paix.

Vous exigerez aussi que l'Empereur consente expressément et emploie ses bons offices pour que le Stathouder obtienne en Allemagne, dans les pays situés sur la rive droite du Rhin, des dédommagements convenables; mais cet article pourra être secret jusqu'à la paix définitive.

Vous stipulerez expressément que la République française continuera à occuper et jouir, sur le pied actuel, des ponts et forteresses dépendants de l'Empire germanique qui sont actuellement occupés par les troupes françaises, jusqu'à la conclusion définitive de la paix avec l'Empire.

Quant à l'évacuation des états de l'Empereur et Roi en Italie, le Directoire vous charge de vous concerter avec le général en chef Bonaparte, auquel il s'en rapporte entièrement pour la détermination du mode et du temps de cette évacuation.

L'occupation que nous avons faite d'une partie de l'Allemagne et de l'Italie a dû entièrement y propager l'amour de la liberté. Un assez grand nombre d'habitants de ces pays se sont prononcés pour nos principes; ils y ont été excités par notre exemple, peut-être même par les invitations directes de quelques agents du gouvernement: ce n'est pas sans doute un motif suffisant de compromettre la sûreté et les intérêts de la République, par l'émancipation des pays qu'ils habitent, et où tout annonce qu'ils se trouvent en minorité; mais la loyauté républicaine exige qu'ils ne soient pas les victimes de l'attachement qu'ils nous ont montré, des services qu'ils ont pu nous rendre. Vous êtes donc spécialement chargé

le stipuler qu'aucun individu des parties de l'Allemagne et de l'Italie qui ont été occupées par les troupes de la République, ne pourra être recherché ni dans sa personne ni dans ses propriétés, à raison de ses opinions ou actions civiles, politiques, militaires, commerciales, pendant la présente guerre. Vous stipulerez la cessation de toutes les hostilités aussitôt la ratification des préliminaires, et en conséquence la main-levée réciproque, de la part des deux puissances contractantes, du séquestre qui a pu être mis par chacune d'elles sur les biens et droits appartenants aux sujets de l'autre, ainsi qu'aux établissements publics situés dans leurs territoires respectifs. La République française s'obligera à payer tout ce qui pourra être dû pour rentes constituées et fonds prêtés par le gouvernement de la maison d'Autriche résidant dans les pays de sa domination et les établissements publics qui y sont situés; et réciproquement la maison d'Autriche remplira la même obligation envers le gouvernement français, les établissements et les citoyens domiciliés dans les départements de la République et dans les territoires nouvellement réunis.

Vous observerez que toute cette négociation doit être traitée, non comme traité définitif, mais comme préliminaires de paix qui n'ont pas besoin de la ratification du corps législatif, et que le Directoire est autorisé à conclure seul. Vous demanderez, en conséquence, que l'Empereur les ratifie dans le plus bref délai possible, que vous règlerez de concert avec son agent. Le Directoire les ratifiera réciproquement dans

le même délai. Vous accélérerez la ratification autant qu'il sera possible.

Il peut arriver que l'Empereur ne veuille pas traiter séparément de l'Angleterre: vous demanderez qu'il consente les préliminaires pour la paix particulière, et vous êtes autorisé à accepter la médiation de l'Empereur pour notre paix avec l'Angleterre; ce qui mettra ce prince à couvert de tout reproche de la part de son alliée.

Voilà, citoyen, les préliminaires que vous proposerez au nom du Directoire, et auxquels vous vous arrêterez définitivement. Vous vous écarterez de la marche routinière des négociations; et, dès le moment que vous serez assuré que la personne avec laquelle vous aurez à traiter a les pouvoirs nécessaires pour le faire, vous les lui exposerez franchement, et lui déclarerez que le Directoire ne s'en départira pas.

Vous connaissez l'objet de l'ambition de la maison d'Autriche, la Bavière; le Directoire ne doute pas qu'elle ne la demande pour augmentation d'indemnités. Vous pourriez laisser entrevoir que le Directoire ne s'opposera pas à cette réunion, moyennant des arrangements convenables en faveur de la République et de ses alliés; mais vous n'en ferez rien entrer dans les préliminaires, sauf à reprendre cet objet lors de la conclusion du traité définitif.

Telles sont, citoyen, les instructions que le Directoire peut vous donner pour la négociation que vous êtes chargé de chercher à ouvrir: il compte sur vos talents et votre dextérité pour développer

les motifs propres à faciliter l'adoption des différentes clauses, et sur votre dévouement aux intérêts de la République, dont vous avez donné des preuves.

Il est possible que la personne avec laquelle vous aurez à négocier vous expose ses craintes sur la publicité qui pourrait être donnée aux actes et aux pièces de la négociation; le Directoire vous autorise à la tranquilliser sur ce point; et si elle vous demande expressément et par écrit que ces pièces soient tenues secrètes, quand même la négociation viendrait à échouer, vous pouvez en prendre l'engagement formel: bien entendu qu'elle en prendra un semblable au nom de Sa Majesté Impériale; le Directoire vous prescrit même d'observer le plus profond secret. Vous concevez que si le bruit de l'évacuation de l'Italie venait à se répandre avec quelque apparence de réalité, il pourrait en résulter pour nous les plus graves inconvénients.

Le Directoire vous charge de communiquer ces instructions au général Bonaparte, de vous concerter entièrement avec lui sur la négociation, et de ne rien proposer ni faire aucunes démarches sans qu'il les ait trouvées conformes aux intérêts de la République et à la sûreté de son armée.

BARRAS, *président.*

Lettres de Napoléon.

Au Directoire exécutif.

Au quartier-général à Milan, le 16 frimaire an 5 (6 décembre 1796).

Le général Clarke est arrivé depuis quelques jours; j'ai écrit le même soir au maréchal Alvinzi. Le général Clarke a pensé, avec raison, devoir écrire une lettre à l'Empereur même, qui est partie avec une lettre pour M. Alvinzi.

Le général Clarke m'a communiqué *l'objet de sa* mission. Si l'on n'eût considéré que la situation de cette armée, il eût été à désirer que l'on eût attendu la prise de Mantoue; car je crains qu'un armistice sans Mantoue ne soit pas un acheminement à la paix, et soit tout à l'avantage de Vienne et Rome.

Vous trouverez ci-joint trois notes relatives à l'objet important dont est chargé le général Clarke. J'espère qu'avant peu de jours nous recevrons la réponse de Vienne, et que ce général se rendra à sa destination pour y remplir vos intentions.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général à Milan, le 8 nivôse an 5 (28 décembre 1796).

Il y a dans ce moment-ci en Lombardie trois partis: 1° celui qui se laisse conduire par les Français; 2° celui qui voudrait la liberté, et montre même son désir avec impatience; 3° le parti ami des Autrichiens et ennemi des Français. Je soutiens et j'encourage le premier, je contiens le second, et je réprime le troisième.

Il est faux que j'aie augmenté la contribution de la Lombardie de huit millions; et le parti qui vous a remis un mémoire basé sur ce fait ferait beaucoup mieux de payer les cinq millions que lui et ses affidés doivent à la République, et ont volés à l'armée, que de parler d'un pays où sa compagnie s'est fait universellement mépriser par les coquineries de toute espèce qu'elle a commises.

Les Républiques cispadanes sont divisées en trois partis: 1° les amis de leur ancien gouvernement; 2° les partisans d'une constitution indépendante, mais un peu aristocratique; 3° les partisans de la constitution française ou de la pure démocratie. Je comprime le premier, je soutiens le second, et je modère le troisième.

Je soutiens le second et je modère le troisième, parce que le parti des seconds est celui des riches propriétaires et des prêtres, qui, en dernière ana-

lyse, finiraient par gagner la masse du peuple, qu'il est essentiel de rallier autour du parti français.

Le dernier parti est composé de jeunes gens, d'écrivains, et d'hommes qui, comme en France et dans tous les pays, ne changent de gouvernement, n'aiment la liberté que pour faire une révolution.

Les Allemands et le Pape réunissent leur crédit pour insurger les Apennins; leurs efforts sont inutiles: une partie de la Grafagniana s'était cependant révoltée, ainsi que la petite ville de Carara. J'ai envoyé une petite colonne mobile pour mettre ces gens-là à la raison, et faire des exemples terribles qui apprennent à ces montagnards à ne pas jouer avec nous. La révolte des Apennins, si elle se faisait au moment où nous aurions affaire à l'ennemi, nous donnerait beaucoup d'embarras. Ces montagnes arrivant jusqu'à Tortone, les habitants pourraient gêner les communications: aussi j'y ai perpétuellement les yeux.

Dans ce moment-ci, les Républiques cispadanes sont réunies dans un congrès qu'elles tiennent à Reggio.

BONAPARTE.

TRAITÉS, CONVENTIONS, ORDRES DU JOUR, PROCLAMATIONS.

Traité de paix entre la République française et le Roi des Deux-Siciles.

La République française et Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles, également animés du désir de faire succéder les avantages de la paix aux malheurs inséparables de la guerre, ont nommé, savoir: le Directoire exécutif, au nom de la République française, le citoyen Charles Delacroix, ministre des relations extérieures, et Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles, le prince de Belmonte-Pignatelli, son gentilhomme de la chambre et son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de Sa Majesté Catholique, pour traiter, en leur nom, des clauses et conditions propres à rétablir la bonne intelligence et amitié entre les deux puissances; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, ont arrêté les articles suivants:

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la République française et Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles. En conséquence, toutes hostilités cesseront définitivement, à compter du jour de l'échange des ratifications du présent traité.

En attendant, et jusqu'à cette époque, les conditions stipulées par l'armistice conclu le 17 prairial an 4 (5 juin 1796) continueront d'avoir leur plein et entier effet.

ART. 2.

Tout acte, engagement, ou convention antérieurs de la part de l'une ou de l'autre des deux parties contractantes, qui seraient contraires au présent traité, sont révoqués, et seront regardés comme nuls et non avenus; en conséquence, pendant le cours de la présente guerre, aucune des deux puissances ne pourra fournir aux ennemis de l'autre aucuns secours en troupes, vaisseaux, armes, munitions de guerre, vivres ou argent, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

ART. 3.

Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles observera la plus exacte neutralité vis-à-vis de toutes les puissances belligérantes; en conséquence, elle s'engage à interdire indistinctement l'accès dans ses ports à tous vaisseaux armés en guerre appartenants auxdites puissances, qui excéderont le nombre de quatre au plus, d'après les règles connues de la susdite neutralité. Tout approvisionnement de munitions ou marchandises connues sous le nom de contrebande leur sera refusé.

ART. 4.

Toute sûreté et protection envers et contre tous seront accordées, dans les ports et rades des Deux-Siciles, à tous les vaisseaux marchands français, en quelque nombre qu'ils se trouvent, et à tous les vaisseaux de guerre de la République qui n'excéderont pas le nombre porté par l'article précédent.

ART. 5.

La République française et Sa Majesté le Roi
es Deux-Siciles s'engagent à donner main-levée du
équestre de tous effets, revenus, biens saisis, con-
iqués et retenus sur les citoyens et sujets de l'une
: l'autre puissance, par suite de la guerre actuelle.
t à les admettre respectivement à l'exercice légal des
ctions et droits qui pourraient leur appartenir.

ART. 6.

Tous les prisonniers faits de part et d'autre,
ompris les marins et matelots, seront rendus réci-
oquement dans un mois, à compter de l'échange
s ratifications du présent traité, en payant les det-
s qu'ils auraient contractées pendant leur captivité.
es malades et les blessés continueront à être soig-
s dans les hôpitaux respectifs; ils seront rendus
ssitôt après leur guérison.

ART. 7.

Pour donner une preuve de son amitié à la Ré-
blique française, et de son désir sincère d'entrete-
r une parfaite harmonie entre les deux puissances,
Majesté le Roi des Deux-Siciles consent à faire
ettre en liberté tout citoyen français qui aurait été
rêté, et serait détenu dans ses états, à cause de
s opinions politiques relatives à la révolution fran-
ise; tous les biens et propriétés, meubles et im-
eubles qui pourraient leur avoir été séquestrés ou
nfisqués pour la même cause, leur seront rendus.

ART. 8.

Par les mêmes motifs qui ont dicté l'article pré-

cédent, Sa Majesté le Roi des Deux-Sicile
à faire toutes les recherches convenables po
vrir par la voie de la justice, et livrer à l
des lois les personnes qui volèrent à Naples,
les papiers appartenants au dernier minist
République française.

ART. 9.

Les ambassadeurs ou ministres des deux
ces contractantes jouiront, dans les états
des mêmes prérogatives et préséances dont
saient avant la guerre, à l'exception de celle
étaient attribuées comme ambassadeurs de f

ART. 10.

Tout citoyen français et tous ceux
poseront la maison de l'ambassadeur ou min
celle des consuls et autres agents accrédités

ciales et consulaires seront réciproquement rétablies telles qu'elles étaient avant la guerre.

ART. 12.

Conformément à l'article 6 du traité conclu à La Haye le 27 floréal de l'an 3 de la République (16 mai 1795), la même paix, amitié et bonne intelligence stipulée par le présent traité entre la République française et Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles, aura lieu entre Sa Majesté et la République batave.

ART. 13.

Le présent traité sera ratifié et les ratifications échangées dans quarante jours pour tout délai, à compter du jour de la signature.

Fait à Paris, le 19 vendémiaire an 5 de la République française, une et indivisible (10 octobre 1796).

Signé CHARLES DELACROIX, et le prince de BELMONTE-PIGNATELLI.

Traité de paix entre la République française et Son Altesse Royale l'Infant duc de Parme, Plaisance et Guastalla, sous la médiation de Sa Majesté le Roi d'Espagne, exercée par le marquis del Campo, son ambassadeur près la République française.

La République française et Son Altesse Royale l'Infant duc de Parme, Plaisance et Guastalla, désirant rétablir les liaisons d'amitié qui ont précédem-

ment existé entre les deux états, et faire cesser tant qu'il est en leur pouvoir, les calamités guerre, ont accepté avec empressement la méd de Sa Majesté Catholique le Roi d'Espagne, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir: le toire exécutif, au nom de la République fran le citoyen Charles Delacroix, ministre des rel extérieures, et Son Altesse Royale l'Infant d Parme, MM. le comte Pierre Politi et dom Bolla; lesquels, après avoir échangé leurs p pouvoirs respectifs, ont arrêté et conclu *défin* ment les articles suivants, sous la *médiation* d Majesté Catholique, exercée par M. *le marquis* Campo, son ambassadeur près la République f çaise, qui a également justifié de ses pleins-pouv

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix et amitié entre la République çaise et Son Altesse Royale l'Infant duc de P Les deux puissances s'abstiendront soigneuseme ce qui pourra altérer la bonne harmonie et ré rétablies entre elles par le présent traité.

ART. 2.

Tout acte, engagement ou convention rieurs de la part de l'une ou de l'autre des puissances contractantes, qui seraient contrair présent traité, seront regardés comme nuls et avenus. En conséquence, pendant le cours présente guerre, aucune des deux puissances ne p fournir aux ennemis de l'autre aucun secours en pes, armes, munitions de guerre, vivres ou a

à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

ART. 3.

L'Infant duc de Parme s'engage à ne point permettre aux émigrés ou déportés de la République française de s'arrêter ou de séjourner dans ses états.

ART. 4.

La République française et Son Altesse Royale l'Infant duc de Parme s'engagent à donner main-levée du séquestre de tous effets, revenus ou biens qui pourraient avoir été saisis, confisqués, détenus ou vendus sur les citoyens ou sujets de l'autre puissance, relativement à la guerre actuelle, et à les admettre respectivement à l'exercice légal des actions ou droits qui leur appartiennent.

ART. 5.

Les contributions stipulées dans la convention d'armistice signée à Plaisance, le 20 floréal dernier, entre le général Bonaparte, au nom de la République française, et MM. les marquis Pallavicini et Philippo dalla Rosa, au nom de l'Infant duc de Parme, seront acquittées en leur entier. Il n'en sera levé ni exigé aucune autre; s'il avait été levé quelque contribution en argent, ou exigé quelques fournitures en denrées en sus de ce qui est réglé par cette convention, les contributions en argent seront remboursées, et les fournitures en nature payées au prix courant des lieux, lors de la livraison. Il sera nom-

mé de part et d'autre, s'il y a lieu, des commissaires pour l'exécution du présent article.

ART. 6.

A compter de la signature du présent traité, les états de Son Altesse Royale l'Infant duc de Parme seront traités comme ceux des puissances amies et neutres. S'il est fait quelques fournitures aux troupes de la République par Son Altesse Royale ou par ses sujets, elles leur seront payées au prix convenu.

ART. 7.

Les troupes de la République jouiront du libre passage dans les états de l'Infant duc de Parme.

ART. 8.

L'une des puissances contractantes ne pourra accorder passage aux troupes ennemies de l'autre.

tions que celles que rendraient nécessaires les besoins du pays. Lesdites restrictions ne pourront jamais frapper uniquement et spécialement sur les citoyens français; il leur sera même accordé toute préférence pour la traite des objets mentionnés ou désignés au présent article, dont quelques circonstances feraient suspendre ou restreindre la sortie.

ART. 11.

Tous les produits du territoire de la République, des colonies et pêches françaises, pourront être introduits librement dans les états de Son Altesse Royale, et sortir, pour cette destination, du territoire de ladite République, sauf les restrictions que ses propres besoins pourraient rendre nécessaires.

ART. 12.

Tous les produits des manufactures françaises pourront également être introduits dans les états de Son Altesse Royale. Si elle juge nécessaire, pour la prospérité de ses manufactures, d'ordonner quelques restrictions ou prohibitions, elles ne pourront jamais être particulières aux manufactures françaises, auxquelles Son Altesse Royale promet même d'accorder toutes les préférences qui pourraient se concilier avec la prospérité des manufactures de ses états.

Le présent article sera exécuté avec la plus grande réciprocité pour l'introduction en France des produits des manufactures des états de Son Altesse Royale.

ART. 13.

Il sera statué, par une convention

les droits d'entrée et de sortie à percevoir de part et d'autre. Dans le cas où ladite convention séparée ne serait point acceptée par la République, il est expressément convenu que lesdits droits seront respectivement perçus et payés comme ils le sont par les nations les plus favorisées.

ART. 14.

Les produits du territoire de la République, des manufactures, colonies et pêches françaises, pourront traverser librement les états de Son Altesse Royale, ou y être entreposés, pour être ensuite conduits dans d'autres états d'Italie, sans payer aucuns droits de douane, mais seulement un droit de transit au passage, pour subvenir a l'entretien des routes, lequel droit sera très-incessamment réglé, sur un pied modéré, de concert entre les parties contractantes, et ce à raison de tant par quintal et par lieue; il sera payable au premier bureau d'entrée.

Le présent article sera exécuté réciproquement dans l'étendue du territoire de la République française, pour les denrées et marchandises provenantes des états de Son Altesse Royale l'Infant duc de Parme.

Et attendu que le droit ci-dessus mentionné n'a été réservé que pour faire face aux dépenses d'entretien des ponts et chaussées, il est expressément convenu que les denrées et marchandises transportées en transit par les rivières et fleuves navigables jouiront réciproquement de l'exemption de tous droits.

Les parties contractantes prendront respectivement les mesures nécessaires pour éviter tout abus dans l'exécution du présent article et des précédents.

ART. 15.

En exécution de l'article 6 du traité conclu à La Haye le 22 floréal de l'an 3, la paix conclue par le présent traité est déclarée commune avec la République batave.

ART. 16.

Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées au plus tard dans un mois, à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 15 brumaire an 5 de la République française, une et indivisible.

Signés CHARLES DELACROIX, et le comte POLITI, LOUIS BOLLA.

Article séparé.

Son Altesse Royale s'oblige à accorder une remise d'un quart des droits d'entrée sur les denrées et marchandises provenantes du sol de la République, de ses colonies, pêcheries et manufactures, destinées pour la consommation intérieure de ses états, et de sortie sur les denrées et marchandises tirées de ses états, et destinées pour le territoire de la République, pourvu que réciproquement il soit accordé, par la République française une égale diminution de droits:

1° Sur les denrées et marchandises provenant des états de Son Altesse Royale, à leur entrée sur le territoire de la République;

2° Sur les denrées et mar[illegible] du

territoire de la République, à leur sortie pour le territoire de Son Altesse Royale.

Paris, les jour et an que dessus.

Signés DELACROIX, et le comte POLITI, LOUIS BOLLA.

Le soussigné marquis del Campo, plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique le Roi d'Espagne, ayant servi de médiateur à la pacification, déclare que le traité ci-dessus entre la République française et Son Altesse Royale l'Infant duc de Parme, Plaisance et Guastalla, ensemble l'article séparé relatif au commerce entre les deux puissances, a été conclu par la médiation et sous la garantie de Sa Majesté Catholique; en foi de quoi il a signé les présentes de sa main, et y a apposé son cachet.

A Paris, le 5 novembre 1796.

Signé le marquis del CAMPO.

Traité de paix et d'amitié entre la République française et le Roi de Sardaigne.

La République française et Sa Majesté le Roi de Sardaigne, également animés du désir de faire succéder une heureuse paix à la guerre qui les divise, ont nommé, savoir: le Directoire exécutif, au nom de la République française, le citoyen Charles Delacroix, ministre des relations extérieures, et Sa Majesté le

Roi de Sardaigne, MM. les chevaliers de Revel et de Tonso, pour traiter, en leur nom, les clauses et conditions propres à rétablir et à consolider la bonne harmonie entre les deux états; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, ont arrêté les articles suivants :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix, amitié et bon voisinage entre la République française et le Roi de Sardaigne; toutes hostilités cesseront entre les deux puissances, à compter du moment de la signature du présent traité.

ART. 2.

Le Roi de Sardaigne révoque toute adhésion, consentement, ou accession patente ou secrète par lui donnée à la coalition armée contre la République française, à tout traité d'alliance offensive ou défensive qu'il pourrait avoir conclu contre elle, avec quelque puissance ou état que ce soit. Il ne fournira aucun contingent en hommes ou en argent à aucune des puissances armées contre la France, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit.

ART. 3.

Le Roi de Sardaigne renonce purement et simplement, à perpétuité, pour lui, ses successeurs et ayant cause, en faveur de la République française, à tous droits qu'il pourrait prétendre sur la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Breuil.

ART. 4.

Les limites entre les états du Roi de Sardaig

et les départements de la République française seront établies sur une ligne déterminée, par les points les plus avancés, du côté du Piémont, des sommets, plateaux, des montagnes et autres lieux ci-après désignés, ainsi que des sommets ou plateaux intermédiaires; savoir, en commençant au point où se réunissent les frontières du ci-devant Faucigny, duché d'Aoste et du Valais, à l'extrémité des glacières des monts Maudits.

1° Les sommets ou plateaux des Alpes, au levant du col-Mayor.

2° Le petit Saint-Bernard, et l'hôpital qui y est situé.

3° Les sommets ou plateaux du mont Alban, du col de Crésance et du mont Isercran.

4° En se détournant un peu vers le sud, les sommets ou plateaux de Celst et de Gros-Caval.

5° Le grand mont Cenis, et l'hôpital placé au sud-est du lac qui s'y trouve.

6° Le petit mont Cenis.

7° Les sommets ou plateaux qui séparent la vallée de Bardonenche du val des Prés.

8° Le mont Genèvre.

9° Les sommets ou plateaux qui séparent la vallée de Quiéras de celle des Vaudois.

10° Le mont de Viso.

11° Le col de Maurin.

12° Le mont de l'Argentière.

13° La source de l'Ybayette et de la Sture.

14° Les montagnes qui sont entre les vallées de Sture et de Gesso, d'une part; et celle de Saint-

Étienne ou Tinea, de Saint-Martin ou Vezubia, de Tende ou de Roya, de l'autre part.

15° La roche Barbonne, sur les limites de l'état de Gènes.

Si quelques communes, habitations ou portions de territoire desdites communes, actuellement amies de la République française, se trouvaient placées hors de la ligne des frontières ci-dessus désignées, elles continueront à faire partie de la République, sans que l'on puisse tirer contre elles aucune induction du présent article.

ART. 5.

Le Roi de Sardaigne s'engage à ne pas permettre aux émigrés ou déportés de la République française de s'arrêter ou de séjourner dans ses états; il pourra néanmoins retenir à son service les émigrés seulement des départements du Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes, tant qu'ils ne donneront aucun sujet de plainte par des entreprises ou manoeuvres tendantes à compromettre la sûreté intérieure de la République.

ART. 6.

Le Roi de Sardaigne renonce à toute répétition ou action mobiliaire qu'il pourrait prétendre exercer contre la République française, pour des causes antérieures au présent traité.

ART. 7.

Il sera conclu incessamment, entre les deux puissances, un traité de commerce, d'après des bases équi-

tables, et telles qu'elles assurent à la nation française des avantages au moins égaux à ceux dont jouissent, dans les états du Roi de Sardaigne, les nations les plus favorisées.

En attendant, toutes les communications et relations commerciales seront rétablies.

ART. 8.

Le Roi de Sardaigne s'oblige à accorder une amnistie pleine et entière à tous ceux de ses sujets qui ont été poursuivis pour leurs opinions politiques. Tous procès qui pourraient leur avoir été suscités à ce sujet, ainsi que les jugements qui y *sont intervenus*, sont abolis; tous leurs biens, *meubles et immeubles*, ou le prix d'iceux s'ils ont été vendus, leur seront restitués sans délai; il leur sera loisible d'en disposer, de rentrer et de demeurer dans les états du Roi de Sardaigne, ou de s'en retirer.

ART. 9.

La République française et Sa Majesté le Roi de Sardaigne s'engagent à donner main levée du séquestre de tous effets, revenus ou biens saisis, confisqués, détenus ou vendus sur les citoyens ou sujets de l'autre puissance, relativement à la guerre actuelle, et à les admettre respectivement à l'exercice légal des actions ou droits qui pourraient leur appartenir.

ART. 10.

Tous les prisonniers respectivement faits seront rendus dans un mois, à compter de l'échange des ratifications du présent traité, en payant les dettes qu'ils pourraient avoir contractées pendant leur captivité.

Les

Les malades et blessés continueront d'être soignés dans les hôpitaux respectifs; ils seront rendus aussitôt après leur guérison.

ART. 11.

L'une des puissances contractantes ne pourra accorder passage sur son territoire à des troupes ennemies de l'autre puissance.

ART. 12.

Indépendamment des forteresses de Coni, Céva et Tortone, ainsi que du territoire qu'occupent et doivent occuper les troupes de la République, elles occuperont les forteresses d'Exiles, de l'Assiete, de Suze, de la Brunette, du Château-Dauphin et d'Alexandrie, à laquelle dernière place Valence sera substituée, si le général en chef de la République française le préfère.

ART. 13.

Les places et territoire ci-dessus désignés seront restitués au Roi de Sardaigne aussitôt après la conclusion du traité de commerce entre la République et Sa Majesté, de la paix générale, et de l'établissement de la ligne des frontières.

ART. 14.

Les pays occupés par les troupes de la République, et qui doivent être rendus en définitif, resteront sous le gouvernement civil de Sa Majesté Sarde, mais seront soumis à la levée des contributions militaires, prestations en vivres et fourrages qui ont été ou pourraient être exigées pour les besoins de l'armée française.

ART. 15.

Les fortifications de la Brunette, de Suze, ainsi que les retranchements formés au-dessus de cette ville, seront démolis et détruits, aux frais de Sa Majesté Sarde, à la diligence des commissaires nommés à cet effet par le Directoire exécutif.

Le Roi de Sardaigne ne pourra établir ou réparer aucune fortification sur cette partie de la frontière.

ART. 16.

L'artillerie des places occupées, et dont la démolition n'est pas stipulée par le présent traité, pourra être employée au service de la République; *mais elle* sera restituée, avec les places, à la même époque, à Sa Majesté Sarde: les munitions de guerre et de bouche qui s'y trouvent pourront être consommées, sans répétition, pour le service de l'armée républicaine.

ART. 17.

Les troupes françaises jouiront du libre passage dans les états du Roi de Sardaigne, pour se porter dans l'intérieure de l'Italie et en revenir.

ART. 18.

Le Roi de Sardaigne accepte, dès à présent, la médiation de la République française, pour terminer définitivement les différends qui subsistent depuis long-temps entre Sa Majesté et la République de Gènes, et statuer sur leurs prétentions respectives.

ART. 19.

Conformément à l'article 6 du traité conclu à La Haye le 27 floréal de l'an 3, la République Batave

est comprise dans le présent traité; il y aura paix et amitié entre elle et le Roi de Sardaigne: toutes choses seront rétablies entre eux sur le pied où elles étaient avant les précédentes guerres.

ART. 20.

Le Roi de Sardaigne fera désavouer, par son ministre près la République française, les procédés employés envers le dernier ambassadeur de France.

ART. 21.

Le présent traité sera ratifié et les ratifications échangées au plus tard dans un mois, à compter de la signature du présent traité.

Fait et conclu à Paris le 26 floréal de l'an 4e de la République française, une et indivisible, répondant au 15 mai 1796.

Signés CHARLES DELACROIX; le chevalier DE REVEL; le chevalier TONZO.

Le Directoire exécutif arrête et signe le présent traité de paix avec le Roi de Sardaigne, négocié au nom de la République française par le ministre des relations extérieures, nommé par le Directoire exécutif, par arrêté du 22 floréal présent mois, et chargé de ses instructions à cet effet. A Paris, le 28 floréal, l'an 4 de la République française, une et indivisible.

Signés LETOURNEUR, REWBELL, CARNOT, P. BARRAS, L. M. RÉVEILLÈRE-LÉPEAUX.

BATAILLE DE RIVOLI.

(CHAP. XIV).

Lettres du Directoire,

Adressées à Napoléon.

Paris, le 10 pluviôse an 5 (29 janvier 1797).

Le Directoire exécutif a reçu, citoyen général, depuis le renvoi du dernier courrier, la relation que vous lui avez adressée, le 29 nivôse, des *opérations* de l'armée d'Italie, dont vous lui aviez annoncé le brillant succès. Ces détails ajoutent un nouveau prix à la victoire, en attestant qu'elle est due non aux chances de la fortune, mais à la valeur des troupes, à leur confiance dans leurs chefs habiles, au talent avec lequel vous avez multiplié vos forces, et à l'ascendant du génie républicain.

Vous aurez sans doute ordonné à quelques corps légers de poursuivre les débris d'Alvinzi, qui ne doit pas avoir sauvé plus de dix à douze mille hommes; mais un objet d'une importance toujours plus éminente, c'est la prise de Mantoue: sa reddition peut seule vous mettre en état d'entamer avec une sécurité entière le mouvement qui doit vous porter sur Rome et ensuite dans le Frioul. Wurmser doit avoir abandonné l'espoir d'être secouru à temps, et vous lui avez sûrement interdit, par une sommation énergique et des démonstrations d'attaque, celui d'une honorable capitulation, s'il s'obstine à une plus longue et vaine résistance.

Le général Kellermann nous annonce, par une lettre du 4 pluviôse, que les deux colonnes dirigées sur Lyon et sur Bourg allaient y arriver, et qu'il se dispose à les faire filer rapidement par le mont Cenis.

Vous vous rappelez, citoyen général, l'aperçu que vous nous avez donné des sommes que ces renforts et les succès ultérieurs qu'ils vous promettent rendront disponibles pour le service des autres armées, après avoir assuré celui des troupes que vous commandez. Les préparatifs d'une nouvelle campagne sur le Rhin exigent qu'il y soit versé immédiatement des fonds, afin d'y accélérer l'ouverture des opérations, et par là de seconder vos progrès. Nous vous invitons beaucoup à ne pas perdre de vue cet objet, sur lequel la pénurie du trésor public amène fréquemment notre attention.

Nous approuvons le traité que vous avez conclu avec le grand-duc de Toscane.

Les promotions que vous proposez seront adoptées; nous accueillerons de même celles que la bravoure et le talent vous paraîtront mériter.

Il y a déja quelque temps que nous avons ordonné au général Willot de renvoyer à son corps le chef de la 57ᵉ demi-brigade. Cette brave troupe a justifié votre désir de la voir entrer en ligne, et nous espérons que la même émulation régnera parmi celles qui marchent pour vous joindre.

P. Barras, *président.*

Lettres de Napoléon.

Au Directoire exécutif.

Au quartier-général à Milan, le 8 nivôse an 5 (28 décembre 1796).

Les Vénitiens ayant accablé de soins l'armée du général Alvinzi, j'ai cru devoir prendre une nouvelle précaution, en m'emparant du château de Bergame, qui domine la ville de ce nom, et empêcherait les partisans ennemis de venir gêner notre communication entre l'Adda et l'Adige.

De toutes les provinces de l'état *de Venise*, celle de Bergame est la plus mal intentionnée *à notre* égard. Il y avait dans la ville de ce nom un comité chargé de répandre les nouvelles les plus ridicules sur le compte de l'armée; c'est sur le territoire de cette province que l'on a le plus assassiné de nos soldats, et c'est de là que l'on favorisait la désertion des prisonniers autrichiens. Quoique la prise de la citadelle de Bergame ne soit pas une opération militaire, il n'en a pas moins fallu de la dextérité et de la fermeté. Le général Baraguay-d'Hilliers, que j'en avais chargé, s'est, dans cette occasion, parfaitement conduit; je vais lui donner le commandement d'une brigade, et j'espère qu'aux premières affaires il méritera, sur le champ de bataille, le grade de général de division.

Je vous ferai passer plusieurs pièces de ma correspondance avec le duc de Parme, bonnes à communiquer à notre ambassadeur en Espagne, pour s'en faire un mérite près de la cour de Madrid.

J'ai eu une entrevue avec M. Manfredini, qui, comme vous le savez, a été gouverneur de l'Empereur, du prince Charles et du grand-duc de Toscane; je suis convenu avec lui, après deux heures de pourparlers et de finesses diplomatiques, que, moyennant deux millions, j'évacuerais Livourne: il a beaucoup pleuré misère. J'attends la réponse du grand-duc de Toscane sous quelques jours.

Les Napolitains m'ont fait signifier la paix, et m'ont demandé la permission de s'en retourner à Naples; je leur ai répondu que le gouvernement ne m'avait pas encore signifié la paix; que j'allais vous expédier un courrier que j'attendrais des ordres. Je vous prie de me faire connaître vos intentions à ce sujet. Je désirerais cependant, auparavant de les laisser s'en aller, avoir terminé quelque chose avec Rome: car cette cavalerie m'est un gage que le Roi de Naples s'en tiendra à la paix et se conduira comme il faut.

Quant à Rome, le Pape a, dans ce moment, réuni toutes ses forces à Faenza et dans les autres villes de la Romagne, où il a près de six mille hommes. Comme cela fait très-peur aux Bolonais et pourrait servir à favoriser l'évasion de Wurmser de la place de Mantoue, conformément à un article de l'armistice, je ferai arrêter des otages dans les différents pays, conformément à l'usage de toutes les nations, et ces otages seront les citoyens les plus attachés au Pape et les plus grands ennemis du parti français: par ce moyen, le pays s'organisera de lui-même comme Bologne. Je séquestrerai tous les re-

venus de la Romagne et de la Marche, pour me tenir lieu de paiement des quinze millions, conformément à l'armistice. Je mettrai à Ancône les quinze cents hommes que je tiens à Livourne, et, par ce moyen, j'éloignerai ce corps d'ennemis qui paraît se combiner avec la position d'Alvinzi à Padoue, et l'ordre que l'Empereur vient de donner à Wurmser; et je trouverai de l'argent pour l'armée.

Si je tarde quelques jours dans l'exécution de ce projet, c'est, 1° qu'il faut laisser passer quelques jours pour que l'impression faite sur les Vénitiens par l'occupation de Bergame soit entièrement détruite; 2° qu'il faut que je m'assure que les secours que vous m'annoncez sont en route et arrivent réritablement. Vous sentez bien qu'il me faut au moins trois mille hommes pour aller jusqu'à Ancône, qui est à quarante lieues de Bologne. Si les dix mille hommes de secours de l'Océan et les dix mille du

dans ses finances, se captive ses sujets; et je ne doute pas qu'il n'espère, par la continuation de la guerre, pouvoir jouer de nouveau un rôle. Je crois que notre politique, à l'égard de ce prince, doit consister à maintenir toujours chez lui un ferment de mécontentement, et surtout à bien s'assurer de la destruction des places du côté des Alpes.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général à Milan, le 8 nivôse an 5 (28 décembre 1796).

L'armée du général Alvinzi est sur la Brenta et dans le Tyrol; l'armée de la République est le long de l'Adige et coupe la ligne de Montebello, Corona, Rivoli. Nous avons une avant-garde en avant de Porto-Legnago.

Mantoue est cerné avec le plus grand soin. Le 2 de ce mois, le général Dumas surprit un espion qui entrait dans la ville: c'est un cadet autrichien qui avait été expédié de Trente par Alvinzi. Après de grandes façons, il avoua qu'il était porteur de dépêches, et, effectivement, il rendit, vingt-quatre heures après (allant à la garde-robe), un petit cylindre où était renfermée la lettre ci-jointe de l'Empereur. Si cette méthode de faire avaler les dépêches n'était pas parfaitement connue, je vous enverrais les détails, afin que cela soit envoyé à nos gé-

néraux, parce que les Autrichiens se servent souvent de cette méthode. Ordinairement les espions gardent cela dans le corps pendant plusieurs jours; s'ils ont l'estomac dérangé, ils ont soin de reprendre le petit cylindre, de le tremper dans de l'élixir et de le réavaler. Ce cylindre est trempé dans de la cire d'Espagne délayée dans du vinaigre.

Vous verrez, par la lettre de l'Empereur, que Wurmser doit effectivement être à toute extrémité; la garnison ne se nourrit que de polenta et de viande de cheval; cependant il est possible que sa reddition tarde encore: les Autrichiens mettent tant d'espérance dans cette place, qu'il n'est pas étonnant qu'ils souffrent toutes les extrémités avant de la rendre.

Le parti qu'ordonne l'Empereur n'est pas bien dangereux.

Le corps franc des volontaires de Vienne, fort de quatre mille hommes, est arrivé à Trente; il y a un caporal qui est chambellan: c'est une garde nationale. Trois mille hommes sont déja arrivés à Trente, venant du Rhin, et quatre mille recrues de Hongrie. Les chemins sont chargés de troupes. Nous, au contraire, nous en sommes toujours au premier des renforts annoncés au commencement de la campagne, qui n'arrivent pas encore.

L'état de situation que vous m'avez envoyé est plein de doubles emplois et de fautes. Je suis entré en campagne avec un corps d'armée de vingt-quatre mille hommes d'infanterie, une division du col de Tende et de Fenestre, et les garnisons des Alpes maritimes, de huit mille hommes, dont six mille m'ont

rejoint après la bataille de Mondovi, en descendant le col de Tende. J'ai donc eu trente mille hommes de la ci-devant armée d'Italie dans les plaines du Piémont.

L'armée des Alpes m'a fourni huit mille cinq cents hommes, qui ne doivent pas être considérés comme renforts, puisque l'armée des Alpes défendait les frontières d'Italie.

On peut donc considérer l'armée d'Italie proprement dite, comme ayant été primitivement de trente-huit mille cinq cents hommes d'infanterie.

Le gouvernement l'a renforcée de deux mille six cents hommes venant du général Châteauneuf-Randon, et des 33e, 6e, 40e et 58e demi-brigades, venant de la Vendée, et de la 14e, venant de Paris; faisant en tout dix mille hommes.

Si donc l'armée n'avait perdu personne, elle aurait cinquante-un mille cent hommes d'infanterie; mais sur lesquels quatre mille hommes ont été tués sur le champ de bataille, comme le prouve l'état ci-joint; mille blessés hors de service; deux mille morts aux hôpitaux: en tout sept mille.

On a donc perdu sept mille hommes, dont mille cavaliers, pionniers ou artilleurs: reste donc quarante-cinq mille cent hommes d'infanterie dont elle est composée.

Vous voyez donc, citoyens Directeurs, que votre armée a reçu, non pas cinquante-sept mille hommes de renfort, mais seulement douze mille six cents hommes, dans une campagne où il y a eu tant de batailles, et où les mêmes hommes ont détruit l'ar-

mée sarde et l'armée de Beaulieu, fortes de soixante-treize mille hommes: l'armée de Beaulieu, renforcée de vingt mille hommes du Rhin, commandés par Wurmser; l'armée de Wurmser, renforcée de dix-huit mille hommes tirés de la Pologne, six mille du Rhin et douze mille recrues, commandés par Alvinzi. Et nous sommes à la veille d'avoir affaire aux débris de toutes ces armées, renforcés par quatre mille volontaires de Vienne, trois mille hommes du Rhin, trois mille recrues déja arrivées, quinze cents que l'on m'assure que les ennemis attendent dans le mois de janvier; plus, les recrues qui arrivent de tous côtés.

Il a fallu du bonheur et du bien joué pour vaincre Alvinzi. Comment espérer vaincre, avec les mêmes troupes, Alvinzi renforcé de trente à trente-cinq mille hommes?

La guérison de nos malades est sûrement un avantage; mais les malades de Wurmser se guérissent aussi dans Mantoue.

Vous m'annoncez dix mille hommes de l'Océan et dix mille du Rhin; mais rien de cela n'arrive. Il y a cependant six décades de votre annonce. On dit même que la tête de cette colonne de l'Océan a rétrogradé.

Il paraît, d'après la lettre de l'Empereur, qu'une lutte se prépare pour janvier; faites au moins que les secours qui devaient arriver contre Alvinzi, et dont la victoire d'Arcole nous a mis à même de nous passer, arrivent actuellement, sans quoi vous sacrifierez l'armée la plus attachée à la constitution, et qui, quels que soient les mouvements que se donnent les enne-

mis de la patrie, sera attachée au gouvernement et à la liberté avec le même zèle et la même intrépidité qu'elle a mis à conserver l'Italie à la République.

Je le dis avec une vraie satisfaction; il n'est point d'armée qui désire davantage la conservation de la constitution sacrée, seul refuge de la liberté et du peuple français. L'on hait ici et l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir le plus cher du soldat. Il ne demande pas la paix, qu'il désire intérieurement, parce qu'il sait que c'est le seul moyen de ne la pas obtenir, et que ceux qui ne la désirent pas l'appellent bien haut pour qu'elle n'arrive pas. Le soldat se prépare à de nouvelles batailles; et s'il jette quelquefois un coup d'oeil sur l'esprit qui anime plusieurs villes dans l'intérieur, son regret est de voir les déserteurs accueillis, protégés, et les lois sans force dans un moment où il s'agit de décider le sort du peuple français.

Enfin, citoyens Directeurs, l'ennemi retire ses troupes du Rhin pour les envoyer en Italie; faites de même, secourez-nous: il n'y aura jamais que la disproportion trop marquée des ennemis qui pourra nous vaincre. Nous ne vous demandons que des hommes; nous nous procurerons le reste avec d'autant plus de facilité que nous serons plus nombreux.

Ci-joint une pétition des officiers de la 57e, qui réclament le citoyen Maçon, leur chef de brigade, arrêté par l'ordre du général Willot.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général à Milan, le 17 nivôse an 5
(6 janvier 1797).

Plus j'approfondis, dans mes moments de loisir, les plaies incurables des administrations de l'armée d'Italie, plus je me convaincs de la nécessité d'y porter un remède prompt et infaillible.

La comptabilité de l'armée est, chez le payeur, dans un désordre frappant; on ne peut avoir compte de rien, et à la réputation de friponner bien constatée du contrôleur, se joint l'ineptie des autres employés. Tout se vend. L'armée consomme cinq fois ce qui lui est nécessaire, parce que les gardes-magasins font de faux bons, et sont de moitié avec les commissaires des guerres. Les principales actrices d'Italie sont entretenues par les employés de l'armée

Le maréchal de Berwick fit pendre l'intendant de l'armée parce qu'il manqua de vivres; et nous, au milieu de l'Italie, ayant tout en abondance, dépensant dans un mois cinq fois ce qu'il nous faudrait, nous manquons souvent. Ne croyez pas cependant que je sois mou, et que je trahisse la patrie dans cette portion essentielle de mes fonctions. Je fais arrêter tous les jours des employés; je fais examiner leurs papiers, visiter les caisses; mais je ne suis secondé par personne, et les lois n'accordent pas une assez grande autorité au général pour pouvoir imprimer une terreur salutaire à cette nuée de fripons; cependant le mal diminue, et, à force de gronder, de punir et de me fâcher, les choses, je l'espère, se feront avec un peu plus de décence; mais songez, je vous le répète, à l'idée que je vous donne d'une syndicature.

Vous trouverez ci-joint le procès-verbal qu'on m'apporte de l'interrogatoire d'un fournisseur arrêté par mes ordres: par ce procès-verbal, vous verrez combien le mal est porté à son comble et a besoin d'un remède puissant.

La compagnie Flachat a donné à l'Italie l'exemple des rachats. Le commissaire ordonnateur Sucy, qui a vent de tous ces tripotages, m'en a parlé avec quelques détails lors de son dernier voyage à Milan.

Ces gens-là ont peut-être gagné trois millions par des versements factices. Cette compagnie doit cinq millions à l'armée, provenant des contributions; le payeur de l'armée a tiré, sur sa maison à Gênes, pour 600,000 livres de traites pour le prêt, elle a eu l'impudeur de les laisser protester. J'ai regardé la compagnie comme banqueroutière, et j'ai fait mettre les

scellés sur ses maisons de Livourne et de Gènes. Je vous prie de donner des ordres pour faire arrêter à Paris les agents de cette compagnie: ce sont les plus grands escrocs de l'Europe; ils nous ont mis ici dans une situation bien embarassante. J'ai voulu faire arrêter Flachat et son beau-frère, agent de la compagnie à Milan, jusqu'à ce qu'ils eussent payé; mais ces fripons s'étaient sauvés.

En vous parlant des friponneries qui se commettent, je ne dois pas manquer de rendre justice aux employés qui se conduisent bien et avec décence.

Je suis très-content du citoyen Pesillico, agent de la compagnie Cerf-Beer. Si cette compagnie *nous* avait envoyé un homme comme celui-là au *commencement* de la campagne, elle eût gagné plusieurs millions, *et* l'armée encore davantage.

Je suis également content de l'agent des vivres-viande Collot: c'est un administrateur; il soutient son service.

Parmi les commissaires des guerres, la probité du citoyen Boinod est particulièrement distinguée et reconnue par toute l'armée. S'il y avait à l'armée une quinzaine de commissaires des guerres comme celui-là, vous pourriez leur faire présent de cent mille écus à chacun, et nous aurions encore gagné une quinzaine de millions. Je vous prie de donner à ces différents administrateurs des marques de votre satisfaction.

Ci-joint une dénonciacion du commissaire des guerres Boinod contre l'ancien agent de la compagnie Cerf-Beer, Thévenin.

BONAPARTE.

Note

Note du général Clarke.

On a l'espoir de voir bientôt tomber Mantoue en ›tre pouvoir; mais, selon les probabilités, l'époque : sa reddition ne peut avoir lieu avant un mois, et ı ne me dissimule pas même qu'on sera forcé peut-tre d'en faire le siége en janvier. On doit, il est ai, bombarder Mantoue le 25 frimaire; mais on pa-it être loin d'être certain que ce bombardement rce Wurmser à capituler sur-le-champ.

Mantoue pris, nous sommes, ajoute-t-on, maîtres bsolus de l'Italie; mais, avant de prendre cette place, ous avons encore quelques chances à courir: déja le a été débloquée une fois; elle vient d'être sur point de l'être de nouveau, et nous avons été à eux doigts de perdre une partie de nos conquêtes en alie.

L'armistice nous assurera la tranquille possession e ce pays pendant six mois, ainsi que la possibilité e nous y faire des amis intéressants qui s'armeront our notre cause.

L'opinion attache, avec raison, un grand pris à ı prise de Mantoue; mais, pour en attendre le mo-ıent, devons-nous continuer une campagne d'hiver ue nos soldats du Rhin refuseraient de faire? Je is pour la négative; et puisque, en ne faisant par-ger le bienfait de l'armistice qu'aux armées de Rhin-t-Moselle et de Sambre-et-Meuse, on permettait évi-emment aux ennemis de diriger toutes leurs forces ontre celle d'Italie, et qu'ils auraient même la pres-ue certitude d'arriver avant la prise de Mantoue, je

crois qu'il est inutile de conclure l'armistice en maintenant le *statu quo* actuel.

Quelle est d'ailleurs notre position au moment où j'écris?

La lassitude de la guerre se fait sentir dans toutes les parties de l'intérieur de la République. Le peuple souhaite ardemment la paix, les armées murmurent hautement de ce qu'elle n'est point faite; celle d'Italie et ses plus braves même en parlent et la désirent. Le Corps législatif la veut; il la commande, pour ainsi dire, n'importe à quelles conditions; et ses refus prolongés de faire fournir au Directoire des fonds pour continuer la guerre en sont la preuve. Vos finances sont nulles; l'agriculture réclame, ou séduit, ou rappelle les bras qu'elle avait envoyés pour la protéger à l'extérieur; la guerre aurait chaque jour une immoralité presque universelle, pourrait, par la suite, renverser la République; enfin, tous les partis, harassés, veulent la fin de la révolution: et si notre état de misère intérieure se prolonge, le peuple, fatigué, ne trouvant pas le bien dans ce qui est, voudra le chercher dans un autre ordre de choses, qui fera naître et recommencer de nouvelles révolutions, et nous aurons, pendant vingt ou trente ans, tous les fléaux que ces secousses amènent.

Pendant cet hiver, soit qu'on se batte, soit qu'on reste indécis, une grande partie de nos soldats rentrera dans ses foyers, dont rien ne pourra les faire sortir: car, faute d'argent, nous n'avons ni police intérieure, ni gendarmerie, et nos autorités constituées

sont loin d'être toutes pures et à l'abri de la séduction. Il faut donc la paix; et, pour retrouver l'enthousiasme qui nous a fait vaincre, il faut que nos ennemis éloignent sa conclusion, et qu'il n'y ait personne en France qui ne soit convaincu que le gouvernement a voulu une paix raisonnable, et qu'elle a été rejetée par l'ambition ou par la haine de nos principes.

Le moment de parler de paix, c'est le moment actuel; celui où l'armée d'Italie vient de battre ses ennemis; celui surtout où la lassitude d'une campagne extrêmement active s'est fait sentir dans toute l'Allemagne; celui où l'Angleterre doit paraître à ses alliés n'avoir agi que pour elle-même, et les avoir joués en voulant nous jouer nous-mêmes par des ouvertures de paix pleines de mauvaise foi et de réticences. C'est un malheur, sans doute, de n'avoir pas Mantoue; mais si nous concluons l'armistice, ne sera-ce pas comme si nous avions conclu la paix, puisque le gouvernement n'aura qu'à se résoudre à ne jamais rompre cet armistice, pour tourner contre l'Empereur le cri de toute l'Europe, s'il recommence les hostilités? Par cet armistice, nous restons possesseurs de l'Italie, au moins jusqu'à la paix, ou nous ne guerroyerons qu'avec l'assentiment de tous les peuples. Déjà l'obstination de l'Empereur fait pressentir la formation d'une neutralité en Allemagne qu'il est de son intérêt de prévenir.

Pourrait-il songer à nous faire reprendre les armes comme il l'avait fait au commencement de cette campagne, sans s'exposer au plus grand danger?

Notre situation militaire en Allemagne nous donne des moyens certains d'offensive pour la prochaine, lorsque nous serons un peu réorganisés ; et ne serons-nous pas menaçants pour l'Autriche, quand l'armée d'Italie aura reçu les renforts qu'elle attend, et ceux que le Directoire exécutif peut encore lui envoyer? Mantoue, il est vrai, ne sera pas encore pris ; mais, quelque abus que l'on puisse supposer dans la surveillance qu'il faudra établir pour n'y pas laisser entrer de vivres, il ne pourra être tel que cette place puisse obtenir des approvisionnements pour deux mois, au-delà de ce qu'elle aura au commencement de la conclusion de la suspension d'armes. Il faudra, *dit-on*, s'attendre à voir vingt mille hommes entrer dans les hôpitaux; mais ces vingt mille hommes, on les aura acquis en partie par la guérison de nos malades pendant l'armistice, et, de plus, la garnison de Mantoue, obligée d'habiter cette place pendant ce temps, aura certainement, au moment du blocus, des malades dans une proportion double des nôtres. La bravoure de l'armée d'Italie et les talents des généraux qui la commandent sont encore des garants de nos succès pendant la campagne prochaine; et si la neutralité armée de l'Allemagne nous plaçait pendant ce temps en défensive sur le Rhin, il est facile de sentir combien la réunion de tous nos moyens à l'armée d'Italie, mieux administrée, lui donnerait des chances de vaincre et d'entamer une offensive brillante. On peut toutefois, sans calomnier son courage, songer que, si l'armistice n'est pas bientôt conclu, Mantoue peut être débloqué : car les calculs militaires les mieux

établis sont souvent renversés par les causes les plus légères. La perte d'une partie de l'Italie et celle des amis que nous y avons, seraient la suite de ce succès de nos ennemis.

On paraît croire que, dans quinze jours, nous pouvons être attaqués. Si les Autrichiens étaient heureux, leur marche serait soudainement arrêtée par l'effet de l'armistice, dans le cas où la cour de Vienne aurait cru devoir le consentir; et alors cet armistice deviendrait précieux pour nous. A mon avis, dans le mouvement actuel, les chances semblent être incertaines, et il est impossible de déterminer de quel côté penchera la balance. La cour de Vienne pensera peut-être que, avant de débloquer Mantoue, elle court le risque de perdre une nouvelle armée, dont les débris seraient vivement poursuivis; et, eût-elle l'envie d'attaquer au moment où il sera question d'armistice, ce danger peut la retenir et lui en faire signer les conditions, quelque grandes que soient les espérances sur lesquelles les événements lui ont appris à ne pas trop compter. Au surplus, l'Allemagne, fatiguée, veut la paix comme nous. Nos premières ressources sont dans notre courage, et, je n'hésite pas à le dire, dans nos talents; les siennes résident en partie dans la régularité de ses administrations et dans l'emploi utile qu'elle fait de ses finances. Il faut mettre fin à une lutte si longue. Nous sommes vainqueurs; les conditions de la paix ne peuvent qu'être honorables pour nous. Les événements peuvent changer cette heureuse situation. Chargé de parler de

paix, je n'oublierai jamais ce qu'exigent la dignité nationale et la raison.

Serions-nous arrêtés par l'envie de conquérir Rome? Quelque glorieux que soit cet avantage, j'ose dire qu'il ne serait que momentané. Nous avons manqué notre révolution de religion. On est redevenu catholique romain en France, et nous en sommes peut-être au point d'avoir besoin du Pape lui-même pour faire seconder chez nous la révolution par les prêtres, et, par conséquent, par les campagnes, qu'ils sont parvenus à gouverner de nouveau.

Si on eût pu anéantir le Pape il y a trois ans, c'eût été régénérer l'Europe: le terrasser au moment actuel, n'est-ce pas s'exposer à séparer à jamais de notre gouvernement une foule de Français soumis au Pape, et qu'il peut se rallier? Je crois fermement qu'il est de l'intérêt de presque tous les États de rendre sa puissance, encore colossale, absolument

istice qui nous en livrait les chefs-d'oeuvre, les ri-hesses, et qui en séparait les peuples de Bologne, e Ferrare, etc., a été signé. Faire exécuter les onditions de cet armistice et le comprendre dans rmistice général, devient nécessaire, et c'est l'in-ntion du Directoire exécutif: ce qui répond à tout.

Je prie le général Bonaparte de vouloir bien me emettre quelques notes sur le meilleur arrangement faire pour Mantoue, et sur les limites à tracer pour s armées françaises et autrichiennes du côté du rioul et du Tyrol, ainsi que pour celles que nous evons respecter du côté du Pape.

Il m'obligera d'y joindre la copie, signée de lui, e l'ordre du Pape qui concerne Ancône.

CLARKE.

Note de Napoléon en réponse à la note du général Clarke.

Après y avoir songé long-temps, je ne vois pas e condition raisonnable que l'on puisse établir pour *statu quo* de Mantoue. Il y a trois choses:

1° Les fourrages pour la cavalerie;

2° Les vivres pour la garnison et les habitants;

3° Les remèdes pour les malades.

Quelque chose que l'on fasse et que l'on établisse, ous verrons nous échapper Mantoue, si l'on conclut rmistice avant la prise de cette place; et, sans cette lace, nous n'obtiendrons pas de paix raisonnable.

Je le répète, l'armistice, soit qu'on le considère omme les préliminaires de la paix, soit comme de-

vant nous servir pour les préparatifs de la campagne prochaine, sera utile et conforme aux intérêts de la République lorsque nous aurons Mantoue. Je crois qu'il n'y a qu'un moyen de retarder la paix de l'Europe; c'est de conclure un armistice sans avoir Mantoue: c'est un sûr moyen de faire une nouvelle campagne pour le succès de laquelle on aura rendu *nuls* tous les succès obtenus dans celle-ci. Que l'on n'oublie pas qu'une démarche prématurée en ce genre peut tout perdre!

Les limites que l'on devrait désigner sont:

Les troupes impériales ne pourraient pas passer la Brenta;

Les troupes françaises, l'Adige.

Du côté du nord, les troupes impériales ne pourront passer Alla, Mori, Torbole, Thion, jusqu'à Ledrone, sans pouvoir, de ce côté, entrer dans les états vénitiens;

Les troupes françaises, la Chiusa, Rivoli, Torri, Salo, Brescia, Bergame.

Le reste de l'Italie, soit qu'il ait appartenu à l'Empereur, soit au duc de Modène ou à l'archiduchesse de Milan, demeurerait dans le *statu quo*.

Bologne, Ferrare, Ancône, *in statu quo*, conformément a l'exécution de l'armistice avec le Pape; mais comme l'armistice doit être exécuté en thermidor et en brumaire, et que cette époque est passée, on pourra lui accorder un mois, au plus, à compter du jour où se signera le traité.

BONAPARTE.

TOLENTINO.

(CHAP. XV.)

Lettres du Directoire,

Adressées à Napoléon.

Paris, le 18 nivôse an 5 (7 janvier 1797).

Le Directoire a reçu, citoyen général, vos six lettres du 8 nivôse; il répond à celle relative aux différentes puissances de l'Italie.

La paix de Naples a été en partie le résultat de l'une de vos dépêches, où vous avez développé tous les avantages de sa conclusion; elle était alors indispensable, et elle nous est toujours utile: il nous importe donc, sous le double aspect de la loyauté et de nos intérêts, de n'en pas provoquer la violation. Établissez vos rapports avec le Roi des Deux-Siciles sur cette considération essentielle, et, du reste, faites usage des moyens qui, sans y porter atteinte, pourront remplir vos vues militaires et attacher davantage cette puissance à l'observation du traité.

Votre opinion sur Rome nous semble juste; son refus obstiné de remplir les conditions de l'armistice indique assez qu'elle ne les observera pas davantage en la comprenant dans l'armistice général, s'il a lieu. Nous autorisons, en conséquence, le général Clarke à ne l'y admettre qu'autant qu'elle satisfera de suite à ses précédents engagements, et qu'elle consentira à

nous dédommager des ressources que vous promettent les opérations que vous préparez contre le Pape. Nous en approuvons le plan; mais il nous paraît devoir être exécuté avec précaution, et en le combinant avec la sûreté du blocus de Mantoue, d'après les mouvements ultérieurs présumés du général Alvinzi. L'arrangement proposé pour l'évacuation de Livourne mérite également notre approbation. La lettre interceptée de l'Empereur nous éclaire encore davantage sur l'esprit de la Toscane, et ces renseignements ne doivent pas être perdus.

Nous ne doutons pas que l'occupation de Bergame n'ait fait une vive impression sur Venise. Vous en avez bien agi, puisque cette mesure vous a paru indispensable sous le point de vue militaire; mais nous pensons qu'il est utile de ne pas trop alarmer cette puissance, jusqu'au moment favorable pour donner suite aux instructions que vous avez à son égard. Nous avons cru néanmoins nécessaire de publier les motifs qui vous ont déterminé à mettre garnison dans Bergame.

L'état des négociations à Turin indique que cette nouvelle cour s'est créé un système qu'elle suit dans le silence, et qu'elle n'attend qu'une occasion favorable pour le faire éclater. L'alliance simplement défensive qu'elle propose est inadmissible; et ce qui est surtout remarquable dans le projet qu'elle présente, c'est qu'elle demande des compensations pour le territoire qui a été le prix de notre paix avec elle, et qui est irrévocablement réuni à la République française. Il convient toutefois de ne pas rompre entiè-

rement le cours des négociations avec cette puissance, que la chute de Mantoue et les renforts que nous faisons passer en Italie feront pencher probablement vers des sentiments plus analogues aux conditions du traité que nous lui offrons.

BARRAS, *président.*

Paris, le 15 pluviôse an 5 (3 février 1797).

En portant son attention sur tous les obstacles qui s'opposent à l'affermissement de la constitution française, le Directoire exécutif a cru s'apercevoir que le culte romain était celui dont les ennemis de la liberté pouvaient faire d'ici à long-temps le plus dangereux usage. Vous êtes trop habitué à réfléchir, citoyen général, pour n'avoir pas senti tout aussi bien que nous que la religion romaine sera toujours l'ennemie irréconciliable de la République, d'abord par son essence, et en second lieu parce que ses sectateurs et ses ministres ne lui pardonneront jamais les coups qu'elle a portés à la fortune et au crédit des premiers, aux préjugés et aux habitudes des autres. Il est sans doute des moyens à employer dans l'intérieur pour anéantir insensiblement son influence, soit par des voies législatives, soit par des institutions qui effaceraient les anciennes impressions, en leur substituant des impressions nouvelles plus analogues à l'ordre de choses actuel, plus conformes à la raison et à la saine morale.

C'est au gouvernement à tâcher de découvrir c moyens; mais il est un point non moins essentiel pe être pour parvenir à ce but désiré : c'est de détrui s'il est possible, le centre d'unité romaine; et c'est vous, qui avez su réunir jusqu'ici les qualités les pl distinguées du général à celles d'un politique éclai à réaliser ce voeu, si vous le jugez praticable.

Le Directoire exécutif vous invite donc à fai tout ce qui vous paraîtra possible (sans compromett en rien le salut de votre armée, sans vous priver d ressources en tout genre que vous pourriez en ret rer pour son entretien et pour le service de la Ré publique, et sans rallumer le flambeau du fanatism en Italie au lieu de l'éteindre) pour détruire le gou vernement papal, de manière que, soit que mettant Rome sous une autre puissance, soit, ce qui serai mieux encore, en y établissant une forme de gouver nement intérieur qui rendrait méprisable et odieu le gouvernement des prêtres, le Pape et le sac collége ne pussent concevoir l'espoir de jamais sié dans Rome, et fussent obligés d'aller chercher asile dans quelque lieu que ce fût, où au moins n'auraient plus de puissance temporelle.

Ce n'est point, au surplus, un ordre que don le Directoire exécutif, c'est un voeu qu'il forme: est trop éloigné du lieu de la scène pour juger véritable état des choses; il s'en rapporte sur cela zèle et à la prudence qui vous ont constamment rigé dans une carrière aussi glorieuse pour vous q pour la République que vous servez. Quel que s le parti que vous croyiez devoir prendre dans ce circonstance, et quelle qu'en soit l'issue, le Dir

toire exécutif n'y verra jamais, de votre part, que le désir de servir avantageusement votre pays, et de ne pas compromettre légèrement ses intérêts.

REWBELL, *président.*

Lettres de Napoléon.

Au Directoire exécutif.

Au quartier-général à Vérone, le 1er pluviôse an 5 (20 janvier 1797).

Je vous ferai passer, citoyens Directeurs, des lettres interceptées qui sont extrêmement intéressantes, en ce que vous y verrez l'opiniâtre mauvaise foi de la cour de Rome, et le refus que paraît faire le cabinet de Vienne d'accepter l'alliance de Rome; ce qui ne peut provenir que du désir qu'il peut avoir de ne pas mettre d'entraves à la paix générale.

J'ai fait imprimer ces lettres dans les gazettes de Bologne et de Milan, afin de convaincre toute l'Italie de l'imbécile radotage de ces vieux cardinaux.

Je fais demain passer le Pô, près de Ferrare, à cinq mille hommes, qui marcheront droit sur Rome.

On entend beaucoup de bruit dans Mantoue; ce qui fait penser que les assiégés, conformément aux instructions de l'Empereur, brisent les affûts et les trains d'artillerie: cela n'est qu'une conjecture, mais

ce qui n'en est pas une, c'est qu'ils sont depuis long-temps à la demi-ration de pain, à la viande de cheval, sans vin ni eau-de-vie.

Nous sommes aujourd'hui en mouvement pour occuper Vicence et Padoue, où nous aurons de meilleurs cantonnements. Si les renforts que vous m'annoncez de l'armée du Rhin arrivent, nous ne tarderons pas à avoir ici de grands évènements; mais j'ai vu un état que l'on m'a envoyé, où l'on calcule les demi-brigades à deux mille quatre cents hommes. Je tiens pour impossible que les demi-brigades, après une campagne comme l'a faite l'armée du Rhin, puissent être de ce nombre. Je crois que c'est beaucoup que de les évaluer à deux mille; il y en aura encore tant qui s'échapperont en route!

Le neuvième régiment de dragons n'a ici qu'un escadron, ainsi que le cinquième de cavalerie et le dix-huitième de dragons. Je vous prie de vouloir bien ordonner que ces régiments soient en entier réunis à l'armée d'Italie, sans quoi vous perdrez de très-bons corps; ce sera d'ailleurs un bon renfort de cavalerie que vous nous donnerez. Spécifiez, dans votre ordre, que les hommes qui composent ces régiments doivent rejoindre leurs corps à Milan, soit à pied, soit à cheval. Le dépôt du premier régiment de cavalerie est à Lille; je vous prie d'ordonner qu'il se mette en marche pour se rendre à Milan.

Nous avons besoin ici d'un renfort de cavalerie; le quinzième régiment de chasseurs ne suffit pas. On dit qu'aux autres armées l'on ne se sert pas de la grosse cavalerie; moi je l'estime, et m'en sers beau-

oup : je désirerais que vous pussiez m'en envoyer un illier d'hommes, ce qui, joint à un autre régiment e dragons, ferait à peu près deux à trois mille ommes de cavalerie de renfort, qui nous suffiraient.

Nous n'avons que deux bataillons de pionniers, duits à rien; je vous prie de nous en envoyer deux tres.

Je vous prie surtout d'ordonner que tous les régi- ents de cavalerie que l'on m'enverra aient leurs armes, bres et mousquetons, et les dragons leurs fusils.

Il nous faudrait encore trois ou quatre compagnies artillerie légère, et cinq à six cents hommes d'artil- rie à pied, et quelques bons officiers de cette arme de celle du génie; car, excepté les citoyens Chas- loup et Samson, les autres ne sont pas en état de acer une flèche, et ne font que des bêtises. Tous ceux ie vous annoncez ne viennent pas: il ne manque pendant pas d'officiers de génie et d'artillerie; mais sont des officiers de paix et de bureau qui ne voient mais le feu, de sorte qu'excepté les deux que je vous nommés, le reste est sans expérience: aussi se laint-on généralement dans l'armée des ouvrages que it le génie.

Le commissaire ordonnateur Denniée a peu de nté; Villemansy ne vient pas, ni Naudin, ni Eys- utier: tous ces messieurs font ce qui leur convient; pendant il est de plus en plus urgent que la partie dministrative soit organisée.

Je vous enverrai la liste des officiers-généraux ui, par leur peu de talents, sont incapables de com- ander, et que je vous prie de retirer de l'armée.

Si vous m'envoyez des généraux ou des adjudants-généraux, je vous prie de ne pas m'envoyer de ceux qui ont servi dans la Vendée, parce qu'ils n'entendent rien à la guerre. Si Chasset n'était plus utile à Paris, ainsi que les adjudants-généraux Sherlock, Doulcet et Beauvais, je vous prie de me les envoyer. Je désirerais aussi avoir l'adjudant-général Espagne et Cuinin: je crois que ce dernier n'est plus employé; mais c'est un officier de la plus grande distinction.

Quant à des généraux de division, à moins que ce ne soient des officiers distingués, je vous prie de ne m'en pas envoyer; car notre manière de faire la guerre ici est si différente des autres, que je ne peux pas confier une division, sans avoir éprouvé, par deux ou trois affaires, le général qui doit la commander.

Je vous prie d'envoyer ici l'adjudant-général Saint-Martin, le chef de brigade d'artillerie Gueriau, actuellement directeur du parc de l'armée des Alpes; le chef

Lettre interceptée de M. le cardinal Busca à M. Albani, à Vienne.

Rome, 7 janvier 1797.

Les nouvelles que vous m'envoyez sont de plus en plus consolantes. J'apprends, par les deux derniers courriers, que le baron de Thugut a changé de langage, malgré son air de mystère. Nous ne pourvons plus douter des secours de l'Empereur, d'autant plus que l'Impératrice et lui vous les ont promis. Il semble aussi que le baron de Thugut compte sur nous, à en juger par le prompt départ du général Colli, par l'obligation qu'on lui impose de se hâter de voir nos troupes, et par la manière dont on nous a excités à reprendre nos pays. Tout nous dit que déja on nous regarde comme alliés.

On ne nous parle plus de sacrifices. En aurait-on abandonné l'idée? Sans doute je me flatte trop, et je ne me croirai sûr que lorsque le traité sera signé aux conditions que je vous ai marquées dans mon dernier courrier. A présent que vous êtes muni de pleins-pouvoirs, M. Thugut ne pourra plus tergiverser, et il faudra qu'il se décide.

Quant à moi, tant qu'il me sera permis d'espérer des secours de l'Empereur, je temporiserai relativement aux propositions de paix que les Français nous ont faites. Vous ne pouvez vous former une idée de tout ce qu'on a fait pour m'obliger à répondre à Cacault. Les uns tâchaient de me persuader par l'espoir de meilleures conditions; les autres, par la crainte et par des menaces: mais, toujours cons

dans mon opinion, et jaloux de mon honneur je croirais offensé en traitant avec les Français qu'une négociation est entamée avec la cou Vienne, je ne me suis laissé ni séduire ni intim et, jusqu'à ce que je m'y voie obligé, je ne ch rai pas de parti. Vous ne devez pas douter sincérité de ces sentiments.

Il est pourtant vrai que les Français ont envie de conclure la paix avec nous; j'en a preuve récente dans la lettre ci-jointe de monse le nonce à Florence; et, par la réponse, d vous envoie copie, vous verrez la manière d me suis conduit. Je vous envoie les deux afin que vous puissiez citer la constance et la foi avec laquelle je traite.

Sans doute, au reçu de ma lettre, M. Coll déja parti. J'espère que sous peu il se trou Ancône. J'ai écrit au général commandant de

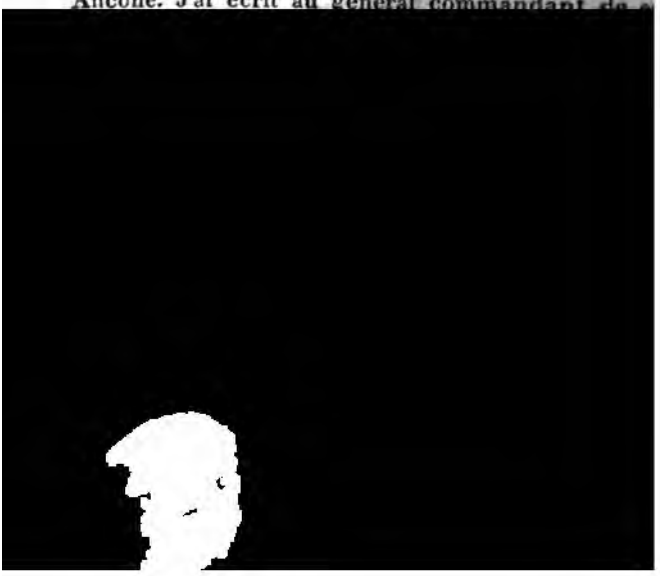

geant qu'il y va de l'honneur d'Alvinzi et de la gloire de servir les intentions de son maître.

Quant aux appointements à donner au général Colli, quand même l'Empereur ne lui passerait rien pour le temps qu'il sera au service du Pape, nous fournirons le tout, et je n'en suis pas fâché.

Je loue beaucoup le général d'amener avec lui deux officiers, et surtout celui du génie, dont nous manquons totalement. Il devrait amener aussi plusieurs bas-officiers pour instruire nos troupes. L'éloge que le maréchal Lasci fait de Colli me console.

Puisque vous êtes persuadé que le baron de Thugut serait jaloux, si vous parliez à d'autres qu'à lui en faveur de notre cause, abandonnez les autres moyens que je vous proposais dans le temps que le baron n'était pas dans les bonnes intentions où il est à présent. Continuez cependant à faire la cour à tous ceux qui peuvent nous être utiles, en cas d'événement.

Je ne doute pas que vous ayez pris des mesures pour être au fait du résultat des conférences qui se préparent dans Inspruck avec Clarke. Les détails que vous me donnerez me serviront de guide.

Vous devez avoir vu, dans mon précédent courrier, que j'avais pensé à l'expédition de quelques troupes autrichiennes en Romagne, pour s'unir aux nôtres; et j'avais pensé aussi que, de Trieste, on pourrait les débarquer à Ancône. Cultivez ce projet, qui serait très-utile à l'Empereur et à nous; et, s'il se réalise, nous serons disposés à faire le contrat que fit le roi de Sardaigne.

Vous ferez très-bien de vous prêter aux réqui-

sitions que vous a faites le connétable par le moyen de votre frère, relativement aux armées.

Monseigneur Stay n'a pas encore terminé les brefs que vous me demandez. Je ne puis, par conséquent, vous les envoyer. Sa Sainteté ne croit pas devoir donner les autres brefs que vous m'avez proposés, parce que, devant être adressés à tous les souverains catholiques de l'Europe, c'aurait été déclarer une guerre de religion avant le temps, ne pouvant cacher cette action du Pape aux yeux des Français; et alors, à cause des raisons que je vous ai dites, nous serions exposés à leur indignation, sans être sûrs de l'alliance de Sa Majesté Impériale.

Selon les renseignements que vous me donnez sur le point d'une guerre de religion, le Saint Père se résoudra à donner des brefs, et à faire d'autres pas.

Si le traité d'alliance se conclut, il faudra le faire signer par le nonce, pourvu que M. de Thugut, avec qui il n'est pas très-bien, ne s'y oppose pas.

J'envoie à monseigneur le nonce les brefs pontificaux pour l'Empereur de Russie (afin que ce prélat ne se voie frustré), avec une instruction portant que, si par cette cour, ou par le chargé d'affaires de Russie, on fait quelques expéditions à Pétersbourg, il se prévale d'une telle occasion pour les envoyer. Dans le cas qu'il n'y ait pas une telle occasion, je lui demande de les envoyer à Varsovie, à monseigneur le nonce, pour qu'il les fasse passer à Sa Majesté Impériale.

Lorsque vous vous présenterez à Leurs Majestés, faites-leur les mêmes remercîments pour l'empressement avec lequel ils s'intéressent à la santé de Sa

Sainteté, et assurez-les de la ferveur avec laquelle elle fait des voeux pour leur conservation, et pour la gloire de ceux qui, avec tant de constance et tant d'intérêt, ont soutenu et soutiennent la juste cause.

Signé le cardinal Busca.

Lettre au cardinal Mattei.

Au quartier-général à Vérone, le 3 pluviôse an 5 (22 janvier 1797).

Les étrangers qui influent la cour de Rome ont voulu et veulent encore perdre ce beau pays; les paroles de paix que je vous avais chargé de porter au Saint-Père ont été étouffées par ces hommes pour qui la gloire de Rome n'est rien, mais qui sont entièrement vendus aux cours qui les emploient; nous touchons au dénoûment de cette ridicule comédie. Vous êtes témoin du prix que j'attachais à la paix, et du désir que j'avais de vous épargner les horreurs de la guerre. Les lettres que je vous fais passer, et dont j'ai les originaux entre les mains, vous convaincront de la perfidie, de l'aveuglement et de l'étourderie de ceux qui dirigent actuellement la cour de Rome. Quelque chose qui puisse arriver, je vous prie, monsieur le cardinal, d'assurer Sa Sainteté qu'elle peut rester à Rome sans aucune espèce d'inquiétude. Premier ministre de la Religion, il trouvera, à ce titre, protection pour lui et pour l'Eglise.

ment tous les habitants de Rome qu'ils trouveront dans l'armée française des amis qui ne se féliciteront de la victoire qu'autant qu'elle pourra améliorer le sort du peuple, et affranchir l'Italie de la domination des étrangers; mon soin particulier sera de ne point souffrir qu'on apporte aucun changement à la Religion de nos pères.

Je vous prie, monsieur le cardinal, d'être assuré que, dans mon particulier, je me ferai un devoir de vous donner, dans toutes les circonstances, la marque de l'estime et de l'attachement avec lesquels je suis, etc.

BONAPARTE.

Au même.

Au quartier-général à Ancône, le 25 pluviôse an 5 (13 février 1797).

J'ai reconnu, dans la lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire, monsieur le cardinal, cette simplicité de moeurs qui vous caractérise. Vous verrez, par l'imprimé que je vous envoie, les raisons qui m'ont engagé à rompre l'armistice conclu entre la République française et Sa Sainteté.

Personne n'est plus convaincu du désir que la République française avait de faire la paix, que le cardinal Busca, comme il l'avoue dans sa lettre à M. Albani, qui a été imprimée et dont j'ai l'original dans les mains.

On s'est rallié aux ennemis de la France, lorsque les premières puissances de l'Europe s'empressaient de reconnaître la République et de désirer la paix avec elle. On s'est long-temps bercé de vaines chimères, et on n'a rien oublié pour consommer la destruction de ce beau pays. Je n'entendrai jamais à aucune proposition qui tendrait à terminer les hostilités entre la République française et Sa Sainteté, qu'au préalable on n'ait ordonné le licenciement des régiments créés après l'armistice; secondement, que l'on n'ait ôté, par notification publique, le commandement de l'armée de Sa Sainteté aux officiers-généraux envoyés par l'empereur. Ces clauses remplies, il reste donc à Sa Sainteté un espoir de sauver ses états en prenant plus de confiance dans la générosité de la République française, et en se livrant tout entière et promptement à des négociations pacifiques.

Je sais que Sa Sainteté a été trompée: je veux bien encore prouver à l'Europe entière la modération du directoire exécutif de la République française, en lui accordant cinq jours pour envoyer un négociateur muni de pleins pouvoirs, qui se rendra à Foligne, où je me trouverai et où je désire de pouvoir contribuer, en mon particulier à donner une preuve éclatante de la considération que j'ai pour le Saint-Siége.

Quelque chose qu'il arrive, monsieur le cardinal, je vous prie d'être persuadé de l'estime distinguée avec laquelle je suis, etc.

BONAPARTE.

Au pape Pie VI.

Au quartier-général à Tolentino, le 1er ventôse an 5 (19 février 1797).

Je dois remercier votre Sainteté des choses obligeantes contenues dans la lettre qu'elle s'est donné la peine de m'écrire.

La paix entre la République française et votre Sainteté vient d'être signée ; je me félicite d'avoir pu contribuer à son repos particulier.

J'engage votre Sainteté à se méfier des personnes qui sont à Rome, vendues aux cours ennemies de la France, ou qui se laissent exclusivement guider par les passions haineuses, qui entraînent toujours la perte des états.

Toute l'Europe connaît les inclinations pacifiques et les vertus conciliatrices de votre Sainteté. La République française sera, j'espère, une des amies les

Lettres diplomatiques,

Adressées à Napoléon.

Du citoyen Canault, chargé d'affaires en Italie.

Rome, le 8 vendémiaire an 5 (29 septembre 1796).

Je vous envoie ci-joint, citoyen général, deux édits du Pape : le premier, pour manifester que Sa Sainteté ne se regarde pas comme en guerre, et n'ordonne que des mesures défensives; le second, pour instituer une garde civique pour la sûreté de la ville de Rome.

Je vous envoie aussi copie de la dépêche du Roi de Naples à M. le marquis del Vasto, pour l'autoriser à venir traiter de sa part avec le Pape.

Cet envoyé a eu avant-hier une longue audience du Pape, en présence du secrétaire d'état. On regarde comme conclue la ligue entre ces deux cours. Sa Majesté Sicilienne fera avancer trente mille hommes; les Anglais promettent de donner de l'argent; le Pape fournira huit mille hommes et du fanatisme à tout le peuple.

Entre deux cours extravagantes l'accord n'est pas aisé à établir : on m'assure que le traité n'est pas encore signé.

M. Acton se verrait obligé de quitter sa place s'il signait avec la France un traité qui prouverait combien il a mal dirigé son maître jusqu'à présent. Il sait bien que les troupes napolitaines seront vaincues,

si l'on en vient à combattre: il veut du moins gagner du temps.

Si ces troupes restent à la frontière, les Français forceront vite un des points de sa ligne et iront promptement à Naples finir l'affaire. M. Acton veut que la pièce ait deux actes: il a vraiment beaucoup de monde. La moitié qui sera avancée dans l'État ecclésiastique retardera toujours un peu notre armée. Les troupes battues se retireront à la frontière, où il y aura encore un combat à livrer. Après cette seconde et dernière défaite, le généralissime Acton s'embarquera sur une frégate et ira en Angleterre jouir de sa fortune et de la faveur de M. Pitt. Ses maîtres deviendront ce qu'ils pourront: l'État ecclésiastique sera abîmé.

M. Acton se flatte qu'il sera toujours temps de signer une paix très-dure, lorsque les Français seront à Rome, et qu'après avoir perdu en entier les affaires du Pape, il pourra obtenir davantage sur l'État ecclésiastique.

Ce pays-ci est livré à l'influence étrangère: la famille Albani, attachée à l'Autriche, a un grand ascendant; les plus belles places de la cour de Rome sont occupées par les Napolitains; les Anglais ont une foule d'émissaires et de criailleurs à gages. Le Pape est un homme borné, mais violent et orgueilleux, que l'on a échauffé et qu'on soutient dans l'esprit de vertige; personne ici ne s'intéresse au bien du pays: le peuple se nourrit de fables absurdes.

Les agents d'Autriche, de Londres, de Naples unissent leur influence pour que ce pays soit victime: il leur suffit de nous opposer un obstacle de

plus en animant la canaille contre nous. Il y a des gens qui voudraient me faire assassiner par le peuple, afin de l'animer à se défendre contre les Français pour en éviter la vengeance. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'état d'égarement des esprits dans l'Italie inférieure. La présence des armées pourra seule rectifier les opinions, en fermant la bouche aux déclamateurs forcenés que les cours récompensent.

Je crois qu'on ne signera le traité proposé ni à Rome ni à Naples, sans la présence des armées. Si nos forces sont nécessaires ailleurs, rien ne presse: laissez ces deux états se ruiner davantage par eux-mêmes; mais il n'y a plus moyen de reculer d'un pas sur ce qui est avancé; cela diminuerait trop l'idée de nos forces. Quand l'Empereur sera abattu et réduit à signer la paix, pourvu qu'on n'y comprenne ni Rome ni Naples, ces deux états seront à la discrétion du Directoire.

Cette ligue entre l'Empereur, Rome et Naples serait bientôt fortifiée par l'adhésion de Venise, de Turin, de la Toscane, si on pouvait se flatter de nous chasser d'Italie. Voilà pourquoi il ne faut pas agir au-delà de ce qui s'est opéré, sans bien examiner nos forces qu'il ne faut plus compromettre, en exposant trop une si grande fortune.

Je vous prie, citoyen général en chef, d'observer sur quel ton monsieur le cardinal secrétaire-d'état m'a écrit, au sujet d'un détachement français parvenu à Farnèse. J'ai tâché de lui répondre de manière à le redresser, ainsi que vous le verrez dans la copie ci-jointe de ma réplique.

Il me paraît qu'on s'est trompé à Lis

voyant un détachement à Farnèse comme si un fief impérial: il ne relève que du Pape. Le Chigi, qui en est le propriétaire, vient de lui tir par écrit, sur sa parole d'honneur, que jar famille n'avait pris l'investiture impériale, ni pa cune contribution à l'Empereur. J'écris au Miot pour qu'il examine cette affaire avec le mandant de Livourne. Je serais fâché que, d moment de doute et de fermentation, la susp d'armes avec le Pape fût rompue avant que le toire ou le général en chef l'eussent ordonné.

Je vous prie, général, d'agréer mon dévou

CACAULT.

Du même.

Rome, le 26 vendémiaire an 5 (17 octobre

Monsieur le secrétaire-d'état à répondu for ment à la note où je lui indiquais que je serai aise de le voir: je vous envoie ci-joint copie réponse.

J'ai eu hier matin avec lui une conversatic a duré une heure et demie; je lui ai dit que assuré par vos lettres que vous n'aviez aucune de vous battre contre le sacré collége, ni con Pape, et qu'il était vraiment surprenant que le et antique conseil du Vatican montrât plus de cité et d'emportement qu'une armée de jeunes

çais, envers qui l'on manquait à ses promesses; que les propositions de paix, quelles qu'elles soient, ne pouvaient être regardées comme un grief, tandis que le manifeste du Pape et l'inexécution de l'armistice en formaient un indubitable.

Le cardinal m'a répondu que le renvoi de M. Pierachi de Paris et le traité inadmissible, non proposé pour base des négociations à Florence, mais comme une loi qu'il fallait accepter, *sine qua non* le Pape était évidemment menacé de la guerre, avaient autorisé à la croire imminente et prochaine; et que, dans l'impossibilité de signer le traité, il avait bien fallu songer à sa sûreté; que le manifeste, ainsi que toutes les mesures que la cour de Rome prend, n'étaient que défensives; et qu'il est de droit a qui clairement est menacé, de recourir à tous les moyens de défense; qu'on voyait trop, dans ce qui était arrivé et dans ce qui se passait, que le projet de détruire le gouvernement papal était arrêté par le Directoire; qu'on périra s'il le faut, mais non sans faire toute la résistance possible; qu'il ne pouvait être sage ni juste de remplir des conditions d'armistice qui ne feraient que fournir des moyens contre soi, car la paix proposée était impossible. Jusqu'à ce qu'il y eût un traité acceptable, les menaces du Directoire rendaient la guerre trop imminente pour qu'il soit raisonnable de remettre à présent entre ses mains les seize millions restant à payer.

J'ai fait connaître au cardinal que ce qu'il pouvait y avoir de juste et de raisonnable en faveur de la cour de Rome ne vous était point échappé, et que tout avait été représenté au Directoire; que mainte-

nant je savais que la négociation pouvait se rouvrir en admettant la discussion.

Le cardinal m'a dit; »Vous voyez bien que le Pape et nous, n'avons d'intérêt qu'à la paix, et combien nous la désirerions; mais comment l'espérer acceptable d'après les articles du traité proposé, d'après la proclamation du général Bonaparte au sujet du manifeste répandu par ordre de Sa Sainteté; d'après les menaces des membres du gouvernement français, qui nous reviennent de tous côtés; d'après des correspondances tendant à des soulèvements dans la Romagne?» Il est ensuite tombé dans le *détail* des terreurs paniques qui sont la maladie des *cours; que* nous travaillons sans cesse à nous faire parmi leurs sujets un parti contre leur autorité, que nous aurons toujours en tête de miner et de renverser. Ce sont ces fausses idées qui rendent la paix si difficile. Je lui ai expliqué, comme je l'ai fait cent fois partout, que nous n'avions en vue que des intérêts raisonnables et justes, après qu'on nous a fait tant de mal avec la perfidie qu'on nous soupçonne et que nous méprisons; mais on ne peut guérir de la peur, aussi je n'aurai sûrement pas persuadé le cardinal.

Il ne m'a pas caché qu'on me regardait, avec ma conduite sage, comme le ministre de la République avec lequel il fallait avoir le plus de défiance; que j'avais sans doute mes instructions secrètes que je ne dirais pas; qu'il pouvait craindre que ce que je lui dirais ne tendît qu'à endormir la cour de Rome. Avec des gens soupçonneux et inquiets à ce point, comment parvenir à s'entendre?

Le Pape, piqué de votre proclamation en ré-
nse à son manifeste (que je ne connaissais pas en-
re quand je lui ai fait remettre votre lettre), a
l'humeur et ne vous répondra pas tout de suite.
on but, dans la conversation que j'ai voulu avoir
ec le secrétaire d'état, était de l'amener à répondre
la note où je lui demande de votre part si le mani-
ste est authentique ou non : »Que cet écrit à l'ad-
inistration romaine était nécessaire, dans la pre-
ière agitation d'une grande crainte de la guerre pro-
aine dont elle était menacée; mais que Sa Sainteté,
i ne peut désirer que la paix, était toujours portée
la rechercher, et demandait une négociation réglée
l'ordinaire pour y parvenir, et qu'elle était tou-
urs prête à remplir toutes les conditions de l'ar-
istice.»

J'ai dit franchement que j'avais sujet de croire
'une telle réponse était nécessaire et qu'elle pour-
it réussir, et j'ai fort bien vu que la défiance ordi-
ire faisait regarder ma proposition, quoique filée et
enée très-doucement, comme un piége; et j'ai fort
en pénétré, dans ce que m'a dit M. le cardinal et
ns le ton du discours, qu'on a promis aux coalisés,
surtout à Naples, de ne plus rien exécuter de l'ar-
istice, et que, aujourd'hui, on a bien dans la tête
ne jamais revenir à l'exécution de l'armistice,
'autant que le traité de paix sera convenu et signé.
n croit être échappé à un grand désastre, en rete-
nt les seize millions qui nous auraient servi à écra-
r le Pape, qui n'aurait rien eu pour soutenir sa
elle défense, s'il nous les avait payés.

t que je n'ai réussi à rien. Je n'ai point d'ordres de ire des propositions ; j'ai poussé les insinuations aussi in qu'il a été possible sans indiscrétion ; j'attendrai ae vous m'informiez de vos intentions ultérieures.

Je vous envoie ci-joint la réponse à votre demande ı sujet du manifeste, que le cardinal secrétaire d'état ient de me faire passer.

Je vous envoie aussi la liste des nouveaux dons atriotiques pour la guerre que le Pape va soutenir.

L'assurance des gens de ce pays et leur résolution, ui est très-décidée, ne se fondent que sur l'appui es armées de Naples, et sur l'espérance que l'Empe- eur gagnera des avantages.

Il y a une chose désespérante ici pour la négo- iation. Le secrétaire d'état n'a que peu de crédit ; n sorte que, après l'avoir persuadé, on n'aurait en- ore rien gagné.

La volonté du Pape, vieillard de quatre-vingts ans, épend des intrigants qui l'environnent, et change uivant leurs interêts. Ce sont les partis de Vienne, e Naples, et l'argent de l'Angleterre, qui ont l'ascen- ant à cette cour. De plus, le Pape n'oserait prendre n parti sans assembler les cardinaux en congrégation. es hommes, la plupart étrangers à tous les intérêts e l'état, décident en corps, sans qu'aucun soit res- onsable de rien. Cette ancienne politique du Vatican, i célèbre autrefois, est tombée en enfance, et l'admi- istration intérieure de l'état est aussi dans une con- usion extrême.

On pense à la cour de Rome et à celle de Naples u'un traité par lequel elles s'obligeraient à admettre es Français avec des priviléges, à ouvrir les prisons à

J'ai parlé au cardinal Busca du bru
Rome de l'entrée en Romagne de plu
napolitains; il m'a dit n'en avoir aucu
les lettres de ce pays arrivées aujour
n'en parlent pas non plus. C'était, c
jugé, un de ces faux bruits semés
dessein par le parti napolitain. Je r
Galeppi est arrivé ici et qu'il ne vien
On ne cherche en aucune manière
s'entendre.

Vous m'annoncez une lettre des
gouvernement qui ne m'est point en
je pense qu'elle m'arrivera par le co
elle contient peut-être la réponse d
sujet du traité que le Pape a refus
ferai tout ce qui me sera prescrit, e
formerai exactement. J'ai cru devoi
d'avance à quel point en sont les ch
ne compte pas trop sur d'autres idée

Du même.

Rome, le 29 vendémiaire an 5 (20 octobre 1796).

On travaille, général, à lever du monde, à faire des recrues dans l'État ecclésiastique, pour augmenter l'armée papale.

Vous trouverez ci-joint la route d'étapes pour environ quinze cents soldats de la garnison de Rome qui sont en marche pour la Romagne.

On annonce qu'il viendra des officiers autrichiens et napolitains pour former et commander l'armée des prêtres.

Il y a long-temps qu'on assure que la cour de Naples et le Pape demandent à celle de Vienne le général Clairfayt.

On parle maintenant de l'arrivée prochaine d'un officier général impérial, sans en dire le nom; ces officiers allemands ne pourraient venir que par mer de Trieste. Je pense qu'on amuse le Pape par de telles promesses de secours de coalisés. Si nous occupons l'Italie supérieure, de manière à isoler le Pape et le Roi de Naples et à ne plus leur laisser de moyens de communication par terre, ils doivent se trouver cet hiver, si la guerre a lieu, sans aucune correspondance extérieure, que par les postes de Venise, de Turin, d'Espagne et de Florence. Nous ne pouvons faire perdre au commerce des neutres la communication avec Rome et Naples; cependant, si on arrive à bloquer l'Italie inférieure le cas de ne plus laisser passer de courrier nemi, à qui ce serait sans doute porter u

coup de le priver des communications, ôtant aux prêtres tout moyen de faire passer leur poison et de nous nuire au-dehors.

M. le marquis del Vasto a prévenu l'officier commandant des troupes du Pape qu'un corps de neuf mille cinq cents hommes des troupes du Roi de Naples entrerait dans l'État ecclésiastique, sous le commandement d'un maréchal de camp dont il n'a pas dit le nom; que six mille hommes d'infanterie passeraient le Tronto, marchant en Romagne; que trois mille hommes d'infanterie arriveraient à Rieti, et que cinq cents hommes de cavalerie avanceraient sur la route de Sora à Rome.

Le commandant romain lui a demandé la date de l'entrée, une note de la marche et des jours d'arrivée, pour pouvoir donner les ordres et préparer le nécessaire.

M. del Vasto s'est trouvé un peu embarrassé: il a répondu qu'un commissaire napolitain devait venir à Rome, avec lequel on réglerait tous ces détails.

Je suis sûr de cette conversation. Elle prouve qu'on est bien d'accord avec le Pape concernant un passage ou un établissement des Napolitains dans l'État ecclésiastique, et que la cour de Naples n'est occupée que de faire accroire qu'à tout moment ses troupes vont entrer, tandis qu'elle n'est point encore décidée.

On attend à Rome la réponse du Directoire au sujet du refus du Pape de signer le traité, et on attend à Naples le retour du courrier expédié à Paris qui est passé par ici il y a environ dix jours.

On ne parle, en attendant, que de mesures défensives. Tout éclatera quand les derniers éclaircissements seront venus de Paris.

Suivant les traités d'armistice avec Naples et Rome, les hostilités ne peuvent commencer qu'un certain nombre de jours après la rupture des négociations formellement déclarée. Naples voudra profiter de cette prolongation pour retirer sa cavalerie. Quant au Pape, les cinq jours de prolongation n'ont aucun inconvénient, et j'espère que vous les ferez observer, afin que j'aie le temps de me retirer.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'homme que j'ai envoyé observer le camp napolitain sous Sosa.

On m'assure que le Roi de Naples a fait donner ordre aux maîtres de poste sur la route de Naples à Rome par Mont-Cassin, de tenir prêtes dix-huit paires de chevaux. Chacun cherche à deviner quel peut être ce passage extraordinaire du Roi ou d'officiers principaux.

Je vous prie d'agréer mon dévouement.

CACAULT.

Du même.

Rome, le 8 brumaire an 5 (29 octobre 1796).

On raconte partout à Rome, général, que vous avez été rendre visite au cardinal Mattei à Ferrare, et que vous lui avez dit ne pas comprendre comment

Rome ne se pacifiait pas avec la France, et que vous l'avez engagé à venir à Rome en parler au Pape; que le cardinal avait désiré que vous lui marquassiez cette intention par écrit, ce que vous lui avez accordé.

Le cardinal Mattei a vu le Pape; il a été en conférence avec M. le cardinal secrétaire d'état, en présence de M. del Vasto.

Suivant l'étiquette de Rome, un cardinal ne fait de première visite à personne, pas même aux ambassadeurs; mais si celui-ci est venu à Rome pour travailler à la pacification, il doit chercher à me voir et m'en témoigner le premier son désir, *ce qui était* facile sans déroger à la suprême étiquette. Ce n'est point à moi à rechercher personne dans la situation présente des choses.

Suivant les intentions que vous m'avez marquées, je dois soutenir l'espérance d'un accommodement et éviter ce qui me mettrait dans la nécessité de partir de Rome. J'ai suivi et je suivrai cette direction, profitant de toutes les occasions pour arracher le bandeau dont les yeux du Pape sont couverts; mais il est toujours si évident qu'on s'obstine à se fourvoyer hors du bon chemin, qu'il me semble qu'on se laissera plutôt tromper de nouveau par des offres de médiation que Naples ne manquera pas de faire, et par ce que les intrigants les plus ardents proposeront, et par ceux qui se fourrent dans les négociations pour en tirer du profit, que de revenir bonnement à M. Azara et à moi, qui avons l'un et l'autre des intentions droites et pures.

Vous trouverez ci-joint copie du billet que j'ai écrit hier au cardinal secrétaire d'état, en lui envoyant copie des lettres qui annoncent la paix de Naples et les avantages militaires en Allemagne, avec la réponse de ce cardinal: on ne rebaisse en rien le ton très-sontenu qu'on a pris.

Je vous prie d'observer, général, sur la carte géographique de l'État ecclésiastique, combien la nature du pays se prête à la subdivision de cet État en trois républiques: celle de Bologne et Ferrare réunies, celle de Pérouse avec la Romagne, et celle de Rome jusqu'à la Méditerranée. Cela peut se faire en laissant le Pape, chef de l'Église universelle, résider, comme prêtre, avec sa cour de prêtres, et comme pontife, où il voudrait, de la manière dont il résidait à Rome avant qu'aucune donation des Français l'eût rendu souverain d'un territoire.

L'établissement de la liberté et de bonnes républiques depuis Milan jusqu'au royaume de Naples, est sans doute ce qui peut le mieux assurer nos intérêts en Italie et contenir dans les limites, d'un côté le Roi de Naples, de l'autre la puissante Allemagne.

Suivant les registres mortuaires de l'hôpital de la Consolation de Rome, où l'on porte tous les blessés, il a passé dans cet hôpital soixante-quinze mille personnes assassinées de différentes manières à Rome et aux environs, sous le règne du Pape actuel: c'est la même chose dans le royaume de Naples et dans tout l'État ecclésiastique. D'après cela seul, jugez du reste du gouvernement, et combien les peuples doivent y être attachés! La superstition seule et un peu de

crainte des sbires contiennent dans une apparence d'ordre ces populations aisées à asservir.

Je pense qu'il ne faudrait songer cet hiver qu'à réunir la légation de Ravenne à celles de Bologne et de Ferrare, et à former un nouvel état du Périgino, d'Urbin et de la Romagne, laissant de côté la ville de Rome et tout son territoire empesté, jusqu'à la Méditerrannée, qu'on dominerait par mer.

Je souhaite que la situation de nos affaires vous permette encore d'exécuter cette entreprise, et que nous soyons en état de la soutenir. Vous êtes trop sage pour rien commencer qu'on serait obligé d'abandonner ensuite.

J'apprends avec grand plaisir que l'affaire de Gênes va se terminer ainsi que je l'ai toujours désiré et proposé. La bonne politique est de nous assurer les peuples de l'Italie supérieure, qui valent infiniment mieux que ceux de la partie inférieure.

A Naples, tout gémit et fléchit sous un terrorisme inquiet. Les ministres étrangers même sont asservis au point de ne pouvoir écrire ni recevoir une lettre qui ne soit pas décachetée; ils n'osent faire venir et donner à lire chez eux, non-seulement nos gazettes et celles des pays conquis, mais pas même celle de Florence.

M. del Vasto assure ici qu'il n'est pas possible que la paix de Naples soit signée à Paris; il a envoyé un courrier à sa cour pour demander ce qui en est. Le développement de toute cette affaire est fort comique; mais, dans ce pays-ci, le mensonge est monnaie courante; jamais on ne dit un mot de vérité;

tout est imposture et erreur, et l'esprit juste, obligé de s'occuper de tant de propos et de discours insidieux et menteurs, se dégoûte et se lasse, et ne peut rester dans la ligne du vrai qu'avec une fatigue continuelle.

Au moment où ma lettre va partir, j'apprends d'une manière très-sûre que les agents de Naples soutiennent ici qu'ils ont, par le retour de leur courrier, l'assurance certaine que Sa Majesté Sicilienne n'a aucune nouvelle que sa paix soit signée à Paris; et que la lettre de Faypoult, publiée partout, qui l'annonce, et que la nouvelle qu'en donnent de Florence Miot et Azara, sont des mensonges. Je ne comprends rien à cet imbroglio.

CACAULT.

Du même.

Rome, le 2 pluviôse an 5 (21 janvier 1797).

Il y a aujourd'hui quarante-un jours que j'ai demandé au Pape l'ouverture d'une négociation de paix, et il s'est déja écoulé quatre jours depuis que M. Galeppi est venu me dire que l'on me ferait réponse, et cette réponse n'arrive pas. On a sans doute de grandes raisons de ménagement envers l'Empereur et autres coalisés, pour n'oser correspondre vis-à-vis de nous à l'invitation la plus honnête.

Il n'est point arrivé, depuis Charlemagne, que les Français aient eu la domination de l'Italie. Notre

armée tient les Allemands en dehors d'une manière qui étonne et désespère nos ennemis; mais ils se flattent toujours qu'une aussi rare fortune ne se soutiendra pas, et que la guerre d'Italie dégénérera, comme toutes les précédentes, en avantages disputés, et que tout finira par abandonner ce beau pays à son ancien état.

Le Pape croit et désire que la continuation des efforts de l'Empereur fera percer son armée dans le Ferrarais, et que le siége de Mantoue sera levé. Si les Autrichiens prenaient un moment le dessus, le Pape n'aurait rien gagné à s'accommoder avec *nous*. Voilà principalement ce qui retient la cour *de Rome*.

Si je me tourmentais pour avoir réponse, si je voulais opérer plus que la nature des choses et des dispositions de cette cour ne le permet, je ne ferais que fortifier l'idée où l'on est déjà que nous ne sommes point en état d'envahir l'État ecclésiastique, et que nous n'offrons la paix que pour en tirer, sans coup férir, des avantages que l'on ne veut pas accorder sans y être forcé, afin de pouvoir dire, à tout événement ultérieur, à la cour de Vienne, qu'on n'a jamais cédé vis-à-vis de nous qu'à l'indispensable nécessité.

D'après ces motifs, vous voyez, citoyen général, que, pour continuer, ainsi qu'on le veut, à rester ici, attendant une réponse qu'il est indécent que l'on n'ait pas rendue, je dois y être nul, tenant toujours le cardinal secrétaire d'état dans la nécessité de me faire une réponse; je ne puis le tirer de l'embarras où il est de me répondre après quarante jours, qu'en

lui offrant un traité à son goût, qui soit un pont d'or: c'est a quoi je ne suis pas autorisé.

Si je n'étais pas envoyé ici par une grande puissance victorieuse, ma situation serait celle d'un suppliant fort mal traité; elle est trés-désagréable et peu utile maintenant.

CACAULT.

Du même.

Rome, le 4 pluviôse an 5 (23 janvier 1797).

Les lettres de monseigneur Albani, envoyé du Pape à Vienne, ne sont pas flatteuses pour Sa Sainteté; et l'Empereur, dans la situation où il se trouve, veut que le Pape lui accorde de l'argent, lui cède Ferrare et Comacchio, et confirme tous les arrangements faits par Joseph II relativement aux affaires ecclésiastiques. Vous voyez que Sa Majesté Impériale met à haut prix l'alliance que la cour de Rome a eu la bêtise de lui demander.

D'un autre côté, le Roi de Naples continue à tenir une garnison considérable dans Ponte-Corvo, appartenant au Pape, et le commandant des troupes napolitaines dans cette ville a fait mettre aux arrêts le gouverneur pontifical, pour n'avoir pas exécuté à point nommé une réquisition de trente chevaux.

M. le cardinal secrétaire d'état que Vienne avait intimidé, que Naples avait gagné, et Sa Sainteté qui

s'enflamme et se déconcerte par boutade, se voient troublés dans leurs opérations. On leur dit qu'Alvinzi a encore une grande armée à Padoue, à Bassano et aux environs, à laquelle il arrivera de grands renforts; que nous serons obligés de gagner encore une grande bataille, et de prendre Mantoue avant de pouvoir attaquer les États de l'Église: ainsi, l'on est embarrassé, mais on n'a pas encore grand'peur.

On continue à me faire parler; et, comme je ramène tout à la nécessité de répondre par écrit à ma note, on me promet toujours de me donner cette réponse, en me disant: » Mais le traité inadmissible proposé avec tant de rigueur par le Directoire nous *amis hors* de toute mesure, et dans la nécessité de chercher de l'appui partout; ce qui nous a engagés avec d'autres puissances, ce qui a égaré les idées d'une grande partie du sacré collége. Veuillez bien excuser si nous différons à répondre, le Pape veut se mettre en état de rendre une réponse catégorique.

Je ne fais pas de tapage: suivant mes instructions, je laisse aller, sans témoigner aucun ressentiment, ce que je ne pourrais combattre sans me brouiller. Je crois qu'on me donnera bientôt la réponse par écrit qui a déja été différée pendant quarante-quatre jours; si le Directoire voulait que je traitasse, il m'aurait donné ses instructions sur les points fondamentaux.

Que veut-on stipuler à l'égard de Bologne et de Ferrare?

Que veut-on relâcher ou concéder des anciens droits et prérogatives dont jouissait à Rome la France catholique?

Sur quelles bases et quels principes établir la ré-nciliation et l'amitié?

J'entends dire à tout le monde qu'il n'y a rien de facile que la paix de Rome, et je ne connais rien plus difficultueux.

Les conditions de l'armistice sont ratifiées d'une anière qui ne laisse au Pape aucun prétexte de s'en épartir. On voudrait ici s'en exempter, ou obtenir moins de grands adoucissements.

M. le prince de Belmonte mande de Paris qu'a-nt parlé souvent en faveur de Rome au Directoire, elui-ci a répondu que, malgré tout ce qui était ar-vé, la paix aurait pu avoir lieu, si on avait com-encé par donner lieu à l'exécution des conditions e l'armistice, et que l'on accorderait des délais pour paiement des sommes convenues. On juge, par s bonnes paroles, que nous fléchissons; on ne songe n'à obtenir davantage.

Les cours ont des mouches partout pour épier tre politique. On tâche aussi de nous miner; et mme je ne suis point instruit de ce que le Direc-re aura pu décider d'après mes longues dépêches, que j'ignore son plan à l'égard de Rome, s'il nais-t une circonstance favorable, je n'oserais en pro-er pour concerter un accommodement.

On m'assure qu'il y a actuellement à Naples un voyé de Vienne avec des pleins-pouvoirs pour faire mpre au roi de Naples son traité de paix. Je con-is le caractère timide de M. Aeton; je sais que son mée est désolée par une maladie épidémique ter-ble: il n'osera bouger; mais il est bien aise que la

reine, secrètement d'accord avec lui, crie qu'elle a en horreur votre traité de paix. Cela conserve toujours ce visage à deux faces de la politique de Naples.

Aujourd'hui, un Anglais, comme tout autre étranger, n'obtient ici un passe-port pour aller à Naples qu'après beaucoup de difficultés: il trouve sur la route dix corps-de-garde où ce passe-port doit être visé; à celui le plus près de la capitale, on le fait descendre de voiture, on visite ses poches, on lui prend tous ses papiers; arrivé à Naples, il les réclame, et souvent ils sont perdus; il va chez son ministre. Aucun agent étranger n'ose se mêler de ces sortes d'affaires; celui même d'Angleterre a renoncé à réclamer pour des individus, parce qu'il ne veut pas sacrifier à de telles disputes l'intérêt majeur de l'approvisionnement des flottes anglaises dans les Deux-Siciles.

L'organisation d'une république italienne dans nos pays conquis met en fureur et au désespoir tous les cabinets d'Italie. Notre domination, assurée par ce moyen dans cette belle contrée, nous fait haïr au dernier excès par les nobles et le haut clergé: elle peut nous donner le parti incomparablement le plus fort, celui du peuple; mais on craint d'être abandonné: ce qui fait que notre sort reste indécis dans cette pres-qu'île, où tout dépend d'empêcher l'entrée des Allemands.

Les bonnes dispositions à s'organiser en république, et la singulière intelligence des Italiens, nous promettent une nouvelle armée républicaine; mais tout se fait encore en tremblant, tout paraît subordonné aux négociations entamées, et il règne ainsi un sentiment

timide de confiance en nous d'une part, et la fureur la plus décidée de l'autre. Il importe d'arriver à une situation mieux décidée.

CACAULT.

Du même.

Rome, le 20 ventôse an 5 (10 mars 1797).

M. le marquis Massimi, l'un des plénipotentiaires du Pape, qui a signé le traité de Tolentino, vous est envoyé par Sa Sainteté, dont il vous remettra une lettre. Je lui ai donné un passe-port pour se rendre auprès de vous, où il sera accrédité, ainsi que je le suis ici, par sa seule qualité de plénipotentiaire ayant signé le traité de paix. Il a la confiance entière du Pape et du cardinal secrétaire d'état; il est envoyé par eux: c'est une des personnes les plus considérables de Rome. Je crois qu'il sera envoyé, après la ratification du corps législatif, en qualité de ministre à Paris; c'est un des hommes de ce pays-ci qui entendent le mieux les affaires.

Cet envoyé du Pape a pour instructions:

1° De vous demander, au nom du Pape, de la manière la plus instante, le rétablissement de l'autorité civile de Sa Sainteté à Ancône, le pape se chargeant de pourvoir à l'entretien de la garnison française tant qu'elle restera dans cette ville. Le mémoire ci-joint, en italien, n° 1er, m'a été remis par le cardinal

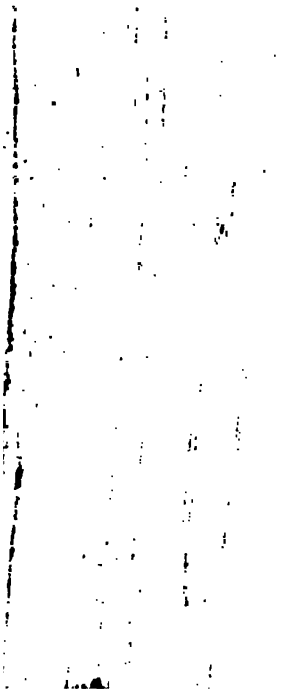

et la désorganisat
l'État du Pape, ai
ces, seraient des
reille privation.
pays abondant, n
de l'État ecclésiast
tion des blés avait
pât du gain en fe
à l'entretien des p
uniforme n'est pa
port d'Ancône ét
pourra en extraire
Pape seront privé
enfin, si une auto
à Ancône, vu se
y aura un état da
infiniment troublé

2° Le Pape
possession, dès à

les plus grands embarras, et intervertissent totalement l'ordre politique et économique de l'État ecclésiastique.

3° Les municipalités d'Ancône, de Macerata, etc., ne cessent de faire les réquisitions les plus fortes dans toutes les villes et la province de la Marche, en fait de chevaux, de boeufs, de draps, de chemises, de souliers, etc., et même du blé, en ordonnant, sous les peines les plus fortes, d'en faire le transport à Ancône; ce qui met au dernier désespoir cette province, qui voit qu'on la dépouille de tout et qu'elle va être exposée à la disette la plus cruelle. Comme elle est la mère-nourrice de la capitale, et que l'on craint beaucoup pour la ville de Rome même, on demande un prompt remède à un inconvénient si grave, dans la confiance où l'on est que, d'après le traité de paix, les agents du gouvernement français ne devraient avoir en vue la ruine totale de ce pays.

Toutes les réquisitions ne sont pas pour l'entretien journalier des troupes françaises, et les contributions qui en résultent, quand elles ont été imposées après la signature du traité, me seront portées ici en compte pour autant de paiements faits sur la contribution stipulée à Tolentino; et comme on ne peut les exiger au-delà après la paix, je ne saurais, sans injustice, refuser d'admettre de pareils objets pour tant à l'acquit des dernières contributions. Veuillez bien me marquer à cet égard vos intentions.

4° Un grand nombre d'ecclésiastiques, de gens d'églises et de maisons religieuses, qui possèdent des biens dans la Romagne, dans le duché d'Urbin et

dans la Marche d'Ancône, sont domiciliés à Rome et employés par le gouvernement pontifical. Ils se flattaient de pouvoir jouir en paix de leurs revenus depuis le traité de paix; mais des commissaires de l'armée française ont mis partout des séquestres sur les biens susdits, et les propriétaires s'en trouvent privés entièrement. Si les propriétés étaient situées en France, ils pourraient en jouir comme sujets d'une puissance amie de la République; si une nouvelle loi et des rigueurs de nouvelle invention dans les pays conquis les dépouillent de tous leurs droits, nous serons exécrés ici, tandis que, si tout est conservé, on nous aura de l'obligation, et tous les grands prélats de Rome seront dans une espèce de dépendance de nous. Cet objet a sûrement besoin d'être systématisé de nouveau.

5° Les cardinaux, prélats et autres, qui possèdent des biens dans le Milanais et qui sont attachés au service du Pape, s'agissant d'une puissance actuellement en paix avec la France, demandent de pouvoir jouir de leurs revenus, d'après les lois généralement suivies à cet égard: le séquestre a été mis non-seulement sur leurs biens ecclésiastiques, mais aussi sur leurs revenus patrimoniaux. Le cardinal Busca, secrétaire d'état, qui est du nombre, ne demande rien pour lui, si l'on a des raisons particulières contre sa personne; mais je dois dire que, depuis le traité de paix, il s'exécute et ne néglige rien pour se bien conduire envers nous; et comme nous ne connaissons ni haine, ni état de guerre par rapport aux individus, il sera sans doute traité comme le

utres. Je crois avoir suivi ici les bonnes vues, n ne témoignant à personne aucun souvenir des éga- ements et inimitiés passés: tout est effacé par le raité, s'il s'accomplit bien. Je me suis seulement bstenu de rendre visite au cardinal doyen du collége, lbani, que cela met fort en peine, et qui me fait ire des insinuations à cet égard. Mais si j'avais eu es lettres de créances pour le Pape, en m'installant égulièrement, j'aurais été chez le cardinal Albani, omme chez les autres: car alors ces sortes de visi- s ne sont pas faites à la personne, mais à la place; dès qu'on est en paix avec le souverain il faut ndre ce qui est d'usage à ses ministres. C'est ainsi ue nous ferons tout plier et que nous parviendrons tout réconcilier. Le chevalier Azara s'anime et embrouille dans des personnalités; il me semble que otre politique ne doit pas être de guerroyer avec ersonne.

6° Le marquis Massimi est chargé de s'occuper ussi de ce qui regarde les prisonniers à restituer au ape: je l'ai prévenu qu'il trouverait cet objet en ésordre. Il s'entendra avec vous à cet égard.

7° Je vous envoie copie de la note par laquelle cardinal secrétaire d'état m'annonce que, dans la orme des régiments, on doit en réformer d'anciens ur conserver le régiment Colonne, que je crois à solde du connétable, et je vous ai envoyé précé- mment l'autre note dans laquelle il me fait part de suppression de ces armements. Cet objet est peu gne d'attention. Toute l'armée du Pape restera fort u nombreuse, mauvaise et manquant de tout ce

Le général Co
mands, qu'il avait
ici un grand rôle.
mais on a en vue
taire de Sa Saintet
qu'on n'a personne
les troupes. On s
pour lui donner ici
ral Caprara.

8° Je vous ai
des postes du Pap
rétablir par les c
et nos pays conqui
commerce, et il a
Je fais observer
faire passer par A
zaro, qui allait pr

Quand nous
et de morceaux,

onne harmonie. Permettez-moi donc de vous prier, toyen général en chef, de vouloir bien écouter avec tention M. le marquis Massimi, et faire en sorte ıe ce que vous trouverez utile et juste soit ordonné réglé d'après vos sages idées, et non abandonné la vivacité des têtes bouillantes.

M. le marquis del Vasto est venu me voir, et ›us nous sommes fait beaucoup d'amitiés. La cour › Naples paraît contente de la paix de Rome; elle montre enfin persuadée du grand intérêt qu'elle a être en paix avec nous.

Elle paiera les 8,000,000. La situation impo- nte de l'armée d'Italie, qui va toujours en augmen- at, ne peut manquer de bien assurer l'état de paix l'Italie inférieure; mais vous sentez que si le Pape ie bien ce qu'on lui impose, ses moyens resteront uisés, et nous aurons tant tiré, qu'il est à propos le contenter ensuite, de le ménager après pour s avantages ultérieurs, qui, à l'égard du commerce urront être considérables.

CACAULT.

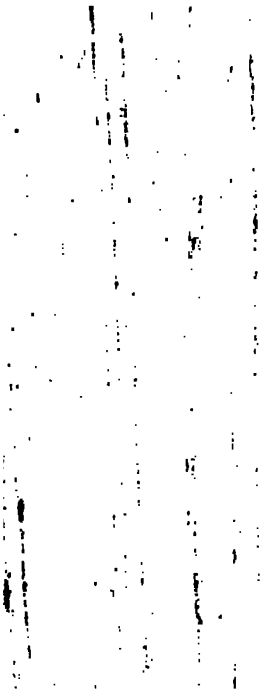

Le Pape Pi
les différents ex
française, par le
que vous comm
vers vous, comm
siastiques, M. l
de vous, et mon
le duc don Loui
quis Camille Ma
pleins-pouvoirs p
et souscrire telle
et raisonnables,
role, de les app
afin qu'elles soie
Assuré des sen
avez manifestés,
déplacement de
combien grande
finissons en vo
estime, et en v

TRAITÉS, CONVENTIONS, PROCLAMATIONS, etc.

Proclamation du gouvernement romain au peuple.

Vive la religion! vive le souverain!

Les perturbateurs de la tranquillité publique, les injustes oppresseurs de la justice, de la religion, de toutes les lois, s'avancent. Ils brûlent de faire triompher leurs vices et leur scélératesse; sourds aux remords de leur conscience, ils méprisent Dieu même, qui peut les foudroyer et les anéantir en un moment. Peuple, vous avez à défendre la religion, la patrie, et vos subsistances; soyez assuré de toute l'assistance de ceux qui vous commandent. Que chacun de vous jure de sauver la religion, de défendre la patrie, l'état et le souverain, ou de mourir.

Mort aux lâches! louanges et récompenses éternelles aux braves qui exposent leur vie pour la défense de tout ce qu'il y a de plus sacré au monde!

Proclamation du général en chef de l'armée d'Italie.

Au quartier-général à Macérata, le 27 pluviôse an 5 (15 février 1797).

La loi de la Convention nationale sur la déportation défend aux prêtres réfractaires de rentrer sur le territoire de la République française, mais non pas de rester sur le territoire conquis par les armées françaises.

La loi laisse au gouvernement français la faculté de prendre, sur cet objet, les mesures que les circonstances peuvent exiger.

Le général en chef, satisfait de la conduite des prêtres réfractaires réfugiés en Italie,

Ordonne:

ARTICLE PREMIER.

Les prêtres réfractaires sont autorisés à rester dans les États du Pape, conquis par l'armée française.

ART. 2.

Il est défendu, sous les peines les plus sévères, aux individus de l'armée, aux habitants, prêtres ou religieux du pays, de molester, sous quelque titre que ce soit, les prêtres réfractaires.

ART. 3.

Les prêtres réfractaires seront mis en subsistance dans les différents couvents, où il leur sera accordé, par les supérieurs, le logement, la nourriture, la lumière et le feu.

ART. 4.

Les supérieurs des couvents donneront à chaque prêtre réfractaire 15 livres de France par mois pour leur habillement et entretien, sur lesquelles les prêtres réfractaires devront compter la valeur de leurs messes.

ART. 5.

Le supérieur de chaque couvent devra remettre au commandant de la place le nom, l'âge et le pays des prêtres réfractaires qui sont en subsistance dans son couvent. Les prêtres réfractaires prêteront ser-

ment d'obéissance à la République française entre les mains du commandant de la place.

ART. 6.

Les administrations centrales, la municipalité, les généraux commandant les différents arrondissements, les commandants de place sont spécialement chargés de l'exécution du présent ordre.

ART. 7.

Le général en chef verra avec plaisir ce que les évêques et autres prêtres charitables feront pour améliorer le sort des prêtres déportés.

BONAPARTE.

Traité de paix conclu entre la République française et le pape Pie VI, approuvé par le Directoire exécutif, et ratifié par le Conseil des Cinq-Cents dans la séance du 19 germinal, et par celui des Anciens dans celle du 10 floréal.

Le traité de paix conclu à Tolentino le 1^er^ ventôse de l'an 5 (19 février 1797, v. st.), entre la République française et le Pape Pie VI, signé par les citoyens Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, et Cacault, ministre de la République française, munis de pleins-pouvoirs du Directoire exécutif, d'une part; et son éminence le cardinal Mattei, M. Galeppi, M. le duc Braschi, M. le marquis Massimi, plénipotentiaires de Sa Sainteté, d'autre part; accepté, ap-

prouvé, ratifié, et confirmé par le Pape le 23 février 1797; arrêté par le Directoire exécutif le 12 germinal de l'an 5 de la République française, une et indivisible, et dont la teneur suit:

Le général en chef Bonaparte, commandant l'armée d'Italie, et le citoyen Cacault, agent de la République française en Italie, plénipotentiaires chargés des pouvoirs du Directoire exécutif;

Son éminence le cardinal Mattei, M. Galeppi, M. le duc Braschi, M. le marquis Massimi, plénipotentiaires de Sa Sainteté;

Sont convenus des articles suivants:

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la République française et le Pape Pie VI.

ART. 2.

Le Pape révoque toute adhésion, consentement et accession, par écrit ou secrets, par lui donnés à la coalition armée contre la République française; à tout traité d'alliance offensive et défensive avec quelque puissance ou état que ce soit. Il s'engage à ne fournir, tant pour la guerre actuelle que pour la guerre à venir, à aucune des puissances armées contre la République française, aucuns secours en hommes, vaisseaux, armes, munitions de guerre, vivres et argent, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

ART. 3.

Sa Sainteté licenciera, dans cinq jours, après la ratification du présent traité, les troupes de nouvelle

formation, ne gardant que ses régiments existants avant le traité d'armistice signé à Bologne.

ART. 4.

Les vaisseaux de guerre ou corsaires des puissances armées contre la République française ne pourront entrer, et encore moins demeurer, pendant la présente guerre, dans les ports et rades de l'État ecclésiastique.

ART. 5.

La République française continuera à jouir, comme avant la guerre, de tous les droits et prérogatives que la France avait à Rome, et sera, en tout, traitée comme les puissances les plus considérées, et spécialement à l'égard de son ambassadeur ou ministre, et des consuls et vice-consuls.

ART. 6.

Le Pape renonce, purement et simplement, à tous les droits qu'il pourrait prétendre sur les ville et territoire d'Avignon, le comtat Venaissin et ses dépendances, et transporte, cède et abandonne lesdits droits à la République française.

ART. 7.

Le Pape renonce également à perpétuité, cède et transporte à la République française tous ses droits sur les territoires connus sous les noms de légations de Bologne, Ferrare et la Romagne. Il ne sera porté aucune atteinte à la religion catholique dans les susdites légations.

ART. 8.

La ville, citadelle et villages formant le territoire de la ville d'Ancône resteront à la République française jusqu'à la paix continentale.

ART. 9.

Le Pape s'oblige, pour lui et ceux qui lui succéderont, de ne transporter à personne le titre de seigneurie attaché au territoire par lui cédé à la République française.

ART. 10.

Sa Sainteté s'engage à faire payer et délivrer à Foligno, aux trésoriers de l'armée française, avant le 15 du mois de ventôse courant (mars 1797), la somme de quinze millions de livres tournois de France, dont dix millions en numéraire et cinq en diamants et autres effets précieux, sur celle d'environ seize millions qui restent dus, suivant l'article 9 de l'armistice signé à Bologne le 3 messidor an 4, et ratifié par Sa Sainteté le 27 juin.

ART. 11.

Pour acquitter ce qui restera définitivement à payer pour l'entière exécution de l'armistice signé à Bologne, Sa Sainteté fera fournir à l'armée huit cents chevaux de cavalerie enharnachés, huit cents chevaux de trait, des boeufs et des buffles, et autres objets, produit du territoire de l'Église.

ART. 12.

Indépendamment de la somme énoncée dans les deux articles précédents, le Pape paiera à la République française, en numéraire, diamants ou autres

valeurs, la somme de quinze millions de livres tournois de France, dont dix millions dans le courant du mois de mars, et cinq millions dans le courant du mois d'avril prochain.

ART. 13.

L'article 8 du traité d'armistice, signé à Bologne, concernant les manuscrits et objets d'art, aura son exécution entière, et la plus prompte possible.

ART. 14.

L'armée française évacuera l'Ombria, Perrugia, Camerino, aussitôt que l'article 10 du présent traité sera exécuté et accompli.

ART. 15.

L'armée française évacuera la province de Macerata, à la réserve d'Ancône, de Fano et de leur territoire, aussitôt que les cinq premiers millions de la somme mentionnée à l'article 12 du présent traité auront été payés et délivrés.

ART. 16.

L'armée française évacuera le territoire de la ville de Fano et du duché d'Urbain, aussitôt que les cinq seconds millions de la somme mentionnée à l'art. 12 du présent traité auront été payés et délivrés, et que les art. 3, 10, 11 et 13 du présent traité auront été exécutés. Les cinq derniers millions, faisant partie de la somme stipulée dans l'art. 12, seront payés, au plus tard, dans le courant d'avril prochain.

ART. 17.

La République française cède au Pape tous ses droits sur les différentes fondations religieuses fran-

çaises dans les villes de Rome et Loretto, et le Pape cède en toute propriété à la République tous les biens allodiaux appartenant au Saint-Siége dans les provinces de Ferrare, Bologne et la Romagne, et notamment la terre de Mezzola et ses dépendances; le Pape se réserve cependant, en cas de vente, le tiers des sommes qui en proviendront, lesquelles devront être remises à ses fondés de pouvoirs.

ART. 18.

Sa Sainteté fera désavouer, par un ministre à Paris, l'assassinat commis sur la personne du secrétaire de légation Basseville. Il sera payé par Sa Sainteté, et par elle mis à la disposition du gouvernement français, la somme de 300,000 liv., pour être répartie entre ceux qui ont souffert de cet attentat.

ART. 19.

Sa Sainteté fera mettre en liberté les personnes qui peuvent se trouver détenues à cause de leurs opinions politiques.

ART. 20.

Le général en chef rendra la liberté de se retirer chez eux à tous les prisonniers de guerre des troupes de Sa Sainteté, aussitôt après avoir reçu la ratification du présent traité.

ART. 21.

En attendant qu'il soit conclu un traité de commerce entre la République française et le Pape, le commerce de la République sera rétabli et maintenu dans les états de Sa Sainteté sur le pied de la nation la plus favorisée.

ART. 22.

Conformément à l'art. 6 du traité conclu à La Haye le 27 floréal de l'an 3, la paix conclue par le présent traité, entre la République française et Sa Sainteté, est déclarée commune à la République batave.

ART. 23.

La poste de France sera rétablie à Rome de la même manière qu'elle existait auparavant.

ART. 24.

L'école des arts instituée à Rome pour tous les Français y sera rétablie, et continuera d'être dirigée comme avant la guerre. Le palais appartenant à la République, où cette école était placée, sera rendu sans dégradations.

ART. 25.

Tous les articles, clauses et conditions du présent traité, sans exception, sont obligatoires à perpétuité, tant pour Sa Sainteté le Pape Pie VI que pour ses successeurs.

ART. 26.

Le présent traité sera ratifié dans le plus court délai possible.

Fait et signé au quartier-général de Tolentino, par les susdits plénipotentiaires, le 1^er^ ventôse an 5 de la République française, une et indivisible (19 février 1797).

Signés BONAPARTE, CACAULT, le cardinal MATTEI, LOUIS CALLEPI, le duc BRASCHI-RUFFI, le marquis CAMILLE MASSIMO.

Lo abbiamo accettato, approvato, ratificato e confermato, come in effetto accettiamo, approviamo, ratifichiamo e confermiamo, promettendo sulla nostra fede e parola, di eseguirlo e di osservarlo e di farlo inviolabilmente eseguire ed osservare in ogni punto ed articulo, e di giammai controvenirvi et permettere che direttamente o indirettamente vi si contravenga in maniera alcuna, persuasi che ugualmente sarà eseguito ed osservato nello stesso modo dalla Republica francese e dal generale ed agente di sopra nominato. In fede di che abbiamo fermata di nostra mano la presente approvazione, accettazione, ratifia et conferma, e comandato che vi si apponga il nostro pontifico sigillo.

Dato dal Vaticano questo di 23 febbrazo 1797.

Signé PIUS. P. P. VI.

Pour expédition conforme,

Signé REWBELL, *président.*

Par le Directoire exécutif,

Signé LAGARDE, *secrétaire général.*

Le Directoire exécutif arrête et signe le présent traité de paix avec le Pape, négocié au nom de la République française par les commissaires Bonaparte, général en chef commandant l'armée d'Italie, et Cacault, ministre piénipotentiaire de la République. Fait au palais national du Directoire exécutif, le 12 germinal an 5 de la République française, une et indivisible.

Pour expédition conforme,

Signé REWBELL, *président.*

Par le Directoire exécutif,

Signé LAGARDE, *secrétaire-général.*

LEO-

LÉOBEN.

(CHAP. XVIII).

Projets transmis au Directoire par Napoléon.

Léoben, le 27 germinal an 5 (16 avril 1797).

PREMIER PROJET.

ARTICLE PREMIER.

La cession de la Belgique, les limites constitutionnelles de la France.

ART. 2.

A la paix avec l'Empire, l'on fixera tout ce qui est relatif au pays qu'occupe la France jusqu'au Rhin.

ART. 3.

Les deux puissances s'arrangeront ensemble pour donner à l'Empereur tous les pays du territoire vénitien compris entre le Mincio, le Pô et les États d'Autriche.

ART. 4.

On donnera au duc de Modène les pays de Brescia compris entre l'Oglio et le Mincio.

ART. 5.

Le Bergamasque et tous les pays des États de Venise compris entre l'Oglio et le Milanais, ainsi que le Milanais, formeraient une république; Modène, Bologne, Ferrare, la Romagne, formeraient une république.

ART. 6.

La ville de Venise continuerait à rester indépendante, ainsi que l'Archipel.

DEUXIÈME PROJET.

Les articles 1 et 2 sont les mêmes que les précédents.

ART. 3.

L'évacuation du Milanais et de la Lombardie.

TROISIÈME PROJET.

Les deux premiers articles comme dans les précédents.

ART. 3.

La renonciation, par Sa Majesté l'Empereur, de tous ses droits au Milanais et à la Lombardie.

ART. 4.

La France s'engagerait à donner à Sa Majesté l'Empereur des compensations proportionnées au Milanais et au duché de Modène, qui seront l'objet d'une négociation, et dont il devrait être en possession au plus tard dans trois mois.

BONAPARTE.

Instructions pour les généraux Bonaparte et Clarke.

Paris, le 17 floréal an 5 (6 mai 1797).

Les généraux Bonaparte et Clarke proposeront, comme une condition capitale de la paix définitive avec l'Empereur, que les troupes françaises n'évacueront les portions de l'Italie qui doivent être occupées par l'Empereur, qu'autant qu'il évacuera tout le territoire jusqu'au Leck et à la Rednitz, ainsi que Mayence, Ehrenbreitstein et Mannheim, et nous en laissera prendre possession. C'est le seul moyen de ne point faire une paix de dupe, et qui pourrait nous enlever tout le fruit de deux campagnes.

Quant à l'idée de reporter une partie de l'indemnité de l'Empereur en Allemagne, le Directoire ne se déterminerait à y consentir qu'autant qu'il renoncerait à une partie équivalente de ce qu'il doit avoir en Italie, et qui forme une indemnité plus que suffisante. Il voit du danger à cet accroissement de puissance de l'Empereur en Allemagne, parce que le roi de Prusse en voudrait tout autant.

Quant au Fricktall, dont parle le général Clarke dans une dernière dépêche, il sera sans doute utile de l'obtenir, si cela ne nuit pas au succès et à la promptitude des négociations.

Le Directoire y verrait un moyen facile d'améliorer notre frontière vers la Suisse.

Pour parvenir à l'exécution des articles préliminaires, le Directoire ne croit pas nécessaire d'en venir à une déclaration de guerre à la république de Venise: les hostilités qu'elle a commises autorisent le général

en chef à prendre toutes les mesures de rigueur que les circonstances exigeront.

Le général en chef choisira le moment qu'il croira le plus convenable pour notifier au sénat de Venise les arrangements pris avec Sa Majesté Impériale, et lui proposer de se réunir aux légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne, en adoptant la constitution cispadane. Il peut arriver que le sénat refuse cet arrangement: dans ce cas, le général en chef doit toujours aller en avant, pour l'occupation de la terre-ferme et l'exécution des préliminaires.

Il est à craindre que les oligarques de Venise, qui possèdent des terres très-considérables dans les pays que doit occuper l'Empereur, ne soient tentés de livrer leur ville à ce prince, qui, par là, devenant une puissance maritime, et acquérant une augmentation de population de près de deux cents mille ames, pourrait porter des coups funestes à notre commerce du Levant, et menacerait avec plus de force la république lombarde. Pour éviter cet inconvénient, il convient d'épargner aux nobles vénitiens la crainte de perdre leur patrimoine, en stipulant la libre jouissance et disposition de ce qu'eux, ainsi que les habitants des autres pays cédés, possèdent dans les pays qui sont ou vont être soumis à l'Empereur. Il faut leur faire sentir l'intérêt qu'ils ont, pour la conservation de la portion de territoire qui doit leur rester, du crédit et des jouissances de chacun d'eux, d'adopter le gouvernement que s'est donné la république cispadane, de se mêler avec elle et avec le reste de la république lombarde, pour former un gouvernement vigoureux et capable de résis-

tance. Il est à présumer que, quand même les oligarques se refuseraient à cette proposition, le reste de la noblesse et la population entière de Venise et des lagunes sentiraient combien ils ont intérêt de l'accepter.

Le général en chef ne négligera rien pour obtenir cette résolution, et s'occupera sans délai de l'organisation de la république lombarde, composée de tout ce qu'occupe la république cispadane, de Venise, et des états cédés par l'Empereur. Le Directoire se réfère à ce qu'il a précédemment marqué au général en chef sur les principes qui doivent être adoptés pour cette organisation. Ainsi, réunion de Venise aux trois légations, en adoptant la constitution cispadane; ou bien réunion de Venise à la république lombarde, augmentée de tout ce qui formerait la république cispadane, en adoptant une constitution analogue; ou bien enfin, au cas de refus des Vénitiens, réunion de la république cispadane et transpadane, pour former une seule république, dont Pizzighitone serait le chef-lieu. Le général en chef, dans tous les cas, s'occupera promptement de l'organisation républicaine. Il sera très-utile de comprendre dans les articles secrets ce qui concerne Venise et autres objets importants, en mettant la plus grande attention à ce que ces articles ne contiennent rien qui soit destructif des articles patents, ainsi que le prescrit l'article 332.

Les présentes instructions ne sont pas tellement impératives, qu'ils ne puissent s'en écarter, si le bien de la république l'exige. Le Dire utif

finit en recommandant de nouveau au général en chef de ne pas perdre un instant pour organiser les pays qui, dans l'une ou l'autre des suppositions ci-dessus exprimées, doivent former la république lombarde.

Convention entre les plénipotentiaires Gallo, Bonaparte et Clarke.

Montébello, le 5 prairial an 5 (24 mai 1797).

Articles convenus dans la séance du 24 mai 1797 (5 prairial an 5 de la République française), entre les plénipotentiaires de Sa Majesté l'Empereur et Roi, et ceux de la République française.

ARTICLE PREMIER.

Les négociations pour la paix définitive entre Sa Majesté l'Empereur et Roi et la République française seront ouvertes demain, 25 mai 1797 (6 prairial an 5 de la République française), à Montébello, entre son excellence M. le marquis de Gallo, plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur et Roi; et les citoyens Bonaparte, général en chef de l'armée française en Italie, et Clarke, général de division des armées de la République française, plénipotentiaires de ladite République.

Le traité de cette paix définitive devra être conclu et ratifié par Sa Majesté l'Empereur et Roi, et par le Directoire exécutif de la République française, avant l'ouverture des négociations pour la paix de

l'Empire. Il sera tenu secret, et ne sera soumis à la ratification du Corps législatif de France qu'au moment dont les deux puissances contractantes conviendront.

ART. 2.

Les négociations pour la paix définitive entre l'Empereur germanique et la République française auront lieu à Rastadt; elles commenceront le 1er juillet 1797 (13 messidor an 5 de la République).

ART. 3.

Aucune puissance étrangère ne sera admise à ces négociations; mais Sa Majesté l'Empereur et Roi offrira, par un des articles du traité définitif entre elle et la République française, sa médiation pour la paix à conclure entre ladite République et les alliés de Sa Majesté Impériale et Royale: cette médiation sera acceptée dans le même article pour la République française.

ART. 4.

Si, dans quinze jours, le plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale préfère, au lieu de la condition stipulée dans l'article précédent, que les puissances alliées soient appelées au congrès de Rastadt, Sa Majesté l'Empereur et Roi, et le Directoire de la République française, se chargeront, chacun de son côté, d'y inviter leurs alliés respectifs, et il sera donné des passe-ports de part et d'autre pour les plénipotentiaires des alliés invités.

Fait à, etc.

VENISE.

(CHAP. XIX.)

Traité de paix entre la République française et la République de Venise.

Le Directoire exécutif de la République française et le Grand-Conseil de la République de Venise, voulant rétablir sans délai l'harmonie et la bonne intelligence qui régnaient ci-devant entre elles, conviennent des articles suivants:

ARTICLES PREMIER.

Il y aura paix et amitié entre la République française et la République de Venise; toutes les hostilités cesseront dès à présent.

ART. 2.

Le Grand-Conseil de Venise, ayant à coeur le bien de sa patrie et le bonheur de ses concitoyens, et voulant que les scènes qui ont eu lieu contre les Français ne puissent plus se renouveler, renonce à ses droits de souveraineté; ordonne l'abdication de l'aristocratie héréditaire, et reconnaît la souveraineté de l'état dans la réunion de tous les citoyens, sous la condition cependant que le gouvernement garantira la dette publique nationale, l'entretien des pauvres gentilshommes qui ne possèdent aucun bien-fonds, et les pensions viagères accordées sous le titre de *provisions*.

ART. 3.

La République française, sur la demande qui lui en a été faite, voulant contribuer, autant qu'il est

en elle, à la tranquillité de la ville de Venise et au bonheur de ses habitants, accorde une division de troupes françaises pour y maintenir l'ordre et la sûreté des personnes et des propriétés, et seconder les premiers pas du gouvernement dans toutes les parties de son administration.

ART. 4.

La station des troupes françaises à Venise n'ayant pour but que la protection des citoyens, elles se retireront aussitôt que le nouveau gouvernement sera établi, ou qu'il déclarera n'avoir plus besoin de leur assistance. Les autres divisions de l'armée française évacueront également toutes les parties du territoire vénitien qu'elles occuperont dans la terre ferme lors de la conclusion de la paix continentale.

ART. 5.

Le premier soin du gouvernement provisoire sera de faire terminer le procès des inquisiteurs et du commandant du fort de Lido, prévenus d'être les auteurs et instigateurs des Pâques vénitiennes, et de l'assassinat commis dans le port de Venise; il désavouera d'ailleurs ces faits, de la manière la plus convenable et la plus satisfaisante pour le Gouvernement français.

ART. 6.

Le Directoire exécutif, de son côté, par l'organe du général en chef de l'armée, accorde pardon et amnistie générale pour tous les autres Vénitiens qui seraient accusés d'avoir pris part à toute conspiration contre l'armée française, et tous les prisonniers seront mis en liberté après la ratification.

Ainsi a été arrêté et convenu, savoir, au nom de la République française, par les citoyens Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, et Lallement, ministre plénipotentiaire de la République française près celle de Venise; et au nom du Grand-Conseil vénitien, par MM. François Dona, Léonard Justiniani et Louis Moncenigo, députés munis de pleins-pouvoirs, dont l'original est annexé aux présentes, lesquelles devront être ratifiées par les hautes puissances contractantes dans le plus court délai possible, pour sortir leur entière exécution.

Fait à Milan, le 27 floréal an 5 de la République française (16 mai 1797).

Signé BONAPARTE, *etc.*

Articles secrets faisant suite et partie du traité de paix conclu aujourd'hui, 27 floréal an 5 de la République française (16 *mai* 1797), *entre la République française et celle de Venise.*

ARTICLE PREMIER.

La République française et la République de Venise s'entendront entre elles pour l'échange de différents territoires.

ART. 2.

La République de Venise versera, dans la caisse du payeur de l'armée d'Italie, trois millions tournois en numéraire; savoir: un million dans le mois de prairial prochain, un second million dans le mois de

essidor, et le troisième million lorsque le gouver-ement provisoire sera entièrement organisé.

ART. 3.

La République de Venise fournira pour la valeur e trois autres millions tournois en chanvres, corda-s, agrès et autres objets nécessaires à la marine, ır la réquisition des commissaires qui seront nom-és par le général en chef de l'armée, et en tant ıe ces objets existeront réellement dans les maga-ns ou dépôts de l'Arsenal.

ART. 4.

La République de Venise fournira en outre trois ıisseaux de ligne et deux frégates en bon état, ar-és et équipés de tout le nécessaire, sans compren-e l'équipage, et au choix du général en chef, qui, e son côté promet au gouvernement vénitien la édiation de la République française pour terminer romptement les différends survenus entre celle de enise et la régence d'Alger.

ART. 5.

La République de Venise remettra enfin aux com-issaires à ce destinés vingt tableaux et cinq cents anuscrits au choix du général en chef.

Les cinq articles ci-dessus, quoique convenus et anscrits séparément, sont néanmoins essentiellement hérents au traité ostensible conclu aujourd'hui entre s deux Républiques, et n'en sont de fait que la ntinuation; en sorte que la non exécution d'un seul sdits articles secrets rendrait le traité en entier nul non stipulé.

pereur a eu le temps de rassembler autour de vous. Mais d'abord songez que vos forces seraient moindres encore dans quelques mois, après la paix que nous aurions la honte et l'imprudence de conclure. Songez que ce serait alors que l'Autriche, placée par notre propre fait au sein de l'Italie, pourrait nous prendre au dépourvu et nous détruire sans ressource.

Toute la question se réduit à savoir si nous voulons, si nous devons livrer l'Italie à l'Autriche. Or, le Gouvernement français ne le doit et ne le veut pas.

Ainsi donc, il préfère les chances de la guerre, plutôt que de changer un mot à son *ultimatum*, déjà trop favorable à la maison d'Autriche. *En reprenant* les armes, il conserve l'honneur et les intérêts de la France; et il ne peut douter que ces puissants motifs n'émeuvent aussi en vous-même, citoyen général, l'amour de la patrie et celui de la gloire, ces deux passions des grands coeurs, qui caractérisent le vôtre.

même. La république cisalpine, cernée presque de tous côtés par cette puissance vorace, en deviendra bientôt la proie. Loin de pouvoir la maintenir, nous serons expulsés nous-mêmes de toute l'Italie. Nous n'aurons donc pas fait la paix; nous aurons ajourné la guerre; nous aurons fourni à l'Autriche le moyen de nous attaquer avec plus d'avantage; nous aurons traité en vaincus, indépendamment de la honte d'abandonner Venise, que vous croyez vous-même si digne d'être libre. Et ce serait la France qui gratifierait l'Empereur des éléments d'une marine faite pour s'emparer de son commerce du Levant! Combien de fautes nous ferions, et qu'elles seraient graves! que l'Autriche en profiterait! Et que diraient la France et la postérité de nous voir prodiguer à la maison d'Autriche de pareils dédommagements pour cette Lombardie, qu'il vaudrait cent fois mieux lui rendre que de la payer à ce prix?

Calculons tout au pis, citoyen général; admettons l'hypothèse que repoussent votre génie et la valeur de votre armée: supposons-nous vaincus et expulsés de l'Italie. Alors, ne cédant qu'à la force et au hasard des armes, notre honneur sera sauf, nous serons demeurés fidèles aux vrais intérêts de la France, et nous n'aurons pas connivé à une perfidie, qui n'aurait point d'excuse, puisqu'elle entraînerait des effets plus sinistres que les chances de guerre les plus défavorables.

La seule objection qui nous aurait fait balancer, c'était de supposer qu'avec vos forces actuelles vous ne seriez pas en mesure de résister à celles que l'Em-

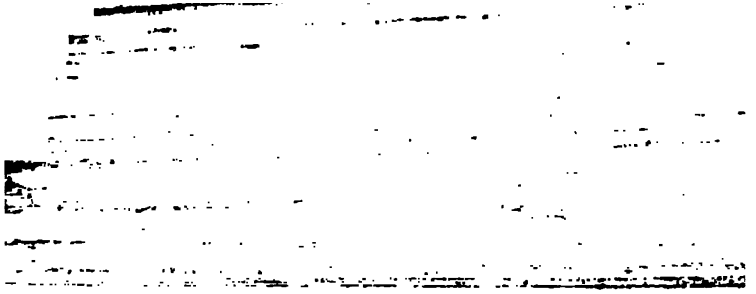

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004